

nada

Observatorio de San Fernando

BIBLIOTECA

Núm

17

Secc

Observatorio de Marina

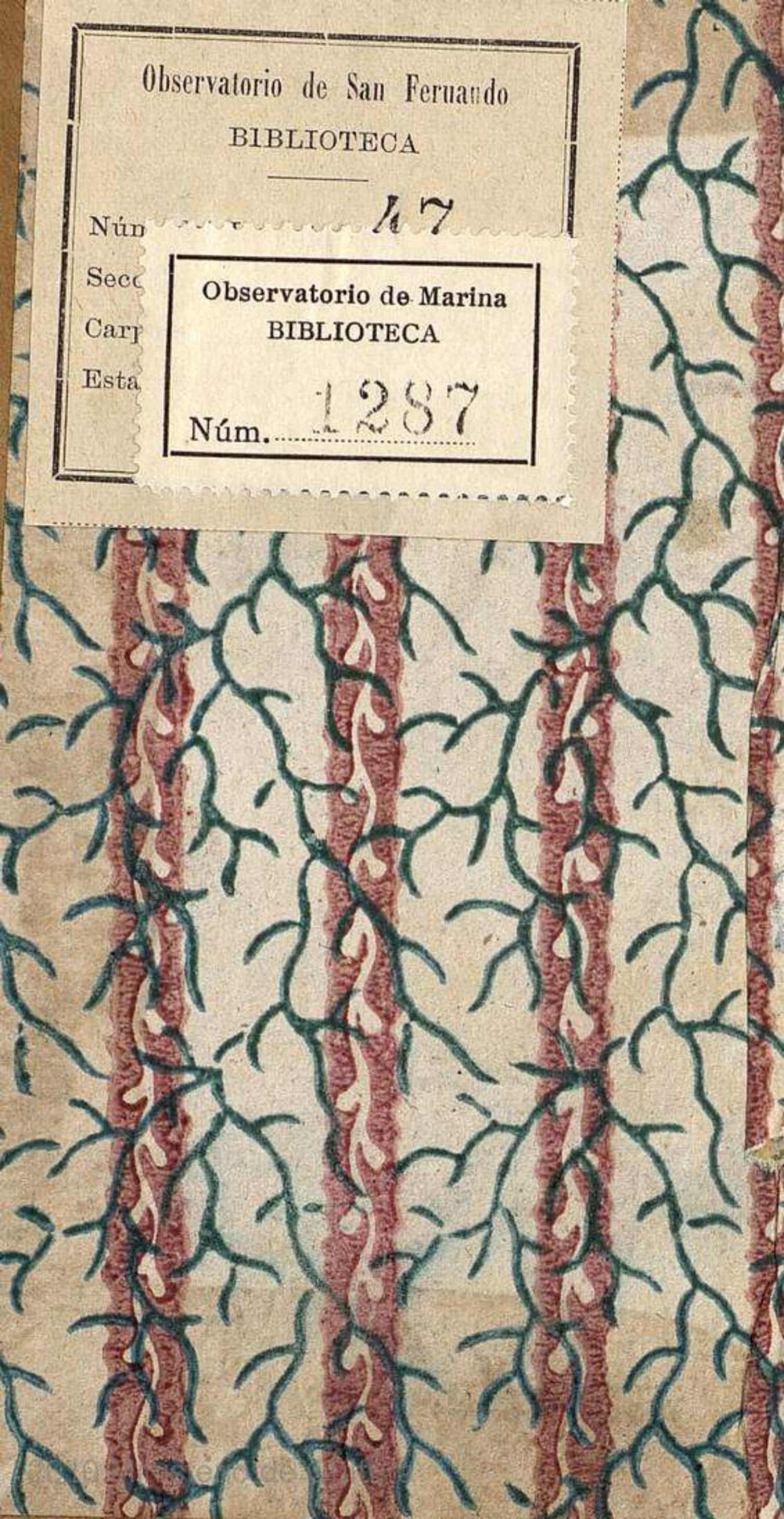
Carj

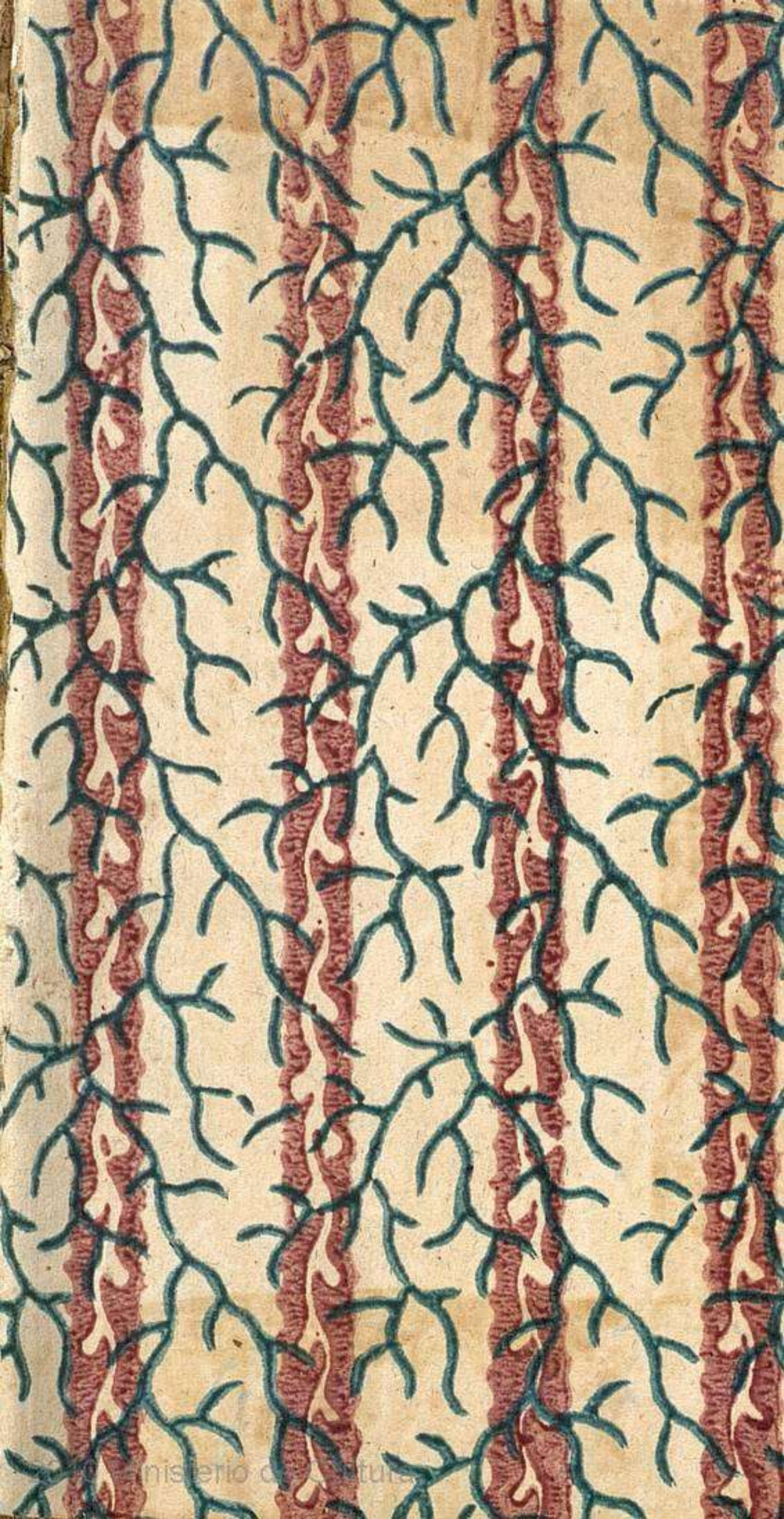
BIBLIOTECA

Esta

Núm.

1287







BIBLIOTECA  
DEL  
OBSERVATORIO DE S. FERNANDO



DE LA  
CHARGE  
DES  
GOUVERNEURS  
DES PLACES.

*Par Messire*  
ANTOINE DE VILLE,  
Chevalier.

*Derniere Edition,*  
Reveuë, corrigée, & mise en meilleur ordre.



OBSERVATORIO DE MARINA  
DE  
SAN FERNANDO.



A AMSTERDAM.  
Chez ABRAHAM WOLFGANG,  
M. DC. LXXIV.

DE LA

CHAND

DES

GOVERNEMENT

DES PLACES

Par M. de

ANTOINETTE DE VILLE

Cavalier

Le Comte de

Revenu, corrigé, & mis en meilleur ordre

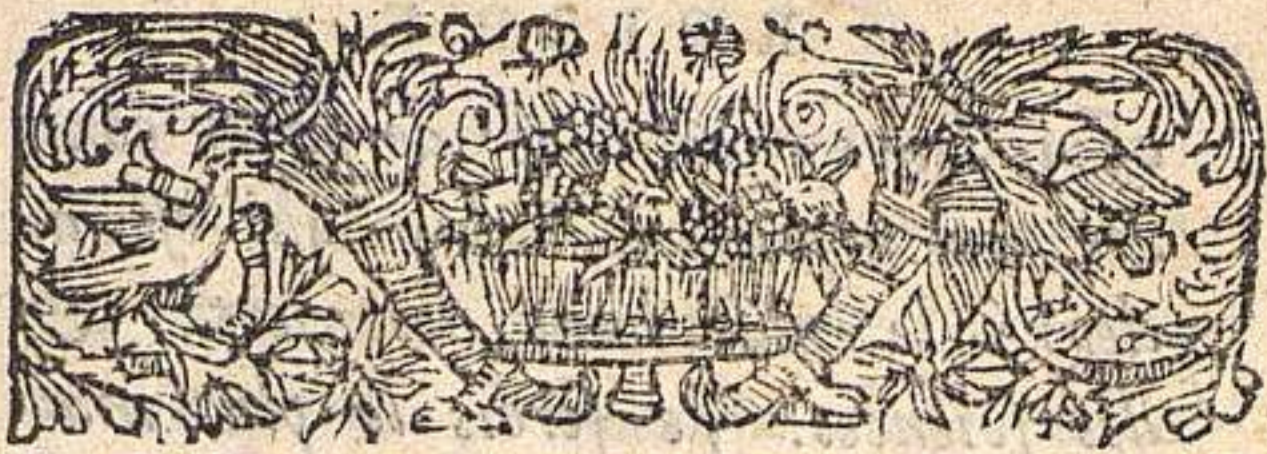


A AMSTERDAM

Chez ABRAHAM WOLFF

M. DC. LXXIV





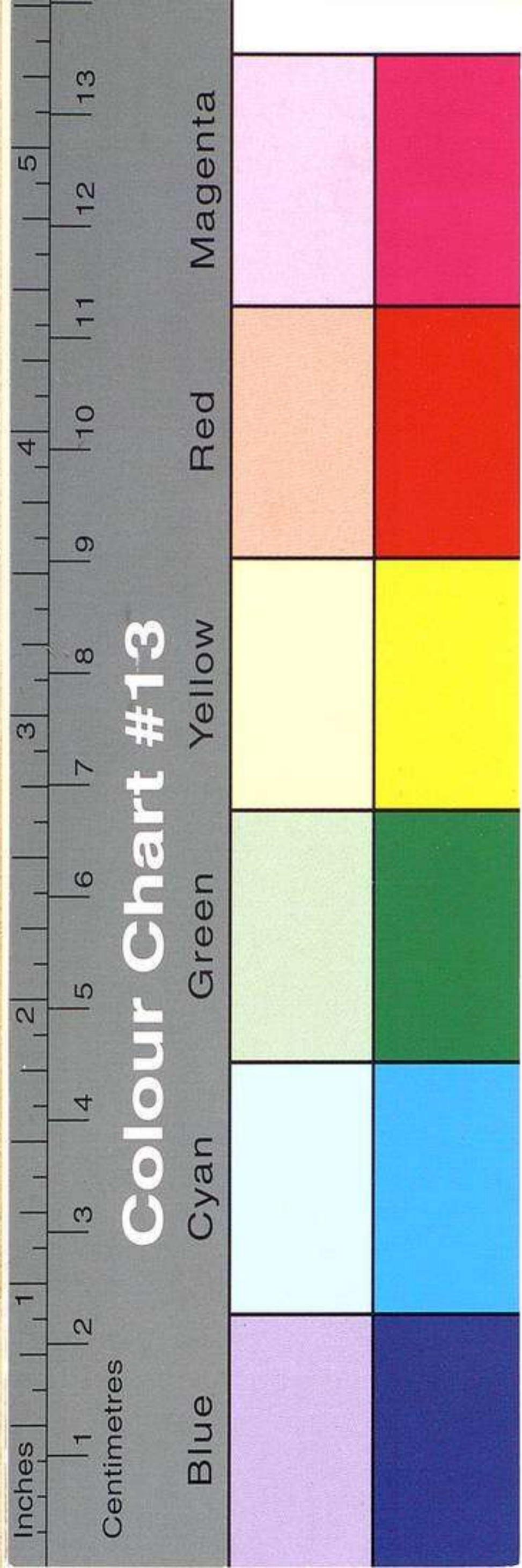
A MONSEIGNEUR  
L'EMINENTISSIME  
CARDINAL DU  
DE RICHELIEU.



ONSEIGNEUR,

*Maintenant que la renommée de  
vostre Eminence est estendue par  
tout l'Univers; que chacun veut à  
l'envy luy rendre ses devoirs; que  
tous ceux qui ont quelque vertu, ou  
quelque science, taschent de luy  
offrir.*

\* 2



offrir leurs essais, & de payer com-  
 me un tribut à celui qui est au  
 degré le plus haut des vertus &  
 des sciences. Je serois le plus mal-  
 heureux des hommes si je ne m'ef-  
 forçois de luy tesmoigner un tres-  
 humble respect, & une entiere re-  
 connoissance des obligations que je  
 luy ay, & de presenter quelque  
 chose à celui à qui je dois tout:  
 J'ose luy offrir ce peu, parce que je  
 sçay bien que quand il seroit plus  
 grand, il ne seroit jamais égal à ce  
 que vous meritez, ny à ce que je  
 vous dois, ainsi qu'il n'y a aucu-  
 ne proportion du finy à l'infiny, ce  
 n'est tousiours que rendre à vostre  
 Eminence une petite partie du tout  
 qu'elle m'a donné. Je n'ay rien que  
 je ne tiennne d'Elle, & je n'espere  
 rien que d'Elle. Recevez donc,  
**MONSEIGNEUR**, ce qui  
 vous appartient, & permettez que  
 j'expose au public ce Traitté du Gou-  
 vernement des Places sous la prote-  
 ction de vostre Nom illustre, puisque  
 vous estes le plus parfait exemple de  
 tous

# EPISTRE

tous ceux qui ont jamais gouverné:  
Toute l'Europe le voit, & le reste  
du Monde l'admire: & pour moy  
je m'estime si heureux d'estre hono-  
ré de l'employ que j'ay sous un si  
grand *Ministre* d'Estat, que rien  
ne peut égaler mon bonheur, si vous  
souffrez que je m'ose dire toute ma  
vie,

*MONSEIGNEUR,*

Vostre tres-humble, tres-obeïssant,  
& tres-fidelle serviteur,  
ANTOINE DE VILLE.

Il est à remarquer que dans ce Livre sont  
contenus tous les ordres qu'on doit tenir  
pour préparer les choses nécessaires dans  
une Place, tant pour la conserver, comme  
pour la deffendre, & pour s'empescher de  
toute sorte de surprises.

Un discours facile pour reconnoistre tous les  
deffauts des places, & pour y sçavoir re-  
medier.

Un abregé de la Fortification, où il est traité  
en quoy consiste sa perfection, & tout ce  
qu'un Cavalier & un homme de Comman-  
dement en doit sçavoir, pour en discourir,  
& pour s'en servir.

De plus, y est adjousté un traité des Parties  
de guerre.

A U

# AU LECTEUR.

**N**'Aurois trop de presumption si je croyois estre exempt de la Censure à laquelle tous ceux qui exposent quelque Oeuvre en public sont necessairement sujets. Il semble que les esprits des hommes soient faits pour se contrarier, & qu'ils sont obligez de reprendre les Oeuvres des autres pour estre estimez plus sçavans que ceux qui les ont faites, & bien souvent sans aucune raison, par mauvaise humeur, on par une envie malicieuse. Il est impossible qu'on escrive au gré de tous, si ce n'est qu'on mist ensemble toutes les opinions qu'on peut tenir sur un mesme sujet, ce qui ne se devant, & n'estant possible, il faut qu'on ait contraires tous ceux qui ne sont pas de celle qu'on escrit. Pour donner quelque satisfaction à ceux qui se payent de raison, j'ay voulu respondre à ce qu'on me pourroit opposer: premierement, que je laisse plusieurs choses qui seroient necessaires d'estre sceuës; comme par exemple en quoy dépend le Gouverneur d'une place; du Gouverneur de la Province, & quels commandemens il doit recevoir de luy; quel pouvoir il a sur le Lieutenant de Roy qui est dans la place, & comme doit estre consideré le Lieutenant de Roy de la Province, avec le Gouverneur d'une place; quel pouvoir a le Gouverneur sur les Officiers de sa garnison, & jusques à quel point il peut les chastier lors qu'ils faillent; s'il

\* 4

les

les peut interdire ou non, & arrester; & comment si un corps a sa Justice, qu'il soit dans une place; sçavoir quel pouvoir a le Gouverneur sur eux: Un Officier de la Couronne, ou Prince, ou Marechal de Camp estant dans une place sans Commission expresse du Roy, s'il y doit commander. Ayant Cavalerie & Infanterie dans la place, à qui se doit donner la preference, & mille autres telles difficultez qui se rencontrent tous les jours, desquelles je n'ay point parlé; parce que cela s'observe diversement en chaque lieu selon la qualité de ceux qui donnent & reçoivent les commandemens, selon qu'ils ne sçavent faire valoir, comme aussi selon qu'il plaît au Prince: & cela n'a jamais esté décis jusques à cette heure, ou il a esté tout aussi-tost changé: & quand j'en voudrois dire mes sentimens, ceux qui y feroient interessez les treuveroient mauvais; c'est pourquoy je n'en ay voulu aucunement parler. On me dira aussi qu'il est impossible, d'observer tous les ordres que j'escriis, j'en suis d'accord, qu'en toutes les places on ne le peut pas, & on ne doit pas tout faire; comme ce qui se fait dans une place de guerre frontiere, ne devra pas estre observé dans une grande ville. au milieu de l'Estat il n'est pas aussi necessaire de faire en temps de paix ce qu'on est obligé en temps de guerre; mais il faut pourtant escrire tout, afin qu'on puisse prendre & laisser ce qu'on treuvera à propos. Dans les instructions on doit mettre les ordres les plus parfaits qu'on peut, parce qu'il

qu'il

## AU LECTEUR.

qu'il est bien aſſeuré qu'on s'en relâche toujours, il vaut mieux ſçavoir le tout que de n'en ſçavoir qu'une partie ; & avoir plus, que de manquer de ce qui eſt neceſſaire ; il eſt plus aiſé de laiſſer que de trouver. Je ſçay bien que pluſieurs n'approuveront pas quelques-unes de mes opinions, mais je prie ceux-là qu'avant que me blaſmer ils envoient l'expérience, ou s'ils ne peuvent pas, qu'ils s'en rapportent à ceux qui les ont veuës ; car je leur aſſure que je ne dis rien que je n'en ſois tres certain, & que je n'en aye veü les effets. Je fais les nouveautez & les caprices aux choſes importantes, & qui doivent avoir leur fondement ſur les expériences : le raisonnement ſe trompe fort où il y arrive diverſité de circonſtances & d'accidens qui ne peuvent eſtre préveus, & l'eſprit ne peut déduire aucune concluſion aſſeurée qu'en ce qui eſt ſeulement abſtrait de la matiere : les demonſtrations Geometriques manquent lors qu'on les applique aux corps materiels, & de ceux-là nous n'avons autre ſcience, que celle que l'expérience nous enſeigne, ſur laquelle nous fondons les diſcours, & en cherchons les cauſes : Et aux choſes de la guerre plus qu'en toutes les autres, c'eſt celle qui nous doit conduire, & l'eſprit & le jugement doivent faire connoiſtre le rapport de la ſemblance ou de la diverſité qu'ont les occasions preſentes avec celles que nous avons veuës, ayant égard aux ſujets, aux temps, aux lieux, à toutes les autres choſes qui ſont cauſe de la diffé-

ren-

## A U L E C T E U R .

rence des evenemens, & qui font que par divers moyens, on peut venir à une mesme fin ; c'est pourquoy il ne faut s'estonner si sur une mesme chose il y a plusieurs opinions, & si on ne peut jamais escrire au contentement de tous. Je te prie (Amy Lecteur) si tu treuve quelque chose contre ton sens, ne blasmer pas le tout : il ne faut pas mespriser un bastiment pour y avoir une pierre mal taillée : il n'y a rien de parfait, & moy qui le suis moins que tous les autres, je ne presume point d'estre exempt de plusieurs deffauts, lesquels je te prie excuser, puisque ce que j'en fay n'est qu'avec intention de te servir : tu ne dois pas estre fasché que je te presente ce qu'il t'est libre d'accepter, ou de refuser.

A





A

MONSIEUR

DE VILLE, &c.

Sur le sujet de son livre.

*DE VILLE, quel honneur te promet cet  
Ouvrage!*

*Un Guerrier diligent, par ta plume guidé,  
Bien souvent desormais te devra l'avantage  
D'avoir sçeu prendre un Fort, ou de l'avoir  
gardé.*

*Que le dur mestier de la guerre  
Sera facilement exercé sur la terre:  
Quel progrès fera Mars avec ses nourrissons!  
Toutefois quel progrès? puisque tu fais entendre,  
Si l'on suit tes leçons,  
Et qu'on peut prendre tout, & qu'on ne peut  
rien prendre.*

DESMARETZ.

A



A MONSIEUR  
MONSIEUR DE VILLE  
Chevalier François, &c.

ANAGRAMME.

*Antoine de Ville.  
Il a donté l'Envie.*

EPIGRAMME.

*D'honneur tout revestu  
Par sa loüable vie,  
Et sa rare vertu,  
IL A DONTÉ L'ENVIE.*

*Antonius è Villa.  
Nil notius Aula.*

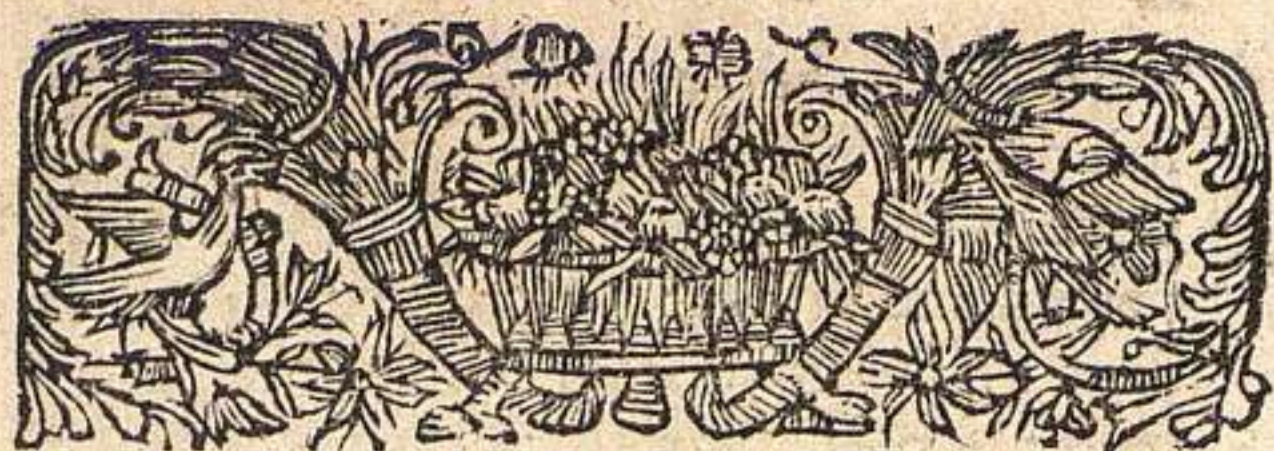
DISTICHON.

*Seu vi forti animi, seu mentis acamine raro,  
Seu Libris ad bellum aptis, NIL NOTIUS  
AULÆ.*

*Antonius è Villa Gallus Eques,  
Elatu Genio, nullus æqualis.*

BILLON.

DE LA



DE  
LA CHARGE  
DES  
GOUVERNEURS  
DES  
PLACES.

CHAPITRE I.

*De l'Élection d'un Gouverneur, & des qua-  
litez qu'il doit avoir.*



LE Gouverneur dans une place represente la personne du Roy ; de sa fidelité, de sa vigilance, & de son courage dépend la conservation des habitans, du pais, & de la place: J'estime que c'est une des plus importantes charges qui soit dans un Estat ; & si on considere sa consequence, j'oserois la comparer, voire quelquefois preferer à celle d'un General, selon l'importance des places où il commande ; car il y en a aucu-

*Charge de  
Gouver-  
neur im-  
portante.  
Selon les  
places où  
il com-  
mande.*

A

115

nes d'où dépend une Province, & quelquefois partie de l'Estat; & la perte d'une de ces places n'est pas moins dommageable que la perte d'une armée: Après un combat on se peut r'allier & refaire l'armée, mesme assureur le pais, se retirant dans les places voisines, mais difficilement reprend-t'on une bonne place après l'avoir perduë. C'est pourquoy le Prince doit avoir grand égard en l'élection des Gouverneurs de telles places; & afin de n'y estre pas trompé il faut qu'il les connoisse, & qu'il soit assuré de leur probité, & des bonnes qualitez qu'ils doivent posseder. Dans les places fortes & frontieres on ne doit point mettre des personnes trop puissantes & de trop grand credit; car par ainsi le Roy est obligé à leur complaire, & leur accorder ce qu'ils voudront, ou bien au moindre mescontentement qu'il leur donnera il fera en soupçon de quelque revolte. Nous avons assez souvent veu & leu combien de fois les malcontents se sont emparez des places fortes, pour se faire accorder leurs pretentions; ce qu'ils eussent encor plus facilement fait s'ils en eussent esté Gouverneurs.

*Considération que doit avoir le Prince en l'élection des Gouverneurs.*

*Ne doivent estre de trop haute qualité.*

*Ny de trop basse condition.*

Ceux de basse condition, s'ils n'ont quelques vertus qui les rendent recommandables, ou que de longue-main on connoisse leur fidelité, sont pires que les autres: Car estans gens de fortune, il est dangereux que si ceux du party contraire leur offrent plus qu'ils ne peuvent esperer de leur Maistre, qu'ils ne le reçoivent, & rendent

dent la place , ou plustost la vendent.

Ceux de mediocre condition sont plus propres , parce qu'ils ne sont pas sujets aux deffauts que nous avons dit : car ils ne sont pas assez puissans pour faire des partis , & se revolter ; & quand ils l'auroient fait , ils ne pourroient pas les soustenir. De se rendre aussi à l'ennemy , difficilement y peuvent-ils estre portez , ayans diverses considerations qui arresteroient cette mauvaise volonté s'ils y estoient persuadez ; car ils ont leurs parens, leurs amis, leur famille , leurs biens & maisons ; il faudroit qu'ils fussent privez de jugement & d'esprit , pour aimer mieux perdre ce qu'ils ont d'acquis & de certain , sur une esperance douteuse , & abandonner tous les interets qui les touchent de si prés, & se soumettre à la discretion d'un ennemy , que de conserver tout cela , & leur honneur , en servant fidellement leur Prince.

J'estime qu'on doit considerer de quelle façon ils se sont conduits jusques alors , & comme ils ont vescu ; car il n'est pas possible qu'on force si fort son naturel , & durant un si long-temps, qu'on ne donne connoissance de ses inclinations ; un homme qui a vescu toute sa vie en homme d'honneur , rarement fera-t'il une lascheté lors qu'il sera à ces charges. Et au contraire celui qui aura souvent fait des mauvaises actions, & qui aura un mauvais naturel , s'il trouve occasion il se relaschera de la contrainte qui luy aura fait dissimuler ses vices:

*Dissimulations ne peuvent durer. Les meilleurs sont ceux qui se sont faits connoître dans les emplois.*

on revient toujours à son naturel, & les dissimulations ne sont que pour peu de temps.

Ceux qui se sont toujours monstrez fideles, & qui ont eu plusieurs emplois, où on a pû les connoître, sont sans doute à préférer à tous autres. Nous en avons veu qui dans l'abord par leur adresse ont si bien sçeu contrefaire leur humeur, qu'ils se sont faits estimer braves gens; & par l'effronterie à s'introduire, & la hardiesse à debiter leurs menteries, ont obtenu des Gouvernemens de places importantes, où estans attaquez les ont miserablement renduës; & pour en avoir pris punition de leur teste, la place n'en est pas revenuë au Princee: c'est pourquoy il faut peser plustost les effets que les paroles, & ne croire jamais à des gens qui se vantent & font mestier de fanfaronnerie.

*Fanfaronne ne valent rien.*

*Gens vieux ne doivent estre aux places frontieres.*

Si on donne quelque Gouvernement à des personnes d'aage pour recompense des services qu'ils auroient rendus, il n'est pas à propos de les mettre dans les places frontieres; car au lieu de leur procurer un repos, on les remettroit dans le travail: dans ces lieux il y faut des hommes verds, qui puissent agir & souffrir la fatigue, tant par les soins qu'ils doivent avoir de la conservation de leur place & du pays, comme de la deffense, s'ils sont attaquez. Qui veut bien s'acquitter de cette charge ne doit pas dormir toutes les nuicts, il faut qu'il tienne les soldats & les habitans en craintes; qu'il en ait soin continuel, & qu'il visite souvent les murailles: c'est pourquoy ceux  
qui

qui seront vieux seront plus propres à estre mis dans les places qui sont dans le corps de l'Estat, où les soins & les fatigues ne sont pas si necessaires

Outre ces qualitez qui leur sont naturelles, ils en doivent avoir d'autres acquises, partie par l'estude, partie par l'exercice: Ils doivent sçavoir ce qui est de leur charge; car il est fort absurde de donner des Gouvernemens à des personnes qui ne sçavent ce qu'il leur faudra gouverner & commander, & qu'on leur donne pour les apprendre en les exerçant: cette mode est tres-perilleuse, car les fautes qui se commettent en cet exercice sont de trop grande consequence, & irreparables. Pour vouloir faire l'essay des personnes par une espreuve qui cousteroit si cher, il faut que devant qu'ils y pretendent ils ayent acquis toutes les intelligences necessaires. Et il ne suffit pas d'avoir ouï dire ou leu, il faut avoir veu, & particulièrement s'estre trouvé à divers sieges, soit à la deffense ou à l'attaque des places, dont j'aimerois mieux l'attaque, parce qu'on voit l'un & l'autre, ce qui ne se fait pas si bien à la deffence. Un qui ne s'est jamais rencontré à ces occasions se trouve fort estonné lors qu'il y est, tout l'embarasse, & ne sçait quelle resolution prendre: tout ce que fait l'ennemy luy donne crainte, parce que tout luy est impréveu. Voir une puissante armée qui l'environne de tous costez, tant de canons qui tirent sans cesse, & les tranchées qui se font si promptement (au

*Autres qualitez qu'ils doivent avoir.*

*Doivent avoir veu plusieurs sieges.*

*Differen-  
ce de ceux  
qui ont  
veu les  
occasions  
Et de ceux  
qui ne s'y  
font ja-  
mais  
trouvez.*

moins les premières) luy font penser que sa place est autrement attaquée que les autres, & qu'il est impossible de tenir contre de si violens efforts; & croient qu'ils ont fait leur devoir, & qu'ils se peuvent rendre, lors qu'il faudroit qu'ils commençassent à bon escient à se deffendre: les exemples que nous avons veu m'en font ainsi parler. Au contraire, un homme qui s'est trouvé à plusieurs sieges, s'assure qu'il verra bien-tôt perir la meilleure partie de cette armée; que ce tiraillement de canon ne luy peut faire aucun mal; que les premiers travaux font fort aisez à avancer, ne s'étonne jamais de ce qui arrive, parce qu'il prévoit ce qui doit arriver, ou si quelque chose se fait contre son opinion, l'expérience & le jugement luy fournissent des moyens d'y remédier: Bref, il sçait punctuellement comme il faut que les ennemis marchent, les efforts qu'ils peuvent faire, & les resistances qu'il leur peut opposer, & sçait jusques à quel point il peut & doit tenir, & ne se rend que lors qu'il a fait tout ce qu'un homme d'honneur peut faire.

*Dans ce  
traité se-  
ront dé-  
duits les  
autres  
qualitez  
necessai-  
res.*

Il seroit trop long à déduire les parties de la guerre que doit sçavoir le Gouverneur; puis que j'ay fait ce traité pour les enseigner, on les y pourra voir & apprendre, j'entens ceux qui en sçavent moins que j'en ay écrit.

*Sans  
doute doi-  
vent estre*

Je ne nomme pas le courage, parce qu'il me semble qu'il n'est pas necessaire de dire qu'il faut qu'un homme qui pretend au

Gou-



Gouvernement soit courageux ; non plus que de dire qu'un qui veut estre soldat doit avoir un espée, l'un doit estre si inseparable de l'autre, que disant, il est Gouverneur, on suppose en mesme temps qu'il doit estre courageux : Et par consequent il doit estre exempt des deux vices qui sont les extrêmes de cette vertu. Je diray bien que ceux qui reçoivent les commandemens des autres, & ne font que les executer, ne sçauroient jamais avoir trop de courage, & l'excez en est toujours bon: mais ceux qui ont tout le commandemēt, & qui sont seuls, ne doivent point estre temeraires : Et particulièrement ceux qui deffendent une place, s'ils vont à l'estourdy en leurs actions, s'ils font tous les jours des sorties sans prendre l'avantage des temps & des lieux, s'ils y vont eux-mesmes continuellement, bien-tost ils feront tuer les meilleurs soldats, & eux-mesmes y resteront, & la place se prendra; il faut qu'ils considerent qu'on les met là dedans pour la conserver, & la deffendre autant qu'il se peut, & que s'ils en causent la perte soit par la vanité de faire voir qu'ils ne craignent rien, ou par trop de crainte, qu'en l'un & en l'autre ils sont coupables, & le Prince y perd en tous deux la place. Un Gouverneur doit estre prudent, assuré, qui ne s'estonne de rien, qui donne courage aux autres: que là où il est necessaire qu'il se monstre hardy, & qu'il sçache avec cela ménager sa conservation comme celle de la place, & la tenir autant qu'il se pourra, & s'il y veut perir, que

*courageux.*

*Ne doivent estre temeraires.*

ce soit au dernier effort, & à la dernière résistance qu'on y pouvoit faire.

*De quels vices il doit estre exempt. L'impieté.*

*L'avarice.*

Il y a quelques vices, desquels tout honneste homme, mais particulièrement les Gouverneurs doivent estre exempts, l'impieté est le premier: car ceux-là n'auront point assistance de Dieu, qui ne le reconnoissent pas, & une place est en vain gardée des hommes si Dieu ne la garde. L'avarice est insupportable, car sans doute un qui sera tel, tyrannifera le pais, & les habitans; ne payera pas bien les soldats; se fera hair du peuple, & sera abandonné ou mal obey de tous. Outre cela il est fort dangereux à estre corrompu; car puisque sa plus forte passion est d'avoir du bien, il est ja disposé à le recevoir lors qu'on luy presentera, & facilement sera induit à vendre la place pour s'enrichir, puisque toutes ses actions ne tendent qu'à cela.

*L'yvrongnerie.*

L'yvrongnerie n'est pas moins odieuse que l'autre, parce qu'un homme lors qu'il est yvre il est sans raison; & si dans ce temps là un Gouverneur estoit attaqué, sa place seroit perduë; & lors qu'il se recontre qu'il est atteint de ce vice, & qu'il l'a en habitude, & en fait exercice, il est bien aise que tous les autres l'imitent, ce qu'ils font fort facilement; car desia il y en a la plupart qui y ont inclination, les autres par compagnie s'y accoustument, tellement que l'ennemy en peut estre adverty, & prendre son temps de quelque jour de réjouissance, auquel il sçaura que le Gouver-

ver-

verneur, la garnison, & la place mesme sera yvre; s'il les attaque il les prendra sans resistance. Plusieurs places ont esté prises à cause de ce deffaut, & plusieurs armées entieres ont aussi esté deffaites; c'est pourquoy on ne doit point fier la garde d'une place à un homme qui ne sçait pas se conserver soy-mesme, & laisse bien souvent perdre sa meilleure partie, qui est l'esprit & la raison.

Un Gouverneur doit avoir quelque con-  
noissance des loix militaires, pour donner  
les ordres & les chastimens aux soldats con-  
venables à leur faute, dequoy mon feu frere  
en a fait un Traitté. Il doit aussi sçavoir la  
Police civile, pour donner les establissmens  
nécessaires, & pour les faire observer, com-  
me aussi pour decider les differens qui sur-  
viennent entre les soldats, ou entre les sol-  
dats & habitans; il est vray qu'on treuve pres-  
que tousiours le premier faict, & n'y a qu'à  
reformer ce qu'on veut, & pour l'autre si on  
n'en est pas capable, on a des personnes in-  
telligentes aux loix, auxquels on les renvoye,  
parce que l'un ny l'autre ne concerne pas di-  
rectement à la conservation ou à la deffence  
de la place.

*Doit sça-  
voir les  
loix Mi-  
litaires*

*Et la po-  
lice civile.*

Il faut qu'un Gouverneur aime sa place,  
comme la chose qui luy est plus chere au  
monde, & d'où dépend son honneur & sa  
vie, parce qu'il doit se proposer en y entrant  
qu'apres la perte de sa place il ne doit plus  
vivre; c'est pourquoy il doit avoir autant de  
soin de sa conservation comme de soy-mes-  
me, & doit tousiours penser comme il pour-

*Doit ai-  
mer sa  
place.*

roit la rendre meilleure, mieux gardée & mieux munie, & en temps de paix. Il doit prévoir à tout ce qui luy pourroit arriver en temps de guerre, & se fournir lors qu'il n'en a pas besoin, de ce qu'il croit qu'un jour luy sera fort nécessaire; c'est une mauvaise coustume d'attendre à fortifier & munir les places jusques à la veille qu'on craint d'estre attaqué; difficilement peut-on faire avec si grand haste ce qu'on a bien de la peine de faire en plusieurs années; c'est pourquoy on y doit pourvoir de bonne heure si on ne veut pas estre surpris; Car pour moy je ne treuve point d'excuse plus impertinente pour un Gouverneur, ou pour tout autre qui a un grand commandement en Chef, de dire qui eust pensé cela? il doit penser à tout ce qui peut arriver, où il est incapable des charges de si haute consequence.

*Se pour-  
voir de  
bonne  
heure.*

*Oposition  
qu'on peut  
faire.*

Pour déduire toutes les bonnes qualitez qu'un Gouverneur doit avoir, ce seroit un trop long discours, suffira de dire qu'il n'en scauroit trop avoir. On pourra demander, où treuvera-t'on des gens si parfaits, & autant qu'il en faudroit pour mettre des Gouverneurs dans toutes les places si on vouloit que tous fussent si accomplis; car on n'en scauroit treuver un grand nombre; outre qu'il est tres-difficile de scavoir ceux qui veritablement son tels, ou qui le sont seulement en apparence. Je diray que lors qu'on escrit, on met les perfections des choses, & comme elles devroient estre, un chacun en prend après ce que bon luy semble; comme aussi

*On escrit  
les choses  
comme  
elles doi-  
vent*

des

des ordres pour la conservation des places que j'escriray cy-aprés; faus doute on ne doit, ny on ne peut les observer tous par toutes les places; car une chose convient à un lieu qui ne sera pas propre à un autre, on les escrit tous, afin qu'on y treuve ceux desquels on aura affaire aux lieux où on fera, & par ainsi un chacun treuve dequoy se contenter: De mesme des Gouverneurs, lesquels nous disons devoir posseder beaucoup de perfections, cela s'entend pour estre parfaits, & pour gouverner toutes sortes de places; mais quand bien il leur en manquera quelque'une, ils ne laisseront pas d'exercer dignement leurs charges: outre cela il y en a de plusieurs de grez, les uns plus importans que les autres, aussi leur capacité doit estre proportionnée à la grandeur & à la consequence de leur employ.

*estre, & leur perfection.*

*Divers degrez de Gouverneur.*

Enfin je concluray avec cette proposition qu'il me semble qu'il n'y a point de charge dans le guerre avec laquelle on puisse acquerir plus d'honneur & de reputation qu'en celle de Gouverneur, lors qu'il est attaqué & qu'il se deffend dans une bonne place: Car aux combats on sçait que la fortune y a la plus grand part, les deux partis sont presque tousiours esgaux, on n'y agit pas par une conduite reglée: comme aussi celuy qui assiege, a tousiours le commandement divisé, parce qu'on fait diverses attaques qui se conduisent esgallement par divers Chefs principaux. Et de plus on presuppose tousiours que celuy qui attaque une

*Charge d'un Gouverneur attaqué dans une place, peut acquerir grand honneur.*

A 6 . . . place

*Avantages de celui qui soustient un siege par dessus celui qui a l'avantage à un combat.*

place vient avec assez de force pour l'emporter, & qu'enfin toute place attaquée doit estre prise; c'est pourquoy si celui-là ne la prend pas il merite plus de blafme qu'il n'acquiert d'honneur en la prenant, parce que l'un est directement contre ce qu'on s'est proposé, & suppose manquement; l'autre est comme une chose qu'on estoit bien assuré de voir arriver ainsi. Mais un qui defend une place; premierement il est seul, & tout ce qui se fait luy est attribué, soit bien ou mal. La deffence dépend de la conduite & de l'intelligence de celui qui l'ordonne, & bien peu de la fortune; s'il se deffend si bien qu'il contraigne l'ennemy à lever le siege, ce sera comme une merveille & contre l'opinion de tous: mesme de se deffendre plus qu'on ne croit pouvoir tenir, on attribue tout cela au courage & à l'intelligence de celui qui commande dans la place. Enfin j'estime que celui qui fait lever un grand siege, acquiert plus d'honneur que celui qui gagne une bataille, parce que soustenant si long temps, il deffait une armée, conserve ses soldats, la place & l'Estat du Prince.

## CHAPITRE. II.

*De la charge d'un Gouverneur, & ce qu'il doit sçavoir en general.*

*Il y a deux sortes de Gouverneurs.*

**I** Ly a deux sortes de Gouverneurs, sçavoir ceux des Provinces, & ceux des Places, Les Gouverneurs des Provinces sont comme Vice-

Vicerois, & leur pouvoir est fort grand, & s'estend non seulement sur toutes les places du Gouvernement, mais encore sur tout le païs: L'autre est des Gouverneurs des places, lesquels hors de la France sont encore de deux fortes; sçavoir les Gouverneurs des Villes, & ceux des Chasteaux & Citadelles; parce qu'aux Païs estrangers on ne donne jamais à un mesme le Gouvernement de la ville & de la Citadelle, mais toujours à deux personnes differentes, lesquels on choisit qu'ils soient de mauvaise intelligence ensemble, ou s'ils ne le sont pas, on tasche à les y mettre, afin que l'un espie les actions de l'autre; mais en France on n'a pas cette défiance, aussi avons nous plus de fidelité à nostre Maistre; c'est pourquoy on fait ordinairement que celuy qui est Gouverneur de la ville l'est aussi de la Citadelle. Nous ne parlerons pas de la charge des Gouverneurs des Provinces, mais seulement de celle des Gouverneurs des Villes; quelle est leur fonction; ce qu'ils doivent sçavoir, & ce qu'ils doivent faire.

*Hors de la France les Gouverneurs des Chasteaux ne le sont pas des Villes.*

La charge d'un Gouverneur d'une place est proprement d'avoir le soin de la conservation & deffence de la place: ce sont les deux points en quoy consiste ce qu'il doit sçavoir, lesquels points sont divisez en plusieurs autres parties; sçavoir en la Police civile qui est de donner un bon ordre pour la Police des habitans. En la Police Militaire, qui est le bon ordre de vivre & se comporter sagement; les soldats avec les Chefs, & entr'eux.

*Quelle est la charge d'un Gouverneur.*

*Police Civile.*

*Police Militaire.*

*Instru-  
ctions  
Militai-  
res en  
quoy con-  
sistent.*

tr'eux, & avec les habitans; par après il y a les instructions ou exercices Militaires, qui consistent à enseigner ou à faire enseigner aux soldats ce qu'ils doivent faire, & ce qui leur est deffendu de faire, & ce tant dans la paix que venant occasion de guerre ou de siege, & tout cecy est de la charge du Gouverneur quant aux personnes qu'il commande. Après cela il y a la place, laquelle il doit parfaitement connoître, & les deffauts qu'elle a, s'il y en a, comme aussi les remedes, pour les sçavoir reparer, & c'est la partie qui est enseignée dans les Fortifications, laquelle il doit sçavoir, non seulement pour raccommoder les deffauts presens, mais en cas de siege pour faire des nouveaux travaux, & pour s'opposer aux attaques, & à ceux que font les ennemis. Or ces ouvrages sont ou exterieurs ou interieurs, & de chacun de ceux-cy nous en parlerons en particulier.

*Armes.*

Après cela sont les armes, tant offensives que deffensives; il doit sçavoir quelles & combié sont necessaires dans une place; comme il faut les conserver & maintenir. Les munitions suivent après, qui sont celles de bouche, lesquelles sont de deux sortes, à manger & à boire, dans lesquelles sont comprises beaucoup de choses que nous deduirôs après.

*Muni-  
tions de  
bouche.*

*Muni-  
tions de  
guerre.*

Les autres sont les munitions de guerre, dont les unes se consomment, comme les poudres, mesches & plomb; les autres durent, comme les outils & autres telles choses; enfin il y a d'autres provisions qui sont indifferentes, ou entre-deux, comme le bois, les

*Autres  
provi-  
sions.*

place



planches, les estoffes pour les habits, les cuirs pour plusieurs usages, les medicamens, & toute sorte d'instrumens, & plusieurs autres qui ne sont pas munitions de bouche, ny proprement de guerre, si ce n'est en tant qu'elles sont necessaires pour maintenir la guerre.

Il ne suffit pas au Gouverneur de sçavoir & donner ordre à toutes les choses cy-dessus escrites; car bien qu'il les ait preparées toutes abondamment, elles ne serviroient de rien si on ne sçait s'en servir, c'est pourquoy il doit avoir la science de la guerre; mais parce que toutes les parties de la guerre s'étendent si loin, que c'est comme une chose infinie, il suffit qu'il sçache seulement celle qui apprend à conserver & deffendre une place. La conservation consiste aux bons ordres, & s'empescher d'estre surpris, & les surprises sont de diverses sortes, comme nous dirons après: Et en la deffence qui consiste à sçavoir tout ce qu'il faut faire pour s'opposer à la force de l'ennemy qui nous veut faire violence, nous parlerons de chaque chose en particulier; mais premièrement nous avons voulu former ce projet de tout ce que nous avons à dire, afin de suivre quelque ordre dans nostre discours, & afin de ne rien obmettre de ce qu'un Gouverneur d'une place doit sçavoir.

*Quelles parties de la guerre doit principalement sçavoir le Gouverneur.*

*En quoy consiste la conservation de la place.*

*Projet de ce que nous avons à dire.*

CHA-

## CHAPITRE III.

*De ce que doit faire un Gouverneur  
entrant dans une place.*

*Formali-  
tez ordi-  
naires  
sceuës de  
tous.*

**J**E ne parleray pas icy beaucoup des formalitez qu'un Gouverneur doit tenir entrant en une place, & se mettant en possession du Gouvernement, parce qu'elles sont sceuës d'un chacun; & ayant la Commission du Roy, il ne faut que la monstrier à celuy qui y est, où s'il n'y a personne en Chef, la monstrier aux Lieutenans, & autres qui commandent, en attendant que le Roy y ait pourveu; que si celuy qui est dans la place n'y veut obeyr, il doit user de force, ou s'il n'en a pas assez, il doit avoir recours au Roy. Estant dedans, il doit prendre possession, s'establissant dans les logemens à luy destinez, chassant les personnes qui ne sont pas au gré du Roy, ou ceux qui ne sont pas au sien, sur lesquelles il a du pouvoir, en establissant d'autres destinez par le Roy, ou par luy-mesme, & executant tout le reste qui est contenu dans ses Commissions.

*Doit  
prendre  
possession.*

*Verra les  
soldats,  
leur nom-  
bre, ar-  
mes &  
exercice.*

Après, il fera assembler tous les soldats pour en sçavoir le nombre, & aussi les Officiers, & s'en fera donner le Rolle au Commissaire ou Controlleur, les faisant passer un à un devant luy, afin de connoistre s'ils sont bons ou mauvais, & comme ils sont armez, & le lendemain ou tel autre jour après  
qu'il

qu'il luy plaira, il leur fera faire l'exercice, pour voir comme ils font disciplinez.

Il visitera tous les Corps de garde, s'informerera du nombre des soldats qu'on met à chacun, des sentinelles qu'on a accoustumé deposer, & des rondes qu'on a aussi accoustumé de faire : s'informerera de l'ordre qu'on tient aux ouvertures & fermetures de portes, à l'entrée & sortie de garde, à mettre les gardes & sentinelles ; de l'ordre qu'on tient aux alarmes, & comme ils pratiquent chacun des ordres que nous escrivons apres.

*Visitera  
les Corps  
de garde.*

*S'infor-  
mera des  
ordres  
qu'ils  
tiennent.*

En suite il visitera tout le contour de la place par dedans & par dehors, observant exactement l'estat d'icelles, la force & la foiblesse tant exterieure, qu'interieure, & cecy ne se peut faire à une seule fois ; mais il y faut retourner plusieurs, afin qu'il ait l'idée & la figure de la place dans son esprit & qu'il en connoisse parfaitement les defauts s'il y en a, ensemble les remedes pour les representer au Roy, & y faire donner ordre le plus promptement qu'il pourra : parce qu'un Gouverneur ne doit jamais dormir en assurance tant qu'il sçaura qu'il y a quelque deffaut dans sa place jusques à ce qu'il l'ait accommodé.

*Visitera  
la place.*

*Doit  
donner  
prompte-  
ment or-  
dre aux  
deffauts.*

Il doit semblablement prendre garde combien de Canons il y a sur les murailles ; en quel estat sont leurs affusts ; s'ils sont en estat de servir, & s'ils sont placez aux lieux où ils doivent pour faire bonne deffence.

*Sçavoir  
combien  
il y a de  
canons.  
S'ils ont  
en leur  
lieu.*

De là il ira aux magazins pour voir les munitions de guerre qu'il y a ; s'ils y en a  
quan-

*Visitera*

*les maga-  
zins &  
muniti-  
sions de  
guerre.*

quantité suffisante ; si ce qui y est se treuve en bon estat, & en faire l'essay ; si chaque chose est en son lieu propre, tant pour se conserver, que pour estre assureé si ceux qui les ont en charge en ont le soin qu'ils doivent ; s'ils sont gens de bien, & intelligens, & soigneux pour la conservation d'icelles ; il regardera si les balles sont des calibres des canons & des mouquets.

*Visitera  
les gre-  
niers &  
caves.  
Fera in-  
ventaire  
de tout.*

Semblablement il visitera les greniers, caves, magazins des outils, & de toutes les choses qui sont nécessaires dans place, les mettra toutes par inventaire, qu'il fera faire en sa presence, & en presence des Commissaires ou Controlleurs qui s'y treuveront ; mesme les fera signer aux Capitaines, & Chefs de la garnison, afin qu'il puisse représenter au Roy au vray l'estat de sa place lors qu'il y est entré, & demander les choses qui manquent ; & non seulement il fera un inventaire des muntions de bouche, mais aussi de celles de guerre, & de l'estat auquel il les treuve ; comme aussi des armes & canons, avec leurs contre-seins & estat, tant des pieces que des affusts, comme aussi du nombre des soldats & Officiers ; de leurs qualitez ; & pareillement l'estat auquel il treuve la place, afin qu'après il ne soit obligé de répondre que de ce qu'il y treuve, & qu'il puisse demander ce qui luy manque ; autrement si mal arrivoit, il n'y auroit point d'excuse & en seroit coupable, & sa teste seule en seroit responsable.

*Et de l'é-  
tat de la  
place.*

CHA.

## CHAPITRE IV.

*Des Ordres que le Gouverneur doit donner dans la place touchant la Police.*

**B**ien que le Gouverneur doive avoir soin de la Police civile, qui est celle qui regarde les habitans ; si est-ce toutefois qu'elle n'est considérée, sinon entant qu'elle concerne la conservation de la place, & des soldats. Elle doit estre plus particulièrement soignée aux places qu'on a conquises, qu'en celles qui sont naturellement sujettes au Roy ; parce qu'à celles là il faut vivre comme avec des personnes qu'il faut toujours croire ennemis, & qu'il n'y a que la force qui les tienne en devoir ; & aux autres comme avec des personnes nées pour la deffence de leur Patrie, & de leur ville, & pour le service de leur Roy naturel & legitime. C'est pourquoy à ceux-cy on ne donne point autre ordre nouveau ny autres coustumes, que celles qu'ils ont de longue main ; s'il y a quelques abus ou desordres pour les logemens ou pour les vivres, ou pour autre chose où le Bourgeois & le soldat s'interessent l'un l'autre, il les reglera ; Establissant premierement de bons Reglemens sur tous les abus qu'il connoistra, desquels immediatement il luy en fera fait rapport par les uns & par les autres ; car il est fort ordinaire qu'il y a toujours quelque chose à démêler entre le

*La Police civile.*

*Abus doivent estre reformez.*

sol-

soldat & le Bourgeois ; C'est pourquoy il  
 escouterà l'un & l'autre, afin de pouvoir  
 establir tels ordres que l'un & l'autre soient  
 contens, sur lesquels ordres je ne m'esten-  
 dray pas ; car ils dépendent particuliere-  
 ment du jugement de celuy qui comman-  
 de, s'accommodant aux personnes qu'il  
 a affaire ; aux Coustumes des lieux ; aux  
 Privileges qui leur sont accordez de lon-  
 gue-main, & aux Statuts & Ordonnances  
 qui sont formez là dessus par les Rois, Gou-  
 verneurs des Provinces, & autres Predecef-  
 seurs. Il fera le mesme pour la taxation des  
 vivres selon le temps, l'occasion, & la saison,  
 & ce que le Bourgeois doit fournir aux sol-  
 dats pour le logement, & les utensiles ; com-  
 me il se doit comporter envers le soldat, &  
 le soldat envers le Bourgeois, dequoy on ne  
 peut parler precisement, parce que cela  
 change selon les lieux, & les occasions. Et  
 pour ce qui est de l'ordinaire, on le trouve  
 par tout en escrit dans les Statuts & Regle-  
 mens de Police ; mesme on consulte cela en-  
 semble, faisant assembler les plus notables  
 des Bourgeois, & les principaux Chefs de la  
 garnison, afin d'escouter les griefs & les rai-  
 sons des uns & des autres, & là dessus ordon-  
 ner selon qu'il sera trouvé à propos.

*Doit con-  
 siderer les  
 vieux or-  
 dres.*

*Regle-  
 ment sur  
 le loge-  
 ment &  
 utensiles  
 des sol-  
 dats.*

*Faire ob-  
 server les  
 Regle-  
 mens.*

Les Reglemens estans establis, il faut les  
 faire observer exactement, autant aux Bour-  
 geois qu'au soldat, parce que si le Bourgeois  
 manque, il donne sujet au soldat de faire  
 quelque insolence, d'où vient le desordre :  
 car le soldat est prompt, & ne veut souf-  
 frir

frir qu'un habitant luy manque à ce qu'il doit, & parce qu'il a la force en main, & qu'il est insolent de son naturel, il est facilement porté à faire quelque esclandre: le soldat aussi doit estre chastié severement lors qu'il fait quelque meschanceté; Car jamais il ne faut permettre au soldat qu'il fasse la moindre injure à un habitant, ou à quelque autre, qu'il n'en soit chastié exemplairement; d'autant que s'ils se voyent tant soit peu protegez, ou tolerez dans leur vice, ils prennent une telle licence, qu'ils se rendent du tout insupportables, & lors qu'ils l'ont pris en coustume, il est impossible de le defraciner; c'est pourquoy le Gouverneur aura particulièrement l'œil sur les fautes des soldats, les chastiant tout à l'instant; & si le deffaut ne vient ouvertement du costé de l'habitant, il en doit tousiours donner la faute au soldat; premierement parce qu'aux choses ambiguës où il n'y a point de preuve, il est plus à presumer que le soldat a insolenté le Bourgeois, que non pas le Bourgeois le soldat; outre que s'ils connoissent qu'on porte tant soit peu leur cause, ils feront après mille outrages, & s'imagineront que tout leur est permis; neantmoins il ne faut pas tellement estre contre les soldats, qu'on ne prenne aussi leur party, lors que leur cause est juste, car autrement on se rendroit odieux, & ne pourroient jamais aimer un Gouverneur qui ne feroit observer les loix egaleement aux uns & aux autres; outre que le Bourgeois qui hait toujours

*Faut tenir en crainte le soldat & le chastier.*

*Aux choses sans preuve, faut plus tost accuser le soldat que le Bourgeois*

*Faut proteger aussi le soldat.*

jours le soldat, à la fin le traitteroit si mal, qu'il en arriveroit des grands defordres; c'est pourquoy il observera la Justice, mais pourtant toutefois un peu plus exactement contre le soldat en presence de tous; & s'il reconnoist qu'il y a de la faute du Bourgeois, il doit en particulier luy faire une bonne reprimende, & le menacer de severe chastiment s'il y retourne. Qui voudra sçavoir les loix Militaires & les chastimens, lise le Livre de mon feu frere qui en a escrit sur ce fuiet.

*Chastiment Militaire escrit par feu de Ville.*

Nous pourrions icy parler des ordres qu'on doit donner aux habitans d'une place conquise, ou que nous soupçonons de peu de fidelité; mais parce qu'il nous en faudra parler au Traité des surprises, trahisons & revoltes, nous n'en dirons rien en ce Chapitre.

## CHAPITRE V.

*A quels exercices doit instruire le Gouverneur, les soldats de sa garnison.*

*Les exercices qui sont pour la campagne ne servent pour les places.*

Qui voudroit comprendre tous les exercices Militaires dans ce Traité, il faudroit que de cela seul il en fist un grand volume; mais parce que la pluspart de ceux auxquels on instruit les soldats pour la campagne, ne fervent de rien dedans les places, nous dirons en peu de mots ceux qu'ils doivent sçavoir.

*Exercice general.*

Le premier & universel c'est d'obeir exactement



Ettement & promptement aux Chefs, & mettre en execution les ordres qui leur sont une fois donnez avec tout honneur & respect.

L'exercice du foldat confifte au manie-  
ment des armes, & aux mouvemens du corps; *En quoy  
confifte  
l'exercice  
des foldats*  
les armes font l'espée, le mousquet & la pique. Je laisse l'halebarde, pertuisane, & telles autres, parce qu'elles font particulieres & affectées seulement à quelques personnes.

Pour ce qui est du maniemment de l'espée, on ne l'enseigne point, parce qu'il semble que chacun en sçait assez pour sçavoir se deffendre & offencer l'ennemy; car aux combats qui se font en troupe d'un corps contre un autre, l'escrime n'y sert de rien, celuy qui frappe le mieux & le plus fort à tort & à travers est le plus habile au maniemment de l'espée. Il y a seulement le piquier qui doit avoir quelque adresse pour se sçavoir servir de son baston, comme aussi en mesme temps de l'espée; c'est pourquoy à ceux-cy il leur en faudra apprendre le maniemment, & les y faire exercer. *Manie-  
ment de  
l'espée.*

Le mousquetaire doit sçavoir porter, charger, & tirer le mousquet. Les Sergens des Compagnies doivent instruire les foldats nouveaux en particulier, afin que faisant l'exercice en corps, ils le sçachent parfaitement, & ne mettent pas le desordre parmy les autres. *Manie-  
ment du  
mous-  
quet.*

Le piquier doit sçavoir porter sa pique, & la manier; l'un & l'autre ont differentes façons selon les exercices qu'on veut qu'ils fassent en corps, à quoy semblablement le *Manie-  
ment de  
la pique.*

le soldat doit estre exercé en particulier par les Sergens, parce que la pique estant une arme longue; embarrasseroit par trop, & feroit un grand desordre dans un bataillon si on ne sçavoit la manier avec facilité, & dextérité. Je ne diray pas combien il y a de façons, & de la porter, & de la manier; parce que cela est trop connu, & qu'un Gouverneur n'a affaire à s'amuser à des choses si basses, il suffit qu'il connoisse s'ils font mal pour les en reprendre, & non qu'il soit obligé à leur enseigner à un chacun.

*Mouvement des corps.*

Les mouvemens du corps sont pour donner diverses formes à nostre bataillon, ou bien pour faire combattre les soldats, selon qu'il attaque ou qu'il se deffend; ou bien pour changer l'ordre de la marche, selon la qualité des pais, & pour toutes les autres raisons par lesquelles on est contraint de changer la figure que les soldats ont en leur ordonnance.

*Dresser les bataillons n'est pas nécessaire dans les places.*

Les exercices de former les bataillons sont fort peu, & presque point nécessaires dans une place, où vous ne combattez qu'à couvert, & toujours dans un mesme lieu, & d'une mesme façon: & on ne peut donner autre difference de combat, qu'aux forties, & à la deffence des bresches & retranchemens, dequoy nous parlerons en leur lieu.

*L'Auteur es-criera un jour un Traité tout nouveau des bataillons.*

Je laisseray donc à parler des exercices & comme il faut dresser toute sorte de bataillons, renvoyant pour cela le Lecteur à ceux qui en ont escrit, & à un Traité que j'en ay fait que je mettray au jour à mon premier loisir.

loisir. Et bien qu'il ne soit pas nécessaire que les soldats d'une place soient instruits à tous ces exercices: toutefois parce que souvent on met là dedans des jeunes gens, & de condition, pour apprendre leur métier; il est fort à propos de les exercer, outre qu'en apprenant une si noble science, ils évitent l'oyfiveté & s'accoustument au travail.

## CHAPITRE VI.

*De la prevoyance que doit user le Gouverneur pour connoistre ses soldats & les Chefs.*

**L**A Charge d'un Gouverneur est si chatouilleuse & de si grande importance qu'il ne scauroit jamais la faire avec trop d'exactitude, & puisque tout son but est de conserver & deffendre sa place, il faut qu'il prevoye tout ce qui pourroit contribuer à la luy faire perdre.

Il n'enrollera jamais soldat qui vueille servir dans sa garnison, que premierement il ne l'ait interrogé de quelle nation il est, de quelle Province, de quel lieu, & luy en faire dire les Particularitez; comme aussi des lieux d'où il vient, s'il a servy autre part, quelles personnes il connoist, pourquoy il vient servir dans cette garnison, s'il pretend y estre long-temps, & par divers discours il connoistra si c'est une personne

*Charge d'un Gouverneur importante.*

*Comme il doit enroller les soldats.*

B

qui

BIBLIOTECA

DEL

qui vienne pour épier ou pour servir. Et lors qu'il sera parmy ses camarades, il fera en sorte qu'on l'interroge, & qu'on voye ses deportemens, s'il fait quelque chose qui le puisse faire soupçonner.

*Comme il faut connoistre les soldats nouveaux*

Au commencement que le Gouverneur sera entré dans la place il taschera de sçavoir quels sont tous ceux de la garnison, tant soldats qu'Officiers, ce qui luy sera fort aisé s'il tesmoigne amitié à quelques-uns de ceux qu'il jugera qui seront les plus curieux & qui aiment à conter les nouvelles, & de ceux-là l'un après l'autre, & à part l'un de l'autre, il s'informera de tous, comme ils sont affectionnez au service, comme ils font leur devoir, & comme ils se comportoient avec les Gouverneurs precedents; tout cela sert extrêmement de sçavoir connoistre les volontez & les inclinations d'un chacun.

*Comme il peut connoistre les soldats & Officiers.*

Lorsqu'on est dans une place conquise, ou qu'on commande à une garnison, de laquelle on n'est pas bien assure, il faut user d'une prevoyance bien plus grande, & tascher à descouvrir comme ils sont zelez au service du Prince; car lors qu'une revolte ou sedition est tramée, ou que l'ennemy est proche, il n'est plus temps d'y penser, & l'excuse ne vaut rien après qu'on a perdu la place de dire que la pluspart de la garnison l'a trahy; qu'ils ne se sont pas voulu deffendre, & qu'ils se sont rendus à l'ennemy. Le Gouverneur ne doit pas attendre cela pour le sçavoir, mais dès qu'il est entré dans la place il doit decouvrir les volontez d'un chacun,

cun , à quoy il faut qu'il n'épargne rien , soit par presens , ou argent , ou caresses qu'il fera à quelques-uns de ceux qu'il se défie , & par divers discours ; ou en leur faisant bonne chere , & les faisant boire il doit leur tirer les vers du nez ; mesme espier , & faire espier tous leurs mouvemens & toutes leurs actions ; ouvrir & lire les lettres qu'on leur escrit , & celles qu'ils escrivent aux autres , & les retourner cacheter , afin de leur faire rendre , & qu'ils ne s'apperçoivent pas qu'on tasche à descouvrir ce qu'ils font ; c'est pourquoy il sera bon qu'il sçache comme on peut ouvrir les lettres & les recacheter , ce que nous pourrons enseigner dans un autre Traitté ; quelquefois parmy ceux-là il pourra faire le mal-content contre le Roy & ses Ministres ; & se plaindre qu'il n'a point de satisfaction ny recompense de ses merites , & qu'il est las de servir avec si peu de reconnoissance ; mais cecy doit est refait bien sobrement & à propos. Il prendra bien garde quelles paroles lâcheront les gens , quelle contenance ils tiennent , & quels sont leurs mouvemens ; car il est comme impossible que quelqu'un n'en decouvre quelque chose , ou de parole ou de geste. Il pourra encore faire joier ce personnage par quelque personne affidée , qui offrira de l'argent côme s'il vouloit tramer quelque entreprise , & les sollicitera à quitter le service , afin de connoistre leur fidelité. Le Gouverneur pourra quelquefois faire donner quelque fausse alarme , & c'est alors qu'il con-

*Espier  
ceux de  
qui on se  
desie.*

*Comme  
on peut  
descouvrir  
les mau-  
vaises vo-  
lontés.*

noistra ceux qui viendront à la deffence, & comme ils se rangent à leur devoir; à cecy il doit travailler comme à la chose qui luy importe le plus, car l'ennemy qui est dans la place & auprès de nous, est bien plus à craindre que celuy qui est dehors; & il est plus dangereux de se deffendre & conserver contre ceux qu'on ne sçait pas estre nos ennemis, que contre ceux qui sont declarez tels. Nous avons veu perdre plusieurs places par cette faute, & les Gouverneurs estre deshonoréz le reste de leur vie, & d'autres chastiez de la teste, ou de prison perpetuelle; c'est pourquoy en cecy ils doivent employer l'habileté de leur esprit pour n'estre pas attrapez comme les autres. Enfin jamais on ne laissera plus grand nombre de soldats dans la garnison de ceux qu'on n'est pas asseuré, que de ceux qu'on l'est, il faut pour le moins en avoir les deux tiers de ceux qu'on connoist bien.

*Ennemy dans la place plus dangereux que celuy qui est dehors.*

Lors qu'on a descouvert la trame il faut y remedier, à quoy il y a plusieurs moyens que nous desduirons apres amplement, parlant des surprises.

---

## CHAPITRE VII.

*Combien de soldats il faut dans une place.*

**C**ette question ne se peut determiner si absolument comme font aucuns, qui met-

mettent universellement qu'autant de pas Geometriques que la place a de contour, il faut autant de foldats: Autres mettent deux cens foldats à chaque bastion, ce qui ne me semble rien conclure; parce que où il

*Combien de foldats aucuns veulent dans les places.*

n'y aura pas de bastions, ou que ce sera une place irreguliere, combien en mettra-t'on: outre cela il y a d'autres choses à considerer, sçavoir l'affiëtte du lieu, la commodité qu'il y a d'avoir du secours, le temps où on est, la force de l'ennemy, & les lieux où il est, & les forces qui sont dans l'Estat. Pour determiner ce point nous discourrons sur chacune de ces circonstances, en faisant la premiere distinction par le temps; sçavoir combien de foldats il faut aux places en temps de paix. & combien il en faut en temps de guerre.

*Diverses circonstances à considerer.*

Pour bien connoistre combien il faut de foldats pour la garde simple d'une place, lors qu'on est en temps de paix; Il faut considerer combien de Corps de garde doivent estre faits, & combien de sentinelles il faut poser; le nombre des Corps de garde est à chaque porte un; à la place d'armes, c'est la place qui est au milieu de la ville, ou devant l'Hostel de ville, en faut un autre, & on en met aussi un devant le logis du Gouverneur, c'est le moins qu'on en peut mettre.

*Comme on peut sçavoir le nombre des foldats qu'il faut dans une place*

Pour sçavoir les foldats qu'il faut à chaque Corps de garde, il faut sçavoir combien on en doit sortir de sentinelles, rondes & Officiers, & le nombre des sentinelles se determine par le contour & figure de la pla-

*Combien il faut de Corps de garde.*

*Combien il faut de sentinelles*

ce ; car il ne faut pas qu'il y ait plus d'intervale d'une sentinelle à autre qu'on ne puisse voir, ou pour le moins ouïr ce qui passe entre-deux. Il fera bon qu'elles soient de cent en cent pas, ou de six-vingts en six-vingts pas ( j'entens Geometriques. ) Et s'il y a des bastions on en mettra pour le moins une à chaque pointe de bastion, & une à chaque courtine. Mais lors que les bastions sont grands, il en faudroit trois à chacun, sçavoir une à la pointe, & une à l'extremité de chaque face, & une à la courtine, tellement que de là vous pouvez faire le compte des sentinelles qu'il faut à un Corps de garde, & par consequent à toute vostre place ; comme par exemple, il faut quatre Corps de garde à ma place, & de chaque Corps de garde il me faut prendre cinq sentinelles, parce qu'il faut changer six fois les sentinelles, seront trente soldats qu'il faudra ; par après il faut pour le moins quatre rondes de chaque Corps de garde, il y a les Sergens, Caporaux, Lanpassades & autres exempts de faction, tellement qu'il faudra soixante hommes à chaque Corps de garde pour le moins, & par consequent deux cens quarante hommes pour entrer en garde tous les jours, qu'il faut tripler, afin qu'ils aient deux jours de francs, font sept cens vingt hommes qu'il faudroit pour garder simplement une place où il faudroit quatre Corps de garde. En temps de paix, & aux places où il y auroit peu de soupçon on en diminueroit le nombre,

*Declara-  
tion sur  
un exem-  
ple.*

*Combien  
il faut de  
soldats à  
chaque  
Corps de  
garde.*



bre, parce qu'on ne met qu'une sentinelle à la pointe du bastion, & cet autre à la courtine. Il faut aussi en temps de guerre l'augmenter, non seulement pour faire les factions, mais aussi pour pouvoir résister en cas d'attaque; alors on fait plus de Corps de garde; car non seulement on en met aux portes, mais aussi à tous les bastions, renforçant les soldats en chacun lieu. Je donneray le nombre qu'il faudroit; par exemple, pour défendre la ville d'Amiens, il y faudroit cinq mille soldats; pour défendre la Citadelle, deux mille soldats. Pour défendre Corbie, faudroit trois mille soldats; de là on peut inferer combien il en faudroit aux autres places, cela revient à peu près à quatre ou cinq cens soldats pour chaque bastion, ou s'il n'y a pas de bastions, on fera son compte sur le contour de la place, & sur le nombre des bastions qu'il y faudroit si on le fortifioit.

Le nombre s'augmente & se diminue selon l'affiette; car une place qui seroit partie dans la mer, ou partie seroit bastie sur un precipice, on bien sur un lac, ou sur un marais qu'il fust impossible de passer, ou qui seroit bordée d'un costé d'une grande riviere; de façon que la situation & l'avantage de ces lieux la rendissent assurée de toute attaque; il ne faudroit mettre en tous ces lieux que des sentinelles simplement, & quelque Corps de garde, garny d'autant de soldats qu'il faudroit pour faire les factions; mais neantmoins on doit estre adverty qu'il ne faut jamais laisser aucun lieu sans sen-

*On en peut diminuer le nombre.*

*On doit aussi l'augmenter.*

*Combien de soldats il faudroit pour défendre Amiens ou Corbie.*

*En quel lieu on peut diminuer le nombre des soldats.*

*Aucun  
lien ne  
doit estre  
sans sen-  
sinelles.*

tinelles, fust-il le plus aspre & le plus haut rocher qui se pourroit voir; car l'esprit des hommes treuve moyen de grimper par tout, lors que personne nel'empesche; les exemples de ceux qui ont esté pris par ces lieux, nous en font foy; c'est pourquoy il faut pour le moins les garnir contre la surprise.

*Aux pla-  
ces irregu-  
lieres qui  
ont des  
grands  
dehors.*

Dans une place où l'affiette feroit telle qu'elle contraindroit à faire des grands dehors, & qu'il faudroit garder plusieurs Corps avancez, il faudroit plus de monde, & ce particulièrement aux places irregulieres; Et à celles-cy il faut regarder les Corps de garde qu'il y faut placer, & conter pour chaque Corps de garde cent soldats, plus ou moins selon la grandeur du corps, lequel nombre il faut toujours tripler.

*Aux pla-  
ces regulie-  
res qui ont  
des dehors.*

Aux places regulieres, les dehors n'augmentent pas de beaucoup le nombre des soldats qu'il faut pour garder la place; parce que tandis qu'on deffend ce qui est plus avancé, le dedans reste assure; comme à une place qu'il y auroit six bastions, & qu'il y eust autant de tenailles, & dans les tenailles des demy-lunes; il est bien assure qu'on ne peut pas prendre les bastions qu'on n'ait pris les tenailles; car autrement ils se mettroient entre deux deffences, & seroient veus par revers ou par derriere, ce qui ne se doit jamais faire à cause qu'on en recevroit trop de dommage; il ne se peut non plus qu'on prenne la demy-lune qui est dans la tenaille qu'on n'ait pris la tenaille; tellement que le meisme nombre qui deffend ce qui est avan-

*Deffen-  
dant ce  
qui est*

advan-

avancé, deffend auffi ce qui est plus arriere en se retirant lors qu'on est forcé; il est vray qu'il en faut quelque peu davantage pour mettre des sentinelles dans les bastions; car quelques dehors qu'il y ait, & pour si bien qu'ils soient gardez, il ne faut jamais laisser le corps de la place sans sentinelles, & par consequent sans Corps de garde.

*avancé  
ce qui est  
plus arriere  
est plus  
assuré.*

Dans les places qui peuvent estre continuellement secouruës comme les maritimes qui ne sont pas bouclées par mer, ou celles qui sont attaquées de telle façon que l'armée de l'ennemy est d'un costé, la nostre de l'autre, il ne faut que ceux qui sont necessaires pour la deffence ordinaire de la place.

*En quelles  
places faut  
pen de sol-  
dats.*

## CHAPITRE VIII.

### *Des Armes qu'il faut dans une place.*

LES principales & plus fortes armes qu'il faut dans une place sont les Canons, & tout ce qui est de cette espece monté sur affufts à roüe, dans quoy sont compris les demy-Canons, quarts de Canons, coulevrines, fauconneaux, pierriers, & tous les autres de ce gère. Après sont les mousquets, puis les piques, en suite les allebardes, pertuisanes, &c. Je ne nomme pas les espées, car elles sont inseparables des soldats; ces armes sont offensives; les deffensives, sont les cuirasses, pots ou mourions, ou selades, & les rondaches; il est question de sçavoir

*Les Ca-  
nons sont  
les plus  
fortes ar-  
mes.*

*Armes  
deffensives.*

combien il en faut de chaque sorte , afin de pouvoir bien deffendre sa place.

Qui voudroit garnir une place d'autant de Canons qu'il se pourroit ; il en faudroit à chaque flanc quatre , aux places qui ont flanc bas & flanc haut ; sçavoir deux au flanc bas , & deux au flanc haut ; & lors qu'ils sont fort grands il en faudroit six , & six pour chaque bastion pour les mettre aux lieux plus commodes : par ainsi une place de six bastions ayant douze flancs , en faudroit septante deux aux flancs , & trente-six pour les bastions , qui feront cent & huit.

J'en ay encore plus veu que cela dans le Chasteau de Milan qui n'a que six bastions : neant moins il y a cent soixante Canons dans les galeries , outre ceux qui sont aux flancs , & aux faces des bastions , qui tous ensemble font bien deux cens cinquante pieces. J'estime qu'un si grand nombre est superflu ; car aussi bien on ne sçauroit se servir de toutes ces pieces , si ce n'est qu'on les tient comme dans un Arcenal ou magazin , pour en fournir à toute la Province : ou en cas de besoin à une armée ; ou si c'est une place maritime pour en fournir aux vaisseaux qu'on arme. Je laisseray de parler de toutes ces provisions extraordinaires , & diray seulement combien , & de quelle sorte il en faut , pour bien se deffendre dans une place.

Je prendray pour exemple une place qui auroit environ autant de contour que Compiègne ; sçavoir qui auroit huit ou neuf bastions ,

*A garnir tous les lieux d'une place , combien il faudroit de Canons.*

*Au Chasteau de Milan , il y a quantité de Canons.*

*Un si grand nombre est superflu.*

*Exemple d'une place.*

stions, je voudrois y avoir huit ou dix grosses pieces de trente ou trente-six livres de bale, desquelles je ne me servirois que pour rompre quelque puissant travail de l'énemy proche, & qui m'incommoderoit, ou pour faire contre batterie: De ces pieces il ne faut s'en servir qu'au besoin, d'autant qu'elles consomment quantité de munitions; si leur affust se rompt, il est difficile à refaire & remonter, & de grand despence, & ne doivent estre employées que contre des forts travaux; parce que les autres font autant d'effet contre ce qui est foible, sont plus maniables, moins sujettes à rompre, & consomment beaucoup moins de munitions.

*comme  
Compiègne, combien il y faudroit de canons.  
Comme il faut se servir des grosses pieces.*

Des coulevrines je n'en voudrois que quelques trois ou quatre qui me serviroient pour tirer seulement lors qu'on verroit paroistre fort loin quelque esquadron de Cavalerie, pour les faire retirer on les salueroit de quelque coup: ces pieces sont quasi inutiles aux places de terre; parce qu'elles ne servent que pour tirer fort loin, dont les tireurs sont fort incertains, & ne rencontrent que par hazard.

*Combien de coulevrines.*

Aux places maritimes j'en voudrois dix ou douze, ou davantage, selon les lieux que j'aurois pour les mettre, je les logerois sur les cavaliers & lieux eminens, pour tirer contre les vaisseaux; car il est asseuré qu'on ne peut pas prendre les places maritimes qu'on ne les assiege par armée de terre & de mer: c'est pourquoy ces pieces vont chercher fort loin les vaisseaux, & les contraignēt

*Aux places maritimes, combien il faudroit de coulevrines.*

*A quoy  
elles ser-  
vent.*

de se tenir plus esloignez, & par ainsi il en faut plus grand nombre, ou qu'ils se tiennent plus escartez l'un de l'autre, & ainsi donnent plus facilement lieu au secours de passer entre deux; les coups de ces pieces bien que tirez de loin percent les vaisseaux, les rompent & coulent à fonds, ce qu'on ne sçauroit faire contre les travaux de terre en tirant à une si longue distance.

*Combien  
il faut des  
autres pie-  
ces.*

*Où il faut  
les mettre.*

*Pour-  
quoy il  
n'en faut  
pas égale-  
ment à  
tous les  
flancs.*

*Faut-il*

Je voudrois donc dans ma place des pieces de vingt ou vingt-quatre livres de bale, pour le moins trente, & mieux quarante, parce que d'ordinaire l'ennemy fait trois attaques; c'est pourquoy il faut garnir pour le moins trois flancs, à n'en mettre que quatre à chacun, font douze, & les autres pour mettre aux faces des bastions ou courtines, pour deffendre les dehors, & tirer contre les travaux de l'ennemy, & quelqu'une aux autres flancs, & aux cavaliers s'il y en a: On me pourroit dire pourquoy je ne garny pas également tous les flancs; je répons, parce qu'il est tres-assuré que l'ennemy ne peut pas attaquer par tout, & qu'on peut facilement amener les Canons d'un flanc à autre, dans moins de temps que l'ennemy ne peut faire ses tranchées; car dans une nuit on peut faire ce changement: neantmoins qui en auroit par tous les flancs seroit hors de cette peine; mais cela n'est pas necessaire. En temps de paix je voudrois distribuer mes pieces par tout les flancs, & en mettre moins à chacun, afin de les pouvoir tirer à une surprise.

J'estime que les fauconneaux sont tres-  
neces-

necessaires, quand on en auroit trente ou quarante dans une place, cela ne seroit que bien, il en faudroit de six, de huit, & de dix livres de bale, cela est bon pour tirer contre la cavalerie & l'infanterie, à toutes fortes d'attaques, ou lors qu'ils paroissent en quelque lieu esloigné hors des tranchées: ceux-cy on peut les tirer bien souvent, lors qu'on voit deux ou trois personnes ensemble ou quelqu'un de marque, ce qu'on connoist par les habits, ou par la fuite, car un de ces coups qui rencontrera, pourra apporter le salut à la place par la mort de quelque Chef principal, ou de quelque personne de conduite, comme nous avons veu arriver à plusieurs personnes de haute condition, & fraischemēt à un General d'armée; ces pieces ont cette commodité qu'elles sont fort maniables & consomment fort peu de munitions.

*neaux  
tres-uti-  
les.*

*Person-  
nes de con-  
dition  
tuées avec  
faucou-  
neaux.*

Les pieces courtes de mesme calibre sont aussi parfaitement bonnes pour la deffence des dehors, parce que les distances estant courtes, ces pieces arriveront facilement aux pointes estant mises aux flancs; pour moy j'en voudrois avoir de quinze & vingt livres de balles fort courtes, seulement qu'elles peussent porter cent ou six vingt pas, qui est la plus longue mesure des lignes de deffence, des tenailles, demy-lunes, & autres hors.

*Pieces  
courtes  
bonnes.*

De routes les armes propres à deffendre les dehors, je n'en trouve point de meilleure que les pierriers qui se chargent à boëte, soit de fer comme ceux des vaisseaux, soit de

*Pierriers  
excellens  
pour def-*

*de*

*Fendre les  
dehors.*

de fonte ; parce que cela se peut porter par tout , se charge de ferraille qui fait un grandissime esquarre dans une attaque , parce qu'on le tire de prés, blesse beaucoup de monde , & se recharge à l'instant en y mettant une boëte toute preste ; & ne s'échauffe pas , car la charge est dans la boëte ; on peut le retirer quand on veut ; de ceux-cy j'en voudrois avoir quinze ou vingt, & pour chacun je voudrois une douzaine de boëtes, afin de les pouvoir tirer souvent durant une attaque ; & cecy est bon particulièrement aux dehors , & contr'escarpes , mesme pour defendre une bresche, & tirer sur l'ennemy lors qu'il donne l'assaut.

*A quoy  
bons.*

*Arque-  
buses ou  
mous-  
quets à  
croc.*

Les arquebuses ou mousquets à croc, sont fort necessaires dans les places ; parce qu'à une attaque on y envoie les premiers armez à l'espreuve du mousquet, ou couverts de rondaches, ce qui ne resiste pas à ces mousquets à croc, de quatre onces de bales ; & lors que ceux-cy sont mouchez, les autres ne vont pas si gayement à l'assaut ; c'est pourquoy il seroit bon qu'il y eust trois cens de ces flûtes pour faire dancier l'ennemy lors qu'il seroit quelque attaque.

*Mous-  
quets  
dans les  
magazins.*

Outre les mousquets que les soldats ont pour porter ordinairement, il faut que les magazins en soient garnis de bon nombre d'autres. Et si par exemple dans une place vous avez trois mille mousquetaires pour la deffence de vostre place, je voudrois avoir six mille mousquets dans les magazins ; car ces provisions ne nuisent jamais, & s'il y en a trop,



a trop, au besoin on en peut fournir à quelque autre place qui seroit attaquée. J'advertiray qu'il faut que les mousquets des garnisons soient plus forts & plus pesans que ceux qu'on porte à la campagne, pour deux ou trois raisons, parce qu'il ne faut pas que les soldats les portent fort loin, ny long temps; qu'il ne leur faut pas de fourchette pour les tirer, car ils les tirent appuyez sur les parapets; & parce que ceux qui attaquent sont, ou au moins le doivent estre tres-bien armez. A proportion des mousquets, il faut les appartenances qui sont les bandoulieres & charges. On doit avoir des mousquets au double des piques pour le moins, parce que dans les places ils ne servent à autre usage que pour deffendre les bresches.

*Mousquets des garnisons plus forts que les autres.*

*Appartenances des mousquets à proportion.*

Le mesme que nous disons des mousquets, doit estre entendu des piques, lesquelles doivent estre plus renforcées que celles de la campagne; pour les mesmes raisons, on en doit avoir aussi provision comme nous avons dit des mousquets; mais il en faut moins de la moitié, car la pique dans les places n'est pas de si frequent usage comme le mousquet; car elle ne sert que lors qu'on vient aux mains: j'advertiray qu'on en doit avoir quelques-unes extraordinairement longues & fortes, avec un crochet au dessous du fer, pour accrocher & jeter par terre ceux qui viennent armez de toutes pieces, pour attaquer ou pour reconnoître.

*Piques des places doivent estre plus fortes*

*Piques avec crochet.*

Les

*Autres  
armes.*

*Ronda-  
ches.*

Les allebardes, pertuisanes, armodasts, rondaches, coutelas, & telle autre sorte d'armes font aussi tres-bonnes & necessaires; & particulièrement les rondaches, pour se couvrir, & repousser l'ennemy à une attaque, & d'iceux en faire comme un nouveau parapet, il faut qu'ils soient à l'espreuve du mousquet, autrement ils ne serviroient de rien.

*Armes à  
l'espreuve  
du mous-  
quet.*

Outre les armes que chacun a pour s'armer au besoin, il en faut de publiques à l'espreuve du mousquet; ( car d'autres je ne treuve pas qu'elles servent de rien dans les places, ) qui seront dans les magazins, pour les bailler aux plus hardis soldats qui s'offriront à deffendre un dehors, ou une bresche; ou à d'autres personnes de service, lesquelles le Gouverneur doit conserver avec grand soin; car l'exemple de quelques-uns de cette sorte, en fera hardis un grand nombre, & lors qu'on a des personnes qui deffendent la teste, on en treuve assez qui les secondent; c'est pourquoy ceux-cy ne faut les exposer qu'au besoin, & alors on les doit faire armer, mesme les y contraindre s'ils ne le vouloient pas, puisque leur salut & leur conservation est le salut & la conservation de tous les autres. Il seroit donc bon d'avoir dans les magazins deux cens paires d'armes ou plus à l'espreuve du mousquet par le devant; sçavoir le plastron, les tassettes & le pot, & autant de rondaches pour le moins, aussi à l'espreuve; s'il y en avoit davantage il n'en seroit que mieux; car des armes & des munitions,

jamais

*Nombre  
de ces ar-  
mes.*

jamais il ne faut se plaindre pour en avoir trop : On voit bien souvent des places qui se rendent pour faute de quelque chose ; mais vous en voyez fort peu qui après un siege ayent beaucoup de reste de tout ce qu'ils avoient préparé.

*On ne  
sçait  
avoir trop  
d'armes*

Quatre ou cinq cens mousquets à roüet ou à fusil seroient excellement bons pour faire les forties lors qu'il pleut, & qu'il fait mauvais temps ; car ce seroit un notable avantage de pouvoir se servir des armes qui seroient inutiles à l'ennemy.

*Mous-  
quets à  
roüet ou  
à fusil  
fort bons.*

Je voudrois aussi que des six mille mousquets qu'on auroit de reserve, il y en eust mille fort courts, de deux pieds, ou deux pieds & demy, & de calibre de plus d'un pouce ; je voudrois me servir de ceux cy pour deffendre la bresche ; les chargeant de quantité de bales de pistolet ou d'arquebuse ; les Italiens les appellent *Pestoni*, lesquels ils font porter autant que les autres.

*Mous-  
quets  
courts.*

## CHAPITRE IX.

*En quelle façon le Gouverneur doit soigner à la conservation des armes.*

**L'**On prepare de longue-main toutes ces armes pour les avoir prestes au besoin ; c'est pourquoy le Gouverneur doit faire en sorte de les avoir tousiours en bon estat, tant pour s'en servir en toute occasion, comme aussi afin qu'elles ne se déperissent & gastent

*Le Gou-  
verneur  
doit con-  
server les  
armes.*

par

par la negligence.

*Conserver  
les affusts*

Il est assuré que les Canons de fonte ne se pourrissent ny ne se rouillent ; mais c'est pourquoy il ne faut pas avoir grand soin pour les conserver : cela est vray, mais il est aussi certain que les Canons ne tirent pas sans affusts ; c'est pourquoy la conservation de l'un est aussi necessaire que de l'autre : Pour les conserver il ne faut tenir que quelques pieces montées, & les autres les tenir démontées dans les magazins ; parce qu'ainsi il faut moins de lieu pour les ranger : celles qui seront montées & qu'on tiendra prestes pour la deffence de la place, on les tiendra dans les voûtes des flancs s'il y en a ; que s'il n'y a pas de ces voûtes, on fera des couvertures pour les affusts, lesquelles sont faites de planches de sapin bien poissées par dehors ; le dessus est en dos d'asne & peut se démonter quand on veut, parce que toutes les pieces tiennent avec des chrochets seulement : on peut faire que toute cette couverture porte sur l'essieu du Canon, afin de pouvoir tirer la piece avec la couverture mesme, ou bien en terre ; mais il est mieux qu'elle soit portée sur l'essieu ; il faut prendre garde que les rouës n'enfoncent par en terre ; il faut qu'elles soient sur quelque piece de bois ( pour les plate-formes je ne voudrois pas les mettre en leurs lieux qu'en cas de besoin) afin que l'humidité ne les pourrisse. En Italie on ne voit presque point de piece sur les murailles qui ne soit couverte d'un semblable manteau.

*Couver-  
tures  
pour les  
affusts.*

*Pour con-  
server les  
rouës.*

Quand

Quand je parle du Canon, j'entens aussi de toutes les autres pieces qui ont leur affust monté sur rouës.

Les mousquets de reserve seront tenus dans les magazins qui soient bien secs ; s'il y a des fenestres qu'elles soient bien vitrées, & au devant en temps d'Hyver qu'il y ait des chassis de toile ; on les peut aussi tenir dans des quaißes bien empaqueter avec de la paille, les visiter tous les six mois ; & ceux qui se treuveront roüillez les faire nettoyer. Dans les lieux bien policez il y a certaines personnes à qui on donne entretien pour travailler continuellement au nettoiyement des armes.

*Mousquets comment doivent estre gardez.*

*Comment nettoyez.*

Les bandoulieres seront attachées aux planchers, qu'on secouëra de temps en temps pour en faire tomber la poussiere.

*Bandoulieres.*

Les autres armes seront tenuës & derouïllées avec le mesme soin, tant celles qui sont pour offencer, comme pour se deffendre.

*Les autres armes.*

Les piques seront estenduës tout de long, & liées ensemble par fagots, afin qu'elles ne prennent un mauvais ply ; on ne les laissera pas par terre, parce que l'humidité les gasteroit, mais sur des ratteliers ; les fers seront derouïlliez, & nettoyez comme des autres armes.

*Piques comment conseruees.*

## CHAPITRE X.

*Des munitions de guerre qu'il faut dans une place.*

*Quelles sont les munitions de guerre.*

**L**Es munitions de guerre sont particulièrement la poudre, les bales, la mesche, & les feux d'artifice, & tous les ingrediens de quoy on compose ces choses.

*Grosse grenée, & menuë grenée.*

La poudre est la principale des munitions de guerre, de laquelle il y a la grosse grenée, ou celle qui sert pour le Canon, & la menuë grenée qui sert pour la mousqueterie.

Nous demeurerons toujours sur la mesme supposition d'une place d'environ de neuf bastions, comme nous avons cy-devant dit.

*La quantité de poudre à Canon qu'il faut dans une place.*

Je mets qu'on ait cinquante pieces en tout, & que de chaque piece on en tire dix coups par jour, cela fera cinq cens coups par jour: je suppose qu'il faille dix livres de poudre à chaque coup l'un portant l'autre des petites & grandes pieces, cela feroit cinq milliers de poudre par jour, qui sont cinquante quintaux, pour en avoir pour trois mois, c'est à dire cent jours, il en faudroit cinq mille quintaux: Mais parce qu'on n'a jamais veu durant trois mois tirer tous les jours d'une place cinq cens coups de Canon, il faut conter que la moitié seroit necessaire, & l'autre moitié pour la reserve, ou pour s'en servir si le siege duroit davantage.

*Poudre à mous-*

Pour la mousqueterie, j'estime qu'on en auroit

auroit fuffifamment avec cent milliers, qui font mille quintaux; car par ainfi on en pourroit avoir cinquante milliers pour la neceffité, & autres cinquante de furplus pour la referve; le conte s'en peut faire ainfi quand il n'y auroit que mille foldats de garde mofquetaires, chacun confommerá demy livre de poudre par jour, qui font cinq cens, & en cent jours font cinquãte milliers.

*quet combien il en faudroit.*

Dans cecy j'entens comprendre la poudre qui feroit neceffaire pour faire les feux d'artifices, les mines, & pour charger les grenades, bombes & mortiers.

Il faudroit avoir provifion de falpeftre, du foudre, du charbon, de la poix, de la cire, des graiffes, des huiles, & toutes les drogues qui font neceffaires pour faire les feux d'artifices, lesquelles nous ne déduirons point icy, parce qu'elles demandent un Traitté particulier, que je feray un jour, s'il plaift à Dieu, pour m'acquitter de la promeffe que j'ay faite dans mon Livre des Fortifications.

*Drogues neceffaires.*

Il faut des bales de Canon à proportion, comme fi on pofe qu'on tire cinq cens coups par jour, il faudroit autant de bales, & pour tirer durant trois mois ou cent jours, il en faudroit cinquante mil: on doit entendre en cecy de toute forte de calibres; mais il en faudroit beaucoup plus pour les petites pieces que pour les grandes; comme par exemple pour les fauconneaux, il en faudroit dix fois autant que pour les Canons, & ainfi des autres à proportion.

*Combien de bales à Canon il faudroit.*

De bales de mofquets, il en faudroit cinq

*Combien*

cinq

*de bales  
de monf-  
quets il  
faudroit.*

cinq cens quintaux, dont le quart feroit formé en bales, & le reste en faumons de plomb, pour en faire au befoin.

*Combien  
de mefche  
il faut.*

Pour de la mefche, je fais estat que cinquante mille livres fuffiroient pour tout le temps que nous avons dit.

*Bombes  
neceffaires  
dans la  
place.*

Outre tout cela il faudroit quelques bombes, pour les jetter dans la galerie, ou dans quelque logement qui feroit fait contre la muraille, ou dans la brefche; car de les tirer loin, cela ne ferviroit de rien, d'autant qu'il feroit comme un miracle qu'elles rencontraffent quelqu'un: il en faudroit cinq cens de celles-là.

*Combien  
de grena-  
des à main  
il faudroit.*

Des grenades à main, j'en voudrois avoir trois ou quatre mille, faites de bronze, ou de fer fondu, toutes les autres fortes ne valent rien, comme celles qui font faites de terre; & d'autres qui font faites de verre, qui font encore moins d'effet; afin qu'elles prennent juftement lors qu'elles tombent, on les met dans un pot de terre auffi grand que la grenade y puiffe entrer, à ce qu'il y a de vuide tout autour; entre le pot & la grenade on y met de bonne poudre, & la grenade eftant bien amorcée & mise dedans, on couvre le pot avec une toile, puis on met des bouts de mefche autour du pot, lesquels on allume lors qu'on la veut jetter contre l'ennemy: tombant à terre le pot fe casse, les mefches allument la poudre, & la poudre la grenade.

*Pour jet-  
ter les  
grenades.*

*Feux  
d'artifi-*

Dans les munitions de guerre, font compris toute forte de feux d'artifices, comme lan-



lances à feu, pots à feu, cercles, tourteaux, barils foudroyants, solives roulantes, bales ardantes, bales chargées, & mille autres sortes, desquelles il en faut avoir quelques-unes de prestés, seulement pour s'en servir à quelque occasion inopinée; car pour en tenir grande quantité de faites, je ne le conseillerois pas; parce que ces compositions se gâtent avec le temps, il vaut mieux avoir bonne provision de matériaux pour les composer.

Il faut des affusts de reserve pour chaque piece, & du bois pour en faire, au cas que ceux-là fussent rompus: ensemble il est nécessaire d'avoir des ferrures toutes prestes, & du fer pour en forger des neufves, ou reparer les vieilles: il faut aussi tout le reste des appartenances du Canon, comme lanternes, chargeoirs, escouvillons, cables, guindaux, martinets, leviers, & tout ce qui est nécessaire pour remonter & charger, pointer & tirer les pieces; sur tout il faut des frontaux de cuivre, qui sont des gros madriers à l'épreuve du mousquet, entaillez en rond comme le Canon pour les mettre sur iceluy près de la lumiere, avec une fente par où le Canonier vise pour pointer à couvert & hors de danger des mousquetades. Il est aussi nécessaire d'avoir d'autres madriers pour fermer les embrasures après que le Canon a tiré, afin de conserver les Canoniers.

Quantité de sacs, paniers, ou hottes sont nécessaires pour refaire les parapets rompus; les gabions sont aussi fort nécessaires pour cet effet, pour couvrir les lieux découverts,

*ces netes-  
saires.*

*Affusts  
de reserve  
& autres  
apparte-  
nances du  
Canon.*

*Madriers*

*Sacs, pa-  
niers,  
hottes,  
gabions,*

verts , pour mettre devant les bresches, & autres lieux rompus ; les barriques sont excellentement bonnes pour le mesme effet ; les clayes servent aussi tres-bien.

*Plan-  
ches.*

Il faut force planches , tant pour se mettre à couvert lors que les logemens sont rompus par les Bombes & par le Canon , comme aussi pour plusieurs autres usages que la necessité apprendra.

*Fascines*

Les fascines sont bonnes pour reparer les bresches, & refaire les travaux rompus, mesme pour en faire des nouveaux.

*Gros bois*

Le gros bois est tres-necessaire , sçavoir de gros arbres, poutres, solives, planches fort espais, & toute autre sorte de bois, duquel on se sert à bastir ; car il est bon pour faire divers ouvrages pour la deffence de la place, comme aussi pour faire nouveaux affusts de Canon, des machines, des couvertures, palissades & autres inventions, il se trouvera assez dequoy les employer durant la longueur du siege.

*Toute sorte d'ou-  
tils.*

Par après il faut toute sorte d'outils, comme moules de bales, pics, pelles, pioches, broüettes, civieres, hottes, paniers, seaux de cuir pour esteindre le feu, crochets, quantité de chaussetrapes qui sont fers à quatre pointes pour ferner sur les bresches, des grosses planches qu'on seme de cloux sortans la pointe pour mettre sur les bresches, des paux pour faire des palissades avec des crochets au bout, des chaînes pour descendre des feux d'artifices, des petards avec leurs madriers pour rompre les galeries, & de la  
vieille

vieille ferraille pour mettre dans les pierriers, comme vieilles chaines, morceaux de gros cloux, morceaux de fer, & tout ce qui estant mis dans les pieces peut endommager l'ennemy, du fil d'archal pour faire des bales ramées, des chaudières pour faire les salpêtres, pour fondre des huiles à jetter sur l'ennemy avec des grosses cuillères attachées au bout des piques, & mille autres telles choses qu'on peut trouver écrites plus amplement dans mon Livre de la deffence des places.

*Instrumens communs.*

Outre tout cela il faut tous les outils dont se servent les Charpentiers, Charons, Massons, Armuriers, pour faire & raccommoder les logemens, faire & raccommoder les affusts des pieces, raccommoder les murailles rompuës, refaire les armes, & en forger des neufves.

*Personnes necessaires dans une place.*

Pour executer tout cela, il faut des personnes entendues chacune en son mestier; sçavoir des habiles mineurs pour faire les contre-mines, & des mines s'il en est besoin, des faiseurs de feux d'artifices, plusieurs Canoniers, des gens qui sçachent faire les salpêtres & les poudres, des Charons, des Charpentiers, des Massons, des Armuriers, & toutes autres telles personnes qui peuvent servir aux choses de la guerre: Car tous les matereaux & tous les preparatifs sont des choses mortes s'il n'y a des personnes qui leur donnent la forme, & comme l'estre; outre que tout se gaste & se perd si on n'a soin de le conserver & de le renouveler.

Encore faut-il des matereaux; comme *Mate-*  
C plomb,

*Choses nécessaires.*

plomb, fer, acier, cuivre, laiton ou bronze, rosette ou cuivre, de la pierre, de la chaux, des briques, du sable, du bois à bastir, & tout ce qui sert à faire ou reparer les choses cy-dessus escrites.

*Faut avoir soin de conserver les préparatifs.*

Tout ainsi que nous avons adverty qu'il faut conserver les armes, on ne doit pas avoir moins de soin des munitions, mettant chaque chose en lieu qui luy soit propre: comme par exemple les poudres doivent estre mises en plusieurs magazins écartez des logemens, & le plus à couvert qu'il se pourra; elles seront bien près des remparts, ou à la courtine, ou à la gorge: Il faut qu'il n'y ait aucune fenestre par où on puisse jeter du feu; & celles qui sont faites pour donner jour quand on veut, doivent estre ferrées par le dehors, ou mieux de fer simplement sans aucun bois; comme aussi les portes, lesquelles je voudrois toujours doubles; le dedans du magasin doit estre tout revestu de planches de sapin, & les barils de poudre doivent estre sur des chantiers, afin qu'ils ne puissent aucunement attirer l'humidité. En Italie on a coustume lors que quelqu'un veut entrer dans les magazins de poudres leur faire laisser l'épée, & les esperons, & tout le fer qu'ils portent: veritablement on ne scauroit apporter assez de precaution pour eviter les accidens qu'on a veu autrefois arriver.

*Ordres comme doivent estre gardés.*

*Coustume d'Italie pour conserver les poudres.*

*Visiter les munitions.*

On visitera comme nous avons dit tous les six mois, ou pour le moins tous les ans les poudres, afin de voir s'il y en a de gastées, les esprouver, & s'il y en a, les faire refaire.

Les

Les falpestres feront aussi mis en des lieux secs, mais ne doivent pas estre tant enfermés que les poudres; comme aussi tous les autres materiaux qui ne peuvent prendre feu avec tant de facilité.

*Salpestres où doivent estre mis.*

On sera adverty de ne laisser jamais entrer le feu aux lieux où il y a de la poudre, pour quelque cause que ce soit, ny à descouvert, ny enfermé dans une lanterne, cela doit estre deffendu absolument.

*Ne faut laisser entrer feu où est la poudre.*

Tous les autres outils & preparatifs seront dans leurs magazins ordinaires, chaque chose en son lieu, rangée avec ordre; car par ainsi il ne faut pas estre en peine de les chercher au besoin, & n'y a rien de plus beau dans une place que voir chaque chose en son lieu bien rangée & disposée sans confusion.

*Chaque chose doit estre en son lieu.*

Les bales des Canons seront mises selon les calibres, chaque calibre à part, & au dessus escrit le pois de la bale, & ne faut jamais les confondre, car cela amene un tres-grand desordre, particulierement aux occasions qui se presentent inopinément.

*Bales de Canon comme doivent estre rangées.*

De mesme faut-il faire des bales de mousquet, bien que de ceux-cy on n'en a guere que d'une sorte; on en doit avoir au plus que de deux, sçavoir pour tirer ordinairement, & aux bresches; & celles-cy doivent estre en leurs lieux avec le mesme ordre que le reste.

*Bales de mousquet aussi rangées.*

Je remarque que la pluspart des Gouverneurs n'ont autre soin ny affection qu'à fortifier leurs places; mais il me semble que cela seul n'est pas assez, & qu'il faut avoir au-

*Gouverneurs doivent avoir soin de munir les places.*

tant de soin de tout ce que nous avons proposé comme de la place mesme, puis qu'elle ne peut subsister sans cela : sans doute il n'y a rien que ravisse davantage comme après avoir visité une belle place, faire voir de bons soldats, bien armez, & bien disciplinez, & après cela monstrier des magazins bien pleins, bien rangez, & bien disposez, selon l'ordre que nous avons dit : il n'y a point de doute qu'on estime un Gouverneur pour un habile homme & intelligent, qui sçait si bien prévoir à tout ce qui luy est nécessaire, & le sçait disposer avec un si bel ordre.

*Gouverneurs doivent préparer les choses nécessaires.*

Toutes ces preparations ne se peuvent pas faire en peu de temps ; mais il faut que le Gouverneur rassemble peu à peu tout ce qui luy peut servir, & le conserve soigneusement ; car assurément si dès le commencement il a la visée à faire une belle place & bien munie, avec le temps il en viendra à bout, & en cela il doit apporter tout son soin & son affection, pour de là en tirer honneur & reputation : non pas faire comme aucuns qui ne s'estudient qu'à treuver des inventions pour attraper l'argent du Roy, gospiller sur les soldats, & tyranniser le pays pour amasser du bien : & la dernière chose qu'ils pensent, c'est à leur place, à laquelle s'ils font quelque reparation, c'est par forme seulement, & afin d'avoir sujet de demander de l'argent, toute leur science n'estant autre chose que de sçavoir comme ils pourront faire valoir beaucoup leur Gouvernement : Aussi voyons-nous que ces gens-là  
lors

*Faites d'aucuns Gouverneurs.*

lors que l'occasion vient, & qu'ils sont attaquez par l'ennemy, ne sçavent de quel costé se tourner, se treuvent dépourveus de tout, sans sçavoir où donner de la teste, perdent leurs places, & leur honneur, & quelquefois leur teste, ou vivent ignominieusement le reste de leur vie.

## CHAPITRE XI.

*Des munitions de bouche qu'il faut dans une place.*

**L**Es soldats encore que bien armez & disciplinez ne peuvent pas deffendre la place s'ils n'ont dequoy vivre; c'est pourquoy les provisions de bouche sont autant, voire plus nécessaires que tout le reste.

*Provi-  
sions de  
bouche  
nécessai-  
res.*

En general les munitions de bouche consistēt en ce qui se mange, & en ce qui se boit; de chaque chose il y en a de diverses sortes, les principales sont le pain & le vin.

*En quoy  
consistent  
ces muni-  
tions.*

Nous commencerons par le pain, & dirons quelle provision il en faut; supposons que dans la place il y ait cinq mille bouches à qui il faille donner du pain, & qu'on pretende d'en avoir pour un an; il faut pour chaque homme quelque peu plus de deux septiers de bled par an; mais pour en avoir de reste, posons qu'il en faille trois septiers, il en faudra quinze mille septiers pour cinq mille personnes, mesure de Paris.

*Quelle  
provision  
il faut de  
pain.*

Pour le vin, je pose que chaque homme

*Quelle  
provision*

*il faut de  
win, ou de  
biere ou  
de citre.*

boive une pinte de vin par jour, il en faut à chacun par an environ un muid & un tiers; c'est pourquoy à cinq mille personnes il en faudroit six mille six cens soixante six muids ou pour faire le compte plus juste, sept mille muids; ce qu'on dit du vin, s'entend aussi de la biere, du citre, & de toute autre boisson.

*Vinaigre  
necessai-  
re.*

Le vinaigre est une provision qui sert, & pour la guerre, & pour la bouche, d'autant qu'il est tres-necessaire pour rafraîchir les pieces; il sert encore pour medicament contre plusieurs maladies.

*Les chairs  
fraisches  
& salées*

Ce sont les deux principaux alimens; après cela il y a les chairs qui sont fraisches ou salées; les fraisches sont les bœufs, vaches, moutons, porcs, poules, & autre menüe volaille. Pour les nourrir, il faut avoir du foin, de la paille, de l'avoine, & autres grains qu'on a accoustumé de donner à manger à ces animaux: On peut mettre à saler les bœufs & pourceaux pour les garder plus long-téps, & n'estre pas en peine de les nourrir; les chairs fraisches servent pour les malades & blesez, & les peaux pour esteindre les feux d'artifices: il faut encore des poissons salez, comme moluës, sardines: harencs, saumons, & toute autre sorte qu'on mange ordinairement. Pour apprester toutes les viandes, il faut du sel, du beurre, de l'huile, de la graisse, quantité de fromages: & sur tout il faut avoir de l'eau en abondance, des puits, ou de bonnes cisternes qui ne puissent pas estre rompuës; c'est à quoy particulièrement le Gouverneur doit prendre garde:

*De l'eau.*



garde : car pour les fontaines qui sont menées par aqueducs il ne faut pas s'y fier, parce qu'il faut s'asseurer que l'ennemy les rompra, ou peut-estre les empoisonnera. Tous les legumes secs sont une fort bonne provision, parce qu'ils se conservent longtemps, & nourrissent fort, particulièrement le ris & l'orge. Les herbages qui se conservent seiches sont bonnes, comme, aulx, & oignons, & les fruits aussi, comme raisins, figues, noix, noisettes, pruneaux, & tous les autres qu'on seiche au four : de toutes ces choses chacun en doit avoir en particulier, parce que dans les magazins publics, c'est assez qu'il y ait du bled, ou du biscuit, & du vin ou de la biere, ou du citre ; s'il y a des legumens ce sera de surcroist.

*Des legumes secs.*

Maintenant il faut les moulins pour moudre le bled, qui seront moulins à eau ou à vent, tous deux sont bons ; pourveu que l'ennemy ne puisse pas les rompre, ou avec des chevaux, ou à bras ; il faut avoir les instrumens pour faire le pain, & des fours pour le cuire ; c'est pourquoy il est necessaire d'avoir du bois, & du charbon, ou de la tourbe pour brusler, pour cuire, & pour se chauffer, tant pour les particuliers, comme aussi pour les Corps de garde.

*Moulins,*

*Bois, tourbe, charbon.*

Parce que les habits s'usent à la longue, il faut des estoilles pour en faire, & de la toile pour faire du linge ; & particulièrement des souliers faits, & des cuirs pour en faire ; car c'est ce qui se rompt le plûtoist, & qu'il en faut plus souvent, & sans quoy on est fort

*Habits, estoilles, linge, souliers & cuirs.*

incommodé; il faudroit auffi des chapeaux, afin que rien n'y manquast.

*Medicaments.*

Toute forte de medicaments font fort nécessaires, tant pour les malades, comme pour les blesez; & par consequent les Medecins & Apothiquaires pour les ordonner & faire.

*Medecins  
& Apothiquaires.*

La chandellen, & l'huile pour brusler dans les lampes, servira non seulement pour les Corps de garde où il est nécessaire; mais auffi pour un chacun en particulier.

*Chandelle  
& huile.*

*Foin,  
avoine,  
& paille.*

Quand vous avez de la Cavalerie, comme il est ordinaire à toutes les places, il faut avoir dequoy nourrir les chevaux; sçavoir, foin, avoine & paille; la quantité est bien aisée à sçavoir, comptât deux bottes de foin par jour, pour chaque cheval, une botte de paille, & quatre picotins d'avoine, selon le nombre des chevaux que vous aurez, & le temps que vous les voudrez entretenir, vous ferez vostre compte.

*Provision  
pour les  
bestes  
qu'on  
garde en  
vie.*

Le mesme compte faut-il auffi faire pour nourrir les autres bestes que vous conservez en vie dans vostre place; comme, bœufs, vaches, pourceaux, & telles autres que nous avons dit: pour toutes il faut faire provision, & pour autant de tems qu'on veut les garder.

*Doit  
avoir soin  
de sa con-  
servation,  
& des  
munitions  
de  
guerre.*

Tout ainsi qu'aux munitions de guerre nous avons dit le soin que le Gouverneur doit avoir pour les conserver; nous advertirons qu'il faut qu'il ait le mesme soin de celles de bouche; c'est de tenir le bled dans les greniers où le Soleil n'entre pas trop, ny l'humidité.

l'humidité auffi, les faire remuër de temps en temps, & s'il connoist qu'ils se veulent gaster, il doit les employer, ou bien les vendre; mais avant que sortir ceux-là hors de la place, il endoit avoir d'autres pour y remettre, & ne doit jamais faire cela fans en donner advis au Prince, ou aux Ministres; il renouvellera auffi souvent les farines qui se gastent plustost que le bled, & particulièrement l'Esté; c'est pourquoy il aura le soin de les faire visiter, ou les visitera luy-mesme, afin de s'en pouvoir défaire avant qu'elles soient tout à fait gastées.

On en fera de mesme des boissons, lesquelles seront dans de bonnes caves, ainsi qu'on a accoustumé; & en temps d'Esté on prendra garde si elles se gastent, afin de les changer de vase, & les empescher de s'achever de gaster, ou bien les vendre avant qu'elles le soient tout à fait.

J'estime que la provision des biscuits seroit la meilleure qu'on scauroit avoir, pour la provision de bouche; parce qu'il ne faut ny moulins ny bois, & se conservent tres-long temps, ce qui est fort avantageux, parce qu'il faut moudre les bleds; & si on a des farines elles se gastent, mesme il faut des fours & du bois pour cuire le pain; mais le biscuit est tout prest, ne faut ny sel, ny eau, ny feu; il y a seulement cette incommodité, c'est qu'au bout de deux ans, ou il faut manger ces biscuits, ou les changer; les soldats ny le peuple n'estans pas accoustumez d'en manger, personne n'en voudroit, c'est pour-

*Soins des  
vins &  
bieres.*

*Provision  
de biscuits  
seroit  
bonne.*

*Pour-  
quoy on*

*ne peut se servir de cette munition dans les places.*

quoy on ne scauroit qu'en faire: Et n'y a que dans les places maritimes où on puisse se servir commodément de cette provision, bien qu'elle soit extrêmement bonne & utile.

## CHAPITRE XII.

*Comme le Gouverneur doit connoistre les deffauts de sa place.*

*Pour sçavoir les deffauts des places, faut sçavoir la fortification.*

**I**L semble qu'on ne peut pas connoistre les deffauts des places, qu'on ne sçache comme elles doivent estre fortifiées; c'est pourquoy il faudroit avoir plustost escrit la fortification que de vouloir enseigner comme il en faut connoistre les deffauts; neantmoins parce que l'ordre naturel veut qu'on connoisse plustost le mal que d'y ordonner le remede, nous dirons dans ce Chapitre les deffauts des places, & comme on doit les remarquer.

*Premier deffaut d'une place.*

*Cavains & lieux couverts autour d'icelle.*

L'ennemy avant que s'approcher de la place, il faut qu'il se campe; c'est pourquoy il prend ce premier avantage lors qu'il se peut treuver, & ceux qui sont dans la place doivent aussi tascher à l'empescher; c'est le premier deffaut qu'il faut remarquer autour d'une place, s'il y a des cavains, des valées, des chemins creux, des ravines, ou autres tels lieux où l'ennemy puisse aller & se mettre à couvert; ce deffaut est pourtant le moins considerable de tous, parce qu'estant fort esloi-

esloigné il ne peut pas beaucoup nuire, & ces logemens ne luy donnent autre avantage que de faire moins de chemin & plus à couvert pour venir aux tranchées; on peut dire que c'est plutôt une commodité à l'ennemy qu'un défaut à la place.

Les chemins couverts, ou cavains, ou valées qui vont jusques près des contr'escarpes sont bien plus nuisibles que tout cela; d'autant que l'ennemy s'en sert de tranchées, & il treuve tout fait ce qui luy faudroit faire avec beaucoup de difficulté, perte de gens & de temps, & c'est une des grandes foibleses d'une place, lors que l'ennemy peut s'approcher à couvert jusques à nos ouvrages.

C'est pourquoy lors qu'il y a aussi des maisons autour d'une place, ou des murailles, des bois, des hayes, & toute autre chose qui peut servir pour couvrir l'ennemy lors qu'il fait ses approches, c'est une défaut aussi grand que le precedent, & le Gouverneur le doit remarquer pour y remedier.

Lors qu'il y a des Commandemens autour d'une place, ce sont autant de défauts, lesquels sont estimez d'autant plus grands qu'ils sont plus irremediabiles: De ces Commandemens il y en a de diverses sortes: ceux qui sont esloignez; sçavoir plus de mille ou huit cens pas Geometriques, quels hauts qu'ils soient ne sont pas fort nuisibles: pour moy j'estime que lors qu'il y a deux cens pas depuis le pied du Commandement jusques à vostre place, ils ne sont point nuisibles; l'experience que j'en ay veu en plusieurs sie-

*Lieux  
couverts  
appro-  
chans des  
contr'es-  
carpes,  
mauvais.*

*Maisons,  
murailles,  
masures,  
& autres  
telles cho-  
ses près  
des places,  
mauvai-  
ses.*

*Comman-  
demens  
sont nuisi-  
bles.*

*Combien il  
y a de sor-  
tes de  
Comman-  
demens.*

ges où je me suis treuvé de cette forte m'ont fait voir la verité, que ces Commaudemens ne font qu'espouvanter le Bourgeois; mais qu'ils ne font nuisibles à autre chose qu'aux toicts des maisons: les Commandemens qui sont plus proches, & qui vont se perdant jusques dans les contr'escarpes, sont tres-nuisibles; parce que l'ennemy met aucunes batteries, & de la mousqueterie à l'endroit qu'il luy plaist pour descouvrir nos deffences; & de plus en met où il luy est commode pour rompre: Après à toutes les forties il a l'avantage de l'éminence, lors que ces Commandemens enfilent (c'est à dire, voyent tout au long des faces) nos fortifications; ils sont beaucoup plus nuisibles, parce qu'un seul coup nettoye & offence tous ceux qui sont dans ce qu'il enfile. Ceux aussi qui voyent par revers, sont les plus mauvais de tous; mais sur tout ceux qui voyent en cette forte, ou embouchent vos flancs, ou tels autres lieux principaux qui en deffendent d'autres; parce que si vous ne pouvez demeurer dans ces lieux qui en deffendent d'autres, ce qui sera deffendu de ces lieux sera perdu s'il est attaqué. Il y a aussi des Commandemens où il y a une riviere entr'eux & la place, ceux-cy peuvent incommoder, mais non pas prendre la place; d'autres sont coupez à plomb au dessus des places, comme lors que quelque place est bastie au pied d'une haute montagne escarpée, ceux-cy ne peuvent recevoir autre dommage du Commandement, que par les pier-

*Quels plus nuisibles.*

*Commandemens qui enfilent.*

*Commandemens qui voyent par revers.*

*Autres fortes de Commandemens peu nuisibles.*

pierres: tout cecy font autant de deffauts pour la place à aucuns, ausquels on peut remedier, aux autres non: De cela nous parlerons au Chapitre suivant, où nous enseignerons à remedier à ces deffauts.

Aprés avoir consideré tous les contours & la campagne autour de sa place, qui est proprement l'assiette naturelle, il prendra garde aux pieces artificielles qui sont faites pour la fortifier, dont les premieres sont les contr'escarpes qui sont les plus exterieures pieces qui sont autour d'une place; il regardera s'il y en a; s'il n'y en a pas, il dira que c'est un deffaut, & le premier de tous ceux qui sont du corps de la place, auquel on peut facilement remedier; il regardera aussi s'il y en a; si elles sont faites selon la forme & mesure que nous dirons cy-aprés; car celles qui ne seront pas ainsi, seront deffailantes; il faudra qu'il prenne particulierement garde si elles sont enfilées, ce qui est quasi ordinaire à toutes les contr'escarpes, encore que ce soit un deffaut signalé: Et bien pis si elles sont veuës par revers; les contr'escarpes qui ne se flanquent pas, sont notablement deffailantes.

*Contr'escarpes doivent estre observées.*

*Deffauts des contr'escarpes.*

En suite il remarquera le fossé qui est après la contr'escarpe, s'il est assez large, & assez profond; s'il est vû & flanqué de la place ou des dehors; car tout fossé qui n'est pas flanqué ne vaut rien.

*Deffauts des fosses.*

Tant plus on s'approche de la place, tant plus les deffauts qui s'y treuvent sont considerables; c'est pourquoy lors qu'il n'y a point

*Place qui n'a point de dehors est*

*en mauvais  
estât.*

*Que doit-on enten-  
dre par  
les de-  
hors.*

*Qu'est ce  
qui est re-  
quis aux  
dehors.*

*Dehors*

point des dehors à une place, elle est en si mauvais estat qu'un homme qui est sans armes contre des armez; parce que toutes les attaques que l'ennemy fera seront au corps, & n'y aura rien pour les parer & couvrir; c'est pourquoy une place tant bien fortifiée qu'elle soit, s'il n'y a des dehors elle n'est pas bonne. Par les dehors, j'entens tenailles, demy-lunes, ouvrages, coronnes, & tous autres ouvrages qui se font au delà du fossé du corps de la ville: A ces dehors on doit confiderer, s'ils sont assez hauts pour commander aux contr'escarpes qui sont au devant, s'ils sont flanquez du corps de la place; car les dehors doivent estre toujours ainsi flanquez, hors les testes des tenailles qui se flanquent d'elles-mesmes. Ils ne doivent pas aussi estre si hauts qu'ils commandent à la place; car par ainsi ils luy nuiroient, & lors qu'ils seroient pris on ne pourroit pas se deffendre contre iceux: il faut qu'ils soient à l'espreuve du Canon, c'est à dire que les parapets ayent dix-huit pieds; on les fait ordinairement de terre, mais quand ils seroient revestus de murailles, ils n'en seroient pas pires; faut voir s'ils sont éboulez, & s'il y a montée facile, ou s'ils sont revestus; si les murailles sont rōpuës, si les dehors qui convrent quelque porte doivent estre freses ou palissadez au bas, d'autant que par ces lieux-là l'ennemy peut faire surprise, & la fresse empesche qu'on ne puisse monter & entrer dans la place; aux autres dehors la fresse n'est pas si necessaire. Les dehors ne doivent ja-

mais



mais estre tellement avancez, ou esloignez de la place, que le mouquet ne puisse porter jusques au plus esloigné: parce qu'ils doi-

*ne doi-  
vent estre  
trop a-  
vancez.*

vent estre deffendus de la place, ainsi que nous avons dit; si on est forcé à les faire à une si grande distance, il faut qu'ils se flanquent d'eux mesmes; car rien ne doit estre sans estre flanqué, ou de la place, ou du corps mesme. Les demy-lunes ne doivent pas estre trop pointuës, pour le moins elles doivent avoir septante degrez, parce que l'estant davantage, elles n'ont point de place dans leurs corps pour mettre les soldats qui doivent faire la deffence, aussi ne doivent-elles pas avoir leur angle trop obtus: il sera bon qu'elles ne passent jamais l'angle droit; parce que les ouvrant davantage, elles recoivent moins de deffence de la place, & demeurant les faces de mesme longueur, elles sont plus contenantes estant en angle droit qu'en tout autre angle. Pour les tenailles elles ont tousiours les pointes des demy bastions aiguës: nous dirons les mesures des unes & des autres aux Chapitres suivans, suffira de sçavoir que lors que l'angle est trop obtus ou trop aigu, il y a deffaut; au devant de chaque dehors il y doit avoir le fossé sec ou plein d'eau selon l'affiette du pais.

*Demy-  
lunes,  
comme  
quoy doi-  
vent estre.*

*Tenail-  
les, com-  
me quoy  
doivent  
estre fai-  
tes.*

Reste à considerer ce qui est du corps de la place, dont la premiere piece qu'on rencontre c'est la contr'escarpe, qui doit avoir son glacis, son parapet, sa banquette, & le corridor, selon les mesures que nous dirons après; elle doit avoir les mesmes qualitez que

*Contr'es-  
carpe de  
la place,  
comme  
doit estre.*

NOUS

*Contr'escarpe du fossé sec, comme doit estre faite.*

*Montées nécessaires aux contr'escarpes.*

*Aux fosses d'une place ce qu'il faut observer.*

*Defaut des fosses qui comprend tous les autres. Mauvais fosses.*

nous avons dit à celles des dehors, il faut que le bord du fossé, qui est proprement la contr'escarpe soit assez haut, & qu'il y ait pour le moins quinze pieds, depuis le fonds du fossé jusques au chemin couvert: lors que le fossé est sec, il faut aussi qu'il soit tellement escarpé qu'on n'y puisse pas monter estant en bas; & qu'il n'y ait aucun lieu d'iceluy qui ne soit vû en flanc du corps de la place, autrement c'est deffaut; qu'on prenne aussi particulièrement garde que tous les angles qui regardent les milieux des courtines, ou bien les pointes des bastions qu'il y ait des montées pour aller aux chemins couverts, tant pour la Cavalerie que l'Infanterie; c'est un defaut qu'on treuve assez souvêt en plusieurs places, & qui est de grande consequence; car lors que vous voudrez faire quelque sortie vous ne sçauvez par où y aller, ou bien il vous faudra faire un grand tour, en hazard d'estre descouvert, & ce qui est le pis à une retraite si on estoit pressé, il faudroit se precipiter dans le fossé.

Les fosses qui sont autour de la ville sont grandement considerables, auxquels on doit prendre garde; s'ils sont assez profonds, ou comblez, larges, ou estroits; s'ils sont pleins d'eau, ou secs; si l'ennemy peut oster l'eau; s'ils se peuvent facilement passer; car c'est le deffaut qui comprend tout, lors que le fossé se peut facilement passer, ce qui vient, ou pour n'estre pas profond, ou qu'il est fort estroit, ou s'il y a de l'eau qu'il y en a peu; & que si le fonds est ferme, ou bien  
qu'il

qu'il n'est ny veu ny flanqué de la place, c'est le plus grand de tous les deffauts; & particulièrement lors que les fossez vont ainsi en pointe, vis à vis du milieu des courtines, que la partie du fossé qui est vis à vis de la face du bastion, n'est aucunement veuë de flanc: car par ainsi l'ennemy se va loger à ladite face du bastion sans recevoir aucun dommage des flancs; c'est pourquoy il faut prendre garde par tout, si le fossé est vu non seulement de quelque partie de la place, mais principalement du flanc; s'il y a des buttes dans le fossé qui en couvrent une partie, c'est un deffaut; comme aussi lors que le fossé va ainsi en penchant vers la pointe du bastion, qu'il n'est pas vû du flanc opposé, il y faut remedier; si le pont de la porte est fait en voûte de pierre ou avec gros piliers qui couvrent la face du bastion des tirs du flanc opposé, tout cela est fort mauvais. Enfin il faut que le fossé soit difficile à passer, & qu'il soit flanqué du flanc du bastion qui le regarde.

*Autres  
deffauts  
des fossez.*

Le corps de la place est après le fossé, du quel le premier & plus remarquable deffaut est, lors qu'il y a quelque lieu qui n'est pas flanqué; car tout endroit qui est ainsi ne vaut rien. Si ce qui flanque est si esloigné de ce qui est flanqué que le mousquet n'y puisse pas porter, c'est quasi de mesme comme s'il n'estoit pas flanqué; c'est pourquoy il ne vaut guere mieux que l'autre: Car toutes les deffences ne doivent jamais estre plus longues que le tir du mousquet, lors que le lieu

*Deffauts  
du corps  
de la place.*

*Deffences  
ne soient  
trop longues.*

qui flaque est si foible, qu'il peut estre facilement rompu par l'ennemy, il ne vaut pas beaucoup; c'est pourquoy il faut que tous les flancs soient à l'espreuve du Canon, & qu'outre cela il y puisse du Canon avec son recul: les flancs ne doivent pas estre trop petits, car c'est la partie qui deffend la place, tellement que s'ils sont trop courts, ils sont deffaillans. Il ne faut pas qu'ils soient trop hauts; parce qu'estans ainsi ils tirent en fichant en bas, & font fort peu de dommage à l'ennemy lors qu'il passe le fossé; s'ils sont bas, il faut qu'ils soient bien couverts de parapets; tellement que ceux qui seront dedans à la deffence & au maniment de l'artillerie soient à couvert & en assurance. Pour estre bien; il y doit avoir flancs bas & flancs hauts; voire quand il y en auroit trois l'un plus haut que l'autre, pourveu qu'ils ne s'incommodent pas, la place en sera meilleure, ce qui se fait lors qu'ils sont l'un plus arriere que l'autre & tous descouverts, comme par degrez; les flancs qui sont couverts avec des vouës ne valent rien, à cause que la fumée estouffe ceux qui servent à l'Artillerie, & le Canon de l'ennemy donnant dans ces vouës les fait tomber, & par ainsi ce flanc, & celui qui est par dessus est rendu inutile; les flancs qui sont couverts d'un orillon ou d'une espaule quarrée, sont meilleurs que ceux qui sont tous descouverts; parce que l'ennemy ne les peut jamais bien rompre; & par ainsi ne scauroit passer le fossé avec la galerie, pour s'aller attacher au bastion;

*Flancs  
comme  
doivent  
estre.*

*Flancs  
couverts  
avec des  
vouës,  
mauvais.*

*Flancs  
qui ont  
une es-  
paule sont  
les meil-  
leurs.*

bastion; les flancs ne doivent pas estre tellement couverts de leur espaule qu'ils ne descouvrent que la courtine, car ils sont faits pour deffendre la face du bastion opposé; c'est pourquoy ne la voyant pas ils sont comme inutiles: l'espaule quarrée est meilleure que la ronde, parce qu'elle couste moins, fait meilleure deffence, à cause que les soldats s'y rangent, & tirent de là plus facilement, & toute cette face est plus opposée à l'ennemy. Tout flanc doit avoir lieu pour placer l'Artillerie, & la mousqueterie; c'est pourquoy on destine le tiers qui est le flanc couvert à l'Artillerie, & les autres deux tiers sont pour la mousqueterie; les parapets des flancs ne doivent point estre de pierre, ny d'aucune chose qui fasse esclats, mais de bonne terre grasse bien battuë; parce que cette partie estant la plus opposée au Canon, si elle estoit couverte de maçonnerie, outre qu'elle seroit plus facilement rompuë, le débris tuëroit ceux qui font la principale deffence de la place. Enfin les flancs sont la partie la plus considerable de la fortification; c'est pourquoy elle doit estre faite la plus parfaite qu'il est possible.

Tout le corps d'un bastion est composé des demy gorges, flancs, faces, & angle qui est fait par icelles; nous avons dit du flanc, nous dirons des autres parties; les demy gorges doivent estre raisonnablement grandes, parce que trop petites, font aussi trop petit le bastion, & ne peuvent pas contenir flanc bas & flanc haut: trop grandes

*Faut qu'il y ait place aux flancs pour mettre l'Artillerie.*

*Partie d'un bastion.*

*Demy gorges, comme doivent estre.*

font

font les lignes de deffence trop longues, retranchent des deffences, & contraignent à faire les flancs plus petits. Il nous faudra parler plus particulièrement de cecy dans le discours de la Fortification; c'est pourquoy nous le laisserons jusques à son lieu; les faces des bastions trop longues font, ou que les lignes de deffence sont trop longues, ou que les bastions n'ont point aucune deffence de la courtine, ou que les flancs sont trop petits, & tous ceux-là sont autant de deffauts; c'est pourquoy elles ne doivent pas estre trop longues, aussi trop courtes ne valent rien; parce que le bastion est necessairement trop petit & incapable d'aucune deffence; & à la moindre mine qui jouë, il n'y a plus moyen de s'y retrancher, ou lors que quelque bombe tombe dedans, il fracasse tout ce qui s'y treuve, & peu de soldats s'y peuvent mettre pour faire la deffence; les mediocres font les meilleures. Reste à dire de l'angle du bastion, les aigus ne sont pas bons, & les obtus sont encore pires; les aigus rendent la place estroite, ont une grande pointe, où ne peut loger personne pour la deffence; cette pointe peut estre facilement rompuë, & les faces du bastion, bien que fort longues ne font point de contenance dans le corps, tellement qu'on tombe aux deffauts des petits bastions; les obtus sont encore pires, mais les droits sont les plus parfaits. Les Anciens estoient d'opinion que les obtus estoient meilleurs, mais cela est faux, comme nous prouverons en son lieu; & cela est

*Comme  
doivent  
estre les  
faces des  
bastions.*

*De l'an-  
gle du ba-  
stion.*

*Bastions,  
angles  
droits  
sont les  
plus par-  
faits.*

*La perfe-  
ction est  
toujours  
dans la  
mediocri-*

est merveilleux dans la Nature, que toutes les perfections consistent dans la mediocrité, & toujours les extremités sont vitieuses, comme nous pouvons même remarquer aux angles des bastions. Il faut donc estimer un bastion de mediocre grandeur, meilleur que ny les trop grands ny les trop petits: des courtines on en doit dire de mesme; car les trop longues ne valent rien, & les trop courtes sont mauvaises: nous demonstrerons tout cela en son lieu.

*te, les extremités sont vitieuses.*

*Courtines comment doivent estre.*

Qu'il y ait des portes secrettes par lesquelles on puisse sortir à couvert sans estre veus de la campagne, tant pour aller en garde, & deffendre les dehors, comme aussi pour faire les forties.

*Portes secretes necessaires.*

Les meilleures murailles, sont celles qui sont de matieres plus douces, comme pierre blanche, moilon; mais celles-cy ont ce defaut qu'elles gelent, & ne durent pas; la brique est la meilleure; les matieres qui esclatent sont les plus mauvaises; la terre sans revestement seroit meilleure que tout cela si elle pouvoit se tenir avec un talu raisonnable; mais parce qu'elle s'esboule, & fait enfin montée facile par tout, ou bien il faut reparer quelque chose tous les ans; elle n'est pas bonne sans muraille: or toutes les murailles ont esté basties pour tenir en assurance les habitans; c'est pourquoy il faut que le contour d'icelles soit de muraille, afin d'empescher que tant ceux de la ville, que ceux de dehors ne puissent entrer, ny sortir: Et à cet effect lors qu'il n'y a que de la terre, on met

*Murailles comme quoy doivent estre.*

*Pour quoy les villes doivent estre enfermées*

met

*de mu-  
railles.  
Freses ou  
palissa-  
des, pour-  
quoy ne-  
cessaires.*

met une fresse de bois, qui empesche qu'on ne se puisse couler par ces grands talus, & lors qu'il n'y en a pas, c'est un deffaut, où il faut qu'au bas de la berme il y ait une haute palissade, qui fasse le mesme effect. Les murailles doivent estre assez espais, pour soutenir la terre des rempars; sçavoir au bas quinze ou vingt pieds; au haut quinze ou dix pieds, hautes par dessus le fonds du fossé, cinq toises, quelquefois plus selon l'assiette des lieux; elles ne doivent jamais estre trop basses, afin qu'elles ne soient faciles à estre escaladées, & lors qu'il s'en treuve de telles, elles sont mauvaises; comme aussi tous les lieux bas, soit par quelque repture ou autrement, sont defectueux: les perfections des murailles seront escrites en leur lieu, icy nous n'entendons parler que des deffauts.

*Mesures  
des mu-  
railles.*

*Parapets,  
pourquoy  
faits, &  
comment  
doivent  
estre.*

Les parapets sont necessaires aux places pour combattre à couvert, lesquels doivent estre de terre à l'espreuve du Canon; c'est pourquoy aux places où il n'y en a pas tout autour, c'est un manquement notable; lors aussi qu'ils sont faits de muraille, ils ne valent guere, parce que les esclats tuent plus de monde, que ne fait pas la bale: ceux qui sont aussi trop minces ne valent pas davantage; il faut, comme nous avons dit, qu'ils soient d'espaisseur suffisante pour resister au Canon, pour le moins de seize ou dix-huict pieds; ils doivent avoir leur banquette, afin qu'on puisse tirer par dessus, bien qu'en cecy il y ait diverses opinions; car les uns les veulent hauts, les autres bas. Il faut qu'ils  
ail-



aillent en penchant, de façon que tirant par dessus on puisse descouvrir jusques au pied du fossé: entre ce parapet & celuy des rondes il y doit avoir un chemin pour pouvoir passer les rondes, & afin que la muraille estant battuë & rompuë, le parapet ne tombe dans le fossé.

*Chemin  
des ron-  
des, pour-  
quoy fait.*

Les rempars doivent estre fort larges, de façon que part tout on puisse faire rouler & tirer le Canon, tellement qu'il faut que leur espaisseur soit de vingt-cinq à trente pieds; il faut qu'on y puisse monter commodément par tout, & qu'ils soient de bonne terre: ceux qui ne sont pas ainsi sont deffailans, & encore bien plus lors qu'il n'y en a point pour tout; car il n'y doit avoir aucune partie dans la place qui ne puisse resister à la batterie de l'ennemy.

*Rem-  
pars, com-  
me doi-  
vent estre.*

Il faut que les portes soient assurees contre les surprises, & à cet effet, elles doivent estre couvertes de quelque dehors, comme demy-lune ou autre piece; car lors qu'il n'y a qu'une entrées seule, elles ne valent rien; comme aussi lors qu'à chaque entrées il n'y a qu'une fermeture; comme une porte seule, ou un pont-levis; que s'il y a deux ou plusieurs entrées, & qu'elles soient fort proches l'une de l'autre, c'est deffaut; comme aussi il est fort considerable lors que les entrées sont sur une ligne droite, & qu'un seul coup les peut enfler, s'il n'y a point des Corps de garde entre les portes, cela est mal assure; comme aussi si les Corps de garde sont mal couverts, c'est un grand deffaut lors que tout

*Portes  
doivent  
estre as-  
seurées  
contre les  
surprises.*

*Portes  
comme  
doivent  
estre fai-  
tes.*

ce

ce qui ferme se peut embarasser facilement, & qu'on n'a rien de reste pour faire resistance : de mesme lors qu'on peut aborder les portes sans passer ny fosse ny pont ; les portes aussi qui ne sont flanquées de la place na valent rien ; les portes qui sont dans les flancs sont mal placées, comme aussi lors qu'elles sont aux faces des bastions ; car leur vray lieu est au milieu de la courtine ; les ponts doivent estre de bois & les piliers aussi, là où ils sont en voûte, ou avec des piliers de pierre ils ne valent rien, parce qu'ils empêchent les deffences des flancs. Enfin les portes qui peuvent estre abordées & forcées facilement sont tres-mauvaises.

*Quelles  
portes  
sont mau-  
vaises.*

*Portes  
doivent  
estre as-  
sées  
contre les  
surprises.*

On remarquera que tous les ouvrages intérieurs, & qui s'approchent plus du centre de la place soient plus hauts que les extérieurs, & qui s'en esloignent ; comme par exemple les premières contr'escarpes sont les ouvrages plus bas ; s'il y a une tenaille après cela, elle doit estre plus haute que cette contr'escarpe, & si dans la tenaille il y a une demy-lune, elle doit commander à la tenaille, & le parapet de la place doit estre plus haut que tout cela ; & si plus arriere il y a quelque Cavalier, il doit voir par dessus tout ; & ainsi toujours par degrez que les dehors plus esloignez soient plus bas que les corps qui sont plus en dedans, afin que l'ennemy ayant pris ces premiers travaux soit commandé des autres, ou au contraire s'ils estoient plus hauts après que l'ennemy les auroit pris, il s'en prevaudroit avec avantage

tage

tage contre la place.

Entre le rempart & les maisons, il y doit avoir une ruë large qu'on appelle place d'armes, afin que les soldats s'y puissent rendre en cas d'alarme, & c'est un deffaut que les maisons soient attachées au rempart, pour plusieurs raisons que nous dirons après.

Lors qu'il a quelque lieu qui est enfilé de quelque commandement, s'il n'est couvert pas des traverses il ne vaudra rien, c'est à quoy on doit remedier, si on n'en veut recevoir un signalé dommage.

Aux places où quelque riviere passe par le milieu, il faut prendre garde que les entrées soient bien palissadées, & qu'elles se ferment avec de bonnes chaisnes, ou autres inventions; car ces lieux-là s'ils ne sont bien fermez, ils sont fort sujets aux surprises.

De mesme, les emboucheures des esgoufts doivent estre considerées, si elles sont bien grillées, & si on n'y peut pas faire passer des hommes par là, ou bien si ce qui les ferme peut estre facilement rompu, ce sont encore des lieux assez dangereux pour les surprises.

Les places maritimes qui ont un port doivent estre assurees, ou par les forts, & chaisnes qui ferment le passage, ou qui decouvrent & peuvent empescher que rien n'y entre: ou bien il y doit avoir des bonnes & hautes murailles de ce costé-là, & quelques flancs, plats-forme & cavaliers, garnis de bons Canons qui regardent sur le port. Les portes aussi qui sont sur le port doivent

D

estre

*Portes  
d'armes  
entre le  
rempart  
& la  
ville.*

*Lieux en-  
filés,  
mauvais*

*Embou-  
cheures  
des rivie-  
res, com-  
ment as-  
surées.*

*Embou-  
cheures  
des es-  
goufts.*

*Places  
mariti-  
mes, com-  
me doi-  
vent estre  
assurées.*

estre extraordinairement bien assurees par les herbes, orgues, palissades, & autres inventions; car l'ennemy peut venir secretement & promptement pour surprendre ces places: c'est pourquoy, où il n'y aura pas ces deffences, ce seront autant de deffauts qu'il faut tâcher à reparer.

*Places dans les marais, comment doivent estre assurees.*

De mesme, les places qui sont dans les estangs & marais ne doivent pas s'asseurer tant en leur assiette, que mesme du costé des marais il n'y ait des flancs: & il seroit bon qu'au pieddes murailles il y eust tout autour des palissades fortes & hautes; car en temps d'Hyver lors que tout est glacé, tels lieux qui n'ont aucun flanc sont faciles à prendre. Pour moy j'estime qu'il n'y doit avoir aucun lieu dans une place qui ne soit flanqué, fust-il bordé d'un tres-haut precipice; car quand ce ne seroit que pour decouvrir, les flancs y sont tousiours necessaires: il est vray qu'aux lieux où il est impossible que le Canon batte, il n'y faut que des simples parapets à l'espreuve du mousquet; & il n'est pas aussi necessaire que les flancs soient si grands; car d'ordinaire en ces lieux on n'a pas la commodité de s'avancer; c'est pourquoy des redens feront une fortification suffisante aux lieux qui ne peuvent estre pris que par surprise.

*Tous lieux doivent estre flanquez.*

*Pour bien connoistre les deffauts d'une place,*

Enfin pour bien connoistre les deffauts d'une place, il faut scavoir en quoy consiste sa perfection, & tout ce qui manquera ou sera contraire, fera deffaut: En general on doit scavoir aucunes maximes qui sont uni-

uni-

universelles, & auxquelles tous consentent; & tout ce qui se rencontre contraire à ces maximes, est absolument deffaut: Ces maximes sont qu'il n'y ait aucun lieu autour de la place qui ne soit flanqué; Que toutes les parties ou fortifications exterieures soient veuës, commandées & flanquées du corps de la place: Que tant ce qui flanke, comme ce qui est flanqué soit à l'espreuve du Canon; Que tous les parapets & couvertures soient de matieres douces, & qui ne fassent point d'esclats; Qu'il n'y ait aucun ouvrage en la place ou autour d'icelle auquel on puisse aborder sans passer un fossé; Que tous les ouvrages exterieurs soient commandez des interieurs par degrez en montant vers le dedans; Que les deffences obliques lors qu'elles sont seules ne soient point estimées pour vraye deffence; Que là où il n'y a autres deffences que de fort hautes, & qu'on ne peut tirer qu'en fichant en bas, ne soient point bonnes; Que toute forte de deffence n'excede jamais la portée du mousquet, & particulièrement celle qui est depuis le flanc jusques à la pointe du bastion qui est la principale, & d'où dépend la force d'une place.

*Maxi-  
mes gene-  
rales de  
la fortifi-  
cation.*

Du reste on aura égard aux mesures qui sont escrites dans la fortification, car ce qui s'en esloignera le plus vaudra moins; on aura aussi égard semblablement aux matieres, assiettes, & autres circonstances que nous deduirons amplement dans le discours de la fortification.

*Autres  
choses aus-  
quelles on  
doit avoir  
égard.*

J'avertiray encore les Gouverneurs, que

D 2

*Avis*  
pour

*aux Gouverneurs pour connoître les deffauts de leurs places.*

pour apprendre à bien connoître les deffauts des places, il faut qu'ils se treuvent à plusieurs sieges, & ainsi ils verront comme on prend ses avantages en attaquant; ils feront aussi en sorte que les personnes entendues au mestier, & qu'ils connoistront particulièrement, qui passeront par leur place, veulent prendre la peine d'en faire le tour, & en dire leur advis, les escoutant fort bien, & leurs raisons; mesmes ils feront bien si estans au logis en leur particulier ils escrivoient; car aubout du temps ils pourroient confronter les opinions de tous, & juger quelles seroient les plus raisonnables; quelquefois il arrive qu'une personne s'avisera d'un deffaut lequel on n'aura pas reconnu en plusieurs années: c'est pourquoy il est bon de prendre l'advis de plusieurs, car cela ne nuit aucunement; s'il y a quelque chose de bon on le prend, les extravagances on les laisse. Le Gouverneur se doit aussi promener souvent autour de sa place, & par le contour de la campagne, considerant attentivement comme il attaqueroit la place s'il estoit du party contraire, ou comme il attaqueroit une semblable sur l'ennemy; il doit aussi toujours s'imaginer que l'ennemy sçait tous les deffauts de sa place, aussi bien que luy mesme; car il les peut sçavoir, & toujours il faut tellement se fortifier qu'on mette l'ennemy au pis faire, & tenir pour asseuré qu'il attaquera tousiours le plus foible, & par ainsi on connoistra son deffaut, & on y remediera.

*Faut mettre l'ennemy au pis faire.*

CHA

## C H A P I T R E XIII.

*Ce qu'un Gouverneur doit sçavoir des Fortifications, pour remedier aux deffauts de sa place.*

**B**ien que j'aye amplement escrit des fortifications, & qu'il semble comme superflu de repliquer icy la mesme chose; neãtmoins parce que j'estime qu'il est tres-necessaire qu'un Gouverneur sçache les fortifications, au moins pour sçavoir connoistre & remedier aux deffauts de sa place, j'en parleray icy succinctement, & tiendray un milieu entre les deux extremitez, de ne les sçavoir pas du tout, ou d'aller rechercher beaucoup de choses qui ne sont pas necessaires: le premier est insupportable, & l'autre est inutile. Il semble aux ignorans qu'ils se font tort de sçavoir ce qui est de leur mestier, & qu'un Gouverneur ne doit sçavoir autre chose que se bien battre, comme si cette charge ne demandoit ny science ny conduite, mais simplement un courage brutal; à ce conte les plus determinez foldats seroient les meilleurs Gouverneurs. La qualite d'homme de cœur doit estre generalement à tout homme qui porte espée; mais celle de sçavant & experimenté ne convient qu'aux personnes d'esprit qui ont consommé leur vie à l'estude & à l'exercice des oc-

*Sera traitté succinctement des fortifications.*

*Gouverneur doit par dessus le courage avoir d'autres qualitez.*

*La science à quoy sert.*

*Comme en doit profiter de ce qu'on voit.*

*Qui n'a point de science ne peut remarquer ce qu'il voit.*

*L'expérience seule ny l'estude seule ne suffisent pas, faut l'un & l'autre.*

*La science que les gens de condition doivent sçavoir.*

casions où ils se sont treuvez. La science prepare l'esprit pour se pouvoir prevaloir des choses qu'on voit & qu'on experimente; car ce n'est pas le tout que de se treuver en plusieurs sieges & en plusieurs combats, il faut faire reflexion sur tout ce qui se passe; remarquer les deffauts & les inconueniens qui arrivent, & profiter des choses bien faites; se souvenant des avantages qu'on en reçoit, & rapporter le tout aux maximes de la science qu'on a appris, & raisonner comme l'un se rapporte à l'autre; de là on fait des consequences qui nous donnēt de grandes lumieres pour nous gouverner, non seulement en semblables accidents, mais encore aussi à tous autres qui se presentent, bien que differens de ceux qu'on a veus. Aussi il est à remarquer que ceux qui vont à la guerre sans avoir aucune connoissance de cette profession, n'y profitent pas beaucoup, parce qu'ils ne sçavent la pluspart du temps, ny comment ny pourquoy se font les choses; il y a des soldats qui ont porté toute leur vie les armes, veū une infinité d'occasions, qui ne sçavent ce que c'est de la guerre; c'est pourquoy ny l'estude seule, ny l'expérience seule ne peuvent pas rendre un homme assez entendu à ce qui doit estre sceu de la guerre; & particulierement en ce qui est de l'attaque, & la deffence des places qui sont les deux choses qui doivent estre principalement sceuës aujourd'huy des gens de condition, & de ceux qui aspirent aux plus hautes charges; car pour les batailles nous n'en don-



donnons presque plus, d'autant que les places fortifiées en ostent le moyen, parce que ny l'un ny l'autre party ne peut forcer son ennemy à donner batailles s'il ne veut, ayant par tout des lieux pour se retirer, & se couvrir; Et il est tres-difficile que les deux partis soient en telle égalité de forces & de considerations, que tous deux se resolvent de propos premedité de donner une bataille, ce qui seroit fort rare, quand bien il se rencontreroit: mais des attaques & deffences des places, on en voit tous les jours; & c'est la science qui est particulièrement propre à un Gouverneur, par consequent la fortification, qui luy est autant necessaire, qu'à un Medecin la connoissance du corps humain: C'est pourquoy j'en parleray ici, laissant à part toutes les pedanteries & les subtilitez inutiles, que les Autheurs ont accoustumé d'escrire. Je discoureray seulement de ce qu'un Cavalier, & un homme de guerre doit sçavoir, en montrant premierement en quoy consiste la vraye science des fortifications, & que la pluspart des choses qui sont escrites, sont resveries qui ne font que perdre le temps, & troubler l'esprit de ceux qui s'y appliquent.

*Pourquoy on donne peu de batailles.*

*Autheurs écrivent choses inutiles.*

## CHAPITRE XIV.

*En quoy consiste la perfection de la Fortification.*

*Pourquoy on fortifie.*

**I**L n'y a personne qui ne sçache bien que la fortification a esté trouvée pour se deffendre avec avantage; c'est la fin universelle; mais la fin de la forme de la fortification, ou la raison pourquoy on donne telle forme à la fortification, c'est afin que toutes les parties soient flanquées; c'est à dire qu'il n'y ait aucun lieu dans la place qui ne soit vû par costé; par estre vû, on entend estre deffendu; & par estre deffendu, on entend avec les armes desquelles on se deffend de loin, lesquelles sont ou le Canon, ou le mousquet; de là vient en doute à quelle distance on doit mettre la partie deffenduë de celle qui la deffend, ou du mousquet, ou du Canon; l'opinion la plus commune & la meilleure est avec le mousquet, comme j'ay assez déduit dans mon Livre; tellement qu'il reste pour assésuré que la fortification doit estre de telle forme, que toutes ses parties soient deffenduës à la longueur du tir du mousquet: On demande combien est ce tir, j'ay dit que le plus long est de cent octante pas, c'est à dire cent cinquante toises, le tir mediocre cent cinquante pas, c'est à dire de cent vingt-cinq toises; des moindres je n'en ay point parlé comme inutiles, qui sont

*Pourquoy on donne cette forme à la fortification. Que c'est estre flanquée & deffendu.*

*La deffence du mousquet meilleure.*

*Tirs du mousquet.*

font de cent vingt pas, c'est à dire cent toises; j'entens tout cecy des bons mousquets des garnisons qui doivent estre tels que ceux qu'on portoit & tiroit avec les fourchettes, lesquels depuis quelques années on a changez, & fait moindres avec juste raison pour les pouvoir porter, manier, & tirer en campagne plus commodement. On demandera donc quelle portée on doit prendre, pour ne manquer pas; je diray la mediocre, tellement donc qu'il sera posé pour constant, que toutes les faces de la place doivent estre deffenduës à la distance de six vingt toises. Or parce que cecy se peut faire par diverses façons, comme par angles rentrans, tenailles, demy bastions, & autres que nous monstrerons en l'irregulier; ou sera encore en doute laquelle est la meilleure de toutes ces formes; le commun consentement assure que c'est avec les bastions qui sont composez, de gorges, flancs, faces, & angles, & supposent entre l'un & l'autre un espace qui s'appelle courtine. Jusques là quant à la forme, tout le monde est d'accord, mais on est en grand dispute pour les quantitez de chaque partie, & comme l'une doit estre proportionnée à l'autre; & c'est de là que viennent les diversitez des constructions des fortifications, qui peuvent estre infinies, par les combinations qui peuvent estre faites de toutes ces parties en augmentant ou diminuant chacune d'icelle, plus ou moins selon la fantaisie: Voila donc que par ce discours nous aurons appris

*On a  
changé  
les mous-  
quets.*

*On peut  
fortifier  
en divers  
ses façons,*

*Divisions  
des par-  
ties.*

*La perfec-  
tion de*

D 5 que

*la forme  
de la for-  
tification.*

que la perfection de la forme de la fortification consiste à faire que la place soit bien flanquée par des corps esloignez l'un de l'autre à certaine distance, & que la partie la plus esloignée qui est deffenduë, ne soit pas plus esloignée de celle qui deffend, que de six-vingt toises, ou au plus de cent cinquante, & que la diversité des constructions ou des formes de ces bastions, consiste en la division de cette extension de six-vingt, ou cent cinquante toises, qu'on doit diviser en courtines, gorges, flancs, & faces. Il faut donc chercher quelle est la meilleure division de toutes, afin d'avoir cette perfection que nous cherchons: Demeurans sur cette supposition que la place qui est mieux flanquée est la meilleure, puisque la fin de sa forme est de flanquer & d'estre flanquée.

*On ne  
peut dis-  
courir cer-  
tainement  
sur ce qui  
n'a point  
determe  
arresté.*

*Quelle  
division  
ay prise.*

Les choses qui n'ont aucun terme arresté, sur lequel on puisse fonder son discours sont tres-difficiles à résoudre, parce que quelque supposition que vous puissiez prendre, on en pourra donner une autre un peu plus grande ou moindre, qu'on prouvera avec mesme raison estre aussi bonne que l'autre; ce qui ne se fait pas là où il y a quelque mediocrité déterminée, comme l'angle droict pour la pointe du bastion: pour moy j'ay considéré diverses divisions des parties, & voyant que chacun presque la mettoit differente, je me suis arresté à la mediocre, & à celle à laquelle j'ay veu que plus de personnes s'accordoient, & qui m'a semblé convenir mieux aux usages des

par-

parties de la fortification : & pour ce faire j'ay pris la premiere ligne qui est donnée ; scavoir le costé de la figure. Car il est certain que fortifier suppose un sujet, c'est à dire quelque chose qu'on fortifie ; ce qu'on fortifie c'est quelque place : il faut donc supposer quelque place avant que fortifier, la place ayant quelque figure, & nostre discours estant sur les figures, il faut donc supposer quelque figure pour la fortifier, & la methode de ceux qui supposent ou conviennent par la ligne ou distance qui est de la pointe d'un bastion à autre, est ridicule ; parce qu'on suppose ce qu'il a fallu chercher, & on cherche ce qu'on doit supposer ; ce qui est directement contraire à l'ordre de la ratiocination. Je m'explique, je veux par exemple fortifier un Exagone, je suppose une ligne qui soit la distance de la pointe d'un bastion à autre, pour mettre cette ligne de la juste mesure qu'elle doit estre, il faut ou qu'en retrocedant par plusieurs operations j'aye cherché & trouvé la ligne de deffence, ou le costé de la figure, qui sont les mesures, & augmenté ou diminué ma ligne de la distance d'une pointe de bastion à autre, jusques à ce que j'auray treuvé la ligne de deffence, ou le costé de la figure sans suivre le tir du mousquet ; ou bien il faut que j'aye premierement posé ou le costé de la figure, ou la ligne de deffence, & que de là j'aye inferé combien est la distance d'un bastion à autre, & par ainsi je donne une construction toute contraire à la suite du raisonnement,

*Construction ridicule.*

*Comme on cherche ce qu'on doit supposer.*

nement, & fais supposer ce que j'ay supposé, ce qui est tout à fait absurde. Pour donner cela plus facilement à entendre pour construire un Exagone, ils disent tirer une ligne de 202. pas, la distance d'une pointe de bastion à autre, & là dessus ils construisent la fortification: Je leur demande, pourquoy mettez-vous cette ligne de 202. pas de longueur, ils diront afin que j'aye ma ligne de deffence de cent cinquante pas. Je leur demanderay, comment sçavez-vous qu'elle viendra de cent cinquante pas, il faut qu'ils disent; parce qu'ils l'ont desia supputée: donc la cause de faire cette ligne telle est la ligne de deffence: donc vous mettez & faites suivre la cause après l'effect, & nous faites chercher ce que vous aviez supposé pour trouver la distance d'une pointe de bastion à l'autre, ce qui est contre tout ordre, & un caprice seulement pour embrouïller l'esprit, & faire admirer davantage cette science aux esprits foibles, qui ne raisonnent pas jusques aux fondemens des sciences, & qui croyent les choses de haute speculation lors qu'ils ne les entendent pas, parce qu'ils ne recherchent pas les principes, & ne distignent pas si la difficulté vient de la confusion qu'on y donne, ou si c'est de la chose mesme. Je diray donc que toutes telles sortes de constructions ne valent rien, & sont des amusemens qu'ils vont chercher par un long circuit, ce qu'on peut trouver d'abord, qui est de faire une place qui soit bien flanquée par tout au

*Exemple.*

*Ce n'est que pour embrouïller l'esprit.*

*Ces constructions ne valent rien.*

tir

tir du mousquet; car c'est ce qu'on cherche.

Aussi fascheuses font les constructions qui se font, supposant le diametre de la figure; car si on leur demande, pourquoy le faites vous de cette quantité, ils diront, afin que j'aye la ligne de deffence de telle longueur: il falloit donc mettre la ligne de deffence la premiere puis que d'elle dépend tout le reste.

*Autres constructions fascheuses.*

Plus impertinens font encore ceux-là qui supposent la face du bastion, & la proportion qu'elle a au reste de la ligne de deffence; parce que celle cy outre les absurditez cy-dessus alleguées qu'elle a, elle suppose que les mesures des parties de la fortification se doivent conformer toutes, & dépendent de la face du bastion, laquelle est la moins principale, & doit estre la derniere en l'ordre de la construction; mesme celle cy est la partie la plus deffillante, d'autant qu'elle pâtit tousiours, puis qu'elle est flanquée, & c'est celle qu'on attaque.

*Autres impertinens.*

*Face du bastion est la partie moins considerable.*

Il y en a plusieurs qui tirent une ligne à plaisir, sur laquelle ils font l'angle du bastion, & puis après suivent le reste de la construction: mais celle cy en apparence seulement est differente des autres; car encore qu'il fasse l'angle, c'est par la face du bastion qu'il commence; & par ainsi il suppose l'inconneu, ou doit l'avoir treuvé auparavant; Enfin ce n'est qu'embrouiller le vray ordre naturel, & par ce moyen faire paroistre difficile ce qui

*Autre sorte de construction.*

qui est de foy tres facile.

*Ces manieres ne peuvent servir à la pratique.*

Toutes les manieres cy-dessus escrites, ne peuvent estre que tres-difficilement pratiquées aux traces qu'on fait sur le terrain, & puis qu'on apprend cet art pour s'en servir, pourquoy ne l'escrit-on de telle façon qu'on s'en puisse servir; c'est pourquoy il faut mépriser toutes ces constructions comme inutiles & confuses.

Il seroit ennuyeux & superflu d'apporter plusieurs autres sortes de constructions qu'on fait, & peut inventer differentes l'une de l'autre, ou en la suite de la composition, ou en l'alteration de la quantité.

*Quelles constructions sont meilleures.*

Je diray seulement que les plus raisonnables constructions, sont celles qui supposent premierement la ligne de deffense, & sur celle-là font leurs divisions des parties; parce que veritablement c'est de celle-là & de son extension que dépendent les quantitez des autres. Mais parce que nous avons une autre ligne qui luy est tousiours égale ou approchante, & qui precede en l'ordre naturel, nous la supposons premiere, afin d'avoir une tres-grande facilité en la construction, tant sur le papier, que sur le terrain, & cette ligne est le costé de la figure, qui est presque tousiours égal à la ligne de deffense, au moins au Pentagone, & en l'Hexagone, & aux autres qui suivent, & si elle est differente, c'est de fort peu, ou bien e'est à nostre avantage; c'est pourquoy nous l'avons prise pour foudre sur icelle nostre construction: car comme nous avõs dit,

lors

*Il est mieux de supposer le costé de la figure.*



lors qu'on fortifie, on fortifie quelque chose, c'est pourquoy il faut connoistre ce qu'on doit fortifier, qui est la figure donnée.

Il me semble que j'ay assez persuadé par raison, que la methode de fortifier, la plus facile est celle qui suppose la figure: Or de la figure c'est le costé sur lequel on fait la division des parties. Il faut donc premiere-ment poser le costé de la figure de la mesure qu'il doit estre: nous avons cy-devant dit que c'est du tir du mousquet, c'est à dire cent vingt, ou cent cinquante toises. Cette ligne se divise en deux demy gorges, & une courtine: la demy-gorge, je la prens de la sixième partie de toute la ligne, qui est vingt ou vingt-cinq toises, tellement que la courtine sera de quatre-vingt ou de cent toises. Mais avant que passer outre, disons plus particulièrement comme il faut construire ces figures, & la mesure de leurs parties.

*Sur le costé de la figure on doit faire la division.*

## CHAPITRE XV.

*De la construction de la Fortification, & de la ligne de deffence.*

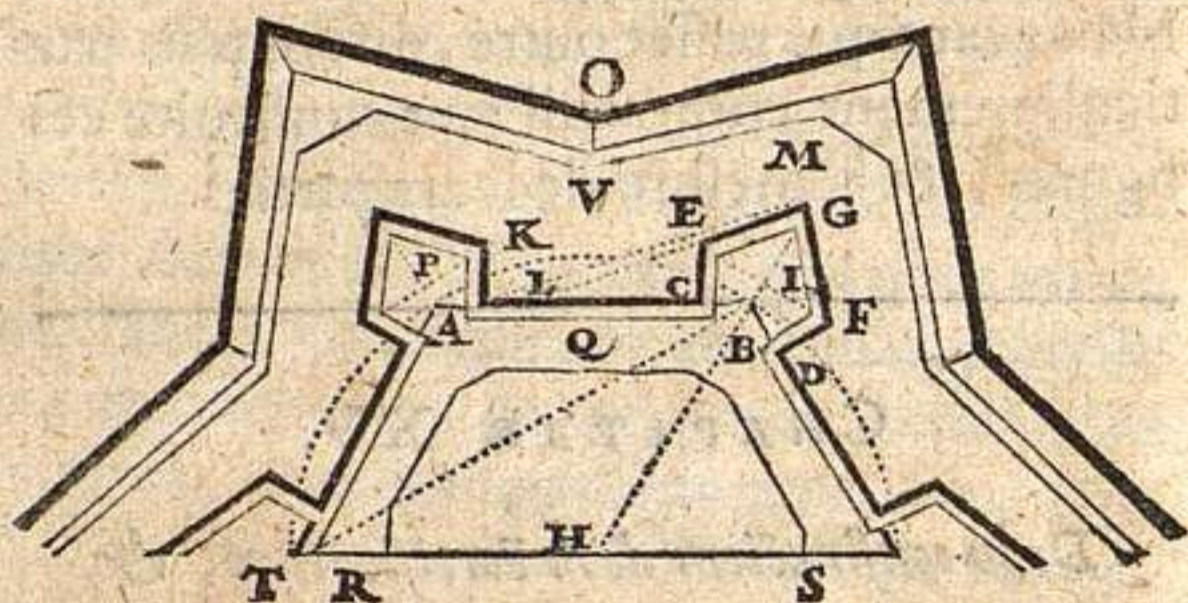
**P**OUR construire une figure reguliere sur le papier, il faut supposer de combien de costez vous la voulez, & faire un cercle, lequel vous diviserez en autant de parties, tirant des lignes d'une division à autre cōme en la premiere figure, vous aurez vostre figure à fortifier: aucuns l'appellent Polygone ou Poly-

*Comme il faut construire une figure reguliere.*

Polypleuré, & moy pour éviter le meflange des langues, encore que j'entende la Françoise, la Grecque, la Latine, & plusieurs autres également, je me fers des mots François qui font en usage lors que j'escris en François, dont le coste sera A B, lequel diviserez en six parties, & une de ces parties proche de l'angle comme C B, sera la demy gorge, & B D, sera l'autre demy gorge; & ainsi sur tous les autres costez de la figure vous ferez toutes vos demy gorges, sur l'extrémité de ces demy gorges, comme C D, vous eslevez perpendiculairement les flancs C E, D F, aussi longs comme la demy gorge C B, poursuivant ainsi à tous les au-

*Demy gorges.*

*Flancs.*



tres par les extrémitez E F, des flancs C E, D F, vous tirerez la ligne E F, & par le centre H, & par l'angle de la figure, tirez à plaisir la ligne G H, qui coupera en deux parties égales

égales en I, la ligne E F, vous prendrez la longueur d'une des moitez qui soit I F, & la porterez depuis I, en ces lignes qui s'entrecroisent jusques en G, sur la ligne que vous avez tirée depuis le centre, & du point G, par les extrémitez E F, tirez les lignes G E, G F, ce feront les faces du bastion, lequel aura sa pointe ou angle flanqué EGF, droit, & la ligne de deffence sera G K, le flanc droit sera C E, & D F, & le flanc oblique sera K L: la ligne qu'on appelle capitale sera B G, la courtine K C. Pour sçavoir combien vaut chaque partie, vous le connoistrez par l'eschelle en supposant une des parties de quelque longueur, ainsi que nous dirons après. Cette construction sert en l'Exagone, qui est la figure de six angles ou six bastions, & aux autres qui en ont plus pour celles qui ont moins, nous le dirons à cette heure. Pour faire le fossé, prenez la longueur de la demy gorge C B, & portez cette distance devant la face du bastion, en tirant la ligne V M, parallele à icelle, & autant esloignée du bastion comme la demy gorge, & ce fera la largeur du fossé. Vous en ferez de mesme aux autres faces jusques à ce qu'elles se rencontrent aux points, V, vis à vis du milieu de la courtine, & au point M, vis à vis de la pointe du bastion, à la distance de quatre ou cinq toises, vous tirerez la ligne O, parallele à V M, qui representera le chemin couvert, avec la ligne V M. Si vous en voulez tirer un autre parallele à celle-là, à la distance de 8. ou 10. toises, elle re-

*Reste de  
la constru-  
ction.*

*Comme on  
peut sça-  
voir les  
mesures  
des par-  
ties.*

*Fossé.*

*Chemin  
couvert.*

pre-

*Glacis.* presentera le glacis ou esplanade. Au dedans de la place, vous tirerez la ligne P, parallele au contour de vostre figure, & esloignée d'i-

*Parapet.* celuy de 4. toises qui presentera le parapet du rempart, & le chemin des rondes tout ensemble: la ligne Q, sera tirée parallele au costé de la figure marquée A B, & esloignée d'iceluy costé; d'autant comme la demy gorge est longue, celle-cy presentera le rempart, y compris le parapet.

*Rempart.*

*Pour faire l'eschelle.*

Maintenant pour sçavoir les mesures de chaque partie, vous ferez une eschelle qui se fait ainsi: tirez à part hors de vostre dessein une ligne R S, qui soit aussi longue que la ligne de deffence K G, ou pour plus facilement tracer sur le terrain aussi longue que le costé de la figure A B, laquelle vous diviserez en autant de parties qu'il y a de toises dans la portée du mousquet, sçavoir en 120. ou en 150 mettant les chiffres de dixaine en dixaine, cette eschelle vous servira pour sçavoir les mesures de chaque partie: Comme par exemple, si vous voulez sçavoir combien est la face du bastion, ouvrez le compas autant comme est E G, & portez-le sur l'eschelle, vous treuverez qu'elle aura 48. toises. Pour sçavoir combien est le demy diametre de la figure, ouvrez le compas depuis B, jusques à H, vous treuverez qu'il sera égal à toute l'eschelle, c'est à dire au costé de la figure, mais à un Ottogone vous treuveriez qu'il y auroit toute l'eschelle, & que le compas passeroit de 46. toises, & ainsi ce diametre auroit 196. toises, & ainsi des autres;

*A quoy sert l'eschelle.*

&

& cecy nous servira autant que le plus juste calcul que vous sçauriez faire au monde par les Sinus ou Logarismes, ou par l'Algebre; car au bout du compte, manquer d'un pied ny de deux, ny d'une toise dans une longue mesure, & en une grande Fortification, cela n'est pas considerable.

Afin de pouvoir se servir de tout ce que j'ay dit, aussi bien sur la terre comme sur le papier; après que vous avez fait vostre dessein le plus juste qu'il est possible; car il y faut porter le plus d'exactitude qu'on peut, afin d'avoir les mesures justes des parties, vous tracerez sur le terrain. Il y en a qui ne sçauroient rien faire s'ils n'ont ou bouffoles ou compas de proportion, ou tel autre embarras d'affustage, ce qui n'est aucunement necessaire; parce qu'avec des cordeaux vous faites plus juste qu'avec tout cela: s'il vous falloit tracer par exemple un Exagone regulier, voyez la figure deuxiesme, il ne faut pas faire un cercle comme sur le papier, car il faudroit rencontrer une belle plaine pour faire cela, qui fust bien égale, où il n'y eust ny maison, ny arbre, ny buisson, ny autre quelconque obstacle, ce qui se rencontre fort difficilement. On aura seulement l'angle du costé de la figure, ce qui se fera desfeignant sur le papier, ou sur une muraille, ou en autre lieu, un Exagone, ou telle autre figure dont vous aurez affaire, que vous ferez la plus grande qu'il vous sera possible: Après vous diviserez chacun des costez qui font l'angle en 10. ou 12. ou 20. parties, ou tant

*Comme il faut tracer sur le terrain.*

*Exemple pour tracer un Exagone.*

tant qu'il vous plaira, comme en la premiere figure, divisez les costez AB, & AT, apres vous mesurerez combien de ces parties contient la subtense TB, comme en l'Exagone, ayant divisé chacun des costez en 10. parties, vous treuverez que la subtense sera de 17. parties & un peu plus. Vous aurez donc trois cordeaux, dont il y en aura deux, qui feront chacun de 10. toises, & l'autre de  $17 \frac{1}{5}$ . Quand vous voudrez tracer, vous irez sur le lieu, & regarderez l'endroit où plus commodément doit estre l'angle de la figure, & ferez planter là un piquet C, attachant à iceluy les deux bouts des cordeaux de 10. toises, & ferez marcher deux hommes, l'un d'un costé E, l'autre de l'autre D, tenant chacun bout des cordeaux de 10. toises, & chacun un bout du cordeau de 17. toises DE: quand les cordeaux seront bien estendus, ils feront un triangle CDE, lequel vous ferez tourner comme vous voudrez que la figure soit posée. Quand vous la jugerez estre placée comme elle doit estre, vous ferez planter des piques DE, aux bouts des cordeaux, que les deux hommes tiennent, les faisant bien tendre. Après cela, depuis le piquet C, où vous estiez que vous avez posé pour l'angle de la figure, vous ferez mesurer 120. toises, cheminant droit depuis vostre piquet C, par celuy que l'un de hommes a planté E, & quand on sera au bout des 120. toises, vous ferez mettre un autre piquet F; vous en ferez tout autant de l'autre costé D, posant le piquet G,

*Comme il faut se servir des cordeaux.*

ainsi vous aurez un angle GCF, & deux costez de la figure CG, & CF: Après cela vous irez à l'un des piquets F, qui est au bout des 120. toises, & celuy-cy vous servira comme le premier C, qu'avez planté; car vous vous tiendrez là, tenant les deux bouts des deux cordeaux de 10. toises, & ferez marcher vos deux hommes qui tiennent chacun un des autres bouts I, & H, & chacun aussi un bout de celuy de 17. toises HI, mais il faut que l'un d'eux chemine tout le long de la ligne FC, que vous avez déjà marqué de 120. toises, & l'autre là où il pourra jusqu'à ce que les trois cordeaux FH, FI, HI, soient bandez, vous ferez mettre un piquet au bout du cordeau de 10. toises I, où il n'y a rien de marqué; car de l'autre H, qui est sur la trace ja faite, vous n'en avez affaire que pour vous guider. Après depuis le piquet F, où vous estes, vous ferez mesurer 120 toises FK, cheminant en droiture par le piquet que vous avez fait planter I, & au bout faites mettre un autre piquet K, qui fera un autre angle de la figure, & continuez ainsi jusqu'à ce que vous aurez fait toute la figure complete ABGCFK: Que si à la fin vous treuvez quelque toise de manque, ou de plus, ne vous en estonnez pas; car il est impossible de le faire juste, mais racommodez vostre affaire le mieux que vous pourrez: Après cela faites arracher tous les piquets que vous avez fait planter au bout des cordeaux de 10. toises, sçavoir D, E, H, I, &c. ne laissant que ceux qui font les angles, G, C, F, K A B,

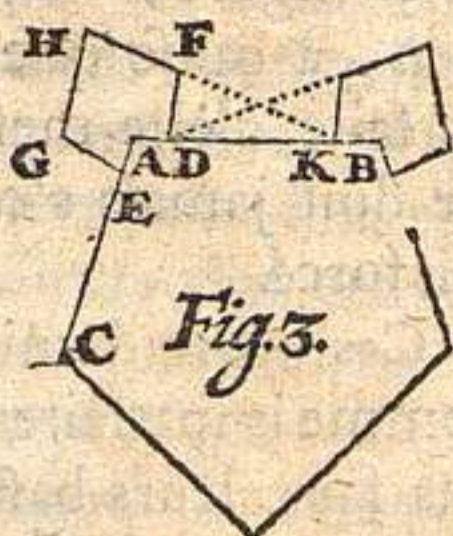
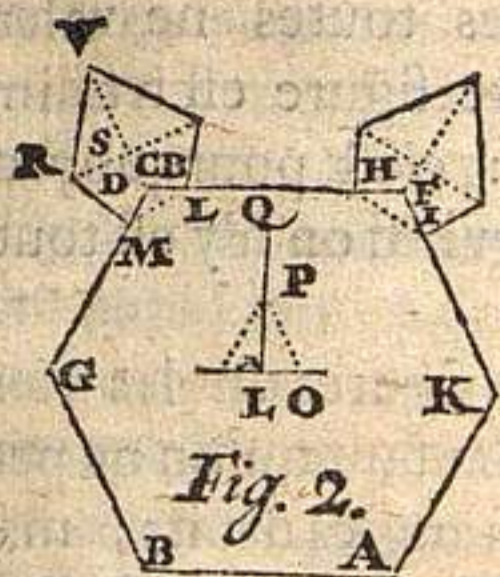
*Pour  
marquer  
les demy  
gorges &  
flancs.*

*Pour  
faire un  
angle  
droit.*

K A B, faisant un fillon de l'un l'autre, qui fera les costez de la figure. Après pour faire les demy gorges, prenez 20. toises de chaque costé de l'angle sur le costé de la figure, comme CM, C L, & mettez des piquets M L, aux bouts, pour faire le flanc angle droit là dessus, mesurez de chaque costé de ce piquet 4. toises L O, L V, & faites tenir à chaque bout de ces 4. toises, un bout d'un cordeau de 10. toises, & vous le tenant justement par le milieu, cheminez jusques à ce qu'il soit bandé des deux costez, & mettez un piquet P, où il fait sa pointe. Apés depuis le piquet on finit la demy gorge, L, tirant en droiture par le piquet P, que forcez de planter, mesurez 20. toises pour le flanc, L Q, mettant un piquet au bout Q, il sera perpendiculaire au costé de la figure C F, faites-en autant pour l'autre M R. Après prenez le milieu depuis R Q, en droite ligne qui soit S, & depuis S, jusques à V, eslevez V G, perpendiculaire sur R Q, ainsi qu'avez fait du flanc; de façon que V S, soit égale à S Q, V sera la prise du bastion, & R V, Q V, les faces, & ainsi des autres bastions. Vous pouvez aussi faire l'angle droit avec un triangle composé de trois cordeaux, dont l'un soit 3. l'autre 4. & l'autre 5. car ils font un angle droit, mais celuy-cy revient à l'autre; & par ainsi avec vos cordeaux vous tracerez vostre figure plus juste que vous ne sçauriez faire avec quelconque autre instrument, si vous vous en sçavez bien aider.

La





La construction du Pentagone se fait divisant le cercle en cinq, & marquant la figure d'une division à autre, pour avoir les costez A B, A C, que diviserez en six parties, dont chacune sera une demy-gorge A D, & A E, l'autre: Là dessus eslevez les flancs D F, E G, aussi longs que la demy-gorge: puis mettez la reigle au point K, où le flanc opposé rencontre la courtine, & à l'extremité du flanc F, tirez F H, ce sera la face du bastion, & ainsi de l'autre G H, & le mesme des autres bastions de la figure troisieme.

*Pour la construction du Pentagone.*

Le quarré se peut faire de mesme, bien qu'aucuns font en cette figure la demy-gorge plus grande que le flanc, ce que je ne desaprouve pas, afin de n'avoir pas l'angle si pointu: Comme par exemple, on pourra faire la demy-gorge de 20. toises; & le flanc de 15. ou 16. le reste se fera comme au Pentagone.

*Pour le quarré.*

Pour le triangle, on divise le costé en huit parties; on donne deux de ces parties pour la demy-gorge, & une pour le flanc. On a aussi d'autres methodes pour fortifier cette

*Pour le triangle.*

cette figure, lesquelles toutes ne valent rien, à cause que cette figure est tres-imparfaite d'elle-mesme: c'est pourquoy on ne doit jamais s'en servir si on n'y est tout à fait forcé.

*Ces figures  
sont im-  
parfaites.  
Pentago-  
ne pour  
les Cita-  
delles.*

Ces trois dernieres figures on les tient comme imparfaites, d'autant qu'on ne peut pas faire leurs bastions angles droits, mais pourtant on se sert ordinairement de Pentagone pour les Citadelles; parce que cette figure luy donnant les mesures qu'on luy peut donner, est assez grande pour une garnison, capable de tenir en bride une ville, qui est la fin la plus ordinaire pour laquelle on fait les Citadelles; outre que les bastions en sont fort capables, & l'angle flanqué n'est pas trop aigu.

*Ligne de  
deffence  
doit estre  
du tir du  
mousquet.*

J'ay discouru fort au long dans mes Fortifications sur la ligne de deffence, sçavoir de quelle longueur elle doit estre, ou du tir du Canon, ou du mousquet. Je conclus qu'absolument elle doit estre de la portée du mousquet, laquelle portée j'ay mise de 150 pas la plus ordinaire, & la plus grande 180 pas, qui reviennent à 120 ou 150 toises. Quelques Critiques pour se faire accroire fort sçavans, ont dit que je mettois les deffences plus longues que le tir du mousquet; parce que j'avois escrit qu'on les pouvoit faire jusques à 150 toises, & n'ont voulu parler aucunement des 120. que je mettois aussi. Je leur dis que les mousquets portent plus de 150 toises avec la force qu'il est necessaire; & particulieremen-  
ceux

*Imposture  
impruden-  
te d'au-  
cuns.*

ceux qu'on portoit & tiroit avec la fourchette, il y a quelques années (desquels on s'est servy encore long-temps après que j'ay escrit) ainsi que doivent estre tous ceux des garnisons. Ces Messieurs s'en peuvent esclaircir à peu de despence, en tirant un de ces mousquets; la raison qu'ils portent contre cette longueur des lignes de deffence; c'est parce qu'en Hollande on ne les fait pas si longues; parce qu'ils s'imaginent que la Hollande est un miracle pour la fortification, & que hors de là tout le monde est ignorant en cette science, & tout ce qui passera seulement d'un cheveu de teste les mesures d'Hollande, ne vaut rien. J'ay veu pourtant tirer les mousquets en Hollande, & treuve qu'ils sont comme les nostres; & leur poudre comme la nostre; c'est pourquoy il me semble qu'il n'est pas necessaire d'aller en Hollande pour sçavoir la portée du mousquet, & quand cela seroit qu'en Hollande ils portassent moins, soit à cause de la froideur, ou de l'humidité du païs, ou de quelque autre accident, il faudroit dire qu'aux païs qui sont froids, ou qui sont humides, ou qui sont tels comme la Hollande il faut faire les deffences plus courtez, parce que les mousquets y portent moins; mais je ne sçay pas ce qui nous doit obliger de les faire de mesme en France, si les mousquets portent davantage. S'ils avoient bien considéré, ils auroient remarqué que la plupart de leurs grandes places sont fortifiées avec des dehors, ausquels on ne fait pas les def-

*Mous-*  
*quets*  
*estoiene*  
*autresfois*  
*plus forts.*  
*Erreur*  
*vulgaire.*

E

fen-

*Places d'Hollande ne sont pas bonnes, mais bien les dehors.*

*Places qui ont les deffences longues.*

*Responce à ce qu'ils disent, que les coups ne sont pas justes.*

*A ce qu'ils disent, qu'ils n'ont pas assez de force.*

fences fort longues, & que toutes les autres quasi sont des forts où on n'observe pas les mesures Royales, c'est à dire les plus hautes, ny les mediocres; mais les plus courtes. Et je leur diray de plus, que tout ainsi que les dehors d'Hollande sont plus parfaits que ceux d'Italie, qu'aussi les corps d'Italie sont plus parfaits que les corps d'Hollande, & qu'en Italie les places sont estimées universellement les meilleures de l'Europe: comme Luques, Ligourne, le fort Urbain, Palmanova, Casal, & plusieurs autres ont leur lignes de deffence de plus de 180. toises, dont la dernière a fait l'espreuve, si on se peut deffendre à cette distance. Et puis, qui est celuy qui ait esté à quelque siege, qui n'aye veû tuer une infinité de monde, plus loin qu'à cette distance: ils diront, c'est par hazard, les coups ne sont pas justes: je leur demanderay si les flancs ne sont pas faits pour deffendre le fossé, & le bastion, & si l'ennemy à une attaque vient homme à homme, ou en gros, à sçavoir si on ne tire pas assez juste, pourveu qu'on donne dans ce gros, & si la distance de 30. toises de plus peut faire dévoyer le tir de la grandeur de toute l'attaque: ce sont chimeres de penser qu'il faille tirer à une attaque aussi juste comme on tire à un canard. Ils diront que les tirs porteront bien jusques-là, mais non pas avec assez de force. Je voudrois sçavoir quelle force ils demandent, & si ce n'est pas assez qu'ils puissent percer les armes des piquiers, & tuer ceux qui les portent: pour moy je croy qu'on n'en veut

veut pas davantage, & qu'on ne pretend point de percer ceux qui sont armez à l'épreuve du mousquet, ou d'en enfiler sept ou huit d'une mousquetade, on se contentera d'en tuer un à la fois. Que ces Messieurs s'arment d'armes de piquier, & se fassent tirer à cette distance quelque mousquetade; si elle n'a pas assez de force pour les bleffer & tuer, qu'ils me reprennent après, & je leur avouërây d'avoir failly. Je diray pour conclusion que c'est une folie de disputer de ce qui gist au fait, & à une experience si facile, & que les lignes de deffence doivent estre absolument du tir du mousquet, soit qu'il porte 150. ou 120. ou 100. toises, ou moins encore s'ils veulent, & que sur la supposition du tir, on doit faire une division des parties, observant la mesme construction & les mesmes proportions que nous avons dites & dirons après,

J'ay voulu mettre ce discours pour faire voir que ceux qui ont voulu reprendre dans mes Fortifications la mesure des lignes de deffence n'ont aucun fondement, & que c'est pure envie de contrarier, je les ay voulu convaincre par les exemples, par la raison, & par l'experience. Je m'asseure que si ceux-là s'estoient treuvez à quelque siege, qu'ils accorderoient que les mousquets portent plus loin, & qu'ils ne voudroient pas s'approcher des places à descouvert à cette distance. Il faut qu'ils sçachent que la fortification ne consiste pas en imagination seule, ou à une simple Theorie; mais qu'elle est

*Fortifi-  
cation  
fondée sur  
l'expe-  
rience.*

entièrement fondée sur l'expérience ; & qu'aux tirs de mousquet quelques toises plus ou moins font le mesme effet ; & qu'on ne sçauroit determiner sa portée, mais qu'en gros il faut seulement que la force du tir soit telle dans toute son estenduë qu'elle puisse tuer ceux qui s'y approchent : & lors qu'on parle des places Royales, on entend de celles auxquelles on veut faire tout ce qui se peut faire d'avantageux, comme des grands corps, plusieurs flancs, & la multiplicité des feux qui deffendent : car à une attaque sans doute ceux qui ont plus de flancs de reserve font ceux qui se peuvent mieux deffendre, & ces places sont plus difficilement prises : on ne sçauroit s'oposer à cela puisque l'expérience nous le fait voir. Je n'en sçache point qui ait jamais reprouvé pas une de ces places que j'ay cy-dessus alleguées, ny qui les ait estimées mauvaises, ny toutes telles autres qui sont faites sur ces mesures : ils auroient tort s'ils le faisoient, puisque les mesmes Capitaines qui ont pris plusieurs places où les deffences estoient fort couvertes, les mesmes n'ont pû prendre celles où les mesures estoient de telle sorte. Je ne m'estendray point davantage ; car il est impossible de satisfaire à ceux qui n'ont autre dessein que de calomnier, & vouloir persuader ceux qui ne se payent point de raison.

## CHAPITRE XVI.

*De gorges & demy-gorges.*

J'ay divisé le costé de la figure en six parties : on demandera pourquoy ; je respondray qu'entre la diversité des opinions, j'ay choisi celle qui est la plus aprouvée, la plus suivie, & celle qui est la moyenne entre les extrêmes qui sont tenuës de diverses personnes; & outre cela j'ay consideré la raison qui est fondée sur l'usage des demy gorges, sur lesquelles on fait les flancs qui sont hauts & bas : pour faire chaque flanc il y faut au moins 10. ou 12. toises ; sçavoir 3. toises pour le parapet du flanc bas ; 4. toises pour la place basse ; & 3. toises pour l'espaisseur du flanc haut, outre les talus de chaque piece, qui en tout peuvent faire 10. ou 12. toises que chaque flanc occupe de la demy-gorge ; tellement que la faisant de 20. toises, il y en restera 8. & la faisant de 25. il y en restera 13. & autant de l'autre, qui feront 16. ou 26. espaces assez capables pour entrer dans le bastion, & pour le recul des pieces des flancs hauts, & pour y faire un retranchement ( qui est la moindre de toutes les considerations; ) l'autre raison est, que de la grandeur de la gorge dépend la grandeur de la face du bastion, & de tout le corps d'iceluy. Or la demy-gorge estant de 20. toises, la face sera de 45. toises ou environ, selon la figure ; si elle est de 25. la face sera

*Pour-  
quoy j'ay  
mis la  
demy gor-  
ge un si-  
vième de  
tout le  
costé.*

*Division  
de la de-  
my gorge.*

*De la demy gorge dépend la grandeur des faces des bastions.*

d'environ 50. qui font un corps assez grand pour y mettre en bataille les soldats qui sont nécessaires pour le deffendre: car, comme nous avons dit, il ne faut pas plus de 500. soldats pour deffendre chaque bastion: quand il en faudroit 600. ce sont 200. pour chaque garde. Or dans un bastion tel, on en mettroit plus de 2000. en bataille, outre les autres lieux qu'il y a autour de la place où on les doit mettre; il fera aussi assez grand pour faire les retranchemens. La face donc en est assez grande, puisque le corps qu'elle forme est grand.

*Autres considerations sur les mesures.*

Pour connoistre mieux la perfection de cette mesure, il faut considerer les deux autres extrémitez de la petitesse, & de la grandeur: si on fait les demy-gorges fort petites comme de 12. ou 15. toises, vous ne pouvez pas faire flanc bas, & flanc haut, comme nous avons dit, parce que ce qui restera fera trop estroit pour le passage, & pour le recul des canons: le corps du bastion fera trop petit, pour disposer nos soldats à la deffence, & pour faire quelque retranchement; car si on fait jouër une mine, il ne reste plus de place pour se retirer ny se deffendre, comme aussi lors que les bombes tomberont dedans; tellement donc que la petitesse doit estre estimée vitieuse aux bastions.

*Grandeur extrême vitieuse.*

Si on la fait trop grande, comme de 40. ou 50. toises, il s'enfuivra quelqu'un de ces inconveniens, ou qu'il faut faire les flancs fort petits, ou les bastions trop aigus, ou esloigner davantage un bastion de l'autre;

&



& par ainsi faire les lignes de deffence trop longues fans gagner aucun avantage, qui sont tous deffauts tres-notables : De faire les bastions aigus, nous demonstrerons après en quoy ils deffailent ; de racourcir les flancs, cela ne se doit, car puisque les lieux plus flanquez sont les meilleurs, & que la perfection de la fortification consiste à bien flanquer, c'est une absurdité apparente d'amoindrir cette deffence, pour agrandir les faces des bastions, qui sont comme nous avons dit la partie qui pâtit tousiours, & qui est comme le deffaut de la fortification, & la partie qui est tousiours attaquée ; c'est pourquoy il vaudroit mieux diminuer toujours cette partie ( s'il se pouvoit ) fans gaster les autres, que de l'augmenter. L'autre deffaut de faire les lignes de deffence trop longues, est plus considerable ; car puis qu'il a esté resolu que la ligne de deffence ne doit estre que du tir du mousquet, tous les corps qui auront les deffences plus longues, ne vaudront rien ; c'est pourquoy & l'excez en grandeur & le deffaut en petitesse sont vitieux.

*Raisons.**Deffaut.*

Les raffineurs diront, s'il ne feroit pas mieux de diviser tout le costé de la figure en 5. parties, & en prendre une pour chaque demy-gorge, ou bien diviser tout le costé de la figure en 11. parties, & en prendre 2. pour la demy-gorge, ou diviser le mesme costé en 23. & en prendre 4. parties pour la demy-gorge, ou pour dire plus clairement, faire la demy-gorge de 21. toise, ou 22. ou 23. &c.

*Raffineurs importuns.*

Je diray à ceux-là que lors qu'il me mon-  
streront que de 19. ou de 21. toises la demy-  
gorge est meilleure que de 20. ou de 24. ou  
de 26. &c. meilleure que de 15. je feray de  
leur costé; car quand je l'eusse mise de 19,  
ou de 21. ou de 24. ou de 26. ils m'eussent de  
mesme demandé pourquoy je ne l'aurois  
mise de 20. ou 25. tellement que pour tou-  
te raison, je ne diray sinon qu'il me semble  
qu'à cette mode elle est plus selon l'opinion  
commune, & convient mieux à l'usage; car  
au bout du conte, il faut s'arrester à quel-  
que terme, & n'en ayant point de précis,  
sans doute le mediocre, & celuy qui sera  
plus convenant à l'usage pour lequel nous le  
faisons, sera le meilleur; c'est pourquoy ce  
n'est qu'une folie de chercher des subtilitez  
surquoy on ne peut rien determinément  
conclure.

*Faut  
s'arrester  
sur quel-  
que mesu-  
re.*

## CHAPITRE XVII.

### *Des Flancs.*

*Deux sor-  
tes de  
flancs.*

*Flanc  
premier.*

**I**L a en general deux fortes de flancs, di-  
visez selon l'effect: je les appelle obliques  
& droits, d'autres les appellent premiers  
& seconds flancs; sçavoir celuy qui com-  
mence depuis l'endroit où la ligne de def-  
fence prolongée rencontre la courtine jus-  
ques au flanc: aucuns l'appellent premier,  
parce que veritablement par là commence  
la deffence: d'autres l'appellent second,  
parce

parce qu'il est moins principal ; & moy je l'appelleray oblique, parce qu'il flanque obliquement ; l'autre je l'appelle flanc simplement, ou flanc droit ; parce qu'il regarde, & flanque droitement la face du bastion opposée, ou parce qu'il est à angles droits sur la courtine : qu'on l'appelle comme on voudra, pourveu qu'on s'entende.

*Flanc oblique.*  
*Flanc droit.*

Je mets le flanc aussi grand que la demy-gorge, c'est à dire 20. ou 25. toises : la raison est la mesme que de la demy-gorge, parce que c'est la mesure qu'on luy donne ordinairement, & parce que c'est la mediocre entre les plus grandes & plus petites qu'on a accoustumé de donner, & parce qu'elle convient à l'usage.

*Combien long doit estre le flanc.*

Afin qu'on ne s'abuse pas, j'avertiray que tout mon discours & mes mesures sont des bonnes & grandes places, & non des forts, auxquels on les fait de beaucoup moindres, pour diverses considerations.

*De quelles places on doit entendre ces mesures.*

Cette mesure convient fort bien à l'usage ; car ayant separé le flanc en trois parties, & en donnant une pour le flanc couvert, ou pour celuy qui sert pour l'Artillerie, ainsi qu'on a accoustumé, il y a place pour deux pieces, lors qu'il est de 20. ou pour trois, lors qu'il est de 25. car à l'un il y a 6. toises deux tiers, & à l'autre 8. toises un tiers, qui se distribuent ; ainsi on laisse demy toise à costé de la premiere embraseure, 8. pieds d'ouverture qu'on donne à chaque embraseure, & demy toise du costé de la courtine : les trois toises qui restent sont

*Pourquoy je donne cette mesure.*

*Distribution des flancs.*

pour le merlon, ou pour le parapet, qui est entre deux canonieres. A ceux de 8. toises un tiers, on pourra laisser les 3. pieds de chaque costé comme aux autres: quatre toises un tiers seront pour les deux merlons, ou parapets: les autres trois toises sont pour les trois embraseures; par après les deux tiers qui restent de 16. toises  $\frac{2}{3}$  sont pour la mousqueterie & pour couvrir le flanc couvert.

*Flancs trop petits ne sont bons.*

*Sçavoir quels flancs sont meilleurs, les droits ou obliques.*

*Opinion de l'Assesseur.*

*Raisons de cette opinion.*

Faire le flanc trop petit, il ne vaut rien, parce que c'est directement contre la maxime de la fortification, que la meilleure est celle qui est mieux flanquée; tellement donc que celle-cy sera la plus mauvaise. On dira que si on fait le flanc droit petit, qu'on fait aussi l'oblique plus grand; mais c'est une question à decider fort problematique, sçavoir s'il est mieux de diminuer les flancs droits, pour avoir les obliques fort grands ou faire les droits les plus grands qu'il se peut, & n'en avoir point d'obliques. Je diray là-dessus que l'usage commun est de garder les deux flancs aux places de plusieurs bastions, dont j'ay apporté les raisons fort au long dans mes Fortifications; mais pourtant je voudrois toujours avoir premierement un flanc droit assez grand, comme nous avons dit, raisonnant toujours sur les fondemens premierement posez, & advoüez de tous: c'est que la meilleure forme de la fortification est celle qui est avec des bastions. Or pourquoy fait-on les bastions, c'est afin d'avoir le flanc droit, & non pas pour avoir la face, qui est inutile à la deffen-

ce, comme nous avons dit. Donc les flancs droits font la plus importante partie de la fortification, puisque pour les avoir on donne cette forme à la fortification. On dira *Explication.* que l'extension du flanc oblique recom- *tion.* pense la force du flanc droit; j'explique, soit le flanc droit  $BD$ . 25. toises: & que  $AD$ , soit 20. toises, on perd  $AB$ , qui sera cinq



toises de flanc droit, mais on gagnera  $AC$ , flanc oblique, qui aura 10. toises, tellement qu'encore qu'on die que le flanc oblique n'est pas si bon que le droit: cela s'entend lors que tous deux font égaux; mais que  $CA$ , étant en extension double de  $AB$ , ou plus, il luy pourra estre égal en force contre les autres commoditez qu'on en peut tirer; *Pourquoy on fait le flanc oblique.* Et moy je diray là dessus qu'on fait le flanc  $CA$ , pour d'autres raisons qui nous y forcent, & non pas pour estre meilleur; car sans doute jamais un flanc oblique ne peut égaler en bonté un flanc droit, d'autant que l'oblique  $CA$ , est toujours imparfait, &  $AB$ , parfait, il n'y aura donc jamais de comparaison ny d'égalité entre l'un & l'autre; & pour monstrier que cela est fondé sur les communes maximas, au lieu des bastions  $DEH$ , &  $FI$ , soit fortifiée cette face en angle rentrant, comme  $FGE$ , en-  
core

*Raisons pour mon-  
strer que  
les flancs  
droits sont  
meilleurs  
que les ob-  
liques.*

core que  $G$ , fust angle droit, il n'y a point de doute que toute la face  $FG$ , flaque toute la face  $GE$ , lesquelles faces pourront estre faites de toute l'extension de la ligne de deffence; sçavoir de cent & vingt toises, ou de cent & cinquante toises, qui seront six fois aussi grandes que le flanc droit qu'on a accoustumé d'y faire; & neantmoins on estimera plus forte une place qui aura les flancs de la sixiesme partie de la ligne de deffence faite en bastions, que celle qui sera fortifiée en angles rentrans, encore que les faces qui flanquent soient six fois plus longues: Donc les flancs droits bien qu'en moindre extension, sont meilleurs que les obliques, bien que de plus grande extension; c'est pourquoy on n'estime pas que les faces des bastions s'entreflanquent, à cause qu'elles se voyent obliquement l'une l'autre; & puisque le flanc oblique  $CA$ , voit encore plus obliquement la face  $FI$ , que ne fait pas la face  $DE$ , il s'ensuivra que  $CA$ , doit encore estre moins estimé flanc que  $DE$ , & par consequent il seroit plus à propos de faire tout le flanc  $BD$ , que de faire  $DA$ , pour avoir  $CA$ : Mais parce qu'il y a plusieurs autres grandes incommoditez qui s'en ensuivent faisant le flanc si grand, que j'ay deduites dans la fortification; je reviendray à ce que j'ay dit cy-dessus, qu'il faut avoir un flanc droit assez grand, tel que je luy pose, & laisser ce qui reste pour le flanc oblique: chacun tiendra telle opinion qu'il luy plaira, pour moy je me contenteray d'avoir porté  
les

*Forces des  
bastions ne  
sont esti-  
mées s'en-  
treflan-  
quer.*

les raisons pour l'un & pour l'autre, laissant au Lecteur le jugement du party qu'il estimera le meilleur. J'adjousteray toutefois encore ce mot, que je defere beaucoup à l'experience, & au commun consentement, lequel met les deux flancs; & veritablement aux Arts & aux choses qui consistent en la pratique, que l'experience emporte par dessus la raison; il semble que la raison en cela soit posterieure à l'experience: car on donne les raisons des effets des choses apres qu'on les a trouveés & esprouveés, ce qu'on ne sçauroit faire auparavant; comme par exemple, on donne la raison pourquoy les canons courts, ny les trop longs, ne portent pas si loing comme ceux qui sont d'une mediocre longueur proportionnée à leur grosseur, laquelle on n'a jamais sceu qu'apres en avoir fait l'experience, & ainsi la fortification s'est formée & perfectionnée peu à peu, remediante aux deffauts qu'on y a treuvez, & après avoir experimenté l'effect des remedes, on en a donné la raison.

*L'experience emporte par dessus la Theorique.*

Parce que le flanc est la principale partie de la fortification, je m'estendray davantage sur ce discours, & monstreray comme par necessité il faut faire les flancs obliques, & les deffauts qu'il y a de faire les flancs entierement droitz.

*Flanc, partie principale de la fortification.*

Erard estimé pour avoir le premier escrit en France de la Fortification, met une construction où il fait tousiours le flanc droit, & n'en met point d'oblique; mais il y a ce deffaut, qu'aux figures où il y a plusieurs

*Construction d'Erard.*

coftez, les demy gorges & faces des bastions viennent exorbitamment longues, & les courtines fort courtes, & les flancs ne s'accroissent pas à proportion des gorges: & tout cecy sont autant de deffauts; parce que d'accroistre la face du bastion par excés, c'est accroistre la partie la plus foible, & qui est toujours attaquée: diminuer la courtine, c'est diminuer la partie la plus forte, & celle qui n'est j'amaïs attaquée: augmenter la demy gorge, au lieu d'augmenter le flanc, c'est augmenter inutilement une partie, pour en laisser une autre en estat d'où dépend la bonté de la fortification; c'est pourquoy cette construction n'est pas bonne.

*Deffauts de cette construction.*

*Autre construction de l'Auteur.*

Je mettray icy une construction qui augmente toujours les flancs, & les demy gorges quasi également, & n'a que le flanc droit, mais aussi grand qu'il se peut faire, afin que là dessus je puisse monstrier les deffauts qui ensuivent lors qu'on ne met point de flanc oblique.

*Suppose l'angle du bastion droit.*

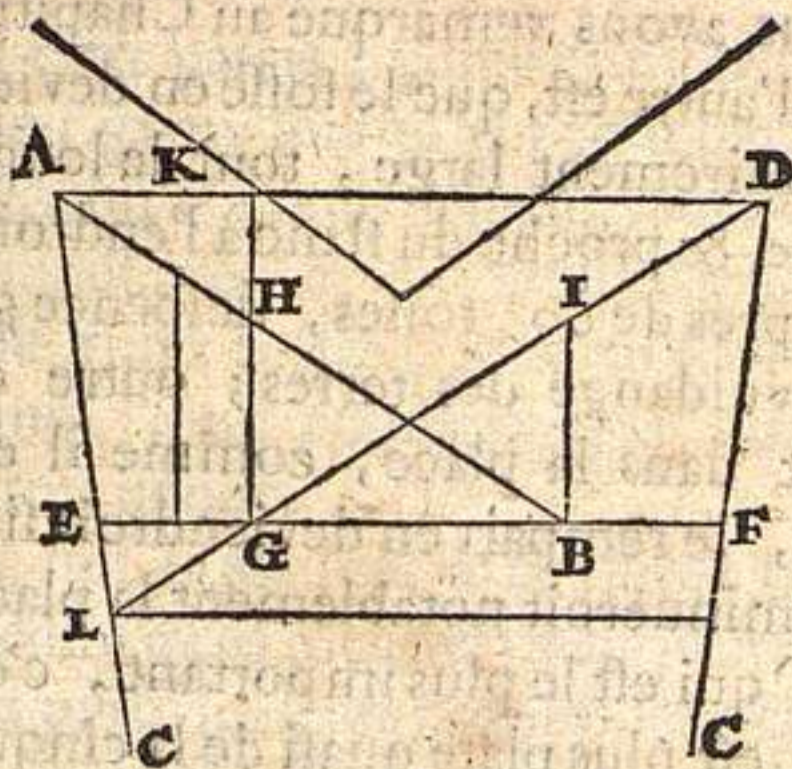
Je suppose toujours que l'angle du bastion soit droit, parce que j'estime celuy-là le plus parfait, & c'est un terme précis sur lequel on peut fonder un raisonnement assuré; & non sur les autres qui n'ont rien d'arresté.

*Explication.*

Je commence par la ligne de deffence, laquelle soit  $AB$ , de la portée du mousquet, sur  $AB$ , soit fait l'angle  $BAC$ , demy droit, tirant  $AC$ , à plaisir: soit tirée  $AD$ , aussi longue qu'on voudra, faisant l'angle  $CAD$ , qui soit la moitié de l'angle du costé de la

la





la figure qu'on fortifie, comme icy : par exemple d'un Dodecogone, par le point B, soit tiré B E, parallele à A D, soit après faite E F, égale à la ligne A B, & soit faite E G, égale à B F : & sur la ligne F E, au point G, soit eslevée perpendiculairement G H, jusques à ce qu'elle rencontre A B, & pour achever sur la ligne E F, au point F, soit fait l'angle C F E, égal à C E F, & prolonger C F, jusques à ce qu'elle rencontre D A, prolongée en D, & de D, en G, soit menée D G, & sur la pointe B, eslever le flanc B I, jusques à ce qu'il rencontre D G, & ainsi suivre le reste de la figure. En cette construction vous avez le costé de la figure E F, & la ligne de deffence G D, égales, & vous commencerez la construction par la ligne de deffence, & aurez le flanc droit autant qu'il se peut; mais les defauts de cette construction sont très-grands : premierement les demy gorges E G, & par consequent les faces A H, deviennent trop grandes, deffaut notable, comme

*Deffants  
de la construction.*

me nous avons remarqué au Chapitre précédent; l'autre est, que le fossé en devient extraordinairement large, tout le long de la courtine, & proche du flanc à l'endroit K, il auroit près de 60. toises, de pence grande en la vuidange des terres; outre que la mettant dans la place, comme il est nécessaire, le rempart en deviendroit si large, qu'il diminueroit notablement la place. Le dernier qui est le plus important, c'est que la place est plus plate quasi de la cinquiesme partie plus qu'en nostre construction, où nous faisons le flanc & la gorge à nostre mesure, comme K L, & n'avoir que le flanc droit, vous diminuez davantage vostre place, & faites vostre ligne de deffence trop longue de toute la partie L G, tellement qu'il est plus à propos de faire le flanc droit d'une juste longueur, & le reste le laisser en flanc oblique, que de faire tout le flanc droit; & c'est ce que l'experience vous a fait premierement connoistre, dont nous avons voulu rendre icy la raison, afin que chacun connoisse clairement les causes & les raisons pourquoy on donne cette forme à la fortification, & pourquoy on fait telle la division des parties.

*Quelle est la mediocrité qu'il faut prendre pour avoir un flanc oblique, & un droit.*

Reste maintenant à dire en quoy consiste cette mediocrité qu'il faut prendre pour avoir un flanc oblique, & un droit: je dis qu'il est à propos de le faire égal à la demy gorge, ou à la fixiesme partie de la figure: ma raison est fondée sur le commun consentement, l'experience ordinaire, & sur l'usage

sage de cette partie ; parce que j'estime un flanc bien garny lors qu'il y peut tenir trois canons, & qu'il y reste deux fois autant pour la mousqueterie, ce qui peut estre fait aux flancs de vingt toises, & mieux à ceux de vingt-cinq, c'est pourquoy j'estime cette mesure fort bonne.

Ceux qui se plaisent à censurer treuve-  
ront à redire à ces mesures; mais je croy que  
si j'avois porté les leurs propres, ils y contre-  
diroient de mesme ; car comme nous avons  
dit, les choses qui en soy ne sont pas déter-  
minées, ne peuvent pas estre precisément  
resoluës, & un peu plus, ou un peu moins  
grandes peuvent estre estimées également  
bonnes. Il faut se regler au party le plus rai-  
sonnable, & qui s'approche plus des maxi-  
mes ou principes, sur lesquels on se fonde, &  
qui est plus commode pour les usages auf-  
quels la chose est destinée : je m'arresteray  
donc en cette mesure de faire le flanc de la  
fixiesme partie du costé, jusques à tant qu'a-  
vec de plus fortes raisons, on me monstrera  
qu'il faut le faire plus grand ou plus petit.

*Gens qui se plaisent à censurer.*

*Flanc de la sixiesme partie du costé de la figure.*

Le flanc droit, je le diviseray selon sa situation, en flancs bas & flancs hauts, & selon les accidens extérieurs en flanc couvert, & découvert : Il faut que nous parlions encore de toutes ces fortes de flancs.

*Autre division des flancs.*

Anciennement on faisoit deux ou trois flancs l'un sur l'autre, voûtez & faits à estages ; l'experience vous a fait voir que ces flancs-là ne valent rien, à cause de plusieurs incommoditez qui les suivent, que nous  
avons

*Flancs antiques.*

avons alleguées autre part c'est pourquoy nous n'en parlerons pas icy.

*Comme  
on peut  
faire plu-  
sieurs  
flancs.*

On a pourtant reconnu que la multiplicité des flancs estoit la force d'une place; & ce qu'on ne peut avoir qu'en faisant les flancs fort longs, & sans beaucoup d'incommoditez, on l'acquiert en faisant plusieurs flancs, les uns plus hauts que les autres, & tous descouverts; de façon que les premiers ou plus bas, soient plus avancez en dehors, & les autres plus retirez vers la demy gorge; par ce moyen à chaque flanc, on en peut avoir trois: sçavoir le plus bas qui sera en forme de fausse braye marque A, un autre qu'on appelle flanc bas B, & celuy qui est plus arriere sera le flanc haut C, lesquels sont representez dans le porfil, & dans la figure suivante.



*Couver-  
tures des  
flancs  
doivent  
estre de  
terre à  
l'espreuve  
du canon.*

Toutes les couvertures ou parapets de ces flancs doivent estre faits de bonne terre bien battuë, sans qu'il y ait ny pierre ny cailloux d'entre-meslez, ny autre chose qui puisse faire esclats; car tout ce qui sert de couverture au soldat, doit estre de bonne terre. Outre ces flancs on en peut avoir deux autres, sçavoir le flanc oblique qui est la partie de la Courtine qui descouvre la face du bastion opposé, & un cavalier qu'on peut

peut eslever plus arriere, qui servira de cinquiemes flanc. Je croy qu'une place qui auroit à tous les bastions autant de flancs seroit parfaitement bonne; car comment seroit-il possible que l'ennemy rompist tous ces flancs, ou qu'il passast le fossé, n'estans pas rompus: il faut qu'on avouë qu'une place qui auroit tous ces flancs, sera meilleure que toute autre qui en aura moins, puis qu'on accorde pour maxime generale, que les places les plus flanquées sont les meilleures.

*Places qui ont plusieurs flancs, tres-bonnes.*

Je ne dis rien des coffres, car ce sont flancs qu'on fait seulement lors qu'on est attaqué; ce n'est pas une partie de la fortification, mais seulement une deffence extraordinaire, laquelle sert toutefois extrêmement: nous la descrirons dans le discours de la deffence, & celle-cy pourra estre appellée un sixiesme flanc.

Les flancs bas sont tres-bons, parce que difficilement ils peuvent estre rompus. Les flancs hauts contraignent l'ennemy à faire les tranchées, batteries, & toutes les autres couvertures plus hautes. Enfin tous les flancs servent à la place, & nuisent à l'ennemy; c'est pourquoy tant plus il y en a, c'est tant mieux, pourveu que l'un n'empesche pas l'autre, & c'est la perfection de la fortification, que d'estre bien flanquée.

*Flancs bas, bons. Flancs hauts aussi.*

*Tous les flancs servent.*

Nous acheverons de parler des flancs, après avoir consideré quels sont meilleurs, les flancs couverts qui sont ceux qui ont deux tiers de toute la longueur qui avance pour

*Flancs couverts quels sont.*

pour couvrir le tiers qui reste, ou les descouverts qui sont tout le flanc droit, estendu en une ligne droite.

*Flancs  
couverts  
meilleurs  
que les  
autres.*

*Pour-  
quoy.*

*Advan-  
tage des  
flancs  
couverts.*

J'estime les flancs couverts sans comparaison meilleurs que les autres; car sans doute ils sont plus difficiles à rompre que les descouverts: Or puis qu'on demeure d'accord que les flancs sont les plus importantes pieces d'une place, il s'ensuivra qu'on les doit faire plus forts qu'il se peut, & puis qu'ils ne sont destinez que pour descouvrir & flanquer le fossé, & la face du bastion opposée; il est superflu qu'ils descouvrent davantage pour estre aussi plus couverts. De dire que la mousqueterie ne se peut pas ranger dessous l'espaule; il est vray, lors qu'elle est faite en orillon rond; mais dans l'espaule quarrée les mousquetaires s'y rangent, & tirent aussi commodément que du flanc droit. Pour moy, j'ay veu par experience que toutes les fois qu'on a rencontré des flancs couverts, on a esté fort en peine de les rompre, & tres-incommodé au passage du fossé, & quelquefois on en est demeuré là sans pouvoir avancer. Or tout le plus grand effort qu'on fait aux places, c'est à deffendre les contr'escarpes, & le passage du fossé, à quoy particulièrement servent les flancs; c'est pourquoy on les doit couvrir & reserver pour cet effect, ayant plusieurs autres lieux pour deffendre les approches plus esloignées. Dans la suite du discours nous dirons plusieurs autres commoditez des flancs couverts.

A

A chaque flanc couvert il y aura une porte par laquelle on pourra sortir au fonds du fossé sans estre veus de l'ennemy : cette porte sert non seulement pour aller en garde aux dehors , & faire les forties ; mais aussi pour aller aux flancs bas , & coffre qu'on fait dans le fossé en cas d'attaque , sans lesquelles portes on ne scauroit y aller , ny par consequent faire cette deffence.

Il y a certains controlleurs qui disent que les flancs couverts ne valent rien , & la raison qu'ils apportent , est parce qu'en Hollande on les fait descouverts , & comme les Pytagoriens ; c'est qu'il leur semble que c'est assez dire , pourveu qu'ils disent , on fait ainsi en Hollande. De ceux-là j'en ay veu plusieurs qui n'y avoient jamais esté , & qui n'ont veu les places , & le pais d'Hollande que dans les cartes , & leurs fortifications dans les Livres de Marolois , & d'autres qui n'ont jamais esté à la guerre non plus qu'eux ; & parce qu'ils se sont imaginez , ou qu'ils ont ouy dire que la perfection de l'art Militaire est en Hollande , il leur semble que c'est assez d'alleguer ce pais pour toute raison , & qu'apres cela il n'y a rien à repliquer , & que tous ceux qui ont escrit en ce pais , sont gens parfaits , qui ne peuvent faillir en leurs propositions , & que tout le reste du monde n'entend rien à la guerre s'il n'a appris la leçon en Hollande. J'ay veû la Hollande , & ne diray pas qu'il n'y ait un bon ordre , & que les exercices Militaires n'y soient fort bien observez ; mais cela n'exclud pas

*Differen-  
ce des  
Gouver-  
nemens.*

pas pourtant les autres Nations qu'elles ne le sçachent aussi bien : & si la conduite n'y est pas si exacte, ce n'est pas faute d'intelligence, mais il y a d'autres causes qui amènent la confusion. Il est fort aisé à un Prince qui est comme Souverain, & ensemble General, de donner les ordres qu'il veut luy-mesme, les faisant executer en personne : & tel pourra bien gouverner une Province, qui ne regira pas un Royaume : tel se fera obeir dans un pais d'où on ne peut sortir sans sa licence, qui ne pourra pas commander dans un grand Estat ouvert, & tiendra en bride & en crainte une Nation modérée d'esprit & d'inclination, & ne pourra pas estre Maistre d'une autre qui sera belliqueuse, ardente, & d'un esprit de feu. Et cependant, tel sera absolu sur des Bourgeois & des Bourgemestres, qui ne seroit aucunement obeï des Princes, & d'autres de qualité relevée. Et cependant ce sera un mesme qui sçaura également les ordres, & neantmoins n'agira pas de mesme sorte à cause de la diversité des coustumes des Pais, des assiettes, & des subiets, Je reviens à ma fortification, & dis qu'il faut considerer toutes les circonstances des choses, lors qu'on les veut prendre pour exemple, & les rapporter à d'autres; comme en cecy il faut considerer pourquoy les Hollandois ne couvrent pas les flancs, c'est parce qu'ils ne peuvent pas, à cause qu'ils les font de terre; mais si les Hollandois estoient en France ou en Italie, & qu'ils revestissent leurs places, ils les feroient

*Faut con-  
siderer les  
circonstan-  
ces pour  
faire les  
comparai-  
sons.*

*Pour-  
quoy les  
Hollandois  
ne cou-  
vrent pas  
les flancs.*



roient couverts, ou ils feroient mal: Et si ces Messieurs prenoient bien garde, ils jugeroient que les Hollandois encore qu'ils ne le disent pas, ayant connu le deffaut du corps de leurs places, ont cherché le remede, qui est l'invention des dehors. Je confirme mon opinion par l'experience, lors que l'aiffaillant a pris la contr'escarpe des places de ce Pais, on tient la place comme perduë; parce que toute la force est au dehors, & non au corps de la place, ce qui n'est pas ainsi aux autres Pais où les corps des places sont mieux faits, comme en Italie. J'allegeuray toujours l'experience; le Marquis de Spinola a pris plusieurs places en Hollande; apres avoir gagné la contr'escarpe il n'a point eu de peine à prendre le reste. Mais le mesme Marquis de Spinola ne pût jamais prendre Casal, bien qu'il n'y eust aucun dehors, à cause que le corps de la place estoit si bon, & les flancs si bien couverts, que jamais il ne pût les rompre, & de là on luy rompit par plusieurs fois la galerie, qui l'empescha de passer le fossé. Je n'allegueray point nos exemples propres des places que nous avons attaquées à ces dernieres guerres, desquelles dans peu de jours nous avons pris les dehors, mais apres nous n'avons pû prendre les places.

*Expe-  
rience.*

De là je conclus que le vray exemple des corps des fortifications doit estre pris sur les places d'Italie, & pour les dehors d'Hollande; & mettant ces deux ensemble, je croy qu'on auroit une place aussi parfaite qu'on la peut faire jusques à present.

CHA-

## CHAPITRE XVIII.

*De la pointe ou angle flanqué du bastion,  
& des faces d'iceluy.*

*Bastion  
angle droit  
en quelle  
figure.*

*Hors l'an-  
gle droit  
on ne sçait  
quel autre  
prendre.*

*On doit  
prendre  
l'idée par-  
faite.*

*Para-  
doxe dans  
les esprits  
d'anciens.*

DANS ma construction je mets toujours le bastion angle droit aux places où il se peut sçavoir en l'Exagone, & au dessus & à toutes les irregulieres qui ont les angles des costez égaux à ceux de ces figures, la raison je l'ay déduite fort au long, & j'adjousteray encore que l'aigu & l'obtus estans les deux extrémitez & les vices, je me suis tenu dans le milieu comme dans la perfection, ainsi que j'ay fait dans les autres parties; & veritablement je serois fort empesché de sçavoir de quelle quantité je devrois poser l'angle, si je voulois dévoyer du droit, & encore que j'estime qu'il est plus avantageux de prendre l'aigu, je ne sçaurois où m'arrester; car il me semble aussi raisonnable de prendre 89. degrez comme 88. & 88. comme 87. & ainsi des autres, c'est pourquoy j'ay mieux aimé prendre le droit comme le plus parfait; parce qu'aux arts ou sciences qu'on écrit, il faut prendre l'idée la plus parfaite: car l'execution en decline toujours assez, & s'il y avoit quelque defaut dans les regles, il y en auroit encor davantage dans la pratique. Pour ne redire pas les raisons que j'ay déduites autre part sur ce sujet, je m'arresteray à prouver en

peu

peu de mots un paradoxe au moins dans l'esprit de ceux qui s'obstinent aux vulgaires & vieilles maximes, sans en vouloir chercher la raison. Je dis qu'aux places où on peut faire un bastion angle obtus, ou angle droit, qu'on a beaucoup plus d'avantage de le faire droit; & de plus, que si on veut dévoyer du droit, qu'il vaut mieux le faire aigu que obtus.

Je demande des bastions qui auront toutes les autres parties, hors l'angle, égales & semblables, quel fera meilleur celuy qui sera plus contenant, & celuy qui le sera moins; je croy qu'il n'y aura personne qui ne dise que c'est le plus contenant. Il n'y a aussi aucun doute que des mesmes bastions, celuy qui resiste plus aux batteries de l'ennemy, est meilleur que celuy qui resiste moins: Comme aussi que celuy où l'ennemy se peut loger plus difficilement, est plus avantageux que celuy-là ou il se loge plus facilement. Les maximes de la fortification, enseignant aussi que le bastion qui est plus flanqué, est plus parfait que celuy qui l'est moins. Or si je montre que toutes ces perfections sont dans le bastion angle droit, & que les imperfection contraires sont dans l'obtus, la conclusion en sera manifeste que le bastion angle droit est meilleur que l'obtus, soit le bastion angle obtus ABC, & le droit ADC, qui ayent tous deux mesmes gorges, & mesmes flancs.

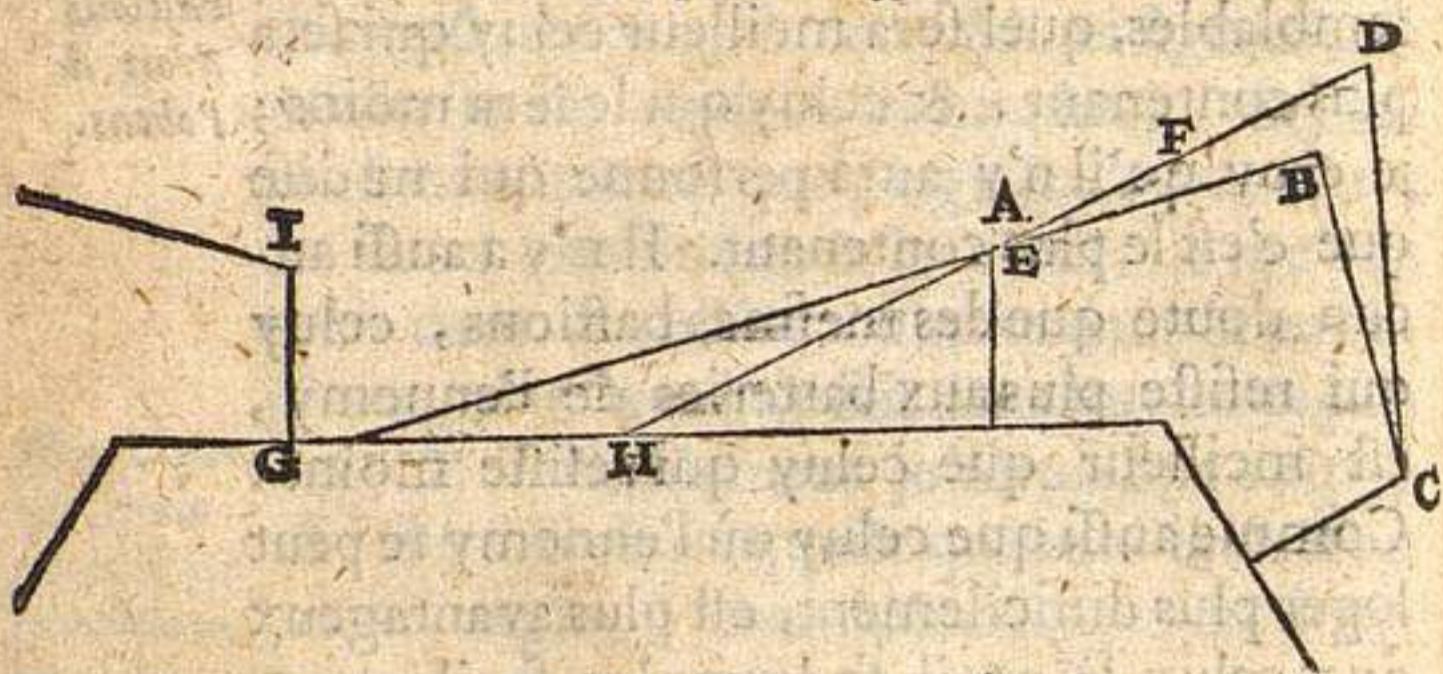
Il est evident que le bastion angle droit ADC, fera au dehors de l'obtus, & le con-

F

tien-

*Compa-  
raison du  
bastions  
droit à  
l'obtus.*

tiendra, & par consequent sera plus grand; il s'ensuit aussi qu'ayant plus de corps, & estant plus avancé de toute la partie A B C D, qu'il doit resister davantage; car dans le temps qu'il rompt cette partie il auroit rompu la moitié du bastion obtus; mais au droit lors qu'il a rompu cela, il n'a fait que commencer à faire ce qu'il auroit fait d'abord à l'obtus; par après pour si peu que l'ennemy rompe de la face A B, comme E, il s'y peut loger à couvert, sans



estre veu du flanc G, qui ne fait que raser; mais auroit il faut qu'il entre aussi avant que toute la partie F E, pour n'estre pas veu du flanc G, & tant plus il attaque vers la pointe, tant plus il faut qu'il s'avance dans le bastion pour y estre couvert. Enfin on voit clairement que le bastion obtus n'est flanqué que du flanc G I; mais le droit est flanqué outre cela de toute la partie G H, laquelle si on veut on peut reduire en flanc droit: Donc le bastion angle droit est plus contenant, resiste plus, l'ennemy s'y loge plus difficilement, & est plus flanqué que l'angle obtus; donc il est meilleur.

On

*Explication.*

*Perfection de l'angle droit en deffant de l'obtus.*

On a tenu un erreur jusques à cette heure que le bastion doit estre attaqué par la pointe, ce qu'on a du depuis experimenté desavantageux; c'est pourquoy ils faisoient les bastions obtus, parce qu'ils s'imaginoient que cette pointe mouffe resistoit davantage à la batterie; mais cela est encore plus faux, parce qu'il faut que les canons tirent directement contre la pointe ou contre la face. Or il est bien evident que le canon tirant contre la pointe, aura bien plus de prise contre ces bastions obtus, d'autant qu'ils s'approchent plus de la ligne droite, que contre les droits, ou aigus, où tous les coups bricoleront & ressaouteront assurement sans entrer. Que s'ils tirent directement contre les faces, autant de prise auront-ils en l'angle droit, qu'en l'obtus; mais il y aura cette difference que l'obtus resistera moins, parce qu'il a moins de corps, ainsi que nous avons monstré. Donc la raison qui persuadoit de faire l'angle obtus ne vaut rien; il faut remarquer que les plus fortes batteries sont celles qui se font directement, & en angles droits, contre la face, & que tout le corps du bastion angle droit resiste à icelles, ce qui ne se fait pas, ny en l'aigu, ny en l'obtus.

*Erreur  
vieille.*

*Bastions  
obtus re-  
sistent  
moins que  
les droits.*

Je montre aussi que la deviation vers l'aigu est meilleure que vers l'obtus; le faisant aigu on augmente la contenance, la deffence, la difficulté de s'y loger, & la resistance, hormis à la pointe: & en l'obtus on diminuë tous ces avantages, d'autant qu'on

*La devia-  
tion vers  
l'aigu est  
meilleure  
que vers  
l'obtus.*

croit plus l'angle : & puis qu'on ne doit point attaquer la pointe d'un bastion , le defaut de cette pointe n'est pas considerable , pourveu qu'on ne se jette pas aux dernieres extrémitez , de vouloir faire un bastion de 40. ou 50. degrez : car ainsi on gaste tous ces avantages par les deffauts qui naissent de faire le bastion trop esloigné du milieu , & de la perfection. Je diray donc que depuis 70. degrez en montant , les bastions seront tolerables , & lors qu'ils s'approcheront de l'angle droit ils seront fort bons. Quelqu'un pourroit dire que de mon discours il s'en ensuivroit que les bastions d'un quarré seroient meilleurs que d'un Decagone qui auroit l'angle flanqué obtus : je respons que la consequence ne vaut rien , parce que ma proposition suppose les places qui peuvent avoir l'angle droit & l'obtus : Or au quarré on ne le peut faire obtus , donc ma proposition ne s'applique pas au quarré. Outre cela , j'entens & m'explique , que dans une mesme figure , comme par exemple au Decagone, où on peut faire l'angle flanqué droit & obtus , je dis qu'il vaut mieux faire le droit , à cause qu'on acquiert plusieurs perfections ; mais de là on ne peut pas inferer que le bastion du quarré soit meilleur , parce que necessairement on le fait ainsi sans acquerir aucune des perfections que nous avons remarquées ; & cette place ne pouvant pas avoir l'angle obtus & droit, n'entre pas dans ma proposition, puisque je parle seulement de celles qui sont capables de l'un & de l'autre.

Des

*Extrémitez ne sont bonnes.*

Des faces je n'en parle point, parce qu'elles s'ensuivent necessairement, ayant posé les demy-gorges, flancs & pointe du bastion, on les fait de 45. 50. & jusques à 60. toises. Parlant des demy-gorges nous avons dit les avantages & deffauts de leur grandeur & petitesse, nous ne le repliquerons pas icy.

*Faces de combien sont.*

De tout ce que nous avons discouru dans les Chapitres precedens, le Lecteur pourra inferer qu'il se peut faire infinies sortes de constructions des fortifications, bien que composées tousiours des bastions, & connoistra la vanité, ou plustost l'impertinence de ceux qui semblent avoir treuvé quelque invention, lors qu'ils portent une nouvelle construction de fortification, & de luy meisme en pourra trouver tout autant qu'il voudra; car dans la figure de la fortification qui est faite avec bastions, il y a ces parties; sçavoir, le costé de la figure, son diametre, la ligne de deffence, la courtine, la demy-gorge, le flanc, la face du bastion, l'angle du bastion, la capitale; qu'il regarde combien de combinations se peuvent faire de neuf choses, en changeant seulement l'ordre, & laissant chaque chose en son estat, il treuvera qu'il s'en peut faire 362880. tellement qu'il pourra faire tout autant de constructions, en changeant seulement l'ordre; c'est à dire qu'il peut supposer pour premiere une de ces neuf choses, & varier les autres en l'ordre, & puis prendre l'autre qu'il luy plaira, & varier de mesme les

*Infinies sortes de constructions des fortifications peuvent estre faites.*

*Les parties de la fortification inutile.*

F 3. autres:

*On peut  
diversifi-  
fier tant  
qu'on  
veut ces  
construc-  
tions.*

*Toutes  
ces con-  
structions  
ne sont  
que des  
resveries.*

*Des pe-  
danteries  
sont inute-  
les à un  
homme de  
Comande-  
ment.*

autres: Je serois autant blasmable que les autres, si je voulois enseigner ces fantaisies qui ne servent de rien, lesquelles se peuvent encore diversifier jusques à l'infiny, en changeant la quantité de quelqu'une de ces parties, ou de toutes. Ceux qui entendent ce qui est des combinaisons, comprendront bien jusques où cela va; & si dans la division des parties vous y meslez les irrationnelles, ce sera encore une autre semence pour produire un chaos sans fin; car vous sçavez bien qu'Euclide après avoir porté treize sortes d'irrationnelles, il dit que de la Mediale il s'en peut fournir d'infinies toutes differentes. J'avois une fois pensé de mettre quelque douzaine de constructions de fortifications dans mon Livre; mais j'ay après considéré que c'estoit une moquerie qui ne servoit à rien, & qu'il valoit bien mieux n'en mettre qu'une seule, celle qui me sembleroit la plus raisonnable, & monstrier par les raisons & experiences en quoy consiste la perfection de la forme de la fortification, rapportant le tout aux maximes generales, desquelles tout le monde demeure d'accord; & par ce moyen desabuser plusieurs, qui s'imaginent que cette science consiste à sçavoir précisément le nombre des degrez & des minuttes des angles, & les mesures des parties jusques aux pieds & aux pouces. J'advertis ceux qui ne le sçavent pas, que tout cela n'est que pedanterie, qui ne sert de rien que pour faire perdre le temps; & qu'il n'est aucunement necessaire à un homme de Commandement de

de



de ſçavoir ces petites ergoterics de calculs & de demonſtratiõs, & de recherches trop exactes qui ne ſe mettent jamais en pratique, ſuffit à un Chef de ſçavoir de la fortification ce que nous en avons dit, d'avoir le jugement & le raifonnement bon, connoître l'avantage des aſſiettes, confiderer bien les occaſions, meſurer le temps qu'il a, meſnager bien l'argent qu'il doit dépendre, & proportionner le tout aux forces qu'il tient dans ſa place, ou qu'il peut eſperer; toutes ces choſes ne ſ'apprennent point dans un cabinet, il faut voir & pratiquer. Il ſe treuve peu d'Auteurs qui eſcrivent, & ayent fait; c'eſt pourquoy ils ſ'appliquent plus aux reveries, & aux choſes d'eſtude, qu'à celles qui ſervent, & qui ſont de la vraye ſolidité, & de l'eſſence de la choſe: c'eſt à quoy je m'attache dans mes eſcrits le plus que je puis, de n'y mettre rien qui ne ſerve, & ſe puiſſe executer.

*L'auteur ſ'attache aux choſes utiles.*

## CHAPITRE XIX.

*Des autres parties interieures de la place.*

**I**E crains de m'eſtendre trop dans ce diſcours, & qu'au lieu de donner un abrégé & une courte inſtruction, je n'en face un Traitté long & importun, j'en demande pardon au Lecteur, & le ſupplie permettre à mon eſprit d'achever le cours qu'il commence, ne pouvant rompre ſes conceptions ſans deſplaiſir & confuſion: toutefois je les

*Excuse de l'Auteur aux Lecteurs.*

restrains & déduits avec les plus courts termes qu'il m'est possible, & je suis d'autant plus excusable que je le fais pour servir ceux qui daigneront prendre en gré ma bonne volonté, & la peine que je prens pour instruire ceux qui ne sçavent pas.

*Dequoy  
on doit  
faire la  
fortifica-  
tion.*

Nous avons parlé jusques icy de la figure, il faut dire maintenant dequoy on doit faire cette figure, ou de terre, ou de muraille; la terre seroit meilleure que la muraille, si elle pouvoit tenir avec aussi peu de talu que la muraille: on pourroit la hauffer tant qu'on voudroit; mais parce qu'on ne peut la faire fort haute sans qu'elle s'ébranle, & qu'il la faut continuellement reparer, il vaut mieux la faire de muraille. Or des matieres des murailles, les meilleures sont celles qui se rompent avec moins d'esclats, & qui font moins de ruine: telle est la brique; c'est pourquoy les murailles de brique sont estimées les meilleures; leur espaisseur se proportionne à la qualité du terrain; d'ordinaire on les fait espesses de vingt pieds par bas, leur donnant un pied de talu sur six de hauteur, ou un pied sur huit, ou sur dix de hauteur; ce talu se donne, parce que la muraille soustient aussi avec plus de force la terre qui est derriere: l'autre raison est, parce que la muraille soustient plus d'effort au bas qu'au haut; c'est pourquoy il seroit superflu de la faire aussi espaisse au haut où elle souffre peu, comme au bas où elle est grandement poussée par la terre qui est derriere: pour la faire plus forte on y adjouste

des

*Quel les  
murailles  
les meil-  
leures  
Leur  
grosseur.*

*Pour-  
quoy le  
taln.*

des contre-forts, qui entrent dans la terre, lesquels sont tres-bons pour affermer davantage les contre-mines ou allées; les puits qu'on faisoit autrefois dans son espaisseur n'y servent de rien; au contraire sont extrêmement nuisibles, comme nous avons veu par experience, & comme nous avons desia adverty dans nostre Livre, sur ce sujet.

*Contre-forts.*

*Contre-mines, & puits inutiles.*

Après la muraille, suivent les remparts, qui sont faits de la terre qu'on sort du fossé; on les fait si hauts qu'ils commandent à tous les ouvrages qui sont dehors: les plus hauts sont de 20. à 25. pieds; leur espaisseur se proportionne à la largeur du fossé: car après que vous avez l'espaisseur qu'il faut pour le parapet & sa banquette, si vous y en mettez, & qu'il reste assez pour le recul du canon, tout ce qui est de plus est superflu, & ne sert que pour employer la terre qu'on sort du fossé, & des fondemens des murailles, laquelle on ne scauroit où mettre autre part; c'est pourquoy on fait les remparts aussi espais d'ordinaire comme les fossez sont larges; parce que le contour extérieur estant plus grand que l'intérieur, ce que l'un excède l'autre, sert pour remplir les bastions: outre qu'au long du flanc le fossé a double largeur, c'est pourquoy on a assez de terre pour les faire de cette mesure. Mais il faut aussi prendre garde que la nature des lieux nous gouverne beaucoup en cecy; car dans les marais où on peut creuser peu, & aux assiettes eslevées où les fossez d'eux-mesmes sont assez profonds, & sur les rochers; comme aussi aux lieux mari-

*Remparts.*

*Leur espaisseur.*

*Pourquoy on fait les remparts ainsi larges que les fossez.*

*A quels lieux on ne peut faire le rempart si espais.*

times, on ne peut pas creuser beaucoup les fosses, & on a par consequent peu de terre si on ne la cherche fort loing: suffira d'avoir un rempart espais par haut de huit ou dix toises, donnant le talu par dedans le talu naturel aux terres; c'est à dire autant de talu que de hauteur; car par ainsi on a trois toises pour le parapet, une pour la banquette, & quatre qu'il en reste pour le canon & son recul, & c'est une juste mesure suffisante pour tous les usages, lors qu'on n'a pas trop de terre qu'il faille necessairement employer dans la place.

*Dequoy  
doivent  
estre les  
parapets.*

Sur les remparts se font les parapets qui doivent estre toujours absolument de terre, & non de muraille, ny d'aucune chose qui puisse faire esclats; leur espaisseur doit estre de 19. à 20. pieds: quand ils seroient de 25. dans les grandes places qui ont grande deffence de la courtine, ils n'en seroient que meilleurs. J'ay fait autre part la distinction des places Royales, que j'ay appellées: celles qui ont les plus grandes mesures qu'on peut donner aux places, & des ordinaires qui sont moindres, & dans chacune on fait la division des parties proportionnées au tout; & bien qu'en toutes les places les parapets doivent estre à l'esprouve du canon, comme aux ordinaires de vingt pieds; aux Royales on les peut augmenter, afin qu'ils resistent plus long-temps, d'autant qu'on a plus de place, les gorges sont plus grandes, les flancs obliques plus longs, lesquelles commoditez ne sont pas aux petites places.

*Pour-  
quoy on  
peut aug-  
menter  
les para-  
pets aux  
places  
Royales.*

places, & à celles qui ont peu de bastions; c'est pourquoy à celles-là on restraint les mesures, & on les remet au point nécessaire qu'elles doivent estre, & aux autres on y ad-  
 joust de plus pour estre plus avantageu-  
 ses, c'est pourquoy elles sont meilleures. La  
 hauteur des parapets du costé des remparts,  
 selon aucuns, est de huit ou neuf pieds,  
 afin de couvrir la Cavalerie & Infanterie  
 qui marche sur les remparts; mais nous  
 avons monsté que cette hauteur est inuti-  
 le, d'autant qu'on n'a affaire que la Cava-  
 lerie se promene là dessus, soit pour la fa-  
 ction, ou pour la deffence: La plus ordina-  
 ire mode est de leur donner six pieds de hau-  
 teur, ayans une banquette large de cinq ou  
 six pieds, haute d'un pied & demy, ou deux:  
 je les ay mis de quatre pieds & demy,  
 ou de cinq pieds sans banquette, j'estime  
 que l'une & l'autre façon sont également  
 bonnes, selon les lieux & les affiettes, cha-  
 cun choisira celle qu'il croira la plus raison-  
 nable.

*Combien  
ils doi-  
vent estre  
hauts.*

Au devant de ce parapet on laisse un che-  
 min qui sert pour les rondes, afin que la  
 muraille estant rompuë, le parapet ne tom-  
 be tout aussi tost, sa largeur est de six ou  
 jusques à dix pieds; le chemin est couvert,  
 ou bordé d'un autre petit parapet, haut de  
 quatre pieds, épais d'un pied & demy ou  
 deux, de brique, qui sert seulement pour  
 empescher que les rondes ne puissent tom-  
 ber dans le fossé: en temps de siege on l'ab-  
 bat, ou laisse abbatre à l'ennemy, com-

*Chemins  
des rom-  
des.*

*Parapets  
des rom-  
des.*

me une chose inutile à la desſeñce.

Les cavaliers ſont mottes de terre élevées ſur les remparts, plus hautes que les parapets: leur forme eſt quarrée, longue, ou ovale de 12. pieds ou quinze toiſes de long, huit de large, ſituées vers l'extrémité de la courtine, juſques où ſont les demy-gorges, afin qu'elles puiſſent flanquer la face du baſtion oppoſée. Ces pieces ſervent pour tirer loin, pour incommoder & voir l'ennemy dans ſes tranchées, & batteries, pour l'obliger à faire ſes travaux plus hauts; & lors qu'il entre dans quelque piece, le découvrir, & l'incommoder par leur hauteur. Je ne les reprouve pas, au contraire les eſtime fort, lors qu'ils ſont ſituez en tels lieux, pourveu qu'outre iceux il y ait des flancs, & les autres parties de la fortification que nous avons cy-deſſus écrites. Les Cavaliers ſont tres-neceſſaires aux places maritimes pour tirer fort loin; & parce que leurs coups, à quelle diſtance qu'ils tirent, rompent toujours les vaiſſeaux, pourveu qu'ils les attrapent, ce qu'ils ne font pas aux ouvrages de terre.

Les arbres ſur les remparts ſont pour la bien ſeñce, beauté de la ville: commodité du peuple, & pour avoir du bois en temps de ſiege, tant pour ſe chauffer, que pour cuire le pain, & les viandes; comme auſſi pour faire des affuſts de canons, & pour les machines & autres uſages qu'on a affaire.

*Place  
d'armes.*

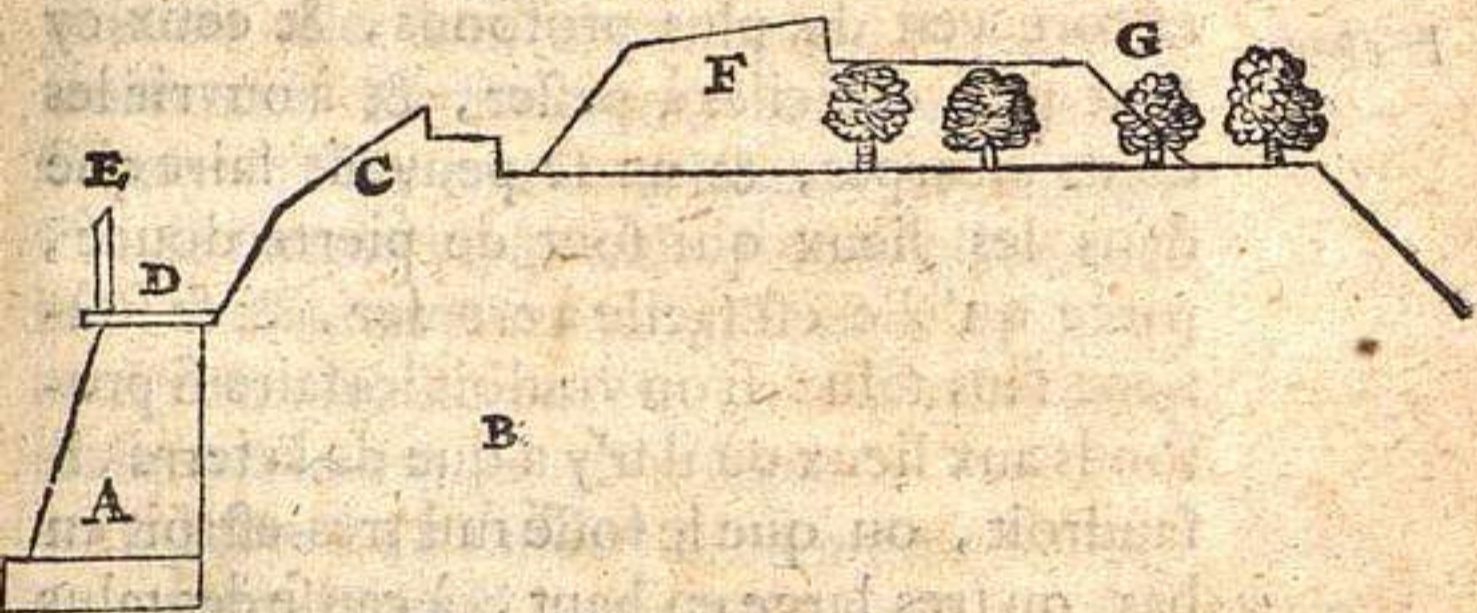
La place d'armes qu'on laiſſe depuis le rem-

*Cava-  
liers,  
qu'eſt-ce?*

*A quoy  
ſervent  
les Cava-  
liers,*

*Où neces-  
ſaires.*

rempart jusques aux maisons, sert pour assembler & mettre les soldats en bataille aux alarmes, & pour les tenir prests à la deffence, & cét entredeux empêche que des maisons on n'ait communication sur les remparts, & cecy sert pour l'assurance des rondes, des gardes, & de toute la place.



Tout ce que deffus est representé au profil, où la lettre A, monstre la muraille, B le rempart, C, les parapets du rempart, D le chemin des rondes, E le parapet des rondes, F les cavaliers, G les arbres.

## CHAPITRE XX.

### *Des parties exterieures de la place.*

Elles-cy font de deux sortes; scavoir *Parties exterieures de deux sortes.* celles qui font comme du corps de la place, qui font les fossez, fausse-brayes, contr'escarpes, chemins couverts, & glacis: Les autres font separées, & font leurs corps détachez de ceux-là qui font demylunes, cornes ou tenailles, ouvrages coro-

F 7

nez,

nez, & tels autres qu'on appelle d'un mot general, dehors.

*Fossez  
combien  
doivent  
estre lar-  
ges.*

*Combien  
profonds.*

Les fossez doivent estre larges de 15. à 20. toises, & quelquefois jusques à 25. selon la nature des lieux: le plus ordinaire, c'est 16. ou 20, toises: les plus profonds sont les meilleurs, de 15, 20. & jusques à 25. pieds: J'en ay encore veu de plus profonds, & ceux-cy sont plus difficiles à passer, & à ouvrir les contr'escarpes, & ne se peuvent faire que dans les lieux qui sont de pierre douce, parce qu'elle est facile à creuser, & se soutient sans talu: si on vouloit les faire si profonds aux lieux où il n'y a que de la terre, il faudroit, ou que le fossé fust tres-estroit en bas, ou tres-large en haut, à cause des talus & là où le terrain est mauvais, ou sable ce seroit encore pis.

*Fossez  
secs aux  
grandes  
places  
meilleurs  
que pleins  
d'eau.*

Les fossez secs sont toujours meilleurs aux grandes places que ceux qui sont pleins d'eau, à cause qu'on fait plus facilement les sorties, & parce qu'on fait de plus grandes deffences, & l'ennemy a plus de difficulté de passer le fossé sec, que celuy qui est plein d'eau, lors que ceux de dedans se veulent bien deffendre; & aux petites places, comme Chasteau & petits Forts, on tient que les fossez pleins d'eau sont meilleurs, nous en avons déduit amplement les raisons autre part.

*C'ontres-  
carpe,  
qu'est-ce?*

Par le mot de contr'escarpe, aucuns entendent comprendre le bord du fossé, le chemin couvert, le parapet d'iceluy, le glacis, & le fosse s'il y en a: on a perverty ce nom  
ainsi



ainsi que plusieurs autres ; car les contr'escarpes proprement sont le bord du fossé, lesquelles sont quelquefois revestues, le plus souvent ne le sont pas. Il me semble que l'un apporte advantage fort notable par dessus l'autre ; il faut remarquer qu'en l'un & en l'autre, il y faut des montées pour pouvoir aller aux chemins couverts, non seulement l'Infanterie, mais encore la Cavalerie s'il y en a dans la place ; ces montées se feront vis à vis du milieu des courtines, ou de la pointe du bastion, où il y doit avoir un espace pour s'assembler pour faire les sorties lors qu'on est assiégé.

Sur le bord du fossé est le chemin couvert, qu'on appelle aussi corridor, qui est un chemin large de 3. ou 4. toises, couvert du costé de la campagne, avec un parapet haut de sept ou huit pieds, lequel parapet va en glacis se perdant dans la campagne ; ce glacis s'appelle aussi esplanade, qui doit estre de six à dix toises : au chemin couvert, il y doit avoir deux banquettes, chacune large de trois pieds, hautes d'un pied & demy, ou deux pieds, afin que les soldats puissent tirer par dessus le parapet. Ce parapet & cette banquette sont quelquefois revestus, mais cela ne se voit guere, à cause de la despence & du peu d'avantage qu'apporte ce revestement, qui n'est autre, si non pour empescher qu'avec le temps les terres ne s'éboulent dans le chemin couvert ; mais parce qu'on ne se sert pas de ce chemin que lors qu'on craint quelque siege, on a bien-tost raccommodé

*Chemin  
couvert.*

*Glacis,*

*S'ils doi-  
vent estre  
revestus.*

modé ces terrains, pour n'estre pas suiét à un continuel entretien du reueltement de la muraille.

Au milieu du grand fossé on en fait un autre petit, & lors que le grand est sec, on fait le petit plein d'eau s'il se peut: & mesme dans les fossez qui sont pleins d'eau, on en fait un autre plus profond, que les Italiens appellent *Cunettæ*: on le fait pour deux raisons, pour donner plus d'incommodité à l'ennemy à passer le fossé; pour empescher les surprises, & aussi les mines: on le fera large de trois ou de quatre toises, & aussi profond qu'on pourra, jusques à ce qu'on y aura cinq ou six pieds d'eau.

Les fausse-brayes se font dans le fossé au pied des murailles, lesquelles font un contour exterior plus bas que l'enceinte de la place, & un peu esloignée d'icelle; les formes de ces pieces sont diverses; comme quoy qu'on les fasse, elles doivent avoir toutes leurs parties flanquées les unes des autres, ainsi que le corps de la place, de laquelle il faut les esloigner pour le moins de six toises, particulièrement aux places qui sont revêtues, à cause des esclats: A cette distance on fait un parapet à l'espreuve du canon, aussi haut que le chemin couvert, selon aucuns, & selon d'autres; plus bas; ce contour est quelquefois reueltu, & quelquefois de terre simplement. Le porfil suivant monstrera comme il doit estre, & aussi tout ce que nous avons dit cy-dessus, les diverses formes qu'on leur peut donner sont écrites au long dans la fortification. Les

*Petit fossé dans le grand.*

*Pourquoy.*

*Fausse-brayes.*

*Comme faites.*

Les fausse-brayes estoient autrefois en plus grande estime qu'elles ne sont de present, & pour dire la verité je ne treuve pas qu'elles servent beaucoup hors qu'aux flancs: car celles qui sont devant la courtine ne peuvent pas nuire lors qu'on attaque la face du bastion, à cause qu'elles ne la flanquent pas, & celles qui sont devant la face sont renduës inutiles par la mine, ou par les batteries de l'ennemy qui font tomber tant d'éclats, & des ruines de la muraille, qu'on seroit assurement contraint de les abandonner sans autre effort. Si on pouvoit les garantir de ce deffaut, elles pourroient servir pour s'opposer à l'ennemy lors qu'il ouvre la contr'escapè, pour celles qui sont devant les flancs, je les treuve tres-utiles, & tres necessaires; parce qu'elles d'effendent le passage du fossé, assurent la face du bastion, laquelle l'ennemy ne scauroit attaquer ou forcer qu'il n'ait emporté ce flanc bas, ce qui est tres-difficile. Pour moy je voudrois les faire fort bas, élevez seulement de 8. ou 9. pieds par dessus le fonds du fossé, afin qu'il fussent plus malaisez à rompre, & qu'ils n'empeschassent pas l'autre flanc qui est par dessus. Il faut que le parapet soit à l'espreuve du canon; qu'il y ait des embrasures pour le canon, & des banquettes pour la mousquetterie; qu'il y ait place derriere le parapet autant qu'il est necessaire pour le recul des pieces qu'on y met: ce qui est descouvert de la campagne qui est plus arriere, soit de terre sans estre revestu,

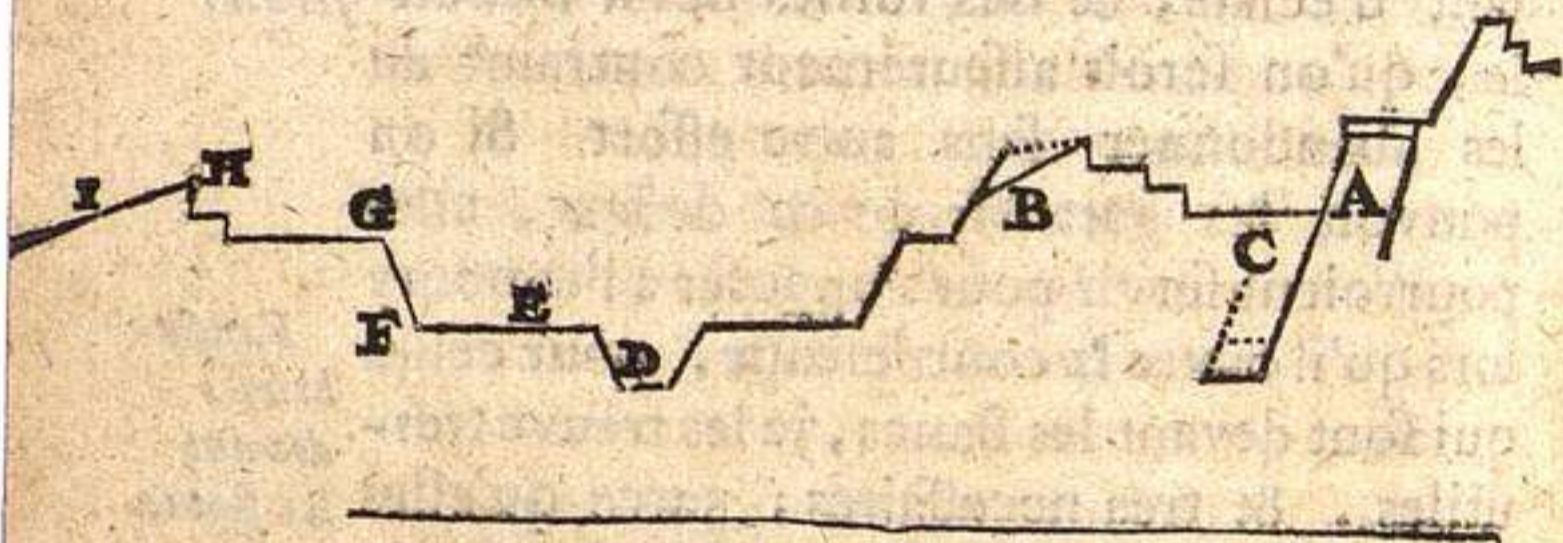
*Fausse  
brayes  
autrefois  
fort esti-  
mées.*

*A quoy  
peuvent  
servir.*

*Fausse-  
brayes  
devant  
les flancs.*

*Comme  
doivent  
estre.*

revestu, afin que ceux qui seront dans cette fausse-braye, ne soient endommagez d'aucuns éclats : le porfil suivant monstera l'ordre & les hauteurs des pieces cy-dessus escrites ; A, est la muraille de la ville ; B, la fausse-braye ; C, l'espace entredeux ; E le petit fossé, ou cuvette ; F, la contr'escarpe ; G, le chemin couvert ; H, le parapet du chemin couvert ; I, le glacis, ou esplanade.



## CHAPITRE XXI.

*Des autres parties exterieures, appelées dehors.*

*Dehors importants.*

*Sont comme les armes.*

**L**Es dehors sont les pieces les plus importantes d'une place, & celles qui n'en ont pas ne peuvent pas estre dites bien fortifiées, parce que la fortification est comme un corps ; quel robuste & puissant qu'il soit, s'il n'est armé, il ne peut pas resister longtemps ; parce que tous les coups de l'ennemy l'endommagent. Les dehors sont comme les armes de la fortification, & avec juste raison on peut dire des soldats mesme ; parce qu'ils

qu'ils seroient obligez à faire plusieurs sorties à découvert pour deffendre la place, & par ainsi ils en font une continuelle à couvert, & sans recevoir aucun dommage, défendant les dehors.

Les premieres & plus ordinaires qu'on fait font les demy-lunes, qu'autrefois on appelloit ravelins ou pieces détachées: on en met quasi tousiours devant les portes, & bien souvent vis à vis du milieu des courtines, tant aux places regulieres, qu'irregulieres; leur forme est un triangle, dont la base est le costé du fossé; les deux faces font les deux autres costez qui font la pointe ou l'angle flanqué: on fait les faces depuis 35. toises les plus petites, jusques à 50. voire jusques à 60. selon les lieux & la necessité, de quoy sera parlé aux irregulieres. L'angle flanqué se fait depuis 70. degrez jusques au droit, & si on y est contraint on le fait obtus; leur hauteur par devāt sera de 10. à 12. pieds par dessus la berme ou banquette, qui est proprement le rez de chaussée, ou le plan de la campagne; le parapet doit estre à l'épreuve du canon, sçavoir de 18. ou 20. pieds, haut par le dedans de six pieds, allant en glacis ou panchant vers le dehors, tellement que par devant il soit plus bas que du costé de dedans de trois pieds: derriere le parapet il y doit avoir une banquette large de 4. pieds, haute d'un pied & demy ou de deux, le reste du rempart doit estre de 12. à 18. pieds: le fossé sera large de 1. à 10. toises, profond de 10. ou 12. pieds; ces demy-lunes auront leur

*Demy-lunes, au tresfois appellées ravelins.*

*Faces combien grandes.*

*L'angle flanqué, quel.*

*Leur hauteur.*

*Leur Parapet.*

*Leur rempart.*

*Leur fossé.*

leur contr'escarpe composée de chemin couvert, parapet & glacis: le porfil monstre toutes ces mesures.



*Diverses formes de demylunes.*

*Deffauts en aucunes demylunes.*

Il s'en fait de diverses formes, sçavoir celles que nous avons dites, marquées B A, d'autres ont des flancs qui sont de deux sortes, sçavoir, en retranchant les deux faces: & en celle-cy il faut remarquer que ce flanc doit estre tout dans le grand fossé, ou bien il faut que le fossé de la demy-lune soit achevé tout droit parallele à la face, afin qu'elle soit veüe de la place: ce deffaut se voit assez souvent en plusieurs demy-lunes de cette sorte, la figur B, monstre comme elles doivent estre faites; les autres ont leurs flancs hors des faces, comme les marquées C; de celles-cy on en voit fort peu, au moins autour des places, & si on leur fait de ces flancs, il faut qu'ils soient fort bas.

*Deux demylunes jointes.*

Quelquefois on en joint deux l'une à l'autre avec une courtine: de celles cy aussi on en voit fort peu; car on aime mieux faire des tenailles; elles pourroient servir aux lieux où on ne sçauroit s'avancer en de hors: on les voit marquées D.

*Dequoy se font les demylunes.*

Toutes ces demy-lunes se font ordinairement de terre; on les revest aussi quelquefois de murailles, par ainsi sont plus perdurables. Je voudrois que pour le moins celles qui sont devant les portes le fussent, afin qu'elles se

se maintinssent toujours en estat, comme il est necessaire en ces endroits; celles qui ne sont que de terre doivent estre gazonnées avec la fascine entremeslée, & la terre battüe de pied en pied: on leur donnera de talu le tiers de la hauteur, ou la moitié; il y en a qui en donnent jusques aux deux tiers, aux mauvais terrains. Je n'approuve pas les grands talus, parce que la pluye & la glace y ont plus de prise; la montée s'y fait fort facilement, & faut faire de trop grandes épaisseurs par bas, pour les avoir de juste mesure par haut, & ne durent pas pour cela davantage: Les parapets doivent estre aussi gazonnez par le dedans, & la banquette aussi, le reste de la terre du rempart aura le talu naturel, c'est à dire autant de talu que de hauteur. On fera adverty qu'on laissera quatre ou six pieds de berme, qui est un relais qu'on laisse au dehors du gazon sur le rez de chaussée, afin que la terre s'ébouyant dans le fossé, l'ouvrage n'y tombe aussi: aux mauvais terrains on en laisse davantage, & quelquefois on est contraint la gazonner depuis le fonds du fossé.

*Leur talu.*

*Deffauts des grands talus.*

*Berme.*

Les demy-lunes qui sont devant les portes sans estre revestües doivent estre fresées, la fresse doit estre mise deux pieds & demy, ou au plus trois pieds plus bas que le parapet; les paux seront de grosseur de quatre pouces, fortiront trois ou quatre pieds, & seront plantez autant en terre; cloüez sur une sole ou piece de bois qui sera au dessous de ces paux, sur le bord du gazonnage; la

*Demy-lunes fresées.*

pointe

pointe des paux ira un peu en hauffant ;  
comme on voit en la figure du porfil.

*A noter.*

Jamais on ne doit faire demy-lune que  
tout son fossé ne soit veu du corps de la pla-  
ce, & les faces flanquées d'iceluy, & la par-  
tie qui les flanque doit estre à l'espreuve du  
canon, & ce qui flanque ne doit pas estre si  
haut eslevé par dessus la demy-lune, qu'estât  
derriere les parapets on ne puisse décou-  
vrir que la pointe d'icelle demy-lune, & que  
tous les coups soient de haut en bas en fi-  
chant ; car cette sorte de flanquer ne vaut  
rien, parce que les épaisseurs des parapets  
empeschent qu'on ne peut voir l'ennemy  
lors qu'il passé le fossé, estans si haut eslevez,  
& c'est un defaut tres-grand, lequel j'ay re-  
marqué dans une place qu'on estime une  
des meilleures de France.

*Defaut  
remar-  
quable.*

*Ouvra-  
ges de  
corne.*

Des tenailles, autrement ouvrages de cor-  
ne, sont à cette heure assez communs par  
tout le monde, & il y en a fort peu qui ne  
sçachent comme il les faut faire, lors que  
l'occasion s'en presente: nous dirons icy  
comme on doit les tracer en terre, laissant  
de parler de ceux qu'on fait dans les cham-  
bres & cabinets sur le papier ; leurs mesures  
sont diverses, selon les lieux où on les met.  
On les fait depuis 60. jusques à 100. & 120.  
toises de teste ; leurs formes sont diverses,  
sçavoir celles qui ont les costez paralleles  
qui sont les meilleures, comme les marquées  
A, les autres qui vont en estreissant vers le  
dedans comme B, & celles qui s'élargissent  
vers le dedans comme C, & toutes cel-  
les-

*Leurs  
mesures.*

*Leurs  
figures.*



les-là peuvent estre avec flancs, ou sans flancs, ou en angle rentrant simplement comme D; mais celles-cy ne sont pas si bonnes, par la mesme raison que les fortifications faites en bastions sont meilleures que les autres: nous dirons comme il faut faire les paralleles, parce que sur celles-là on se conformera pour les autres.

Soit donc G I, toute la largeur de la tenaille de 60. ou 90. ou 100. toises, ou entre deux, on la divisera en quatre parties, sçavoir I H, H E, E F, & F G: on donnera à chaque demy-gorge I H, F G, une de ces parties, & deux à la courtine, & une au flanc K F; la deffence se prendra du flanc H, cette façon a les demy bastions forts petits. L'autre construction est de diviser la toute I G, en cinq parties, en donner deux parties à la courtine N O, & une & demie à chaque gorge N G, I O, & le flanc le faire de la moitié d'une de ces gorges. La troisième est de diviser la toute I G, en trois parties, en donner une à chaque demy-gorge, & une à la courtine, & demy partie au flanc: celle-cy me semble mauvaise, car elle fait les demy bastions trop aigus & la courtine trop courte: pour moy j'aimerois mieux celle qui se divise en cinq parties, que les autres deux, chacun choisira celle qu'il luy plaira, & pourra faire d'autres divisions si celles-cy ne luy plaisent pas: car il seroit fort malaisé par raison d'en donner une precise, & prouver quelle seroit la meilleure de toutes.

*Comme  
il les faut  
faire.*

Les ouvrages coronez sont tenailles, augmen-  
*Ouvrages  
coronez.*

gmen-

gmentées d'un bastion, & se font pour couvrir quelques lieux defaillans de grande estendue, où une tenaille ne peut pas suffire, tellement qu'à les bien confiderer, ce font deux tenailles jointes ensemble, comme en la figure A D B E, est comme une tenaille, & B E C F, comme une autre tenaille; c'est pourquoy vous pouvez diviser les deux lignes A B, & B C, comme nous avons dit qu'il falloit diviser la ligne I G, dans la figure de la tenaille precedente; & au lieu de quatre demy bastions vous n'en aurez que deux, & un bastion qui vaut deux demy; c'est pourquoy il n'est pas besoin d'un plus long discours pour les enseigner. Les mesures des rempars, parapets, bermes, fosses, contr'escarpes, chemins couverts, & glacis, feront de mesme qu'aux demy lunes; c'est pourquoy le porfil que nous avons mis là, servira pour celle-cy.

*Mesures  
se diversifient.*

On remarquera que les hauteurs de toutes ces pieces, se diversifient selon les affiettes des lieux où on les fait, comme aussi selon que le corps de la place est plus ou moins eslevé, & en cecy il n'y a autre regle que le jugement & l'experience qui nous puisse instruire.

*Pieces se multiplient.*

Les pieces se multiplient quelquefois, comme dans les tenailles on peut faire une demy lune, ou bien au devant de la teste d'icelle, ce que j'aimerois mieux: ou devant chaque courtine de l'ouvrage coroné, on y peut faire une demy lune; mais toujours on observera la maxime que nous  
avons

avons dite, que le tout aille par degrez, & que les plus esloignez soient plus bas que ceux qui sont proches de la place; & que les plus esloignez de la place ne le soient pas plus que le tir du mousquet, afin que de la place on puisse deffendre jusques aux derniers, si ce n'est qu'on y soit forcé pour occuper quelque commandement, ou quelque passage, ou cavain, ou bastiment, ou pour quelque autre cause, & alors il faut faire des flancs aux costez de la tenaille, de longueur de dix à quinze toises, comme le marque L M, dans la figure precedente de la tenaille.

*Ce qu'on doit observer.*

Il faut toujours mettre les demy lunes vis à vis du milieu des courtines; mais les tenailles il y en a qui les mettent vis à vis des pointes des bastions, ce que toutefois je n'estime pas si bien comme au milieu des courtines.

*Où on doit mettre les demy-lunes.*

Les ouvrages coronez se mettent le plus souvent, ou pour occuper un commandement, ou pour s'opposer à quelque avenue; c'est pourquoy on a égard à ceux-cy, à l'affiette du lieu, plutôt qu'à la disposition de la place: outre que ce sont des corps puissans qui se peuvent deffendre d'eux-mesmes; neantmoins on prendra garde que les costez tant de ceux-cy comme des tenailles soient flanquez de la ville. Ces corones servent plutôt en l'irreguliere qu'à la reguliere; mais les tenailles & demy-lunes se mettent en l'une & en l'autre indifferement.

*Ouvrages coronez où doivent estre mis.*

Je pourrois mettre icy encore d'autres  
G pieces

BIBLIOTECA

pieces de mon invention, mais parce que je haïs & fuy les caprices, j'aime mieux que quelqu'autre les propose; & aux choses de la guerre je doute toujours de ce que je n'ay pas expérimenté.

*Erreur  
vulgaire  
éclaircy.*

Reste un doute, ou plustost un erreur vulgaire à esclaircir, qui est de sçavoir, s'il faut beaucoup plus de soldats pour la garde & la deffence d'une place, y ayant des dehors, ou de la mesme n'y en ayant pas: Je respons qu'il n'en faut pas davantage pour l'une que pour l'autre, parce qu'en temps de paix on n'a pas accoustumé de garder les dehors; & en temps de guerre on n'y met que quelques sentinelles, & lors qu'on est assiégé, tandis qu'on deffend les dehors, le corps de la place est assure, & le mesme nombre de soldats qui deffendroient la place, peuvent deffendre les dehors, parce qu'il n'y a pas plus de testes ou plus de deffences à faire aux dehors, qu'au corps de la place: comme à un Exagone il n'y aura que six demy lunes, ou six tenailles, dans chacune desquelles vous ne mettrez pas tant de soldats que vous mettriez à chaque bastion; & pour y avoir des dehors à une place, l'ennemy ne fait pas plus d'attaques, parce qu'il ne peut pas prendre le bastion s'il n'est maistre du dehors qui le couvre, ou qui le flanke, c'est pourquoy il faut qu'il l'attaque premiere-ment, & ceux de dedans le deffendront de mesme: il n'y a d'accroissement que les sentinelles, qu'on met dans les bastions, & quelque peu de soldats dans le corps de garde; mais

mais qu'on confidere auffi combien il en faudroit, & on en perdrait pour deffendre avec les forties tout l'espace que les dehors occupent, lequel on deffend à couvert, & fait perdre autant de temps à l'ennemy avant qu'il puisse s'approcher de la place.

Generalement on fera adverty, que pour faire des bons dehors, il faut qu'ils soient grands & capables, & que les petits ne valent rien; parce qu'estans rompus & ouverts il faut les deffendre avec la force des soldats, Or si dedans on n'en peut pas loger beaucoup, l'ennemy aura autant d'avantage que ceux qui se deffendent; car tous deux feront front égal. Il faut pour la bonne deffence que ceux de dedans soient en corps, & puissans pour s'opposer à ceux qui viennent défilez, & en front estroit. Par apres on doit confiderer qu'il faut du lieu pour se mettre à couvert lors que les parapets sont rompus, & pour pouvoir faire quelque retranchement pour recevoir l'ennemy avec avantage: dans les petits corps, lors que les parapets sont rompus, vous ne sçavez où vous mettre; & si on y jette quelque bombe dedans, tout est perdu, n'ayant pas lieu de s'escarter & se retirer. Enfin tous les petits ouvrages sont comme des coupe-gorges, à cause du peu de resistance qu'on y peut faire, & du dommage qu'on y peut recevoir: d'ordinaire on force ces lieux l'espée à la main; car les premiers qui entrent, s'ils jettent à propos les feux d'artifices,

*Dehors  
doivent  
estre rai-  
sonnable-  
ment  
grands.*

tifices, ils mettront en desordre tous ceux qui seront dedans, & ceux qui les suivront les forceront facilement. C'est pourquoy il faudra les faire tousiours assez grands pour y pouvoir mettre en bataille ceux qui sont necessaires pour la deffense, & pour s'y pouvoir retrancher, & deffendre les bresches à couvert: Et ne faut pas s'imaginer qu'il faille par exemple plus de soldats pour deffendre une tenaille raisonnablement avancée, qu'une autre qui aura sa courtine proche du fossé. Ce n'est pas les costez qu'on attaque, mais c'est la teste, & de sa largeur dépend le nombre de ceux qui la doivent deffendre.

## CHAPITRE XXII.

### *De l'Irreguliere.*

*L'irreguliere  
necessaire.*

**L**A plus necessaire partie de la fortification est l'irreguliere, parce qu'on a bien plus souvent à faire de racommoder les vieilles places, que d'en bastir des neufves: & d'autant que dans l'irreguliere on tâche de s'approcher le plus qu'on peut de la reguliere, qui est comme la perfection, il a esté necessaire d'en écrire; & encor qu'on ne face pas tout le corps regulier: neantmoins la pluspart des parties sont comme aux regulieres.

*Les*

Les places irregulieres se fortifient en deux façons; ſçavoir en faiſant pluſieurs corps qui ſoient du contour, & attachez à la place, lesquels ſe flanquent tous & ſoient les plus approchans qu'il eſt poſſible des reguliers, ou bien avec les dehors qui eſt la façon la plus ordinaire, la plus prompte, & de moins de dépenſe; nous dirons de l'une & de l'autre.

*L'irreguliere de deux façons.*

Nous avons dit au commencement que lors qu'on fortifie, on ſuppoſe quelque figure: or les figures ſont une ſuperficie terminée de lignes, qui font des angles; tellement donc que dans la fortification nous n'avons qu'à conſiderer les lignes & les angles, j'entens au premier projet qui conſidere ſeulement la figure & les longueurs; car après on doit expliquer tout cela aux matieres & aux corps, pour avoir l'elevation & la place parfaite.

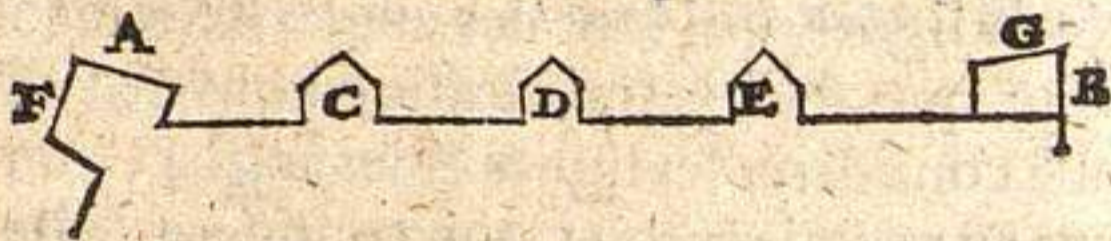
*Coſtez & angles ſeulement neceſſaires.*

J'ay penſé ſi je pourrois trouver quelque moyen plus facile, & meilleur, de fortifier les places irregulieres, que celui que j'ay eſcrit: mais après en avoir eſcrit pluſieurs, je n'en ay point rencontré d'autre qui puiſſe eſtre mis plus facilement en uſage; c'eſt pourquoy je parleray de celui-cy ſeulement, laiſſant tous les autres ainſi que j'ay fait les diverſes conſtructions de la reguliere, pour m'attacher au plus raiſonnable.

Lors qu'on rencontre quelque ligne fort longue qui n'a aucune deſſence, on y fera autant de baſtions qu'il ſ'y pourra faire la deſſus; on en ſçaura le nombre, en diviſant

*Lignes longues, comme doivent eſtre fortifiées.*

toute la ligne par la longueur du tir du mousquet, & autant de fois qu'elle contiendra ce tir, on fera autant de bastions: comme par exemple, si une ligne avoit 600. toises, si vous supposez la longueur du tir de 150. toises, il faudroit sur icelle ligne cinq bastions; sçavoir, un à chaque extremité: mais il n'y auroit sur cette ligne que la moitié de chacun de ceux-cy comme A, & G, & l'autre moitié seroit sur les lignes qui suivent, comme B, & F, & sur le reste il y en faudroit trois C D E; & par ainsi il y auroit



du centre de l'un à l'autre 150, toises; que si on ne vouloit donner que 120. toises de distance d'un centre à l'autre, outre ceux des extremitez, il en faudroit quatre entre deux, si la ligne estoit plus longue de 20. 40. ou 60. toises, on augmenteroit les demygorges de chaque bastion: Par exemple, au lieu de les faire, de 25. toises, on les feroit de 30. ou 40. toises, afin que les deffences n'en fussent pas trop longues: Que si la ligne n'avoit que 580. toises, on ne laissera pas d'y mettre le mesme nombre de bastions; mais on pourra faire les courtines plus courtes, départant ces 20. toises sur les 4 courtines, & faire de mesme jusques à ce que vous puissiez diminuer d'un bastion, qui sera lors qu'elle n'aura que 480. toises: vous y pourrez faire 3. bastions entre deux, à la distance de

*Autres  
lignes.*



de 120. toises d'un centre à autre. Que s'il n'y avoit que 460. ou 450. toises, vous diminuerez les courtinez, & cela se fera jusques aux lignes qui n'auront que 450. toises, où vous pourrez mettre deux bastions de 150. toises de distance de centre à centre: cette distance vous la diminuerez ainsi comme vous treuverez la ligne diminuée, comme si elle n'avoit que 420. toises: vous mettrez seulement 140. toises de centre à centre, jusques aux lignes qui seront de 360. toises: car à celles-là ayant deux bastions entre deux ils ne seroient qu'à 120. toises de centre à centre, laquelle vous pourrez encore diminuer par mesme moyen, jusques à celles qui n'ont que 300. toises qui peuvent estre fortifiées avec un bastion à chaque extrémité, & un entre deux, ce que vous pouvez faire jusques aux lignes qui n'ont que 240. toises: & à celles-là les bastions ne seront esloignez l'un de l'autre que de 120. toises: que si la ligne n'avoit que 200. toises, vous pourrez faire la distance de l'un à l'autre de 100. toises seulement: & en tous ceux-cy vous pouvez faire les demy-gorges beaucoup plus grandes qu'en la reguliere.

*Autres  
moindres.*

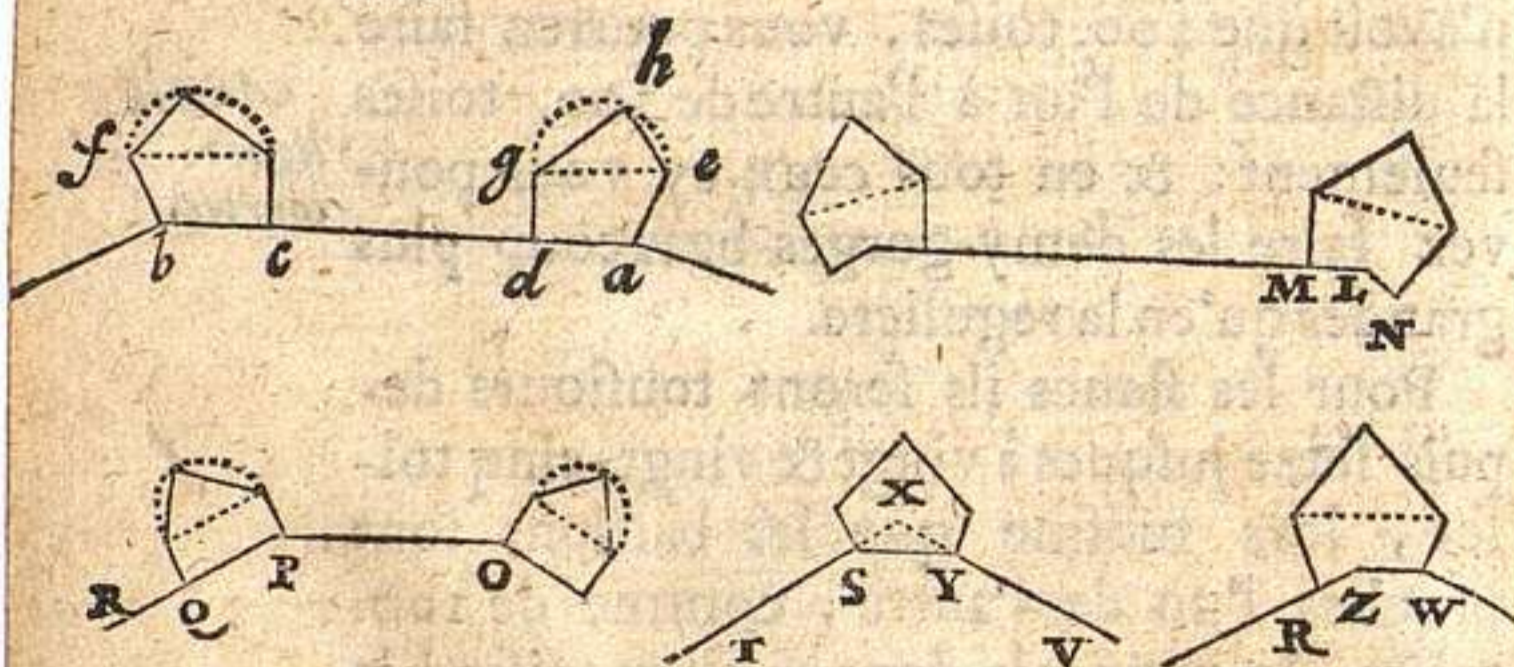
*Autres  
lignes  
courtes.*

Pour les flancs ils seront tousiours depuis seize jusques à vingt & vingt-cinq toises, lors mesme que les bastions sont proches l'un de l'autre, comme de 100. toises. Je voudrois donner vingt toises à la demy-gorge, & autant au flanc, parce que les bastions estans sur une ligne droite

*Autres  
encore plus  
courtes.*

n'en feront pas pour cela aigus; & parce que les faces des bastions qui sont sur une ligne droite sont bien plus courtes, demeurant les mesmes demy-gorges, flancs, & angles flanquez, que ceux qui sont sur un angle saillant: c'est pourquoy on peut faire les demy gorges de trente toises, voire jusques à quarante, car les faces ne seront pas de beaucoup plus longues que les demy-gorges.

L'ors qu'il y aura moins de 200. toises dans la ligne, vous pourrez faire un bastion seulement à chaque extrémité; mais mettre toute la gorge du bastion sur cette ligne: comme par exemple, qu'il y ait seulement 180. toises depuis a, jusques à b, je fais les demy-gorges a d, c b, de 40. toises chacune, ou de quarante-cinq sur la ligne a b, tellement qu'il restera ou 100. toises, ou nonante pour la courtine: les flancs a e, b f, je les feray perpendiculaires sur la ligne qui suit.



*Quand  
on doit*

Et si les angles a b, sont aussi grands, ou plus grands que celuy de l'Exagone, vous ferez

rez

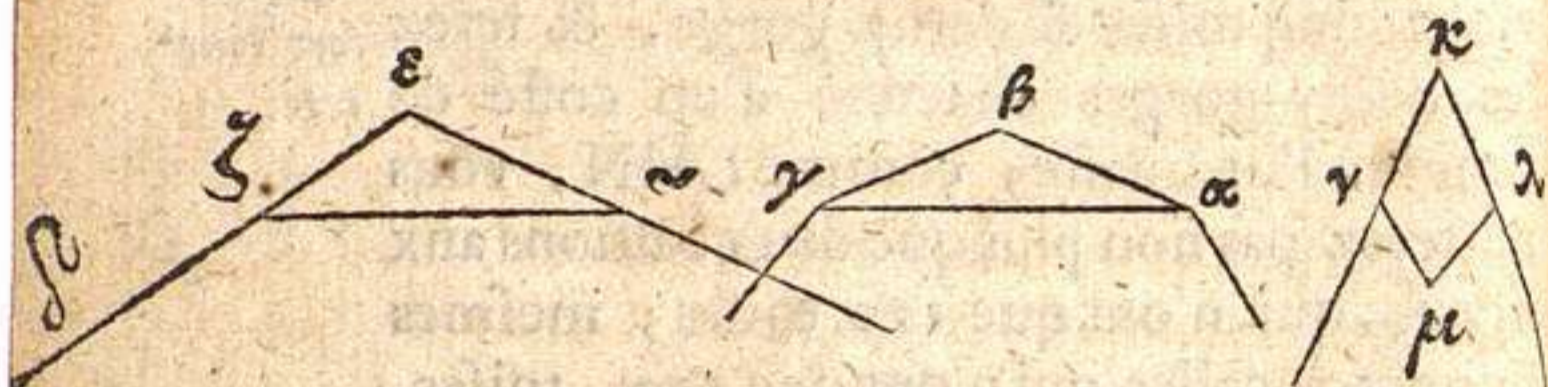
rez le bastion angle droit, tirant la ligne *g e*, & sur la moitié *i*, faisant un demy cercle *e h g*, dans lequel des extrémités du flanc, tirez les faces *e h*, *h e*, cecy s'entend lors que les lignes qui suivent sont de longueur competente, & que l'angle *a*, est autant ouvert ou plus que celui de l'Exagone; que s'il ne l'estoit pas, ou les lignes qui suivent n'estoient pas assez longues, on fera simplement que les faces *e h*, *h g*, soient flanquées des flancs qui les regardent, comme *c* & *k*: Si la ligne *b*, est moindre, comme de cent & septante toises, diminuez les gorges & les faites de quarante toises, ou bien diminuez la courtine, & ferez ainsi jusques à ce que vous rencontriez des lignes de cent & cinquante toises, auxquelles vous ferez un bastion à chaque extrémité de vingt-cinq toises de demy-gorge, & ferez les demy-gorges chacune d'un costé de l'angle à l'ordinaire, comme *LMN*, vous ne ferez pas non plus que deux bastions aux lignes, qui n'ont que 120. toises; mesmes jusques à celles qui n'ont que 100. toises, faisant les demy-gorges de 20 toises, restera pour la courtine 60. toises; que si cette ligne n'avoit que 90. ou 80. ou 60. toises, vous la ferez toute servir pour courtine, & porterez les gorges entières sur les autres faces qui suivent, comme *O P*, fera la courtine, & toute la demy-gorge sera *P Q*, sur l'autre ligne *P R*, & ferez le bastion angle droit, comme devant: ou si l'angle est moindre que celui de l'Exagone, ou les

*faire  
l'angle du  
bastion  
droit.*

*Lignes  
fort cour-  
tes.*

*Encore plus courtes.*

lignes qui suivent trop courtes, vous le ferez aigu ; que si la ligne avoit moins de 60. jusques à 40. toises, vous la ferez servir toute pour gorge, comme Y S, eslevant perpendiculairement les flancs sur ses lignes qui suivent, le bastion se fera angle droit: si les deux lignes Y V, S T, estant prolongées, & se rencontrans comme en X, font, l'angle X, égal ou plus grand que celuy de l'Exagone. Enfin si elle a moins de 40. comme 30. ou moins, vous prendrez ce qui sera necessaire pour faire la gorge entiere de 40, ou 50, toises sur l'une des lignes qui suivent: sur celle qui vous sera plus commode, comme si V V' Z, n'est que 30. je prendray sur Z R, 10. ou 20. toises, afin que j'aye toute la gorge VV R, 40. ou 50. toises: du reste le bastion se fera comme aux autres.



*Deux courtes.*

Si deux lignes courtes se suivent, de toutes deux on n'en fera qu'une comme des deux lignes  $\alpha\beta$ ,  $\beta\gamma$ , n'en fera qu'un  $\alpha\gamma$ , laquelle on fortifiera, comme nous avons dit cy-devant, selon sa longueur ; que s'il y en avoit deux longues, comme de 180. toises chacune  $\delta\epsilon$ ,  $\epsilon\delta$ , vous ne scauriez les fortifier par les preceptes precedens, vous en ferez trois lignes ; sçavoir  $\delta\zeta$ ,  $\zeta\delta$ ,  $\delta$ , qui auront chacune moins de 120. toises, que vous fortifie-

*Deux trop longues.*

tifie.

tifierez commodément, comme nous avons dit, & ainsi des autres proportionnément, le tout le plus qu'il se pourra aux maximes de la fortification, & aux exemples que nous avons portez-dessus.

Les angles qui sont moindres que celuy de l'Exagone, ne peuvent pas avoir les bastions angles droicts, comme nous avons remarqué, lors que les lignes qui les font sont de juste longueur, & alors on n'a point de flanc oblique: que si l'angle estoit trop aigu comme celuy d'un triangle æquilateral comme  $\lambda \mu \nu$ , il vaut mieux le couper en rentrant, comme  $\lambda \mu \nu$ , que de faire un bastion sur cet angle, parce qu'il seroit trop aigu, & ne vaudroit rien; & lors qu'on rencontre de ces angles, le plus souvent le lieu est estroit & on ne peut s'eslargir à cause des precipices, ou des marais, c'est pourquoy ils sont de leur nature assez forts.

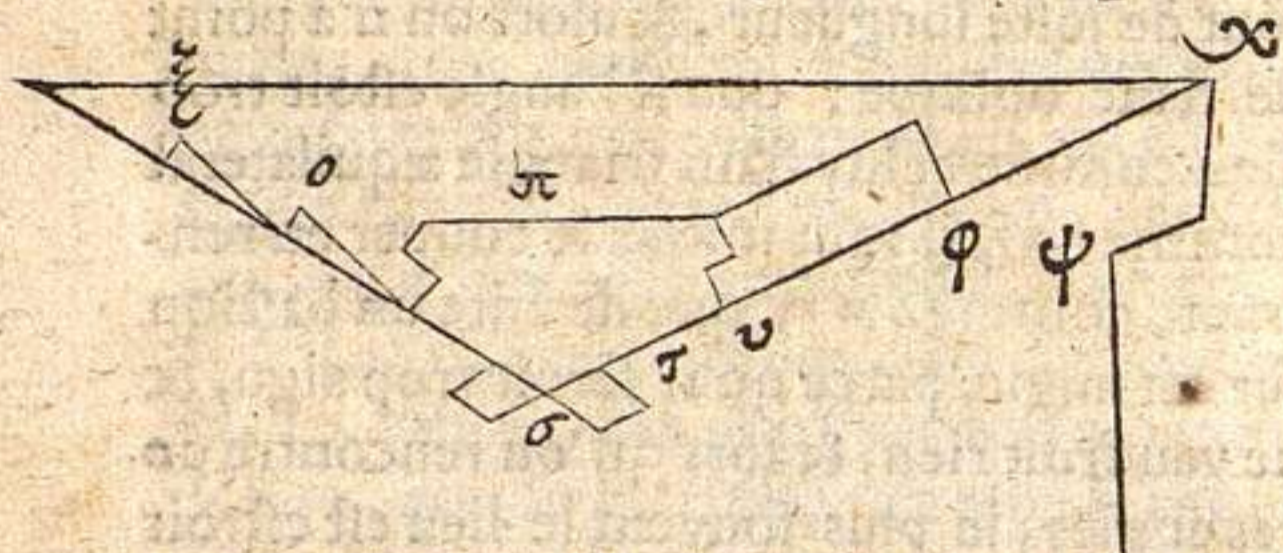
*Angles  
aigus,  
comment  
fortifiez*

Tout ce que nous avons dit est des faces qui sortent en dehors, reste à parler de celles qui rentrent dans la place. Ces angles sont estimez les plus forts, parce que l'ennemy attaquant une de ces faces, est veu par derriere de l'autre; & s'il veut entrer par l'angle, il est veu de toutes deux avant qu'y estre arrivé, & ses tranchées seront toujours enfilées: C'est pourquoy à ceux-cy on n'y fait aucune fortification, particulièrement lors que l'angle rentrant est droict, ou moindre que droict, à cause que les 2. faces se flanquent tres-bien; si l'angle est plus ouvert, on y fera dedans une piece qu'on appelle plate

*Angles  
rentrans,  
estimez  
forts.*

*Comment  
fortifiez*

forme, comme la figure suivante la represente, ayant 16. ou 20. toises de flanc, & 20. ou 25. toises de demy-gorge, & cela se fait, parce que l'angle rentrant estant obtus, les faces flanquent obliquement, c'est pourquoy la deffence n'en est pas bonne, Il est bon de couvrir ces flancs avec leurs espaules, comme la figure  $\pi$  les represente à l'extrémité des faces qui font l'angle ren-



trant ; il y aura des demy bastions dont leur gorge sera de 40. toises, qui se fera sur la ligne  $\chi \psi$  qui suit le flanc de 20. toises. On ne fait point de flanc ny de face du costé de l'angle rentrant, par ce que la face seroit mal flanquée, & le flanc ne serviroit de rien, ne pouvant tirer que contre la place, comme on voit par les points marquez dans la mesm figure : Que si depuis le flanc  $\upsilon$  jusques à la pointe du demy bastion  $\chi$  il y avoit plus que la portée du mousquet, il faudroit agrandir la demy-gorge  $\sigma \upsilon$  & la porter aussi avant vers  $\phi$ , que depuis  $\phi$  jusques à  $\phi$  il n'y eust pas plus que la portée du mousquet : si le mesme deffaut estoit de l'autre costé, on en fera de mesme. Que si les faces qui font l'angle rentrant estoient extraordinaire-

ment

*Autres  
façons.*

ment longues, on pourra les fortifier à redens comme  $\xi^o$  qui feront à 60. toises l'un l'autre, & auront dix ou douze toises de flanc. Ces angles rentrans ne font d'ordinaire qu'aux lieux où il y a des precipices entre deux, c'est pourquoy on n'y peut pas faire des fortifications avancées; & ces lieux estans forts de foy, les redens suffiront pour les rendre meilleurs. Lors que ces lieux font tels qu'on ne peut s'avancer pour faire la piece  $\pi$ , on fera les flancs couverts  $\rho^{\tau}$ , y faisant flanc bas & flanc haut. Que si ces angles rentrans se rencontroient dans un lieu plein, j'aimerois mieux les fermer tirant la ligne  $\zeta\chi$ , & faisans des bastions à l'ordinaire sur les angles.

Les demy-bastions se font aussi aux lieux qui aboutissent sur les rivieres où la riviere passe par le milieu de la gorge, & par la pointe du bastion; ils servent aussi pour faire aboutir les contours des villes avec les citadelles, parce qu'on ne doit pas achever avec un bastion, d'autant que le flanc d'iceluy qui seroit contre la citadelle ne serviroit de rien, ne pouvant tirer que contre icelle. Si on y fait aboutir la courtine, ce fera le mesme inconvenient, outre que le bastion qui sera au bout, sera mal deffendu: encor qu'on les nomme demy bastions, ils ne laissent pas d'estre aussi grands quelquefois que des bastions entiers, mais c'est parce qu'ils n'ont qu'une face & un flanc. Difficilement peut-on faire ces demy bastions qu'ils ne soient pointus, c'est pourquoy

*Demy-bastions, comme doivent estre faits.*

*Sont toujours aigus.*

on ne s'en sert que là où on y est forcé.

Dans tout ce discours nous avons mis des bastions par tout où il s'en est pû mettre; nous sçavons bien qu'au lieu d'iceux on peut faire d'autres pieces, mais qui ne feront pas si bonnes; il seroit trop ennuyant d'écrire tous les moyens qu'on peut avoir pour fortifier une mesme place.

### CHAPITRE XXIII.

*Comme on peut fortifier les places irregulieres avec des dehors.*

*Les fortifications cy-devant dites, doivent estre revestues.*

CE que nous avons cy-dessus escrit de la fortification irreguliere, est pour rendre le corps d'une place le plus regulier qu'il se peut: & cette sorte de fortification doit estre revestue, puisque ce sont pieces qui sont attachées, & qui sont de son contour, ainsi que tout le reste. Mais parce que ces ouvrages sont de longue haleine, demandent grand temps, & grande despense à estre faits, on fortifie peu souvent les places en cette sorte, si ce n'est en temps de paix, lors qu'on a tout loisir, & qu'on peut employer les païsans par corvées, ou par contributions. Pour éviter la dépense, lors qu'on est pressé, ce qui arrive ordinairement, on fortifiera la place avec des dehors, qui sont ouvrages de terre, desquels nous avons cy-devant parlé; ils sont fort aisez à faire, & on peut



peut en peu temps les rendre en perfection, & avec peu de despence, & leur matiere se treuve sur les lieux; car ce n'est que terre, gazon, & fascine; ne faut point des ouvriers experts, tout le monde est propre à y travailler, hommes & femmes, petits & grands: C'est pourquoy ayant toutes ces commoditez qui ne sont pas en la construction des murailles, au besoin on s'en servira pour fortifier les places.

*Fortifier  
avec de-  
hors, fort  
commode*

Tout ainsi qu'au Chapitre precedent j'ay suivy l'ordre par les longueurs des lignes, pour les pouvoir fortifier avec des bastions; j'en feray de mesme icy pour les demy lunes, & autres ouvrages.

Lors qu'une place n'a qu'un simple contour sans aucunes pieces attachées au corps, qui s'entre-flanquent; difficilement la peut-on rendre fort bonne avec des seuls dehors destachez de la place; parce que l'ennemy pourra passer entre deux dehors, particulièrement entre deux demy lunes: si elles sont un peu esloignées, ou bien en ayant pris une, il passera facilement le fossé, & se rendra Maistre de la place, n'y ayant aucun flanc qui luy empesche le passage; c'est pourquoy il ne faut pas lors qu'on fortifie avec demy lunes, n'y ayant pas des bastions: les faire plus esloignées l'une de l'autre que du tir du mousquet, ainsi que nous avons dit d'un bastion à l'autre: mesme il seroit bon qu'elles fussent plus proches, à cause qu'elles sont beaucoup plus imparfaites. Je ne voudrois pas qu'il y eust depuis une demy lune jusques

*Places  
qui n'ont  
qu'un  
simple  
contour.*

ques à l'autre plus de 60. toises, ou au plus 80. qui reviendrait de pointe à pointe 120. ou 140. toises, ou environ, afin que la pointe de l'une estant attaquée, elle peust estre defenduë de la face de l'autre: on les disposera donc ainsi selon la longueur des lignes.

*Combien de demylunes on peut faire sur les lignes proposées*

Commençons comme devant par une ligne de 600. toises, pour sçavoir combien il y faudra de demylunes; il faut diviser le tout par 120. toises, ou au plus par 150. vous trouverez qu'il y aura quatre espaces sur cette ligne; c'est à dire que vous y pourrez faire trois demylunes, sans ce que vous ferez aux deux extrémités, qui tiendra lieu de l'autre demylune. Que si vous divisez ce mesme espace par 120. vous trouverez qu'il y en faudra quatre, sans ce qui sera aux angles: or s'il y avoit moins de 600, toises jusques à moins de 480. vous pourrez toujours mettre trois demylunes entre deux, en diminuant les distances jusqu'à ce que rencontrant la ligne de 480. vous les aurez de 120. toises de distance l'une à l'autre. Et si la ligne est de 520. toises, elles seront à 130. toises de distance de l'une à l'autre, & ainsi diminuant ou augmentant proportionnellement leur distance de l'une à l'autre, sans excéder de beaucoup les 150. toises, ny defailler de beaucoup des 120. Que s'il y a moins de 480. comme par exemple 450. les mettant à 150. toises de distance de l'une à l'autre, vous en aurez trois, c'est à dire deux sans celles des angles. Et aux espaces qui  
sont

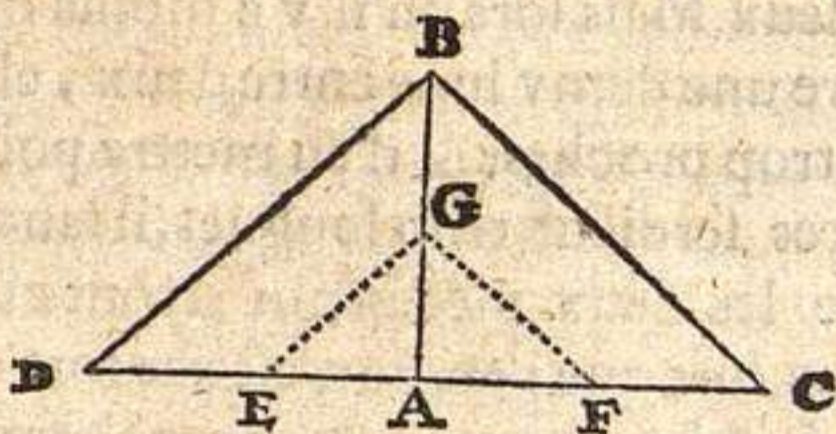
font entre 480. ou 450. il vous est indifferent d'en mettre deux à la distance fort longue, ou trois à la distance fort courte. De 450. toises en descendant jusques à 300. vous en pouvez toujours placer deux entre les extrémitez, diminuant en mesme proportion les distances de l'une à l'autre comme diminué toute la ligne. Et lors qu'il y aura moins de 300. jusques à 200. vous n'en mettrez qu'une entre deux. Mais lors qu'il y a moins de 200. à mettre une demy lune entre deux, elles seroient trop proches, & n'en mettre point, les deffences seroient trop longues; il faudra accroistre les deux pieces qui seront aux extrémitez, lors que l'angle n'est pas fort obtus, ou s'il l'est beaucoup, on approchera celles des extrémitez jusques à ce qu'elles soient à juste distance.

*Lignes  
moindres.*

Avant que suivre davantage, je diray comme on pourra tracer les demy lunes qu'on fera dans les lignes susdites: Apres avoir marqué vos espaces sur le bord de la contr'escarpe, qui seront les distances qu'il y a du centre d'une demy lune à l'autre, ou bien d'une pointe à autre; car ce seront les mesmes lors qu'elles seront sur une ligne droite, vous mettrez un piquet marqué A, à chaque division: Apres il faut sçavoir de combien vous voulez que soient les faces; je les mettray de 50. toises, parce que je voy bien qu'avant qu'il soit longtemps on les fera de cette mesure aux lieux où l'on pourra, puisque depuis peu d'années qu'on les faisoit seulement de 30. & 35. toises,

*Comme on  
doit tracer  
les demy-  
lunes.*

ses, on les a cruës à present jusques à 40. & 45. toises: cela allant ainsi en croissant, peut-estre qu'on les fera jusques à 60. & 80. Qu'elles soient donc telles qu'on voudra selon la mode, je suppose icy 50. toises, j'équarre ce nombre font 2500. j'en prens la moitié, font 1250. j'en tire la racine quarrée, je treuve 35. & quelque chose de plus, qui est la demy-gorge AC, donc toute la gorge DC, fera



de 70. toises. Que si vous ne sçavez pas la racine quarrée, faites un angle droit DBC, ayant les deux lignes DB, BC, égales, tirez apres DC, divisez BC, ou, BD, en 50. parties, vous verrez combien de parties contient AC, qui seront comme devant 35. & un peu plus, & cela vous sert autant que le plus juste calcul que vous sçauriez faire. Vous ferez donc toiser depuis A, jusques à C, 35. toises, & autant depuis A, jusques à D, & cela suivant vostre grande ligne droite qui contient toute la face à fortifier: Apres sur A, faites l'angle CAB, droit, & faites AB, aussi longue comme AC, si vous voulez que la pointe soit angle droit, ou plus longue de quelque toise, si vous voulez qu'elle soit aiguë, ou plus courte si vous la voulez obtuse. Pour faire cét angle droit, il faut mesurer quelque mesure

*Pour faire  
l'angle  
droit.*

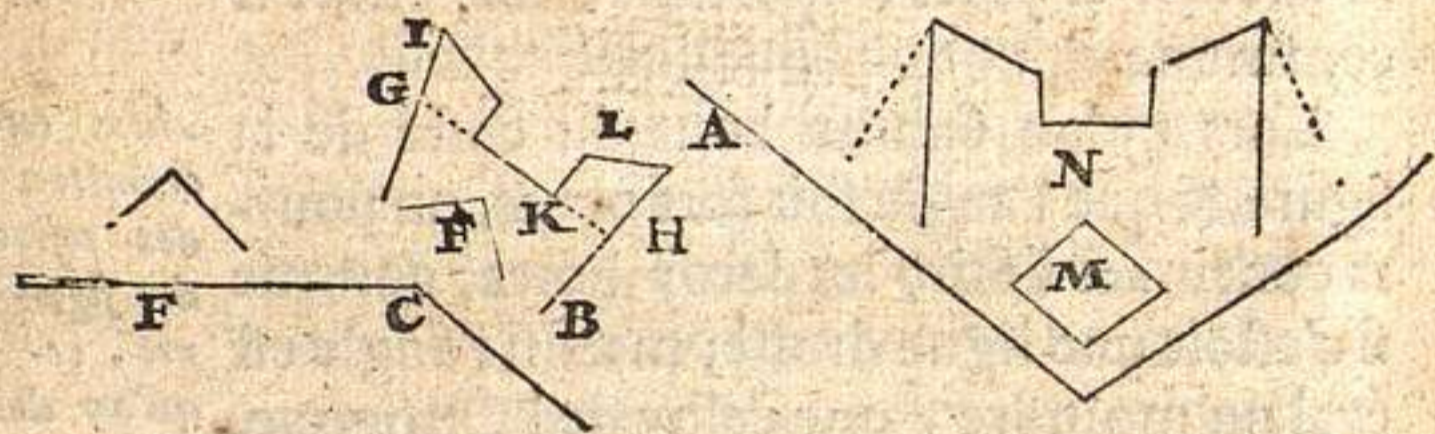
sure qu'il vous plaira, depuis A, jusques à F, & autent depuis A, jusques à E, & avoir un bout de cordeau qui soit un peu plus long que la toute E F, lequel vous tiendrez justement par le milieu, & ferez tenir l'un des autres bouts en E, & l'autre en F, bandez vostre cordeau, & au milieu G, mettez un piquet; par apres visant par A, & G, vous ferez mesurer autant de toises qu'il vous plaira, la ligne AB, sera en angles droits sur DC, longue ou courte qu'elle soit au bout B, faites planter le piquet, & depuis B, en C, & depuis B, en D, faites un fillon droit, vous aurez vostre demy lune tracée. Mais il faut se souvenir qu'il faut tirer au dehors une ligne parallele esloignée de celle-cy de six pieds, qui est la berme, & c'est au long de cette ligne qu'on creuse le fossé, laissant cette espace entre iceluy fossé & le gazon; Cecy soit dit pour ceux qui ne le sçavent pas, je prie les autres de m'excuser si je les importune d'une chose si commune.

Lors qu'on fera au bout du costé de la figure, & que l'angle soit fort obtus, on pourra continuer à faire les demy lunes, comme si c'estoit une ligne droite; mais si l'angle est égal ou moindre, que celui de l'Ottogone, j'y voudrois faire une tenaille, au lieu d'une demy lune; parce qu'y faisant une demy lune, elle seroit flanquée trop obliquement, comme on peut facilement voir sur le dessein. Et afin qu'elle receust quelque deffence de la place, il faudroit la faire fort aiguë: cette tenaille je la voudrois faire qu'elle allast en estre-

*Aux extremités des costez des figures, ce qu'on doit faire.*

*Une tenaille aux angles qui ne sont pas fort obtus.*

estrecissant du costé de la place; de façon que ses deux costez fussent en angles droits, sur les lignes du contour de la place, afin d'avoir la deffence meilleure: car ainsi que nous avons dit cy-devant, il faut toujours que ces dehors soient flanquez de la place, & le plus qu'il se peut droitement: le tout se fera ainsi qu'on voit en la figure suivante, en laquelle on voit que le costé de la tenaille AB, est perpendiculaire sur le costé de la figure, CD, duquel elle est flanquée; que si on faisoit la demy lune E, elle seroit flanquée fort obliquement de la face. Or au lieu que fortifiant D, en bastions, nous faisons avancer leur demy-gorge du costé où les distances sont trop longues: de mesme nous pouvons porter la tenaille ou plus vers la face CD, ou vers FC, selon que l'un ou l'autre nous accommode mieux.



*Comme on  
doit tra-  
cer les te-  
nailles.*

Pour tracer les tenailles, vous marquerez l'endroit où vous voulez que soit le milieu de la tenaille, & de chaque costé sur le bord de la contr'escarpe vous mesurerez EB, EG, 30. toises, plus ou moins selon que vous voulez que soit la longueur de la tenaille, & met-

mettrez un piquet en G, & un autre en B : apres tirez la ligne B H, de 50. toises plus ou moins, selon que vous voulez que la tenaille avance, faisant un angle droit avec la ligne C D, ce qui se fera avec un bout de cordeau, comme nous avons dit cy-devant, & vous en ferez autant de G I, après divisez l'espace I H, selon quelqueune des proportions que nous avons dit cy-devant, parlant des tanailles, & ayant pris vos demy-gorges H K, vous ferez le flanc K L, perpendiculaire, & ainsi de l'autre costé. Après par l'extremité du flanc L, tirez vos faces, prenans la deffence du flanc opposé, la prolongeant jusques à ce qu'elle rencontre B H, prolongée en A, & sera tracée vostre tenaille.

Dans les angles rentrans on ne fait d'ordinaire qu'une demy lune, comme on voit en la figure suivante M ; que s'il estoit trop ouvert, on y pourroit faire une tenaille, laquelle aura ses costez paralleles entr'eux, ou bien en eslargissant du costé de la place, selon que l'angle sera plus ou moins ouvert comme en la figure suivante.

*Ce qu'on doit faire dans les angles rentrans.*

Les tenailles se mettent aussi aux lieux où il n'y a qu'une avenuë; pour la fortifier on y fait une de ces pieces: que si cette avenuë estoit trop large, qu'elle ne peust estre occupée par une tenaille seule, on y fera un ouvrage coroné, lequel on tracera facilement, observant ce que nous avons dit pour tracer les tenailles.

*Avenües larges, comment fortifiées.*

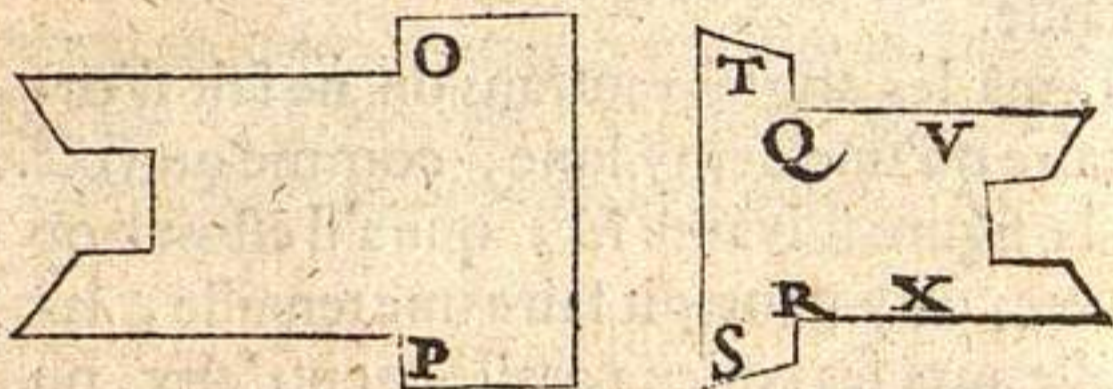
On met aussi ces pieces aux lieux où il y a quel-

*Commandemens,*

*comment  
fortifiez.*

*Aux ou-  
vrages  
trop a-  
vancez  
faut faire  
flancs.*

quelque commandement, non trop esloigné de la place; sçavoir de 100. ou 120. toises, ou au plus de 150. lequel on veut occuper, on fera une tenaille qui gagnera la teste du commandement; que si le commandement s'estend beaucoup en largeur, il y faudra faire un ouvrage coroné, afin de le pouvoir tout occuper. Mais il faut estre adverty que lors qu'on fait les costez de ces ouvrages si longs, que les pointes d'iceux soient plus esloignées de la place que le tir du mousquet, on fera un flanc au milieu d'iceux costez, comme un redent de 10. ou 12. toises, ainsi qu'on voit en la figure des deux flancs O P, autant en fera-t'on à l'ouvrage coroné s'il s'estend trop loing.



*A ceux  
qui sont  
au bout  
des ponts  
ou digues.*

Quelquefois on fait aussi ces ouvrages au bout de quelque digue, ou à la teste d'un pont, on en quelque autre endroit esloigné de la place, tellement que faisant ses costez comme nous avons dit, ils ne feroient aucunement flanquez, alors on fera des flancs vers les extremittez des costez de la tenaille comme les marquez Q R, de 10. ou 12. toises, & apres on fera le retour T S, recevant la deffence des faces V X; les corps en Q R, seront faits assez grands pour y loger des soldats necessaires pour la



la deffence, outre la place qu'occupent les parapets.

Les tenailles se mettent aussi en la fortification reguliere vis à vis du milieu des courtines lors qu'elles sont trop longues, ou bien, encore qu'elles soient de juste mesure pour les rendre plus fortes. D'autres les mettent vis à vis des pointes des bastions; bien que pour moy je les aymerois mieux vis à vis des courtines, lors que toutes les autres choses sont égales & qu'il n'y a rien qui nous y contraigne.

De mesme se peut-on aussi servir des ouvrages coronez dans la reguliere lors qu'il se rencontre quelques lieux avantageux pour l'ennemy, lesquels il est necessaire d'occuper afin de luy ostér cet avantage: Et c'est en l'application de ces pieces qu'il est necessaire d'apporter beaucoup de jugement, & l'experience seule nous peut servir de regle pour scavoir connoistre les endroits plus propres, comme aussi pour limiter les grandeurs de tout le corps & de toutes les parties, pour les scavoir mettre en bonne assiette, c'est à dire tellement tournées, qu'elles fassent un bon effet; car quelquefois une piece tournée d'un biais sera mauvaise, que si elle l'estoit un peu d'un autre elle seroit fort bonne, parce qu'elle sera enfilée ou les flancs veus par revers; ou aura quelque autre deffaut, qu'on pouvoit éviter luy donnant une autre assiette; c'est pourquoy estant sur le lieu il faut bien considerer les accidens qui en peuvent arriver, &

*Où se mettent les tenailles.*

*Autres lieux où on les peut mettre.*

*Assiettes de grande consequence.*

les

les ayant preveus y remedier avant que commencer la piece, car apres qu'elle est faite il n'y a plus de remede; c'est pourquoy on visitera plus d'une fois le lieu, & on songera plusieurs fois à ce qui s'y peut faire avant que d'y travailler.

*Mesures  
escrites  
cy-de-  
vant.*

Les mesures des parties ont esté cy-devant escrites, c'est pourquoy nous ne les redrons pas; comme aussi les espaisseurs, hauteurs des parapets, rempars, banquettes; semblablement les largeurs & profondeurs des fosses, & les mesures des contr'escarpes, & le reste qui appartient à la construction de ces pieces.

*Pourquoy  
cecy est ne-  
cessaire  
d'estre  
sçeu des  
Gouver-  
neurs.*

Quelques-uns estiment superflu d'escire toutes ces choses pour les Gouverneurs, & moy je les croy tres-necessaires: car bien souvent ils sont en des lieux où ils ne trouvent pas des personnes capables, & il peut se rencontrer qu'ils seront pressez de faire travailler à leur place; & quand bien ils en auroient ils connoistront s'ils font bien, & les pourront reprendre de leurs manquemens s'ils en voyent commettre; & il me semble qu'il est bien raisonnable qu'ils sçachent en quoy consistent les deffauts & les perfectiones d'une place, puisque c'est pour la place qu'on leur donne leur charge. Je n'estime pas qu'on puisse estre bon Gouverneur d'une place sans la connoistre, non plus qu'estre bon Escuyer sans avoir la connoissance des chevaux.

CHA-

## CHAPITRE XXIV.

*Comment il faut remedier aux deffauts  
d'une place.*

IL seroit fort aisé de tout ce que nous avons dit, d'inferer comme on peut remedier aux deffauts des places; mais parce que cela est de trop grande consequence, & afin que chacun l'entende plus facilement nous l'expliquerons piece à piece suivant l'ordre que nous avons mis au Chapitre des Deffauts des places, en portant le remede propre pour accommoder chacun de ces deffauts.

*Pour ap-  
pliquer  
les reme-  
des aux  
deffauts.*

Le premier deffaut que nous avons remarqué est les cavains, valées, & autres lieux couverts où l'ennemy se peut mettre. A cecy on peut remedier en explanant ces lieux, ce qui est le plus souvent tres-difficile à cause de leur grandeur, comme lors que ce sont valées ou grandes ravines: ou bien on y fera quelque redoute, ou fort: mais encore qu'on pratique quelquefois ce remede, je le treuve tres-dangereux; car si on fait ces forts, petits, ce sont autant de coupe-gorges & de nids que l'ennemy prend d'abord; à cause qu'on ne peut ny les secourir, ny fournir de ce qui est necessaire: Que si on les veut faire grands, ce sont des citadelles où il faut garnison & Gouverneur comme dans la ville, & s'ils viennent à estre surpris, ou pris par force, ils incommodent,

*Premier  
deffaut  
des ca-  
vains, &  
lieux cou-  
verts.*

*Forts dan-  
gereux  
prés des  
places.*

H

&amp;

& font bien souvent prendre les places. Pour moy, je n'y voudrois rien faire: mais je voudrois fortifier ce costé de la place plus que les autres, afin de faire perdre l'avantage que l'ennemy a de se loger en ces lieux, par les travaux que je ferois de ce costé: car aussi bien on ne scauroit empescher dans la plus raze campagne que dans une nuit ou deux, l'ennemy ne s'approche de nos contr'escarpes à la portée du pistolet; tellement que s'il gagne ces deux jours à cause de l'avantage du lieu, je luy en feray perdre plus de quinze par la force des travaux, & par ainsi il y perdra plus qu'il n'y gagnera, à faire l'attaque en cet endroit, pour avoir si peu de couverture.

*Autres lieux dangereux.*

Les chemins couverts, cavains, mazurez, maisons, hayes, & telles autres choses qui peuvent couvrir l'ennemy pres des contr'escarpes, doivent estre explanes, remplis, abbatus, coupez, car c'est ce qui est proche, & autour de la place à la portée du pistolet, & qui vient jusques à nos contr'escarpes qui est à craindre, & qui nous peut grandement nuire, c'est pourquoy il faut l'ôter, & rendre le tout uny & descouvert.

*Aux commandemens, comme on y remédie.*

Aux commandemens on y remédie, faisant quelque fort ou redoute sur les lieux qui commandent, ce qui est fort dangereux comme je viens de dire; ou bien en occupant le commandement avec quelque piece destachée, ouvert du costé de la place, afin que l'ennemy estant dedans ne puisse s'en servir: les tenailles seront fort propres à cet effet;

effet ; ou bien on eslevera des cavaliers dans la place , particulièrement à la teste des faces qui seront enfilées , afin que par leur hauteur ils couvrent l'enfilement , ou bien on fera faire plusieurs traverses de terre ou de gabions , ou de barriques remplies de terre , à telle distance les unes des autres qu'on puisse aller par tout à couvert : que s'il y a des lieux qui soient veus par revers , il faut faire des parapets doubles , & particulièrement lors que les flancs , & les autres lieux qui flanquent sont ainsi veus ; car si on n'est à couvert , on ne peut pas deffendre ce qui est flanqué. Il est nécessaire que l'un & l'autre parapet , tant celuy qui couvre par devant , comme celuy qui couvre par derriere , soit à l'espreuve du canon , & qu'entre deux il y ait la place pour le recul du canon aux lieux où il faut qu'il joüe , & de telle hauteur qu'on y soit à couvert entre deux.

*Aux lieux on filez.*

*Aux lieux veus par revers.*

S'il n'ya pas de contr'escarpes il y en faut nécessairement faire , & c'est par où il faut commencer , leur donnant les mesures que nous avons dit en leur lieu : si elles sont enfilées on y fera des traverses de terre ou de gabions.

*Racon- modemens.*

Quand il n'y a point de dehors il y en faut faire , observant les mesures & proportions que nous avons escrites , les situans en leurs lieux propres , leur donnant les hauteurs convenables : il faut aussi reparer ceux qui seront faits s'ils en ont besoin , mettant des freses ou palissades aux lieux où il y a quelque montée facile , & particulièrement

*Dehors doivent estre faits ou reparez.*

aux dehors qui sont devant les portes, lesquels doivent estre toujours freslez & palissadez : Si leurs pointes sont trop esloignées, on fera des flancs aux costez comme nous avons enseigné : les dehors qui ne sont flanquez d'aucun lieu, & ne peuvent l'estre, il faut les refaire : Les demy lunes qui ont les angles trop aigus ne peuvent estre reparées sans refaire une de leurs faces : Si les fossez manquent, ou sont comblez audevant de ces ouvrages, il faudra les faire, ou creuser, & de la terre s'en servir pour accommoder ce qui est rompu, ou pour faire les contr'escarpes.

*Contr'escarpes.*

Nous avons desia dit, que où il n'y a point de contr'escarpes il y en faut faire, & s'il y a quelque lieu dans le glacis qui soit trop bas, & qui ne puisse pas estre descouvert, il faudra le relever, & y apporter de la terre. Les contr'escarpes ou bord de fossé qui auront la montée trop facile, seront escarpées, laissant seulement les montées vis à vis du milieu des courtines, ou des pointes des bastions, ou à toutes deux, & s'il n'y a pas de ces montées il y en faut faire, tant pour la cavalerie que pour l'infanterie.

*Fossez de mesme.*

Les fossez estroits, il faut les eslargir & creuser ; ceux qui sont comblez ou qui ne sont pas assez profonds, ou s'il y a peu d'eau, & que le fonds soit ferme, il faut faire des palissades pour empescher les surprises, particulièrement en temps de glace ; quand le fossé n'est pas tout veu & flanqué, il faut

*Lieux qu'il faut oster dans les fossez.*

l'ou-

l'ouvrir & l'eslargir aux endroits qui couvrent, afin que tout soit flanqué: de mesme si dans le fossé il y a des buttes de terre, il faut les oster; & si le fossé vers la pointe du bastion est fort bas, & qu'il ne soit pas veu, il faut le creuser de façon qu'il aille insensiblement en panchant, & soit descouvert de tout le flanc.

Aux lieux qui ne sont pas flanquez il y faut faire des flancs & des bastions, comme il a esté dit en l'irreguliere; & si on n'y peut pas faire des bastions on y fera des dehors, ainsi que nous avons dit cy-devant. De mesme lors que du flanc au lieu flanqué il y a trop loin, il faut mettre quelque piece entre deux qui soit attachée au corps de la place, ou bien comme on fait ordinairement on y mettra un dehors: Si les flancs ne sont pas à l'espreuve du canon, il faut les renforcer jusqu'à ce qu'ils ayent vingt pieds d'espaisseur: s'ils sont trop courts, s'il se peut, il faut les allonger, ce qui est fort difficile, à cause qu'il faudroit aussi changer les faces qui suivent; s'il n'y a pas assez de place derriere le parapet du flanc pour le recul du canon, il y en faut faire. Quand les flancs, ou ce qui tient lieu de flanc est fort haut, & ce qui est flanqué est fort bas, tellement qu'on ne puisse pas le descouvrir à cause de la hauteur du lieu & de l'espaisseur du parapet, il est necessaire baisser cet endroit qui flanque, ou faire au devant quelque autre flanc, en forme de fausse-braye, avec ses entrées & descentes pour y pouvoir aller: jamais

*Lieux non  
flanquez.*

*Flancs  
foibles.*

*Flancs  
trop  
hauts.*

on ne se doit contenter d'un seul flanc, & particulièrement lors qu'il tire en fichant, ou qu'il est si haut que de derriere les parapets on ne peut tirer ny descouvrir qu'une partie du fossé, & à cela il y faut necessairement remedier, ou en baissant le flanc comme nous avons dit, ou bien en faisant d'autres nouveaux plus bas. Les flancs qui sont bas doivent estre bien couverts, afin que l'ennemy ne puisse pas des contr'escarpes descouvrir dedans, ou de quelque lieu eminent qui soit autour de la place; s'ils ne le font pas, il faut eslever les parapets de façon qu'on soit par tout à couvert dans le flanc: s'il y a des flancs couverts avec des voûtes, il faut remplir de terre les plus basses, & descouvrir les plus hautes, afin d'avoir un bon flanc, & y faire son parapet de terre à l'espreuve du canon; & si au lieu des deux flancs qui estoient l'un sur l'autre, on en fait un autre plus arriere, il sera parfaitement bon; & ne faut jamais se servir de ces voûtes, parce qu'elles nuisent grandement au lieu de servir. Si vos flancs ne sont pas couverts d'une espaule, & que vous les puissiez couvrir ils en seront mielleurs, & quand vous les ferez tout de neuf, il faut les faire ainsi, pour les raisons que nous avons dites.

Dans vos flancs il faut que vous y faciez une place pour l'artillerie, & le reste pour la mousqueterie: & les parapets qui couvrent le canon & les soldats, s'ils sont de muraille, il faut les oster, & les faire de bonne terre  
bien

*Flancs  
bas.*

*Voûtes.*



bien battuë, & qu'ils ayent pour le moins vingt pieds d'espaisseur, à cause que c'est le lieu qui est plus sujet à estre battu.

Quand on rencontre un bastion imparfait, soit à cause de sa petitesse ou de sa grandeur, ou à cause de l'angle flanqué, vous ne sçauriez y remedier sans le refaire tout entier, c'est pourquoy il faut le démolir & se servir des materiaux pour en rebastir un autre: que si on ne veut ny ne peut pas faire cette despence, il faut avoir recours aux dehors, & faire au devant d'ice'luy des ouvrages qui recompensent son imperfection; les plus propres sont les tenailles ou corones, parce que les demy lunes ne peuvent estre mises que devant les angles fort obtus, ainsi que nous avons remarqué.

*Bastions imparfaits.*

Lors qu'on rencontre une courtine trop longue, si elle l'est assez pour recevoir un bastion au milieu, il l'y faut faire, ou bien on fera une demy lune qui couvre cette courtine; ou s'il vous semble plus à propos vous y ferez une tenaille de telle grandeur qu'elle puisse couvrir ce deffaut.

*Courtines trop longues.*

Les portes sont la partie de la place la plus sujette à estre surprise, car en temps de siege & contre la force, on les mure, & par ainsi sont aussi assurees que le reste de la place: Si vos portes sont dans une face d'un bastion, il faut necessairement les changer, & les mettre dans la courtine; au milieu, si on peut, on doit faire le mesme lors qu'elles sont dans les flancs, qui est encore un lieu pire que la face. Au devant de la porte il faut

*Portes où doivent estre.*

qu'il y ait toujours une demy lune qui la couvre, à l'entrée de laquelle il y aura une palissade; après cela une barriere, puis le pont dormant, & au bout d'iceluy le pont-levis: la porte sera plus arriere. Avant que d'entrer sur le pont dormant de la ville, il sera bon qu'il y ait un autre pont-levis, & au milieu dudit pont dormant une bacule; après cela le pont-levis, & un peu plus arriere la porte, au bout de cette entrée qui est en partie couverte d'une voute, il y aura une autre porte, & derriere sera la herse, ou les orgues, qui sont meilleures: Entre deux on y pourra mettre deux grosses chaines, & en dedans du costé de la ville une forte palissade, qui enfermera le Corps de garde: On peut avoir encore quelque cheval de Frize, suspendu avec des cordes, ou soustenu sur un gond. Si on n'a pas tous ces obstacles aux portes, on y en mettra le plus qu'il se pourra; & tout cecy ne doit jamais estre sur une ligne droite, mais en destournant le plus que le lieu vous le permettra.

*Portes,  
comment  
assurées.*

*Corps de  
garde.*

Les Corps de garde seront faits aux lieux necessaires.

*Brèches  
comment  
reparées.*

Les brèches qui feront aux murailles, il les faut reparer, & aux lieux où elles sont trop basses il faut les rehausser: ou si on ne peut pas il faut faire de bonnes palissades au pied, & des freses au haut. On fera le mesme aux places qui sont de terre simple, sans revestement de muraille: lors qu'elle est esboulée il faut la reparer en la gazonnant tout de nouveau, ou bien faisant des palissades & freses.

Les

Les parapets doivent estre faits de terre, à l'esprouve du canon, tout autour de vostre place; & c'est une des principales pieces à quoy on doit faire travailler, lors qu'elle manque; s'ils sont de muraille, il faut les faire oster comme tres-dommageables, & les refaire de terre: Outre le parapet il y doit avoir encore le rempart, espais pour le moins de quatre ou six toises, afin que le canon y ait son recul, & pour pouvoir ranger les soldats pour la deffence; s'il n'y en a pas, il le faut faire de la terre qu'on vuidera des fossés. Je ne conseille jamais de prendre de celle qui est dans la place, car on doit la conserver, tant pour faire de nouveaux ouvrages, comme pour se retrancher; parce qu'encore que vous ayez des hommes & des munitions à suffisance, si vous n'avez de la terre pour vous couvrir, vous estes contraint de vous rendre, ce qu'on a assez vû par experience aux places qui ont tenu autant qu'elles ont eu de terre.

*Parapets.**Remparts.*

Enfin vous prendrez garde qu'il y ait des portes secretes suffisamment pour faire les sorties, & pour aller à la deffence de tous les dehors; s'il n'y en a pas, il y en faut faire, car cela est tres-necessaire; le lieu le plus propre est derriere l'espaule du flanc lors qu'il y en a, ou bien au bout de la courtine proche du flanc, car là elles servent pour aller aux flancs bas, fausse-brayes, coffres, & autres deffences qu'on fait dans le fossé; pour moy, je les aimerois mieux en cet endroit qu'au milieu de la courtine, encore que plusieurs les y mettent.

*Portes secretes.*

H 5 S'il

*Maisons  
joignant  
les rem-  
parts.*

S'il y a des maisons joignant les remparts il faudra les faire abbattre, ou pour le moins boucher toutes les portes & fenestres par lesquelles les habitans pourroient avoir communication, ou veuë sur les remparts.

*Lieux  
enfilez.*

Aux lieux enfilez, vous y remedierez avec les cavaliers & traverses qui les couvrent, ainsi que nous avons cy-devant escrit.

*Les em-  
bouches-  
des ri-  
vieres.*

Pour assseurer les emboucheures des rivieres, il faut faire des estacades; c'est à dire deux ou trois rangs de palissades, & que les paux ne soient pas plantez vis à vis l'un de l'autre; il sera bon qu'elles soient un peu esloignées l'une de l'autre; on laissera aussi un passage au milieu pour les bateaux, qui se fermera avec de fortes chaines. Si la riviere estoit fort large, je voudrois au milieu y faire un Corps de garde sur un grand bateau couvert à l'espreuve du mousquet, j'y mettrois garde la nuit, & la sentinelle seroit à la prouë, & de jour cëtte garde se mettroit au Corps de garde qui seroit au bord, où on visiteroit les bateaux. Il y a des lieux où la riviere se ferme avec des chaines soustenuës sur des bateaux; d'autres plus estroites se ferment avec un un mas de navire environné de pointes de fer.

*Embou-  
cheures  
des es-  
goufts.*

Les emboucheures des esgoufts doivent estre aussi fermées avec plusieurs grilles de fer, & faire en sorte qu'elles soient situées en des lieux où les sentinelles les puissent descouvrir, & prendre garde si elles sont pourries, y en mettre de neufves; si el-  
les

les sont foibles, y en mettre de fortes.

Aux places maritimes qui ont un port, il faut qu'il y ait quelque fort qui assure, & couvre l'entrée, sur quelque escueil à l'emboucheure d'iceluy, ou s'il n'y en a pas, on doit fermer l'entrée avec des chaines, ce qui est fort rare. Peu de Ports se ferment de cette façon, & ceux-cy sont les plus assurez; pour le moins aux emboucheures il y doit avoir des grosses tours avec des canons dessus, ou bien des cavaliers de terre: & outre cela il seroit bon qu'il y eust des parapets bas, & au derriere des canons pour deffendre l'entrée. Pour moy j'estime qu'il est tres-necessaire qu'aux places maritimes il y ait des citadelles, particulièrement lors que les entrées des Ports sont faciles, & que la descente en est aisée; parce qu'il est certain que sur mer quand le temps favorise, en peu d'heures on fait beaucoup de chemin, & qu'on peut estre surpris avant qu'on sçache que les ennemis se preparent, & s'approchent. Outre la grande facilité qu'il y a de porter les soldats, les armes, les munitions, & toute sorte de machines necessaires pour prendre les places: & ces citadelles sont d'autant plus necessaires aux lieux où les Ports sont fort ouverts, & qui n'ont aucun lieu qui en empesche l'abord, & l'entrée. Et lors qu'entre le port & la ville il n'y a aucune fortification ny closture, je voudrois ou que la ville fust fortifiée contre le port, comme le reste du contour, ou qu'il y eust une citadelle, & l'un & l'autre ensemble seroit encore meilleur.

*Citadelles necessaires aux places maritimes.*

H 6 Pour

*Places  
dans les  
estangs &  
marais.*

Pour ce qui est des places qui sont dans les estangs & marais, qui n'ont point de flanc, sans doute il y en faut faire, & des palissades tout autour pour se garentir des surprises, & particulièrement en temps d'Hyver: mais nous deduirons plus amplement icy apres les moyens qu'on a de s'en empêcher.

Juſques à cette heure nous avons parlé des choses qui ſont comme preparations aux actions, & n'avons encore rien dit comme le Gouverneur doit agir apres qu'il a preparé & disposé tout ce qui est necessaire, tant ce qui concerne la provision des munitions, comme aussi la force de la place, reste à dire des personnes, & des actions; c'est dequoy nous traiterons dans les discours suivans.

## CHAPITRE XXV.

*Des sortes de Gouvernemens considerez  
selon ceux à qui on commande.*

*Division  
des Gouverne-  
mens.*

ON pourroit diviser les gouvernemens en ceux des grandes places & des petites, ou en ceux des places frontieres, & de celles qui ne le sont pas; comme aussi en celles qui sont dans terre, & celles qui sont maritimes. Je laisseray toutes ces differences, parce qu'elles ne font point divers ordres

pour

pour le gouvernement ; je feray ma division en considerant seulement ceux à qui on commande, & l'assurance qu'on a du lieu où on est.

Le Gouverneur en general commande aux soldats & aux habitans ; les soldats sont toujours presque de mesme, & s'ils different c'est lors qu'il y en a de diverses nations, & cette diversité est fort considerable, afin de sçavoir gouverner chacun selon ses mœurs & ses inclinations.

*Le Gouverneur commande de aux soldats. & aux habitans.*

Le gouvernement des habitans est divers, car où ils sont naturels subiets du Prince, & ceux-cy sont dans une grande ville où il n'y a aucun fort ny citadelle, & quelquefois se gardent eux mesmes, & n'ont aucune garnison de soldats payez ; ou bien il y a citadelle, quelquefois la ville mesme est comme une citadelle, & ces places on les appelle places de guerre. Les autres sont des villes qu'on a conquises, où tous les habitans sont comme ennemis, & à celles-cy comme aux autres, ou il y a citadelle, ou il n'y en a pas : mais toujours sans doute il y a forte garnison. Or le Gouverneur doit sçavoir comme il se doit conduire & se garder luy-mesme, & sa place, selon les lieux & les personnes qu'il rencontre ; & les ordres qu'on observe en une, sont differens de ceux qu'on doit observer en une autre ; c'est pourquoy pour avoir l'intelligence de tous, il doit les sçavoir : Et encore que cecy soit assez ordinaire, neantmoins nous voyons souvent des personnes de consideration faire des

*Gouvernement des habitans, divers.*

*Partie ordinaire, mais difficile.*

fautes notables en cette conduite ; & je croy que c'est une des difficiles fonctions d'un Gouverneur ; parce que cela ne se peut apprendre par aucunes regles assurees , à cause qu'il faut augmenter & diminuer plus ou moins , mesme changer selon le temps , les motifs , & les autres conjonctures qui se presentent , selon lesquelles il faut jouer divers personages , soit en se montrant exact & severe , quelquefois indulgent & facile ; autrefois il faut estre fort retiré , quelquefois familier : nous parlerons de tout cela en general , chacun pourra le particulariser davantage selon les occasions qui se presenteront.

---

## CHAPITRE XXVI.

*De l'ordre qu'on doit tenir pour gouverner les soldats selon la difference des Nations.*

*Quatre sortes de Nations avec qui nous avons commerce.*

**I**L y a quatre sortes de Nations avec lesquelles nous avons commerce , & desquelles nous nous servons dans nos garnisons , qui sont les Alemans , dans lesquels je comprends les Suisses , les Flamans , Hollandois , & Anglois : Les Italiens , les Espagnols , & nous autres François : Nous descrirons le naturel d'un chacun , & leurs inclinations , seulement en ce qui se peut rapporter à la guerre & aux

or-



ordres Militaires, & dirons comme le Gouverneur doit se comporter avec ces Nations.

Les Suiffes font beaucoup differens des Alemans, encore qu'ils parlent quasi mefme langue; ils font gens qui n'ont pas l'esprit trop delié, lents en leurs actions, qui ne demordent pas facilement de ce qu'ils ont conçu; & par confequent difficiles à eftre perfuadez, & à changer leurs opinions. Ils aiment à avoir leurs aifes, particulièrement du boire & du manger; ne fouffrent pas facilement les incommoditez inopinées; veulent avoir punctuellement ce qu'on leur a promis; font auffi fort exacts à faire ce qu'ils promettent, ne manquent point à leur devoir, & à leur charge; font fort foigneux d'observer les Ordres; font fort laborieux à ce qu'ils s'attachent, les fatigues ordinaires auxquelles ils croyent eftre obligez, les fouffrent patiemment; font fort diligens à chercher ce qui les peut accommoder, tant pour leur vivre que pour leur logement; font fort ingenieux aux chofes manuelles, obeiffans à leurs Superieurs, gens de probité, fans malice, fans amour ny haine contre perfonne; ils aiment, & font pour ceux qui plus leur donnent; ne fe foucient point des autres; font meilleurs pour la deffence d'une place que pour l'attaque, & pluftoft pour fe deffendre d'une furprife, que d'un fiege; ne font pas fort hardis ny entreprenans, mais furieux à repouffer les iniures, & veulent que les chofes fe conduifent par ordre & par justice. A  
ceux

*Naturel  
des Suiffes.*

*Comme ils  
doivent  
estre gon-  
vernez.*

ceux-cy il faut que le Gouverneur leur prescrive tout ce qu'ils ont à faire sans rien y obmettre ; qu'il les instruisse d'abord a leur devoir, & qu'il leur fournisse ce qu'il leur a promis : Car à ces personnes, il n'y faut pas manquer, parce qu'ils sont extrêmement mercenaires; ils ne croient pas estre obligez d'obeir, lors qu'on manque à les payer ; ils veulent avoir leur compte, & ne considerent autre raison que d'avoir ce qu'on leur a proposé. Il ne sert de rein de leur alleguer les accidens du temps, la necessité des occasions, ils reviennent tousiours à leur premier but: & comme c'est la nature des esprits grossiers, ils ne peuvent, ou ils ne veulent penetrer davantage dans le raisonnement, ny démordre de leurs premieres impressions: & tout ainsi qu'ils sont fort exacts à faire ce qu'ils sont obligez, & croient qu'aucune raison ne peut les en dispenser ; de mesme aussi ils ne pensent pas que pour quelque cause que ce soit on puisse s'excuser de leur satisfaire ; c'est pourquoy avec ces gens-là il faut tousiours l'argent prest, & ne se fier point à eux pour quelque action hazardeuse, ny penser de les avoir dans les places pour tenir jusques à l'extremité ; car lors que l'argent ou les vivres faudront, ils ne se resoudront jamais à patir, parce que leur naturel est contraire, & n'ont autre but que leur interest. J'estime qu'ils sont fort propres pour garder une place en temps de paix, & poursuivre & avoir soin du canon en temps de guerre ; c'est pourquoy un Gouverneur n'en doit

doit faire estat, que pour s'en servir en ces occasions. Il ne faut pas les gourmander, ny traiter rudement, aussi la conversation, ny la courtoisie d'un Gouverneur ne gagnera pas beaucoup avec eux, Il n'aura pas beaucoup de peine à regir cette sorte de gens; pourveu qu'il n'ait rien oublié à leur ordonner au commencement de ce qu'il veut qu'ils fassent; car de les faire passer ou changer ce qu'il ont accoustumé, ou ce qu'on leur a prescrit, & qu'ils ont accordé d'observer, difficilement en pourra-t'on venir à bout: & pour estre obeï, il faut qu'il satisfasse à ce qu'il leur a promis.

Les Alemans estoient autrefois appro-  
chans du naturel des Suisses, mais plus belli-  
queux, & d'esprit moins grossiers, gens de  
probité, de parole, maintenant ils  
sont tellement changez, au moins ceux  
que nous avons en France, qu'ils n'ont  
aucun reste de vertu; ils sont pleins de  
toutes sortes de vices & meschancetez;  
les vols & pillemens sont leurs exerci-  
ces; les incendies leur sont un divertis-  
sement; la force & violement des fem-  
mes, un jeu; l'homicide des pauvres  
païsans leur est ordinaire; amis & ennemis  
ils les traittent également, lors qu'ils sont  
les plus forts: on court autant de fortune,  
de passer auprès des quartiers de ces gens,  
comme de passer près des places ennemies.  
Je ne pense pas qu'apres avoir pris en habi-  
tude une licence si débordée on peust s'en  
servir dans une place, & n'en faudroit

*Des Ale-  
mans.*

*On ne  
doit s'en  
servir.*

que bien peu pour gaster toute une garnison, c'est pourquoy je ne conseilerois pas à un Gouverneur d'en recevoir aucun qui vint de ces troupes, & s'ils ne reprennent leur ancien naturel. Ils ne valent rien que pour mettre le desordre; & corrompre les autres, le peu de service qu'ils rendent n'égalant pas le dommage incroyable qu'ils portent aux Pais. Je ne parleray point davantage comme on pourroit regir ces gens-là; mais je diray seulement qu'on ne doit pas les laisser aucunement approcher de la place, & eux & tous ceux qui ont veu de leur sorte.

*Flamans.  
& Hol-  
landois.*

On ne voit guere les Hollandois ny les Flamans sortir hors de leurs Pais pour porter les armes, si ce n'est sur mer. Ils sont pourtant approchant du naturel des Suisses, mais ils n'aiment guere les estrangers, & particulièrement nous autres; c'est pourquoy si on en a dans la place, il faut prendre garde à eux; ils sont fort défiants, & assez meschans, il faut regir ceux-cy avec plus de severité que les Suisses, aussi ne se tiennent-ils pas si bien à leur devoir.

*Les An-  
glois.*

Les Anglois ne viennent guere en France porter les armes, ils vont plustost en Hollande. Ils sont gens altiers, & qui nous haïssent; sont meschans, subtils, seditieux, & qui craignent moins le chastiment que toute autre nation; il faut estre rigoureux, les chastier à la moindre faute qu'ils font & n'en avoir jamais un corps formé: s'il y en a plusieurs, il faut les separer, & ne se fier en eux

eux en aucune chose d'importance, veiller à leurs actions, & ne leur avancer jamais argent; car pour peu de chose ils vous quittent, & bien plustost lors qu'ils ont du vostre.

Les Italiens, jadis l'exemple de la vertu, du courage, & des ordres Militaires, ont beaucoup dégénéré de cette grande splendeur & reputation; mais pourtant ils n'ont pas tout à fait changé, car il leur en reste beaucoup: & je croy que si leur Empire & Gouvernement avoit duré jusques à cette heure, ils auroient la mesme discipline, & les mesmes avantages; ils ont encore l'esprit & l'adresse, & l'aptitude au bien & au mal, selon qu'ils s'y appliquent; ils sont aussi propres à la guerre que quelconque autre Nation: & s'ils n'ont pas cette grande hardiesse qu'ont les François, ils ont aussi d'autres parties qui les recompensent; ils sont assez courageux, mais ne sont pas temeraires, & leur courage aussi bien que leurs autres actions est accompagné de prudence; lors qu'il vont au peril, ils pensent comme ils en eschapperont; ils ont l'honneur en recommandation, sçavent que c'est de vivre, de la conversation, & de la civilité, patissent lors qu'il est besoin, fort patiens, & travaillent mediocrement; ils sont mesnagers, & ne sont guere portez à faire des vols ny incendies; leurs vices sont plustost aux choses de la volupté; ils sont vindicatifs, & ne témoignent point leur colere que lors qu'ils treuvent l'occasion d'exécuter leur vengeance. Un Gouverneur peut les former  
comme

*Les Ita-  
liens.*

comme il veut, & doit leur proposer chose raisonnable : & parce qu'ils sont susceptibles des persuasions, s'ils est habile il leur fera faire ce qu'il voudra ; ils connoissent bien-tost les deffauts de leurs Chefs, & prennent avantage là dessus ; c'est pourquoy il faut prendre garde à ce qu'on fait, & se tenir dans la justice, & gravité ; il faut les piquer d'honneur, & de courtoisie, & on gagnera plus avec eux en leur donnant esperance de recompense, & d'avancement aux charges, qu'en les menaçant du chastiment ; ils sont assez punctuels aux fonctions. Le Gouverneur chastiera legerement quelqu'un des premiers qu'il treuvera en faute, & le reprimendera devant tous, cela mettra en crainte les autres. Il ne leur faut point une trop rude severité, parce qu'ils connoissent d'eux-mesmes leur devoir, & leur faute ; ils sont mesnagers & sobres, & un Gouverneur qui les prendra par la douceur, & par les persuasions, leur fera supporter patiemment toute sorte d'incommoditez : & pour dire en un mot sont gens propres à la guerre, & de service, lors qu'ils sont commandez par des personnes d'esprit, & de courage, l'experience nous le fait connoistre, car c'est par eux que la Flandre est deffenduë : C'est par les armées qui sont venuës d'Italie que l'Empereur a remis ses affaires en estat, & s'est sauvé de sa prochaine ruine. De cette Nation sont fortis tant de grands Chefs, & en sortent encore : c'est aussi le vray temperament comme ils doivent estre

*Comme  
ils doi-  
vent estre  
gouver-  
nez.*

coura-

courageux avec prudence, prevoyans avant qu'exécuter, & assurez dans l'action. Un Gouverneur doit estre bien aise d'avoir des soldats de cette Nation, quand ce ne seroit que pour apprendre à vivre aux autres, il n'en faut excepter que les Bressans, parce qu'ils sont naturellement traistres.

Encore que les Espagnols soient nos ennemis, je ne celeray rien de ce qui se doit dire à leur avantage; aussi me permettront-ils de dire leurs deffauts comme j'ay dit des autres, & diray des nostres, mesmes. Ils sont fort fidelles à leur Maistre, & entr'eux mesmes tiennent leur parole; souffrent extraordinairement les incommoditez, ce que je ne treuve aucunement estrange, puisque dans leur Pais la pluspart ne sont pas mieux à leur aise que dans les armées. Ils sont fort bons pour la deffence, & lors qu'il faut emporter quelque chose par la patience, ils ne se lassent jamais; sont soigneux d'apprendre les exercices; sont grandement respectueux entr'eux, & plus encore envers leurs Chefs, & aux commandemens militaires ils y obeissent aveuglément: ils sont si sobres & bons mesnagers, que hors les habits on les peut appeller avars & mesquins; sont prudens & prevoyans; se piquent d'honneur: leur courage panche un peu plus vers la poltronerie que du costé de la temerité; & ne combattent pas facilement qu'à couvert: l'honneur qu'ils professent tient beaucoup de la vanité, car s'ils font quelque bonne action, ou c'est pour en  
avoir

*Espagnols.*

*Comme ils  
doivent  
estre gou-  
vernez.*

avoir recompence, ou pour s'en vanter apres; là où s'ils sont les maistres, ils sont insupportables, & tousiours ils s'introduisent comme des agneaux, & puis se comportent comme des loups: ils ne laissent rien de ce qu'ils peuvent emporter; font fort avides; & s'ils ne volent pas par les chemins, ils sçavent bien dérober à couvert. Le Gouverneur qui aura de ces gens dans sa garnison (ce qui n'est pas presentement en pas une de France) ne doit pas beaucoup s'y fier, & doit croire qu'ils ont tousiours quelque mauvais dessein contre nous; il peut les traiter comme il voudra, parce qu'ils sont souples à toute sorte de commandement: il ne doit jamais les employer à des actions hazardeuses, car ils n'y reüssiront pas: s'il veut quelque chose d'extraordinaire d'eux, il faut qu'il leur donne quelque vanité ou flaterie, car c'est ce qui les chatouille: ils ne veulent pas estre rudoyez; & s'ils le souffrent c'est par force, & couvriront long-temps apres un desir de vengeance; c'est pourquoy s'il a offensé quelqu'un de ceux-là, il doit croire que s'il peut il ne luy pardonnera pas. Enfin, je ne conseillerois pas de se servir de ces personnes, puisque nous sçavons certainement qu'il ont esté & sont tousiours nos ennemis.

*Des  
Francois.*

Il faut que je parle des François, encore que j'y sois interessé comme estant du nombre: je descriray leurs inclinations; & afin que les Estrangers connoissent que je dis la verité, je diray leurs deffauts, & par ainsi ils  
me



me croiront lors que je parleray de leurs avantages, m'arrestant toujours sur mon sujet, qui est ce qui concerne la guerre, & les choses sur lesquelles un Gouverneur doit jeter ses mesures pour former un parfait gouvernement. Nous aurions tort de vouloir cacher ce qui est connu à tout le monde, & dequoy toutes les Histoires parlent, que les François sont impatiens, inconstans, infidèles, peu obeissans, temeraires, insolens; qu'ils ont leur mouvemens violens, & de peu de durée, plus qu'hommes au commencement, & moins que femmes à la fin; que nous ne pouvons supporter le travail, les incommoditez des faisons, de la faim, de la soif, ny longuement persister à un mesme dessein. J'y adjousteray que les Chefs & les Generaux veulent faire les fonctions des soldats, & quelquefois les particuliers celles des Generaux, & que le plus souvent les choses se consultent apres qu'elles sont à moitié faites, & quelquefois faillies. Ainsi que franchement nous confessons ces deffauts, aussi faut-il avoüer que tous ces manquemens proviennent de la noblesse du temperament, lequel tenant beaucoup de feu, fait qu'ils ont l'esprit subtil, violent, toujours agissans; & s'ils ne sont emplyoez contre les ennemis, ils font des querelles & des partis entr'eux mesmes: leur inconstance est à vouloir entreprendre choses nouvelles & hautes: leur impatience est parce qu'ils estiment couardise ou impuissance de n'exécuter pas promptement ce qu'ils ont projeté:

leur

leur infidelité est lors qu'ils fervent leurs ennemis; à leurs Princes & à leurs Gouverneurs ils ne le font pas: & si on les accoustume, ils souffrent autant que nation qui soit au monde; il est vray que d'abord cela leur est difficile à cause de l'abondance de toutes choses qu'ils ont accoustumé d'avoir en leur País; l'excez du courage fait que les Chefs & les Generaux mesmes s'exposent comme les simples soldats, & les personnes particulieres veulent se mesler dans les affaires de consequence, à cause des coustumes libres du País, & qu'ils ont l'esprit bon: & si on ne consulte pas les choses, c'est qu'on ne croit rien de difficile ny d'impossible. Au reste, puisque c'est particulierement de ce qui concerne la guerre que nous parlons, personne ne peut nier que les François n'ayent l'honneur & le courage franc, & qu'il n'y a nation quelconque qui s'expose avec moins de consideration au peril; toutes les autres le font avec quelque prevoyance, & s'ils font quelque action hazardeuse ils croient devoir meriter beaucoup, comme d'une chose extraordinaire: au contraire les François y vont simplement, pource qu'ils croiroient encourir du blasme s'ils ne le faisoient pas, & se croiroient indignes de porter les armes, & ainsi ils ne pretendent aucune vanité de ce qui leur est ordinaire. Les autres se sçavent mieux fervir de l'artifice, & ont plus de prudence: mais nous allons sans avantage, & avec toute la franchise possible. Je m'arreste trop sur ce qui est cogneu  
de

de tout le monde ; je diray feulement que les François veulent estre gouvernez du commencement un peu severement , & qu'il ne leur faut pardonner aucune faute jusques à ce qu'ils ayent pris la bonne discipline. Il faut les tenir tousiours en crainte & dans leur devoir ; ne leur permettre la moindre licence qui soit , car assurement ils se relascheront à l'instant , & se desborderont d'eux mesmes. Le Chef doit toujours estre dans la gravité , & leur faire reconnoistre le pouvoir qu'il a sur eux : Et ne faut pas qu'il soit mol dans ses commandemens : mais ce qu'il a proposé il doit le faire executer punctuellement ; s'il y manque une fois, ils y manqueront cent. Il faut qu'il prenne bien garde qu'ils fassent les fonctions ordinaires , & luy mesme faisant celles à quoy il est obligé , leur montrera leur devoir ; & c'est un puissant commandement que l'exemple d'un Gouverneur , car les autres Chefs auront honte de ne l'imiter pas , & les soldats faut qu'ils fassent comme leurs Capitaines. Il est bon que le Gouverneur leur parle quelquefois , & s'entretienne avec eux , mais que ce soit rarement & en passant sans se familiariser , & qu'ils demeurent tousiours dans le respect ; car si on continuë souvent ils en abuseront , & voudront causer comme du pair & compagnon , lors mesme qu'on n'en aura pas envie. Il faut garder ces caresses pour une bonne occasion. Je n'ay point veu qui sceust mieux s'en servir & avec plus d'adresse que

*Comme ils  
doivent  
estre gouvernez.*

*Exemple  
du Duc  
de Sa-  
voye.*

le Duc Charles Emanuël de Savoye; lors qu'on estoit prest à donner un combat il alloit luy mesme à la teste, suivant les rangs; nommoit par leur nom ceux qu'il connoissoit; s'ils avoient autrefois fait quelque bonne action il les en loüoit devant tous, leur touchoit la main, les embrassoit selon leurs qualitez, leur promettoit des presens & des charges; ce qu'il faisoit en effet apres l'action, publiquement devant toute l'armée. Autre fois où il voyoit quelque bonne troupe de soldats assemblez, il parloit à ceux qu'il connoissoit, leur jettoit quelque pistole en passant, gardant tousiours la majesté de Prince par ces caresses: il attiroit tellement leur amitié, qu'il n'y avoit peril auquel ils ne s'exposassent pour l'amour deluy: & c'est le vray moyen de gagner les François, dans la gravité leur monstrier quelque amitié, & la reconnoissance de leurs bonnes actions, & comme ils ont le cœur haut: ceux qui n'ont pas merité taschent par émulation d'égalier ou passer leurs compagnons; j'ay rapporté cét exemple parce qu'il peut beaucoup servir. Enfin je diray que pour regir les François, il faut estre severe à faire observer les Ordres, & au chastiment, & ne relascher jamais rien de la bonne discipline; hors de là leur estre courtois aux occasions, les piquer d'honneur, & apres l'action, les reconnoistre par la recompense.

*Excuse de  
l'Au-  
teur.*

Je prieray le Lecteur de m'excuser, de ce que je mets le discours qui suit des mœurs de quelques autres nations, il servira de divertis-

vertis.

vertiffement aux curieux, encore que fuperflu en France, n'ayant pas aucune communication avec les Nations Efclavone, Greque & Turque, parce que j'ay habité quelque temps en ces Pais-là, converfé avec eux, veu leurs mœurs & leurs couftumes, & appris leurs langues, j'en diray quelque chofe.

Les Efclavons, ou comme eux difent, Slavons, c'est à dire honorables, autrement *Esclavons*, Dalmatins, anciennement Illyriens, contiennent plusieurs Provinces, dont la Croatie en eft une, & de celle-là on appelle tous ceux qui font aux armées de nos ennemis, Croates; ils font gens fort ruftiques, fans civilité ny culte, & prefque fans police (j'entens ceux des champs, car dans les villes ils font fort polis; ) ils vivent fort fobrement, ou pluftoft austerement; leur manger ordinaire eft du riz, & des laitages, & de l'eau, ou du vin quand ils en ont; leurs feftins font un quartier de mouton rofty; les mieux couchez font fur des fueilles d'arbres; ne portent point de chemife, les femmes jufques à la ceinture feulemment; couchent la pluspart du temps en campagne pour garder le beftail; font fort endurcis au travail, tant par mer que par terre, à pied & à cheval; font cruels contre leurs ennemis, & lors qu'ils fe font enyvrez à leurs Feftes, qu'il appellent *Kermes*, ils font des querelles, & s'entre-tuënt à coups de haches, qu'ils appellent *Bradua*, & les dardent de dix pas loing avec une grande adrefse, ou

I 2

à coups

à coups d'harquebuses à bout portant ; sont grands larrons ; les voisins ne sont point assurez les uns des autres ; sont fort défiants ; peu capables de raison , car ils n'entendent point d'autre que ce qu'ils se sont proposez. Il seroit fort difficile de donner autre discipline à ces gens-là , que celle qu'ils ont accoustumé ; ils sont bons pour travailler une armée , car ils sont infatigables , eux & leur chevaux , jour & nuit , & pâtissent la faim & la soif , se nourrissent de peu de chose ; aucune incommodité ne leur semble estrange , parce qu'ils y sont nez ; ils ne soustiendront jamais un combat assuré , mais tirent leur coup de loing . ou en fuyant , puis s'escartent tous , & de rechef se r'allient , parce qu'ils ont leurs chevaux fort maigres & vistes ; ils leur font porter la teste haute , parce qu'en se battant ils baissent leurs corps , & en sont couverts. Si on branle devant eux , ils poursuivent & tuënt tout sans remission ; à pied ils ne valent rien ; en mer ils sont assez bons , parce qu'ils rament & combattent. Qui veut avoir de ces gens , il faut qu'il les laisse se regir d'eux mesmes à leur mode , & qu'il ne s'en serve que pour harceler des armées , faire des courses , & gaster un Pais ; & quand on a l'avantage , à leur laisser achever la deffaite.

*Comme ils  
doivent  
estre gou-  
vernez.*

*Les  
Grecs.*

Les Grecs n'ont plus rien de reste de leur ancienne valeur , ils n'ont que l'habilité de l'esprit , & les vices qu'ils ont gardé , la tyrannie du Turc qui a assuietty tout le Pais , leur  
a avi-

a avily le courage; ce font gens fort adonnez aux plaisirs, ils ne veulent point travailler, font inconstans, meffians, rusez; n'ont point de parole ny de foy, font flatteurs; & à ceux de qui ils peuvent esperer quelque chose, ils font toutes fortes de complaisances & de soubmissions: qui ne veut pas estre trompé d'eux, qu'il ne s'y fie pas; ils ne font point courageux, & encore qu'armez jusques aux dents ils n'auront point l'assurance d'attendre un homme qui les affrontera resolument en pourpoint l'espée à la main. Aux armées ils s'accoustument facilement aux coustumes des autres, & prennent telle instruction ou discipline qu'on leur voudra donner; ils observent assez exactement les ordres, & font fort obeïssans & respectueux aux Chefs; font fort artificieux pour se faire accroire vaillans, & forcent mesme leur naturel, lors qu'ils sont en gros avec d'autres, & qu'ils croyent qu'il est necessaire de se battre: se nourrissent de peu de chose, mangent de tout. On dit que si on met un Grec & un Asne sur un escueil, l'Asne mourra plustost de faina que le Grec, car il mangera de toute forte de racines, de toute forte de poissons à escaille, & de tout ce qui peut donner nourriture, & neantmoins quand ils ont dequoy ils aiment à faire bonne chere; ils peuvent servir dans une garnison, parce qu'ils s'accommodent à tout, & enfin font comme les autres.

Les Turcs participent des Grecs & des *Les Turcs.*  
Esclavons, selon que leurs Provinces sont

proches de l'un ou de l'autre ; sont fort rustics, sans civilité ny courtoisie ; barbares contre les estrangers : ils se corrompent facilement pour de l'argent , & n'y a point de nation plus venale que celle-là , & n'estoit la crainte qu'ils ont des chastimens , ou plutôt cruels tourmens qu'on fait souffrir à ceux qui manquent , ils vendroient & trahiroient leurs Maistres & leurs plus proches parens. Ils sont entr'eux-mesmes toujours en deffiance , ne vivent pas plus delicatement que les Esclavons. Aux armées ils portent du riz ou de la farine , & les plus delicats quelques chairs salées , dequoy ils se nourrissent long-temps , & les mangent cruës ; le vin leur est deffendu , neantmoins ils s'enyvrent lors qu'ils en peuvent avoir ; ils sont assez courageux ; mais ne sont point hardis ; n'entreprennent jamais qu'avec avantage , en grosses troupes ; ils sont plus habiles & plus forts à cheval qu'à pied. Je leur ay veu faire aucuns exercices à cheval , assez adroits ; ils se tiennent tous droits sur un cheval qui court à toute bride ; dardent un javelot en l'air avant eux , & sont à temps pour le prendre en courant avant qu'il tombe ; ramassent en courant une fiesche qui sera par terre ; sautent d'un cheval à l'autre , sans mettre pied à terre ; souffrent fort les incommoditez & le travail ; ils sont nez à cela seulement , & à la guerre , où ils sont plus aisés que dans la paix , à cause que le País est tres-pauvre , & ce qu'il y a est mangé des Sangiacs ou Gouverneurs , & des Janissaires.

*Leurs  
exercices.*

CHA-



## CHAPITRE XXVII.

*Advis de ne tenir dans les places ceux  
qui viennent du party contraire.*

DANS ce Chapitre je donneray un advis  
nécessaire, & qui devroit estre exacte-  
ment observé des Gouverneurs, c'est de ne  
recevoir jamais dans leur garnison aucun  
soldat ou Chef qui vient du party con-  
traire, ou qui est de nation ennemie, &  
principalement en temps de guerre; s'ils ont  
envie de servir, qu'ils s'en aillent aux ar-  
mées, & non pas dans les places. Il faut tou-  
jours se défier de telle sorte de gens; car en-  
core qu'ils n'ayent pas mauvaise intention,  
ils peuvent l'avoir: Et qui est celuy qui peut  
lire dans leurs cœurs? on ne voit jamais per-  
sonne changer de party simplement, parce  
qu'il a plus d'inclination à l'un qu'à l'autre,  
il faut que ce soit ou pour quelque mescon-  
tentement qu'il ait receu, ou pour l'esperan-  
ce d'estre mieux; tellement qu'ayant satis-  
faction de l'un, ou ne rencontrant pas l'autre,  
il s'en retournera d'où il est venu, & vous  
fera beaucoup de dommage s'il vous en  
veut faire: outre qu'il est bien fâcheux d'a-  
voir des personnes auxquelles il semble  
qu'on soit obligé de continuellement com-  
plaire, ou bien estre en perpetuelle défiance;  
s'ils ont si bonne volonté pour nostre party,  
qu'ils portent les armes autre part, où les  
espions & les traistres peuvent faire moins

*Ne se fier  
à ceux du  
party con-  
traire.*

de

de mal. Quant à ceux qui sont de nation ennemie, ce seroit chercher son mal-heur de les recevoir; car quelque fuiet que ce soit qui les ait contraints à s'en venir à nostre party, il ne peut jamais estre si puissant que l'inclination qu'on a pour sa Patrie: les mouvemens & passions violentes sont accidens, mais l'amour de la Patrie est essentiel, l'un se passe, l'autre ne peut s'effacer: quelle haine qu'on ait conceüe contre son País, n'est jamais si forte, qu'il n'y reste encore quelque ressentiment de sa naissance. Il n'y a personne qui n'ait quelque interest ou du bien, ou de famille, ou de parenté dans son País, il n'est pas possible qu'il oublie tout cela, & que quelquefois il n'ait envie d'y retourner; s'il tafche de leur nuire, c'est afin de se vanger, & qu'ils connoissent combien il leur estoit utile estant chez eux, & dommageable estant chez les ennemis: toutes les fois qu'on voudra le contenter, il fera ravy de s'en retourner; & bien que le fuiet qui l'a meu à quitter, semble en apparence fort grand, qui peut sçavoir s'il est faint? celui qui veut faire un bon coup, s'il a de l'esprit il doit avoir disposé tout ce qui peut faire accroire à l'ennemy que sa fuite est raisonnable. Si nous lisons dans les Histoires que Zopyrus s'est fait couper les oreilles, défiguré le visage, qui se fierá jamais aux pretextes qu'on portera de son changement? Aux fautes où il n'y a point de remede, & qui nuisent à tout un Estat, l'excuse de dire, qui l'eust creu, ne nous exempte pas du chastiment, il faut toujours se  
 défier

*Faut les  
suspçon-  
ner.*

défier de ce qui peut estre. Mais parce qu'il importe de recevoir les personnes qui viennent du contraire party, on tiendra un milieu; c'est que d'abord on leur fera bon accueil, on les consolera de leur disgrâce, on leur fera esperer mieux qu'ils n'avoient chez eux, & apres ces discours communs on les interrogera sur tout ce qui peut servir, & en tirera toutes les connoissances qu'il pourra: les jours qu'il les tiendra dans sa place, il ne leur laissera rien voir ny communiquer qu'avec ceux qu'il se fie. Apres cela je ne voudrois pas les tenir dans une place frontiere ou de consequence, mais les envoyer dans quelque autre plus avant dans l'Estat: s'ils proposent quelque entreprise avantageuse, il faut bien meurement peser si elle est faisable avant que s'en fier sur leur simple rapport, & bien qu'on les tienne pour ostages, & qu'on les menace de leur oster la vie, leur mort ne reparera pas vostre perte, & il y en a qui se hazardent à faire des propositions trompeuses sous l'esperance qu'ils ont d'eschapper: il est fort dangereux de se fier à un qui change de party, & de croire à un traistre, les exemples de ceux qui ont esté trompez nous doivent rendre sages.

*Comme le  
Gouverneur les-  
doit traiter.*

*Ne se fier  
à un  
traistre.*

## CHAPITRE XXVII.

*Des payemens des Soldats.*

*Le Prince  
gagne à  
payer bien  
les soldats  
qui sont  
dans son  
Pais.*

*Faut pa-  
yer ceux  
qui sont  
dans les  
garnisons.*

**I**'Estime que le Prince qui paye bien les soldats qui sont dans son Pais, gagne beaucoup; c'est un mauvais mesnage lors qu'ils se payent par leurs mains, ou qu'on les laisse vivre à leur discretion, le degast qu'ils font aux Pais dans un jour importe beaucoup plus que le payement de plusieurs mois: outre qu'estans abandonnez à cette licence ils perdent le respect & l'obeissance qu'ils doivent à leurs Chefs, & se mocquent de tout ordre & discipline; & au bout du conte ils se treuvent aussi miserables que ceux qu'ils ont ruinez. Il semble qu'il soit plus à propos de payer le moins qu'on pourroit les armées qu'on a aux Pais estrangers, parce que l'argent n'en revient jamais; si fait bien de celles qui sont dans l'Estat, parce que l'argent que le Roy donne au soldat, va au païsan ou au bourgeois, & ceux-cy le rendent au Roy, tellement qu'il ne fait que rouler, & un mesme fonds pourroit servir pour toujours, & par ainsi on empescheroit le desordre & la ruine des Pais: Je sçay bien que ceux qui portent les armes dehors diront qu'on doit bien avoir plus de soin de ceux qui sont en Pais estrangers, où ils n'ont aucune commodité: mais en ma proposition je considere l'avantage du Prince, & non pas l'interest du particulier. Je

n'ap-

n'approfondiray point davantage sur ce  
 fujet, car il faudroit y rapporter beaucoup  
 de confiderations que je laiffe. Dans les gar-  
 nifons on peut bien ne les payer pas, mais  
 on ne peut pas les faire vivre de cette forte ;  
 car dans peu de jours ils auroient vuidé tout  
 ce qui s'y treuveroit. C'est pour bien toft  
 faire perdre une garnifon & la place mef-  
 me, de la laiffer fans payement. Le foldat ne  
 peut pas vivre du pain feul, & n'ayant pas où  
 picorer, ou il faut qu'il s'enfuye, ou qu'il  
 vole l'habitant ; c'est pourquoy il femble  
 qu'on doit avoir efgard de donner aux gar-  
 nifons au moins dequoy pouvoir vivre &  
 fubfifter. Je diray icy comme on devroit fai-  
 re les payemens ; j'estime qu'il feroit fort rai-  
 fonnable que le Gouverneur receuft l'ar-  
 gent ; qu'il le distribuast aux Capitaines, &  
 les Capitaines aux foldats, pour plusieurs  
 raifons. Premièrement, parce qu'il n'y a  
 perfonne qui puiffe mieux fçavoir le nom-  
 bre des foldats effectifs que le Gouverneur.  
 Par apres qui est celuy qui a plus d'interest  
 à la confervation de la garnifon, & à la  
 maintenir forte, que le Gouverneur : il fem-  
 ble auffi que les foldats reconnoiffent & ai-  
 ment davantage les Chefs lors que c'est eux  
 qui les payent, & ils croyent leur avoir l'o-  
 bligation du payement : & de mefme les Ca-  
 pitaines le recevant du Gouverneur, ce fera  
 toujours un motif pour les tenir davantage  
 en refpect. Enfin le Gouverneur & les Capi-  
 taines doivent avoir foin de faire œcono-  
 mie pour les foldats, & particulièrement

*Raifons  
 pourquoy  
 le Gon-  
 verneur  
 devroit  
 faire le  
 payement  
 des fol-  
 dats.*

pour les François qui n'ont aucun soucy de-  
 quoy ils vivront le lendemain; & le plus sou-  
 vent le mesme jour qu'ils reçoivent leur  
 montre, la joiient ou mangent, sans confide-  
 rer ce qu'ils feront le reste du mois, ny de-  
 quoy ils s'habilleront; c'est pourquoy les  
 Chefs estans assurez de recevoir leur ar-  
 gent, leur feroient des prests toutes les se-  
 maines, ou deux fois la semaine, ou tous les  
 jours, leur donnant autant qu'il est necessai-  
 re pour leur vivre, & leur en tiendroient  
 compte. A la fin du mois ils feroient leurs  
 décontes, leur faisant acheter de ce qui leur  
 resteroit, habits, souliers, lige, ou ce qu'ils  
 auront besoin. Ce seroit un tres-bel or-  
 dre s'il pouvoit estre fidellement observé;  
 mais comment se scauroient tenir les Gou-  
 verneurs & les Capitaines de prendre pour  
 eux l'argent des soldats, & de ne tenir que  
 la moitié ou le tiers de la garnison; puis  
 qu'avec toutes les circonspections qu'on  
 y peut apporter, des Payeurs, Commis-  
 saires ordinaires, & extraordinaires, Con-  
 trolleurs, & autres Officiers; ils en ont  
 encore tousiours la plus grande partie, &  
 jusques à cette heure on n'a jamais pû treu-  
 ver le moyen d'empescher les passe-volans,  
 & demy payes. Je voudrois demander aux  
 Alchimistes qui separent le sel, le soulfre  
 & le mercure de l'or, s'ils n'y ont jamais  
 treuvé cette glû, qui fait que tous ceux qui  
 manient l'or, il se prend à leurs doigts. Il  
 est fort rare de trouver quelqu'un à qui on  
 baille le maniemment de l'argent sans en ren-  
 dre

*Raisons  
 pourquoy  
 les Gou-  
 verneurs  
 ne doivent  
 manier  
 l'argent  
 des sol-  
 dats.*

dre compte, qui ne face la plus grande part pour foy ; c'est pourquoy si on le donnoit à distribuer aux Gouverneurs & aux Capitaines, ce seroit leur faire perdre leur garnison, car pour accroistre leur bourse, ils diminueroient tous les jours le nombre des soldats ; parce que la consideration de l'interest leur est plus forte que toutes les autres.

Ceux qui exposent les passe-volans & les demy-payes aux montres s'excusent, disant que ce sont gens effectifs, & qu'encore qu'ils ne leur donnent pas l'argent du Roy, ils ne laissent pas d'estre dans la place, & qu'au besoin ils seroient aussi bien à la deffence comme les soldats qui recoivent la montre tous les mois : cette railon n'est pas fort pertinente, parce que les passe-volans ne sont pas obligez à demeurer dans la place, ny servir. Les demy-payes occupent la place d'autant de soldats ; parce qu'estans habitans, on a la pluspart de la garnison de ces gens-là : & si au lieu c'estoient des soldats on auroit l'un & l'autre, outre qu'il faut les exempter des factions, & par ainsi la garde en est plus foible, ou les autres ont plus de peine.

*Passevolans & demy-payes, pourquoy prejudicia- bles.*

Enfin pour ce qui est des payemens & des montres, je croy que tant plus on y met des Officiers pour y prendre garde, que c'est tant pis, parce que chacun y veut avoir sa lippee, & qu'enfin tout se corrompt : & au lieu qu'il n'y auroit qu'un qui mangeast, il y en a plusieurs ; c'est pourquoy on n'a que fai-

*Multiplie- cite d'Offi- ciers, man- vaise.*

re de se rompre la teste à chercher un ordre sur ce qu'il n'y en a jamais eu. C'est la coutume ou le malheur general que jamais on ne peut sçavoir le compte juste, ny des armées, ny des garnisons: & encore qu'on en défalque une grande partie de celuy qu'on porte dans les rolles: apres tout cela on y treuve du mesconte, & cela est plus insupportable lors qu'il se fait en temps de guerre, & dans les places frontieres, ceux qui font de ce nombre sont fort blasrables. Celuy qui cherira son honneur & sa reputation, & qui aimera sa place ne fera jamais cela, mais au lieu d'en prendre dans le besoin en fournira plustost du sien: & ceux qui sont bien zelez au service du Roy, engageront plustost tout ce qu'ils auront, que de permettre que leur garnison s'affoiblisse & se perde à faute d'assistance.

*Gens  
d'honneur  
n'ont point  
des passe-  
volans.*

## CHAPITRE XXIX.

### *Du gouvernement des Habitans.*

*Gouver-  
neurs des  
grandes  
villes  
sans cita-  
delles ny  
garnison.*

**L**E Gouverneur qui est dans une grande ville, où il n'y a ny citadelle ny forte garnison, peut estre comparé aux Princes des Republicques, qui n'ont que le nom de la Souveraineté, & du Gouvernement, & en effect ne sont pas plus puissans que les autres: & encore qu'ils y soient establis par le Roy, & qu'ils y representent sa personne, ils sont comme un portrait, ou une statuë com-  
parée



parée à la personne qu'elle represente : neanmoins ils doivent tascher de conserver le plus qu'ils peuvent l'apparence de l'authorité, de laquelle ils ne peuvent avoir autre chose que ce qu'ils acquierent par leur adresse, & leur esprit, & par leur bonne conduite.

La premiere chose qu'il doit tascher à gagner c'est l'estime, & qu'on le croye habile homme, d'integrité, & d'authorité : le premier abord sera par la douceur, & leur dira qu'il n'est point venu pour introduire aucune nouveauté, ny pour corrompre leurs ordres, ny pour diminuer leurs privileges : au contraire que c'est pour les faire observer & confirmer davantage ; qu'il veut vivre unanimement avec eux ; qu'il ne veut rien establir, que ce qui sera de leur consentement. Mais qu'il sçait bien qu'eux & luy-mesme n'ayant autre but que le service du Roy, il luy sera fort aisé à leur persuader ses propositions, puis qu'il n'a point dessein d'en proposer d'autres que celles qui y tendent ; qu'il est assez informé combien ils y sont zelez, & que les privileges qu'ils ont obtenu confirment assez leur obeissance ; que puisque le Roy leur laisse leur ville sous leur foy, c'est parce qu'il les a connus tousiours tres-prompts à executer ses volonte, & tres-fidelles à leur Patrie ; il les louera apres en particulier, exaltant la bonté de leurs mœurs, les reglemens de leur police, & leurs ordres, & le soin qu'ils ont de les observer. Il fera tous ces discours, non seulement en public,

*Un Gouverneur doit acquiescer l'estime.*

*Par quels moyens.*

public, mais encore à un chacun en particulier, qu'il recevra avec douceur & gravité, leur tesmoignant que comme particulier & hors de sa charge, il les servira en toute sorte d'occasions, & qu'ayant à vivre long temps avec eux il ne desire rien tant que d'avoir l'amitié de tous; à un chacun il luy donnera sa loüange; s'il a quelque vertu de laquelle il se pique, il dira comme il la possède dans une haute perfection, & qu'il est ravy d'avoir l'amitié d'une personne de tel mérite. Il n'y a rien qui attire & qui nous rende plus amis que les loüanges; car nous croyons que celuy qui nous louë, nous a en estime, & a inclination pour nous; il nous semble qu'on nous donne quand on nous rend ce que nous croyons nous estre deub; il fera cela à temps, & selon que les occasions se rencontreront: pour bien manier tout cela, il faut que d'abord il gagne quelqu'un de ceux qui sont ordinairement dans les villes qui sçavent toutes nouvelles, & qui connoissent tout le monde; il luy fera fort aisé, car de soy ils s'introduisent assez, & ne cherchent qu'à estaller, & faire voir leur marchandise; de ceux-là il sçaura comme tous se comportent; quelles sont leurs inclinations, & quelle est leur vie; s'il ne treuve pas de ces gens-là par la conversation, il le sçaura, parce que l'un le dira de l'autre, & il faut qu'il remarque tout. Ce n'est pas tout, il faut après cela se comporter avec gravité, ne faire que des actions de vertu & de justice, & par l'exemple de sa vie gagner le cœur de tous; les  
bons

*Comme il  
se doit  
comporter.*

bons aiment la vertu, & les meschans sont forcez à l'admirer, afin de ne paroître pas tels qu'ils sont: Lors que la force manque c'est le vray moyen de se faire obeïr que de gagner l'amitié de tous; ce qui a fait les premiers Souverains n'a esté autre chose qu'une conformité de volonteze en l'eslection d'une personne, à laquelle ils ont donné le pouvoir de les regir, laquelle conformité a esté fondée sur l'estime qu'ils ont eu de la vertu & probité de cette personne, & sur l'amour & le respect qu'ils ont porté à la vertu, c'est le plus assuree fondement qu'on peut chercher pour s'establir dans un Gouvernement libre.

*Ce qui a fait les premiers Souverains.*

Si celuy-là ne reüssit pas assez, il taschera de diviser les habitans en parties ou factions, seulement entr'eux. Ordinairement par toutes les villes libres, il y a tousiours quelqu'un qui veut tenir le haut bout, & quelqu'autre qui le contre-carre; il entretiendra sous main ces partialitez, telmoignant amitié à l'un & à l'autre, & qu'il feroit fort aise qu'ils vescuissent avec plus d'union: cependant lors qu'il entretiendra l'un d'iceux en particulier, faisant semblant de raconter les plaintes de l'autre, il laissera aller quelque chose qu'il sçaura qui pique celuy-cy, & quelque reproche veritable que l'autre aura fait de sa vie; il dira cela comme s'estonnant que cela puisse estre, & qu'il ne l'a point crû: celuy-cy ne manquera pas à declamer contre l'autre: & une autre fois qu'il conferera avec celuy-là, il luy fera le mesme discours,

*Autres moyens*

*Entretenez les partialitez.*

&

& donnera toujours le tort à l'ennemy de celuy à qui il parle, & dira qu'il procede un peu aigrement, & qu'il ne sçait que dire là dessus, & qu'il a juste raison de s'offencer, mais qu'il seroit bien aise que cela ne procedast pas plus avant, & qu'ils oubliassent ce qui est passé, mais avec tout cela il n'en donnera jamais les moyens ny la conclusion; cela sert parce qu'en toutes les propositions qu'on fera, ils ne pourront pas faire des cabales tous ensemble, pour les faire passer, & s'opposer au Gouverneur: comme aussi des propositions qu'il ne voudra pas qui passent, il les laissera disputer, & ne les décidera pas; car toujours ils seront contraires. Dans les choses douteuses ils aimeront mieux déferer à l'opinion du Gouverneur, que de ceder l'un à l'autre; s'il sçait bien manier les deux parties, il les aura tous deux toujours infailliblement pour luy.

*Faut qu'il reforme les desordres.*

*Ne doit se relascher.*

Après qu'il se sera estably, il reformera peu à peu les desordres qu'il treuvera dans les gardes, & dans la police, & en croissant d'autorité il connoistra les fautes, & ordonnera les chastimens: si quelqu'un branle pour s'opposer, il fera éclatter l'autorité du Roy, & le pouvoir qu'il luy a donné; représentera que celuy-là veut troubler l'union qui est entr'eux, & faire perdre la bonne opinion que le Roy a toujours eu de leur conduite; qu'il s'en remet à l'Assemblée, & qu'on ne doit point supporter cette insolence: que si on ne luy en fait raison, qu'il en écrira en Cour. Le Gouverneur ne doit

doit jamais démordre ny reculer de l'autorité qu'il s'est acquise ; car il est dangereux que s'il en relasche un point qu'il ne perde tout : aussi qu'il prenne garde de ne rien faire qui ne soit raisonnable ; car ils prendront assurément là dessus leur avantage au moindre mescontentement qu'ils auront.

Pour ce qui est des gardes, & de la conservation de la ville il y doit avoir l'œil, & y estre fort exact, leur faisant connoistre que c'est pour eux qu'il travaille, & qu'ils y doivent contribuer à maintenir les ordres & à chastier ceux qui y manquent.

*Reglera  
les gar-  
des.*

Il fera de mesme dans la Police, ostant tous les abus qui s'y feront introduits, & establiant les reglemens qu'il jugera justes & necessaires.

*Et la Po-  
lice.*

Lors qu'il y a forte garnison dans sa place, il n'a affaire de toutes ces complaisances, ny de ces stratagemmes pour se faire obeïr ; il leur declarera simplement le pouvoir qu'il a du Roy, de commander dans la place ; d'y establi ce qu'il jugera necessaire, & oster ce qu'il treuvera superflu ; leur commandera de luy donner le nombre des Bourgeois, & de ceux qui portent les armes ; combien de ceux-là peuvent entrer en faction ordinaire ; quelles armes ils ont, & pour en estre assuré il les fera mettre en armes, & passer en parade ; s'ils ne sçavent pas manier les armes, il leur fera apprendre : à ceux qui n'auront pas d'armes, il leur commandera d'en avoir, & une certaine quantité de munitions ;

*Ce qu'il  
doit faire  
ayant for-  
te garni-  
son.*

*Visites  
qu'il doit  
faire.*

tions ; visitera les magazins, & Arcenals ; verra les munitions qu'il y a , tant de guerre que de bouche, tous les outils, & autres provisions, se fera monstrier les armes publiques ; premierement toute l'artillerie, & les affusts qu'ils ont de reserve, & tout ce qui est de leur appartenance ; les mousquets, les piques, & autres armes ; si elles sont mal tenuës, les reprendra de leur negligence ; leur commandera de les mettre par ordre, & de les nettoyer ; ne se contentera pas de voir ce qui y est, mais aussi se fera rendre compte de ce qui y doit estre, & se fera esclaircir de ce qu'ils ont receu, & comme ils l'ont manié : ce qui leur manquera, il leur ordonnera de s'en pourvoir au plustost, ou si c'est le Roy qui le doit fournir, il sollicitera pour l'avoir ; il fera le tour de sa place, pour voir en quel estat sont les choses que les Bourgeois sont obligez de maintenir ; sçavoir les portes, pont-levis, herfes, barrieres, palissades, & tous les Corps de garde ; les chaisnes qui sont par les ruës ; les murailles, & leurs parapets ; les guerites des sentinelles ; les remparts ; le creusement des fossez ; l'entretien de la Maison de ville, du logis du Roy, & du Gouverneur, s'il y en a : tout ce qui manquera de ces choses qui sera rompu ou gasté, il leur fera reparer. Après cela il verra l'ordre qu'ils tiennent pour les gardes, rondes, & sentinelles, pour l'ouverture & fermeture des portes, aux alarmes, & pour la patrouille ; si c'est eux qui la font ; s'ils vont

*Ce que les  
Bourgeois  
doivent  
reparer.*

vont trop peu en garde, il fera augmenter le nombre, & contraindra ceux qui s'en voudront exempter; reformera tous les abus qu'il y treuvera, & establira les ordres qu'il jugera necessaires, distribuera les quartiers, & les logemens pour la garnison: comme aussi pour leurs utenfilles, selon la coustume; fera donner le taux aux vivres, le tout avec justice, que les uns ny les autres n'y soient interessez.

*Donnera  
les autres  
ordres.*

Il fera faire garde devant son logis, & les Corps de garde qu'il donnera au Bourgeois, il les mettra aux lieux moins dangereux, & moins importants. Je ne voudrois pas qu'ils en eussent dans la place, parce que c'est le rendés-vous de toute la garnison: comme aussi il me semble qu'il n'est pas à propos qu'ils fassent la patrouille; parce qu'il est aussi necessaire que les soldats la fassent, & se rencontrans ils auront toujours quelque chose à démesler.

*Garde de-  
vant le  
logis du  
Gouver-  
neur.*

Ils ne s'assembleront ny ne resoudront aucune affaire d'importance dans la Maison de ville, sans y appeller le Gouverneur, auquel ils defereront, comme à la personne qui represente le Roy, & ne leur permettra de rien conclure, encore qu'il y ait plus grand nombre de voix sur les opinions qu'il croira n'estre pas de l'utilité publique, ou du service du Roy.

*Le Gon-  
verneur  
doit estre  
appelle  
aux As-  
semblées.*

S'il voit qu'entr'eux ils veulent faire quelque faction ou cabale, il s'y opposera, & la rompra: mesme s'il y voit de la meschanceté & de la perseverance, il  
fera

fera chastier les autheurs & les compli-  
ces.

*Escontera  
& decide-  
ra les dif-  
ferens.*

Il recevra toutes les plaintes des habitans & des soldats, tant pour ce qui concerne la milice, comme pour la police; decidera sur le champ celles qu'il jugera à propos, les autres il les renvoyera à la Justice ordinaire.

Nous ne dirons pas icy les ordres qu'il doit establir pour l'asseurance de la place, parce qu'il nous en faudra parler autre part.

*Ce qu'il  
doit faire  
où il y a  
citadelle.*

Lors qu'il y a une citadelle dans la place, il ne fera ny plus ny moins que ce que nous avons dit, car depuis qu'il aura rangé les habitans à leur devoir, & qu'ils feront obeiffans, il n'en doit point demander davantage; car les citadelles ne sont que pour cela, & non pas pour tyranniser.

*Pourquoy  
sont faites  
les citadel-  
les.*

Il y en a qui s'imaginent que là où il y a des citadelles on a toute licence de violenter les peuples, encore que vrais subiets du Prince; ce qui n'est aucunement de l'intention, & de la fin pour laquelle on les fait bastir. Les citadelles s'establissent aux villes frontieres qui sont trop grandes, parce qu'il y faudroit trop grande garnison pour les garder en temps de paix; & en temps de guerre, s'il falloit les pourvoir toutes des soldats qui seroient necessaires pour leur deffence, y en ayant plusieurs dans un Estat, ce seroit une despence insupportable, c'est pourquoy on se reduit dans un moindre contour, où on tient peu de garnison capable



pable de deffendre ces lieux, & d'asseurer la ville: parce que tandis qu'on tient la citadelle, les ennemis ne peuvent pas estre maistres de la ville: & pour cette raison elles sont extrêmement necessaires à toutes les places qui sont de cette sorte: on les fait aussi aux places qu'on a subiuguées, dans lesquelles le Gouverneur & la garnison sont fort mal assurees, & en perpetuelle crainte d'estre tous esgorgez de nuit, & faut se contregarder autant de ceux de dedans comme de ceux de dehors; c'est pourquoy on fait un reduit ou citadelle pour se ranger là dedans, & pour estre en seureté, le Gouverneur, & la garnison; & pour pouvoir conserver la place, & tenir en subjection ceux qui ne demandent qu'à se revolter. La derniere raison est lors que les habitans ne veulent recevoir ny Gouverneur, ny garnison, & qu'ils se gardent negligemment, & par ainsi la place court fortune de se perdre, ou lors qu'ils ne portent pas le respect ny l'obeissance qu'ils doivent aux ordres, & à ceux qui sont envoyez de la part du Roy, ou qu'ils les executent par forme d'acquit, ou bien qu'ils s'émeuvent, & font des seditions, & qu'ils veulent faire les maistres. Alors on les coiffe d'une bonne citadelle, qui les rend souples, & obeissans, assure la place, & leur fait porter le respect qu'ils doivent à leurs superieurs. Ce sont les motifs qui font faire les citadelles, mais là dedans vous ne treuvez pas qu'on les bastisse, afin que les Gouverneurs fassent des violences; qu'ils ty-

ranni-

rannissent les Bourgeois ; qu'ils pillent leurs biens ; qu'ils forcent leurs femmes ; qu'ils mettent des contributions , ny pour d'autres choses semblables qui sont contraires à la volonté & au service du Roy , & qui ne font qu'irriter les peuples , & faire haïr le Prince & la nation. C'est assez qu'on les mette à la raison ; qu'on leur face faire les choses justes & nécessaires , le Roy se contente d'avoir l'obeïssance & l'assurance de la place.

*L'ordre  
qu'on doit  
tenir dans  
les places  
de guerre.*

Dans les places de guerre, on observera l'ordre des citadelles, parce que les habitans sont peu en nombre, & ne font point de corps, on les tient tous, & sont gouvernez comme les soldats.

*Aux pla-  
ces con-  
quises où  
il n'y a  
pas de ci-  
tadelle.*

Quand c'est une place conquise, & qu'il n'y a point de citadelle, il faut nécessairement avoir une forte garnison, & le Gouverneur doit avoir un soin & une vigilance extraordinaire, comme ayant l'ennemy chez luy, & l'attendant encore dehors: il faut qu'il se garde des habitans, assure sa personne, sa garnison, & sa place: pour faire tout cela il ne faut pas que le Gouverneur soit ny mal habile, ny peu hardy.

*Comme  
il doit  
gouverner  
ceux-là.*

Le premier chef par où il doit commencer, c'est d'establir sa garnison si elle ne l'est pas; comme s'il y entre tout aussi tost après que sa place est prise, il se saisira de tous les Corps de garde, des portes, des bastions, de la Maison de ville, de l'Arcenal, & de tous les autres lieux où il pourroit assembler & faire dessein. En mesme temps il establira  
ses

les gardes par tous ces lieux, assurant tous les Corps de gardes avec des fortes palissades qu'il fera au devant, & tout autour s'il est nécessaire. Il en fera tout autant devant son logis, qu'il choisira le plus fort & le plus proche de la grande place, & fera fermer toutes les avenues avec des barrières; fera griller les fenestres, renforcer les portes, & logera dans les maisons voisines les principaux Officiers de sa garnison, & rendra tout le contour de sa maison bien gardé, & le plus fort qu'il luy sera possible. Apres cela il fera publier à son de trompe, ou fera battre le tambour, à ce que les habitans ayent à apporter chez le Gouverneur, ou dans l'Arcenal, toute forte d'armes qu'ils ont dans leurs maisons, de quelle façon qu'elles soient, jusques aux espées, & poignards; comme aussi tous les fournimens, bandouilleres, charges, & autres appartenances, & toute la poudre & munitions de guerre, sans rien reserver ny cacher; & cela dans tout le jour sans autre delay, à peine de la vie. Le lendemain il fera la visite par tout fort exactement, cherchant jusques dans les caves, & greniers, faisant ouvrir les cabinets, coffres, & garde-robes, & tous les autres lieux où on les pourroit cacher. Il n'oubliera pas de la faire aussi dans les Convens toutefois sans tumulte ny scandale, n'y laissant entrer que quelques personnes discrettes qui ne fassent aucun desordre que chercher simplement, s'il y a des armes cachées. Il ne faut pas

*Fera porter toutes les armes à l'Arcenal.*

*Visitera par tout.*

*Discrettement dans les Religions.*

K

treu-

treuver cela estrange, car nous sçavons bien que les moines Espagnols croyent & persuadent aux autres que de trahir un François, & l'esgorger, c'est une sainte œuvre meritoire devant Dieu; parce que faussement ils donnent à entendre que nous sommes heretiques pervers, & damnez; imposture malicieuse: c'est pourquoy nous ne devons pas ny les aimer trop, ny les espargner aux choses qui sont dans l'ordre, & pour nostre assurance, s'il en treuve chez ceux-cy, il fera bien de les chasser tous hors de la place; car n'estans qu'un corps il faut que tous y consentent, & on ne sçauroit leur oster jamais la mauvaise volonté qu'ils ont contre nous, ny s'asseurer d'eux, parce qu'ils sont en corps enferrez dans un mesme lieu, où on ne voit ce qu'ils font, ny ce qu'ils conspirent, ny quelles gens ils introduisent chez eux. C'est pourquoy il me semble fort à propos, quand bien on n'auroit pas de sujet d'en faire naistre quelqu'un pour se descharger d'un si mauvais meuble, & d'un outil qui ne peut servir qu'à nous blesser: Si on en treuve chez quelqu'un des habitans, il est expedient pour donner exemple luy faire subir la rigueur de la Loy; il n'y a point de mal qu'un perisse pour en sauver plusieurs. La Justice a deux extremittez, la rigueur & la clemence: en ces commencemens parmy des peuples subjugez il faut estre severe, & monstrier son pouvoir: lors qu'on les a rangez dans l'obeissance, la douceur si on veut. Il ne faut point craindre de pouvoir regir  
comme

*Faut estre  
rigoureux  
aux com-  
mencem-  
mens.*

comme on voudra: ceux qu'on a pû subjugu-  
 guer: ils n'ont que le defespoir, lequel estant  
 accompagné d'impuissance ne peut produi-  
 re d'autres effects que contre eux mesmes.  
 Il n'y a que le changement d'Estat qui est  
 fascheux, parce qu'on se souvient du bien  
 passé, & on craint le mal à venir; mais peu à  
 peu on oublie l'un, & on s'accouftume à  
 l'autre. Apres qu'il les aura defarmez, il  
 leur fera publier les ordres qu'ils veut qu'ils  
 observent, qui feront. Que ceux qui re-  
 stent dans la place, vivront selon les loix  
 du Prince nouveau, s'il est ainsi porté par  
 la capitulation. Qu'ils n'auront aucun  
 commerce ou correspondance par lettres  
 ou par tierces personnes avec ceux qui sont  
 du contraire party, soient parens, ou a-  
 mis. Qu'ils ne pourront recevoir aucune  
 personne dans leur maison pour y loger,  
 qu'ils ne l'ayent présentée au Gouverneur.  
 Qu'ils ne pourront achepter ny tenir se-  
 crettement ou ouvertement aucunes armes  
 ou munitions dans leur logis. Qu'ils ne  
 pourront faire aucunes assemblées, soit  
 pour festins, nopces, ou pour autre occasion  
 que ce soit, de jour ny de nuit, sans en a-  
 voir demandé permission au Gouverneur.  
 Qu'ils ne pourront marcher de nuit plus  
 haut qu'un ou deux ensemble, & ce seu-  
 lement pour quelque affaire necessaire, de-  
 quoy ils feront obligez rendre compte à la  
 patrouille qui les rencontrera, & seront obli-  
 gez à porter de la lumiere; en cas d'alarme,  
 se retireront dans leurs maisons, ou s'ils y

*Ordre  
 qu'il doit  
 faire pu-  
 blier.*

*Ce qu'il  
leur doit  
faire en-  
tendre.*

font, ils y demeureront : ceux qui sortiront  
seront tenus pour ennemis. Le Gouver-  
neur fera entendre que s'ils pensent faire  
quelque esmotion ou revolte, qu'il les per-  
dra tous, & qu'il fera mettre le feu aux qua-  
tre coins, & au milieu de la ville ; qu'il n'es-  
pargnera ny sexe, ny aage : & qu'au reste s'ils  
se tiennent dans leur devoir, qu'il ne leur fe-  
ra ny ne permettra qu'il leur soit fait aucun  
outrage ny violence ; qu'il fera exactement  
observer la Justice tant pour eux comme  
pour les soldats ; que ce qu'il en fait est seu-  
lement pour l'assurance de la place, de sa  
personne, & de sa garnison ; qu'il ne fait rien  
d'extraordinaire, & que les leurs, & tous  
les gens de guerre en font autant dans tou-  
tes les places qu'ils prennent ; qu'on ne leur  
fait aucun tort, ny aux biens ny à l'hon-  
neur ; qu'il est bien raisonnable & neces-  
saire qu'ils se gardent : car il est fort assuré  
qu'ils ne l'aiment pas puis qu'ils le crai-  
gnent ; qu'avec le temps ils verront que le  
traittement qu'ils recevront ne sera pas  
moins doux que celuy qu'ils avoient aupa-  
ravant, & qu'ils ne regretteront pas d'a-  
voir changé de Maistre : par ces bons dis-  
cours, meslez de menaces & de douceur, il  
les fera craindre & esperer, & peu à peu les  
accoustumera au Gouvernement nouveau,  
c'est à quoy il faut tascher, car les peu-  
ples qu'on subjugue on pretend qu'ils soient  
sujets du Prince, & qu'avec le temps ils  
soient comme les autres ; c'est pourquoy il  
ne faut pas les tenir toujours en esclavage,  
si

*Ce qu'il  
leur doit  
faire es-  
perer.*

si on veut qu'enfin ils nous aiment : les peuples ne haïssent le commandement estrange que pour la crainte du mauvais traitement, ceux qui les traittent le mieux sont ceux qu'ils aiment davantage.

Le Gouverneur aura grand soin que la garde soit exactement faite ; la visitera souvent ; fera ses rondes à divers temps ; fera marcher la patroüille toute la nuit, & châti-  
ra severement ceux qui manqueront aux ordres. De temps en temps il fera la visite par les maisons, pour voir s'il y a des armes ou des personnes estrangeres ; s'il permet quelque assemblée ou festin, il ne s'y treuvera jamais, mais fera en sorte que quelqu'un des siens y assiste, comme par honneur, ce fera pourtant pour voir ce qu'on y traite, quels discours on y tient ; car quelquefois dans le vin on descouvre des veritez, qu'on tient autrement fort secrettes ; Le Gouverneur ne marchera jamais que bien accompagné de ses gardes, & de ses Officiers ; escouterà les plaintes, & rendra justice à tous.

S'il y a une citadelle, il tiendra les mesmes ordres, ny plus ny moins ; car comme nous avons dit, on ne les fait pas pour tyranniser les peuples, mais seulement pour les commander avec assurance. Il tiendra dedans la plus grande partie des meilleurs soldats, laissant dans la ville la garnison qui est necessaire pour la garder. Mais soit qu'il y ait citadelle ou qu'il n'y en ait pas, je voudrois que mes soldats ne fussent point dis-

*Où il y a des citadelles, ce qu'on doit faire.*

*Comment il faudroit loger les soldats.*

persez, & logez separément par la ville, je les mettrois dans un, ou deux, ou trois quartiers proches des portes, où je prendrois quelques maisons pour eux seuls sans hostes, & y ferois porter les lits que les habitans feront obliger de fournir, & les autres utensiles, desquelles les Officiers se chargeroient, & en respondroient, & ferois barrer les portes & fenestres, palissader ou barricader toutes les avenuës, mesme y mettre quelque Corps de garde & sentinelles lors qu'on seroit en soupçon.

## CHAPITRE XXX.

### *Des Gardes de nuit*

*Considerations pour bien mettre les gardes.*

*Comme il faut distribuer les soldats.*

**P**OUR bien poser & distribuer les gardes d'une place, il faut avoir diverses considerations du nombre des soldats qu'on a de la situation de la place; de sa fortification, & de sa forme; de la qualité des soldats; de la saison; du temps de guerre ou de paix, du voisinage de l'ennemy, & du soupçon qu'on a d'estre attaqué. Quand on a le nombre des soldats limité, on ne peut au plus en prendre que le tiers pour entrer en garde tous les jours, afin qu'ils ayent deux jours de francs, c'est le commun ordre. Mais il faut sçavoir distribuer ce nombre, ayant esgard aux postes qu'il faut garder selon qu'ils sont plus forts ou plus foibles.

Premie-



Premierement il n'y a aucun doute qu'il faut mettre des Corps de gardes à toutes les portes, un dans la grande place, & pour le moins un de deux en deux bastions: à ceux des portes il faut qu'il y ait plus de soldats qu'aux autres, car c'est le lieu le plus foible, & qu'on craint d'estre attaqué: s'il y a des entrées de rivieres, à chaque emboucheure il y faut un Corps de garde; s'il y a quelque lieu autour de la place mal assure, comme pour y avoir des murailles rompuës ou basses, ou parce que les fossez y sont secs & comblez, il faut aussi les garder. Enfin en tous les lieux par où on jugera que l'ennemy peut entrer par un effort à cause des deffauts de la place, il faut opposer la force des hommes, plus ou moins, selon qu'il est mauvais. Le nombre des hommes qu'on mettra à chaque Corps de garde ne peut estre determiné, puisque nous supposons qu'il faut le conformer au nombre des soldats qu'on a. Mais afin de scavoir se regler à peu près nous dirons ceux qu'on y pourroit mettre: à chaque porte en temps de paix j'y mettrois soixante hommes, en temps de guerre cent cinquante, distribuez en trois Corps de garde: au Corps de garde de la place j'en mettrois autant: aux Corps de garde des bastions j'en mettrois trente à chacun, & aux autres lieux à proportion de leur foiblesse. Une place reguliere de neuf bastions qui auroit trois portes, je mettrois soixante hommes à chaque porte, autant au Corps de garde de la

*Combien  
on en doit  
mettre à  
chaque  
lieu.*

place, & au Corps de garde des bastions j'y mettrois le reste jusques à cinq cens, qui feront à chacun de ces Corps de garde environ trente hommes, & en tout cinq cens hommes, & pour toute la garnison quinze cens hommes, qui seroit une garnison bonne pour une telle place. On augmenteroit le nombre de chaque Corps de garde à proportion qu'on auroit plus du total; car en temps douteux faudroit dix-huict cens hommes pour une telle place, & en cas de siege il faudroit doubler ce nombre pour le moins. Cy-devant j'ay parlé du nombre des soldats qu'il faut dans une place, lequel se rapporte à celuy-cy, pourveu qu'en l'un & en l'autre on entende si c'est pour la garde ordinaire ou pour la defence.

*Dehors ne  
doivent  
estre gar-  
dez en  
temps de  
paix.*

On n'a point accoustumé de garder le dehors en temps de paix, car ce seroit une garde inutile, parce que les ennemis ne peuvent pas mettre des armées ensemble sans qu'on le sçache: apres il faut qu'ils marchent, ce qui seroit impossible sans estre decouverts: & quand tout cela se pourroit faire sans qu'on en sçeust rien, quand ils seroient entrez dedans, on feroit mal passer le temps à ceux qui s'y voudroient loger, & n'y ayant ny bresche ny tranchée; ne pourroient estre secourus ny changez, parce qu'il faudroit qu'ils descendissent avec des eschelles dans le fossé, & remontassent de mesme pour entrer dans les dehors; car il n'y a point d'apparence qu'ils voulussent faire le tour du  
costé

costé de la ville: Et apres tout cela s'ils vou-  
loient prendre la place, il leur faudroit  
camper, & faire les tranchées, tout ainsi  
que s'ils ne tenoient rien. En temps de  
guerre il est bon d'y tenir garde, & particu-  
lièrement à ceux qui sont fort grands, &  
fort avancez, comme tenailles, & ou-  
vrages coronez, parce qu'alors ils ont  
armées sur pied, la frontiere est deserte, &  
n'y a personne par les villages pour les des-  
couvrir: outre que les espions ne peuvent pas  
advertir, parce qu'ils sont tousiours en estat  
d'executer. Enfin s'ils estoient dans ces  
pieces ils s'y pourroient retrancher: & parce  
que les testes ne sont pas veuës de la place,  
& couvrent l'avenüe de la campagne, ils  
pourroient facilement les secourir sans fai-  
re aucune tranchée, & ouvrir le passage  
pour y entrer. C'est pourquoy on fait ces  
ouvrages freses, afin qu'ils n'y entrent pas si  
promptement, & qu'ils fassent bruit: & en  
temps de guerre on y doit faire garde, non  
toutefois si forte comme dans la place;  
car à la moindre alarme les plus pro-  
ches qui sont sur les rempars les iront se-  
courir, parce que les ennemis ne scauroient  
dans peu de temps descendre dans le fossé;  
remonter, rompre la fresse, & forcer ces  
ouvrages. J'estime que dans chaque tenail-  
le, il suffiroit qu'il y eust quarante hommes:  
dans un ouvrage coroné le double: dans  
les demy-lunes il ne me semble pas neces-  
saire, pour les raisons que nous avons dites:  
qui voudra en pourra mettre quinze ou

*Dehors  
doivent  
estre gar-  
dez en  
temps de  
guerre.*

*Pourquoy.*

*De com-  
bien de  
soldats.*

K 5

vingt.

vingt. Ceux qui font aux dehors ne doivent pas avoir l'ordre de la place, mais un autre mot: nous dirons apres comme il y faudra mettre les sentinelles, & faire les rondes apres.

*Aux lieux  
difficiles  
moins de  
garde.*

Aux lieux qui seront de difficile accez, à cause de leur affiette: comme si d'un costé il y a quelque haut rocher, on ne mettra point de Corps de garde de ce costé-là, on prendra les sentinelles des autres plus proches; que si tout le tour de la place estoit de mesme il faudroit moins de garde: seulement ceux qui seroient necessaires pour les sentinelles, & rondes, & quelques-uns exempts de faction: le mesme s'entend des lieux qui ont des grands marais inaccessibles, ou qui ont la mer pour fossé, avec des bonnes murailles, & tels autres lieux; on y doit mettre moins de garde. En recompense aux costez qui sont plus foibles on la renforcera, comme aux lieux où il y a des avenues couvertes; qu'il n'y a pas de dehors; qui sont mal flanquez; que les murailles sont basses, & tels autres lieux.

*Ce qu'on  
doit faire  
aux places  
maritimes.*

Aux lieux maritimes où l'abort est facile, c'est à dire qu'ils peuvent venir de loin par quelque grand canal, ou lors que c'est une emboucheure de riviere, ou quand c'est un grand port ouvert, & tels autres lieux, & que la ville n'est pas fermée du costé du port, ou l'est avec des murailles foibles, & mal flanquées. Le vray remede, comme nous avons dit, est d'y faire une citadelle, ou bien on fera des forts sur les avenues, qu'on gardera:  
mais

mais on prendra garde qu'ils soient tellement situez, qu'estans pris ils ne puissent pas nuire à la place: si on ne peut pas tout cela, il faut tenir garde de grands batteaux, ou de vaisseaux de guerre, selon que le lieu en est capable, avec bonne artillerie dedans, & des soldats à proportion de la grandeur des vaisseaux: sur les quais on y fera des Corps de garde fermez, & palissadez proche des lieux où on peut faire les descentes. Il seroit necessaire sur les quais d'y faire quelque parapet pour se pouvoir deffendre à couvert, & là dedans on tiendrait des pieces pour flanquer, & enfler ces entrées.

Aux emboucheures des rivieres, on mettra un Corps de garde à chaque costé: si elle est large, & si la ville est separée en deux par la riviere, de telle façon qu'elle ne puisse estre fermée avec des chaines à cause de sa largeur, on fera la garde sur la riviere, dans des batteaux couverts à l'espreuve du mousquet, ce qui se fait facilement si vous cloüez contre les planches des grosses cordes, qui se touchent l'une l'autre, & encore d'autres par dessus, entre-deux: là dedans vous tiendrez des pieces selon que les batteaux les pourront porter: & quand il y auroit quelque redoute aux avenues sur le bord de la riviere, esloignées de cinq ou six cens pas de la place, il n'en seroit que bien, pour servir comme de sentinelles, & pour donner advis. Tout le long du quay, il y aura un parapet, quand ce ne seroit qu'à

*Les emboucheures des rivieres comment assés.*

*Redoutes aux avenues.*

hauteur d'appuy, & on tafchera d'y ménager quelque flanc : les Corps de garde feront aux defcentes plus proches des emboucheures.

*Aux rivieres  
etroites.*

Aux rivieres etroites, outre le Corps de garde qui doit eftre à l'emboucheure, on affeurera cette entrée avec plufieurs paliffades, grilles de fer, chaines, chevaux de Frife, & autres telles inventions; dont nous avons cy-cevant parlé.

*Aux lieux  
marefcageux.*

Aux lieux marefcageux qui ont leur principale force aux eaux, en temps d'Hyver lors qu'elles fe gellent, il faut redoubler les gardes, c'eft à dire que les foldats n'ayent qu'un jour de franc, & ce particulièrement aux lieux voifins de l'ennemy, ou lors qu'on eft en temps de guerre: cecy s'entend auffi aux places qui ont les foffez pleins d'eau, & les murailles baffes: nous dirons apres les remedes qu'on a pour fe garantir des furprifes en temps de glaces.

*Places où  
il n'y a  
que des  
bourgeois.*

Lors qu'on n'a que des bourgeois dans la place, cela veut dire qu'elle n'eft pas en lieu fort dangereux, on les distribuëra comme les foldats. Mais il faut faire estat d'eux feulelement pour deffendre le contour de la place, & les lieux d'où ils peuvent tirer à couvert; car de penfer qu'ils aillent deffendre une contr'efcarpe, ou un dehors, ou quelque autre lieu où ils ne feront pas affurez, ce feroit s'abuser; parce que jamais ils ne combattront qu'avec advantage, & comme on dit à main fauve.

Si

Si la garnison est composée de soldats & de bourgeois, il faut les mesler, ce n'est pas les personnes, car ils ne s'accorderoient jamais, mais les Corps de garde. A tous les lieux où il y a quelque danger, on mettra les soldats, & aux autres on mettra les bourgeois, entre-meslans un Corps de garde de soldats, & un de bourgeois, si toutefois le lieu convient à cet ordre; car s'il y avoit deux ou trois lieux perilleux tout de suite, il faudroit mettre en tous ceux-là des soldats, & de mesme des bourgeois aux lieux assurez: sur tout je voudrois les soldats aux Corps de garde des portes, & si on garde les dehors, sans doute il faudra les y mettre, puisque les autres n'y veulent pas aller, les bourgeois veulent aussi avoir le Corps de garde de la place; à d'aucuns on l'accorde, à d'autres non, selon la consequence de la place, & la fidelité des habitans.

*Où il y a garnison de soldats, & de bourgeois.*

Les bourgeois seront fort à propos mis aux ruës qui vont aboutir aux rempars, auxquelles on fait Corps de garde, & en temps de guerre les Corps de garde qu'on fait dans la ville doivent estre des bourgeois: bref il faut toujours les mettre aux lieux où il y a moins de peril. Nous dirons apres quand on doit mettre la garde par esquadres de chaque compagnie, ou bien quand on doit mettre les compagnies entieres.

*Où on doit mettre les bourgeois.*

Le Gouverneur commandera expressément, que tous les Officiers couchent au Corps de garde, au moindre soupçon qu'on

*Officiers doivent coucher en garde.*

aura de l'ennemy, & encore bien plus en temps de guerre. En temps de paix on peut se contenter d'en avoir un de chaque compagnie qui est en garde, tour à tour l'un apres l'autre. Cela devroit estre exactement observé, car c'est une honte de trouver toujours les Corps de garde sans aucun Officier, tout le monde à la fin s'en veut exempter; les Enseignes s'en dispensent facilement: & enfin les Sergeans feroient bien aise de s'en reposer sur les Caporals. Il n'y a rien de si pernicieux au mestier de la guerre, que de se relascher des observations des ordres; car peu à peu on perd toute discipline, & les soldats à l'imitation des Chefs ne font leurs fonctions que par forme d'acquit, & lors qu'il faut les faire on treuve tout fascheux, parce qu'on en a perdu la coutume; pour moy j'estime qu'en temps de paix aussi bien qu'en temps de guerre, on doit observer les ordres; que si on veut diminuer quelque chose de cette severité, & soulager les soldats, on doit limiter en quoy, & puis apres n'alterer aucunement ce qui sera estably.

*On ne doit  
se relas-  
cher.*

*Capitaine  
de la gar-  
de.*

Quand les portes sont fermées, & que la garde est posée, le Capitaine de la garde commence sa fonction, laquelle est proprement d'avoir soin des gardes, & en cas d'alarme de recevoir les ordres du Gouverneur, & de conduire les soldats en tel nombre, & aux postes qu'il luy commandera, & sa charge est pour avoir le mesme soin que devroit avoir le Gouverneur s'il estoit en garde.



garde; mais parce qu'il n'y peut pas toujours estre, on substitué cette personne qui est un des Capitaines de la garnison: on a accoustumé de les prendre tour à tour les uns apres les autres selon leur rang, ce que toutefois le Gouverneur peut changer s'il le treuve à propos.

La patrouille est comme une garde de nuit, qui se fait pour empescher qu'il ne se commette aucun desordre par la ville, & aux places conquises, pour empescher que les habitans ne marchent la nuit, & s'assemblent. On la tire du Corps de garde de la place; son office est d'aller la nuit par les ruës de la ville, arrester tous ceux qu'elle treuve, & leur demander pourquoy ils marchent à ces heures, & d'où ils viennent, & où ils vont, si on treuve que ce soient gens de mauvaise vie, qui ne rendent pas raison de ce qu'on leur demande, on les menera au Corps de garde, pour estre mis le lendemain en prison, & chastiez s'ils sont coupables: ils arresteront tous ceux qui n'auront pas de lumiere, & ceux qui porteront des armes contre la defence: enfin ils prendront tous ceux qui contreviendront aux reglemens ordonnez par le Gouverneur: le nombre de ceux qui doivent aller en patrouille est quinze ou vingt, quelquefois davantage. Lors qu'il y a soupçon de quelque esmotion, ils doivent aller armez d'armes offensives, & deffensives; porter arquebuses à rouiet ou à fusil, pistolets à la ceinture, halbardes, pertui-

*Patrouille, quelle est sa fonction.*

pertuisanes, &c. marcher sans bruit, afin que ceux qui sont par les ruës ne les entendent & s'enfuyent avant qu'estre abordés.

*Gardes à cheval, comment faut les faire.*

Je diray comme on doit faire les gardes à cheval qui se font autour de la place, lors qu'on est en soupçon, ou proche de l'ennemy, ou en temps d'Hyver aux places qui sont dans les marais qui gellent, & qui sont fortifiées, & en toutes celles qui peuvent estre surprises, cette garde est fort bonne. Aux avenuës plus importantes on mettra à chacune vingt-cinq ou trente Cavaliers, desquels il y en aura une partie qui battrà l'estrade aux contours de la ville, & aux avenuës: & apres qu'ils y auront esté quelques heures, ils retourneront au lieu qu'ils auront pris pour Corps de garde, & une autre partie ira à leur place, & ainsi toute la nuit il y en aura qui roderont autour de la campagne: tous ceux-cy doivent avoir un mot, & un contre-mot, differens de ceux de la place, lesquels le Gouverneur donnera lors qu'ils partiront à l'Officier qui les doit commander: ce mot servira lors que les gardes d'un quartier rencontreront les gardes de l'autre, ils se donneront le mot, & celuy qui le recevra donnera le contre-mot. On pourroit se passer du mot, & du contre-mot; parce qu'estans d'un mesme corps il faut qu'ils s'entre-connoissent: ce seroit assez de dire garde à cheval, mais pour plus grande precaution on leur donne le mot.

Je

Je ne diray rien de la garde qui se fait dans la tranchée, dans un camp d'un quartier, dans une circonvallation, où on doit mettre la Cavalerie, & l'Infanterie pour les gardes ordinaires, ou pour empescher les secours, parce que ce n'est pas de mon sujet: je ne pretens icy de parler que de ce qui est necessaire pour la conservation & deffence d'une place, peut-estre en traiterons-nous autre part.

*Autres  
gardes.*

## CHAPITRE XXXI.

### *Des Sentinelles & Rondes.*

**L**Es sentinelles font l'œil des Corps de garde. Il n'est pas necessaire que tous les soldats qui sont à la garde d'une place veillent toute la nuit, puis qu'un seul peut faire cét office pour tous. On met les sentinelles, afin de veiller & prendre garde que rien n'approche de la place, sans en donner advis au Corps de garde, & qu'il se mette en armes & en deffence: les rondes sont pour voir si les sentinelles veillent & font leur devoir, comme aussi pour prendre garde si personne aborde la place ou les remparts, & si les Corps de garde ont le nombre complet des soldats porté par le rolle du Gouverneur.

*Sentinelles, pourquoy.*

Le nombre des sentinelles qu'il faut à une place ne peut estre bonnement déterminé ;

*Nombre des sentinelles.*

miné; parce que deux places qui auront aussi grand contour l'une que l'autre: à celle qui aura plus de destours il faudra plus de sentinelles qu'à celle qui en a moins: pour pouvoir se regler sur quelque chose, je diray qu'aux places regulieres, devant chaque Corps de garde il faut sa sentinelle: sur toutes les portes il en faut aussi: au milieu de chaque courtine il en faut une, & en chaque point de bastion une autre, c'est pour le moins, mais en temps de guerre, entre celles-là il en faudra une à chaque extrémité du flanc. La où il n'y a pas des bastions, il faut les mettre à telle distance, que de l'une à l'autre ils puissent descouvrir ce qui approche de la muraille, ou par la veuë quand il fait clair, ou par l'ouïe quand il fait obscur; c'est à dire qu'une sentinelle ne doit prendre garde qu'aux faces où elle peut tirer: sur une ligne fort longue ou les mettra de cent en cent toises, au plus de cent cinquante en cent cinquante, plus ou moins selon le temps.

*Sentinelles  
doivent  
estre  
mousque-  
taires.*

Les sentinelles qu'on met sur les murailles doivent estre tousiours mousquetaires, parce qu'ils font pour advertir & donner l'alarme, ce qu'ils font en tirant outre qu'avec la pique ils ne sçauroient rien faire à l'ennemy qu'ils veroient dans le fossé.

*Fonction  
de la sen-  
tinelle.*

La fonction de la sentinelle n'est autre que de prendre garde que rien en s'approche de luy, ny du fossé, ny des murailles, ny du rempart; qui que ce soit qu'il voye marcher  
sur

sur les remparts, il doit l'arrester, quand ce feroit le Gouverneur mesme: il doit appeller le Caporal de son Corps de garde, afin qu'il vienne voir qui c'est; s'il descouvre quelqu'un dans le fossé, ou près des murailles ou contr'escarpes, il doit crier, qui valà, & en même temps tirer son coup, car personne ne doit estre à ces heures en ces lieux; il n'importe pas comme il tire, car son coup n'est pas pour faire resistance, ny pour s'opposer à l'ennemy s'il vouloit entrer, mais simplement pour advertir. Apres qu'il aura tiré son coup, il s'en peut aller au Corps de garde pour y donner encore l'alarme, & dire ce qu'il à veu: aucuns tiennent qu'il ne doit point partir de son poste. Il ne doit point tirer inconsiderément, car quelque fois le vent peut causer du bruit dans les roseaux, ou dans les brouffailles, & celuy qui donne l'alarme sans suiet doit estre repris, & s'il y a de la malice, chatié: toutefois il vaut mieux titer sans raison, que manquer lors qu'il y a du sujet, la sentinelle n'est obligée à autre chose.

Je n'approuve point la coustume d'aucunes rondes qui vont fort doucement le ventre contre terre sur les ramparts, ou à costé, le plus couvert qu'ils peuvent, pour estre dessus la sentinelle avant qu'il les voye; car de là il en arrive cét inconvenient, que les sentinelles ne se foucient plus de prendre garde qui approche des murailles par dehors, mais de ceux qui peuvent les surprendre par dedans, parce qu'ils cro-

yent

*Coustume  
mauvaise.*

yent que lors qu'ils manqueront à celuy-là, personne ne le sçaura, & n'en seront pas repris, & de celuy-cy ils ne seront chastiez. Ce n'est pas que la sentinelle ne doive prendre garde à l'un & à l'autre, mais il ne se peut qu'une fois ou autre qu'il ne soit surpris lors qu'on use de ces astuces. Une ronde doit marcher comme on a coustumé, & par les chemins ordinaires, & lors qu'il treuve la sentinelle esveillée, & faisant son devoir de regarder qui approche, il se doit contenter.

*Sentinelles  
doivent  
estre chan-  
gées.*

Lors qu'un soldat se treuve faisi de froid, ou bien de peur pour quelque vision qu'il se fera imaginée voir, ou pour quelque autre accident qui le pourra avoir surpris, qu'il ne pourra plus faire sa fonction, il doit appeller le Sergeant & luy dire: le Sergeant soit vray ou non ce que dit la sentinelle, ne doit point refuser d'en mettre une autre à sa place, mais tenir celuy-cy dans le Corps de garde; & s'il y a de la malice ou de la poltronerie, on doit le chastier le lendemain: cela ne vaut rien de faire tenir un soldat ou sentinelle jusques à ce qu'il y meure, soit de froid ou d'autre incommodité; j'aimerois mieux lors que les temps sont si aspres les faire entrer deux fois en faction, que de les mettre au hazard de les faire mourir, les tenant trop long-temps en une, ce n'est qu'un peu de peine au Sergeant. C'est une invention fort bonne d'avoir en chaque Corps de garde de ces capots qu'on fait en Provence, ou des bonnes casaques de gros drap qui resistent à la pluye,

*Capots  
bons.*

pluye, doublées de revesche à bon marché, autant comme chaque Corps de garde fournit de sentinelles, & celuy qui sortiroit de faction, la bailleroit à celuy qui entreroit, cela en conserveroit plusieurs, & feroit qu'il prendroit mieux garde à tout; car au bout du compte il ne se peut pas qu'un corps humain mal vestu, qui fera deux heures exposé à un froit aspre, puisse avoir le cœur à la faction, il faut avoir soin de ceux-cy puisque c'est de leur vigilance que dépend nostre salut.

Encore que je sçache bien qu'on n'a pas accoustumé de tirer les sentinelles au fort, & que c'est une precaution qui est bonne, mais n'est pas necessaire & quasi inutile: lors qu'on tire les gardes au fort, d'autant que ne sçachant où ils doivent aller en garde, ils ne peuvent pas sçavoir où ils iront en sentinelle, & quand le Sergeant voudroit faire fraude il ne peut, que par hazard s'il se rencontroit au poste dont il auroit donné advis à l'ennemy. Or parce que quelqu'un pourroit craindre que l'ennemy voulant essayer si ceux qu'il auroit corrompus seroient en garde, pourroit mettre quelqu'un sur la contr'escarpe qui escouteroit si le Sergeant donneroit le signal concerté, comme de touffer, ou parler haut, ou tel autre, & en tout cas n'estant pas en ce poste, ils seroient quittes pour s'en retourner: pour contenter la curiosité d'aucuns, & pour ôster ce scrupule, on peut facilement les faire entrer au fort, soit qu'on vueille tirer le

*Pour tirer les sentinelles au fort, l'Auteur ne l'escrit que par curiosité, ne l'estimant pas necessaire.*

*Comme on peut les tirer au*

*fort.*

le

le sort pour la quantiesme sentinelle chacun doit aller, ou pour le poste, ou pour tous les deux. Je m'explique, il y a quatre lieux où on doit mettre des sentinelles, & à chaque lieu il faut les changer six fois, cela fera vingt-quatre. Je puis le faire tirer de quatre en quatre, & un tirera, afin de sçavoir quels seront les quatre premiers qui iront en sentinelles, & quels les seconds, & ainsi des autres, ou bien je les mettray de six en six, & un d'eux tirera pour sçavoir en quel poste iront ces six l'un apres l'autre, ou bien on les peut faire tirer, tant pour l'heure comme pour le poste: & tout cela se peut faire facilement en diverses façons, ou avec des balottes semblables, faites de vieux linge, marquées l'une 1. l'autre 2. l'autre 3. &c. avec de l'encre, ou si on n'a pas de ces balottes, avec des billets, ou avec un dé ou deux, ou avec des cartes, on aura assurement l'une ou l'autre de ces choses: ce seroit un miracle si un Corps de garde estoit despourveu de ces ferremens; (il est vray qu'en ce temps icy les soldats ne sont pas grands joueurs de leurs montres:) pour se servir de cela on nommera les postes, premier, second, &c. Et pour sçavoir qui ira au premier poste, six se mettront ensemble, & un d'eux tirera une balotte ou une carte (il ne faut que quatre cartes, puis qu'il n'y a que quatre postes) où on jettera le dé, le point qu'il aura sera le poste où ces six iront: on otera ce point des cartes ou des balottes, apres tireront les autres six pour  
le



le leur: si c'est avec les dez, & qu'ils ramènent le mesme point que le premier, ils tourneront tirer jusques à ce qu'ils en ayent un autre: pour les cartes & les balottes on ne peut pas, parce qu'on en a osté le point tiré: les derniers n'ont que faire de tirer, le Sergeant envoyera un de ceux-là, premier ou second, comme il voudra au poste qui luy est escheu: on fera de mesme, si au lieu de vouloir tirer le poste au fort, on veut tirer quels seront les premiers ou seconds qui iront en sentinelle; mais on les fera mettre quatre à quatre, parce qu'il y a quatre postes, j'aimerois mieux faire tirer pour le poste que pour l'heure; que si on veut faire tirer pour le poste, & pour l'heure, on fera tirer pour l'un premierement comme pour l'heure, & à chacune des quatre, on fera tirer après pour le poste: si on veut prendre ce soin, il seroit bon le faire après que la porte est fermée & qu'on a mis la garde, & non pas à mesure qu'on les voudroit envoyer, parce qu'il n'y a aucun danger qu'ils en donnent advis: les portes estans fermées, outre que cela estant réglé ils se reposent jusques à ce que leur tour vienne: pour ne se tromper pas; on les fera mettre ensemble selon qu'ils se sont rencontrés, cela seroit fort facile à faire si l'on y estoit accoustumé.

J'ay veu qu'à chaque guerite il y a une clochette: lors que d'un Corps de garde on sonne, il faut que toutes les sentinelles s'entre-suivent, ainsi on sçait s'il y a quelque

*Clochettes  
aux guer-  
rites.*

sen-

fentinelle qui dorme ; car ceux des Corps de garde prochains connoissent le son des clochettes, cecy s'observe plustost aux places de guerre qu'aux grandes villes, on ne les sonnera pas precisément quand les rondes passent.

*Doubler  
les senti-  
nelles.*

Quand on a eu quelque advis, ou qu'on est en soupçon que l'ennemy veut entreprendre sur la place, on double les sentinelles, ainsi qu'on doit avoir fait de la garde, ce n'est pas qu'il faille mettre deux soldats ensemble, mais il faut les placer plus proches l'une de l'autre.

Nous avons dit cy-devant ce que les rondes doivent faire en general, nous le déduirons icy plus particulièrement ; mais il faut premierement dire qui doit faire les rondes, & combien, & comment on les doit faire.

*Gouver-  
neurs doi-  
vent estab-  
lir les  
rondes.*

Le Gouverneur établissant les gardes & le nombre des soldats qu'il veut qui entrent tous les jours, & en quels postes, comme aussi les sentinelles ; il doit aussi de même ordonner combien de rondes il veut qu'il y ait toutes les nuits sur les murailles, sans comprendre celles qui se font par les Officiers Majors, qui font luy-mesme, son Lieutenant, ou le Lieutenant de Roy, le Major, & le Mestre de Camp, s'il y en a ; parce que ceux-cy font leurs rondes à heures non arrestées, quand bon leur semble. Il est vray que je serois d'avis que le Major fist la premiere ronde, afin de voir tout l'estat de la garde, & s'il y a quel-

quelque manquement, y faire remedier, afin que toute la nuit ne demeure pas ainsi; parce que les autres rondes trouveront bien ce deffaut, & le rapporteront le lendemain matin pour faire chastier ceux qui ont fait la faute, mais n'y remedieront pas.

Le Major doit aussi donner le mot à la premiere ronde qui doit suivre apres, & celle-cy avant que partir le donne à la seconde, & la seconde à la troisieme: & ainsi de suite à toutes l'une apres l'autre. Ceux qui sont un peu plus axacts, en donnant le mot, donnent un mereau, & celuy-cy le donne apres à l'autre, & ainsi de suite jusques à la derniere ronde qui rend le mereau au Major.

*Comme se donne le mot aux sentinelles.*

Avant que continuer à parler des rondes, je diray du mot ou ordre: & premiere-ment comme les Romains avoient accoustumé de le donner dans leur Camp. Ils choissoient un homme de la Cavalerie, & un de l'Infanterie de la dixiesme Enseigne, qui estoit celle qui campoit la derniere à l'extremite de la file des logemens, lequel estoit exempt de garde: celuy-cy sur le coucher du Soleil s'en alloit à la tente du Tribun, qui luy donnoit une tablette, sur laquelle estoit escrit le mot. Il s'en retournoit à son Enseigne, & donnoit la tablette au Prince ou Chef de la prochaine Enseigne, ou Compagnie, & celuy-cy la donnoit au plus proche qui suivoit apres, en presence de tesmoins, & ainsi faisoient

*Comme les Romains donnoient le mot.*

L                    tous

tous les autres jusques à ce que les tablettes revenoient aux premieres Enseignes qui estoient placées auprès des Tribuns. Il falloit que ces derniers qui avoient receu les tablettes les rapportassent avant qu'il fust nuit aux Tribuns qui les contoient ; si le nombre estoit juste, on connoissoit de là que tous avoient le mot ; s'il en manquoit quelque une , le Tribun recherchoit laquelle c'étoit, & de quelle Compagnie , ce qu'il treuvoit facilement à cause de la marque qui estoit destinée à un chacun , & scavoit tout aussi-tost pourquoy la tablette n'avoit pas passé, & chastioit ceux qui avoient fait la faute.

*Ordres des  
Romains  
pour les  
sentinelles  
& rondes.*

L'ordre pour les sentinelles & rondes estoit tel: ceux qui estoient deputez pour faire les sentinelles on les prenoit des Corps de gardes : un serre-file de chaque Compagnie, ( ils les appelloient Tergiductor ou *εργιδυκτορ* ) sur le soir menoit chez le Tribun ceux qui devoient faire les premieres sentinelles , il leur donnoit à chacun des tablettes fort courtes, ayans une marque de la quantiesme sentinelle qu'ils devoient faire. Les rondes estoient des Cavaliers, il falloit que le premier Brigadier commandast de bon matin à un des serre-files de chaque legion ; qu'il advertist devant le disner quatre jeunes hommes de son aisle, qu'ils devoient faire la ronde de la nuit prochaine, & apres cela il falloit que ce mesme Brigadier allast au Brigadier de la seconde aisle, luy dire qu'il avoit la charge d'ordonner la ronde du lende.

lendemain, & celuy-cy faisoit de mesme le jour d'apres à l'autre Brigadier comme celuy-cy avoit fait ce jour-là. Ces quatre qui avoient esté choisis pour faire la ronde dans la premiere aisle, ayant tiré par fort leur ronde, ils s'en alloient au Tribun, & recevoient l'ordre, quelle ronde & combien ils en devoient faire; & apres cela ils se couchoient auprès de l'Enseigne des Triaires, attendant l'heure de leur ronde; leur fonction estoit de visiter la premiere sentinelle, & faire le tour des retranchemens, & s'en aller par tous les Corps de gardes, & s'il treuvoit les premieres sentinelles esveillées, il prenoit la tablette d'icelles; s'ils dormoient il protestoit aux voisins comme il avoit fait son devoir, & s'en alloit; les autres rondes en faisoient de mesme. Au matin les rondes portoient leurs tablettes au Tribun, & si toutes estoient renduës, la ronde avoit esté bien faite, & les sentinelles avoient fait aussi leur devoir. Mais si quelque ronde portoit moins de tablettes qu'il ne devoit, on connoissoit par la marque en quel Corps de garde avoit esté faite la faute; on appelloit les chefs de file qui menoit ceux qui avoient la charge de faire la sentinelle, qui disputoit avec la ronde qui avoit fait la faute; parce qu'il falloit necessairement que ce fust un d'eux: la ronde appelloit les tefmoins; parce que s'il n'en avoit pas pris en passant, la faute tomboit sur luy; ceux-là attestoit ce qu'ils avoient veu, & donnoient le tort à celuy qui avoit man-

*Leur  
fonction.*

qué; le conseil estoit tout aussi tost assemblé, & le coupable condamné à estre battu du baston.

*Disputer  
sans deci-  
sion.*

Je ne parleray point icy des prééminences des charges à donner le mot, lors que le Gouverneur n'y est pas ny son Lieutenant; sçavoir si les Chefs de la Cavalerie le doivent donner plustost que ceux de l'Infanterie, ce sont des disputes qui ne servent de rien, parce qu'elles sont sans aucune conclusion, car cela dépend purement de la fantaisie du Prince, selon qu'il est plus porté pour l'un ou pour l'autre, c'est pourquoy cela change tousiours: je diray seulement qu'il me semble bien peu à propos que les Chefs de la Cavalerie donnent le mot dans une place, puisque ce n'est pas eux qui la doivent deffendre, & qu'ils n'y font pas les fonctions.

*Comme on  
donne le  
mot.*

L'ordre qu'on tient d'ordinaire, est que le Gouverneur donne le mot au Major, le Major à ses Aides, & luy le porte au Gouverneur, au Lieutenant de Roy; ses Aides le donneront au reste des Capitaines en la place d'armes, & aux Lieutenans, & Enseignes: Les Sergeans se mettent en rond, & le Major donne le mot au premier, celuy-cy au second, le second à l'autre, & ainsi de suite jusques à ce qu'il revienne au premier.

*Ceremo-  
nies à  
donner le  
mot.*

Il y a encore quelques ceremonies à donner & recevoir le mot, si c'est le Major luy-mesme qui le doit porter; ou si on le doit aller prendre, & quels le doivent recevoir  
du

du Gouverneur ou de luy : tout cela font des disputes qui ne servent de rien, & s'establissent tantost d'une façon, tantost d'une autre.

Pour les rondes on donne le mot, & aucunes donnent aussi un mereau à la premiere ronde, & celle-cy en partant le donne à la seconde, & ainsi des autres. Le nombre des rondes estant ordonné par le Gouverneur, le Major fait autant de billets, où il met le nom de celuy qui doit faire la ronde, & à quelle heure; lequel à son heure s'en va au Corps de garde de la place; montre son billet; on luy donne le mot, & s'en va faire sa ronde, montrant son billet au premier Corps de garde d'où il est party, là où il laisse le billet; apres l'avoir faite, le lendemain on voit si tous les billets y font, & qui a manqué à faire la ronde.

*Comme on donne le mot aux rondes.*

Aux grandes villes on n'oblige pas les rondes qui partent des Corps de garde des rempars, d'aller au Corps de garde de la place, mais les font partir chacun de son Corps de garde, afin qu'ils n'ayent pas la peine d'aller du rempart au milieu de la ville, & de là retourner sur le rempart: on fait de mesme aux villes où on ne fait point de Corps de garde dans la place.

*Aux grandes villes.*

Je treuve un deffaut notable en cét ordre; c'est que celuy qui a charge d'aller faire la ronde, apres avoir montré son billet au Corps de garde de la place, il peut s'en aller chez luy, ou autre part dormir ou passer le temps, & apres revenir & porter son billet

*Deffaut de cét ordre.*

comme s'il avoit fait sa ronde ; on ne pourra pas sçavoir qu'il n'a pas esté sur le rempart.

Autre part on observe cét ordre, le Gouverneur donne le mot & le contre-mot au Major, le Major luy rend tout aussi-tost à l'oreille, ou pour dire que c'est à luy qu'il le porte le premier, ou afin qu'il soit assuré qu'il l'a ouïy : apres il va l'escire dans les billets, & en donnant le mot aux Officiers, il donne à un chacun le billet aussi où est le mot, & contre-mot. Il fait aussi les billets pour les rondes qu'il leur donne, & les rondes en passant par les Corps de garde, se font marquer comme ils sont passez, & le lendemain le Sergeant de chaque Corps de garde doit dire les rondes qui sont passées, & par ainsi on est assuré si les rondes ont esté par tout.

On pourroit encore tenir cét ordre outre le billet que la ronde recevroit, & montreroit comme nous avons dit: on donneroit à chacun de ceux qui commanderoient aux Corps de gardes autant de mereaux qu'il devroit passer de rondes ; d'un costé auront la marque qu'on voudra, & de l'autre escrit premiere ronde, seconde, &c. de tel Corps de garde: quand la ronde passeroit, on luy donneroit un mereau à chaque Corps de garde, à son retour la ronde seroit obligée rendre tous ces mereaux au Corps de garde de la place, où on verroit s'il auroit esté par tout: on les garderoit pour les rendre au Gouverneur ou au Lieutenant, & ainsi on sçauroit si quelqu'un auroit manqué.

M 4

Celuy

*Autre or-  
dre.*

*Mereaux  
pour les  
rondes.*



Celuy qui commande dans le Corps de garde de la place, qui fait partir les rondes, & donne les billets, doit dire à la ronde par quel costé il doit commencer sa ronde; s'il doit faire son tour prenant à droit, ou à gauche, & prendre garde de faire toujours passer une ronde d'un costé, l'autre qui partira apres de l'autre.

*Rondes doivent aller de divers costez.*

La ronde doit donner le mot, & celuy qui le reçoit doit donner le contremot à la ronde; d'autres y mettent un signal: en la plupart des lieux de France on ne donne que le mot simplement. J'ay escrit autre-part, comme en temps de grand soupçon on peut donner & faire changer le mot de telle façon que l'ennemy le sçachant ne pourroit pas s'en servir.

*Doivent donner le mot.*

Le mot ny le billet pour les rondes ne se doit donner que lors que les portes sont fermées, les gardes & sentinelles posées; mais il faut que ce soit tout aussi tost apres, afin qu'on commence les factions. J'ay veu en des lieux où on donnoit le mot à deux heures apres midy, encore qu'on fermaist les portes apres Soleil couché, je croy que c'estoit afin de donner commodité de le faire sçavoir à l'ennemy.

*Quand on doit donner le mot.*

En lieu où il n'y a point de soupçon, la ronde va seule avec un qui porte le falot; mais aux lieux mieux gardez on fait aller deux ensemble, dont un va sur le parapet, l'autre dans le chemin des rondes; quelquefois on en fait marcher quatre ensemble, plus ou moins selon le besoin.

*La ronde quelquefois accompagnée.*

*Rondes  
combien  
doivent  
estre sur  
les mu-  
railles.*

Aux places de guerre, & aux petites vil-  
les, parce que la ronde seroit faite dans peu-  
de temps; & la muraille seroit quasi tous-  
jours sans personne, où il faudroit des  
rondes à chaque quart d'heure, on leur  
commande qu'elles soient en faction une  
ou deux heures ou plus, & durant ce  
temps-là il faut qu'elles rondent toujours  
la muraille; & en ces lieux-là, dans les  
Corps de garde il faut marquer combien de  
fois chaque ronde fera passée: avec les me-  
reaux on pourroit sçavoir cela fort exacte-  
ment, parce qu'on ordonneroit aux rondes  
de faire tant de fois le tour des murailles, &  
on bailleroit au Corps de garde autant de  
mereaux marquez d'une mesme ronde,  
leur en donnant un à chaque fois qu'ils pas-  
seroient.

*Chefs de la  
patrouille  
doit rece-  
voir le  
mot.*

Celuy qui conduit la patrouille doit avoir  
le mot, & si quelque ronde la rencontre par  
la ville, ou allant sur les murailles, la ronde  
doit donner le mot au chef de la patrouille,  
parce que c'est un corps: ou bien il passera  
en disant ronde; car veritablement la pa-  
trouille n'a rien à faire avec ce qui est de la  
garde des remparts, & par consequent avec  
les rondes, non plus que la ronde avec la  
patrouille, car chacun a ses fonctions diffe-  
rentes.

*Quelles  
des rondes  
qui se ren-  
contrent  
doit don-  
ner le mot.*

On est en doute lors que deux rondes se  
rencontrent, si elles se doivent donner le  
mot, & laquelle doit commencer, on dit  
que la premiere qui decouvre l'autre, le doit  
faire donner, & celle-là fera la premiere qui  
criera

criera plustost ; de mesme du signal , mais cela ne fait que des disputes , tellement qu'on se resout en la pluspart des lieux de faire passer les rondes sans se rien dire. Je treuve cela mauvais , parce que toutes les rondes doivent avoir connoissance de tout ce qui passe sur le rempart , & tout leur doit estre suspect , & c'est de l'assurance de la place qu'on le sçache , autrement l'ennemy ou un traistre y pourra monter entre deux sentinelles , en disant ronde il en sera quitte. Il y a remede à cela , ou que celle qui est partie devant le recoive de celle qui est partie apres , & qu'en se rencontrant ils soient obligez de dire l'un à l'autre , premiere , quatriefme , selon qu'elles sont , & selon son mereau : l'autre moyen c'est que celuy qui aura la muraille à la main droite , ou à la gauche si on veut , recevra le mot de l'autre : on changera tous les jours à plaisir , & lors que les portes seront fermées en donnant le mot , on dira aussi si la ronde à droit ou à gauche le doit donner : tousiours celuy qui recoit le mot doit rendre le contre mot. Les rondes extraordinaires des Officiers Majeurs , comme Gouverneur , son Lieutenant , Sergeant Major de la ville , & les Mestres de Camp recevront toujourns le mot des autres rondes qu'ils rencontreront : & aussi des Corps de garde , parce que ce sont personnes qui doivent estre connus de tous ceux qui sont dans la place , & ceux-là ne sont pas obligez de connoistre tous les autres. Aucuns tiennent que le Ca-

*Ordres  
pour cela*

*Capitaine  
de la  
garde  
doit don-  
ner le mot.*

pitaine de la garde faisant la ronde ne doit donner ny recevoir le mot: mais moy je tiens qu'absolument il le doit donner; car un Sergeant ou autre Officier qui recevra le mot, ne pourra pas connoistre tous les Capitaines d'une grande garnison, & particulièrement lors qu'on la change souvent; & pour estre Capitaine de la garde il n'en est pas plus connu.

*Office des  
rondes.*

Les rondes doivent donc faire le tour du rempart, une ou plusieurs fois, selon qu'il leur est ordonné, & doivent visiter toutes les sentinelles, & s'il en treuve quelqu'une qui dorme, il prendra ses armes s'il peut sans l'esveiller, & les portera au Corps de garde prochain, ou bien dira comme il l'a treuvée endormie, & le lendemain le faire sçavoir au Gouverneur pour la faire chastier. Ce n'est pas cela seulement que la ronde doit faire; car de temps en temps marchant par les murailles il doit mettre la teste dehors; s'il fait clair, regarder, s'il voit, ou escouter s'il oit quelque chose; car c'est autant de l'office de la ronde de voir, comme de la sentinelle, & ne doit pas aller comme à la promenade.

*A quoy  
doivent  
prendre  
garde les  
rondes.*

Les rondes extraordinaires du Gouverneur, Major, & autres tels, passant par les Corps de garde doivent voir s'il n'y a pas une partie d'esveillés, & particulièrement ceux qui y commandent, & si leurs armes sont en bon ordre; s'il y a du feu, & de la lumiere; si les mesches sont allumées; que les armes ne soient point embarrassées,

féés, mais qu'on les puisse prendre & manier promptement; regarder si les mousquets sont chargez à bale, & amorcez, & s'ils sont en estat de s'en fervir; si les soldats ont leurs bandoüilleres avec leurs charges pleines; s'ils ont des bales & mefche, & si tout est en estat de s'en pouvoir presentement servir. Il ne faut pas prendre cecy cruëment, qu'il faille qu'on regarde tous les mousquets un à un, ny les bandoüilleres de tous les soldats, il en prendra deux ou trois; car de ceux-là il inferera comme font les autres. Sur tout il prendra garde si le nombre des soldats & des Chefs qui doivent coucher en garde, y est effectif; car personne ne peut s'en dispenser pour quelque cause que ce soit: en cecy il faut estre exact & severe; qui ne veut pas estre surpris, doit toujours faire observer les memes ordres & le mesme soin, comme si l'ennemy devoit attaquer cette nuit la place; car puisque la garde se fait pour se deffendre & repousser l'ennemy, ne sçachant pas quand il doit venir, il faut toujours estre en estat de le recevoir, & luy resister; & croire que si on manque une seule fois, qu'alors l'ennemy nous viendra attaquer.

Si on n'a pas  
un mousquet  
chargé à bale  
ou si on n'a  
pas de mefche  
ou si on n'a  
pas de bales

*On doit  
toujours  
estre en  
estat.*

Tout ainsi que nous avons dit qu'il faut doubler les gardes & les sentinelles en temps de quelque pressant soupçon, ou alarme; il faut faire de mesme des rondes, lesquelles on fera partir plus frequentes, & on les chargera de prendre plus exactement

*Doubler  
les rondes  
en temps  
de soupçon.*

garde qu'à l'ordinaire à ce qui est de leur fonction.

*Comme il faut faire les rondes aux dehors.*

Lors que nous avons parlé de la garde des dehors, nous avons renvoyé en ce lieu, pour dire comme on y doit faire les rondes, lors que les portes de la ville sont fermées, on ne peut, & il ne faut avoir aucune communication avec tout ce qui est du dehors de la place; c'est pourquoy les rondes qui sont dans la ville ne peuvent pas aller aux dehors pour sçavoir si les sentinelles font leur devoir, & ceux d'un dehors ne peuvent pas aller à l'autre; parce que ce sont pieces détachées, & qui n'ont point communication l'une à l'autre; aussi de s'en fier à ceux qui sont dedans, cela est hazardeux; on pourra se servir de ce moyen; on fera marcher toute la nuit autour de la place six ou huit Cavaliers qui iront deux à deux en divers temps, comme les rondes, assez près des contr'escarpes des dehors: & lors qu'ils passeront, la sentinelle qui est dans ce dehors crierà, qui va là, & le Cavalier luy respondra garde à cheval, ou quelque autre mot qu'on aura accoustumé: Lors que ces Cavaliers passeront devant le lieu où ils sçavent qu'il y doit avoir une sentinelle, & qu'elle ne dira rien, ils s'en iront à l'autre plus proche, s'il y en a, ou bien il crierà fort, afin que quelqu'un vienne du Corps de garde pour luy dire que cette sentinelle dormoit, & le lendemain le dira au Gouverneur. Cette garde ou ronde à cheval qui se fait hors de la place, est parfaitement bonne, pour empê-

empescher les surprises : quelquefois ils doivent aussi s'avancer sur les avenues & grands chemins, pour escouter s'il vient quelque chose ; & s'ils descouvrent quelques troupes, il doivent se retirer dans les fossez entre les dehors, & donner l'alarme : difficilement entreprendra-t'on sur une place qui aura une garnison assez forte, & qui aura soin de sa garde, des sentinelles & rondes, tel que nous avons dit. Il n'y a rien qui donne plus de sujet d'entreprendre que le mauvais ordre, & la negligence d'un Gouverneur lors que l'ennemy en est informé.

*On n'entreprend point sur des places où on aura de grands soins.*

Quelquefois il se rencontre des places où il n'y a que quelques avenues estroites, le reste estant marais ou rochers inaccessible : on met une garde avancée à la teste de ces avenues : ces lieux estant fort esloignez, il n'y a point de ronde ; mais entr'eux ils y doivent mettre des sentinelles ; & avoir soin de les faire veiller, parce qu'il y va de leur vie ; car s'ils dorment, & que l'ennemy vienne, estans à descouvert, il les esgorgera tous.

*Gardes avancées.*

Je finiray ce Chapitre, en advertissant d'un abus qui est venu en coustume, c'est de faire donner l'ordre aux personnes de condition qui passent & couchent dans les places. Il me semble que cette civilité devroit estre absolument deffenduë, comme une chose assez dangereuse & prejudiciable au service du Roy, & que le Gouverneur ne devroit avoir pouvoir de le faire à qui que

ce fust, parce que le Roy l'ayant choisi pour conserver & gouverner la place, ne n'est pas à luy de la confier à qui il luy plaist: l'exemple recent de celuy qui vouloit vendre la citadelle d'Amiens, qui estoit Gentil-homme de condition, & riche, nous doit assez enseigner combien il est hazardeux de se fier à qui que ce soit, en chose de si grande importance: on devroit estimer grand crime de mettre entre les mains des autres, ce qu'on a commis à nostre fidelité, & qui ne nous appartient pas: c'est pourquoy on devroit bannir cette coustume, & si on veut faire honneur, que ce soit par des moyens qui ne puissent pas estre prejudiciables à son Prince.

---

## CHAPITRE XXXII.

*Comment on doit entrer & sortir de garde: De l'ouverture & fermeture des portes: de la Garde de jour.*

**N**OUS avons dit comme le Gouverneur doit ordonner le nombre des soldats qui doivent entrer tous les jours pour la garde de la place; icy nous dirons quels il doit prendre, & comme il doit les distribuer.

Lors qu'il est bien assure de la fidelité de sa garnison, il peut prendre des Compagnies

gnies



gnies entieres, le tiers ou le quart du nombre qu'il en a, & leurs Chefs aussi, & en pourra envoyer une ou deux, ou demy Compagnie à chaque Corps de garde, selon qu'il sera necessaire, les commandant tour à tour sans les separer ny entremesler aucunement.

Mais quand la garnison sera composée de soldats de diverses nations, & qu'il ne s'asseurera pas si certainement de leur fidelité, encore qu'il n'aye aucun indice ny soupçon qu'ils le veulent tromper; pour s'oster de toute crainte il fera entrer par esquadres: ce qui se fait prenant de chaque Compagnie le tiers, ou le quart, ou le quint, selon qu'on veut donner des jours francs, & ceux-cy, ou il les distribuera en divers Corps de garde, ou bien il en mettra dans le mesme Corps de garde d'autres esquadres de diverses Compagnies, tellement que jamais un mesme poste ne sera gardé par des soldats de mesme nation, ny de mesme Compagnie, & la raison de cecy est afin que tous ensemble ne puissent conspirer à faire quelque meschanceté: car il est fort difficile que des soldats qui n'ont communication ensemble que dans la garde, puissent comploter quelque entreprise. Il est bon de faire loger en mesme quartier une mesme nation, & un mesme Regiment, pour empescher les querelles & les dissensions qui arriveroient s'ils estoient ensemble, mais pour la garde il faut les separer.

*Quand il faut faire entrer par esquadres.*

Le

*Le Gouverneur doit donner les ordres de la garde.*

Le Gouverneur donnera l'ordre au Sergeant Major de ceux qu'il veut qui entrent en garde, lequel ayant establi une fois, il pourra faire toujours continuer. Le Major le mettra par escrit, & l'apresdinée il advertira les Capitaines ou autres Officiers, du nombre des soldats qu'ils doivent fournir pour la garde, ce nombre se change selon que les Compagnies s'augmentent, ou qu'elles se diminuent par la perte des soldats, ou par les maladies ou autres accidens, semblablement il ordonnera des Officiers qui devront entrer pour les commander.

*L'ordre qu'il faut tenir pour entrer en garde.*

Sur le soir avant que le Soleil se couche, au dernier coup du tambour, ils s'assembleront devant le logis de l'Officier qui les doit commander, & de là s'en iront à la grand' place d'armes, pour tirer au sort de leurs gardes, & pour recevoir le mot; cela fait, chacun s'en ira au poste qui luy est escheu, & si en ce lieu il n'y a point de garde, comme en la pluspart des murailles qui ne sont pas gardées de jour, l'Officier y posera sa garde, & tout aussi tost fera mettre les sentinelles aux lieux où elles doivent estre; que s'il y a une autre garde qu'il faille relever, ceux qui sont en garde se mettront tous en armes, & en haye hors des Corps de garde; & ceux qui viennent passeront par le milieu, & s'en iront à la teste, & les autres quitteront la place à mesure que ceux-cy la prendront, jusques à ce que tous seront sortis, & les autres entrez: apres cela ils se mettront dans

dans le Corps de garde, & on posera les sentinelles aux lieux nécessaires

*Quand se doit changer la garde.*

La garde ne se doit changer que lors que les portes sont fermées, parce que c'est l'heure la plus commode pour le soldat & pour le Bourgeois; car à cette heure il a achevé sa journée, & n'interrompt pas le travail auquel il s'occupe; & l'autre raison qui est la plus forte, c'est que par ce moyen personne ne peut donner avis du lieu où il est entré en garde, outre que les portes estant fermées on doit moins craindre de surprise, qui se peut faire dans ce changement, & le mot ne peut estre porté hors de la place; cette heure de changer les gardes s'entendra seulement dans les places, & non dans la campagne, ou dans les tranchées, à cause qu'en ces lieux on a d'autres confiderations.

Le Sergeant qui sort de garde doit faire visiter le Corps de garde à celuy qui y entre, afin qu'il voye s'il y manque quelque chose, comme s'il y a portes ou fenestres rompuës, ou les tables & couches brülées, ou les paillasses, s'il y en a, si elles y sont toutes; comme aussi les capots; si le Corps de garde est bien net, & luy configner le tout en bon estat; car celuy qui est en garde doit respondre lors qu'on le visite, l'excuse ne sert de rien de dire qu'il ne s'est pas gasté durant sa garde; car le recevant il devoit l'avoir veu, & en devoit avoir adverty le Gouverneur, ce qui sera gasté on le fera raccommoder à ses despens, rabattant

*Corps de garde doivent estre visitez.*

autant sur les payes ; c'est le vray moyen de tenir toujours les Corps de garde en bon estat.

*Quand on doit fermer les portes.*

Les portes ne se ferment que bien tost apres que le Soleil est couché, il ne faut jamais attendre qu'il soit nuict, au moins aux places gardées ; comme il commence à se faire tard on sonne la cloche pour faire haster ceux qui sont en chemin ; cependant tous ceux de la garde se mettent en armes, & on commence à fermer la premiere barriere, ceux qui la gardent se retirent à l'autre porte, laquelle on ferme aussi : & puis en suite les pont-levis, bacules & autres portes jusques à la derniere, & toute la garde se retire dans la place. Le Major doit assister à la fermeture des portes, puis s'en aller à la place d'armes pour recevoir & donner les ordres, & faire entrer la garde ; cependant ceux qui seront aux portes se tiendront toujours en armes jusqu'à ce que les autres les auront relevez.

Les clefs seront portées tout aussi tost apres la fermeture des portes chez le Gouverneur, qui les doit tenir enfermées en quelque lieu près son liect.

*Ordre pour l'ouverture des portes.*

Pour l'ouverture des portes on tiendra cet ordre : apres que le Soleil sera levé on fera battre le tambour, alors les sentinelles s'en viendront au Corps de garde de la porte, & ceux qui sont dans les autres Corps de garde sur les murailles y viendront semblablement, & se mettront tous en armes en attendant le Major ou autre Officier, qui s'en

s'en viendra avec les clefs: premierement on ouvrira le guichet s'il y en a, & on fera passer par là cinq ou six soldats, avec un Sergeant, pour aller faire la descouverte, & à mesure qu'ils sortiront d'une porte ou d'un pont-levis, on leur fermera apres eux. Ils iront voir tout autour de l'esplanade de la porte aux lieux où on se peut mettre à couvert, comme dans des cauvains, fossez, derriere des masures ou hayes, s'il n'y a personne de caché. Apres qu'ils auront descouvert ils tireront un coup & c'est lors seulement que je voudrois que les sentinelles fortissent de faction, & s'en vinssent au Corps de garde, & non plustost. On commence tout aussi-tost à ouvrir les portes & les pont-levis, & la garde file toujors à mesure qu'on ouvre jusques à la premiere barriere, qu'on n'ouvre pas que la sentinelle n'y soit mise, & toutes les autres en suite; & les Corps de garde posez, qui sont plus arriere, tous se tiendront en armes pour faire sortir & entrer les charrettes qui attendent; celles qui sortent lors qu'elles sont d'ordinaire vuides ou chargées de peu de chose, on n'a que faire de les sonder; mais toutes celles qui entrent chargées de foin ou de paille, ou de bois, ou d'autre chose, dans quoy plusieurs soldats se peuvent cacher, on les sondera avec des longues pointes de fer au bout d'un manche, les plantant en divers lieux: Il faudra faire entrer par ordre des charrettes, & ne le laisser jamais embarrasser toutes les portes. Aux places bien gardées j'ay veu faire

*Il faut visiter & sondre ce qui entre.*

*Ne laisser  
embarras-  
ser les  
portes.*

re ainsi, on laisse entrer tout autant de charrettes qui se peuvent ranger depuis la premiere barriere ou bacule jusques à l'autre porte ou bacule: cependant que ces charrettes entrent, cette seconde porte est fermée; apres on ferme la premiere, puis on ouvre la seconde, & on fait passer les charrettes, & tout aussitost on en fait entrer d'autres, tenant toujours ainsi une partie des portes fermées, tandis que les autres sont ouvertes; on tiendra ce mesme ordre tout le reste du jour.

*Faut ar-  
rester les  
Cavaliers.*

On tiendra tousjours la premiere palissade ou barriere fermée pour arrester les gens de cheval; la sentinelle qui est sur la porte, lors qu'elle verra des Cavaliers à cinquante pas, sonnera autant de fois la clochette qu'il en verra, & la sentinelle les arresterá, ou le Caporal ou Sergeant, ou autre Officier; leur fera dire qui ils sont; d'où ils viennent; où ils vont, & les menerá au premier Corps de garde, où on prendra leur nom par escrit; & leur demandera où ils veulent loger. Ils luy bailleront un billet ou un mereau, qu'il faudra qu'il garde; parce qu'au sortir, il fera obligé à le montrer, autrement on l'arresterá; comme aussi lors qu'on fera la visite dans la ville, s'il s'y rencontre; & les hostes ne pourront loger personne qu'il ne montre son billet. Sur le soir, quelque heure apres que les portes seront fermées, tous les hostes mettront par escrit le nom de ceux qu'ils logent; leur nation, & leur profession, & la  
porte

*Prendre  
le nom par  
escrit de  
ceux qui  
entrent.*

porte par où ils font entrez, & en porteront tout auffi-toft le rolle au Gouverneur, lequel les confrontera avec les Registres des portes, qui luy auront esté portez tout auffi-toft après qu'elles auront esté fermées, & verra fi tous font logez dans les hostelleries, & combien il y en a à chacune.

En la pluspart des lieux on laisse entrer les gens de pied sans leur rien demander, ce que pourtant je ne treuve pas bien; car je voudrois tenir le mesme ordre pour tous, hormis pour ceux de la ville, ou ceux du voisinage, soit qu'ils fussent à pied ou à cheval, & leur ferois prendre à tous des mereaux, afin de sçavoir certainement le nombre des Estrangers qui sont dans la place, & le lieu où ils logent.

L'ordre que nous avons dit qu'il faut tenir pour les charrettes, & personnes qui entrent par les portes, le mesme, ou au moins semblable faut tenir à l'entrée des rivieres; car on ne laissera jamais entrer batteau qu'on n'ait bien sondé ou regardé s'il y a des gens cachez dedans: & on s'informerá aussi qui sont les personnes qui entrent, & leur fera prendre mereaux ou billets pour loger, & cecy s'observe d'autant plus exactement si la riviere commence du costé de l'ennemy, & descend dans le nostre. On fera double palissade, afin d'arrester les batteaux entre deux; le Corps de garde sera aussi en cet endroit. Il seroit necessaire qu'au port où se déchargent les batteaux, il

*Et aussi  
des pie-  
tons.*

*Ordre  
pour l'en-  
trée des  
rivieres,*

il y eust aussi un bon Corps de garde, qui auroit soin de voir descharger lesdits batteaux, & encore ceux qui descendent & entrent dans la place.

*Faire  
laisser les  
armes à  
feu.*

On fera laisser toutes les armes à feu que portent ceux qui entrent, & le premier Corps de garde s'en chargera, qui les baille-  
ra à un soldat pour les porter jusques à l'autre porte: si on passe outre, ou si on loge dans la ville, on dira par quelle porte on veut sortir, & on les fera porter à cette porte, ou celui à qui elles sont les prendra en passant, ou bien on les fera porter à l'hoste qui s'en chargera, & sera obligé les enfermer, & ne pourra point les rendre; mais lors que celui-là s'en voudra aller, il les fera porter par un valet jusques hors de la porte où il les luy rendra.

*Mauvais  
se coustume  
de faire  
laisser  
l'espée*

Il y a des lieux où l'on fait mesme laisser l'espée, ou bien encore pis on la fait brider: mais c'est une coustume trop rigoureuse, & desplaisante à ceux qui n'ont pas accoustumé d'aller jamais sans espée; & puis, comment pourroit-on executer une entreprise contre des gens bien armez avec des espées seules?

*On ne  
devoit  
ouvrir les  
portes de  
nuit.*

Il arrive quelquefois qu'il faut ouvrir les portes de nuit, ce que pourtant je ne voudrois faire que pour quelque important sujet, comme pour des lettres du Roy, qui porteront quelque commandement fort pressé pour le Gouverneur, ou pour quelque autre ville, & qu'il seroit necessaire de passer par cette place, n'y ayant point de

pas-



passage autre part ; ou pour quelque personne de haute consideration , comme Prince ou Officier de la Couronne , encore seroit-il à propos que ceux-là envoyassent quelqu'un des leurs devant pour en advertir le Gouverneur , lesquels s'ils faisoient beaucoup de difficulté , la chose ne viendroit pas en abus comme elle est ; car plusieurs personnes retardent leur partement sur l'assurance qu'ils ont qu'on leur ouvrira les portes. Aux places frontieres , & en temps de guerre on ne devoit les ouvrir, que pour des considerations tres-importantes , & pour oster l'excuse qu'ils portent qu'il n'y a pas de logement ; je voudrois qu'aux grandes avenues , à demy quart de lieuë de la place , il y eust à chacune une hostellerie pour recevoir ceux qui arriveroient après les portes fermées.

Lors qu'il faut les ouvrir , on tiendra cét ordre ; le Gouverneur ira luy-mesme en personne , ou pour le moins le Major ; qui fera accompagner les clefs de cinq ou six soldats qu'il prendra au Corps de garde de la place , lequel il fera mettre en armes ; il fera aussi mettre en armes tous les Corps de garde de la porte ; il fera ouvrir la premiere porte , & fera sortir autant de soldats qui sont necessaires pour garnir le reste des entrées , jusques à la premier barriere , laissant ceux qui doivent estre dans le premier Corps de garde. Après qu'ils seront fortis , il fera fermer la grand' porte , & le pont-levis du guichet , s'il y en a , par où il les  
aura

*Le Gouverneur doit estre present quand on ouvre les portes de nuit.*

aura fait sortir : après on ouvrira l'autre porte, laissant cét entre-deux garny de soldats, & faisant avancer les autres, après lesquels on fermera aussi cette autre porte : & ainsi de suite jusques à ce qu'on soit à la dernière barriere. Le Gouverneur s'il y est present se doit toujours tenir dans la ville, & pour qui que ce soit ne doit point sortir, non pas seulement hors la première porte. Estant à la barriere on demandera qui sont ceux qui veulent entrer, & on envoyera quelques soldats, & un Officier pour les reconnoître ; après on ouvrira la barriere, & on les fera entrer, laquelle on fermera tout aussi-tost avant qu'ouvrir l'autre porte ou bacule qui suit après ; estant ouverte, on y entrera, & tous les soldats qui sont dans cét entre-deux ; on fermera cette porte avant qu'ouvrir l'autre, & ainsi de suite jusques à ce qu'on soit à la dernière, & par ainsi on sera assuré de n'estre pas surpris.

*Gouverneur ne doit sortir.*

*Les ordres doivent estre observez le plus qu'il se peut.*

On me pourra dire qu'il seroit fort importun s'il falloit qu'un Gouverneur observast tous ces ordres ; je respondray que lors qu'on escrit de quelque chose, il faut discourir de sa perfection, & de tout ce qui se peut faire, autrement on seroit blasmé ou d'ignorance, ou d'avoir negligé le meilleur, chacun en peut retrancher ce qu'il croira superflu. Il est plus aisé de faire moins que plus, & la prudence doit faire moderer les regles selon les lieux, les temps & les occasions ; comme la severité qu'on observe en temps de guerre, n'est pas nécessaire en temps de

de paix. Et ce qu'on doit faire aux frontieres, est quelquefois superflu dans le corps de l'Estat; c'est pourquoy un chacun doit avoir ce jugement & cette discretion, de sçavoir connoistre ce qui doit estre observé, & ce qu'on peut relascher.

La garde de jour se fait aux lieux qu'on craint pouvoir estre surpris, & pris de jour: or il n'y en a point d'autres que les portes & entrées des rivieres, ou ceux qui sont ouverts par quelque accident, comme breches, ou murailles ruinées, ou lieux bas sans fossé, & tels autres. A un bastion ou à une bonne muraille on est bien assuré qu'on ne donnera pas l'escalade en plein jour; c'est pourquoy on ne garde pas ces lieux pour les deffendre: si on y tient quelque Corps de garde, on y mettra peu de soldats qui feront sentinelle, pour prendre garde que personne ne se promene sur le rempart, ou autour des murailles par le dehors pour reconnoistre la place, & en prendre le plan: & lors qu'il verra quelque personne inconnuë regarder, ou mesurer le tour d'icelle, il l'arrestera, ou bien s'il ne peut pas, en advertira le Corps de garde le plus proche: il en fera de mesme de ceux qu'il verra dehors, & ne les laissera approcher de la contr'escarpe plus près que les limites qu'on y aura mises; & s'il voit qu'il se promene plusieurs fois observant la place, encore qu'il soit plus loin, il en advertira le Corps de garde plus proche, lequel y enverra tout aussi-tost quelques soldats pour

*Garde de jour où doit estre faite.*

*Prendre ceux qui viennent pour reconnoistre.*

M

s'en

s'en faisir, qui le meneront au Corps de garde, où on l'interogera qui il est; & pourquoy il se promene par ces lieux-là, & quelles personnes il connoist dans la ville; si on treuve que ses discours donnent quelque soupçon, on le fouillera à l'instant, on se faisira des papiers & instrumens qu'il porte sur luy, on le menera au Gouverneur qui l'interogera derechef: s'il voit qu'il y ait quelque chose à douter, il envoyera prendre toutes ses hardes qui se treuveront où il est logé, qu'on visitera exactement pour voir s'il y a memoires, lettres, escritures, instrumens, ou telles autres choses qui puissent donner quelque indice. On le tiendra arresté jusques à ce qu'il se soit donné à connoistre, & qu'on ait clairement reconnu son innocence, ou s'il est coupable, il sera chastié sans remission de la peine qu'on fait souffrir aux espions, après avoir tiré de luy toutes les intentions de l'ennemy qui l'aura envoyé.

*Garde où se doit retirer.*

Lors qu'on aura fait la descouverte comme nous avons dit, avant qu'ouvrir la porté, la garde qui est sur les rempars s'en viendra à la porte, & ne demeureront sur lesdits rempars que les soldats qu'on trouvera à propos, & en la pluspart des grandes places on ne met point de jour autre garde qu'aux portes. Mais cela ne se doit faire qu'aux villes qui sont seulement gardées par les Bourgeois; c'est à dire qui ne sont pas fort en danger d'estre surprises par les ennemis: ceux qui estoient sur les rempars on

BIBLIOTECA

DEL

MUSEO HISTORICO NACIONAL DE ESPAÑA

on les distribuera par les Corps de garde qui sont aux entrées.

La garde qui est des Bourgeois seulement n'est que par forme ; car aux premiers jours, ils y vont comme à un divertissement & font grandement les empressez, & quelquefois plus qu'ils ne doivent, jusques à faire les insolens à ceux qui entrent ; mais quand cela dure quelque temps, chacun tasche à s'en exempter, ou mettre des personnes à leur place ; la nuit il n'en va que la moitié sur les rempars, qui ne font leur faction que simplement pour ne payer pas l'amende ; de jour ils ne font que boire ou jouer dans les Corps de garde, & les uns après les autres s'en vont à la ville à leurs affaires ; tellement que la plupart du temps les Corps de garde sont desgarnis, la sentinelle s'endort quelquefois sur la barriere, & la cause de ce desordre est parce que les soldats & les Chefs sont tous camarades, & ne leur obeissent qu'autant qu'il leur plaist : si ces places estoient proches de l'ennemy, il n'y auroit rien de plus aisé que de surprendre les portes, car peu de gens bien hardis & bien armez, deferoient sans resistance toute la garde, & se rendroient maistres de l'entrée.

*Garde de Bourgeois ne vaut rien.*

Les soldats payez on les fait tenir à leur devoir en les chastiant lors qu'ils manquent ; & les Chefs ont pouvoir absolu sur eux, & ceux qui ont les charges se font obeir chacun selon son degré : & parce qu'il y en a plusieurs les uns par dessus les autres, les moindres ne peuvent faillir sans estre veus de

*Soldats payez sont necessaires.*

M 2

quel-

quelques-uns des Superieurs ; il faut que le Gouverneur les visite tous les jours, & les autres Chefs de mefme, afin de les faire tenir à leur devoir.

*Comme il faut dif-  
pofer les  
Corps de  
garde.*

S'il y a Soldats & habitans, je voudrois mettre les foldats aux premieres entrées, & les Bourgeois au Corps de garde qui est dans la ville ; ou pour mieux faire les mettre entre deux s'il y a trois Corps de garde, afin d'estre veus des uns & des autres, & afin qu'ils donnent les billets ou les mereaux pour le logement, fi c'est à eux qu'on en donne la charge, comme on fait ordinairement, à cause qu'ils connoiffent ceux de la ville, & ceux du voisinage, qu'ils peuvent mieux adrefser aux hoftelleries felon la qualité des personnes, & qu'ils font plus raisonnables pour s'informer des paffans de ce qu'il faut qu'ils leur demandent, & parce que les foldats bien fouvent font de diverfes Nations, & de langue differente de celle du pais ; comme auffi ils font plus propres que les foldats, à efcire & tenir registre du nom de ceux qui paffent ou qui logent.

*Fonction  
de la gar-  
de de jour*

La charge de ceux qui font à la garde de jour, est de ne laisser furprendre les portes, c'est pourquoy il faut que leurs armes foient toujours en estat, les piques hors des Corps de garde toutes droites appuyées à des rati-liers, les mousquets fur des tables qui font aux galleries couvertes devant les Corps de garde, & les mefches allumées : qu'ils inter-rogent & fassent donner les armes à feu  
à ceux

à ceux qui entrent : qu'ils ne laissent jamais embarasser les portes : qu'ils visitent les charrois , tenant tout le jour le mesme ordre que nous avons dit à l'ouverture des portes : s'ils voyoient de la Cavalerie ou Infanterie armée qui voulust forcer la barriere , il faudroit que le premier Corps de garde fermaist la porte , ou le pont-levis qui seroit au devant , & se mist sur les deffences de la demylune , ou autre piece qui les couvre : sur tout il ne faut pour quelque sujet que ce soit , abandonner le Corps de garde , & s'en aller dans la ville ou autre part sans la permission de celuy qui y commande , & ne doivent jamais s'aller mesler avec ceux qui entrent ou passent , soit pour les separer : s'ils faisoient quelque querelle, c'est à l'Officier à y donner ordre , soit pour assister à quelqu'un à qui il seroit arrivé accident pour cheute de cheval, renversement de carrosse , ou charrette, soit pour ramasser des fruits , vin , ou autres choses qui seroient par hazard tombées , ou s'espancheroient ; il faut qu'ils croyent toujours que tout ce qui se fait pour les sortir hors du Corps de garde , est pour les sortir hors du lieu, & de la commodité de se servir de leurs armes : que ce sont des stratagêmes inventez par l'ennemy pour les attrapper & surprendre ; c'est pourquoy toutes les fois qu'ils verront quelqu'un de ces accidens, ou tels semblables , au lieu d'y accourir ils doivent se saisir de leurs armes , & se mettre en estat de se deffendre , & laisser faire les Officiers ce qu'ils treuveront à propos pour

*Ne faire jamais abandonner le Corps de garde.*

l'assistance de ces personnes: la vraye invention pour n'estre point attrappé, c'est de se deffier tousiours.

*Mauvaise  
constume  
d'arrester  
les Cour-  
riers.*

Aucuns Gouverneurs ont coustume de ne laisser passer aucun Courier que premierement ils ne l'ayent veu, & parlé à luy; & ceux du Corps de garde de la porte sont obligez à le conduire au lieu où il est; cét ordre n'est fondé que sur la simple curiosité de sçavoir des nouvelles, lequel toutefois est fort incommode, & quelquefois prejudiciable au service du Roy; car on sçait bien que ceux qui vont en poste, ont quasi tousiours des affaires pressées: quelle raison y a-t'il de leur faire perdre des heures qui leur importent beaucoup, & si c'est une depesche du Roy qui soit de grande consequence, & qu'il faille qu'elle soit renduë en toute diligence; pourquoy les Gouverneurs doivent-ils leur faire perdre le temps & les arrester? cela nese devoit pas faire, il suffit qu'ils respondent à la porte à ce qu'on leur demande, & ceux-là le peuvent apres rapporter au Gouverneur; aussi bien ces personnes se voyant arrestées sans raison, par despit ne diront pas les nouvelles qu'ils sçavent; au contraire inventeront quelque fornnette pour ne donner point le contentement qu'ils esperent, & pour se moquer de ceux qui ont des curiositez importunes.

Nous dirons apres ce que la garde doit faire lors qu'il y a quelque alarme, soit que le sujet en soit dans la ville, ou qu'il soit dehors.

CHA-



## CHAPITRE XXXIII.

*Comme le Gouverneur doit prévoir & remédier aux seditions.*

**P**UIS que nous avons parlé des precautions qu'on doit avoir pour estre toujours en estat de deffence contre les entreprises exterieures que l'ennemy peut faire, il est d'autant & plus necessaire de prévoir & sçavoir les remedes contre celles qui se font dans le corps de la place, & par ceux que nous croyons estre à nous, & nous devoir servir contre ceux qui les voudroient executer; ce mal estant comme dans les parties nobles, est aussi tres-dangereux & mortel; c'est pourquoy il faut par la prudence en empêcher les inconveniens, ou avant qu'il soit entierement formé, sçavoir les moyens de le guerir.

*Faut sçavoir les precautions contre les entreprises qui se font dans la place.*

On ne peut jamais donner les remedes d'un mal qu'on n'en sçache la cause: c'est pourquoy nous commencerons à dire les sujets qui font faire la sedition aux soldats, desquels nous avons parlé amplement, tant en l'attaque, qu'en la deffence des places, avec les exemples de l'ordre qu'ont tenu les plus grands Capitaines en ces occasions.

La sedition est une prompte esmeute qui se fait, ou entre les soldats d'un mesme corps, ou entre ceux qui sont de divers corps, ou de diverse nation, ou de diverse Religion,

*Sedition qu'est-ce?*

M 4 ou

ou entre soldats & Bourgeois, ou par les Bourgeois mesmes, ou par les soldats contre leurs Chefs, ce qui est quelquefois revolte, & quelquefois sedition. Ces seditions peuvent estre causées entre les soldats, à cause du jeu, ou bien à cause des femmes, ou par yvrognerie, ou par des injures, ou pour ne se vouloir pas ceder les uns aux autres, estans ou de diverses nations, ou Religions, ou de divers corps. Les soldats font sedition contre les Bourgeois, lors qu'ils ne leur fournissent pas ce qu'ils doivent, ou parce qu'ils ont outragé le Bourgeois de parole ou d'effet, lequel veut se revancher, il appelle ses voisins à son aide, & les soldats leurs camarades. Il arrive peu souvent que les Bourgeois fassent entr'eux sedition, si ce n'est pour la Religion, ou aux temps des ligues, lors que les villes sont separées en factions: les soldats font sedition contre les Chefs lors qu'ils ne sont pas payez, on ne voit guere que pour autre chose ils se mutinent. Les Bourgeois font sedition contre les Chefs, lors qu'ils sont oppressez & forcez à ce qu'ils ne doivent pas, ou à payer plus qu'ils ne peuvent, ou quand on veut faire violence à leur maison, à leurs femmes, ou qu'on veut les contraindre en la Religion, ou oster leurs privileges, ou tels autres sujets, lesquels doivent estre fort puissans pour les faire resoudre d'en venir là. Lors que les soldats ou Bourgeois se bandent contre les Chefs, cela s'approche fort de la revolte: toutefois tant qu'ils demeurent dans la fidelité, & dans le ser-

*Pourquoy  
elle se  
fait.*

*Entre qui.*

service qu'ils doivent au Prince, j'appelleray cela sedition.

La sedition n'estant qu'une prompte es-  
 motion sans aucune malice premeditée, ny  
 intention de desservir le Roy, ne peut estre  
 preveuë, mais aussi elle est facilement cal-  
 mée: lors que c'est entre soldats, il faut seu-  
 lement qu'un Officier s'y presente, & qu'il  
 mette le hola, les menaçant de chastiment  
 s'ils ne s'arrestent, mesme en frappant quel-  
 qu'un d'eux s'il est besoin: ils s'appaiseront  
 sans doute; particulièrement s'ils sont de  
 mesme corps; s'ils sont de divers corps, ou de  
 diverse nation, il faut que l'Officier menace  
 les siens; promette aux autres qu'il leur fera  
 fait raison; qu'ils s'en prennent plustost à luy  
 que de se vouloir entretuer pour un si leger  
 sujet. Si le Chef de l'autre party y est, il en  
 dira de mesme, & se mettra entre deux: tou-  
 te la mesme chose fera-t'on à ceux qui sont  
 de diverse Religion, car les seditions de cet-  
 te sorte ne different des querelles particu-  
 lieres, sinon en ce que celles-cy sont d'un ou  
 de deux, ou de peu, & les autres sont de plu-  
 sieurs: si c'est entre soldats & Bourgeois, il  
 faut que les Chefs du costé des soldats se pre-  
 sentent, & les Maires, ou Eschevins pour les  
 autres, s'ils ne sont pas de la sedition: Et sur  
 tout le Gouverneur menacera les soldats de  
 les faire pendre s'ils usent de violence, &  
 s'ils ne font ce qu'il leur commandera, & si  
 c'est eux qui l'ont commencée, il leur com-  
 mandera qu'ils posent les armes, & qu'ils  
 parlent à luy, qu'il leur fera raison: si les

*Sedition  
 qui est en-  
 tre soldats  
 comme  
 doit estre  
 calmée.*

*Seditions  
 & querel-  
 les sont  
 quasi la  
 mesme  
 chose.*

Bourgeois se sont bandez contre les soldats, il leur représentera le hazard qu'ils courent, de se faire brusler, eux & leurs maisons; car sans doute s'ils continuënt, il donnera ce commandement; & qu'encore qu'ils soient les plus forts, qu'ils s'assurent que les soldats sont les plus résolus, & qu'ils n'ont à perdre que leur vie, laquelle ils feront pourtant bien acheter, & qu'ils pensent que tout ce qu'ils peuvent esperer, c'est d'avoir l'avantage; mais aussi ils verront leurs maisons bruslées, leurs parens, leurs enfans, & leurs femmes tuées, qu'eux-mesmes y perdront en pensant se vanger: & après tout cela que le Prince ne laissera pas impunie une si grande meschanceté d'avoir assassiné une garnison, pouvant avoir satisfaction de l'outrage receu par les voyes raisonnables. Il leur promettra de mettre entre leurs mains ceux qui ont fait le mal, & les complices, & qu'ils en feront tel chastiment qu'il leur plaira. Tels & semblables discours tiendra le Gouverneur pour les appaiser; car puis qu'ils font la fedition, sans doute ils sont les plus forts; c'est pourquoy il faut éviter leur furie, & les gagner par la douceur. Cependant il fera cantonner ses gens; se saisira de quelque lieu fort, comme maison, Eglise, ou autre lieu clos, avec armes & munitions; les fera mettre en estat de se deffendre; il envoyera aux quartiers, & garnisons voisins, s'il y en a, en toute diligence, ou au Prince, ou au General, ou au Gouverneur de la Province, ou tel autre, demander secours, & représenter l'estat en quoy.

*Doit faire mettre les gens en estat.*

quoy on en est: voyant qu'on se pourvoit ainsi de tous costez, ils s'adouciront sans doute: cette sorte de gens n'affronte jamais une resistance asseurée; ils veulent premiere-ment espouvanter par leur avantage: & si on tesmoigne de la crainte, ils poussent sans consideration, & tuënt avec cruauté. Pour éviter cette sorte de sedition, le Gouverneur & les autres Chefs, dès l'abord qu'ils sont dans ces lieux, ils doivent publier leurs Ordonnances, & les faire observer exactement, tant aux Bourgeois, qu'aux soldats, & faire raison esgalement aux uns & aux autres, sans laisser rien impuny. Il est asseuré que le Bourgeois scachant qu'il aura raison du tort qu'on luy fera se plaignant au Gouverneur, il ne fera jamais sedition. On remarque que les gens populaires en particulier ne sont pas tousiours fort raisonnables, mais en corps qu'ils ne se bandent jamais contre les choses justes, & ne s'irritent pas s'ils ne sont fort outrez.

*Peuples  
ne s'irri-  
tent faci-  
lement  
sans cause.*

Lors que les soldats se mutinent contre les Chefs, qui est d'ordinaire à faute de payement; car des remedes qui se font lors qu'on est assiegé, & que les soldats se veulent rendre, nous en parlerons en la deffence. Le seul remede est de faire l'impossible pour trouver de l'argent, & leur en bailler quelque partie; de leur promettre simplement, cela seroit inutile: car sans doute puis qu'ils en sont venus là, on leur a desia promis, & manqué plusieurs fois: c'est pourquoy les paroles ny les promesses ne serviront de rien, il

*Pour ap-  
paizer sol-  
dats mu-  
tinez con-  
tre les  
Chefs.*

M. 6 faut.

faut leur donner quelque contentement. Le Gouverneur se gardera tandis qu'ils sont dans l'esmotion en corps & en armes, d'en faire chastier quelqu'un, soit de tuer sur le champ, ou de vouloir mettre en prison: cela est tres-dangereux, parce qu'on leur fait injustice de ne les payer pas, & ils ont raison de se plaindre, encore qu'ils le doivent faire autrement; mais la necessité quelquefois les y contraint; c'est pourquoy il ne faut pas les irriter davantage, ne scachant par quel point les prendre pour leur donner à entendre qu'ils ont le tort. Apres qu'il leur aura donné quelque satisfaction, & qu'ils seront apaisez, il pourra leur représenter la faute qu'ils ont faite, & que c'est contre les loix & les ordres Militaires, que tous sont coupables de Mort pour avoir esmeu une telle sedition, & que s'il ne les aimoit pas comme il fait, qu'il en escriroit au Roy, qui en feroit pendre une partie; mais qu'il en feroit bien marry, scachant qu'il y en a fort peu de coupables, & que le sort tomberoit aussi-tost sur les innocens comme sur ceux qui ont fait la faute; & qu'ils ont tort, d'autant que le mesme argent qu'il ont eu, il avoit resolu leur donner le lendemain; & qu'il scait bien que ç'a esté deux ou trois qui ont fuscité le reste du corps à faire cette faute, & que ceux là seroient capables de perdre tous les autres, qui ont tous fort bonne intention de vivre & mourir en braves soldats au service de leur Roy, & de leur Patrie; qu'il treuve à propos pour l'exemple, & afin que les mes-

chans

*Comme le  
Gouverneur les  
doit reprimer.*

chans soient separez des gens de bien, de se saisir d'aucuns qui ont esté les Chefs de cét esclandre, lesquels il fera tout aussi-tost mettre en prison, & les fera chastier comme il treuvera à propos. Il faut que le Gouverneur dès le commencement qu'il voit qu'ils se plaignent, qu'il ne leur permette de faire aucuns cris de sedition, comme de l'argent, en joüant du serpentin, ny harlam, ny tels autres; & si quelqu'un le fait, à l'instant il le fera prendre & chastier; car si on les y laisse accoustumer, ils prendront la licence de s'esmouvoir tous. Il ne faut pas aussi les laisser sans assistance, ny les reduire au desespoir, & particulièrement lors qu'il ont accoustumé d'estre payez, & qu'on cesse, cela est fort dangereux; car comme nous avons remarqué autre part, les changemens du bien au mal sont insupportables, ou il faut les avoir accoustumez peu à peu à ne recevoir point de paye, apres ils n'y pensent plus; mais cela ne se peut faire qu'insensiblement comme en ce temps icy. Le Gouverneur doit aussi considerer à quels soldats il commande, & se comporter selon la coustume de leur nation, & leur naturel, ainsi que nous avons amplement discouru cy-devant.

*Le Gouverneur doit assister ses soldats.*

Lors qu'on voit que la sedition continuë, & qu'elle ne peut pas estre si-tost appaisée, il faut fermer toutes les portes de la place, & faire mettre en armes tous ceux qui sont en garde.

*Faut fermer toutes les portes.*

Les precautions & remedes generaux contre les seditions, sont lors qu'on con-

*Remedes  
generaux  
contre les  
seditions.*

noist quelques soldats mutins ou querelleux dans un corps, c'est de les chasser à l'instant; car un ou deux de ceux-là sont capables de gaster une garnison, ce sont eux qui commencent & qui incitent les autres, & leurs persuasions sont d'autant plus fortes que tous y sont interessez: on osterà donc ceux-là; difficilement tout le corps s'esmouuera s'il n'y a quelque Chef qui les conduise.

*Assem-  
blées doi-  
vent estre  
deffen-  
duës*

On deffendra qu'ils fassent des assemblées, soit secrettement dans leur logemens, ny aussi en public, faisant des cercles dans les places, où les mutins haranguent les autres; car c'est là où commence la semence de ces seditions: & tout aussi tost qu'il y en a quelques-uns d'assemblez, il faut qu'un Sergeant, ou Caporal, ou autre Officier s'aille mesler parmy eux pour escouter ce qu'ils disent, & remarquer quels sont les premiers moteurs de la sedition, pour s'en saisir & les chastier.

*Separer  
les soldats  
de diver-  
ses Reli-  
gions &  
nations.*

On separera aussi les quartiers, & les logemens des nations, & des Religions, parce que n'ayant rien à demesler ensemble dans leurs affaires domestiques, & dans leur conversation, ils ne se querelleront pas; & encore qu'on les mesle dans la garde, ce n'est pas-là qu'ils font les seditions, parce qu'ils sont peu d'un costé & d'autre, & les Chefs sont presens pour les empescher; outre que le respect du lieu les tient en leur devoir, & là ils ne peuvent avoir dispute pour le jeu; ceux qui sont presens en decident les difficultez; &

estans



estans separez des quartiers, ils ne l'auront ny pour l'yvrognerie, ny pour les femmes. Si on ne peut faire qu'ils ne soient meslez, comme quand dans un Regiment, ou dans une mesme Compagnie il y en a de diverses nations ou Religions; on fera en sorte, s'il se peut, de loger dans les mesmes logis les semblables, & on deffendra de se dire aucune injure, & les premiers qui contreviendront on les chastiera publiquement; la coutume & la crainte qu'on donne aux soldats les fait estre tels qu'on voudra, il n'y a que la licence qui les gaste, & lors qu'ils sont corrompus, il est impossible de les reduire.

On s'est servy fort souvent & heureusement d'un remede suivant, lors que les autres manquent; quand la sedition est esmeuë on fait sonner l'alarme, & le Gouverneur avec les Chefs s'en vont chaudement prendre les soldats, & les amenant aux postes qu'ils doivent garder; la haine que nous avons contre l'ennemy nous estant naturelle, efface ce mouvement accidentel qui nous irrite contre les camarades, & depuis que ce premier feu est esteint, il ne se r'allume plus; & parce que les sujets en sont legers, on les oublie facilement.

*Autre remede.*

Le vray & general remede, c'est de tenir toujours le soldat bien discipliné, & en crainte, & le Bourgeois à son devoir; rendre la justice à tous, ne laisser rien impuny, & les premieres fautes les chastier exemplairement. Le Gouverneur doit s'acquérir luy-mesme le credit & l'autorité: se monstretou-

*Vray & general remede.*

toûjours ferme en l'observation de ses Ordonnances ; estre severe contre les desordres & manquemens, & faire plaisir à tous , hors de l'interest & du service du Roy , & de la Justice ; qu'il escoute les plaintes de tous , fasse raison , ou la fasse faire par les gens à ce deputez ; & que dans ses actions il n'y ait point de reproche : sans doute un qui vivra ainsi sera craint & aimé , & peu souvent luy arriveront tels accidens dans sa place.

---

### CHAPITRE XXXIV.

*Des precautions, & remedes contre la trahison, revolte, & conspiration.*

*Esmotions  
moins  
dangereuses  
que les  
trahisons.*

**L**Es esmotions que nous avons cy-dessus dites, n'ayans rien de malicieux meslé, ny contre la place, ny contre le service du Prince, ne pourroient porter autre dommage si on n'y remedioit pas, que la perte de ceux qui resteroient au combat, & l'affoiblissement de la garnison ; ce qui seroit tres-important si l'ennemy estoit proche, & s'il en estoit adverty avant qu'on y eust remis nouveau renfort de soldats. La trahison & la revolte sont beaucoup plus dangereuses ; l'une parce qu'elle se fait secretement, & qu'on ne peut que bien difficilement la decouvrir avant qu'elle soit executée ; & l'autre parce que c'est un corps puissant qui se souleve, auquel on ne peut s'opposer ; l'un & l'autre

t r e

ne font perdre la place si on n'y a prevenu, ou si on n'y remédie avant qu'on les mette en effet.

La trahison peut estre faite par ceux de nostre party-mesme, & sujets du Prince, ou par les ennemis qui se dissimulent tels, & se jettent de nostre costé, ou par des gens neutres: Or des sujets du Prince ils peuvent estre ou habitans de la place, ou soldats; de ceux-cy, ou ils sont simples soldats, ou ils sont Officiers, chacun de tous ceux-là peut aider, ou faire la trahison diversement selon ce qu'il est.

Il est mal-aisé d'estre trompé de ceux desquels on se deffie; c'est pourquoy si quelqu'un vient du contraire party se jeter dans le nostre, il faut croire que c'est pour nous faire quelque mauvais tour, & jamais il ne s'y faut fier; tout ce qui vient de l'ennemy nous doit estre suspect, & quel pretexte qu'ils ayent ils n'auront jamais inclination pour nous, & ne perdront l'amour de leur Patrie, & de leur party; s'ils font quelque chose à nostre avantage, ce n'est pas pour nous servir, mais pour se satisfaire au moindre repentir que les autres leur tesmoigneront de les avoir desobligez, avec promesse de mieux reconnoistre leur merite; ils mediteront tout aussi-tost leur retraite, & quelque entreprise contre nous; les histoires nous en donnent une infinité d'exemples, & nous en voyons assez de nostre temps: c'est pourquoy s'il s'en vient rendre à nous en troupe, il faut les separer & envoyer dans le corps

*Par qui  
peut estre  
faite la  
trahison,*

*Ne faut  
jamais se  
fier à ceux  
qui vien-  
nent du  
contraire  
party.*

*Ce qu'on doit faire à ceux qui viennent du contraire party.*

corps de l'Estat ; s'il en vient un ou deux , & qu'ils restent dans la place , il ne faut pas les mettre en faction aux postes importants , ny leur donner aucune charge, ny leur communiquer aucune affaire , encore que ce soit quelque Officier ou personne de marque. Il fera fort à propos avant qu'il ait considéré la place , l'envoyer en quelque lieu où il ne pourra pas nuire , & absolument de quelle condition qu'ils soient , il ne faut point leur donner aucun commandement important , ny leur donner connoissance de ce qu'on veut faire ; plusieurs ont opinion que toute action qui est faite pour servir son Prince est honorable, & moy j'etiens qu'ouy, lors qu'on ne s'engage pas à l'autre party : mais lors qu'on a donné sa parole & sa foy à un autre, quel qu'il soit, que c'est perfidie ou trahison lors qu'on y manque, & qu'il faut la tenir à amis & ennemis , & à tous ceux à qui on a promis fidelité ; le Prince qui reçoit le service ne le blasme pas, parce qu'il luy est utile encore qu'il soit infame à celuy qui le fait. Tous les Gouverneurs doivent avoir dans leurs places quelques personnes affidées , ou des espions qui prennent garde à tout ce qui se passe , & qui escoutent aux lieux où les soldats s'assemblent ; s'informant de ce qui se fait dans la garnison , iront par les hostelleries , là où on jouë , ou prend du tabac. Le Major de la ville doit aussi connoistre la garnison , & sçavoir continuellement qui y est , & comme on s'y comporte , & toutes les nouveautez qui surviennent.

*Faut tenir sa parole à qui que ce soit qu'on la donne.*

Le

Le simple soldat ne peut contribuer à la trahison que lors qu'il est en sentinelle, laissant monter les ennemis, qui prennent le mot d'une ronde, & la tuënt, pour de là s'en aller surprendre le Corps de garde; mais si on fait entrer les gardes au fort, & mesme les sentinelles, il se rencontrera difficilement qu'il soit en faction au poste qu'il aura destiné; & si on fait donner le mot aux rondes selon l'ordre qu'elles partent, ils se trouveront embarrassés en cela: & de plus si les rondes font leur devoir à mettre souvent la teste hors de la muraille, & escouter s'il y a quelqu'un dans le fossé, ils descouvriront l'entreprise: comme aussi si on met les sentinelles à une distance mediocre l'une de l'autre, tellement qu'en observant simplement les ordres que nous avons cy-devant dit, on sera hors de ce danger.

*Le simple soldat à quoy il peut contribuer pour la trahison.*

Le soldat peut estre aussi envoyé dans la place pour tascher à corrompre les autres; mais si on fait ce que nous avons dit cy-devant, il sera semblablement descouvert; c'est qu'à tous les soldats qui s'enrollent, qu'on ne connoistra pas, on leur mettra quelqu'un qui espiera leurs portemens, qui peu à peu se fera camarade avec eux, & beuvant ensemble il laissera aller quelque mot; qu'il s'ennuye dans cette garnison, & qu'encore qu'il soit assez bien, qu'il voudroit trouver mieux: l'autre ne manquera pas tout aussitost, s'il a mauvais dessein, à prendre son temps, & pousser là dessus; car s'il est venu pour cela, lors qu'il pensera avoir trouvé l'occa-

*Le soldat peut corrompre les autres.*

l'occasion il ne voudra pas la perdre, & encore bien plus si c'est avec quelque Sergeant ou Caporal; car c'est avec ceux-là qu'il peut se familiariser & se descouvrir; c'est le vray moyen de connoistre son intention.

*Que peut  
faire  
l'Officier  
pour aider  
à trahir la  
place.*

L'Officier peut beaucoup plus, parce qu'il connoist ses soldats, & ceux qui sont plus prompts à estre corrompus, & peut mesnager le tout avec plus d'adresse; & dans l'execution il a l'avantage de mettre les soldats en faction qu'il veut, & là où il veut donner congé à ceux qui ne sont pas de la cabale, ou les envoyer à quelque service, & enrroller ou faire enrroller ceux qui seront du party, lesquels il assure connoistre, & en respondra; & tant plus il peut dans la conduite, & dans l'execution de la trahison: le remede de cela est de ne donner point charge ou office qu'aux personnes connues, & qui ont servy long-temps, ou dans la garnison, ou dans les armées, ce qu'on sçaura certainement, qui ils sont, & leur vie. Jamais à ceux qui ont esté long-temps au pais ennemy, ou qui les ont servis, encore que ce soit devant la guerre; s'ils ont conference avec des personnes suspectes, le Gouverneur y fera prendre garde: comme aussi s'il leur vient des messages & lettres des lieux qu'on ne sçait pas, ou s'il va hors de la place pour en recevoir; car ou il faut qu'il vienne tout aposté pour faire le coup, & par ainsi il n'est pas assuré d'y avoir charge; outre qu'après qu'il y est, il faut qu'il advertisse, des temps, des lieux, & de l'ordre: ou on le corrompt lors qu'il est dans la place

ce; l'un & l'autre est fort difficile lors qu'on y prend garde: & d'autant que leur charge est plus haute, aussi leurs actions sont plus connues. On ne laissera aussi jamais le commandement absolu d'un Corps de garde à une seule personne; car à chacun on y mettra deux Officiers de divers corps, & l'un sera obligé de regarder si l'autre fait les choses selon l'ordre; & s'il ne le fait pas, s'y opposer, & le forcer à cela. Tandis qu'il sera observé ainsi que nous avons dit, ou il faudra qu'il ait corrompu tous les soldats de cette garde, ce qui est impossible, les faisant entrer de divers corps, & au fort; ou qu'il montre manifestement qu'il a mauvaise intention. Si les rondes font aussi leur devoir, ils verront si les Corps de garde sont en estat, & ont le nombre des soldats, & ce qui se passe: & les rondes extraordinaires font aussi le vray contre poison; parce qu'elles sont d'autant plus exactes qu'il y va plus de leur interest & de leur honneur, puis qu'ils doivent répondre de la place.

*Remedes*

Je ne parle point des Officiers Majeurs, comme du Sergeant Major de la ville, du Lieutenant de Roy, & du Gouverneur mesme: car c'est le Roy qui doit donner ces Charges à des personnes connues, esquels il se fie entierement, comme nous avons dit; nostre dessein est de parler seulement de ce que le Gouverneur doit faire, supposé qu'il soit tel qu'il doit estre, & tel que nous l'avons décrit, car estant meschant il n'y a personne qui le puisse empêcher de rendre & trahir la place.

*On ne parle pas des Officiers Majeurs.*

Les

*Bourgeois  
ce qu'ils  
peuvent  
faire con-  
tre la pla-  
ce.*

Les Bourgeois peuvent se revolter, à quoy on remédie par les moyens que nous avons dit, parlant des seditions, ou par ceux que nous dirons après; quand ils ne sont pas assez forts pour se soulever, ils peuvent corrompre les soldats qu'ils ont chez eux, & en introduire dans leurs maisons de ceux des ennemis, qu'ils peuvent faire entrer peu à peu sous habits desguifez, & les tenir cachez jusques au temps de l'execution; ils peuvent donner advis à l'ennemy de l'estat de la place & de la garnison. Et si les soldats sont negligens à se conserver, ils peuvent une nuit les tuer tous; ou si on leur donne quelque poste à garder, ils peuvent introduire l'ennemy par cét endroit. Rarement voit-on que les sujets du Prince ayent de si mauvais desseins, & que tous s'y puissent accorder, & y ayant quelques-uns de contraire opinion, & fidelles, ils en advertiront le Gouverneur; c'est pourquoy ces pratiques ne peuvent estre qu'entre peu, qui auroient aussi peu de pouvoir d'executer; Et on sçait à peu près quels sont les factieux, & quels sont ceux qui panchent du party contraire, aufquelles on prendra garde, & s'ils continuent on les chassera hors de la place. Enfin si on est en doute de la fidelité des habitans, on leur fera observer les mesmes ordres qu'on fait à ceux qu'on a conquis; c'est qu'ils ne pourront loger qui que ce soit sans en avoir demandé permission au Gouverneur. On ne laissera entrer personne d'estrange, sans luy bail-

*Remedes*



bailler un mereau ou billet, & qu'on ne luy ait demandé son nom & sa Patrie. Si on voit qu'il soit entré extraordinairement du monde, & qu'on treuve qu'ils soient dans la place, & qu'on ne les treuve pas dans les rolles des hostes; on fera la visite; on fera marcher la patrouille toute la nuit; on deffendra aussi de sortir la nuit; les soldats seront logez dans quelques quartiers qu'ils fortifieront; on defarmera tous les habitans; on ne leur bailler a aucune garde ny faction à faire, ny ne permettra qu'ils fassent assemblées: & le Gouverneur fera exactement observer ces ordres, & chastiera severement ceux qui y contreviendront. Lors qu'on sçait qu'une place est gardée avec grand soin, personne ne pense à la surprendre: les premieres apprehensions sont celles qui nous rebuttent, ou qui nous font entreprendre: si d'abord on voit la chose impossible on n'y pense plus, mais en la moindre facilité qu'on y voit, on considere comment on pourroit la prendre; & le temps fait treuver assez de moyens pour la conduite & l'execution: c'est pourquoy il faut estre exact & vigilant, afin d'oster toute esperance de pouvoir reüssir, parce qu'à toutes les inventions qu'ils pourront s'imaginer, ils y treuveront des obstacles.

*On n'entreprend pas contre les places bien gardées.*

Puisque nous avons parlé des trahisons, nous dirons des contre-trahisons qui se font lors que celuy que l'ennemy croit avoir corrompu, est fidelle à son Maître. Il arrive quelquefois que l'ennemy treuve invention de faire

*Ce qu'on doit faire pour les contre-trahisons.*

faire fonder la volonté de quelque Officier ou autre. Lors que cela est il ne faut pas rebuter le suborneur ; au contraire par quelques discours accordans à ses intentions, on luy donnera la hardiesse de continuer son entreprise, & à mesure qu'on verra qu'il s'avance, on tesmoignera aussi davantage d'agrées ses propositions, jusques à ce qu'il se fera tout à fait descouvert, soit par lettres, soit par discours : & cela se doit faire ainsi, tant pour sçavoir les intentions de l'ennemy, les moyens qu'il peut avoir pour executer son dessein, & afin qu'on y puisse remedier, comme aussi pour leur nuire, pour sçavoir les complices & les chastier. Mais il ne faut pas que celuy qui est sollicité s'oublie à la premiere fois qu'on luy aura parlé ou escrit, de faire sçavoir les discours au Gouverneur, & luy d'envoyer les lettres au Roy afin de recevoir les ordres qu'il luy plaira commander, comme aussi de peur qu'il n'en soit plustost adverty par quelque autre ; car en affaire si chatouilleuses aucune excuse ne vaudroit rien, & on seroit tenu pour coupable. S'il a commandement de continuer jusques au bout ; il faudra qu'il fasse sçavoir à l'ennemy à peu près l'estat de la garnison, & de la place, afin qu'il le croye mieux ; car aussi bien il le sçaura par les espions, qui sans doute seront dedans. Apres qu'il aura sçeu tous ceux qui font du complot, avant que refoudre les moyens & le temps de l'execution, le Gouverneur fera entrer secrettement & peu à peu les soldats qu'il

*Comme se doit comporter ce-luy qui est sollicité.*

qu'il jugera nécessaire pour renforcer la garnison, qu'il fera tenir cachez chez luy, & chez les Officiers ses affidez. La nuit destinée à l'exécution, apres que les portes seront fermées, il fera venir chez luy, ou fera prendre chez eux, tous ceux qui sont du complot, & les fera ferrer sous bonne garde. Apres cela il fera redoubler les gardes, & mettra des sentinelles qui seront des Officiers, ou autres gens affidez, aux lieux par lesquels l'ennemy doit entrer, auxquels il aura descouvert toute l'affaire, & leur aura déclaré l'entreprise & le mot qu'ils donneront en montant. Cependant on aura préparé quantité de pieces aux flancs qui regardent ces lieux là, chargées de ferailles, plusieurs fauconneaux, arquebuses à croc, grenades, feux d'artifices, tant pour brûsler que pour esclai- rer, & des gens bien armez dans les ruës un peu à l'escart des rempars. Lors qu'ils se presenteront, la sentinelle les laissera entrer un à un, & les autres les meneront au lieu où ils se doivent assembler pour aller forcer le Corps de garde, quand ils seront un peu esloignez du rempart, afin qu'ils ne soient ouïs des autres, on les depefchera à mesure qu'ils viendront: quand l'affaire sera descouverte, on jettera tout aussi-tost les feux d'artifices dans le fossé & contr'escarpes, & on donnera l'aubade à ceux qui seront dedans avec les flustes qu'on aura apprestées, tirant incessamment dessus, tant qu'il y en restera. Quelquefois on leur ouvre les portes, & quand il y en a assez de pris, on lasche la

N

herse,

*Quand on  
les laisse  
entrer.*

herse, & ainsi on les attrape. Autrefois on les fait venir par batteau par quelque entrée de riviere, ou par les lieux qu'on juge les plus commodes. Il est permis de repousser la fraude par la fraude, & faire perdre la vie à ceux qui nous veulent faire perdre l'honneur.

*La revolte est de tout le corps, ou de la plus grande partie.*

Si la revolte se pouvoit faire aussi secrettement que la trahison, elle seroit beaucoup plus dangereuse; mais parce qu'elle se fait de tout un corps, ou de la plus grande partie de la garnison, il est impossible qu'en un mesme temps, & d'un general consentement tous s'accordent à une mesme meschanceté, & aux temps, & aux moyens de l'executer, sans qu'il s'en treuve quelqu'un qui s'y oppose. Par la revolte, j'entens le souslevement d'un grand corps, qui veut favoriser les ennemis ou se rendre à leur party: cecy ne se fait guere qu'alors que la garnison est composée d'estrangers, ou bien la plus grande partie, lesquels par faute de payement, ou par quelque mescontentement receu, ou pour estre corrompus par les ennemis, trament cette mauvaise action, encore faut-il que les ennemis ne soient pas fort esloignez pour les recevoir, ou entrer dans la place à la premiere occasion. Tout aussi-tost que le Gouverneur sera adverty qu'il y en a qui commencent de parler de se revolter, il sçaura quels sont les Chefs qui ont ce dessein, & qui incitent les autres; il taschera de leur faire dire leurs intentions devant des personnes qui soient sans reproche, lesquels feront sem-  
blant

*Ce que doit faire le Gouverneur pour l'empescher.*

blant d'estre de cét advis, & de vouloir suivre le party, & d'y estre fort portez, afin de leur faire declarer tout leur complot. Lorsqu'il fera bien assurez du tout, il les fera arester tous separement, & à un mesme temps. A l'heure mesme il fera assembler le Conseil de guerre, les fera condamner & executer: à ces maux le remede doit estre prompt, car ils sont comme le venin qui glisse insensiblement & promptement jusques aux parties nobles, & lors il est irremediable.

Que si le Gouverneur est le plus foible, & que le party des revoltez, ou de ceux qu'il croit l'estre est plus fort que le reste, apres avoir descouvert les auteurs, & les principaux complices; & apres leur avoir fait declarer leur intentions, il les fera arrester, & cependant il fera venir devant luy ceux qui n'y trempent pas encore, & qui ne sont pas entierement resolus à suivre les mauvaises propositions des auteurs de la rebellion, auxquels il representera combien enorme & infame est estimée par tout le monde la trahison & la revolte; que c'est la plus noire action qu'on se puisse imaginer, puisque ceux-là même qui s'en servent, & en tirent de l'avantage, en haïssent les auteurs; & qu'il s'adresse à eux comme gens de bien & d'honneur, qui ont vescu toute leur vie en reputation & estime, & qu'il sçait bien que leur vie n'a jamais esté tachée d'aucun reproche; qu'il ne croit pas qu'en servāt un tel Prince qu'ils servēt, ils voulussent perdre ce qu'ils ont gardé si cher toute leur vie; & que ce seront eux qui auront

*Le Gouverneur estant le plus foible.*

plus que tous les autres en horreur la mechanceté qu'aucuns de leurs corps ont meditée, qu'à peine croiront-ils que dans leur nation il s'en treuvaſt qui fuſſent d'un naturel ſi deteſtable, & que luy-mefme ne ſe le pouvoit perſuader ſ'il n'en euſt eſté certifié par pluſieurs advis: & par des preuves evidentes, il leur demandera à eux meſmes qu'eſt-ce qu'ils croyent qu'on doit faire de ces gens-là, ſans doute il n'y en aura pas un qui oſe les excuſer, & qui ne les condamne. il fera promptement oïr les dépoſitions des criminels, & celles des teſmoins, & en preſence de ces gens-là qu'ils fera aſſembler à l'heure meſme au Conſeil de guerre, il les fera confronter & convaincre, & les fera juger & executer ſ'il peut; il ne leur faut point donner temps de ſe reconnoiſtre ny de parlementer enſemble, mais les prendre ſur le premier eſtonnement. Dès que le Gouverneur verra commencer l'eſmotion, il fera tout auſſi-toſt fermer les portes de la ville; fera mettre en armes ceux qui ſont en garde qui ne ſont pas du party, & auſſi ceux qui ne ſont pas de garde.

*La promptitude neſſaire.*

*Ce qu'il doit faire lors que la revolte eſt avancée.*

Quand la revolte eſt tellement avancée, que s'eſtant faiſi de ceux-là, apres avoir harangué les autres, il voit quelque murmure, par ou il peut conjecturer que le reſte ne voudroit pas qu'ils fuſſent châſtiez, il leur repreſentera, qu'il a faiſi ces perſonnes pour leur monſtrer leur faute, & qu'il ſ'aſſeure que ç'a eſté un premier mouvement, procedant du deſpit qu'ils ont eu de n'avoir pas la ſatis-

satisfaction qui leur est deuë ; & qu'encore qu'ils ayent laché quelque parole, il ne croit pas qu'ils ayent eu mauvaise intention , & quand mesme ils l'eussent voulu, que tant de gens de bien qui sont là presens s'y fussent opposez , & en eussent fait le chastiment eux mesmes : qu'il ne veut pas ternir la nation d'une si vilaine tache ; & qu'encore qu'il y ait de leur faute , il leur pardonne pour l'amour d'eux tous à la charge que s'ils le treuvent à propos, qu'ils les envoyent en quelque autre garnison , afin qu'il ne luy reste aucun ombrage. On dit qu'il faut donner ce qu'on ne peut avoir. Là dessus il verra en quel estat est l'affaire : tout aussi-tost il dépeschera secrettement vers le Prince, pour luy donner advis de ce qui se passe , & du peril auquel est la place s'il n'y remédie promptement : cependant il caressera tous ces gens là ; se réjouïra avec eux : leur promettra qu'il taschera de leur faire avoir tous les avantages qu'ils sçauroient esperer, & qu'il les prie de vouloir se souvenir de l'honneur , de la foy , & de la fidelité qu'ils ont promise. Quelque jours apres, il fera naistre quelque occasion de convoy , ou bien fera accroire qu'il a receu lettres comme on porte argent pour la garnison, & qu'il est en tel lieu, & qu'il y a besoin d'escorte ; ou fera quelque partie de guerre, ou embuscade ; ou leur fera voir quelque lettre qui l'avise que l'ennemy veut entreprendre sur la place ; qu'il est necessaire de garder les dehors ; les y mettra en garde , & le lendemain avant qu'ouvrir les portes, les fera

*Comme il  
doit y re-  
medier.*

retirer loin de la place, ou tirera sur eux. On est bien plus assuré ayant peu de monde dans la place, qu'en y ayant plusieurs ennemis. Il pourra trouver quelque autre invention pour les faire sortir dehors, il se deschargera des plus coupables, & de tous les Chefs, & n'en gardera qu'une partie, telle qu'il jugera ne pouvoir rien faire, & que les meschans parmy les bons, ne pourront ny n'oseront rien entreprendre. S'il peut les faire sortir par invention, lors qu'ils seront dehors, il leur fermera les portes, & leur envoyera dire comme il a receu ordre du Roy, que tout à l'instant sans differer ils aillent à quelque autre place, & qu'ils deputent un ou deux des leurs pour assembler & conduire leur bagage. Il verra s'ils marchent du costé qu'il leur ordonne; s'ils vont vers l'ennemy, il leur fera tirer dessus puis qu'ils sont nos ennemis; il vaut mieux les deffaire que de les conserver. A ceux qui resteront, il leur demandera s'ils veulent tenir la foy qu'ils ont promise, & leur fera faire le serment de fidelité, & leur dira hautement que le premier qui ne fera pas son devoir, il le fera pendre tout chaudement; il les separera & meslera avec les autres, attendant que le renfort soit venu, & lors qu'ils seront hors de garde, fera porter les armes chez luy, & fera espier leur actions. En cecy la hardiesse à ne s'estonner pas, & l'adresse à manier l'affaire, tant en les persuadant qu'en dissimulant, sont les moyens par lesquels un Gouverneur doit agir: & d'abord il doit connoistre ses gens, & les vices des nations



nations, & comme on peut les reduire. Un homme accort soupçonne toutes ces menées par les premieres apparences, & les découvre par son habilité, & les remedes reüfissent tres-bien lors qu'ils sont appliquez à temps: mais sur tout il ne faut jamais laisser inveterer le mal, difficilement le peut-on guerir lors qu'il a gasté tout le corps.

Les Citadelles sont un souverain remede pour empescher les habitans de se revolter; veritablement il y en devoit avoir dans toutes les places conquises, & aussi à celles qui sont frontieres, pour les raisons que nous avons dites. Les Corps de garde des portes doivent estre palissadez du costé de la ville, & celuy qui est dans la place le doit estre par devant, & de mesme les autres, afin que ceux qui sont dedans ne puissent estre forcez d'abord.

*Citadelles neecessaires pour empêcher la revolte des habitans.*

Il est aussi fort bon de desarmer les habitans, pour les empescher de se revolter, comme nous avons dit; s'ils estoient les plus forts, & qu'ils ne voulussent pas recevoir garnison, on fera entrer les soldats déguifez un à un en divers temps, par diverses portes; ou de nuit par les portes secrettes; ou bien il fera sortir les habitans par quelque invention; mais à tout cela il faut y avoir pourveu avant qu'ils soient en estat de mal faire.

Les remedes encore contre les revoltes, sont, de ne tenir point des gens suspects dans les places d'importance, & ceux qui changent facilement, ou qui se laissent corrompre par argent, ou qui ont quelque affinité

*Remedes generaux contre les revoltes.*

avec nos ennemis. De tenir en crainte les soldats & les Chefs, & les premiers qui faillent les châstier severement ; n'avoir jamais dans une garnison un corps entier d'estrangers qui soit plus puissant que les naturels. Dans les États bien policez, & qui prevoyent à toute forte d'accidens, jamais on ne met un Regiment entier dans une place, on n'y met que deux ou trois Compagnies au plus de chaque Regiment, & les garnisons sont composées de diverses nations, mesme dans les Gardes on les mesle ; car il est impossible qu'entr'eux, il n'y ait quelque envie, ou quelque emulation, & qu'ils s'accordent d'un commun consentement à faire une meschanceté, parce qu'ils n'ont pas de frequentation ny de correspondance ensemble ; & le premier qui proposeroit seroit decouvert par l'autre, quand ce ne seroit que pour avoir advantage sur sa nation, & se montrer plus fidele. Il est encore fort souverain de promettre des charges, de l'argent, & des grandes recompences à ceux qui les descouvriroient ; car cela met la défiance, & ne se peut que dans une multitude il ne se treuve qu'elqu'un qui aime mieux son avancement assure, que le hazard de se perdre.

Nous dirons apres ce qu'un Gouverneur doit faire, lors qu'estant assiegé, ceux de dedans ne veulent pas combattre, ou veulent se rendre, ce qui est aussi perilleux que la trahison & la revolte.

Les conspirations contre la personne du  
Gou-

Gouverneur, sont fort rares, si ce n'est qu'ils soient cruels & outrageux envers les soldats & les Bourgeois; car cette insolence engendre des desespoirs & resolutions extraordinaires. Celuy qui vit en homme d'honneur & de bien, qui ne desoblige personne; qui regit ceux à qui il commande, & ne les tyrannise pas; qui rend la justice à tous, ne doit point craindre la conspiration: neantmoins parce que le diable suscite quelquefois des ames si execrables, il doit prendre garde à sa personne. Si par des puissantes causes il a esté contraint de faire quelque grand desplaisir à des personnes de condition, c'est de ne se fier jamais à eux ny à leurs proches, & ne permettre qu'ils l'abordent: s'il sçait qu'il y en ait qui ayent mauvaise volonté contre luy, il les chassera hors de la place; il marchera toujours accompagné de ses gardes; fera faire bonne garde, devant, & dans son logis; le fera bien fermer & palissader, & asseurer toutes les entrées; & sur tout vivra en homme de bien, & se recommandera à Dieu; car c'est luy seul qui nous peut delivrer de ces perils, & qui a en sa main nostre vie & nostre mort: difficilement un Gouverneur se pourra sauver par sa prevoyance, de la furie de telles ames desesperées, puisque les Rois mesmes ne s'en peuvent pas exempter.

*Remedes  
contre les  
conspira-  
tions.*

## CHAPITRE XXXV.

*Des Alarmes.*

*Alarmes,  
& leurs  
diversitez.*

**L**Es alarmes se donnent de jour & de nuit, & le sujet d'icelles peut estre dehors & dedans : en l'un & en l'autre temps, les alarmes se donnent pour advertir les soldats qu'ils prennent leurs armes, & se mettent en estat de deffence, & qu'il y a danger ou soupçon que l'ennemy ne vueille entreprendre sur la place.

*Sujet des  
alarmes  
de jour.*

Le sujet des alarmes qui se donnent de jour, sont le plus souvent lors que l'armée, ou quelque place de l'ennemy est proche de la nostre; que quelques coureurs s'avancent, ou par algarade, ou pour prendre prisonniers ceux qu'ils peuvent, ou pour fourrager. Lors que ceux qui sont au guet les voyent paroistre, ils doivent sonner l'alarme, & marquer avec quelque banderole qu'ils monstrent au clocher du costé qu'ils les ont veus. Ceux qui sont en garde se tiendront à leurs postes; mais les Sergeans, ou quelques autres Officiers monteront sur les murailles pour voir que c'est, & en advertiront le Gouverneur. Si ces gens approchent, & qu'ils soient beaucoup en nombre, on fera fermer les portes, & on tirera le canon sur eux, des fauconneaux, ou arquebuses à croc, selon qu'ils s'approcheront : si on a de la Cavalerie dans la place, & qu'on voye l'avantage evident, on

pour

pourra faire une sortie sur eux ; mais en cecy il faut observer particulièrement les choses suivantes ; l'une de ne s'avancer pas trop , & hors de tirs de la place, & dans des lieux couverts, où il y peut avoir du monde caché sans qu'on le voye ; car il faut presumer que puis qu'ils viennent si près de la place , qu'ils ne sont pas seuls , & que c'est pour attirer, & engager la garnison au combat ; c'est pourquoy ceux qui sortiront ne pousseront les ennemis qu'autant qu'on est veu, & deffendu de la place ; & si on voit que plusieurs autres esquadrons paroissent , & se joignent à ceux-là, on se retirera. Il ne faut pas aussi jamais faire sortie de Cavalerie , qu'on ne fasse sortir ensemble de l'Infanterie , qui se tienne dans les contr'escarpes , & dans les deffences plus avancées ; & s'il y a quelques rideaux bien proches , ils s'y pourront mettre pour saluer les ennemis , s'ils vouloient presser les nostres à la retraite. On aura aussi des lieux propres pour se retirer, & des descentes pour aller dans le fossé. Il est vray que les ennemis ne poursuivront jamais jusques-là , parce qu'on les traitteroit mal de dessus les murailles , sur lesquelles on fera venir les soldats qui ne sont pas de garde , pour tirer sur eux , & pour deffendre s'ils vouloient faire effort.

*Ce qu'on doit observer pour sortir contre l'ennemy.*

L'alarme de jour peut venir aussi de ce que l'ennemy par quelque stratageme voudroit surprendre une porte : & ceux qui sont en garde estans bien instruits & bien adroits à leurs fonctions , les auroient descouverts &

*Autre sujet d'alarme de jour.*

empeschez de faire leur coup, & que les autres qui seroient proches pour seconder ceux-cy, s'approcheroient pour les aider ou desgager. Il faut à l'instant fermer toutes les portes, barrieres, bacules, & pont-levis, qui sont au devant, & si elle se faisoit à la premiere, faudroit fermer les autres plus arrieres, ou partie d'icelles, selon qu'on verroit l'ennemy se retirer ou s'avancer: cependant le renfort de la ville viendroit partie sur les murailles, partie dans le lieu où seroient ceux qui auroient voulu faire l'effort; mesme il faudroit pousser les autres si on y treuvoit de l'avantage; car en cela il faut que la prudence gouverne, & prendre garde qu'en ouvrant les portes les autres n'entrent, ou que ceux-cy estans dehors ils ne soient battus: c'est pourquoy il faut considerer les avantages qu'on peut avoir des lieux, du temps, & du nombre; & si on ne peut faire autre chose, se contenter de conserver & defendre sa place.

*Autre  
sujet.*

L'alarme peut aussi venir de jour pour quelque esmeute dans la place, lors qu'il y a des liguees & factions, ou pour quelque sedition ou revolte: à tout cela il faut fermer les portes; faire mettre en armes ceux qui ne sont pas dans ce tumulte, & du reste suivre les ordres que nous avons cy-devant dit.

*Autre  
sujet.*

On la donne aussi lors que le feu se met dans la ville, soit de jour, soit de nuit; & pour ce sujet aussi bien que pour tous les autres, il faut fermer les portes si elles ne le sont pas, & faire mettre tous les soldats en armes: si

c'est

c'est une place dont les habitans soient subjets du Prince, ils s'assembleront à leurs Corps de garde; feront marcher la patrouille, & n'accourront au feu que ceux qui sont destinez à cét effet, ou ceux qui y sont interessez, soit pour le voisinage, ou à cause que leurs maisons bruslent.

Dans les villes bien policées, tous les Charpentiers, Massons, & Couvreur, sont obligez lors qu'il y a du feu dans la ville d'y accourir avec leurs outils, ou bien ils en doivent aller prendre dans la Maison de ville, où il y en a toujours provision toute preste; comme longues perches ferrées, longs crochets, des haches, des seaux de cuir & d'osier poissé, des seringues, des pompes, & tels autres instrumens necessaires à cét effet, ils feront leur devoir à esteindre le feu; s'il ne se peut pas pour estre trop grand, on rompra les maisons prochaines; les servantes & les valets seront obligez à porter continuellement de l'eau. Tandis que tout cecy se fera, le Gouverneur aura l'œil à la place; fera renforcer les gardes des portes; garnira les Corps de gardes des rempars; fera aussi marcher la patrouille par des soldats; si c'est de nuit, changera le mot autant de fois qu'il treuvera à propos; fera partir souvent des rondes, & ne permettra qu'aucun soldat accourre au feu, ny ceux qui n'y ont pas affaire; car la pluspart de ceux-là y vont plustost pour desrober que pour aider; outre que sans doute ils empeschent ceux qui travaillent, & embarrassent les chemins.

*Ordre lors  
que le feu  
est dans  
la ville.*

N 7

Lors

*Aux places conquises ce qu'on doit faire.*

Lors que c'est une place conquise, & que les habitans sont comme ennemis, on leur deffendra de sortir hors de leurs maisons, s'entend ceux qui sont esloignez du danger du feu; car il seroit inhumain de ne permettre pas à ceux de qui leur maison brusle, ou qui en sont en evident danger, qu'ils ne remediaffent, ou empeschassent que le feu ne vinst à eux: c'est pourquoy à tous ceux-là, il leur sera permis de sortir & de travailler; mesme tous les valets & servantes des quartiers proches y pourront accourir pour aider: encore qu'il semble que dans un tel mal-heur il n'y puisse pas avoir de la malice, & que c'est un accident pur: toutefois parce que souvent on y a esté attrappé, & que l'ennemy s'est servy de ces astuces pour embarrasser & mettre en confusion la garnison; cependant que ceux qui sont de leur party, soient habitans ou autres, se mettroient en estat de seconder ceux de dehors, lors qu'ils feroient leur effort pour entrer par petard ou par escalade, ce qui a souvent reüssi contre ceux qui n'usoient point de la prevoyance requise; c'est pourquoy les Gouverneurs faits scavans aux despens des autres doivent pourvoir à tout, & se defier de tout, & croire que l'ennemy veut faire ce qu'il peut faire.

*Aux alarmes de nuit, ce qu'on doit faire.*

L'alarme venant pour le sujet de quelque attaque qu'on feroit la nuit (car c'est le temps des entreprises par escalade ou par petard) celui qui a donné l'alarme en tirant, s'estant retiré au Corps de garde, fait mettre en

en



en armes ses compagnons: & un Officier s'en ira tout aussi-tost avec quelques soldats sur le lieu, & s'il y a quelqu'un dans les fossez, & qu'il voye que c'est à bon escient, il en doit faire advertir le Gouverneur; cependant il fera venir une partie de ceux qui sont au Corps de garde de la porte, sur les murailles pour les deffendre, partant il ne doit pas le dégarnir; car l'ennemy ne donne guere souvent l'escalade, qu'il n'applique aussi le petard, c'est pourquoy il faut tenir des gens à l'un & à l'autre. Le Gouverneur se doit promptement lever, & s'en aller au Corps de garde de la place, & fera sonner la cloche, battre le tambour par la ville; les Sergeans, Caporaux, & autres Officiers s'en iront par les logis pour faire haster les soldats: & le Gouverneur envoyera tous ceux qu'il treuvera prests au lieu où se fait l'attaque; on les distribuera à mesure qu'ils viendront, partie aux flancs qui descouvrent le lieu par où l'ennemy veut entrer, partie sur les murailles, & les autres à renforcer le Corps de garde de la porte. On jettera des feux d'artifice dans le fossé, pour voir ce qu'il y a dedans. J'ay veu en plusieurs lieux certains fanals de fer à mettre des guederons dedans, qui s'avancent avec une potence de fer pour esclai- rer dans le fossé, ce qui est tres-necessaire pour ne perdre pas les coups, & mesme pour estonner les ennemis. Le Gouverneur ne bougera pas de la place, jusques à ce qu'il sçaura le sujet, & le lieu de l'alarme. Si l'ennemy continuë & avance, il s'y en ira bien armé,

*Ordre  
qu'on doit  
tenir.*

pour

pour donner les ordres, & soustenir luy mesme quelquefois lors que l'alarme est bien chaude, & que l'ennemy rompt les portes avant qu'on ait loisir d'assembler les soldats, le Gouverneur ira luy-mesme sans attendre autre chose; menera les siens, & ceux qu'il pourra rencontrer; mais parce qu'ils nous faudra parler de la deffence qu'on doit faire contre le petard, nous dirons icy des ordres generaux qu'il faut donner aux alarmes; les Bourgeois feront comme nous avons dit la patrouille; armeront leurs Corps de garde qu'il ont accoustumé.

*Où doit estre le rendez-vous des soldats.*

Aucuns tiennent, que tant les soldats que les Bourgeois qui ne sont pas en garde, lors qu'on a donné l'alarme, ils se doivent rendre tous dans la place d'armes au milieu de la ville, pour estre envoyez de là où il fera treuvé à propos: & moy j'estime que l'ordre suivant est meilleur; c'est que tous ceux qui sont fortis de garde ce jour-là se rendent au Corps de garde où ils estoient la nuit precedente, & ceux qui doivent entrer en garde s'en aillent à la place d'armes. Car il est bien asseuré qu'aux alarmes il faut renforcer tous les postes; qu'est-il donc besoin de les faire venir à la place pour les envoyer en ces lieux-là? outre qu'il y a assez de confusion sans cela; car tout le monde vient à la foule, & est embarrassé dans cet estonnement, & on ne sçait lesquels prendre, ny où envoyer; mais par cet ordre vostre garde sera doublée par tout, & il y restera un corps, duquel vous pourrez disposer pour l'envoyer aux lieux qu'il

qu'il sera necessaire ; car il ne faut pas jeter toute sa force aux lieux où on entend les premiers cris, parce que l'ennemy peut faire feinte de donner à un lieu, & attaquer à un autre; c'est pourquoy personne ne doit quitter son poste, quoy qu'on entende ou voye autre part, & on ne partira point de là que quelque Officier en Chefs, & connu, ne porte le commandement luy-mefme, encore en doit-il prendre une partie seulement.

Le Gouverneur changera le mot comme nous avons dit; fera marcher plusieurs rondes, & envoyera voir par tous les Corps de gardes s'ils font garnis de foldats, & s'ils font en estat de se deffendre.

*Ce que doit faire le Gouverneur.*

Les hostes feront obligez d'enfermer les estrangers dans leurs chambres; & leur deffendre de sortir, & si quelqu'un vouloit par force les contraindre à ouvrir, il s'en ira plaindre, & les tiendra ainsi jusques à ce que tout soit passé.

*Les hostes doivent enfermer les estrangers.*

Tous les habitans seront obligez de mettre une chandelle allumée à chaque fenestre, tandis que l'alarme durera.

Il ne me semble pas que de tendre les chaisnes, soit un ordre fort bon en l'alarme, si ce n'est lors qu'il y a quelque sedition, ou dans les grandes villes contre les liguees, & les esmeutes, afin que les seditieux ne puissent courir facilement par les ruës pour aller piller, & faire autres desordres; mais dans une place où cela n'est pas, ces chaisnes ne servent que d'empeschement aux nostres qui veulent aller à la deffence: au pire aller  
je

*Chaisnes tendues ne servent pas beaucoup.*

je ne voudrois les faire tendre qu'alors que l'ennemy feroit prest d'entrer, ce qui est pourtant un foible remede, de croire arrester avec ces chaines qui ne sont qu'à certaines avenues, l'ennemy qui est maistre des portes, Corps de garde, & rempars; neantmoins je ne desapprouve pas d'opposer cette resistance, il faut dans la necessité se servir de tout ce qu'on a, & de ce qu'on peut.

*Ce qu'on doit faire quand l'ennemy se retire.*

Si l'ennemy est forcé de se retirer à cause de la resistance qu'on aura faite, ou par crainte, il faut bien se garder de sortir sur luy, de nuit principalement, car mesme de jour on ne doit pas le faire, si on n'y voit son avantage fort evident; & la nuit on ne doit point ouvrir les portes en presence de l'ennemy: lors que l'effort sera passé, s'il y reste quelques uns des ennemis dans les fossez qui ne puissent pas se retirer, soit pour estre bleffez, ou pour cheute, ou à cause de la pesanteur de leurs armes, on pourra envoyer quelques soldats par le guichet, ou par les portes secretes qui les iront achever, ou les ameneront dans la place.

*Fausse alarmes.*

Aucunes places ont esté surprises, parce que les ennemis donnoient souvent des fausses alarmes en envoyant quelques soldats, ou dans les fossez, ou sur les contr'escarpes; mesme faisant du bruit comme s'ils vouloient donner, afin de fatiguer la garnison, & les faire mettre en armes quasi toutes les nuits, ou enfin leur rendre les alarmes en mespris, & comme un jeu, pour les attaper, donnant une fois à bon escient; le remede à cela

cela est, que le guet qui est au clocher ne doit point sonner l'alarme de nuit, encore qu'il entende du bruit ou tirer, jusques à ce que quelque Officier luy ait commandé, si ce n'est en cas de feu; car c'est pour cela principalement qu'il est destiné, car par ainsi on ne fera pas lever les soldats ny les Bourgeois, *Remedes* que lors qu'il sera necessaire. Il y a encore un autre remede, c'est de tenir garde dans les dehors, ou quelque autre garde avancée de Cavallerie ou d'Infanterie; par ce moyen, ou il faudra qu'ils viennent forts en nombre, & ainsi ils se fatigueront autant que les nôtres, ou ils seront battus. Il ne faut point s'alarmer legerement, ny mépriser aussi les avis; mais il faut s'asseurer de la verité par les moyens que nous avons dits: tout craindre, & ne rien craindre, sont vices l'un & l'autre; parce qu'ils sont les deux extrémitez du courage; toutefois aux choses qui sont de la prevoiance il vaut mieux pancher du costé du premier, & aux actions & combats du dernier.

---

## CHAPITRE XXXVI.

*Pour se deffendre contre les Escalades.*

**E**N tous les discours suivans, il sera necessaire de rapporter quelque chose de ce que nous avons écrit dans nos Fortifications, afin que ceux qui auront le present Traitté, ne soient pas contraints d'aller chercher l'autre. Les

*Ordres  
cy-devant  
dits em-  
peschent  
les sur-  
prises.*

Les ordres que nous avons escrit cy-devant sont des remedes universels contre toute sorte de surprises; car il est tres certain que l'ennemy n'entreprendra jamais sur une place dans laquelle il sçaura qu'il y a forte garnison, un Gouverneur courageux, & vigilant, & que la garde y est exactement faite: Et de plus, qu'il est impossible d'introduire de ses gens dedans pour aider l'entreprise sans qu'ils soient descouverts, ny corrompre ceux qui y sont establis. On ne peut jamais faire entreprise sans avoir quelque intelligence dans la place, tant pour l'assistance que pour avoir des advis, des lieux, du temps, & des occasions qu'il faut prendre. Le Gouverneur fera donc exactement observer ce que nous avons escrit, s'il veut estre assure de toute sorte d'entreprises que l'ennemy pourroit faire contre sa place.

*Escalade  
ne se fait  
point sans  
petard.*

Encore qu'on n'escalade presque jamais les places qu'on n'applique aussi le petard, nous dirons icy les remedes qui sont particulierement contre les escalades; & dans le Chapitre suivant nous dirons contre le petard.

*Murail-  
les hautes  
empes-  
chent les  
escalades*

Les murailles fort hautes sont hors d'escalade; depuis qu'elles ont plus de trente pieds, il est fort difficile qu'on y applique les eschelles, à cause que la longueur les feront plier, ou rompre; ou si on les renforce, la pesanteur empeschera qu'on ne les pourra porter, ny appliquer commodément; & si elles sont faites de diverses pieces, estant jointes ensemble plieront da-

van-

vantage, & rompront plus facilement.

La plupart des vieilles villes ont un talu de terre qui s'appuye contre la muraille, commençant de puis le fonds du fossé, jusques au niveau de la campagne, lequel est de trois ou quatre toises de hauteur, & la muraille qui est au dessus est aussi de la mesme hauteur, ce qui empesche qu'on ne sçauroit appliquer les eschelles; parce que si on met leur pied au fonds du fossé, & le bout aux creneaux, ce feroit une longueur trop grande, & à cause du grand penchant qu'il leur faudroit donner estant chargées, se romproient facilement, n'estant aucunement appuyées au milieu, à cause des deux talus differents; sçavoir celuy de la terre qui est assez grand, & celuy de la muraille qui est quasi à plomb. On ne peut pas non plus asseoir les eschelles sur le glacis de la terre; & quand on l'auroit fait, il faut grimper pour venir au pied desdites eschelles, qui seront aussi fort mal asseurées, & cependant on entend ceux qui s'approchent pour y monter.

*Terre au  
pied de la  
muraille  
empesche  
l'escalade*

De là on s'est imaginé une invention pour empescher les escalades, c'est de donner premierement un grand talu à la muraille jusques à la moitié de sa hauteur, & le reste le faire à plomb; ainsi le bas fait l'effect de la terre comme nous avons dit, & le haut l'effect de la muraille: mais parce qu'il faudroit faire les fondemens extrêmement espais, la despence seroit beaucoup plus grande que la commodité qu'on en retireroit, parce qu'on

*Et les  
doubles  
talus ans-  
si.*

qu'on a d'autres moyens plus faciles & plus assurez. Outre que ces grands talus couvriroient les flancs bas, mesme si on vouloit orillon on n'y en scauroit faire.

*Autre  
moyen  
pour em-  
pescher les  
escalades*

J'ay veu une autre invention, c'est que le chemin des rondes estoit tout couvert comme une galerie, la couverture de laquelle appuyoit sur le parapet des rondes, qui estoit haut de neuf pieds; ceux de ces villes disoient pour leur raison, que l'ennemy estant monté sur ce toict, il falloit qu'il se laissast tomber de là sur les rempars, & par ainsi seroit tué sans deffence. Mais je croy que cela a esté fait par des Bourgeois, pour faire la ronde sans se mouïller en temps de pluye; car cela n'empesche pas l'ennemy de monter, & ceux de dedans ne peuvent faire aucune resistance pour l'empescher, non pas seulement le voir que lors qu'il sera descendu. Ce seroit une deffence bien douteuse, de laisser entrer l'ennemy dans la place pour le repousser apres.

*Ce remede  
n'est pas  
bon.*

*Creneaux  
contre la  
sappe.*

Les creneaux avancez percez par deffous ne servent pas contre les escalades, mais seulement contre la sappe, parce qu'on applique les eschelles plus haut.

*Autres  
remedes.*

On se sert encore des poutres qu'on met sur les parapets avec quantité de pierres par dessus, & lors que l'ennemy veut monter par les eschelles on pousse les poutres & les pierres, ce qui les abbatroit indubitablement. Mais on ne dit pas si ceux-là estant tombez d'autres revenoient à leur place, avec quoy on les repousseroit. Des gros quartiers de  
pierre



Pierre sur les murailles font le mesme effect. Les anciens se servoient de clayes, qu'ils appelloient Mettellas, sur lesquelles ils mettoient quantité de pierres qu'ils faisoient tomber sur les ennemis; ils avoient aussi des machines qu'ils appelloient loups; avec lesquels ils prenoient & tiroient à eux les beliers, eschelles, tortuës, & tout ce qui s'appliquoit contre les murailles.

La maniere qu'on bastit maintenant les murailles ne permet pas tousiours de les pouvoir faire si hautes, ny de donner ces talus; comme aussi de couvrir les chemins des rondes, ny faire toutes ces autres inventions: mais au lieu de ceux-là on en a treuvé d'autres plus assurees.

Les fausse-brayes autour d'une place empeschent qu'on ne peut l'escalader, parce qu'il faut monter là dessus, & derechef appliquer d'autres eschelles pour monter sur la muraille; ce qui ne se peut faire qu'avec beaucoup de bruit, & de temps, qui sont les deux choses qui gastent les entreprises.

*Fausse-brayes empeschent les escalades*

Le fossé plein d'eau assure contre les escalades; car il faudroit porter des bateaux, les jetter dans le fossé, les arrester, mettre les eschelles dessus, & monter en haut, ce qui ne se peut faire s'il y a quelqu'un dans la place qui veille & qui se vueille deffendre. En temps de glace l'eau ne sert de rien, nous dirons ce qu'on doit faire alors parlant des remedes generaux contre les surprises.

*Aussi le fossé plein d'eau.*

Lors que le fossé est sec, au milieu du grand on en fait un petit large de quinze ou vingt

*La cunete de mesme.*

vingt pieds , appellé cunette , fort profond, jusqu'à l'eau si on peut ; pour le passer il faut necessairement un pont , c'est un arrest pour l'ennemy, & un avantage pour nous, ayant cependant loisir de nous mettre en deffence.

*Autre  
fossé.*

Un fossé à l'endroit où on peut mettre le pied des eschelles, fait le mesme effect que la cunette ; il faut qu'il soit tellement situé, que mettant les eschelles au de là plus pres de la muraille, elles soient trop droites, & au deça elles seront trop esloignées, & auront un trop grand talu.

*Contr'escarpe re-vestue.*

Les contr'escarpes taillées à plomb, ou revestuës de muraille, donnent cette incommodité à l'ennemy, qu'il luy faut des eschelles pour descendre dans le fossé, & d'autres pour monter.

*Chemins  
couverts.*

Les chemins couverts donnent la mesme incommodité, mais moindre, entant qu'ils sont moins bas, & qu'on peut descendre dans iceux d'un seul fait sans appliquer aucune eschelle.

*Dehors  
gardez*

Les dehors lors qu'ils sont gardez empeschent indubitablement les escalades, & je ne pense pas que l'ennemy oüst entreprendre contre une place où il sçait qu'on garde les dehors ; car sans doute il seroit descouvert avant que l'approcher.

La garde avancée, soit de Cavalerie ou d'Infanterie, ne laissera approcher personne, non pas seulement des dehors, qui ne soit descouverte; c'est pourquoy on ne peut estre surpris aux lieux où on la fera.

Aux places qui ne sont pas revestuës, la  
terre

terre s'éboule avec le temps, & par ainsi fait montée; & ces ouvrages ne peuvent jamais estre fort hauts, parce qu'ils ne se soustien-  
droient pas, tellement qu'ils seroient aisez à  
surprendre; pour estre assurez on les frese.  
Nous avons dit cy-devant comme les freses  
doivent estre faites, elles empeschent les es-  
calades, & que les soldats ne se laissent glif-  
fer au long des talus pour abandonner la  
garnison.

*Dehors  
doivent  
estre fre-  
sez.*

Les palissades dans le milieu du fossé, ou  
au pied de la muraille ne permettent pas  
qu'on puisse appliquer les eschelles, le mes-  
me fait la palissade qui se met sur la con-  
tr'escarpe.

*Palissades  
au pied de  
la murail-  
le.*

Tout ce que nous avons dit, sont empes-  
chemens, les resistances sont de tenir des  
canons dans les flancs, chargez de ferrailles,  
de chaines, & autres choses qui peuvent  
rompre les eschelles; pointez contre les fa-  
ces, tous prests, qu'il faille seulement y met-  
tre le feu.

*Canons  
tous prests.*

Les feux d'artifice sont extrêmement ne-  
cessaires, tant pour esclairer, comme tour-  
teaux, fagots ensouffrez, guederons, lam-  
pions, comme pour brusler, & de tous ceux  
qui servent en cette occasion. Les lances à  
feu sont tres-excellentes pour presenter au  
nez de ceux qui montent; les piques, hale-  
bardes, pertuisanes, sont aussi des armes tres-  
propres; les fourches & crochets, servent  
pour pousser les eschelles, & pour les ren-  
verser, & ceux qui seront dessus,

*Feux  
d'artifice*

Les resistances doivent agir par le moyen  
O des

*Ordre  
pour la  
résistance*

des soldats ; on tiendra l'ordre que nous avons décrit généralement pour toutes les alarmes, qu'il n'est pas nécessaire de redire. Le Capitaine de la garde doit se rendre tout à l'instant au lieu de l'alarme, & y amener les soldats qu'il trouvera à propos, des prochains Corps de garde, lesquels toutefois il ne faut pas desgarnir tout à fait, de peur qu'on ne soit attrapé par une fausse alarme. Pour moy je voudrois amener la plus grand part de ceux qui sont au Corps de garde de la place d'armes qui est au milieu de la ville, car c'est là où il y en a moins de besoin ; outre que les premiers armez s'en viennent là, parce qu'ils sont tous prests, & cependant qu'ils se deffendent, ils donnent loisir aux autres de venir, & tous les postes demeureront en leur estat. De ceux qui doivent deffendre, la moitié se tiendra au lieu par où l'ennemy s'efforce d'entrer ; l'autre moitié sera separée en deux, qu'on envoyera aux deux flancs qui regardent le lieu attaqué. Si un flanc seul regarde ce lieu, on y envoyera le tiers, & les deux tiers se tiendront où se fait l'effort. Il n'y a point autre ordre en ce combat, sinon que les mieux armez se doivent presenter les premiers, & faire leur devoir à repousser l'ennemy : il ne faut pas pourtant qu'ils s'y presentent en foule, il faut en reserver une partie de ceux-là pour soustenir, & rafraischir ceux qui seront las : toutefois au premier effort, parce qu'ils sont peu en nombre, ils y doivent tous aller en attendant que le renfort vienne. Ceux des

flancs

*Comme  
on doit  
faire la  
deffence.*

flancs feront auffi leur devoir , à tirer, tant la mousqueterie, que l' Artillerie, à la faveur de la clarté des feux d'artifice qu'on aura jetté dans le fossé. Il est presque impossible qu'un ennemy force une place par escalade, lors que ceux qui sont dedans sont en deffence, pourveu qu'on les descouvre avant qu'ils soient entrez, & qu'on ait loisir de s'y opposer ; assurement on les fera retirer avec leur courte honte, lors que du reste on fait bonne garde, & telle que nous l'avons descrite au discours precedent.

## CHAPITRE XXXVII.

### *Contre le Petard.*

**L**E petard & l'escalade vont ensemble ordinairement. L'ennemy fait diverses attaques pour divertir la force de ceux qui se deffendent, & pour trouver moins de resistance, & afin que les premiers entrez soient secourus de ceux qui entrent après par quelque autre endroit; & n'y a rien qui engendre une si grande confusion & estonnement, que de donner l'alarme par tout, & attaquer en plusieurs lieux ; c'est pourquoy ceux de dedans doivent estre preparez à tout, & ne s'espouvanter pas pour le bruit, & chacun se doit rendre à son devoir.

Le petard ne s'applique qu'aux portes, peu souvent aux grilles, & emboucheures des rivieres ; comme aussi aux murailles foi-

*L'ennemy  
attaque en  
divers  
lieux pour  
divertir la  
force des  
assaillis.*

bles, parce que ces lieux sont ou fort estroits, ou bien il y aura quelque autre obstacle derriere qu'on ne pourra pas forcer.

*Les lieux faciles à rompre, comme doivent estre renforcez.*

Tous tels lieux qui seront autour de la place, faciles à rompre, on les renforcera par dedans en espaississant les murailles, ou y mettant de la terre, ou par dehors avec plusieurs palissades. On fera de meme aux entrées des rivieres; nous avons assez enseigné cy-devant comme on peut les asséurer & fortifier.

*Portes comme doivent estre couvertes.*

Nous dirons particulièrement des portes; que toutes doivent avoir quelque dehors qui les couvre, comme demy-lune, tenaille, ouvrage coroné, ou autre; quelquefois on en met deux l'un devant l'autre, & par ainsi à une mesme entrée on multiplie les portes & les obstacles: Car vous pouvez faire premierement la barriere au devant de la plus esloignée contr'escarpe, laquelle doit aussi enfermer le chemin couvert, parce qu'autrement on y pourroit entrer sans la rompre. Apres cela on peut faire une palissade à l'entrée du pont de la demy-lune, & à l'autre bout on fait le pont-levis, & si la demy-lune est revestue on y fait aussi une porte: on y peut faire plus arriere une bacule, & dans icelle il y doit avoir un Corps de garde palissadé: A l'entrée du pont de la ville on y fait une bacule, & apres une barriere. Il y en a qui mettent au milieu de ce pont à costé un petit Corps de garde qui sert pour voir dans le fossé, & pour deffence lors qu'il n'y a point de dehors qui couvrent la porte: le

le pont-levis de la ville fuit apres, qui a au derriere la porte, & un peu plus loin, la herse ou les orgues; cecy se met dans la voûte qui est au dessous des rempars, laquelle doit avoir un espace descouvert, pour faire esvanter la force du petard: laquelle estant enfermée dans une voûte, fait sauter deux portes, bien qu'esloignées l'une de l'autre: Outre que de là haut on fait une tres-bonne deffence de mousqueterie, & de feux d'artifice, pour empescher que ceux qui sont entrez jusques là n'aillent plus avant: Pour les arrester il y doit avoir une autre porte avec des orgues ou herse derriere, & du costé de la ville on doit creuser comme un fossé, sur lequel il y aura un pont-levis, & au devant d'iceluy une palissade. On mettra encore quelque cheval de Frize entre deux portes aux lieux qui seront plus commodes, lesquels on sçait assez comme ils sont faits. Une entrée qui aura tous ces obstacles sera fort assuree contre le petard; mais lors que le fossé est sec, afin que l'ennemy ne s'en vienne droit à la porte en descendant dans le fossé, & remontant sur le pont de la ville, on pourra faire une palissade qui prenne depuis le bout de la face de la demy-lune jusques à la muraille; & si on veut on en peut faire une autre près du pont-levis, avec un fossé au devant, & cette palissade continuëra par dessus le pont dormant.

Il me semble que ce sont les vrais reme-  
des contre les petards, que la multiplicité  
des resistances, car il en faudroit bien, & du  
temps

*Petards  
sont em-  
peschez  
par les*

*resistance.*

temps, pour rompre tout cela, & ceux de la place auroient assez de loisir de se mettre en armes, & en deffence, & c'est le moyen le plus assureé de rompre toute entreprife.

Or parce qu'on ne peut pas mettre toutes ces inventions en tous les lieux, à ceux où on peut faire peu de portes, on a cherché les moyens de pouvoir treuver des resistances assureés, & qu'une seule par l'artifice fasse autant que plusieurs de celles que nous avons dites.

*Autres inventions contre le petard.*

On fait les portes à plusieurs faces qui avancent en angle, afin que le petard ne se puisse appliquer contre icelles; pour le mesme effet on met des longues pointes à la porte; il y en a qui les font percées pour faire tirer des mousquetaires par les trous. On fait aussi des bacules devant la porte, pour faire tomber le petardier dans le fossé, & plusieurs inventions pour le repousser ou tuer. Je n'en mettray point une infinité qu'on fait, & qu'on peut inventer, parce qu'il faut avoir des soins continuels pour les affuster toutes les nuits; outre que cela estant decouvert, est rendu inutile. J'en ay escrit quelques-unes dans mes Fortifications, qui sont fort assureés, & encore que l'ennemy les sçache il ne sçauroit y remedier, l'une est de faire une muraille de pierre, ou bien de terre dans quelque quaisse d'espaisseur de dix ou douze pieds, qu'on fera rouler toutes les nuits derriere la porte, quand bien ou auroit petardé la porte on ne sçauroit rompre cette mu-



muraille. Les ponts, qui se levent à bacule & qui vont en destournant, empeschent qu'on ne peut appliquer le petard. Pour faire tomber la herse ou orgues d'eux-mesmes tout aussi tost qu'on auroit petardé la porte ; c'est qu'il faut qu'au bout de la corde qui les soustient, après avoir fait deux tours autour d'un rouleau on attache une ficelle, laquelle passera par des anneaux qui seront derriere la porte ; il sera impossible de rompre la porte sans rompre la ficelle, & par consequent il faudra que la herse ou orgues tombent. On peut treuver plusieurs autres inventions semblables, comme aussi pour faire tomber sur le petard & le petardier, que je laisseray, pour dire l'ordre qu'on doit tenir en cette action.

Il faut toujours se souvenir de ce que nous avons dit au Chapitre des alarmes ; parce que ce sont les ordres generaux qu'il faut tenir en toutes les occasions d'attaque, ou de surprise : & le Gouverneur en celle-cy doit faire comme nous avons dit aux escalades. Mais parce que le petard est plus prompt, au premier coup de petard le Gouverneur se doit rendre à la porte avec les soldats qu'il pourra rassembler, & envoyer aux flancs & deffences ceux qu'il jugera necessaires ; si les entrées sont foibles, il fera une barricade au devant de la derniere porte du costé de la ville, laquelle se fera de tout ce qui pourra servir pour se couvrir, & pour s'opposer à l'ennemy ; fera abbatre à temps les herfes, ou orgues, chevaux de Frise, & tout le reste *Feus d'artifices* qu'il

*Ordre  
qu'il faut  
tenir pour  
la def-  
fence.*

qu'il aura auparavant préparé: les feux d'artifice pour esclairer ne manqueront pas; comme aussi les grenades, pots à feu, cercles, & autres inventions. Aux entreprises l'ennemy n'opinaistre guere le combat, & depuis qu'il se voit descouvert avant qu'avoir achevé d'ouvrir toutes les portes, il se retire, parce que l'avantage est trop grand pour ceux de dedans; car il est comme impossible de forcer une entrée quand un grand nombre de soldats sont apprestez pour la deffendre; c'est pourquoy la bonne garde est le plus souverain remede de tous, & la disposition de vostre entrée; car y ayant plusieurs empeschemens avant que tous soient rompus on a temps de se preparer, & de venir à ces lieux, & la bonne garde fait qu'on est toujours en deffence; les bons ordres sont cause qu'il n'y a point de confusion, & qu'on est également fort de tous costez. C'est pourquoy nous dirons qu'il y a trois remedes generaux contre les surprises: le premier, que tous les lieux de la place soient en bon estat, afin que difficilement on les puisse aborder ou forcer: l'autre, qu'on donne des bons ordres, & qu'on les fasse bien observer; & le dernier, qu'on fasse bonne garde; que le nombre des soldats y soit complet; que les sentinelles veillent; les rondes fassent leurs fonctions, & que tous ayent leurs armes prestes pour s'en servir.

*Trois remedes generaux contre les surprises.*

*On ne doit point donner quartier à*

Si les ennemis avoient fait un si grand effort, que quelques-uns fussent entrez dans la place, & que neantmoins on eust repoussé les

les

les autres, & ceux-cy fussent pris prisonniers, on n'est pas obligé à leur donner quartier, on peut les faire mourir, encore qu'on ait fait quartier pour les prisonniers qu'on prend à la guerre; parce que c'est à un combat ouvert; mais la surprise est comme une tromperie: par le droit de guerre on doit faire justement mourir tous ceux qui y sont pris, comme aussi tous ceux qui sont dans la ville consentans à ce dessein, ou qui y contribuent en quelque façon que ce soit.

*ceux qui  
sont pris  
dans l'en-  
treprise.*

## CHAPITRE XXXVIII.

*Briefue recapitulation de tout ce qu'on  
doit faire dans une place pour s'em-  
pescher d'estre surpris.*

**P**UISQUE les places ne peuvent estre prises que par surprise, par force ou par faim, nous descrirons le plus exactement que nous pourrons les remedes contre ces efforts: & dans ce Chap. icy nous dirons tout ce qu'on doit observer, ou faire, pour s'empescher d'estre surpris, & en peu de mots nous redirons ce que nous avons escrit en plusieurs Chapitres, & y adjousterons encore quelque chose de nouveau.

La premiere chose qu'on doit preparer contre la surprise, c'est la place; il faut qu'elle soit bien fortifiée, & flanquée par tout; que les murailles soient bien hautes; les fosses

*Remedes  
contre les  
surprises.*

O 5

soient

soient assez larges , & fort profonds : l'eau dans le fossé empesche aussi les surprises ; la cuvette dans le grand fossé fait quasi le mesme ; les contr'escarpes coupées à plomb, ou revestues , incommodent grandement l'ennemy ; car il faut qu'il descende dans le fossé avec des eschelles, & ne sçauroit s'en retirer ; s'il est forcé , une palissade au pied de la muraille est parfaitement bonne, on la peut faire aussi au milieu du fossé, ou tout autour de la place , ou seulement aux lieux par où on craint d'estre surpris ; les palissades au bout de l'esplanade servent tout autant , mais il faut plus de paux , à cause que le contour est plus grand. Les places qui sont de terre sans revestement doivent estre fresées , parce que la terre s'éboule en peu de temps , & fait montée par tout ; les dehors sont excellemment bons contre les surprises , mais ils doivent estre fresez & gardez, particulièrement ceux qui sont devant les portes ; si en la place ou aux dehors il y a quelque éboulement , on doit faire une palissade au pied d'iceluy , & sera encore fort bon d'en faire une autre au haut ; les breschés doivent estre fortifiées par ce moyen, ou bien les reparer, refaisant à neuf la muraille comme elle estoit auparavant : Lors qu'il y a quelques embrasures basses , ou il faut les bien boucher , ou bien faire un profond fossé au devant , ou si elles sont mal bouchées on renforcera la muraille, & mettra de la terre par derriere, en sorte qu'elle ne puisse estre rompuë ny par petard ny par autre artifice : s'il y a des égoufts , il faut

faut qu'ils soient grillez par dehors, par dedans, & au milieu avec de fortes grilles, & les faire visiter par fois; mesme si on doute, tenir une sentinelle près de là: Les entrées de rivières doivent estre bien fortifiées avec plusieurs palissades, chaines, grilles, orgues, chevaux de frize, bateaux, corps de gardes, & autres inventions que nous avons escrites; la garde & les sentinelles y doivent estre mises, comme aux portes, & encore plus lors que lescdites rivières viennent du costé des ennemis. A chaque entrée de ville on fera plusieurs portes, pont-levis, herfes, ou orgues barrières, palissades, bacules, chevaux de Frize, chaines, & autres empeschemens pour arrester l'ennemy. On pourra mettre les inventions que nous avons escrites cy-devant contre le petard, comme aussi dans nos fortifications. On mettra semblablement sur les murailles ce que nous avons dit contre les escalades. Aux temps des glaces si les fossez sont pleins d'eau, ou que la place soit dans des marefts, on aura le soin de faire rompre les glaces toutes les nuits, ce qui se fait avec des haches à force d'hommes; ou bien on fera marcher continuellement sur l'eau avant qu'elle soit prise des petits bateaux ferrez, mais il faut oster la glace qui s'assemble autour desdits bateaux, & la jetter du costé de la place. Ou s'il y a des escluses, il faut par fois arrester les eaux, & puis les ouvrir, car en haussant & baissant ainsi on fait rompre les glaces; quand la glace est fort espaisse, les haches se rebouchent

*Pour as-  
seurer les  
portes.*

*Contre les  
glaces.*

chent ou se cassent, & on est fort long-temps à pouvoir seulement faire un trou. On fera beaucoup plus promptement avec une scie à main, en sciant à reculon, il n'est pas croyable combien d'ouverture fait un homme en peu de temps. Les gros glaçons on les jettera du costé de la place, pour en faire comme un parapet, & ce qui se regelera de nouveau se cassera facilement à l'endroit où on aura auparavant scié la glace. Les Corps de garde de bois avancez dans les fossez particulièrement aux lieux qui ne sont pas flanquez, sont tres-excellens: on les fera ainsi; on plantera quatre ou six piliers de bois, selon qu'on les veut faire avancer, esloignez l'un de l'autre de huit ou dix pieds, & on en plantera un autre rang, esloigné de celuy-là de douze ou quinze pieds; là-dessus on mettra des poutres & solives, & le plancher dessus, lequel sera de planches sans estre cloüées contre les solives, afin de les pouvoir oster quand on voudra, & jeter des pierres & artifices à ceux qui voudroient approcher au dessous. Le Corps de garde sera basti de bois & de plastre à l'espreuve du mousquet, avec plusieurs canonieres; ils seront couverts par dessus à l'ordinaire; il serviront merveilleusement contre toute sorte de surprises, autant que les bastions. Les palissades sont aussi un souverain remede en temps de glace; comme aussi la frese, & les gardes avancées, & aussi dans les dehors sont lors tres-necessaires; on doit aussi faire battre l'estrade à la Cavalerie, & si on a quelque advis ou soup-

*Corps de  
garde  
d'inven-  
tion.*

çons

çon, il faut renforcer la garde, & redoubler les rondes, & sentinelles; ce sont les vrais remedes desquels on se doit servir en ces lieux, pour n'estre pas surpris en temps de glace comme il est arrivé à plusieurs.

Les Gouverneurs ne permettront pas qu'il y ait des maisons qui aboutissent sur les rempars, parce que de là on peut, lors que les rondes sont passées, donner des avis, & s'il y avoit intelligence, & des gens dedans, ils pourroient faire avantageusement, & promptement leur execution.

*Maisons  
comme  
doivent  
estre esloi-  
gnées des  
remparts.*

Les hostelleries sont encore tres-dangereuses proche des remparts, & encore bien plus des Corps de garde, & des portes; parce que l'ennemy pourroit faire assembler du monde insensiblement là dedans, & les cacher dans les caves & greniers, & de là surprendre le Corps de garde plus proche, cependant que les ennemis par dehors petarderoient, & forceroient les portes.

*Hostelle-  
ries loing-  
des portes*

Les Convents sont aussi dangereux que les hostelleries, & encore bien plus; parce que ces lieux sont fort grands, & qu'on y regarde moins souvent, à cause du respect qu'on leur porte: s'ils vouloient faire quelque meschanceté, ils pourroient cacher des armes & des hommes en grand nombre pour faire une puissante entreprise: il vaut mieux ne les laisser pas bastir en ces lieux, que les molester apres par plusieurs visites qui pourroient leur porter scandale, & déplaisir.

*Convents  
aussi.*

Les Corps de garde palissadez tout au-tour, ou du costé de l'entrée, assurent contre ceux

*Corps de  
garde pa-  
lissadez.*

ceux de la ville, s'ils avoient mauvais dessein; c'est pourquoy je voudrois que pour le moins ceux des portes fussent fortifiez par ce moyen.

*Canons  
prests.*

Il faut toujours tenir des pieces qui regardent les portes, chargées & pointées: semblablement les canons des flancs doivent estre prests pour tirer aux lieux par lesquels l'ennemy peut faire entreprise, & ces canons doivent estre chargez de ferailles, de chaînes, de barres de fer, & autres choses qui peuvent rompre les eschelles, & endommager les hommes qui voudroient approcher les murailles.

*Feux  
d'artifice*

Les feux d'artifice doivent estre semblablement prests, & particulièrement pour esclairer; les lampions qui s'avancent hors de la muraille, & qui se peuvent baiffer tant qu'on veut, sont excellens, c'est un signalé avantage de voir & tirer contre ceux qui sont à descouvert, & qui ne nous voyent pas, cela seul est capable de faire retirer l'ennemy; car si on jette des feux d'artifice, sans doute on tire des mousquetades, & c'est signe qu'on est en estat de le recevoir: on peut les mettre près des guerites des sentinelles, au bout des potences de fer, ou des bacules de bois; il doivent estre en des lieux qui esclairent les fossez le plus qu'il se pourra, & non la place, parce qu'ils sont pour voir l'ennemy, & non pas pour nous faire voir.

*Bonne  
garde ne-  
cessaire,*

Ce sont les choses qu'on doit preparer; reste à dire de ce qui agit, & des ordres & des actions: La bonne garde est sans doute la

pre-



premiere ; car tous ces preparatifs du contour de la place, des dehors & du dedans, ne servent de rien si on ne la garde soigneusement : nous en avons parlé en son lieu, comme aussi des rondes & sentinelles qui peuvent estre dites la garde de la garde, ou l'œil de la garde. La patrouille de gens bien armez sert pour le dedans de la place, ainsi que la garde sert pour le contour & pour le dehors, l'une & l'autre doit estre faite exactement selon les ordres que nous avons escrit cy-devant ; les gardes hors la place tant à pied qu'à cheval deffendent absolument des surprises, si on les fait bien, parce qu'avant que l'ennemy aborde la place on est adverty qu'il s'approche, & on a loisir de se mettre en deffence, & lors ce n'est plus surprise.

S'il y a des clochettes sur les murailles on les fera sonner à temps non déterminé, & non pas precisément lors que les rondes passent ; car ce seroit advertir l'ennemy s'il estoit aux escoutes, qu'alors que la clochette sonneroit, la ronde passeroit en ce Corps de garde.

Afin que ceux qui font la garde ne puissent tramer quelque trahison, on doit les faire entrer au fort ; qui voudroit y pourroit aussi faire entrer les sentinelles, bien que cela ne soit pas fort necessaire.

Outre la garde qu'on fait aux dehors & autour de la place, il sert beaucoup de faire battre quelquefois la campagne un peu loing, mesme faire des parties de guerre pour

*Battre la  
campagne*

pour molester l'ennemy, & prendre des prisonniers, afin de descouvrir ce qu'il fait, & s'il a quelque dessein.

*Desarmer  
ceux  
qu'on a  
conquis.*

Il faut s'asseurer de ceux de la place s'ils sont nos ennemis, en les desarmant, ainsi que nous avons dit; il faut aussi leur deffendre les assemblées, de ne marcher point en troupe, de n'aller point de nuit; ou s'ils y sont contraints, qu'ils portent de la lumiere: qu'aux alarmes ils ne sortent point hors de leurs maisons, & qu'ils ayent à mettre de la lumiere à leurs fenestres, & chastier severement ceux qui contreviennent à ces ordres. Les hostes fermeront les Estrangers dans leur chambre, & ne leur permettront de sortir tandis que l'alarme durera.

*N'ouvrir  
les portés  
de nuit.*

A l'ouverture & fermeture des portes on tiendra les ordres que nous avons cy-devant dit: on n'ouvrira jamais les portes de nuit que pour quelque sujet tres-important; le Gouverneur ne fera point donner l'ordre par qui que ce soit, ny de quelle condition qu'il soit, ou si à cause de la coustume il veut user de cette civilité, il en donnera un autre pour servir sur la muraille.

*Interro-  
ger ceux  
qui sont  
aux ho-  
stellers.*

On aura un homme ou deux, payez, ou plusieurs selon la grandeur de la ville, qui s'en iront à l'heure du souper par les hostelleries voir ceux qui y sont, les escouter, & s'il est besoin les interroger, & s'informer des hostes, de ce qu'ils font, & de ce qu'ils disent, & les regardera tous, & après rapportera au Gouverneur ce qu'il aura appris, s'il y a quelque chose qui importe; cecy se fait à Geneve.

Les

Les visites generales se font dans les petites places à l'impourveu, quand il plaist au Gouverneur, on quand il a soupçon : il n'y a rien qui fasse plus apprehender que de sçavoir qu'on ne peut estre dans la place sans estre guetté & consideré de prés.

*Visites generales.*

Tous ceux qui entreront laisseront leurs armes à feu, comme pistolets, arquebuses, ou autres, qui leur seront renduës à la porte par où ils sortiront, ou on les consignera à l'hoste.

*Faire laisser les armes.*

On interrogera à la porte tous ceux qui voudront entrer dans la place, & prendra leur nom par escrit; on leur donnera aussi un mereau ou un billet, qu'ils garderont pour le représenter en sortant, mesme estant dans la ville si on leur demande : Les hostes ne pourront les loger qu'ils ne monstrent leur mereau : prendront aussi par escrit leurs noms, patrie, & qualitez, & les porteront toutes les nuits au Gouverneur. Les Bourgeois ne pourront loger personne sans la licence du Gouverneur.

*Interroger à la porte ceux qui entrent.*

Tout ce qui entrera dans la place, soit par les portes, soit par les emboucheures des rievies, fera visité avant qu'il approche le corps de garde, afin qu'on soit assuré s'il y a des gens, ou des artifices cachez.

*Visiter ce qui entre.*

Il ne faut point permettre que le charroy embarrasse toutes les portes d'une mesme entrée à la fois, on les fera entrer ainsi que nous avons dit.

Les soldats qui sont en garde ne s'iront jamais mesler de ce qui se fait entre les portes,

*Ne quitteri amais le corps*

*de garde.* tes, ou devant le corps de garde: s'il se fait quelque esmotion ou batterie ils se mettront en armes, & pour quoy que ce soit ne quitteront ny leurs armes, ny le corps de garde; ce sera aux Officiers de voir & pourvoir aux accidens selon qu'ils le treuveront à propos.

*Gouverneur doit connoistre les soldats & Officiers.*

Le Gouverneur doit connoistre les soldats, & les Officiers, s'ils sont bien ou mal affectionnez au service du Prince, & à sa personne, & chastier ou chasser ceux qui ne seront pas fidelles; le tout selon les ordres & prévoyances que nous avons descrites cy-devant: ceux qui pour excuse d'un mal-heur irreparable disent; qui eust creu cela, on leur respond, un homme prudent & bien experimenté, & non pas un estourdy & mal habile.

*Stratageme nouveau.*

J'ay veu descouvrir un stratageme aussi subtil qu'on pourroit s'imaginer pour surprendre une place, que je reciteray icy, afin que les Gouverneurs s'en puissent garder; à une place frontiere fort importante où on alloit souvent à la guerre, & faisoit quantité de prisonniers, & on leur donnoit quartier; les ennemis avoient corrompu le Geolier; cependant ils faisoient prendre des prisonniers de leurs meilleurs soldats; lors qu'il y en eust eu un bon nombre, le Geolier une nuit devoit leur bailler des armes à tous, & les laisser fortir en mesme temps que l'ennemy eust esté prest dehors, à une heure déterminée; ceux-cy eussent donné dans le corps de garde de la porte, & tué tout ce qu'il y eust

eust eu dedans, tandis que les autres eussent petardé la porte; la chose estoit fort faisable: Le remede de cela est de separer les prisonniers, de nuit faire barrer les portes des prisons; en prendre les clefs, ou les faire donner au Major, ou à quelqu'autre affidé; faire tenir bonne garde autour des prisons, deffendre que personne ne communique avec eux; commander que la patroüille visite la garde des prisons; mettre les prisonniers en lieu asséuré, & les corps de garde palissadez du costé de la ville asséurent de telles entreprises, & la deffiance qu'un Gouverneur doit tousiours avoir, fait qu'il prevoit tout & remede à tout. Tous ceux qui viennent desguisez dans une place, ou à fausses enseignes, ou qui changent leur nom, & leur patrie, soit qu'ils viennent pour espir, ou qu'ils donnent soupçon de quelque meschanceté, doivent estre pendus sans remission: en choses de si grande consequence les ombrages sont crimes, & la Justice doit exercer plustost la rigueur que la clemence.

On fera tenir les marchez & foires hors de la ville, particulièrement aux places de guerre où il n'y a point de citadelle, & qui sont places frontieres: & si on est contraint permettre qu'elles se tiennent dedans, on renforcera la garde, & on aura plus de soin d'observer ce qui s'y passe; mais pour moy je voudrois qu'on les tint dehors.

Les jours qu'on fait des grandes ceremonies dans la ville, soit à cause de quelque resioüissance ou devotion, ou pour quelque

*Gens desguisez doivent estre chastiez.*

*Marchez doivent estre tenus hors la ville.*

*Aujourd'uy des assemblées renforcera la garde.*

autre

autre assemblée, & qu'il y aille beaucoup de monde pour la voir; tandis que cela se fera, on tiendra les portes de la ville fermées, & outre la garde ordinaire, on fera marcher des troupes de soldats bien armez par la ville.

*Adver-  
tissement.*

Quand on ne voit point venir personne par quelque porte par où il a accoustumé d'y entrer du monde, on soupçonnera que l'ennemy prepare quelque entreprise; on enverra de la Cavalerie du costé de cette avenue pour descouvrir ce qui empesche qu'on ne vienne par là.

*Ceux des  
villages  
doivent  
donner  
l'alarme.*

Les villages aux environs de la place tiendront une sentinelle au clocher, ou dans une guerite eslevée au haut d'une grande piece de bois, eslevée au plus haut bastiment, qui advertira lors qu'il verra des troupes de Cavalerie ou d'Infanterie, en sonnant la cloche ou un cor, & quand un commencera, tous les autres feront de mesme: & si les troupes sont grosses, & qu'elles approchent, il donnera l'alarme en continuant à sonner, & tous les villageois se mettront en armes, & ceux de la place aussi, s'il est besoin, ou pour le moins les Corps de garde & sentinelles feront plus à lerte: & s'il est à propos, on fera sortir des gens à cheval pour scavoir ce que c'est, lors qu'il arrive de jour: si c'est de nuit; ceux qui font la garde dehors, iront reconnoistre, & rapporteront ce qu'ils auront veu ou ouï.

*Aux alar-  
mes fre-*

Lors que l'ennemy donne souvent des alarmes sans aucun effet, il faut croire as-  
feu-

seurement que c'est pour nous attrapper: afin de n'estre pas surpris ou trop fatigué, on tiendra des gardes avancées ainsi que nous avons dit.

*quentes  
ce qu'on  
doit faire.*

Le Gouverneur ne doit jamais coucher hors de sa place, si ce n'est qu'il ait permission du Prince, ou pour aller en Cour, ou pour d'autres affaires, ou qu'il ait commandement d'aller servir autre part. En d'autres lieux il est deffendu aux Gouverneurs de sortir jamais de leur place pour quelque sujet que ce soit: il est vray qu'on les change de trois en trois ans.

*Gouverneur doit  
tousjours  
coucher  
dans sa  
place.*

Il doit faire donner quelquefois l'alarme, mais que ce soit fort rarement, & bien secrettement, afin de voir si tous se rangent à leur devoir, & s'il y a quelques-uns qui soient du contraire party, ou pour sçavoir si les Bourgeois ont des armes cachées, ou pour quelque autre raison qu'il treuvera à propos.

*Doit donner  
quel-  
que fausse  
alarme.*

Il n'y a rien qui donne plus d'instruction à un Gouverneur, que de lire les histoires; car par là il apprend comme les autres ont esté surpris, & les moyens de se garantir de tels accidens: si ce que nous lifons nous demeuroit autant imprimé dans l'esprit comme ce que nous voyons, la lecture égaleroit l'experience.

*Lires les  
histoires.*

Les espions que le Gouverneur doit avoir parmy les ennemis, & dans la place mesme, le doivent esclaircir de toutes les doutes, & l'informer de ce qui s'y passe; il ne faut pas espargner pour estre adverty de ce qui nous

nous

nous peut perdre ou garentir.

*Lors qu'on  
donne des  
avis au  
Gouver-  
neur, ce  
qu'il doit  
faire.*

Si des personnes viennent donner des avis au Gouverneur, soit de quelque entreprise qu'on vueille faire sur sa place, ou de quelque partie qu'il pourroit faire avantageusement sur l'ennemy, ou pour l'avertir qu'il a des personnes dans sa place qui le veulent trahir, ou tels autres avis qui concernent le service du Prince, il ne doit jamais les negliger; il ne doit pas aussi legerement les croire. Mais après avoir interrogé plusieurs fois cette personne sur ce qu'il propose, & sur toutes les circonstances, il considerera à part soy s'il a respondu tousiours conformément, qui est celuy qui luy donne cet avis, & pourquoy; si la chose qu'il propose est vray-semblable, ou impossible, quel avantage on en peut tirer, & quel mal il nous en peut arriver; quelles assurances on a de ce qu'il dit, & secrettement il s'informerá du tout. Si l'avis concerne la conservation de la place, il doit soigneusement prendre garde que tout soit en bon estat; fera raccommoder les lieux defectueux; fera renforcer la garnison, & usera de toutes les precautions qu'un hōme doit avoir lors qu'il craint d'estre attaqué: si c'est pour entreprendre, qu'il prenne bien garde de n'estre pas trompé, & encore qu'il s'assure de cette personne, le chastiment qu'on luy pourroit faire, ne remettroit pas nostre perte; la prudence en cecy est fort necessaire, & les espions qu'on doit avoir tousiours parmy les ennemis, doivent esclaircir de ce doute; car on verra si

les



les advis de ceux-là font semblables à ceux de celuy-cy: quand il accuse quelqu'un de la garnison de trahison, avant que s'en saisir, il fera en sorte de connoistre s'il y a apparence que l'accusation soit vraye; car on pourroit calomnier des personnes fidelles, & de service, afin de les faire esloigner de la place, & faire perdre des bons serviteurs au Prince. On peut recevoir mille sortes d'advis, sur tous lesquels un Gouverneur doit raisonner & s'asseurer de la verité autant qu'il pourra, avant que s'alarmer ou entreprendre.

---

## CHAPITRE XXXIX.

### *De la deffence contre les longs sieges.*

**L**Es longs sieges & les sieges par force devroient estre mis dans un mesme discours, parce qu'un Gouverneur doit estre toujours preparé également contre tous les deux; d'autant qu'il ne peut pas sçavoir par quelle façon il sera attaqué, & en l'un & l'autre il doit faire les mesmes preparations, car sans doute il doit avoir sa place fortifiée contre la force: & contre les longs sieges elle le doit estre encore plus, parce que l'ennemy ne resout jamais d'attaquer par long siege que les places qui sont tellement fortifiées, qu'il n'espere pas les pouvoir prendre de force: Il faut aussi qu'il ait provision des  
muni-

*On se doit  
preparer  
cont.<sup>re</sup> les  
longs sie-  
ges, & sie-  
ges par  
force éga-  
lement.*

munitions de guerre & de bouche contre l'un & contre l'autre ; Outre que bien souvent lors qu'on a esté quelque temps devant une place qu'on a bouclée , & qu'on croit la garnison estre affoiblie, on fait des tranchées d'approche , & on l'attaque de force ; & par ainsi toutes les places doivent estre préparées pour soutenir la force , & le long siege. Toutefois il y en a aucunes qui doivent estre plustost attaquées par une façon que par l'autre ; c'est pourquoy nous dirons de celles qui ne peuvent estre prises par longs sieges, & celles qui le peuvent estre, & semblablement de celles qui peuvent estre forcées.

*Quelles places ne peuvent estre attaquées par long siege.*

Les petites places, ou celles qui se peuvent deffendre avec peu de garnison , & dans lesquelles n'y a autres habitans que les soldats , ne seront pas attaquées par long siege, parce que leur nombre estant petit, il peut se maintenir long-temps avec peu de vivres, & par ainsi ils auroient de l'avantage en cette forte d'attaque.

*Places maritimes.*

Les places qui sont sur des rochers ou des petites isles en mer, sont assurees contre les longi sieges, à cause que par tout il y a passage pour les secourir.

Les places qui ont un port de mer ne doivent point craindre les longs sieges, si ce n'est qu'on puisse tellement boucher l'emboucheure du port, que par là il n'y puisse rien entrer dans la place, ainsi que fit Monseigneur le Cardinal Duc de Richelieu à la Rochelle. Car bien qu'on mist une puissante

armée

armée navale en mer, il ne faut pas croire de pouvoir empêcher qu'il n'y entre du secours, si ce n'est que ce fust un canal estroit & long par où il fallust passer, encore ne laisseroient-ils pas, ainsi qu'on a fait autrefois à Ostende.

Lors que la campagne tout autour de la place, & bien loin, se couvre d'eau à certain temps de l'année, à cause des torrens ou des rivieres, ou de la mer, tellement qu'on ne puisse faire la circonvallation qu'à une fort grande distance de la place, on ne doit pas craindre les longs sieges. De mesme sont les places qui par le moyen des escluses peuvent noyer tout le pais à l'environ, & celles-cy sont aussi mal-aisées à prendre de force, comme de long siege, parce qu'en l'une & l'autre façon, on chasse l'ennemy quand on veut.

*Celles où la campagne se couvre d'eau.*

*Celles qui se peuvent noyer par escluses.*

Et celles qui sont dans des marais secs en temps d'Esté, & qui se couvrent d'eau en Hyver, ont les mesmes avantages.

Lors que les advenuës du costé du pais des assiegeans sont tellement difficiles, qu'il ne puisse venir du charroy pour porter des vivres & munitions, & que de l'autre costé on ait les villes de son party, assurement l'ennemy n'entreprendra pas un long siege contre cette sorte de places.

Ny aussi contre celles qui sont bien avant dans un Estat, s'il n'est maistre de toutes celles qui sont plus arriere de son costé.

Quand ceux de nostre party ont une forte armée qui tient la campagne, & que les en-

P

nemis

nemis n'en ont pas une autre aussi puissante ou approchant, pour escorter les convois, ils assurent toutes les places contre les sieges par force, & encore bien plus, contre les longs sieges, à cause qu'on a le temps de les venir secourir encore qu'on en soit esloigné.

*Comme on peut connoistre si on sera attaqué par long siege.*

Toutes ces places difficilement peuvent estre prises par longs sieges, & toutes les autres le peuvent estre. Or le Gouverneur dans peu de jours après que le siege sera commencé, il connoistra assurément comme on le doit attaquer; si après avoir fait la circonvallation il voit qu'on n'ouvre point les tranchées d'approche, & qu'on se tienne dans les retranchemens, c'est un signe certain qu'on veut attaquer la place par long siege.

*Faut tirer souvent le canon.*

Il doit dès le commencement se preparer pour tout le reste du siege: Or parce qu'il est attaqué de loin, il ne peut se servir d'aucune force que de celle du canon: il faudra qu'il en tire souvent, parce qu'il donnera beaucoup d'incommodité à ceux du camp, & par hazard il pourroit rencontrer le General aussi-tost qu'un autre, ou quelque personne de haute consideration dont on pourroit avoir advantage. On regardera du plus haut clocher où sont les plus belles tentes, & où s'assemble plus de monde, & on tirera plus vers ce lieu que vers les autres, & par ainsi ou on les endommagera beaucoup, ou ils seront contraints de retirer le camp, & faire leur circonvallation plus arriere, &

par

par ainsi il faudra qu'elle soit plus grande, & la garde en fera plus foible par tout, estant plus estenduë, c'est la seule incommodité qu'on peut donner à l'ennemy; c'est pourquoy on ne doit pas l'oublier, car il luy faut faire du pis que l'on peut, ainsi qu'il nous veut faire.

Pour la deffence il n'a que la patience & la provision de toute forte de munitions de bouche, qu'il doit avoir fait auparavant que d'estre attaqué, car après il n'est plus temps. Nous avons dit cy-devant de quelle forte & combien il en est necessaire, nous dirons icy l'ordre qu'on doit tenir en la distribution, pour les faire durer le plus qu'il sera possible.

*La patience & les provisions sont la deffence contre les longs sieges.*

Avant que la saison vienne d'assieger les places, comme au temps d'Hyver, les Gouverneurs feront publier qu'un chacun se pourvoye de bleds, de farine, & d'autres provisions de vivres pour six mois pour le moins, & ceux qui pourront pour un an tout entier, afin que personne ne puisse plaindre d'avoir esté surpris, & qu'il ne puisse dire, si l'occasion arrive, qu'il en ait besoin.

*Gouverneurs doivent commander que tous se pourvoient.*

Le Gouverneur visitera les greniers & magazins publics des bleds, farines; les caves de vins, bieres & citres; & sçaura exactement la quantité qu'il a d'un chacun, & le mettra par escrit; Mais je voudrois qu'il fist cecy de telle façon, que personne n'en sceust la quantité au juste que luy seul; ce qui se pourroit faire en cette sorte: Il faudroit

*Le Gouverneur doit visiter les magazins.*

droit que ces provisions fussent en divers lieux escartez les uns des autres, & que personne ne sceust combien il y a de ces magazins, ou s'ils le sçavoient qu'ils n'eussent pas la connoissance s'ils sont pleins ou vuides, & voulant faire son inventaire; pour faire mesurer ce qui seroit dans un magazin il se serviroit de personnes qui ne verroient pas aucun des autres, tellement qu'ils ne pourroient sçavoir que ce qui seroit dans celui-là, ayant deffendu de ne le publier pas: il seroit mal-aisé d'assembler tous ceux qui auroient servy à cela, & de sçavoir la verité du tout.

*Et les  
maisons  
des parti-  
culiers.*

Après il visitera semblablement les maisons des particuliers, & prendra aussi par escrit ce qu'un chacun a de provisions, afin que sur le tout ensemble il puisse faire son calcul combien pourra tenir la place, & combien il doit donner par jour à chaque soldat, & à ceux qui n'en ont pas.

*Retirera  
ce que les  
particu-  
liers au-  
ront de  
trop.*

S'il y a quelque particulier qui ait beaucoup plus de bleds qu'il n'est nécessaire pour l'entretien de sa maison durant le temps qu'il presuppõe que la place peut tenir; il leur laissera ce qui leur est nécessaire, & quelque chose de plus selon la qualité des personnes, & acheptera le reste pour le mettre aux magazins publics, ou s'il n'a pas dequoy ils s'en chargera pour le garder, & leur promettra qu'au besoin il leur rendra; leur remonstrant qu'aussi bien lors que les soldass & les pauvres n'en auront plus, qu'ils n'en seroient pas les maistres, & qu'on forcera  
leurs

leurs maisons pour en prendre leur part, & que sur ce pretexte ils seront en danger d'estre volez & ruinez; & qu'au contraire ils seront fort asseurez de ce qu'ils mettront entre ses mains, & qu'il leur en respond, & leur rendra toutes les fois qu'ils en auront affaire.

Il n'espargnera pas de visiter semblablement tous les Monasteres, Colleges, autres Maisons où il y a des Compagnies assemblées; car d'ordinaire ceux-là ont des provisions superflües, parce qu'ils sont plus prevoyãs que les autres; & si on leur laissoit tout au besoin, ils aimeroient mieux voir perdre la place, & mourir tous les Concitoyens, que de se desgarnir de ce qu'ils croyent leur devoir faire besoin; parce qu'ils observent fort cette sentence, que charité bien ordonnée commence par soy-mesme. Mais le Gouverneur doit faire en sorte que le tout soit tellement distribué, que tous en ayent également le plus qu'il se pourra durant tout le temps qu'on peut tenir, & que tous en manquent à un mesme temps, lors qu'on se voudra rendre, afin que personne ne se puisse plaindre.

Aucuns veulent qu'on porte generalement tous les bels dans les magazins, mais cela feroit un sujet de revolte; & il y auroit de l'iniustice que celuy qui se feroit pourveu à temps n'auroit pas plus d'avantage qu'un autre qui n'auroit pensé, ny se feroit soucié de ce qui pourroit arriver: & un homme qui auroit espargné d'autre part, ou auroit travaillé extraordinairement pour faire ses

*Visitera  
les Monasteres.*

*Ordre de  
porter toutes les provisions  
dans un  
magazin  
n'est pas  
bon.*

provisions, faudroit qu'il pâtist autant comme un qui auroit toujours fait bonne chere; & qu'un homme de qualité & de commandement, & necessaire dans la place eust le mesme traitement qu'un crocheteur, ou une autre personne qui ne servira de rien; c'est assez de leur oster une partie de ce qu'ils auront de plus qu'il ne leur est necessaire.

*On doit  
laisser  
aux Bou-  
langers  
tant ce  
qu'ils ont  
de bleds.*

Je ne voudrois pas oster aux Boulangers leurs provisions quelles qu'ils en eussent, parce que ce sont comme magazins publics, puis qu'ils les tiennent pour les vendre. Il est aussi necessaire pour la police, que ceux qui ont de l'argent puissent treuver ou prendre du pain, & ceux qui travaillent de leur gain qu'ils ayent dequoy se nourrir; mais il seroit bon d'en scavoir la quantité, & metre un taux, qu'on feroit observer aussi long-temps qu'il seroit possible, & qu'on augmenteroit apres, selon la necessité. Les villes sont composées de Bourgeois & de soldats; les Bourgeois ont du bien, ou le trafic, ou le travail; & les soldats n'ont que leur paye: c'est pourquoy il faut que le Gouverneur face provision pour ceux-cy necessairement, & qu'il leur fournisse du pain de munition durant tout le siege, & qu'il y ait des lieux où les autres en puissent prendre pour leur argent; c'est pourquoy il doit laisser aux Boulangers tout ce qu'ils ont de provisions, & aux Bourgeois ne leur oster pas tout ce qu'ils ont de plus qui est necessaire à leur famille, afin que ceux qui n'ent ont pas puissent avoir recours en quelque lieu, & travaillent pour  
en



en avoir ; car autrement tous s'attendoient sur les magazins publics, & ne voudroient rien faire.

J'ay cy-devant dit que la provision de biscuit estoit tres-bonne, parce qu'elle se conserve long-temps, & n'a besoin ny de feu ny de four pour le cuire ; mais lors qu'il faudroit le changer on ne scauroit qu'en faire, parce qu'on n'a pas accoustumé d'en manger, si ce n'est aux lieux maritimes.

*Biscuit seroit bon si on pouvoit le changer,*

Le millet, ou millau est une provision laquelle se garde plus que toute autre qu'on scauroit faire, car il ne se gaste jamais, & on peut en user comme du pain, & en mille autres sortes qu'on l'accommode ; je voudrois en avoir quantité dans toutes la places.

On a accoustumé au commencement du siege de jeter dehors toutes les bouches inutiles ; c'est à dire toutes les personnes qui ne peuvent servir ny à la deffence, ny au travail, tant pour le public, que pour le particulier ; cela est necessaire, afin que les vivres durent davantage. Mais parce qu'il y a de la pitié de voir des pauvres gens miserablement languir, & mourir de faim autour de la place ; on peut y pourvoir faisant sortir hors des places frontieres qu'on craint de voir estre attaquées, ceux qu'il faudroit chasser quand on seroit assiégué ; car alors ils peuvent avoir retraite en quelque lieu proche chez leurs parens, ou autres de leur connoissance. Il me semble aussi que dans ces places, on n'y doit pas laisser introduire quâtité de Religions, pour plusieurs raisons ;

*Bouches inutiles doivent estre chassées.*

& particulièrement, parce que dans ces lieux il n'y doit avoir que des gens utiles ; il doit suffire qu'il y en ait autant qu'il est nécessaire pour le service divin, l'instruction & l'administration des Sacremens ; en cas de siege il feroit odieux de les jeter dehors, ou bien ils incommoderoient si on les laissoit dedans ; en cela on doit user d'une grande modestie & reverence, comme à des personnes sacrées, & dediées à Dieu.

*Distribu-  
tion des  
vivres  
comme  
doit estre  
faite.*

Le Gouverneur doit estre fort exact en la distribution des vivres qu'il doit faire donner tous les jours aux soldats, & dès le commencement user de mesnage, & n'en bailler à un chacun que ce qui est nécessaire pour vivre ; car par ainsi on les fait durer plus long temps, & personne n'en connoist la diminution que lors qu'ils sont bien près de faillir.

*Tenir se-  
cret l'e-  
stat des  
vivres.*

Il doit aussi ne communiquer à qui que ce soit l'estat des vivres, & jamais ne faire voir les magazins à personne ; & ceux qui chargeront les bleds il les prendra toujours divers, afin qu'on ne puisse sçavoir s'ils sont vuides ou pleins. Il pourra aussi quelquefois leur retrancher durant quelques jours leur ordinaire, & après leur tourner donner comme à l'accoustumée, & leur dire qu'il l'a fait pour connoistre leur fidelité, & leur souffrance s'ils estoient reduits à vivre en cette sorte ; & qu'il remarque bien ceux qui sont affectionnez au Prince & à la Patrie ; & qu'asseurément il les fera recompenser, & chastier les autres ; cela servira,  
afin

afin que lors que les vivres commenceront à manquer à bon escient, ils croient que c'est encore pour les esprouver, & n'oseront se plaindre ny parler de se rendre; les harangues, & les esperances de secours qu'il leur donnera, & les autres persuasions que nous avons escrites autre part pour les faire tenir, ne seront pas espargnées. Enfin on fera durer autant qu'on pourra les vivres, & fera tenir les soldats & les habitans jusques à ce qu'ils n'aient plus de quoy se pouvoir alimenter, & fera en sorte qu'ils ne sçachent leurs deffauts, que lors qu'ils en seront reduits à l'extremité; parce que les sçachant, l'apprehension les fait plus souffrir que le mal mesme, & ne veulent jamais se refoudre de s'opiniastrer jusques au bout.

En ces sieges on ne peut faire aucune resistance ny combat, parce que les sorties ne serviroient que pour faire assommer tous ceux qui les voudroient entreprendre; d'autant qu'il faudroit aller chercher bien loing l'ennemy couvert dans les retranchemens, qui les voyent venir à descouvert les choisiroit & tueroit sans recevoir aucun mal; & si quelqu'un venoit jusques-là, difficilement se sauveroit-il au retour, estant si esloigné du secours de la place; que si on vouloit les faire de nuit, ils ont aussi leurs gardes avancées à cheval, qui ne les laisseroit pas approcher des retranchemens; tellement qu'en l'une façon & en l'autre on ne pourroit esperer que perte assurée, si ce n'est qu'on eust quelque lieu de retraite bien proche, &

*A ces sieges on ne doit point faire des sorties.*

qu'on vouluſt hazarder de paſſer au travers de l'ennemy, pluſtoſt qu'attendre l'extremité du ſiege, ce qui ſeroit encore autant ou plus perilleux que l'autre; parce qu'encore qu'on peut forcer un quartier, on auroit après à ſouſtenir la plus grand part de l'armée, & ce ſeroit ſe jeter evidemment dans le deſeſpoir, n'y ayant aucune eſperance d'en eſchapper.

*Faut garder les dehors.*

L'ordre pour la garde ſera le meſme que nous dirons aux ſieges par force; mais il faut garder neceſſairement les dehors comme ſi on devoit eſtre attaqué, parce que l'ennemy ayant ſon armée autour, pourroit les ſurprendre, & s'y loger avec tres-grand avantage.

Quand le Gouverneur verra que les vivres ſont beaucoup diminuez, & qu'il n'en reſte que pour peu de temps, il en donnera avis au Prince, afin de ſçavoir ſa volonté: & lors qu'il aura l'ordre de ſe rendre, il capitulera le plus avantageuſement qu'il luy ſera poſſible. Nous ne parlerons pas icy des choſes qu'il doit obſerver avant & apres la reddition de la place; parce que ce ſont les meſmes qu'aux ſieges par force, deſquels il nous faudra parler à la fin de ce Traitté.

CHA

## CHAPITRE XL.

*De la deffence contre les Sieges par  
force.*

**N**OUS supposons que la place soit fortifiée ainsi que nous avons dit au commencement, & qu'il y ait une garnison assez forte pour la deffendre avec toutes les armes & instrumens necessaires; comme aussi des munitions de bouche pour la nourriture de tous ceux qui sont dedans, dequoy nous avons amplement parlé; & qu'estant ainsi preparée, il faille la deffendre contre l'ennemy qui l'attaque par force, s'approchant avec les tranchées, rompant les defences avec le canon, & faisant bresche avec la mine.

*On suppose  
la place  
fortifiée  
avec toutes les provisions necessaires.*

La premiere action que fait l'assaillant, c'est de se camper, & retrancher son armée, ce qu'on ne sçauroit luy empescher de faire; parce qu'estant fort estoigné on ne luy peut nuire qu'à force de tirer des coups de canon, afin de le contraindre de se tenir fort loing de la place, ou bien on fortira avec la Cavalerie; car de faire des forties avec l'Infanterie, on n'y gagneroit rien, d'autant qu'il faudroit aller à descouvert à eux, & se retirer de mesme; outre qu'on seroit en grand danger d'estre enveloppé par

*On ne peut  
faire autre  
deffence  
au commencement  
que tirer  
du canon.*

la Cavalerie de l'ennemy qui ne laisseroit pas pour les coups de canon de la place de les aller approcher ; parce qu'estans meslez, le mal qu'ils recevroient seroit égal pour tous deux : & le desavantage seroit bien plus grand pour ceux de la ville, qui ne pourroient pas estre secourus des leurs, là où ceux de dehors auroient toujours nouveau renfort ; outre que la perte des hommes est bien plus considerable à ceux qui se deffendent, qu'à ceux qui attaquent ; & quand bien ils les auroient battus & chassés, quel profit leur en reüssiroit- il pour une sortie, ils ne laisseroient pas de faire leur campement & circonvallation. C'est pourquoy je ne conseilerois pas à un Gouverneur de faire sortir ses gens de pied le jour des approches, si ce n'est que l'affiette du lieu fust si commode qu'on peust aller aborder l'ennemy à couvert, & se retirer asseurement sans pouvoir estre pris par derriere ; & en ce cas là il faudroit faire escarmoucher, se retirant peu à peu par les cavains ou fosses, ou tels autres lieux, & cependant on feroit tenir prest ceux qui seroient dans la place, pour tirer sur les ennemis s'ils vouloient poursuivre les nostres ; les coups de canon ne doivent pas estre espargnez, au moins lors qu'on a suffisamment des munitions ; car il ne se peut qu'on ne rencontre quelqu'un, parce que tous sont à descouvert tout autour. Dans les chemins qui sont vûs ou enfilez de la place à la portée du canon, on y peut mettre des monceaux de pierre, couverts legerement  
de

de terre, afin qu'on ne les apperçoive; & lors que l'ennemy sera proche d'iceux, & qu'il pensera se mettre à couvert derriere, on lachera quelques volées de canon là dedans, lesquelles sans doute feront grand dommage; les fougades peuvent aussi servir estant faites en lieux propres, bien qu'il soit fort incertain de les faire en lieu où ils s'aillent loger, outre les difficultez qu'il y a de donner le feu au temps qu'il y aura beaucoup de monde dessus, car autrement la poudre seroit fort mal employée.

Tout l'effort que ceux de la place sçau-  
roient faire ne peut pas forcer l'ennemy à  
commencer les tranchées dix pas plus loing  
qu'il ne feroit si on luy laissoit faire à loisir;  
qui est luy faire prolonger le travail de quel-  
ques heures. On ne peut pas empescher ces  
premiers travaux, & qu'il n'approche assez  
pres des contr'escarpes dans trois ou quatre  
nuits; parce qu'ils ne sont pas fort perilleux  
à faire; comme aussi ils ne sont pas les plus  
nuifans à la place; c'est pourquoy ce n'est  
pas contre ceux-là qu'il faut faire la plus  
grande resistance: on se contentera de tirer  
continuellement à couvert sur ceux qui tra-  
vaillent, & donner quelques alarmes, fai-  
sant semblant de vouloir sortir pour faire  
interrompre le travail; si on s'avance, on se  
gardera bien de s'engager trop avant.

Le Gouverneur ne doit pas s'estonner de  
voir qu'on s'approche si promptement, &  
qu'on avance les tranchées en si peu de  
temps, car on va fort viste aux premieres;

*On peut  
retarder  
bien peu  
l'ennemy.*

*Premieres  
tranchées  
se font  
prompte-  
ment.*

mais lors qu'on s'approche de la place, c'est où on trouve la difficulté, & l'affaillant ne fait pas dans huit jours ce qu'il faisoit dans un au commencement.

---

## CHAPITRE XLI.

*Des Contre-batteries, & autres travaux qu'il faut faire dedans & dehors de la place.*

*Comme il faut re-faire les parapets.* **A**Près que l'ennemy a commencé ses premières tranchées, il fait les batteries pour rompre les deffences, qui l'empeschent de s'approcher, c'est à dire les parapets, afin que de la place on ne puisse tirer sur ceux qui travaillent. Il faut que le Gouverneur travaille aussi de son costé à reparer ce que les autres rompent; il fera refaire de nuit ce que les ennemis auront rompu de jour; se couvrira de nouveaux parapets, qui seront raccommodez de la terre que le canon aura esboulée, encore qu'ils ne soient pas si reguliers ny si ajustez, pourveu qu'ils resistent ils seront fort bons. Mais parce qu'à la fin à force de tirer ils ruinent tellement tous ces ouvrages, qu'on ne scauroit les remettre, il faut se servir d'un autre moyen; on fera un petit fossé dans l'espaisseur du rempart, laissant au devant l'espaisseur d'environ de vingt pieds de terre; ce fossé  
aura



aura cinq ou six pieds de profondeur, & autant de large; il servira pour y loger des soldats pour tirer, & la terre qui sera au devant tiendra lieu de parapet, qu'ils auront plus de peine à rompre que les premiers.

Pour avoir plus de temps & de commodité pour faire tout cela, & pour retarder davantage l'ennemy, on fera des contre-batteries, mettant plusieurs canons sur le rempart, qui regardent directement les batteries de l'ennemy, lesquels seront couverts des parapets qui seront ja faits, ou s'il n'y en a pas, on en fera; s'ils sont trop bas, on les hauffera, & s'ils sont trop foibles, on les renforcera; parce qu'en ces lieux qu'on sçait certainement devoir estre battus, il faut les faire de vingt-cinq pieds d'espaisseur; on y fera les embrasures, lesquelles doivent estre peu ouvertes, car bien-tost les canons de l'ennemy les ouvriront assez; suffit que les pieces qui seront dedans puissent descouvrir les batteries de l'ennemy. Le nombre des pieces qu'on y doit mettre doit passer celuy des ennemis; car sans doute ceux qui ont plus de canons sont maistres, & démontent ceux qui en ont moins, lors que des deux costez ils sont servis également. Il est vray qu'aucuns tiennent que ceux qui tirent de bas en haut ont plus d'avantage, que ceux qui tirent de haut en bas; toutefois j'estime que la difference n'en est pas fort grande: il est toujours tres-assuré que ceux qui sont en bas ont plus de peine à se couvrir que

*Contre-batteries comment faites.*

*Canons de bas en haut font plus de dommage*

que ceux qui font en haut : lors que tout sera prest on commencera de bon matin à faire jouier ces pieces sans interruption , jusques à ce qu'on ait rendu inutiles les batteries de l'ennemy ; à tout le moins on le contraindra à tirer continuellement contre les nostres, & par ainsi ne pourra pas rompre les autres deffences : sans doute ce sera un grand détour , & un long retardement à l'ennemy , si à toutes ses batteries on oppose autant de contrebatteries , ce qui peut estre fait dans toutes les places qui sont bien fortifiées , & dans lesquelles il y a du canon autant qu'il est necessaire , & des munitions abondamment.

*Diverses  
sortes de  
contrebatteries.*

D'autres ont escrit diverses fortes de contrebatteries qui peuvent estre faites dans les places ; premierement c'est de faire que le recul des pieces aille en penchant vers la place , afin qu'apres qu'elles auront tiré elles soient à couvert , & les canoniers aussi : cette façon assure les pieces qu'elles ne peuvent estre demontées , qu'au mesme temps qu'elles tirent ; mais aussi elles sont fort difficiles à mettre en batterie à cause qu'elles vont en montant , ce qui se doit faire avec des cables qu'on passera à des poulies qui seront attachées à des grosses pieces de bois fichées prés des parapets ; l'on tirera ces cables à force d'hommes qui seront en bas , & par ainsi on fera monter les pieces , & on les mettra en batterie.

*Autre  
façon.*

L'autre façon est de faire la contrebatterie fort arriere vers la place , faisant un parapet

rapet de vingt ou vingt-cinq pieds d'espaif-  
 feur, avec les canonieres, & laissant une ef-  
 pace entre iceux parapets; & ceux qui font  
 faits autour de la place, lesquels on ouvrira  
 semblablement, comme ceux qu'on a fait  
 avec autant d'embrasures qu'aux autres.

Les contre-batteries qui font faites avec  
 des parapets doubles, font semblables à cel-  
 les-là: il est vray que cette sorte de contre-  
 batterie est fort couverte, mais aussi si l'en-  
 nemy change ses pieces, & les met tant soit  
 peu à costé, les contre-batteries ne servent  
 plus de rien; parce qu'elles ne découvrent que  
 directement devant elles à cause de l'autre  
 parapet qui est au devant, qui les empesche  
 de descouvrir à droit & à gauche; outre que  
 c'est un ouvrage trop long pour le peu d'a-  
 vantage qui s'en peut tirer.

*Autres  
 batteries  
 doubles.*

En cas de necessité, & en deffaut de terre,  
 lors que les rempars sont foibles, & qu'il n'y  
 a que le parapet, & un peu de chemin trop  
 estroit pour y placer le canon, & pour son  
 recul, on plantera des grosses pieces de bois  
 à trois pieds l'une de l'autre, de la hauteur  
 qu'on veut mettre les canons; là dessus on  
 fera un plancher fort pour soustenir le ca-  
 non, le tour sera estayé avec des pieces de  
 bois grosses & fortes: cette sorte de batterie  
 si elle est bien faite peut tres-bien servir,  
 comme j'ay vû par experience à Royan, où  
 nous autres assiegeans nous nous servimes  
 d'une maison bien estayée, sur le plancher de  
 laquelle nous mismes du canon comme sur  
 un cavalier, qui fit tres-bon effect.

*Batteries  
 sur un  
 plancher.*

*Cavaliers  
Bres-utiles.*

Il faut remarquer icy comme plusieurs personnes soustiennent la pluspart des choses par caprice, plustost que par raison, comme ceux qui reprouvent les cavaliers dans les places lesquels je treuve pourtant estre fort utiles; car ils contraignent l'ennemy à faire les batteries & tranchées plus hautes, ou bien il faudra qu'il rompe ces cavaliers; l'un & l'autre donne beaucoup d'incommodité à l'ennemy, & nous fait gagner du temps, qui est le principal but de la deffence; s'il veut rompre les cavaliers, cependant qu'il fait cela il ne rompt pas les parapets, & du cavalier on peut aussi-tost rompre les batteries & démonter son canon; parce que la terre du cavalier resiste davantage, estant raffermie dés long-temps, & les travaux de l'ennemy estant fraichement faits font bien tost gastez. J'ay vû tirer plusieurs centaines de coups de canon contre des cavaliers; estans dans la place nous les avons treuvez quasi entiers, & bien davantage n'avoir jamais pû démonter les pieces qui estoient logées dessus; s'il les laisse en estat on y peut loger des mousquetaires, ou des mousquets à croc, ou des fauconneaux qui incommoderont fort ceux qui feront en garde aux tranchées, & au service du canon, ou bien il faudra eslever beaucoup les travaux, & par consequent les faire aussi plus espais au pied; & par ainsi ils avanceront moins, & les deffenseurs gagneront ce qu'ils pretendent; c'est le temps.

Si

Si on a de la Cavalerie dans la place c'est à cette heure qu'il est temps de s'en servir. & faire les forties, parce que si on attend davantage, les tranchées estant fort avancées, on ne peut pas les faire commodément; mesme il seroit bon dès le commencement que l'ennemy travaille à ses tranchées d'approche, sortir dessus avec la Cavalerie, pour les mettre en desordre, & offencer grandement; parce qu'avant qu'ils se soient ralliez on peut les attaquer en divers lieux, se retirer promptement, & mesme se desgager si on est environné, ce qu'on ne peut pas faire avec l'Infanterie; lors qu'il faut aller en des lieux si esloignez, il y a danger d'estre enveloppez, & mal traittez au retour; ces forties seront encore plus à propos avant que l'ennemy ait logé ses canons.

L'ordre qu'on doit tenir c'est d'assembler dans le fossé, ou dans le chemin couvert, & s'il y a quelques lieux par où on puisse aller à couvert, on s'avancera par là; s'il y a des rideaux, ou des creux, que l'ennemy ne puisse pas voir, on y logera de la mousqueterie, qui ne fera sa descharge qu'alors qu'on fera la retraite, si on estoit poursuivy de l'ennemy. Avant que la Cavalerie se presente, on fera avancer quelques mousquetaires qui s'en iront à l'escarmouche: pour attirer l'ennemy, & le faire sortir de ses tranchées; & lors qu'il se sera avancé pour les suivre, la Cavalerie les prendra par derriere & les chargera rudement, cependant les nostres se retireront; que si la Cavalerie de l'en-

*Sorties  
avec la  
Cavalerie,*

*Ordre  
qu'on doit  
tenir à ces  
forties.*

L'ennemy veut pourſuivre la nôtre, & qu'elle ſe ſente trop foible, elle ſe retirera du coſté où ſont ceux de l'embuſcade, qui attendront que les ennemis ſoient proches pour faire leur deſcharge; & apres cela tous ſe retireront à la faveur de la place qui commencera à tirer ſur l'ennemy, tant la mouſqueterie, que l'artillerie, que le Gouverneur doit faire tenir toute preſte, & avoir garny de ſoldats les parapets qui regardent ces endroits; comme auſſi les canons chargez & pointez vers ces lieux, qui tireront ſans ceſſe juſques à ce qu'il ne paroiſſe perſonne.

*Ces sorties  
ſe doivent  
faire de  
jour.*

Ces premieres ſorties qui ſe font en ces lieux eſloignez avec Cavalerie & Infanterie, je tiens qu'elles ſe doivent pluſtoſt faire de jour que de nuit; au contraire de celles qui ſe font de près avec l'Infanterie, qui ſe doivent faire au moins le plus ſouvent de nuit; parce qu'on ne peut pas prendre les avantages que nous avons dit: ny la Cavalerie, ny les autres qui ſont en embuſcade ne pourroient pas voir ny agir ainſi qu'ils doivent: tellement que pour faire une bonne execution, j'eſtime qu'il faut les faire de jour; ce n'eſt pas qu'on ne les puiſſe auſſi faire de nuit ſelon le temps & l'occaſion que le Gouverneur treuvera à propos.

*Ne faut  
faire ſou-  
vent de  
ces sorties*

Nous dirons cy apres l'ordre qu'il faut tenir en general aux ſorties, & particuliere- ment à celles qui ſe font lors que l'ennemy eſt fort avancé; & toutes les circonſtances qu'il faut obſerver, avant, durant, & apres l'action; c'eſt pourquoy nous ne parlerons pas

pas davantage de celles-cy, qui ne servent que pour retarder bien peu le travail, & pour montrer qu'on a dequoy se deffendre dans la place; c'est pourquoy on ne doit pas faire souvent de ces sorties, puisque nous n'en pouvons pas prendre grand avantage, & d'où nous pourrions recevoir beaucoup de perte; ce sera seulement pour se servir de la Cavalerie; laquelle apres qu'on est pressé de prés, est fort peu utile dans la place.

Il est tres asseuré que l'ennemy attaque toujours le plus foible d'une place, tellement que si elle n'est tres-bien fortifiée par tout, il attaquera le lieu, où defaudra la fortification; dequoy on fera encore bien plus asseuré, voyant de quel costé il commence ses tranchées, & là où il forme ses batteries; c'est pourquoy ceux de dedans doivent tascher à reparer les deffauts de ces lieux, faisant des ouvrages là où il en manque; aufquels on travaillera de nuit, en commençant à se couvrir, & de jour on les renforcera à couvert. On pourra faire des demy-lunes, tenailles, chemins couverts, & tels autres travaux, lesquels encore qu'on ne puisse pas les achever, ny les reduire en la perfection de ceux qu'on a faits à loisir, ils ne laissent pas de servir tout autant, & de donner autant de peine à l'ennemy de les prendre. Encore que l'ennemy soit proche il ne faut pas craindre de travailler; pourquoy ne pourroit-on pas faire ces dehors puis qu'il fait ses tranchées; ceux de la place ont des grands ad-

*L'ennemy  
attaque  
toujours  
le plus  
foible.*

van-

*Faut travailler ainsi que l'ennemy.*

vantages, parce qu'ils ont la place derriere eux; & ceux qui sont dedans qui les deffendent à convert, ils ont les retraittes assurees, & les secours aussi. On travaille aussi assurement à ces ouvrages, comme on feroit aux retranchemens, sur lesquels il ne faut s'attendre que pour capituler; mais ces dehors sont ceux qui font la vraye deffence, & qui arrestent & retardent l'ennemy: nous en ayons déduit amplement les raisons dans nos Fortifications, qu'il n'est pas necessaire de voir; parce que le sens naturel nous persuade assez, que les deffences faites hors de la place sont meilleures, & font plus de resistance à l'ennemy que celles qui se font dedans.

*On doit faire les ouvrages selon le temps & l'occasion*

Nous ne descrirons pas plus particuliere-ment les ouvrages qu'on doit faire en ces lieux; parce que c'est l'affiette, le temps, l'occasion, & les personnes qu'on a dans la place qui gouvernent: celuy qui sçaura bien la fortification pourra choisir advantageusement la forme & le lieu du travail, & l'experience fera connoistre les temps, l'occasion, & comme on doit se servir de ceux qu'on a dans la place.

*Contr'escarpes doivent estre accommo- dées.*

On doit particulièrement travailler à mettre en estat les contr'escarpes, qu'on s'y puisse deffendre, & à cet effect il faudra palissader tout le costé par où on doit estre attaqué, rangeant les palissades sur le milieu du glacis, les faisant tourner aux deux bouts dans le chemin couvert, afin que l'ennemy venant par les costez ne puisse  
sur;



surprendre ceux qui sont dedans en garde.

J'ay vû quelquefois après que le siege estoit commencé, que ceux de la place s'avisoyent de quelque poste ou de quelque avenue qu'ils avoient laissé sans fortification ny deffence, & que de là ils pouvoient recevoir beaucoup de dommage, & que la place couroit fortune d'estre prise en peu de temps, si l'ennemy se rendoit maistre de ces lieux; ils les fortifioient à la veuë de l'ennemy, ce qu'on doit faire en toutes les places où il se rencontrera des lieux de cette sorte; il faut les garder & les deffendre, & pour ce faire il les faut fortifier; mais on doit prendre garde s'ils sont esloignez, de faire des chemins couverts pour y pouvoir aller en garde, & les secourir; & que ceux qui seront là dedans ne puissent pas estre pris par derriere; car s'il y a l'un ou l'autre de ces deffauts, il ne faut pas les faire, parce que ce seroit un coupe-gorge, & perdre assurement ceux qu'on y envoyeroit; il faut aussi les faire de telle façon que l'ennemy les ayant pris, ne puisse pas s'en servir contre nous; & à cét effect on les doit faire ouverts du costé de la place; ou s'ils sont fermez, que ce soit avec une simple palissade. J'advertiray que de faire des petites redoutes autour des places, cela ne vaut rien, parce qu'on ne peut pas faire grande resistance là dedans, & l'ennemy les prend facilement; & estant dedans, s'en sert comme d'un bon logement, & cela couvre tout ce qui est au delà. Il vaut mieux faire des demy-lunes, ou des tenailles, ou de sem-

*On doit se fortifier à la venue de l'ennemy.*

*Petites redoutes autour des places ne valent rien.*

semblables ouvrages, qui ne couvrent pas l'ennemy lors qu'il est dedans.

*Quels lieux on doit fortifier.*

Si le lieu est tel qu'il soit tres-important d'estre fortifié, & qu'il ne puisse pas estre pris, ny par derriere, ny par les costez, comme lors que c'est une avenue qu'il y a marais des deux costez, ou sur une digue, ou sur un lieu haut eslevé qui a le precipice à droit & à gauche; on y bastit quelquefois des forts selon la grandeur du lieu, meisme apres que l'ennemy s'est campé, le Gouverneur doit commander que tous y aillent travailler, tant soldats qu'habitans, sans en excepter personne; lesquels il distribuera par esquadres, les faisant changer tous les jours; ou bien il baillera par attache chaque partie du fort à chaque quartier de la ville, & aux soldats à chaque Compagnie, ou bien à chaque Regiment, afin qu'ils le fassent promptement, soit par émulation, ou pour estre plutôt hors de peine.

*Habitans ne vont au peril.*

S'il y a du peril au lieu où on doit travailler, difficilement on y fera aller les Bourgeois, quelque rigoureux commandement qu'on leur puisse faire, car ils ne veulent ny combattre, ny travailler aux lieux qui sont hors de la place; & si on leur a vû faire cét effort ç'a esté seulement lors que leur defence se faisoit pour le sujet de la Religion, & pour la crainte d'une extrême oppression; car pour la fidelité qu'ils doivent au Prince, ou pour l'amour de la partie, ou pour l'ambition d'honneur, ils n'en viennent jamais jusques-là, que de s'exposer aux perils qui  
leur

leur font connus, & qu'ils voyent. Ils demanderont fans doute d'estre exemptez de ces travaux, & s'offriront de travailler dans la place, ou dans les fossez, & dans tous les autres lieux où ils feront à couvert. Le Gouverneur apres leur avoir representé la necessité de l'affaire; le soin qu'il a de leur conservation; la grace qu'il leur fait; le service qu'ils recevront de ceux qui travailleront pour eux; leur dira qu'il les dispensera du travail, à la charge que volontairement ils s'offrent à les reconnoistre, & qu'ils s'assemblent, pour entr'eux faire une somme pour les payer, & recompenser de leur peine, & du peril auquel ils s'exposeront pour les sauver, eux & leur place. Il leur ordonnera la somme qu'il faudra pour ces travaux, & leur donnera à eux-mesmes la charge de distribuer l'argent; parce que lors qu'il est manié par d'autres mains ( quel mesnage qu'on en puisse faire ) ils croyent tousiours qu'on leur fait tort, & aiment mieux despenfer dix escus, & qu'ils sçachent en quoy, que cinq lors qu'ils craignent que d'autres en font leur profit. Le Gouverneur pourra tenir le mesme ordre pour faire travailler aux dehors si les habitans n'y veulent pas aller.

*Bourgeois  
doivent  
payer les  
soldats.*

Q CHA-

## CHAPITRE XLII.

*Des Sorties.*

*Premieres  
tranchées  
faciles.*

**A** Mesure que l'ennemy s'approche de la place, il faut semblablement augmenter les efforts pour la deffence; & parce que le mal plus proche est plus dangereux, il faut employer tout ce qu'on peut pour le repousser ou le retarder; les premieres aproches, & le commencement des tranchées ne sont qu'un jeu, & on ne sçauroit empescher l'ennemy qu'il ne les avance en peu de jours: mais lors qu'il s'approche des contr'escarpes, c'est ce qui est fort difficile, à cause du voisinage de la place, & que tous les tirs sont fort dangereux; comme aussi parce que les deffenseurs peuvent sortir plus avantageusement sur ceux qui travaillent.

*Le Gouverneur  
doit tenir  
conseil.*

Il faut que le Gouverneur tienne conseil tous les jours pour deliberer de ce qu'il faut faire, car tous les jours il y a quelque chose de nouveau. Il aura un soin particulier de l'ordre des gardes, de faire que les Bourgeois fassent leur devoir aux lieux qu'on leur a commandé; que les travaux necessaires s'avancent; qu'on se prepare aux choses qu'on doit faire à l'advenir, & qu'on s'oppose aux desseins de l'ennemy, tout aussi-tost qu'on commence à les connoistre.

La

La principale deffence qu'on peut faire lors que l'ennemy s'est approché avec les tranchées, ce sont les sorties; c'est pourquoy il faut necessairement s'opposer & luy nuire par ce moyen, autrement on perdra bientôt la place si on le laisse travailler sans aucun empeschement.

*Les sorties sont la principale deffence.*

J'ay amplement escrit dans mes Fortifications, tous les ordres, & toutes les circonstances qu'on doit observer aux sorties, lesquels sont les meilleurs que les plus experimentez usent; & tous les autres que je pourrois apporter n'égalleroient pas ceux là. Afin qu'on n'ait pas la peine de les aller voir là dedans, j'en repliqueray icy la plus grand part, parce qu'ils sont tres-necessaires d'estre sçeus de ceux qui commandent dans les places.

*J'ay escrit des sorties dans mes fortifications.*

Les sorties ne doivent pas estre faites à toute forte de place, comme lors que le lieu est fort d'art & de nature, & qu'il est comme impossible de le forcer, & que dedans il y ait peu de monde, & qu'il soit bien munitionné, puisque demeurant dedans en seureté on ne craint pas la force de l'ennemy, ny la longueur du siege: telles sont les places qui sont sur des hauts rochers; sur des escueils; dans des profonds marais, & toutes celles qui par aucun artifice ne peuvent estre forcées.

*Où on ne doit pas faire des sorties.*

Après qu'on aura deliberé, & resolu de faire une sortie, il faut choisir le lieu le plus cômode pour les nostres, & celuy qui est plus

*On doit choisir les avantages pour faire les sorties.*

Q 2

nuir-

nuisible aux affaillans, & particulièrement du costé qu'il s'approche, & qu'on est plus pressé: il faut semblablement choisir le temps & l'occasion la plus propre.

*L'occasion  
la plus  
propre.*

L'occasion la plus propre pour faire les sorties, si on peut l'attendre, c'est lors qu'on sçaura quelque Regiment foible en nombre de soldats estre en garde, ou qu'ils sont de peu de courage, ou mal conduits, ou qu'ils sont nouvellement levez, & amenez fraichement au siege, ou qu'ils sont lassez, pour avoir esté plusieurs jours de fuite en garde: ce que le Gouverneur pourra sçavoir par les espions appostez qui viendront la nuit dans la place, ou bien jetteront à un lieu destiné des billets, où ils donneront advis de ce qui se passe dans le camp, & dans les tranchées.

*Gouver-  
neurs doi-  
vent avoir  
espions.*

Parce qu'il est necessaire qu'un Gouverneur sçache ce que fait l'ennemy, & que de là il en peut tirer de tres-grands avantages: j'advertiray en passant qu'il doit de longue main avoir quelques-uns dans l'armée ennemie qui luy soient affidez, & auxquels il donne des pensions pour luy faire sçavoir ce qui s'y passe; ces gens-là s'enrolleront, & porteront les armes, & se monstrent affectionnez à ce party comme les autres soldats: ceux-là peuvent estre de nostre nation ou de l'ennemy qui suivront le Camp, ou comme Marchands, ou Merciers, ou comme Vivandiers qui serviront pour corrompre quelques soldats, si eux-mesmes ne peuvent pas voir & donner advis. Il n'y a point de

de Gouverneur de place frontiere, qui en temps de guerre ne doive avoir quatre ou cinq de ces gens-là, pour faire sçavoir des nouvelles lors que la place est assiegée. Le plus assésuré moyen est de jeter la nuit dans le fossé des billets attachez à des pierres, que le Gouverneur fera recueillir par des personnes affidées, qui se tiendront expressément aux lieux qu'on aura destinez. Si l'espion veut entrer dans la ville, il faut que la nuit il s'escarte des autres lors qu'ils seront endormis, & qu'il sorte hors de la tranchée, en quelque endroit où il n'y aura personne; de là il s'en ira faire le tour du costé où il n'y a point d'attaque, & par là s'approchera de la place: il faut que la sentinelle qui sera en ce lieu soit advertie pour le laisser passer: apres il s'en retournera par le mesme chemin; mais il ne faut pas qu'il y retourne souvent; car il seroit bien-toft pris.

C'est la prudence d'un Chef de sçavoir prendre ses avantages, & de sçavoir choisir les occasions les plus commodes; comme lors qu'il fait froid, ou qu'il pleut, ou qu'il fait fort obscur, ce sont les temps les plus propres; car alors le soldat qui aura esté toute la nuit dans la tranchée au froid & à l'eau, sera à demy combattu de l'injure du temps. Le bruit du vent & de la pluye, & l'obscurité de la nuit, favorisent de telle façon, qu'on est plustost sur les ennemis qu'ils n'ont ouï ny apperceu ceux qui les viennent charger; & n'y a point de doute que si l'ennemy n'est sur ses gardes, que des soldats frais qui n'ont

*Doit choisir le temps le plus propre pour faire les sorties.*

point souffrir d'incommodité, ne fassent beaucoup d'effect sur ceux qu'ils surprennent, lesquels ont pâty toute la nuit; & particulièrement s'il pleut ils auront peine à faire tirer leurs mousquets, à quoy ceux qui sortent n'auront aucune difficulté s'ils portent des arquebuses à roüet & des pistolets.

L'heure la plus propre, est une heure ou deux devant le jour; parce que c'est lors que les soldats sont le plus endormis, & fatiguez de la longueur de la nuit, & qu'ils font moins de garde; on ne doit pas pourtant estimer cette heure si precise qu'on ne les puisse faire à toute autre, voire en plein jour si l'on y voit de l'avantage, duquel je voudrois estre tres-assuré pour les faire à cette heure, à cause qu'on est descouvert de loin, & les premiers sont tuez avant qu'ils soient sur l'ennemy, & à la retraite ceux des tranchées tirent incessamment sur eux. Aucuns apportent cette raison, que de nuit la pluspart de ceux qui font la sortie n'estans point veus esquivent le combat; mais la mesme chose se peut dire de ceux qui se deffendent, & s'il y en a de poltrons d'un costé, qu'aussi bien il y en a de l'autre, c'est pourquoy en cecy l'avantage sera égal. Ceux qui vont au combat par force, troublent plus, & mettent plustost le desordre qu'ils ne servent; la nuit est plus propre, parce que la retraite est plus assentée, & si l'on a du pis on eschappe plus facilement.

*Quelle  
heure est  
la plus  
propre  
pour les  
forties.*

On



On ne peut pas déterminer précisément le nombre des soldats qu'il faut à une for-  
 tie, car on se conforme aux forces qu'on  
 a, à celles de l'ennemy, & à l'exécution qu'on  
 veut faire; pourtant afin qu'on en aye quel-  
 que exemple, nous mettrons le suivant, sup-  
 posant une place telle, & ainsi munie que  
 nous l'avons descrite au commencement de  
 ce Traitté.

*On ne peut  
 pas deter-  
 miner pre-  
 cisément le  
 nombre  
 des soldats  
 qu'il faut*

Pour faire une sortie, on choisira cent  
 des meilleurs soldats de tous les Regi-  
 mens; les premiers seront armez à l'es-  
 preuve du mousquet, conduits par un Capi-  
 taine, & un Lieutenant, & deux ou trois  
 Sergeans; ceux-cy se serviront des hale-  
 bardes, pertuisanes, demy-piques, espèces  
 courtes, & pistolets; pour soustenir ceux-  
 là, il y en aura deux cens autres qui suivront  
 avec mousquets & piques, conduits par  
 deux Capitaines, deux Lieutenans, & quatre  
 Sergeans. Aucuns, au lieu de mousquets à  
 mesche, porteront des arquebuses ou  
 mousquets à roüet, ou à fusil, & s'il pleut,  
 tous en porteront, car alors les mesches ne  
 pourront servir de rien: en ces occasions on  
 verra l'avantage qu'il y a d'avoir quelque  
 bon nombre de ces mousquets à fusil ou à  
 roüet.

*Nombre  
 des soldats  
 & armes  
 qu'ils doi-  
 vent por-  
 ter.*

D'autres porteront des grenades, pots, lan-  
 ces à feu, feux gluans, & autres feux d'artifi-  
 ce; l'arriere-garde fera de deux ou trois cens  
 hommes, conduits par deux Capitaines,  
 deux Lieutenans, quatre Sergens; ceux-cy  
 outre leurs armes, porteront cloux d'acier,

*Feux  
 d'artifice*

marteaux, pics, pelles, sacs, fagots, barriques, planches, cordes, pour les usages que nous dirons apres: outre tous ces soldats, si les forties se font au delà des dehors, on fera tenir dans les plus proches places deux ou trois cens hommes tous prests en armes, & ce qui restera dans la place se mettra en bataille dans les places d'armes.

*Par où on doit attaquer.*

S'il y a de la Cavalerie, il faudra qu'elle prenne à droit ou à gauche, selon que les tranchées sont disposées, afin de prendre par derriere ceux qui y sont en garde; on la separera par esquadrons, qui donneront en divers lieux, afin de mettre l'espouvante & le desordre par tout; & si quelque gros vouloit s'opposer à ceux qui font la sortie; la Cavalerie se meslera parmy eux, & les chassera: c'est seulement à cette heure que la Cavalerie peut agir; car lors que l'ennemy est maistre de la contr'escarpe, les chevaux ne peuvent plus servir, les Cavaliers doivent faire leurs factions à pied.

*Fausse alarmes.*

Avant que partir on recevra l'ordre de ce qu'on aura à faire; si c'est pour molester seulement l'ennemy & le destourner du travail, il faut que quelques soldats conduits par un ou deux Sergeans, s'en aillent donner l'alarme, & s'avancent comme s'ils vouloient donner à bon escient, & apres qu'ils auront mis le desordre se retireront.

Si c'est pour rompre quelque travail, on aura le nombre des soldats que nous avons cy-devant dit, & les instrumens necessaires, & on tiendra l'ordre qui s'ensuit

Ceux

Ceux qui doivent faire la sortie, recevront premierement l'ordre qu'ils doivent tenir, le mot, & une marque apparente que tous auront, afin de se pouvoir connoistre, laquelle sera, ou qu'ils porteront la chemise dehors, ou quelque croix de papier au chapeau, ou un mouchoir blanc; ou quelque chose semblable qui puisse paroistre, & estre veüe la nuit.

*Avant que de partir doit vent recevoir le mot, ordrez & une marque.*

Auparavant qu'on vueille faire la sortie, on pointera quelques canons chargez de chaines & ferailles, vis à vis du lieu qu'on a dessein d'attaquer; comme aussi vers l'endroit par où on doit faire la retraite; les feux d'artifice tant pour esclairer comme pour nuire, doivent estre aussi tous prests pour s'en servir, comme nous dirons, & les mousquetaires qui sont dans la place & dans les dehors, se tiendront en estat derriere les parapets, pour tirer lors qu'il en sera temps.

*On doit tenir le canon tout prest dans la place.*

Ceux qui seront deputez à cette action, s'assembleront à la place d'armes, ou dans le fossé s'il est sec, ou dans le chemin couvert ou dans les dehors les plus proches de l'ennemy, le plus doucement qu'il se pourra, approchans sans bruit; s'ils peuvent, ils surprendront les sentinelles avancées: que si l'on peut surprendre l'ennemy par le fonds des tranchées, comme aux places qui ne sont pas tout à fait bouclées, ou que les premieres tranchées sont en desordre, & sans garde, alors une partie fera le tour; & à mesme temps qu'ils commenceront à charger

*Ce qu'on doit faire en l'action.*

Q 5

par

par derriere, & les autres donneront par le front, & ceux qui seront commandez des autres quartiers donneront des fausses alarmes: tandis que ceux-cy donneront à bon escient, la Cavalerie fera aussi son jeu par dedans les tranchées, & tous ensemble tuèront ceux qu'ils rencontreront, & en s'avancant on s'en ira au poste, duquel on a resolu se rendre maistre: ceux de l'avant garde s'en saisiront, & tiendront bon dedans, tandis que les autres en toute diligence gasteront, romptont, & combleront les lieux fortifiez, & les tranchées mesmes selon le project qu'on aura fait avant que faire la sortie.

*Comme  
encloué  
de canon.*

S'il avoit esté resolu d'aller aux batteries, les premiers les forceront, abbatront les gabions, & en cloüeront le Canon, ce qui se fait avec des cloux d'acier trempez, qu'on cogne à grands coups de marteau dans la lumiere, & quand ils n'entrent plus, on donne un coup par le costé qui les casse comme verre, s'ils sont bien trempez; là dessus on donne encore deux ou trois coups, afin qu'il n'y ait point de prise pour les arracher; il faut tirer le canon avant qu'y planter le clou, parce qu'en cognant il prendroit feu. Il faut avoir des cloux de toute grosseur, parce qu'à force de tirer, la lumiere s'ouvre si fort que le pouce y entreroit, & quelquefois davantage: d'autres pouffent dedans une bale un peu grosse: aucuns mettent du feutre autour de la bale, mais tous ces enclouemens ne sont pas fort assurez, car bien-tost apres

on

on se sert du canon. On peut aussi au lieu de cloux, mettre dans la lumière de petits cailloux de rivière, comme pois, lesquels on fera entrer par force; ceux-cy ne peuvent estre ny destrempez ny foretez: que si on ne peut pas rendre inutiles les canons en bouchant la lumière, pour estre trop ouverte, on aura de gros tapons de bois, qui soient justement du calibre du canon, ce qu'on peut sçavoir par les bales qu'ils tirent, desquelles on aura que trop dans la place pour en prendre la mesure; à ces tapons il y aura des pointes d'acier de la grosseur d'un pouce, qui soient mises de telle façon, qu'elles cedent en entrant; mais si on veut fortir le tapon qu'elles entrent dans le metal, on les pourra faire longs d'un pied & demy, ou deux, & on les fera entrer par force, difficilement les pourra-t'on faire fortir apres, & par consequent l'ennemy ne pourra se servir de la piece. Je donneray une invention pour rendre inutiles les canons lors qu'ils tomberont entre les mains de l'ennemy, de façon qu'il ne s'en sçauroit aucunement servir, & si les nostres les peuvent recouvrer ils s'en serviront à l'instant: cecy peut estre utile en campagne, & à une bataille, où quelquefois on perd & reprend le canon diverses fois dans un mesme jour.

*Invention  
pour rendre inutile  
le canon.*

Si l'on peut, au lieu d'enclouer le canon, on l'amenera dans la place, ce qui arrive par fois lors que l'ennemy loge des petites pieces sur la contr'escarpe, ou bien près d'elle, lesquelles on lie avec des cordes qu'on

*On pens  
amener le  
canon.*

a apporté à ce dessein, & les entraîne dans le fossé pour le retirer de là à loisir, encore qu'il soit plein d'eau on ne laissera pas de les tirer dans la place apres que l'ennemy aura levé le siege.

*Caprice  
pour tirer  
les canons  
de l'enne-  
my dans  
la place.*

Il faut que le Lecteur me permette d'essayer un caprice, que je voudrois faire si j'en treuvois l'occasion, lors que l'ennemy a des batteries sur la contr'escarpe; ce qu'il fait ordinairement pour battre le flanc du bastion; avant que faire la sortie, je voudrois sur le bastion au lieu plus proche d'icelles batteries, preparer trois ou quatre tours ou capestans, avec de gros cables, dont un bout pendroit dans le fossé, duquel il y auroit quelques toises qui seroient de chaînes de fer, afin qu'on ne peust les couper, au bout desquelles il y auroit un crochet, qui estant fermé ne se peut pas ouvrir facilement; à cela je destinerois aucuns soldats qui se tiendroient dans le fossé pour porter ces cordes ou chaînes, lors que ceux de la sortie auroient forcé les batteries & renversé les gabions; je voudrois que ceux-cy allaissent accrocher les canons, tout aussi-tost ceux de la place tourneroient les capestans, & par ainsi entraîneroient facilement le canon dans les fossés, qu'on pourroit retirer apres à loisir, ou pour le moins l'ennemy ne s'en serviroit plus; encore que cela ne se soit jamais fait au moins que j'aye veu, ny leu: j'estime fort faisable toutes les fois qu'on auroit chassé ceux qui sont à la deffence des batteries.

Je retourne à ce qu'on doit faire aux sorties;

ties;

ties ; aucuns mettront le feu aux poudres qui se treuveront dans les batteries, si on ne peut les emporter ; comme aussi aux affusts des canons, les oignant premierement de matieres gluantes propres à bien brusler, & jetant par dessus quelques fagots guederonez, on fera de mesme aux gabions, ou bien on les renversera ; & on mettra aussi le feu aux plate-formes ; aux logemens couverts, & à tout ce qui se treuvera propre à brusler ; on abbatra & comblera les tranchées : bref on ruïnera tout ce qui peut estre avantageux à eux, & nuisible a la place : tout cecy ou ce qu'on peut, se doit executer le plus promptement qu'il est possible, de peur que cependant l'ennemy ne se renforce par ceux qui sont hors de garde, & qu'il ne vienne envelopper de tous costez ceux qui font la sortie, & par ainsi il y auroit plus à perdre qu'à gagner.

*Ce qu'on doit faire à la sortie*

*Faut executer promptement.*

Cette action ne doit estre trop obstinément opinastree, de crainte de perdre grand nombre de soldats, lesquels sont plus chers à ceux de la place, qu'à ceux de dehors ; & l'effect doit estre plustost par surprise, que de vive force, si ce n'est qu'on eust autant de secours qu'on voudroit ; comme dans les places maritimes lors qu'on a l'entrée du port libre, ou dans les places de terre ; lors que l'ennemy ne tient qu'un costé d'assiegé, & que l'armée de nos conserés tient l'autre costé libre pour envoyer dans la place ceux, & autant qu'il luy plaist.

*On ne doit opinastree les sorties*

Si ceux qui font la sortie voyent le moyen

Q 7

de

*Faut donner avis au Gouverneur.*

de pouvoir faire quelque execution plus avantageuse qu'on n'avoit pas prémédité, ils en donneront promptement avis au Gouverneur, afin qu'il envoie nouveaux soldats, instrumens & munitions, pour aider & rafraischir les premiers, & continuer l'action s'il le treuve à propos, sur le rapport qu'on luy aura fait de ce qui se passe.

*Comme il faut faire la retraite.*

Or parce qu'on ne doit jamais tenir ces postes, on fera la retraite avec le moins de confusion qu'il sera possible, ce qu'il fera comme nous dirons apres.

Si c'est pour chasser l'ennemy qui auroit pris quelque piece, comme demy-lune, tenaille, ou autre dehors; apres avoir fait l'effort comme nous avons dit, & repoussé les ennemis, il faudra combler les logemens qu'il aura fait, & tout aussi-tost reparer ce qui sera rompu, & avec les sacs, barriques, & gabions, refaire le travail le mieux qu'il sera possible; car pour si peu qu'on le raccommode, il faudra que l'ennemy face une nouvelle attaque pour le reprendre, & cependant c'est autant de temps de gagné.

Quand on ne veut pas tenir le poste qu'on a pris, & qu'il faut se retirer, on tiendra l'ordre suivant.

Ceux de l'avant-garde armez comme nous avons dit, se tenans dans le poste qu'ils ont pris au commencement, le deffendront jusques à ce que les autres se soient retirez; & eux apres se laissant couler dans les fosses, donneront signal de leur retraite à ceux de



de la place: alors les canons qui estoient pointez, & les mousquetaires prests sur les rempars, tireront incessamment sur le lieu qu'on aura laissé, pour favoriser la retraite & sur les ennemis s'il les vouloient poursuivre: on ne manquera pas d'en tirer plusieurs, parce que tout aussi-tost ils voudroient retourner au lieu perdu, & raccommoder ce qui aura esté gasté; si c'est de nuit, on jettera des feux d'artifice qui esclairent, afin qu'on puisse descouvrir l'ennemy, & pour pointer derechef les canons, & faire tirer continuellement les mousquetaires, les grenades, bombes, & autres tels artifices pour nuire à l'ennemy, ne cesseront point tant qu'on verra paroistre quelqu'un, & qu'on pourra les atteindre.

Ceux de dedans, avant que laisser entrer les Chefs qui se retirent, doivent leur faire dire le mot, & contre-mot; le dernier qui aura esté donné, principalement lors que la sortie se fait de nuit, & qu'on ne peut reconnoistre les personnes, afin que l'ennemy n'entre devant ou avec eux, ainsi qu'il est quelquefois arrivé.

L'ordre suivant seroit tres-bon pour empêcher qu'aucuns des ennemis ne peust entrer dans la place avec les nostres; le Colonel ou Gouverneur de la place prendra par exemple dix soldats de Chacune des Compagnies qu'il luy plaira; il commandera aux Capitaines ou autres Officiers de ces Compagnies de se tenir à la porte de la retraite, pour reconnoistre leurs soldats à mesu-

*On doit faire dire le mot à ceux qui se retirent.*

*Ordre pour empêcher qu'aucuns des ennemis n'entre.*

mesure qu'ils entreront ; par ainsi si quelque espion ou autre pensoit parmy la confusion entrer dans la place, par ce bon ordre il sera tout aussi-tost connu.

Si quelques-uns se vouloient retirer avant que l'action fust finie, ou sous pretexte de porter les bleffez, ou les morts, on les fera retourner au combat, jusques à ce que tout soit achevé, & principalement de jour ; car la nuit ceux qui n'ont pas envie de bien faire, se cacheront, & ne combattront pas.

*Faut gar-  
nir tous les  
lieux.*

Il faut estre adverty que lors qu'on fait cer grandes forties, qu'il ne faut pas dégar- nir les autres costez de la ville, afin qu'on ne soit surpris par iceux ; car bien souvent l'ennemy fait semblant de donner serieuse- ment d'un costé pour y attirer tous les def- fenseurs, & cependant fait donner sans bruit d'un autre ; & par ainsi emporte la place sans trouver beaucoup de resistance.

*Sorties  
pour de-  
stourner  
les tra-  
vaux.*

Ces forties se font pour nuire à l'ennemy & gaster leurs travaux ; les autres se font pour les destourner, donnant des fausses alarmes, faisant sortir un Sergeant avec quelques sol- dats qui feront force bruit, & lors qu'ils verront les ennemis en armes se retireront, comme nous avons cy-devant dit ; ces for- ties servent pour les incommoder, car ainsi on leur fait interrompre à tout moment le travail, & avant qu'ils y soient retournez, beaucoup de temps se perd, & sont toujours en crainte, ou s'ils negligent, on les attrapera en desordre lors qu'on donnera à bon escient

Aucu.

Aucunefois on fait des sorties de desespoir où l'on joue à tout perdre, ou se sauver; en ces actions desesperées on ne peut donner ordre, que furieusement combattre, car chacun fait du pis qu'il peut contre l'ennemy sans consideration aucune.

## CHAPITRE XLIII.

### *Des Contre-mines.*

L'Ennemy pour s'avancer plus près de la place, il faut qu'il prenne les dehors; or pour en venir à bout, il faut qu'il fasse des mines, & ceux de dedans pour s'en deffendre, doivent aussi faire les contre-mines; c'est pourquoy nous en parlerons dans ce Chapitre, avant que rien dire de la deffence des dehors.

Anciennement on faisoit les mines avec beaucoup plus de difficulté, & d'imperfections qu'on ne fait pas à present; depuis peu de temps on les a reduites à des grandes facilitez, & on a osté tous les deffauts que l'experience a fait connoistre: aussi les contre-mines doivent estre faites diversément des anciennes, car les remedes doivent estre proportionnez au mal.

On avoit accoustumé de commencer les mines au delà du fossé, & s'enfoncer bien avant dans terre jusques à trente ou quarante pieds, mais la pluspart reüssissoient fort mal,

*Mines de present differentes des anciennes.*

*Comme on faisoit les mines il y a quelque temps.*

&

& bien souvent au desavantage de celuy qui les faisoit, alors les contre-mines estoient comme nous les avons descrites. Il y avoit comme un puits dans la piece qu'on vouloit contre-miner, & une allée qui passoit au dessous du fossé, au bout de laquelle on faisoit une taillade parallele à la face, ou à la teste de travail; l'ennemy ne pouvoit s'approcher par dessous terre qu'on ne l'entendist, & qu'on ne l'empeschast de s'avancer.

*Autre sorte  
de contre-  
mine.*

D'autres faisoient une voûte dans l'épaisseur de la muraille qui alloit tout autour de la place, le fonds de laquelle estoit à mesme hauteur que le fonds du fossé, haute de six pieds, large de trois pieds; en des endroits il y avoit des trous qui alloient jusques au fonds des fondemens, & d'autres qui estoient dans la voûte vis à vis de ceux-là qui seroient au haut de la muraille, qui servoient de souspiraux, ils croyoient qu'encore qu'on fist une mine sous la muraille, ces voûtes & ces souspiraux empescheroient l'effet; ce que j'ay veu par experience reüssir tout au contraire, comme à Moncal dans le Montferrat, on chargea la mine dans cette voûte, & fit tel effect, que l'esbranlement & la secousse qui se communiqua par là, fit tomber toute la face du bastion: & fraischement au Castelet il y en avoit une semblable; apres l'avoir veüe, j'asseuray son Eminence qu'en la chargeant selon l'advis que j'en donnay, elle reüssiroit fort bien, comme elle fit; car la pluspart de la face fut emportée; nous y entraimes dedans de force, & prîmes la place,

*Contremines ne servent de rien.*

place, tellement que cette sorte de contre-mine ne vaut rien.

On a tenu long-temps que le moyen le plus assure pour se garder des mines, estoit de faire dans le grand fossé un autre, fort profond & estroit; jusques à ce qu'on treu-  
vast l'eau, ou bien le rocher dur, afin que l'ennemy ne pût passer sous terre sans estre decouvert au passage de ce fossé; mais cela de present ne serviroit de rien si les ennemis faisoient les mines comme nous dirons après: & quand bien il seroit veu à ce passage, cela ne l'empescheroit pas de passer outre jusques au pied de la muraille.

De mesme aussi on a creu, & plusieurs croient encore que le fossé plein d'eau empesche la mine, ce qu'il ne fait pas pourtant non plus que l'autre, ainsi qu'on pourra juger par ce que nous dirons cy-apres.

Il y a quelques autres inventions, desquelles les Anciens se servoient, comme d'une canne fichée en terre, d'un tambour avec des dez dessus, d'un vase plein d'eau, avec quelques pailles dedans, d'un bouclier d'airain, ou d'un grand bassin avec des pois dedans des clochettes suspenduës, & plusieurs autres telles inventions qui servoient seulement pour connoistre que l'ennemy faisoit la mine, & en quel endroit, mais tout cela n'y remedioit pas, & lors qu'on le connoissoit par ces indices, il n'estoit plus temps de travailler à la contre-mine, à cause que le travail de l'ennemy estoit fort avancé, & prest à faire son effect.

*Grand fossé & profond sert de contremine.*

*Fossé plein d'eau aussi.*

*Invention des Anciens pour descouvrir les mines.*

Tous

*Tous ces  
moyens  
sont assu-  
rément  
inutiles.*

Tous ces moyens ne servent plus de rien c'est pourquoy il en a falu inventer d'autres; parce que l'ennemy passe le fossé avec la galerie, soit-il sec, soit-il plain d'eau en le comblant, & s'estant attaché à la face du bastion, il fait sa mine sans s'enfoncer si avant dans terre; tellement que ny ces voûtes, ny ces fosses, ny ces eaux, ny toutes ces autres inventions ne peuvent aucunement empescher son effect.

*Bastions  
vuides ne  
sont si bons  
que les  
pleins.*

Les plus modernes ont estimé que le vray & seul moyen estoit de faire les bastions vuides; car par ce moyen on estoit tout aussi-tost à l'ennemy, & qu'en mesme temps que l'ennemy faisoit la mine, on pouvoit percer le rempart, pour aller à luy, & pour cette cause ils ont estimé les bastions vuides beaucoup meilleurs que les pleins, surquoy je diray mon sentiment en passant; que veritablement l'avantage est grand de pouvoir empescher l'ennemy de faire sa mine; mais qu'aussi pour plusieurs autres raisons, le bastion vuide est plus foible comme nous avons monstré dans nos Fortifications: outre qu'il faut absolument remplir le bastion si on veut avoir un fossé raisonnablement large & profond autour de la place; car il faut porter la terre dans les bastions, & je ne scay point de lieu où on la puisse mettre autre part, si ce n'est qu'on fist quelque grand trou, & qu'on l'apportast dedans; tellement que c'est folie de disputer si on doit faire une chose qu'il faut necessairement faire. On me dira qu'en Hollande, la plus-

pluspart des bastions font inutiles, il est vray qu'ils font ainsi; mais ceux-là devroient considerer qu'ils ne sçauroient les faire autrement, n'ayant point de terre pour les remplir, car tout aussi-tost qu'ils ont creusé deux pieds ils treuvent l'eau, & ne sçauroient creuser en tout plus de huit pieds; tellement que pour avoir de la terre pour faire un simple rempart, il faut qu'ils fassent les fossés extraordinairement larges: puis donc qu'on ne doit ny on ne peut partout avoir les bastions vuides, il faut chercher le moyen d'empescher la mine dans les pleins, & par ainsi avoir les deux avantages ensemble, d'avoir la terre dans le bastion, & la contre-mine assuree.

Si on veut contre-miner un bastion ou une demie-lune ou tenaille, ou quelque autre ouvrage semblable, on fera dans le corps d'iceluy un trou comme un grand puits; dans lequel on puisse commodément descendre, mesme charrier la terre avec des sellettes ou broüettes, ou bien on le fera à cascades d'environ cinq ou six pieds de hauteur chacune, afin qu'on se puisse donner la terre dans des panniens de l'un à l'autre: ce puits sera aussi profond que le fossé; tellement que le fonds d'iceluy, soit de cinq ou de six pieds plus bas que le niveau du fonds du fossé s'il est sec; que s'il est plein d'eau il n'ira que jusques au niveau de l'eau; au fonds de ce puits on creusera quelques allées qui s'en iront les unes aux faces du bastion, une autre à la pointe K: on en pourra

*Comme il faut faire la contre-mine.*

pourra faire deux ou trois G H D F, à chaque face. Je serois d'avis qu'en faisant le bastion, on fist en mesme temps ces puits & ces voûtes, & qu'on les revestist, afin que par la longueur du temps, tout cela ne vinst à estre esboulé: ces allées iront jusques à six ou huit pieds près de l'espaisseur de la muraille, & par ainsi on aura la contre-mine preste de quel costé que l'ennemy vueille faire sa mine.

*Comme on peut faire sonnoistre où l'ennemy fait la mine.*

Pour s'en servir à l'occasion, il faudra sçavoir le lieu où l'ennemy fait la mine, ce qui est fort aisé; parce que du flanc opposé on voit où il passe la galerie, c'est indubitablement le lieu où il la veut faire, on s'en ira dans le puits & dans l'allée qui va respondre au plus près du lieu où est la galerie, & où l'ennemy travaille: on fera là-dedans une traverse, c'est à dire une voûte large de deux ou trois pieds, haute de cinq, parallele à la face attaquée: dès cette allée on descouvrira l'endroit où l'ennemy travaille, & on s'en ira droit à luy pour le rencontrer; à cet effet on mettra des personnes qui escouteront attentivement de quel costé il vient, & tout aussi tost on sondera de ce costé-là pour sçavoir si on est proche, ce qui se fait avec une tarelle d'acier, marquée A, longue de huit ou dix pieds, ou bien un autre instrument quasi semblable, qui a la pointe comme un grain d'orge d'où on luy donne le nom, marqué B, il doit estre amanché par l'autre bout comme la tarelle: on perce la terre avec cet instrument de divers costez, comme de-



devant nous, dessus, dessous, & aux costez, le bruit nous donnera quelque connoissance de l'endroit où ils serôt; si par tout on treuve le massif, on avancera son allée en fondant toujours jusques à ce qu'on ne sentira plus de resistance au bout de ladite tarelle, c'est signe que vous avez rencontré la mine: mesme parfois on peut voir la clarté de la chandelle autravers du trou. Quand vous estes certain du lieu où l'ennemy fait sa mine, & que vous en estes bien proche à la distance de cinq ou six pieds, vous ouvrirez la mine avec le petard, cest le moyen le plus prompt. Or pour l'appliquer, il faut adviser si les fourneaux de l'ennemy sont plus bas que vous; que s'ils le sont, on mettra la bouche du petard contre terre avec son madrier, chargeant la culasse du petard de grosses pierres, ou autre chose, jusques à la voûte de la mine, ou bien on mettra une forte piece de bois toute droite sur la culasse du petard, qui s'appuyera contre une autre, mise au long de la voûte, comme on voit en la figure; que si l'ennemy estoit par dessus, il faudra appliquer le petard avec son madrier la bouche en haut, & la piece de bois fera au dessous, comme en M; s'il est directement devant, il faudra au fonds de vostre caveau à costé, faire une place pour mettre le petard, & qu'il y entre à force avec son madrier; il sera encore à propos, que derriere la culasse il y ait une forte piece de bois pour arrester mieux le recul, comme en la figure O, & s'il est au dessous, on fera comme en N.

*Ce qu'on doit faire quand on l'a découverte.*

*Pour l'escarter avec le petard.*

En

*La terre  
ne doit  
estre trop  
espaisse.*

En quelle façon qu'on applique le petard, il faut bien prendre garde que la terre que vous voulez petarder ne soit pas trop espaisse, & qu'elle ne passe pas cinq ou six pieds, car autrement il ne feroit aucun effect.

*Taillade.*

Si la mine estoit proche de la superficie de la terre, on pourra l'esventer, faisant par dessus une taillade ou fossé jusques à ce qu'on l'ait descouverte, comme P. Mais cecy ne peut servir que lors que l'ennemy passe la mine par dessous le fossé, faisant ladite taillade dans le fossé, car dans le corps du bastion il faudroit la faire au bout de vos allées où vous entendriez l'ennemy.

*Lors que  
l'ennemy  
est par  
dessus.*

Lors qu'ils sont par dessus, & qu'on les a descouverts, il y en a qui croyent les pouvoir desloger avec la fumée; Pour moy je ne voudrois par me fier à un si leger remede, j'aimerois mieux avec le petard ou avec quelque baril de poudre; mais il faudroit bien prendre garde de n'y en mettre pas trop, & faire vous mesme ce que l'ennemy auroit projeté contre vous.

*Ce qu'il  
faut faire  
apres que  
la mine est  
esventée.*

Quand vous avez petardé la mine, il faut ou la combler, ou mettre des sentinelles pour prendre garde si l'ennemy la veut continuer, ce qu'il faut empescher avec les feux d'artifice, grenades, & avec toute sorte d'armes, & les chasser par force s'ils vouloient s'opinaistrer à l'achever, ce qui seroit toutefois fort difficile; car on ne leur laisseroit pas charger, ou bien scachant où sont leur fourneaux, & estans bien proches on leur  
osteroit

osteroit tandis qu'ils boucheroient leur mine: si on la descouvroit apres qu'elle seroit chargée, il faudroit tout aussi-tost couper la traînée ou saucisse avant que faire autre chose.

Encore qu'on ait descouvert la mine à un endroit, il ne faut pas laisser d'estre toujours aux escoutes dans les autres allées; car l'ennemy ayant connu qu'il seroit decouvert, pourroit aller à droit ou à gauche faire ce qu'il n'auroit pû en cet endroit.

*Faut escouter par tout.*

J'estime que c'est le moyen le plus asseuré qu'on puisse avoir pour decouvrir & empescher la mine, car si on a les voûtes que nous avons dit toutes preparées, lors que l'ennemy commencera son travail nous aurons le nostre presque tout fait, & feront plustost à luy qu'il ne fera à nous.

Aux lieux où les bastions sont pleins de terre, difficilement peut-on empescher que l'ennemy fasse la mine, ny la decouvrir, si on n'y a fait ce que nous avons dit avant qu'estre attaqué: à ceux-là on ne peut faire autre chose que d'empescher l'ennemy qu'il ne passe le fossé avec sa galerie: mais de celle-là nous en parlerons amplement cy-apres.

*Ce qu'on doit faire aux bastions plains.*

Tout ce que nous avons dit devoir estre fait aux bastions, peut estre aussi fait aux dehors; mais à ceux-cy il n'est pas si necessaire, parce que les rempars sont peu espais: toutefois j'y voudrois faire quelques puits près des rempars, aussi profonds que le fonds du fossé, mesme quelque allée, car on doit autant deffendre ces ouvrages que les ba-

*Faut continuer les dehors.*

R                    stions;

stions ; & s'ils sont bien faits, difficilement l'ennemy les peut prendre s'il ne les rompt avec la mine. On fera ces puits seulement au derriere des faces; car à la courtine d'une tenaille, ils seroient inutiles, parce qu'on est bien asseuré que l'ennemy n'attaquera pas cet endroit : du reste on pourra faire les mesmes choses, & tenir le mesme ordre que nous avons dit.

---

### CHAPITRE XLIV.

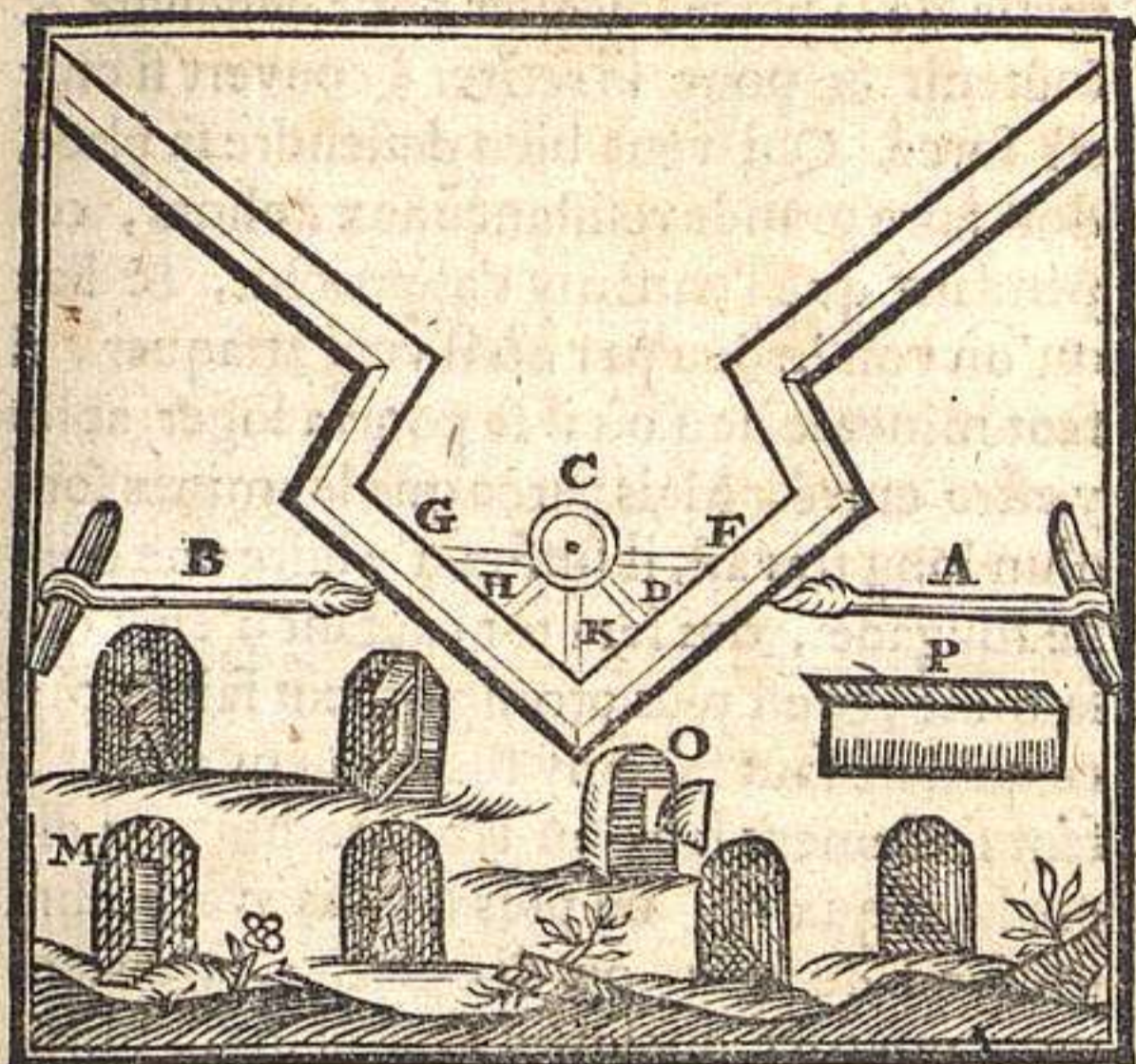
*Comme il faut deffendre les dehors.*

*Faut se preparer à la deffence des dehors.*

**O**utre la prevoyance & le soin qu'on doit avoir de découvrir les mines, & de les empescher ; il faut encore sçavoir ce qu'il faut faire pour la deffence des dehors, si l'ennemy n'a pû faire la mine, ou il taschera de les forcer avec les eschelles, ou de les prendre pied à pied ; c'est pourquoy il faudra se tenir sur ses gardes, & se preparer à soustenir l'assaut ou l'attaque qu'il fera, en faisant bonne garde, y tenant des soldats & Officiers choisis avec des armes à l'espreuve du mousquet, & toutes celles qui sont propres pour soustenir & repousser ; comme aussi des feux d'artifice.

*Ponts doivent estre preparez.*

Avant que parler de cette deffence, j'avertiray qu'aux places où les fossez sont plains d'eau, il faut que le Gouverneur ait dans la place quantité de chevalets de diverses



ses hauteurs, & des planches pour faire des ponts bas pour aller aux dehors. J'ay veu des places où il y avoit de fort bons dehors qu'on laisse perdre sans deffence, faute d'y pouvoir aller; les bateaux sont inutiles à cela, parce que l'ennemy les rompt, & le passage & la retraite en sont tres-dangereux, & ces deux incommoditez ne se peuvent éviter encore qu'il y ait des espauliers aux flancs pour les tenir à couvert lors qu'on ne s'en sert pas. J'ay desia souvent averty que les portes secretes doivent estre preparées; c'est un defaut ordinaire quand on fait des dehors aux lieux où les fossez sont plains d'eau, qu'on ne considere pas par où on y pourra aller. Je dis & avertis qu'en les faisant, il faut aussi pourvoir aux lieux par lesquels on pourra

R 2

for-

fortir de la place, y aller pour deffendre & soutenir & pour se retirer à couvert si on y est forcé. Qui veut bien deffendre sa place, doit faire grande resistance aux dehors, cependant que l'ennemy s'approche, & lors qu'on voit le lieu par où il veut attaquer, il faut miner le lieu où il se pourra loger apres y estre entré. Mais parce que les mines sont d'un long travail, il suffira d'y faire une bonne fougade, qui fera tout autant d'effet que la mine, & est plus promptement faite, parce qu'il ne faut faire ny fourneau ny allée: il faut seulement faire un trou de huit ou dix pieds en quarré, ou plus si vous avez loisir, profond de huit ou dix pieds; là dedans vous mettrez quelques sacs ou barils pleins de poudre, tenans chacun cent livres, ou bien j'aimerois mieux mettre plus de sacs, & que chacun ne tinst que quarante ou cinquante livres, afin de les estendre davantage; ces sacs doivent estre guederonnez par-dessus, où on mettra des aix au dessous ou aux costez afin d'empescher l'humidité; d'un sac à autre vous ferez aller une saucisse qui donnera feu à tous; par dessus ces sacs ou barils vous ferez mettre des pieces de bois traversées, des quartiers de pierre, des briques & autres choses qui peuvent faire des éclats jusques à ce que le creux soit presque plein, lequel vous achevrez de remplir de terre bien ajancée, que l'ennemy ne puisse s'en appercevoir lors qu'il y seroit entré. On conduira la saucisse par dessous terre jusques à ce qu'elle aille au plus proche re-

tranche-

*Aux dehors faut faire fougade.*

*Comme il faut les faire.*

tranchement ou travail qui fuit, pour y donner feu quand on voudra; lors que l'ennemy y fera entré, & qu'on verra qu'il y aura quantité de soldats, on y donnera le feu, & les fera sauter & brusler avec grandissime dommage. On dira que l'ennemy pourroit se servir de cette mine ou fougade, mais cela n'est pas, parce quelle se fait dans le corps de la piece, & la mine de l'ennemy doit estre faite sous les rempars, afin de se faire ouverture & entrée, tellement que l'une sera fort esloignée de l'autre.

Tout à l'instant il faut faire sortie, pour rompre ce qui restera de ce que l'ennemy aura fait, pour chasser ceux qui n'auront pas faité à la mine; & achever ceux qui auront esté blesez ou incommodez de la terre ou des esclats. *Faut faire sortie.*

Avant que faire cet effet, il faudra avoir préparé les retranchemens aux lieux qui seront opposez à l'attaque de l'ennemy, & afin de l'arrester, & pour l'empescher de se loger dans la bresche, il ne faut pas faire ces retranchemens trop prés du lieu attaqué, afin que la mine ne les emporte; leur figure doit toujours estre en angle rentrant, afin que les deux faces soient flanquées, ou bien en tenaille, ou de telle autre figure qu'on pourra, pourveu qu'elle se flaque. Il ne faut pas que ces retranchemens soient si hauts qu'ils empeschent que ceux de la place ne puissent decouvrir le lieu pris par l'ennemy. Il faut aussi faire quelques chemins couverts, ou portes cachées par où on puisse se retirer dans le

fossé, ou dans les retranchemens qui seront plus arriere; apres avoir soustenu les premiers.

*Ces retranchemens comme doivent estre faits*

Dans une demy-lune on ne peut faire qu'un retranchement, lequel sera en angle rentrant, comme nous avons dit. A une tenaille on peut se retrancher à la gorge du demy bastion attaqué, & faire apres cela un grand retranchement aussi large que tout l'ouvrage, lequel sera fait en angle rentrant, ou en tenaille: si vostre ouvrage s'avance fort dans la campagne, vous pourrez faire encore un retranchement plus arriere, pour mal qu'ils soient faits, ce sont autant de retardemens pour l'ennemy, & perte d'hommes: il ne faut point, s'il est possible, laisser perdre le terrain sans qu'il en couste quelque chose.

*On doit tascher à reprendre les postes perdus.*

Encore que les ennemis ayent forcé la demy-lune, ou autre piece, avant qu'ils ayent achevé leurs logemens en toute perfection, on fera la nuit une sortie sur eux, & on taschera de les chasser hors de là: & à cet effet on se servira des feux d'artifice, & on fera secondé de ceux de la place. Il faudra abbattre les logemens que l'ennemy aura commencé, & raccommoder le travail le mieux qu'il sera possible; si on va resolutement contr'eux, assurement on les deslogera; car n'estans que demy couverts, & en un lieu estroit, ils sont tousiours en crainte, & ne scauroient faire bonne deffence, ny resistance contre des gens hardis qui viennent resolutement de tous costez, bien armez



à l'esprouve du mousquet, & avec toute sorte d'armes avantageuses, & des artifices, & avec l'assistance de ceux de la place, qui tireront continuellement devant l'attaque, le canon, & la mousqueterie pour les découvrir & mettre en desordre avant que donner: si le lieu est commode, on pourra faire une mine, passant au dessous de nos retranchemens, qui aille sous leurs logemens, & lors qu'on l'aura fait jouier, on fera la sortie, pour reprendre & racommoder le lieu pris par l'ennemy.

Les armes propres à deffendre ces lieux outre les ordinaires, qui sont les mousquets, les piques, les halebardes; il faut avoir quelques fortes piques, & longues, avec crochets; comme aussi des fourches de fer, pour renverser les eschelles, & ponts volans qu'on applique d'ordinaire, Les petits pierriers qu'on a sur les vaisseaux dont aucuns sont de fer, & d'autres de fonte qui se chargent à boëte par derriere, je les tiens pour les meilleures armes qu'on puisse avoir pour la deffence des dehors; parce qu'ils sont tres-commodes pour tirer souvent, manier, retirer; & fait tres-grand dommage à l'ennemy: si on est forcé, on peut les transporter de là facilement. On les charge viste, car il n'y a qu'à mettre la boëte & un coin derriere; on les charge de bales de mousquet, & de ferrailles; & encore qu'ils ne portent pas fort loin, ils ne laissent pas d'estre tres-utiles; parce qu'en ces lieux on n'a affaire de tirer que de prés, parce que les deffences sont

*Armes  
propres à  
deffendre  
ces lieux*

*Pierriers  
excellens.*

fort courtes. On les met où on veut, & si on les tire bien à propos, ils nuiront beaucoup; si on en descharge trois ou quatre à la fois lors que l'ennemy vient avec furie, assurement on arretera les premiers qui sont les plus hardis: & bien que tous les coups ne tuënt pas, ils les blessent infailliblement, & les sortent hors de combat, & tandis qu'on tire les uns, on peut charger promptement les autres, & faire une perpetuelle scopetrie de ces pieces.

*Invention  
d'un ca-  
non de  
bois.*

J'ay l'invention d'un canon de bois qui tire six livres de bales de mousquet d'une once, il se charge aussi à boëte, j'en ay fait faire & esprouver fort souvent, il reüssit parfaitement bien, & on a cet avantage qu'il est fort leger, & qu'on en peut faire facilement tant qu'on veut dans les places. J'en donneray autre part la description de celuy-là, & de plusieurs autres.

*Où on doit  
mettre ces  
pieces.*

Ces pieces doivent estre placées aux lieux qui flanquent l'endroit attaqué, avant que l'ennemy y entre: & pour l'en chasser lors qu'il y est entré, on les logera dans les retranchemens. On pourra encore pointer quelques pieces de la place qui puissent tirer dans ces dehors sans endommager les nostres, qui sont plus arriere à la deffence dans les retranchemens; on tiendra prestes ces pieces pour les tirer lors que l'ennemy s'y voudra loger; car il n'a pas moins de peine & de difficulté de se loger en ces lieux, que de les prendre, à cause des divers endroits desquels ils sont veus, flanquez, &

com-

commandez ; & bien souvent apres y estre entrez, s'ils ne se couvrent promptement on les contraint d'en desloger avec beaucoup de perte.

Les contr'escarpes font dans le nombre des dehors ; pour les deffendre il faut necessairement les palissader, & avoir provision de pieux pour remettre au lieu de ceux que le canon emportera ; on les doit faire de telle forme qu'elles se flanquent par tout, ce que se fait avec les redens qu'on fait en divers endroits ; la deffence des contr'escarpes dépend de ceux qui sont dans le chemin couvert, & comme aussi de ceux qui sont dans les redens qui flanquent, & encore plus de ceux qui sont dans la place. Les feux d'artifice sont generalement bons pour toutes les deffences, & pour celles-cy ils servent pour brusler les logemens que l'ennemy fait prés d'icelles, dans lesquels il faut tirer sans cesse, tant de ces lieux, comme de la place : si les contr'escarpes ont au devant un fossé plein d'eau, il faut que l'ennemy le passe avec la galerie, ce qu'on empeschera par quelqu'un des moyens que nous dirons apres, parlant des deffences qu'on doit faire dans le fossé : Toutes les choses, ou au moins la pluspart que nous escrirons cy-apres pour la deffence des bastions, peuvent aussi servir pour les dehors.

En la deffence des dehors se connoist le desavantage qu'on a les fossez estans pleins d'eau ; car on ne scauroit se servir de la Cavalerie pour faire les sorties, à cause qu'on seroit

*Comme il faut deffendre les contr'escarpes.*

*Desavantage des fossez pleins d'eau.*

R 5

des

descouvert de l'ennemy, ou il faudroit qu'il y eust des portes ou des ponts par tout, & encore ne fçay-je si on pourroit les garantir d'estre rompus. Par apres toutes les retraittes feroient fort dangereuses, & ceux qui font à la deffence des chemins couverts feroient tousiours en crainte d'estre surpris, & ne pouvoir pas se retirer; c'est pourquoy dés qu'ils font attaquez ils pensent plûtoft par où ils se sauveront qu'à se deffendre. Dans la fuite du discours on verra comme dans le fossé sec, on fait bien plus de resistance qu'estant plein d'eau.

J'advertiray que l'ennemy approchant ses travaux & ses tranchées pour les arrester & destourner, il faut toute la nuit esclairer la campagne avec des feux d'artifice, & tirer sur ceux qui travaillent continuellement, car il n'y a rien qui incommode tant les assaillans que d'estre veus nuit & jour, & qu'on tire sans cesse sur eux.

## CHAPITRE XLV.

### *Des Secours.*

J'E pouvois laisser ce Chapitre, parce que ce n'est pas de la Charge d'un Gouverneur de secourir les places, & particulièrement la sienne, ce qu'il ne peut pas y estant dedans: neantmoins parce que c'est une chose necessaire pour la deffence, & qu'il peut estre employé pour en secourir d'autres; & parce qu'il est bien feant qu'il sçache tout

*Les secours ne sont pas proprement de la charge d'un Gouverneur.*

se

ce qu'on peut faire pour la conservation d'une place, j'en parleray icy, rapportant succinctement la pluspart de ce que j'en ay dit autre part.

Les places qui ne sont pas secouruës, sont sans doute à la fin prises; car quelles provisions qu'on puisse avoir de vivres & de munitions, & encore que le nombre des soldats soit au commencement assez grand pour se deffendre, peu à peu se diminuë par les incommoditez, maladies, & blesseures. C'est pourquoy le Gouverneur voyant qu'il commence à manquer, ou qu'il manquera bientôt de quelque chose, il doit tâcher de donner advis au Prince de l'estat de la place, & de tout ce qui est dedans, & du temps qu'il croit pouvoir tenir encore; & le supplier de pourvoir promptement aux choses qui manquent, dont il en donnera un memoire, ou par écrit, ou de bouche à celuy qu'il envoyera, en quoy il doit avoir grande discretion de ne se hazarder pas legerement de faire sçavoir à l'ennemy ses deffauts. Il faut que la personne qu'il envoyera soit bien affidée: s'il luy confie son secret, ou que les lettres soient bien cachetées, ou escrites de telle façon qu'on ne puisse pas descouvrir le chiffre, ou que les passages par où il les envoye soient fort asseurez, ce qui est pourtant toujours douteux dans une place assiegée. Pour moy j'aimerois mieux l'envoyer dire de bouche que par lettre; par ce moyen on peut le descouvrir, & non par l'autre, si le messager est fidelle.

*Places qui ne sont secouruës sont bientôt perduës.*

*Diverses  
sortes de  
secours.*

Les secours se donnent en plusieurs façons, sçavoir par diversion, en empeschant qu'on apporte des vivres au Camp de l'ennemy, en ravageant le pays, attaquant d'autres places, & en secourant effectivement la place de ce qu'elle a besoin. Or elle peut avoir besoin de trois choses en general, de munitions de bouche qui sont le bled ou farine, ou pain; & celles de guerre qui sont la poudre de mousquet, ou de canon, ou bien des soldats, on y peut adjouster les vestemens & outils, & autres choses indifferentes.

*Empescher  
qu'on  
n'apporte  
des vivres  
en Camp.*

Lors que l'ennemy est tellement retransché dans son Camp & son armée si forte, qu'il y a peu d'apparence de pouvoir forcer aucun quartier pour entrer dans la place: alors il faudra empescher qu'on apporte des vivres à l'armée assaillante, s'opposant aux convois; pour quoy faire avantageusement. on envoyera des espions dans les lieux où on les prepare, pour sçavoir le nombre du monde qui les accompagne; combien de Cavalerie, & d'Infanterie; quand ils partent; par où ils passent; les lieux qu'ils ont de retraite; qui les peut secourir, afin qu'on prenne ses mesures sur ce rapport, pour envoyer des forces plus fortes qui soient capables de les deffaire assurement; & pour les destourner davantage, on rompra les ponts, gastera les chemins, coupant quantité d'arbres qu'on traversera dans iceux: si l'on peut on surprendra quelque lieu qui soit sur le passage, lequel on fortifiera, tenant dedans bon nombre de soldats, tant de Cavalerie  
que

que d'Infanterie : s'il y a quelque passage avantageux, on s'en saisira & le fortifiera, s'embusquant dans les lieux où l'on pourra les surprendre & envelopper; aux passages des rivieres où le plus souvent il y a du desordre, & les forces sont des unies, & lors qu'une partie a passé il faudra la charger; s'ils passent sur un pont, on taschera d'en faire de mesme, & le rompre, ou bien on l'aura auparavant fortifié, & de mesme des quais qu'on aura fortifiez ou rompus; les ordres qu'on doit tenir en ces occasions ne sont pas de mon sujet, c'est pourquoy je remets d'en parler autre part.

S'ils sont si forts qu'on ne puisse pas les rompre, ou si avisez qu'il soit impossible de les surprendre, & s'ils ont quelque place voisine d'où ils prennent les choses necessaires, ou la mer, ou quelque grande riviere, ou quelque autre semblable passage, par lequel leurs convois passent assurement; il faudra ravager tout leur pais, faisant marcher la Cavalerie de tous costez par la campagne, qui aille par les villages, bourgs, hameaux, maisons, piller tout ce qu'ils pourront emporter ou emmener, & mettront le feu à ce qu'ils laisseront; gasteront les bleds, s'ils y en a sur terre, les faisant faucher, passant les chevaux par dessus, emmenant prisonniers tous les hommes qu'ils pourront prendre, & faisant tous les actes d'hostilité qu'on a accoustumé de faire: toutefois reservant trois choses, les lieux sacrez, & les personnes, & tout ce qui en dépend; le violement des femmes;

*Gaster le  
pays de  
l'ennemy.*

*Trois choses  
qu'on  
doit reserver  
dans  
la guerre.*

*Ordre  
qu'il faut  
tenir pour  
gaster le  
pays.*

la tuërie de ceux qui ne se deffendent pas ; les cruantez & les bourrelemens envers ceux qu'on prend ; car ce sont des meschancetez qui crient vengeance devant Dieu, & tous ceux qui les font, comme ceux qui les permettent perissent miserablement, comme on voit journellement par experience. Il faut abhorrer les gens qui commettent ces forfaits comme ennemis de Dieu, & des hommes. Pour mieux executer ce dessein, je voudrois mener tousiours de l'Infanterie & quelque piece courte, & des petards ; car lors que la Cavalerie est seule, un fossé, une haye, une barriere l'arreste, & peu de gens qui seront dedans se moqueront d'un grand nombre de Cavalerie : aussi quand l'Infanterie rencontre quelque maison ou village fermé & barricadé, il faut qu'elle s'en retourne sans rien faire. Mais si l'on a quelque un de ces instrumens, on les fait parler, ou on les force, ce qui est toute l'importance de l'affaire ; & que fert-il de se promener par la campagne, où on ne treuvera rien si les païsans ont retiré tout ce qu'ils ont de bon dans les villages, & bonnes maisons, qu'ils auront retranchées, il faut entrer dedans & n'y laisser rien. On me dira qu'on ira lentement par le païs, ayant Infanterie & des pieces montées sur affusts, à cela je responds qu'il faut diviser tous vos gens en petites troupes qui se separent par tous les villages voisins, qui sont d'ordinaire à la veuë les uns des autres, & par consequent se peuvent facilement r'ailler, & promptement ;  
suffi-



suffira qu'à chaque troupe il y ait trois ou quatre cens'chevaux, & autant de gens à pied, car ce nombre est capable de forcer quel village que ce soit. Mais en cecy on doit avoir égard si l'ennemy n'a pas quelques troupes en campagne, & si on peut estre surpris ou enveloppé, c'est de la science de celui qui conduit le party; nous en dirons quelque chose parlant des partis de guerre: cette sorte de diversion a fait quelquefois résoudre l'ennemy à lever le siege de devant des places qu'il esperoit prendre, parce qu'on fait des courses jusques aux portes des villes; on y prend des prisonniers & on empesche toute sorte de commerce & trafic; fait crier les peuples, & ruine les pais.

*Comme on  
doit or-  
donner-les  
troupes*

L'autre sorte de diversion est lors qu'ayant assez de force, on attaque quelque place de l'ennemy; cecy se pratique ordinairement quand on ne peut secourir la place, ny empescher les convois. Mais il faut prendre garde qu'on ne nous puisse faire ce que nous tascherons de faire aux autres; c'est de forcer nos retranchemens, ou nous empescher les vivres, ou nous faire les dommages que nous voudrions leur avoir faits; on aura toutes les considerations que nous avons escrites dans l'attaque des places. Quand on veut secourir effectivement la place, on procedera comme nous dirons; mais premierement il faut scavoir si c'est de soldats, de munitions de guerre ou de bouche, qu'il est necessaire de la secourir, car à chacun il faut tenir different ordre.

*Attaquer  
les places  
de l'ennemy.*

Le

*Le plus facile secours est de soldats*

Le plus facile secours qu'on peut donner à une place, sont les soldats; premierement on preparera & choisira le nombre qu'on veut qui entrent dans la place, lesquels doivent estre gens d'essité, & particulièrement les Officiers; car il ne faut point envoyer là dedans des personnes qui n'ayent envie de bien faire, & se défendre jusques à l'extremité, & ceux aussi qui leur doivent faire escorte jusques à quelque lieu destiné, & les favoriser à leur entrée, ou pour les assurer s'il faisoit faire retraite, il faudra avoir des guides qui sçachent bien le país & les destours; il faut esquiver tous les quartiers de Cavalerie, & les logemens d'Infanterie, & tous les villages, maisons & lieux où l'ennemy peut loger; on choisira particulièrement les bois, les lieux couverts où il y a quantité de hayes, de buissons, des fossez, des vignes; on ne tiendra pas les grands chemins, au contraire on choisira les lieux les plus difficiles, où la Cavalerie ne peut point agir; & tant plus on s'approchera du Camp, tant plus on s'écartera des endroits où l'ennemy fait garde; on marchera le plus coy qu'il se pourra; sur tout il faut avoir grand soin de ne perdre pas les guides, & en avoir plusieurs en divers endroits du corps, & de ne perdre jamais la file, & ne faire point de bruit, car l'une de ces choses peut gaster toute l'entreprise: on choisira aussi une nuit la plus obscure qu'on pourra, qu'il fasse grand vent,

parce

*Ne faut perdre les guides.*

parce qu'alors on est moins reconnu & où y. Il faudra auparavant avoir fait reconnoître le lieu par où ils passeront estans au Camp; on choisira le plus propre, comme celuy qui sera plus couvert, ou celuy qui n'est pas gardé, ou celuy qui l'est moins que les autres; comme s'il y a quelque riviere qu'on puisse gayer, quelques marais, quelques lieux par où on puisse monter, que l'ennemy croit inaccessible, ou quelque lieu qui n'est pas retranché. Enfin le lieu le plus propre est celuy par où on peut passer sans estre descouvert, ou avec peu de resistance; estant au lieu on filera par petites troupes jusques à ce que tous soient passez s'ils peuvent sans estre apperceus; que si l'ennemy les descouvre ils doivent faire un prompt effort, & passer au travers de ceux qui se voudroient opposer: Cependant ceux de dedans donneront l'alarme en divers endroits, faisant feinte de sortir de toutes parts; mais fortiront à bon escient du costé que vient le secours, & eux donnans de leur costé, les autres de l'autre, se feront faire place pour se joindre ensemble, & s'en aller dans la ville; s'il y a de la Cavalerie qui leur fasse escorte, elle soustiendra ceux qui voudroient venir au secours; donnera l'alarme en divers endroits; mettra le trouble & l'estonnement par tout, afin que dans cette confusion le secours puisse entrer par le lieu premedité, il faut aller fort doucement avant qu'arriver près de l'ennemy; & lorsqu'on y est proche, il faut passer la teste

*Par où on doit passer dans le Camp de l'ennemy.*

baif-

*Ce qu'on  
doit faire  
quand on  
est re-  
poussé.*

baissée le plus promptement qu'on peut. Il ne suffit pas de donner les ordres pour entrer, il faut encore sçavoir ce qu'on aura à faire si on est repoussé: ceux qui seront venus pour faire escorte, se retireront en quelque lieu couvert proche du Camp de l'ennemy, auquel sera le rendez-vous de tous ceux qui ne pourront pas entrer, où ils se r'allieront; & là ils s'attendront pour se retirer ensemble; il faudra que le lieu soit aisé à trouver, & qu'on le fasse bien reconnoître aux troupes, & les chemins par où ils y pourront venir; que si le lieu est écarté, on laissera quelques-uns par toutes les advenuës, qui rameneront ceux qui seroient égarés, & quelques Cavaliers battront les contours pour r'allier ceux qu'ils rencontreront; la retraite sera aisée, car l'ennemy de nuit ne poursuivra pas fort loin de crainte des embuscades, & parce qu'on ne peut donner la chasse avec ordre n'y voyant rien, & à peine peut-on sçavoir de quel costé l'ennemy se retire: si le secours passe, ou tout, ou une partie, il s'en ira aux contr'escarpes de la ville: ceux qui seront en garde, & qui recevront le secours, avant que les laisser entrer leur feront dire le mot, & le signe qu'ils se font donner auparavant, afin qu'ils ne reçoivent l'ennemy au lieu du secours: mesme il seroit fort à propos de mettre aux lieux par où ils entrent, quelques-uns qui conneussent les Officiers; car un traistre qui sçauroit le mot & le signe, pourroit faire perdre une place. Il seroit aussi à propos  
que

*Précau-  
tions à re-  
cevoir le  
secours.*

que ceux qui entrent se fissent donner aussi le contremot de ceux de la place, afin qu'il ne leur arrivast comme j'ay veu quelquefois, que tandis qu'ils auroient esté en chemin la place se fust renduë, & qu'au lieu d'aller chez leurs amis, ils ne treuvassent l'ennemy.

S'il faut secourir la place de poudres, on observera le mesme ordre que nous avons dit pour le marcher, & pour s'approcher, la Cavalerie qui sert pour escorte portera la poudre jusques à ce qu'on soit proche de l'ennemy, afin que les soldats ne soient pas fatiguez lors qu'ils arrivent là; cette poudre sera départie en des sacs de quinze à vingt, ou trente livres chacun; ils doivent estre de cuir, afin que le feu n'y puisse prendre, comme il feroit à la toile, lors qu'on sera proche on le donnera à porter aux soldats, qui doivent estre tous piquiers, lesquels on mettra tous ensemble: si dans la place on a affaire d'autre munition, comme des bales, mesche, ou autres instrumens, les mousquetaires les porteront: A ce secours il faut que l'escorte soit plus forte qu'à celuy des soldats, parce qu'il faut que ceux qui sont chargez, & principalement de poudre, entrent sans combat, outre qu'estans chargez ils ne peuvent pas marcher si promptement ny faire un effort si on s'oppose à eux.

Lors que la place a faute de vivres, il est plus mal-aisé de l'en secourir que de soldats, ou d'autres munitions, parce qu'ils sont plus incommodés à porter pour la grande quantité qu'il en faut, & si ceux qui les portent restent

*Comme il faut secourir la place de poudres.*

*Plus difficile à secourir de vivres.*

restent dans la place, ils en mangent la plus grande partie.

*Quel ordre il faut tenir pour secourir de vivres.*

Pour ce secours on tiendra le mesme ordre que nous avons dit pour s'approcher; les farines seront mises dans des sacs de toile, du mesme poids que ceux de la poudre, mais plus grands, parce qu'elle tient plus de place: on la portera sur des chariots jusques à ce qu'on sera proche des ennemis, alors on les baillera aux soldats, chacun en portera un sac. Ceux de la place doivent estre advertis auparavant; du temps que le secours doit arriver, ils prepareront aussi ce qui est necessaire pour les recevoir; sçavoir des hommes ou des chevaux qui viendront prendre les munitions qu'on leur aura portées; parce qu'on ne doit point faire entrer de soldats dans la place, car ils mangeroient eux-mesmes les munitions qu'ils porteroient, & ainsi ne la secoureroient aucunement. Au contraire s'il est possible en mesme temps qu'on déchargera les munitions, on fera sortir les bouches inutiles qui sont dans la place, à la faveur de l'escorte, & tandis que le combat se fera, ceux qui ne pourront pas cheminer, comme les femmes, enfans, vieillards, blesez & malades, seront mis dans les chariots avec lesquels on aura porté les vivres.

*Faut faire sortir les bouches inutiles.*

*Ce qu'on doit observer à la retraite.*

A cette sorte de secours, il faut beaucoup plus de monde pour les convoyer qu'à tous les autres, à cause qu'ayant du chariage on ne peut aller ny se retirer que bien doucement, cependant l'ennemy a temps d'assembler

bler ses forces pour le rompre ; c'est pourquoy il faudra plus de Cavalerie & d'Infanterie pour combattre & forcer les lieux par où on veut passer , mesme pour se retirer asseurement ; il faut laisser quelques troupes sur les passages plus importants ; & s'il est possible on doit avoir quelque lieu de retraite qui ne soit pas beaucoup esloigné, ou quelque chemin different de celuy par où l'on est venu , afin que l'ennemy n'aille pas attendre aux passages lors qu'on s'en retournera.

La Cavalerie se tiendra sur les aisles & sur l'arriere-garde ; une partie de l'Infanterie marchera devant le charroy , lequel filera apres , & le reste d'Infanterie , & escarmouchera , soustenuë de la Cavalerie, & tous ensemble se retireront en bon ordre.

A tous ces secours des places on doit particulièrement observer les choses suivantes. Qu'on prepare le convoy fort secrettement. Qu'on parte sans que l'ennemy le sçache. Qu'on ait de bons guides. Que les corps ne se separent pas, tellement qu'une partie perde le chemin. Qu'on choisisse les lieux les plus couverts , & les plus difficjles pour l'ennemy. Qu'on s'escarte de tous les quartiers où il loge. Qu'on choisisse son temps bien à propos. Qu'on marche bien coyement lors qu'on s'approche du Camp , & qu'on pousse promptement lors qu'on est descouvert. Qu'on ait bien reconnu le lieu par où on doit passer. Qu'on ne s'estonne pas , & qu'on ne se mette pas en desordre dans l'action ; & que ceux de la place soient avertis precisé-

*Ce qu'on doit observer en general.*

cifément de l'arrivée, & que tous d'un mesme temps donnent chacun de son costé.

*En ces secours on suppose un passage assez facile.*

Jusques icy nous avons supposé qu'il y avoit quelque endroit commode pour passer, qui estoit à couvert, sans fortification & sans garde, ou qu'il y en avoit si peu, qu'il y avoit grande apparence qu'on la pouvoit forcer. Mais lors que la circonvallation est bien faite tout autour de la place, & bien gardée, il faut tenir d'autres moyens que nous deduirons.

*Trois actions les plus difficiles de la guerre.*

On tient que les trois actions les plus difficiles de la guerre, & auxquelles un Chef doit plus montrer son intelligence & son experience, sont de se retirer avec peu de monde & sans desordre devant l'ennemy qui est fort & puissant: la seconde, de passer une riviere à la veüe de l'ennemy qui attend de l'autre costé: & la troisieme, de secourir une place qui est bien bouclée: j'estime pour moy cette dernière la plus difficile de toutes; car quelle apparence y a t'il de forcer une circonvallation bien faite, qui aura un fossé large de vingt-quatre pieds, quelquefois double, avec une palissade au devant, & un rempart à l'espreuve du canon, des fortes redoutes aux distances des tirs, & des grands forts aux lieux plus avantageux, & une armee derriere pour deffendre tout cela; quand on aura rompu par un endroit, il faut défilier pour y passer, & les autres cependant feront en bataille qui les attendront à couvert: je ne conte rien le peril qu'il y a de venir jusques-là à descouvert, ou si on veut  
fai-

*Difficultez de secourir les places bien bouclées.*



faire des tranchées, le temps & la difficulté, ou plutôt l'impossibilité de soutenir les efforts & forties d'une armée. Mais parce qu'il se rencontre quelquefois que la circonvallation n'est pas si parfaite par tout, ou que l'armée qui est derrière n'est pas assez forte, ou que les quartiers ne se communiquent pas, ou quelques autres deffauts qu'on peut avoir remarquez: nous dirons l'ordre qu'il faut tenir lors qu'on voit quelque apparence d'en pouvoir executer son dessein, m'arrestant sur les experiences que j'ay veuës, & sur l'exemple des grands Capitaines, & de ce qu'ils ont fait en de semblables actions.

Premierement il faut avoir fait reconnoître les retranchemens de l'ennemy; l'estat de leur armée; les lieux circonvoisins; les chemins par ou on passera; d'où on aura des vivres & rafraischissemens en marchant; quels lieux pourront servir pour les logemens, pour le secours, & pour la retraite; quel temps on doit prendre; quel nombre de soldats; quelles choses on doit porter pour secourir la place. Car en cette sorte de secours il faut la fournir de toutes les choses necessaires, tout ainsi qu'on se prepare avant que l'ennemy commence le siege; c'est pourquoy on y fait entrer soldats, vivres, munitions de guerre, instrumens, habits, & generalement tout ce qui manque dans la place. Outre toutes les choses qu'on prepare pour la place, il faut avoir une armée, Cavalerie, Infanterie, & canon, proportionnée à l'effort qu'on veut faire, & à la resistance qu'on

*Faut  
avoir re-  
connu les  
retran-  
chemens.*

*Ce qu'on  
doit pre-  
parer.*

qu'on doit avoir de l'ennemy : cette armée doit estre pourveuë de tout ce qui luy est necessaire, sans toucher à ce qui luy est destiné pour la place, tant vivres, que munitions ; comme aussi instrumens, & artifices necessaires pour aller par pais ; comme ponts, batteaux, clayes, gens pour faire les chemins ; & les raccommoder ; affusts pour le charroy, mantelets pour les attaques, & mille autres choses necessaires pour le train d'une armée.

*L'ordre de marcher sera escrit autre part.*

Je ne mettray point icy l'ordre que l'armée doit tenir en marchant, & les prevoyances qu'on doit avoir pour la seureté, parce que ce n'est pas de mon sujet ; & parce qu'il y a divers moyens, pour lesquels escrire, il faudroit un trop long discours, il faut s'accommoder particulièrement aux lieux par où on passe, & selon les forces de l'ennemy.

*Forts dans les chemins doivent estre pris.*

S'il y a des forts par les chemins où on doit passer, que l'ennemy ait fait bastir, & qu'il les garde pour empescher les secours ; il faut les prendre par force, ou par surprise, & apres les avoir pris on les rasera, ou on les gardera, y mettant garnison selon qu'on treuvera estre plus à propos ; s'il faut passer quelque riviere : si c'est un gay, ou un pont qu'on ait fait pour passer, il faut fortifier l'un & l'autre, afin d'avoir la retraite asseurée ; de mesme fera-t'on aux passages importants & estroits, auxquels l'ennemy estant logé pourroit empescher le retour ; on y fera quelque redoute ; on changera d'ordonnance à l'armée, selon les lieux par où on passera.

Il faudra choisir quelque lieu pour faire quartier, ou place d'armes, le plus commode & le plus proche qu'il se pourra du Camp de l'ennemy, lequel on retranchera s'il ne l'est pas: Dans iceluy on s'assemblera, & apres avoir tenu conseil de ce qu'on aura à faire, on donnera les ordres necessaires: cependant les espions marcheront, qui feront sçavoir l'estat auquel se treuve l'ennemy: s'il se resout de les attendre; quelle est la disposition de son armée, & de son camp, afin de deliberer meurement là-dessus: Dans ce lieu on laissera tout ce qui ne peut pas servir pour l'execution, comme le bagage, & toutes les personnes inutiles, y mettant force convenable pour la garde; le reste marchera en bon ordre; en s'approchant toutes les nuits on tirera quelque coup de canon pour faire entendre à ceux de la place qu'on s'approche pour les secourir, & pour leur donner courage de tenir, & de se mettre en estat pour les recevoir, & les assister lors qu'ils seront au combat.

*Faut s'ar  
rester au  
quartier.*

Lors qu'on sera arrivé à la portée du canon des tranchées de l'ennemy, on se campe-  
ra pour de là partir & aller donner. Je tiens que cette action doit plustost estre faite de jour que de nuit, si ce n'est qu'on vueille surprendre quelque quartier; car en ce cas il faudroit donner l'alarme de nuit en divers lieux, & en mesme temps appliquer les ponts aux endroits des retranchemens que l'on voudroit forcer, desquels ponts il en faudroit bonne quantité, afin de faire un grand  
S front

*Comme on  
peut forcer  
un quar-  
tier.*

front en entrant, & pour faire un corps estans entrez, capable de resister & de passer outre, mesme pour donner temps au charroy de passer. Or estans entrez par quelque endroit ils doivent r'allier en ce lieu la plus grand' part des forces, & promptement combler les tranchées, & abbatre les retranchemens, afin que le passage en soit libre. On doit remarquer qu'il est bon d'attaquer les quartiers qui n'ont point de communication avec les autres, & qui ne peuvent pas estre secourus du reste de l'armée, ou à cause de quelque riviere qui sera entre deux, ou de quelque grand marais, ou tel autre semblable empeschement: il faut aussi que de là le chemin soit libre & commode pour aller dans la place, cependant qu'on fera l'effort du costé des retranchemens; ceux de la place feront une puissante sortie de leur costé, & tandis que tous ensemble soustien- dront l'ennemy, on fera filer les chariots, & ceux qui doivent entrer dans la place; on ne scauroit dire tous les accidens qui arrivent, tant pour arrester que pour faciliter l'entre- prise, les ordres qu'il faut changer selon l'occurrence, qui dependent de la prudence d'un Ches, lequel sur le champ doit reme- dier à tout.

*Ceux de  
la place  
doivent  
faire sor-  
tie.*

*Quand on  
veut rom-  
pre les re-  
tranche-  
mens.*

Quand on veut de force ouverte entrer dans les retranchemens, on met du canon en batterie en divers lieux pour rompre les deffences, & faire ouverture, laquelle estant faite on donne l'assaut, & fait son effort pour entrer. Je voudrois apres avoir ouvert les  
retran-

retranchemens en divers lieux faire semblant de donner par ces lieux-là, & cependant à un autre assez esloigné faire avancer bon nombre de soldats armez, qui porteroient des fagots pour combler les fossés, & passer par dessus, ou avec des ponts; car en cecy il faut principalemēt divertir l'ennemy, & le prendre là où il a moins de force, & executer promptement son dessein avant qu'il s'allie ses forces, & s'oppose au passage.

S'il y a quelque lieu eminent qui commande dans le Camp, & d'où on puisse découvrir ceux qui se doivent mettre en bataille pour la deffence de la circonvallation; il faut mettre du canon là dessus, & tirer continuellement sur ceux qui doivent s'opposer à l'entrée, tandis que les nostres travailleront à faire ouverture aux lignes, & entrer dedans.

Le plus dangereux moyen & le moins faisable, est d'attaquer un des forts du retranchement avec les tranchées, & le battre avec le canon ainsi qu'on fait ordinairement à un siege, y jettant dedans quantité de bombes, afin d'en estre promptement maistres; car en cette action il faut estre peu de jours, à cause qu'on n'a pas la commodité de porter si grande quantité de vivres & de munitions: si on peut forcer un de ces forts, on s'en servira de passage, parce que de là on chassera ceux qui seront à la deffence des retranchemens proches: Cecy se peut commodement faire lors que ces forts sont dans quelque advenue destachee

*Attaque  
un fort est  
le plus  
difficile.*

chée du corps de l'armée, & particulièrement lors qu'on se peut mettre entre deux pour empêcher le secours, & la communication du reste de l'armée. Les perits forts sont aussi fort propres à estre attaquez, parce que si on leur tire quantité des artifices dedans ils ne sçavent où se mettre, & sont contraints de les abandonner.

*Ce qu'on  
doit faire  
pour se re-  
tirer*

Après que ceux qui doivent entrer & tout le charriage sera dans la place, on se r'alliera & se mettra en ordre de bataille, & se retirera à son Camp, ou au lieu qu'on avoit laissé & préparé pour place d'armes. Je ne parleray point icy des ordres qu'on peut tenir à ces occasions, j'espère d'en traiter au discours que j'ay desia promis concernant les ordres de la guerre.

*Secours  
par mer.*

Je ne parle pas non plus des secours qui se donnent par mer, parce que c'est une science particuliere, & les ordres differents de ceux de terre; car s'il n'y a point d'armée navale qui s'oppose, il est bien aisé d'y entrer; que s'il y en a une qu'il faille combattre, il faut s'y preparer & disposer tout ce qui est necessaire. Je laisse aussi de parler des secours qu'on fait passer par les rivieres & marais: pour tout cela il faudroit faire un nouveau discours, & grossir par trop ce Traitté.

Pour conclusion, je diray que les lieux plus commodes pour passer, sont ceux ou la circonvallation est peu haute & peu espaisse; le fossé estroit; où les lignes ne sont point flanquées; où il n'y a ny fort ny re-  
dou-

doute, ou qu'ils sont fort esloignez; les quartiers qui nont pas communication avec le reste de l'armée s'il y a quelque lieu fort estroit du costé du Camp, où les deffenseurs puissent faire moins de front que les assailans, les lieux où on peut aller à couvert jusques aux lignes; les lieux où ceux qui y sont pour les deffendre, sont veus de quelque eminence; les lieux les moins gardez & que l'ennemy soupçonne le moins; enfin les plus foibles en la force des travaux ou en la deffence des hommes; mais il faut que tous soient commodes pour pouvoir de là aller jusques à la place, & les hommes & le charroy.

---

## CHAPITRE XLVI.

*De la deffence qu'on peut faire pour empêcher l'ouverture de la contr'es-carpe, & le passage du fossé pour rompre les galeries.*

IL y en a qui croient qu'après que les dehors sont pris la place est perduë, & sur cette imagination il leur semble qu'ils ne peuvent faire aucune bonne deffence, comme ceux qui sont si estroittement ferrez qu'ils ne peuvent prendre leur haleine, ils ne sçavent quelle resolution prendre: cette maxime est venuë d'Hollande, ou verita-

*Fausse maxime que les dehors estans pris la place est perduë.*

blement on a reconnu par experience que les dehors estans pris la place est perduë, & de là on en a fait une consequence, & un axiome general à toutes les places, lequel est pourtant faux aux places qui sont bien fortifiées. Car en Hollande on sçait bien que la plus grande force consiste aux dehors, & que la pluspart des corps des places ne valent pas beaucoup; c'est pourquoy ayant perdu le plus fort, il est bien aisé d'emporter le plus foible. Mais lors que les corps sont parfaitement bien faits, avec quantité de flancs, & la pluspart couverts, encore qu'on ait pris les dehors, on ne prend pas la place, quelque grand effort qu'on puisse faire, particulièrement lors qu'elles sont bien deffenduës. Pour toute raison, il ne faut que l'experience que tout le monde a veu en ces guerres, apres avoir pris dans peu de jours tous les dehors: neantmoins les places n'ont jamais pû estre prises; parce qu'elles estoient tres-bien fortifiées & deffenduës.

*C'est le commencement de la bonne deffence.*

Le Gouverneur doit se proposer que tout ce qu'il a fait jusques à present n'est rien, & que c'est à cette heure qu'il commence à bon escient à deffendre la place; c'est pourquoy il ne doit rien oublier de toute la resistance qui se peut faire. Il ne faut aucunement espargner la poudre, mais jour & nuit on doit continuellement tirer sur les travaux, & aux tranchées de l'ennemy, & pour cet effet les feux d'artifice brusleront continuellement de tous costez où l'ennemy

tra-



travaille, tant pour esclairer comme pour leur nuire. Aux places qui sont munies ainsi que nous avons dit au commencement, lors que l'ennemy est proche, il ne faut jamais discontinuer de tirer, mais parce que les mousquetaires se lassent à force de tirer, & quelquefois ils ont les espaules si meurtries qu'ils ne peuvent plus tirer, je voudrois avoir quantité de chevalets pour les mousquets, faits de telle façon qu'on peust oster le mousquet de dessus le chevalet tout aussitost qu'il auroit tiré, & qu'avec des trous & des chevilles on les peust hauffer & baiffer: il est fort aisé de faire de ces chevalets qui feront de tres-bon usage si on en a de toutes grandeurs pour les pouvoir mettre en tous lieux; l'ennemy pour passer le fossé, il faut necessairement qu'il rompe les flancs, ce qu'il ne scauroit faire sans mettre ses batteries sur le bord du fossé à la pointe de la contr'escarpe qui regarde ce flanc; on pourra faire une mine au dessous de ces batteries, ce qui sera fort aisé avant que l'ennemy soit maistre du fossé: il ne faut pas la faire fort profonde, parce que ce n'est que pour faire sauter ce peu de terre, & les canons qui seront au dessus: si on peut faire cela à temps, sans doute ce sera un grand retardement pour l'ennemy: Nous avons dit cy-devant comme on doit rompre ces batteries, & emmener les canons dans le fossé; on peut faire le mesme au dessous de quelque logement proche, lors qu'ils sont assemblez là dedans on peut les faire sauter avec la mine.

*Chevalets  
fort utiles.*

*Mine pour  
faire sauter les batteries.*

Quand les tranchées sont avancées jusques au pied du fossé, il faut que l'ennemy ouvre la contr'escarpe ; le Gouverneur doit s'opposer à cet effort, ainsi qu'il a fait à tous les autres, & s'il ne peut pas l'empescher il doit le retarder.

*Fausse  
brayes  
bonnes  
pour em-  
pescher  
d'ouvrir  
les con-  
tr'escarpe.*

*Salta-  
martini.*

*Bombes  
& grena-  
des pour  
empescher  
l'ouvertu-  
re des con-  
tr'escar-  
pies*

J'estime que les fausse-brayes servent grandement pour empescher l'ouverture des contr'escarpes: je voudrois loger des pieces courtes vis à vis du lieu où l'ennemy les veut ouvrir ; ces pieces n'ont autre affust qu'une piece de bois toute droite, plantée contre terre, & le canon est suspendu sur un pivot; de façon qu'au lieu de reculer il tourne la-dessus : Les Italiens appellent ces pieces *Saltamarini*, elles ont le calibre de quatre ou cinq pouces, & n'ont que trois ou quatre pieds de long ; on les charge de ferrailles, il faudroit les tirer continuellement contre l'endroit où ils ouvrent la contr'escarpe, & s'ils changent il faudroit aussi changer les pieces, on peut se servir des bombes qu'on jettera dans ladite ouverture, ou bien des grenades, parce qu'on ne sçauroit tirer les bombes de pointe en blanc, ny aussi aux lieux proches que difficilement: de la façon qu'on les tire on ne peut s'en servir que contre les villes ; car en ces lieux à cause de la grande estendue, ils ne peuvent manquer de les faire tomber sur quelque bastiment, & la grande hauteur qu'on les fait monter sert pour faire plus d'effort en retombant, dequoy on n'a pas affaire pour tirer de la place contre le Camp: C'est pourquoy j'ay pensé com-  
me

me on pourroit faire d'alentir & augmenter la force du mortier ainsi qu'on voudroit, comme aussi lors que dans une place on n'a pas des mortiers comme on pourroit faire pour tirer les bombes : tout cela je l'escri-ray amplement au Traitté des Machines de guerre & des feux d'artifice.

J'ay veu plusieurs places qui avoient une allée dans l'espaisseur de la muraille qui ser-voit autrefois de contre-mine : le fonds de cette allée est au mesme niveau du fossé, haute de six pieds, large de quatre ou cinq; lors que l'ennemy ouvreroit la contr'escarpe, je voudrois ouvrir des canonieres vis à vis de l'ouverture, & de là deffendre qu'il n'avançast les travaux : on luy feroit grand dommage de ces lieux sans en recevoir, parce que le canon de l'ennemy ne scauroit tirer si bas : là dedans on pourroit mettre de ces pieces courtes que nous avons dit, & tirer les feux d'artifice, grenades, bombes & autres.

Quand il n'y a ny fausse-braye ny de ces galeries, un coffre au long de la face du bastion feroit la mesme deffence; on iroit dans ce coffre par le flanc, faisant une petite allée couverte, ou un petit fossé couvert dans le grand, le reste du coffre feroit fait comme nous dirons cy apres.

Les sorties sont un remede general contre tous les travaux qui se font près de la place. Nous avons dit l'ordre qu'il faut tenir, lequel ne doit pas estre different en cet endroit; je ne voudrois pas pourtant faire

*Contremi-  
ne ancien-  
ne.*

*Coffres au  
long des  
faces des  
bastions.*

*Sorties  
remede  
general.*

la sortie jusques à ce que l'ennemy auroit ouvert la contr'escarpe, & qu'il voudroit commencer à passer sa galerie; parce qu'on ne scauroit l'empescher qu'il ne passe le chemin couvert par deffous terre, & qu'il n'ouvre le fossé aux lieux où aboutissent ses tranchées.

Depuis qu'on commence à voir par quel endroit l'ennemy veut ouvrir la contr'escarpe, on est bien certain du lieu par lequel on doit estre attaqué; c'est pourquoy il faut se preparer pour s'y opposer. Or puis qu'il est certain que la vraye deffence d'une place consiste aux flancs, on doit tascher d'accommoder cette partie le plus avantageusement qu'il se pourra: sans doute l'ennemy aura tasché de les rompre; on les racommodera la nuit pour s'en servir lors qu'il passera la galerie; s'il n'y avoit point de flanc bas en forme de fausse-braye, il faudra y en avoir fait tandis que l'ennemy approchera ses tranchées, & ouvrira la contr'escarpe; car durant tout ce temps on peut travailler en assurance dans le fossé: Ce flanc se fera depuis la pointe de l'espaule jusques à la courtine, haut seulement de huit pieds par devant, & par dessus le plan du fossé, espais de vingt pieds pour le moins, avec ses embraseures; on prendra la terre du fossé qu'on fera au devant: cette sorte de flanc difficilement peut estre rompuë, & nuit grandement à l'ennemy lors qu'il veut passer le fossé; mais je ne voy pas qu'on la puisse faire qu'aux places où les flancs sont

*Faire  
flancs bas.*

colla

couverts, parce qu'aux autres on n'a pas aucun passage pour y aller, outre qu'ils seroient veüs & enfilez de la contr'escarpe qui seroit à costé: on est aussi privé de cette defence dans les fossez pleins d'eau, comme semblablement de toutes les autres qui sepeuvent faire dans le fossé.

Outre cette deffence on en peut faire une autre qu'on appelle coffres, lesquels on peut faire avant que la place soit attaquée, ou lors qu'on veut passer le fossé. Ces coffres sont un petit fossé qu'on fait dans le grand, tout en travers, ayant quinze ou vingt pieds de large, profond de six à huit pieds; couvert par dessus avec des planches & de la terre; la couverture doit estre plus haute que le plan du fossé pour le moins de deux pieds, & en cet entre-deux on y fait plusieurs canonieres. Aucuns tiennent qu'ils sont fort bien placez à la pointe de bastion; mais pour moy je ne voy point de raison pourquoy on les doive mettre là, car je ne sçay par où on y pourroit aller; il faudroit percer tout le bastion, ou bien faire une allée tout au long du flanc & de la face; & par ainsi l'ennemy passant le fossé couperoit ce chemin, & le coffre seroit inutile; outre que l'ennemy ayant fait retirer ceux qui seroient dedans, pourroit s'en servir pour passage comme d'une galerie. C'est pourquoy je n'approuve point de faire ces coffres aux lieux par lesquels l'ennemy peut attaquer la place, comme à la pointe, & aux faces des bastions: D'autres les ont mis

*Coffres  
comment  
faits.*

*Coffres où  
mallogez.*

plus à propos au milieu des courtines, parce que c'est un endroit par où l'ennemy ne peut attaquer la place qu'avec desavantage: on y peut aussi aller plus commodément, & un coffre sert pour deffendre deux faces: ils font aussi-bien, & encore mieux au devant des flancs bas; car de là tout le coffre fait deffence à la face du bastion opposée, & de ceux qui sont aux courtines il n'y a qu'une partie qui la descouvre, si ce n'est aux places auxquelles la deffence commence au milieu de la courtine ou plus avant: on peut aussi aller facilement là dedans par la porte qui est derriere l'orillon, qui fait passage au flanc bas, & de là à la fausse braye, & au coffre, en passant du costé de la courtine.

*Deffauts  
des coffres.*

Les coffres ont ce deffaut, que la moindre chose qu'on mette devant eux comme mantelet ou terre, quand il n'y auroit que deux pieds de hauteur on en empesche l'usage, parce qu'ils demeurent bouchez.

On remarquera qu'aux fosses pleins d'eau on ne peut faire aucun de ces flancs, & qu'il faut se deffendre avec ceux qui sont preparez de longue-main, & faits lors qu'on a basti la place; aussi a-t'on un avantage que nous dirons apres.

*Ce qu'il  
faut faire  
lors que  
l'ennemy  
passe le  
fossé avec  
une tran-  
chée des-  
couverte.*

Quelquefois l'ennemy pour passer le fossé apres avoir rompu les flancs ne fait qu'une tranchée avec un simple parapet à l'espreuve du mousquet, ou avec des barriques qui couvrent du costé du flanc rompu; si les flancs sont descouverts & entierement rompus, on ne scauroit se servir que de la mous-  
que.

queterie; & si la galerie n'est pas couverte, je voudrois faire un fossé dans le rempart, vis à vis de cette galerie, qui serviroit pour tenir des soldats à couvert, au defaut du parapet rompu par l'ennemy: Ces soldats ne feront autre chose que jetter continuellement des pierres, & des briques, & toute sorte de débris pour offencer ceux qui seroient dedans, ou enfin combler toute cette tranchée; s'ils se couvrent avec des aix, il faudra jetter par dessus des fagots ardens guederonez, des cercles, & autres telles inventions: & encore que les aix soient couverts de fer blanc comme j'ay veu quelquefois faire, le feu ne laissera pas d'y prendre: & tout aussi-tost que la couverture aura brûlé il faudra y jetter continuellement des pierres, & autres matieres propres pour combler: il est fort aisé d'empescher & rendre inutiles ces sortes de travaux.

Les plus avisez font une galerie, laquelle est couverte de terre, principalement du costé du flanc, & encore par dessus, tout le dedans est de bois, & celle-cy se fait haut eslevée aux fossez pleins d'eau; C'est ainsi qu'on le fait par toute la Hollande à cause que les fossez sont pleins d'eau: pour la rompre on se servira des canons du flanc haut & du flanc bas, de la fausse-braye, qui sont couverts par l'orillon, lesquels l'ennemy ne scauroit voir ny démonter, & c'est en cecy qu'on a un grand avantage d'avoir des flancs couverts: je m'asseure que si ceux qui reprouvent les orillons s'estoient treuvez au

*Galerie  
comme  
faite.*

*Pour rompre la galerie.*

siège de quelque place ainsi fortifiée, qu'ils changeroient d'opinion s'ils n'en ont jamais veu; au moins s'en devroient-ils rapporter à ceux qui s'y sont treuvez, ou bien il faut qu'ils advoient que c'est une pure opiniafreté; car au bout du conte en ces choses il n'y a point de meilleure raison que l'experience: avec ces canons on rompra cette galerie, on ne sçauroit la faire si forte qu'elle resiste à une batterie de gros canons; lors qu'elle sera commencée d'estre desgarnie de terre, on chargera les canons de barres de fer, de gros quarreaux, de chaines, & autre ferraille qui emporteront tout ce qui restera; on commencera à faire ce lieu dès qu'on commencera à descouvrir la galerie, & on ne discontinuëra aucunement jusques à ce qu'on aura tout rompu: encore que ces canons ne puissent pas voir toute la galerie, ils en descouvrent la meilleure partie, sçavoir celle qui est proche de la muraille: ces canons, comme nous avons dit, ne peuvent estre démontez par l'ennemy, ce qui semble estrange, parce que tirans en droite ligne il faut qu'ils soient autant veüs comme ils voyent. Il est vray; mais il y a cette difference qu'aux lieux qu'ils descouvrent, l'ennemy ne sçauroit y placer du canon.

Ces galeries se posent ordinairement la nuit, c'est pourquoy il faudra continuellement jetter des feux à esclairer, & tirer sur ceux qui y travaillent, tant la mousqueterie que le canon; sans doute par ce moyen on  
les



les empeschera ou retardera longuement.

Les traverses qui se font dans le fossé sec font bien plus difficiles à rompre, parce que l'ennemy dans le grand fossé en fait un autre profonde de six ou de huit pieds, couverte par dessus avec des aix & de la terre. On ne sçavroit rompre cette traverse avec les canons des flancs, à cause que l'ennemy est renfoncé dans terre, tellement qu'on est contraint de faire toute la deffence par dessus, & les canons ne peuvent servir que pour effleurer les couvertures; il faut s'en aider tant qu'on peut, & tant qu'on voye qu'ils fassent quelque effet, apres cela il faut avoir recours à d'autres moyens.

*Traverses  
difficiles  
à rompre.*

Les feux d'artifice seuls ne peuvent aussi gaster cette traverse, parce qu'estant couverte de terre ils ne peuvent pas brusler le bois qui est au dessous; ny les grenades n'ont pas assez de force pour percer: Les bombes ne sçauroient estre jettées avec les mortiers ainsi qu'on a accoustumé de les jeter si juste ny si pres; pour moy je voudrois avoir des gros quartiers de pierre, de deux pieds ou plus de quarrure; de six pieds de long ou plus, lesquels je mettrois sur des petites sellettes à quatre rouës, & j'estendrois deux grosses poutres sur les parapets, allant en penchant vers les dehors, qui fortissent hors de la muraille, bien affermies de l'autre bout, afin qu'elles ne culbutassent en bas lors que la pierre seroit au bout; je ferois rouler là dessus la sellette, & la pierre, qui tombant sans doute, es-

*Pour  
rompre  
cette tra-  
verse.*

cras

craferoit la galerie ; une colonne ou des pieces feroient le mesme effet, comme la figure A, represente : une pierre de moulin feroit encore meilleure ; car il ne faudroit pas de sellette, parce qu'elle rouleroit d'elle mesme, mais il faudroit reborder les poutres, afin quelles n'allassent ny d'un costé ny d'autre, comme la figure B : cecy se doit apprester & faire la nuit le plus doucement qu'on peut ; mais de jour on doit avoir remarqué le lieu justement, afin de ne manquer pas. On me demandera comme on pourroit manier & monter là dessus de si gros fardeaux : je leur diray que cela est fort aisé à ceux qui l'entendent tant soit peu.

*Faut jet-  
ter des  
bombes.*

Après qu'on aura rompu la galerie avec ces inventions qu'on fera jouer plusieurs fois, jusques à ce que quelqu'une rencontre : on jettera les feux d'artifice, comme des bombes qu'on pourra rouler par mesme moyen, & au mesme endroit ; ou bien on pourra avoir une espee de gruë, comme C, fort basse ; sçavoir de cinq ou six pieds de hauteur, longue de quinze ou vingt pieds, qu'elle tourne sur son pivot ; on la mettra dans le chemin des rondes, & au bout on attachera la bombe estant à couvert : y ayant mis le feu, on fera tourner la gruë de bien loin avec une corde, afin qu'on ne soit tué de la mousqueterie de l'ennemy jusques à ce qu'elle soit toute tournée dehors à plomb sur la galerie ; alors on coupera ou laschera la corde qui la tient, & tombant dedans, la fera sauter en pieces : & si une ou deux ne

rcb-

rencontrent pas, il faut tirer plusieurs jusques à ce que quelqu'une fasse l'effet de siré. On peut par ce mesme moyen laisser descendre un petard sur la galerie, comme D; mais il faudroit au lieu d'y mettre le feu avant que le descendre, luy donner apres qu'il sera reposé dessus avec une faucisse qui viendrait d'enhaut; parce que celuy-cy doit se poser doucement, mais la bombe doit tomber de coup: & à celuy-cy il ne faut pas rompre la corde ou la chaisne qui le tient, afin de le pouvoir retirer ( ce que pourtant je ne croy pas: ) si on le met bien à propos, sans doute il rompra tout: Apres qu'il aura joiué il ne faudra pas manquer à jeter toute forte de feux d'artifice, afin de brusler ce qui restera. Je treuve que les barils foudroyans sont une invention tres bonne pour chasser l'ennemy de tous les logemens, où on les peut jeter ou rouler, parce qu'ils bruslent lentement, & attachent le feu à tout ce qui peut brusler, & on ne peut approcher pour les esteindre, à cause des bales & grenades qu'ils tirent continuellement: de ces barils on en pourra laisser aller sur la galerie, si elle n'est pas couverte de terre, & quand bien elle le feroit, une bombe tombant dessus, à tout le moins fera esbouler la terre, & le baril bruslera apres le bois; outre que si on jette continuellement des feux d'artifice, la terre se consomme, & à la fin le feu prend à la galerie.

*Barils  
foudroy-  
ans.*

On ne doit pas attendre que la galerie soit achevée pour faire toutes ces deffences; mais

*Faut dès  
le commen-  
cement  
fares ces  
deffences.*

mais d'abord qu'on la voit commencer il faut tourmenter continuellement ceux qui y travaillent, car empeschant ce passage on sauve la place : il ne faut pas se lasser, ains continuer jusques à ce qu'on aura tout rompu, car on gagne beaucoup de temps, parce que l'ennemy ne peut refaire une autre galerie qu'avec longueur ; outre que bien souvent on manque des choses necessaires, comme du bois, ferreures, & ouvriers qui se rebutent principalement à la poser : & lors qu'on voit une deffence si assurée & si obstinée on perd courage de pouvoir rien faire : Enfin c'est autant d'incommodité qu'on donne à l'ennemy, & un Gouverneur ne doit rien omettre de tout ce qui se peut faire pour luy nuire s'il ne veut estre blasmé.

*Faut faire  
sorties  
au deffaut  
des artifi-  
ces.*

Que si tous ces artifices ne reüssissent pas, ou qu'on n'ait pas dequoy les faire, il faut avoir recours à la force des bras, & aux sorties, auxquelles on tiendra l'ordre que nous avons dit en leur Chapitre: on sortira par la porte de l'orillon plus proche, passant par la fausse braye. Je voudrois tout aussi-tost traverser le fossé pour me couler au long de la contr'escarpe, parce qu'on est plus à couvert par là que du costé de la face du bastion ; car si l'ennemy est bien avisé il tiendra la contr'escarpe bordée de mousquetaires, qui peuvent bien tirer contre la face du bastion, mais non pas au pied de la contr'escarpe où ils sont : ceux qui font la sortie doivent avoir toute

*ser.*

forte d'instrumens necessaires pour rompre & brusler les logemens, & particulierement quelques gros petards pour rompre la galerie. Je ne dis rien des armes, parce que j'en ay parlé amplement audit Chapitre.

Si le fosse est plein d'eau, il faut necessairement faire la sortie avec des batteaux, lesquels on tiendra à couvert derriere l'orillon; ces batteaux doivent estre couverts à l'espreuve du mousquet: j'en ay veu qui estoient couverts de cables cloüez contre les aix, se touchans les uns les autres, ils resistent au mousquet, & ne peuvent pas estre facilement bruslez: là dedans on pourra mettre des pieces courtes qu'on ira tirer à bout portant contre la galerie; les petards seront aussi fort commodément portez là dedans; les bombes & feux d'artifice ny doivent pas manquer, & tous les outils necessaires pour faire l'execution qu'on s'est proposé: dans ces batteaux on est assure qu'on ne sera pas suivy par l'ennemy à la retraite, qui ne scauroit nuire qu'avec le canon, puis qu'on est couvert à l'épreuve du mousquet.

Tout aussi-tost qu'on aura fait l'execution & qu'on sera retiré, il faut jetter des feux à esclairer, afin de tirer avec certitude: depuis que l'ennemy cōmence à se loger près des contr'escarpes, on en devroit faire brûler toute la nuit, afin de voir ceux qui travaillent, & leur tirer continuellement dessus; c'est à cette heure qu'il faut faire ses plus grands efforts pour empescher les desseins de l'ennemy: car à la fin ils se lassent,

*Sortir avec batteaux.*

*Feux à esclairer doivent estre tirez apres la sortie.*

le

le nombre s'en amoindrit, la saison s'avance, & le secours a loisir de s'assembler, & de venir: le Gouverneur doit cependant assuer ceux de la place, les persuader à tenir, & leur représenter ce que nous avons amplement escrit autre part.

*Invention  
pour in-  
commoder  
l'ennemy.*

J'acheveray ce Chapitre par une invention qui est fort facile, & qui incommode extrêmement les ennemis. Il faut faire un tonneau ayant la forme d'un seau, comme sont les brindes de Piedmont, dans lesquels on porte le vin; par bas ils seront larges d'environ quinze pouces; & par haut de deux pieds, haut de quatre pieds; ils auront un fond par le bas qui soit plus fort que celuy des seaux; ils seront faits de douves espais- ses d'environ un pouce, & cercelez autour comme E: on met ces tonneaux dans terre, faisant un trou dans le rempart qui soit justement de leur grosseur, qui aille un peu en panchant vers le dehors: on met la charge de la poudre au fonds, & par dessus quantité de pierres, briques, & autres débris, jusques à ce qu'ils soient pleins: on y met le feu par un tuyau qui va jusques à la lumiere, cela fait tomber une pluye de pierres qui fait grand dommage à ceux qui sont dans les tranchées & logemens descouverts: ils ne peuvent servir qu'une fois, mais on en peut avoir plusieurs, parce qu'ils sont fort faciles à faire, & n'y a point de place où on ne treuve du bois, & des ouvriers qui les sçachent faire: les petites inventions servent grandement; j'ay mis celle-ey, parce que j'en ay  
veu

veu l'experience, & que cela reüssit fort bien.

J'en mettrois encore plusieurs autres si je ne me reservois d'en traiter autre part, afin de ne grossir plus ce Livre, lequel à mon gré me semble desia trop grand. J'advertiray seulement icy que les machines qui sont fort difficiles à faire, soit pour la matiere ou pour la construction, ne doivent pas estre proposées en ces occasions, il faut les avoir apprestées de longue-main: comme aussi celles qui sont malaisées à manier, & faciles à rompre, estans composées de diverses pieces ne sont aucunement bonnes: car le plus souvent les voulant mettre en œuvre elles se rompent d'elles-mesmes, ou par les tirs des ennemis: il faut avoir la facilité en l'invention, & avoir cette adresse de se servir de tout ce qu'on a dans la place qui peut nuire à l'ennemy: c'est pourquoy il est bon d'avoir travaillé en temps de paix & à loisir, à faire plusieurs experiences, & ne se tromper pas, s'asseurant sur ce qu'on treuve par escrit, ny mesme de l'espreuver en modelle ou en petit; car il est tres-assuré que plusieurs machines, & particulièrement celles qui sont grande force reüssissent en petit qui ne valent rien en grand, ou par deffaut de la matiere qui ne peut souffrir l'effort de la puissance de la machine, ou par deffaut de l'art qui ne connoist point en quelle proportion se doivent multiplier les grosseurs des pieces qui composent la machine, comparées à la multiplication de toute la machine,

*Machines doivent estre espreuves,*

ne, & aux diversitez des qualitez des matieres, dequoy nous n'avons aucune connoissance que bien grossiere: & je n'estime pas que nous en puissions avoir de precise, quoy que puissent dire ceux qui ont escrit au contraire: & c'est bien encore pis en celles qui agissent par le feu qui n'ont aucune regle ny raison determinée, & on n'a connu les effets que par une tres-longue experience, & de ce mesme qu'on a si souvent espreuvé on n'en a point une assurance parfaite: je m'arreste trop sur ce sujet, je conclus qu'il faut éprouver les machines de guerre, si on veut estre assuré de leur effet.

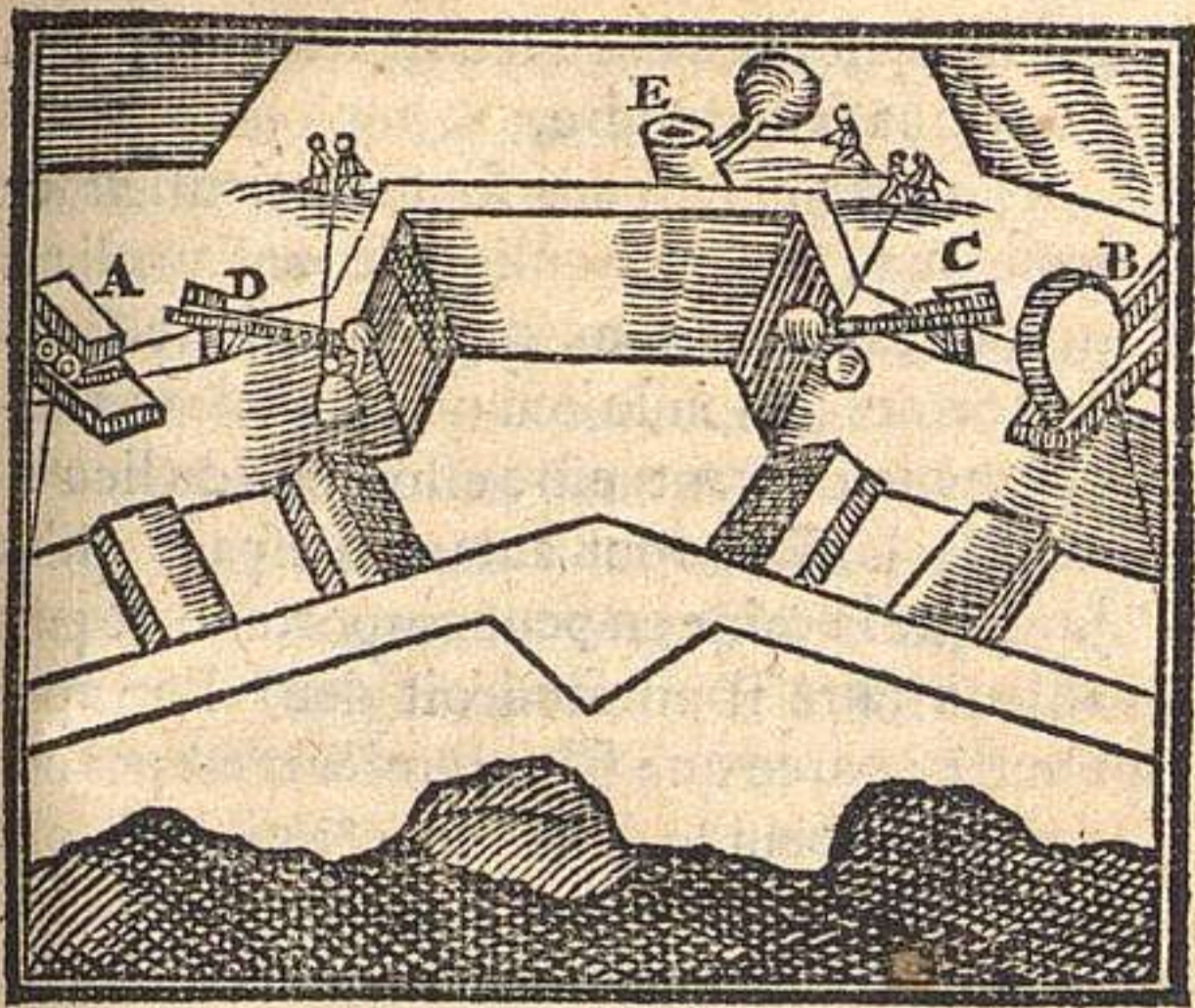
## CHAPITRE XLVII.

### *Des Retranchemens.*

*Retranchemens  
sont les  
dernieres  
deffences.*

**L**Es retranchemens sont les dernieres deffences qu'on fait dans une place, & celles qu'on peut veritablement appeler les deffences d'honneur, car il y a peu de places devant lesquelles on ait levé le siege apres avoir pris les dehors & les bastions seulement, à cause de la resistance qu'on a faite aux retranchemens: Neantmoins un Gouverneur sera blasmé d'avoir rendu la place, s'il ne s'est deffendu jusques aux dernieres resistances, il faut toujours esperer; & bien que les ouvrages soient foibles ils retardent toujours l'ennemy; cependant on peut avoir du secours, ou quelque accident  
extra-





extraordinaire arrivera dans le Camp, ou dans l'estat de l'ennemy, & ce qu'on n'aura pû gagner par la force, on l'aura par la patience. Il est glorieux de s'estre deffendu jusques aux dernieres pieces, l'ennemy mesme est forcé de louer & estimer ces actions genereuses. On a assez de temps de capituler lors qu'on ne peut plus deffendre: jamais un assaillant n'a refusé composition à ceux qui se sont vaillamment deffendus: Un Gouverneur doit donc scavoir le moyen de se retrancher & de se deffendre dans les retranchemens.

Après avoir fait tous les efforts possibles pour empescher la galerie & la mine, ne pouvant plus y resister on doit se retirer dans les retranchemens auxquels on doit commencer à travailler dès qu'on voit que l'ennemy passe le fossé & s'approche de la muraille;

*Quand on doit commencer les retranchemens.*

car

*de la grande*

car on sçait bien là où il doit attaquer, & là où il faut se deffendre.

*Diverses  
sortes de  
retran-  
chemens.*

Les retranchemens sont particuliers ou generaux, les particuliers se font aux lieux qui sont attaquez, ausquels on donne diverses formes, selon le lieu qu'on a: les retranchemens doivent estre esloignez du lieu attaque, laissant tout autant d'espace qu'on juge que la mine en peut emporter: & pour mieux faire il en faudroit deux l'un après l'autre; parce que si le premier n'est pas emporté, on peut le deffendre; & s'il l'est, on a celuy qui est après tout prest pour resister. La forme de ces retranchemens doit estre en angle rentrant, ou bien en tenaille, ou en quelque autre figure quelle soit, pourveu qu'elle se flanque, & que de là on descouvre la bresche.

*Leur forme.*

*Comme  
doivent  
estre faits  
les retran-  
chemens.*

Ils doivent estre si espais qu'ils resistent au canon; sçavoir de vingt ou vingt-cinq pieds, parce qu'estans fraichement faits, ils resistent moins que ceux qui sont rassis: au devant d'iceux il y doit avoir un fossé, mais lors qu'on est pressé on fait un fossé dans le rempart, & de la terre qu'on en oste on en fait un parapet, qui sert de retranchement: ceux qui le doivent deffendre se tiennent dans ce fossé: ceux-cy sont plustost faits, & resistent plus que les autres, car on est comme enterré dans le vieux rempart; mais aussi n'estans pas eslevez ils commandent & descouvrent peu dans la bresche: la meilleure matiere dequoy on les peut faire est la terre; mais afin qu'elle tienne, & pour avoir plustost

toit fait, on y mesle quantité de fagots: toutefois si on a de la terre à commodité je n'en voudrois pas mettre que ce qu'il en faut simplement pour la soustenir: quelquefois on les fait avec des gabions, ou des bariques, ou des sacs, mais tout cela doit estre rempli de terre: on les peut aussi faire de grosses pieces de bois entre-lassées; ceux-cy sont fort dangereux lors que le canon de l'ennemy les peut descouvrir; & bien plus encore s'ils sont faits de pierre, ou d'autres choses qui fassent esclats.

Jamais on ne doit avoir un retranchement seul, il faut qu'il y en ait toujours un autre plus arriere, afin que si on est forcé on ait un lieu de retraite pour pouvoir capituler, autrement on seroit exposé à la discretion de l'ennemy, & de là on peut deffendre & empescher le logement qu'il pourroit faire.

*Faut toujours double retranchement.*

Les retranchemens qui sont plus reculez doivent commander s'il se peut à ceux qui sont plus avancez, afin que de là on puisse descouvrir l'ennemy, & deffendre les premiers s'il les avoit forcez.

*Ce qu'on doit observer aux retranchemens.*

A tous les retranchemens il y doit avoir une porte de retraite, bien couverte & en lieu commode par où on se puisse retirer pour aller à l'autre retranchement sans estre veu ny offencé de l'ennemy.

Tous ces retranchemens ne peuvent pas estre faits dans les bastions vuides; car dès qu'on a fait sauter l'espaisseur du rempart,

*Retranchemens ne peuvent estre*

T

fai-

*bien faits  
dans les  
bastions  
vuides.*

faire ces retranchemens en bas, qui seront veus & commandez du haut; car l'ennemy sans doute se rendra maistre de ce qui restera eslevé à droit & à gauche, outre qu'estans derriere ces retranchemens bas on ne pourra pas descouvrir la bresche qui fera plus haute, tellement que l'ennemy s'y pourra loger sans recevoir dommage.

*Pour-  
quoy bien  
souvent  
on ne def-  
fend pas  
tous les  
retran-  
chemens  
qu'on  
pourroit.*

Si l'ennemy attaque le bastion par la pointe, on peut faire plus de retranchemens les uns apres les autres que dans la face. Il est vray qu'on ne voit guere deffendre plus d'un retranchement dans un bastion, ce n'est pas qu'on ne le puisse, mais c'est qu'on n'y prevoit pas assez à temps, ou que la garnison s'est affoiblie en deffendant toutes les autres pieces, ou qu'on craint que l'ennemy n'emporte tous ces retranchemens, & qu'on soit forcé sans pouvoir capituler: ce sont les causes pourquoy le plus souvent on se rend apres que l'ennemy est logé dans le bastion; ce que toutefois on ne doit faire qu'au dernier retranchement. Les Gouverneurs avant qu'entrer dans les places s'obligent au Roy de ne les jamais rendre qu'apres avoir soustenu trois assauts, en quoy on ne doit point entendre les attaques que l'ennemy fait aux dehors, & aux contr'escarpes: mais trois assauts donnez contre la place, il ne faut point s'arrester à cela, mais se deffendre tout autant qu'il est possible, & n'avoir autre but que d'acquérir de l'honneur, & se faire estimer par dessus tous ceux qui ont jamais deffendu place.

Les

Les retranchemens generaux se font dans la place à l'endroit du lieu attaqué, où on fera une nouvelle fortification, la plus forte, & la plus reguliere qui sera possible, selon le temps & les commoditez qu'on aura: s'il y a des maisons il faudra les abbatre, & se servir des débris; leur forme sera en angles rentrans, & faillans, ou en tenaille, ou avec des bastions qui sont les meilleurs. Il faut faire un fossé au devant, large de huit toises; on se servira de la terre pour faire le rempart & parapet, qui doit estre espais pour le moins de vingt pieds, haut de quatre pieds par dessus la banquette, qui sera haute de deux pieds, large de quatre pieds, & le reste du rempart sera de dix ou douze pieds de large, la hauteur de tout cet ouvrage sera de douze ou quinze pieds: si on pouvoit faire un chemin couvert sur la contr'escarpe, il n'en seroit que meilleur; le porfil mis cy-devant au Chapitre des dehors, servira pour ceux-cy.

Ces retranchemens doivent estre commencez de bonne heure, afin de les avoir faits à temps; car estans de grands ouvrages, & la garnison, & les habitans fatiguez, on ne peut pas travailler si promptement: dès qu'on voit aprocher l'ennemy de la muraille, il faut commencer à remuer la terre, & cependant qu'on deffend les particuliers plus avancez, on acheve ceux-cy qui sont plus arriere.

Anciennement on avoit plus de soin des retranchemens qu'on n'a pas à present; car

*avoient  
plus de  
soin des  
retran-  
chemens.*

mesme bastissant la place, ils pensoient aux lieux où on les pourroit faire: on estimoit aussi les places meilleures auxquelles on pourroit faire des plus forts retranchemens; la raison estoit parce qu'ils n'avoient point l'invention des dehors qui sont comme des retranchemens exterieurs, lesquels estant bien faits; tandis qu'on les deffend on a loisir de faire les autres dans le corps de la place: ceux qui pensent le plus à deffendre les retranchemens que les dehors, sont comme ceux qui se proposent comme ils se deffendront à la retraite avant que parler du combat: à cet effet ils ont basti des voûtes dans les bastions; ont fait les demy-gorges & arches pour les pouvoir separer; toutes lesquelles inventions l'experience nous a fait connoistre qu'elles ne valent pas beaucoup.

### CHAPITRE XLVIII.

*Comme on doit soustenir les assauts, & deffendre les retranchemens.*

*C'est aux  
assauts  
qu'on doit  
faire la  
plus gran-  
de resi-  
stance.*

**C'**Est à present qu'il faut desployer tout ce qu'on a d'invention, mettre en oeuvre toute forte d'artifices, & exposer toute la force & le courage; car tout ce que l'ennemy a fait n'est que pour venir à l'assaut, & entrer dans la place: & toutes les preparations qu'on fait dans une place, tant des fortifications exterieurs, que du corps mesme, & toutes les resistances, ne sont que pour  
l'em-

l'empescher d'entrer en estant si proche: il ne faut rien espargner puis qu'on a destiné le tout à cet effet.

Les machines & les artifices servent beaucoup en cette action; mais plus que toute autre chose la force & le courage des soldats: c'est en cette occasion qu'on connoist ceux qui sont braves gens; car sans doute s'il y a des poltrons il commenceront à murmurer & à parler de se rendre; ce que le Gouverneur ne doit aucunement permettre, ains chastier exemplairement ceux qui en diront le moindre mot:

*On doit chastier ceux qui parlent de se rendre.*

Pour bien faire, au commencement du siege le Gouverneur doit faire assembler toute la garnison, & leur faire entendre comme l'ennemy les vient assieger avec une puissante armée, & que sans doute il fera des grands efforts pour prendre la place; mais qu'il a pourveu à tout ce qui est nécessaire pour se bien deffendre. Que la place est bien fortifiée. Qu'il y a des munitions de bouche, & de guerre plus qu'il n'en est de besoin, & s'asseure entierement du courage de tant de braves gens qui sont là presens. Qu'ils ne sont venus dans cette place que pour voir de telles occasions, & pour se faire signaler par leur courage. Qu'il croit qu'il n'y en a pas un qui ne soit bien aise de faire voir au Prince sa fidelité & sa valeur. Que pour luy il leur assure qu'il veut tenir jusques à l'extremité, & qu'il ne se rendra jamais que lors que tous les moyens de se deffendre luy manqueront; & qu'il les exhorte

*Ce que le Gouverneur doit dire au commencement du siege.*

tous de prendre cette resolution. Que s'il y en a quelqu'un qui se sente foible pour pouvoir resister, ou qui ne vueille point se mettre à ce hazard, qu'il ait à se declarer, & sortir hors de la place, qu'il luy donnera congé tres volontiers: Et quant aux autres, il les prie de vouloir faire serment solemnel de ne parler jamais de se rendre, & que ce luy qui commencera se soubmet à estre puny de mort: aux Chefs principaux il leur fera signer cette deliberation; il discourra de cette sorte lors qu'il est assure de la garnison, & qu'elle est bien affectionnée à servir; que s'il doutoit d'aucuns, que sur cette offre ils ne sortissent, il leur fera entendre qu'il veut que tous fassent ce serment, & les Chefs signent cette resolution, & que ceux qui contreviendront, il les fera mourir comme lâches & traistres: lors qu'on fera à ces dernieres deffences des murailles, & des retrâchemens, il aura l'œil, & fera espier s'il n'y a pas quelques-uns qui fassent des discours de se rendre, & qui fuscitent les autres à ce faire, s'il y en a il les fera pendre tout à l'instant.

*A quels  
il ne doit  
faire ces  
discours.*

*Exemple  
notable.*

Je diray un exemple remarquable faite par un tres-vailant Gouverneur, il avoit fait ces protestations à toute la garnison: comme on vint aux deffences perilleuses, il demanda aux Capitaines, & autres Officiers, en particulier à chacun ce qu'ils croyoient qu'on deust faire, il en treuva qui dirent qu'il falloit se rendre, il leur fit repliquer devant plusieurs personnes: la nuit il envoya chez eux des gens qui les pendirent à leurs

fene-



fenestres avec un escreteau, pour avoir proposé de se rendre: le lendemain on vit ce spectacle, il n'y en eut plus pas un qui dist jamais un mot approchant de cela, au contraire voyans qu'ils n'osoient plus en parler, ils se resolurent à se deffendre desesperément.

Tous estans en cette resolution, il fait qu'on cherche tous les moyens les plus avantageux qu'on peut, mettant bon ordre à toutes choses, disposant les lieux pour couvrir les soldats, preparant les artifices necessaires, & distribuant les gardes par tous les quartiers proportionnement à leur force ou foiblesse, en mettant beaucoup plus aux lieux qui sont attaquez, & qui sont rompus, qu'aux autres qui sont entiers, & que l'ennemy ne scauroit rompre, n'y ayant point disposé ses travaux.

*Le Gouverneur doit preparer toutes choses.*

Nous dirons premierement l'ordre pour les gardes, afin que tousiours les mesmes ne soient pas exposez aux lieux perilleux; on pourra faire comme nous avons dit autre part dans la deffence des places.

Le Gouverneur de la place aura le nombre des Regimens & des Compagnies, & les soldats de chacune en particulier, desquels il en fera un memoire nouveau toutes les sepmaines, à cause des morts, blesez, & malades qui en diminuent le nombre. Apres il avisera exactement combien d'hommes sont necessaires pour la garde de la place, ajustant le nombre qu'il aura treuvé qu'il puisse fournir trois jours; l'un pour faction,

*Ordre pour les gardes.*

& deux pour le repos ; ou lors que le nombre est petit , un pour la faction , & un pour le repos. Cela fait , il distribuera chacune de ces parties en autant de postes qu'il faut garder dans la place , où il mettra les Capitaines , logeant le premier à un costé , & faisant filer le reste qui suit tout autour de la place ; comme par exemple s'il y a six mille hommes dans la place , les partageant en trois , il y en a deux mille par journée. Je donne à ces deux mille hommes premiers , comme aussi aux autres le rang deû à chaque Capitaine , ce qui est desia fait à chaque Regiment : estans à la place d'armes prests d'entrer en garde , apres les avoir mis en ordre , le Sergeant Major à leur teste fera marcher le premier Capitaine ; & apres luy les autres , lesquels prendront garde à la distance que le Major leur marquera , & ainsi de suite fournissant à tout le tour de la place. Le troisieme jour qu'ils viendront à entrer en garde , le Capitaine qui avoit le premier poste sur cette main , aura le second , & le dernier aura le premier , roulant ainsi autour il arrivera à chacun le bon & le mauvais endroit.

Cet ordre est bon lors qu'on est assure de la fidelité de tous les Capitaines ; que si on veut user plus de precaution , & qu'on craigne que quelqu'un scachant l'endroit où il se doit treuver de là à quelques jours , ne face un mauvais tour au Gouverneur , on disposera les gardes au sort comme nous avons cy-devant dit ; & par ainsi on n'aura à accuser que la fortune , si on se treuve sou-

vent

*Quand on  
peut faire  
cet ordre.*

vent aux bresches & lieux fascheux.

On peut aussi lors que la moitié entre en garde un jour, l'autre moitié l'autre jour, partager la moitié qui entre en garde en deux, & faire qu'une partie garde les lieux attaquez, & l'autre le reste de la place; & l'autre jour qu'ils viendront en garde, la moitié qui gardoit les lieux attaquez, gardera le reste du tour de la place, & ceux qui gardoient le tour, garderont les lieux attaquez.

Tous ces ordres servent lors qu'on fait entrer en garde le mesme nombre de Compagnies & de soldats; mais lors qu'on fait des gardes extraordinaires, & qu'on les augmente & diminuë selon le besoin, il est plus difficile d'ajuster l'affaire qu'il n'y ait personne qui se plaigne, & c'est un rompement de teste incroyable au Sergeant Major des plaintes que chaque Capitaine fait que ses soldats entrent trop souvent en garde, ou qu'il y en entre plus de leur Compagnie que de celles des autres, on pourra se servir des deux ordres suivans; on sçaura le nombre des Regimens & des Compagnies qui sont dans la place; qu'il y ait par exemple quatre Regimens, qui fassent en tout trente & une Compagnie, je divise le tout par quatre, en revient huit moins un; je fais quatre carreaux, dans lesquels je mets les noms des Regimens; par exemple Picardie, Champagne, Brie, Normandie, & sous chaque nom je fais une colonne de huit carreaux, hormis sous Normandie, où je n'en

*Autre ordre.*

*Autres ordres fort bons.*

10

9

7

5

Picardie.	Champ.	Brie.	Norm.
1	1	1	2
2	2	2	2
3	3	3	3
3	3	3	3
3	4	4	4
4	4	4	P 4
4			P
		C	

fais que sept seulement, afin qu'en tout il y en ait trente & un; apres je regarde combien chaque Regiment a de Compagnies; comme par exemple si Picardie en a dix, les huit carreaux feront pour Picardie, & les deux Compagnies qui restent on les mettra dans les carreaux du Regiment, qui en aura moins de huit, comme en Normandie qui n'en a que cinq, les marquant du nom de Picardie, & Champagne; en ayant neuf, il remplira ses huit carreaux, & l'autre qui reste se mettra dans les carreaux de Brie qui

qui n'en a que sept. Le premier jour on veut faire entrer trois Compagnies, je mets un qui veut dire le premier jour en trois carreaux, qui échet aux Regimens de Picardie, Champagne & Brie à chacun une: Le second jour on veut faire entrer cinq Compagnies, je mets deux en cinq carreaux qui suivent, dont il en échet deux pour Normandie, & une pour chacun des autres: Le troisiéme jour on veut neuf Compagnies, j'en écris trois en neuf carreaux suivans, il en échet trois pour Picardie, & deux pour chacun des autres: Si le quatriéme jour il en falloit huit, il en écherra trois pour Picardie, à cause qu'il se rencontre qu'il a une Compagnie dans les carreaux de Normandie, & ainsi suivant jusques à ce que le tour soit achevé, apres on recommencera, & ainsi tous les Regimens entreront en garde à proportion de leurs Compagnies.

On peut faire la mesme chose encore facilement, faisant sous Picardie autant de carreaux qu'il a de Compagnies, sçavoir dix; sous Champagne neuf, sous Brie sept, & sous Normandie cinq, & puis marquer comme devant ceux qui doivent entrer en garde, comme si le premier jour il faut trois Compagnies, je marque une dans Picardie, Champagne & Brie: le second jour on en fait entrer cinq, j'en mets deux en cinq carreaux suivans, Normandie en a deux, & les autres un: le troisiésme jour on en fait entrer neuf, j'en écris trois en neuf carreaux, Picardie en a trois, & les autres deux:

*Autre-  
ment le  
mesme  
ordre.*

10	9	7	5
Picardie.	Champ.	Brie.	Norm.
6, 1	1	1	2
2	2	2	2
3	3	3	3
3	3	3	3
3	4	4	4
4	4	4	
5	5	5	
5	6		
6	6		
6			

le quatriesme en entre six ; Picardie & Normandie, n'en ont qu'une, & les autres deux : le cinquiesme jour on n'en veut que quatre ; Picardie en a deux, Normandie n'en a point, les autres en ont une chacun : le sixiesme jour on en veut cinq, Picardie ny Normandie n'en ont point, mais Champagne en a deux, & Picardie trois, & ainsi on retournera à continuer ; on trouvera que les Compagnies ont autant de relasche & de garde les unes que les autres.

A cecy il y a encore deux difficultez, sçavoir

voir qu'il y aura des Compagnies si fortes qu'une en vaudra trois d'un autre Regiment ; & l'autre, lors qu'on veut faire entrer la garde par esquadres : on peut encore accommoder tout cecy avec le mesme ordre , c'est qu'au lieu d'escrire au haut le nom des Regimens , on mettra le nom des Compagnies , & au lieu du nombre des carreaux qu'on met sous chaque Regiment pour autant de Compagnies qu'il a , on mettra autant de carreaux qu'il y a de squadres dans chaque Compagnie ; du reste on fera de mesme que nous avons dit , & par ainsi on aura des soldats de chaque Compagnie comme on en avoit de chaque Regiment , avec le mesme ordre sans que personne soit chargé : nous avons encore plusieurs autres moyens pour faire la mesme chose, que nous dirons autre part , j'ay mis ceux-cy par occasion.

*Difficultez comme on peut les accommoder.*

Avant que l'ennemy vienne à l'assaut , il faut qu'il ait fait bresche , ou avec le canon , ou avec la mine , telle que la montée en soit aisée ; pour sçavoir si elle est raisonnable il envoyera quelqu'un pour la reconnoistre , il faut tascher qu'il n'en rapporte pas la nouvelle ; car on doit avoir aux costez de la bresche des mousquets à croc , ou des pieces courtes pour tirer contre ceux-là ; car les canons seront alors démontez si l'ennemy a fait son devoir , ou bien on aura ruiné les lieux où on les peut mettre ; & quand mesme on en auroit quelqu'un en estat , il faut le garder pour deffendre la bresche ; parce

*Faut empêcher qu'on ne reconnoisse la bresche.*

que si on le tire avant l'affaut, l'ennemy fera en sorte de le demonter, c'est pourquoy il faut le conserver pour une meilleure occasion.

*Batteries  
ne se peu-  
vent si  
bien faire  
que de  
jour.*

*Comme on  
peut repa-  
rer la  
bresche.*

*Si l'enne-  
my bat  
toujours,  
ce qu'on  
doit faire.*

Si l'ennemy fait la bresche avec le canon, il ne peut tirer que de jour; de nuit quelle invention qu'on sçache avoir, les coups sont presque tous perdus, on tâchera à la reparer de nuit, refaisant ce qui sera rompu, ou avec de la terre, ou avec des pieces de bois, ou bien si on peut on mettra en divers endroits de la montée de la bresche des palissades de cinq ou six pieds de hauteur, plantées bien ferme en terre, ayant des pointes de fer pliées en bas, cela arreste l'ennemy lorsqu'il veut monter, ou s'il les veut rompre à coups de canon il luy faudra beaucoup de temps, & la nuit ensuivant on en peut remettre d'autres.

Que s'il bat si furieusement qu'il ne donne aucun relasche, on disposera en haut le lieu de telle façon qu'on le puisse deffendre à couvert; car outre les retranchemens qu'on doit avoir desja faits plus arriere, sur le bord de la bresche, on eslevera quelque petit parapet de sacs, de papiers, ou de gabions, ou d'autre chose, si toutefois l'ennemy en donne le loisir; s'il bat toujours on se mettra à costé, de façon qu'on flanque & découvre la montée, & qu'on soit à couvert de la batterie.

Au haut de la brèche où il faut que l'ennemy se loge estant monté, ou aux premiers retranchemens lors qu'on voit ne pouvoir plus



plus reparer ces lieux, on fera de nuit quelque fougade, à laquelle on puisse donner le feu quand on voudra, des lieux qui sont plus arriéré: on parfera sur la bresche plusieurs cloux à quatre pointes, qu'on appelle chauffe-trapes, ce sont autant d'empeschemens pour l'ennemy; des planches toutes pleines de cloux pointus qui sortent dehors quatre doigts, sont excellemment bonnes pour mettre sur la bresche; mais il faut qu'elles soient épaissés, & de bois pesant, & qu'elles soient attachées avec des chaines de fer, afin que l'ennemy ne puisse ny les oster ny renverser: des chevaux de Brise, feront aussi un grand obstacle à ceux qui voudront monter.

A côté de la bresche on rangerá quantité de mousquets à croc, pour tirer contre les premiers qui viendront armez à l'espreuve du mousquet, des pieces courtes chargées de ferrailles, & particulièrement de ces pierriers que nous avons cy-devant dit qui se chargent à boëte, les canons de reserve seront aussi en estat. On tiendra prest toute sorte de feux d'artifice, comme bombes qu'on peut faire rouler par dessus des aix qui auront un rebord de chaque costé qui les conduisent bien avant dans la bresche, afin que les nostres ne soient endommagez, des grenades, des barrils foudroyans, des folives roulantes armées & chargées de feux d'artifice, des mortiers pour jeter plusieurs autres inventions, des épinars, des brûlons, des sautereaux, des flames, des taupes,

&

*Choses nécessaires pour la deffence de la bresche.*

& plusieurs autres que nous descrirons autre part. On aura aussi des chaudières pleines d'huile bouillante qu'on jettera avec des grosses cuillieres amanchées d'une longue perche, quantité de pierres pour jeter à la main, & tout ce qu'on croit pouvoir nuire à l'ennemy.

*Ce qu'on doit faire quand l'ennemy fait bresche avec la mine.*

Quand l'ennemy fait la bresche avec la mine, parce que c'est un prompt effort, & qu'il donne bien-tost apres; on n'a pas loisir ny de reparer la bresche, n'y d'y mettre les obstacles que nous avons dit. Il faudra avoir préparé deux ou trois retranchemens à l'endroit où on voit faire la mine, afin que s'il en emporte un, il y en reste un autre, ou deux tous entiers, ou afin de ne perdre point de terre sans disputer, n'en faisant qu'un fort arriere. Du reste on preparera toutes les machines, armes, & artifices, ainsi que nous avons dit, les tenant toute fois un peu esloignées du lieu où la mine doit jouer, afin qu'elles ne soient emportées par sa violence.

*On ne doit tenir des soldats où l'ennemy fait une mine.*

Puisque l'ennemy fait une mine, on est bien asseuré qu'il ne montera pas au haut de la muraille qu'elle n'ait joué; c'est pourquoy il ne faut pas tenir des soldats là dessus, n'y autour de ce lieu, au moins de jour; parce que de loin on peut descouvrir s'il vouloit faire quelque surprise: de nuit on y tiendra seulement une sentinelle, le Corps de garde fera un peu à l'escart du lieu où se fait la mine.

*Pour*

On est aussi asseuré d'estre attaqué par les

en-

endroits auxquels on voit que l'ennemy s'est  
 approché pied à pied, de telle façon qu'a-  
 vec ses tranchées, traverses & galeries, il  
 s'est logé au pied de la fortification, & qu'il  
 a rompu ou sapé ou miné; c'est l'endroit  
 par où sans doute il taschera d'entrer, ou  
 pour le moins s'y loger. Il y a aussi des indi-  
 ces par lesquels on peut connoître quand  
 l'ennemy veut donner: quelquefois avant  
 que mettre le feu à la mine, il fait sommer  
 ceux de la place à se rendre, & c'est afin de  
 ne gaster pas la place, de laquelle il espere  
 bien-tost estre maistre, ce qui pourtant ne  
 se doit faire qu'aux lieux qu'on est as-  
 seuré de prendre; parce qu'à un lieu fort de  
 monde ce seroit les advertir de se mettre en  
 deffence. L'ennemy fera aussi des efforts ex-  
 traordinaires tout le jour, & toute la nuit  
 precedente, pour rompre les deffences, ne  
 donnant aucun relasche aux ennemis, ny  
 temps de les reparer: on verra aussi que plus  
 de soldats qu'ils n'avoient accoustumé, en-  
 trent ce jour dás les tranchées; si on ne peut  
 pas les voir, on le jugera par le bruit & par  
 les piques qu'on verra sortir hors des tran-  
 chées en plus grande quantité que les autres  
 jours; tout le monde fera en action; l'armée  
 se preparera, & tout le camp se mouvra ex-  
 traordinairement: ceux qui ne combattent  
 pas & qui viennent par curiosité s'assemble-  
 ront en troupes sur les lieux hauts pour voir  
 le combat: bref on voit des mouvemens qui  
 donnent assez à connoître que l'ennemy se  
 prepare à cette action; les espions ne doi-  
 vent

*connoître  
 par où on  
 sera atta-  
 qué.*

*Autres  
 indices.*

vent pas manquer de faire leur devoir d'avertir ceux de la place des lieux que l'ennemy veut attaquer; du nombre; de la qualité des soldats qui sont destinez à cet effet; des armes, machines, & artifices, desquels il se veut servir; l'ordre qu'il doit tenir, & toutes les autres particularitez qu'ils pourrout descouvrir, & qu'ils jugeront servir à la deffence des assaillis.

*Quelles  
autres  
choses il  
faut ob-  
server.*

Ce sont les choses qu'on doit preparer, reste à dire du nombre des soldats; de leurs armes, de l'ordre qu'on doit tenir, tant en la distribution des soldats; du jeu des artifices; du temps qu'il faut pour les faire agir, & toutes les autres circonstances necessaires d'estre observées dans une action si importante.

*Distribu-  
tion des  
soldats.*

Je voudrois distribuer mes soldats en la façon suivante, j'en ferois trois parties, dont l'une feroit un gros que je tiendrois dans la grande place d'armes, en estat d'aller aux lieux où il feroit necessaire pour la deffence: du reste j'en ferois quatre parties, les trois me serviroient pour deffendre les trois attaques, que je suppose que l'ennemy peut faire, & l'autre quart feroit dispersé au reste de la place, par les lieux qui ne seroient pas attaquez; comme par exemple, si j'avois trois mil hommes, je mettrois un gros de mil hommes dans la place d'armes; cinq ces hommes à chacune des trois attaques, & cinq cens au reste de la place: les cinq cens qui seront aux attaques, je voudrois les partager ainsi; cent qui seroient à la bresche

pour

pour tirer, & deffendre: cent cinquante seroient plus arriere pour soustenir, & rafraichir ceux-cy; autres cent cinquante seroient en bas du bastion en bataille, ou à costé sur les rempars, à couvert des parapets: les cent restans se mettroient aux flancs, ou lieux qui pourroient flanquer & decouvrir la brèche: les Bourgeois seroient dispersez en mesme proportion, que ceux qui seroient destinez pour deffendre les postes attaquez, parce que difficilement ils se veulent exposer aux perils qu'ils voyent devant eux; ils serviroient pour jetter des feux d'artifice, ruer continuellement des pierres, apporter des munitions, & autres rafraischissemens: les autres seroient des Corps de garde par les places, & ruës, bien que j'estime cela fort peu necessaire, & se mettroient en garde tout autour du reste de la place meslez avec les soldats; parce que dans une place assiegee je ne voudrois jamais fier à garder un poste, fust-il attaqueé ou non, à des Bourgeois seuls, car d'eux-mesmes ils sont craintifs; il faut necessairement quelques-uns hardis meslez parmy eux pour les encourager, & cela les fait quelquefois esvertuer: Il faut garnir tout le contour de la place de soldats, c'est à dire qu'il y ait garde par tout, encore que l'ennemy n'y fasse point d'attaque, si on en abandonnoit quelque partie sans y laisser personne, l'ennemy en pourroit estre adverty, l'attaquer & l'emporter; mesme les lieux qu'on croit forts de nature, & difficilement accessibles, il faut

*On ne doit fier aucun poste aux Bourgeois seuls.*

faut les garder, de peur d'estre pris par là, comme plusieurs autres l'ont esté; il est vray qu'il y faut moins de monde, comme nous avons dit cy-devant au Chapitre des Gardes.

*Comme  
doivent  
estre ar-  
mez les  
soldats.*

*Ronda-  
ches neces-  
saires.*

Les soldats doivent estre ainsi armez à chaque corps, il y en doit avoir un nombre d'armez à l'espreuve du mousquet; comme par exemple, au premier cent je voudrois qu'il y en eust vingt ainsi armez, & aux autres qui soustiendroient, autant à chaque corps, y en ayant tout autant à chaque attaque; il y en faudroit pour trois cent octante, si on en avoit de reste on les bail- leroit au corps de reserve. Il seroit neces- faire qu'il y eust tout autant de rondaches qui seroient portez par ceux qui ne seroient pas armez; au deffaut d'iceux on pourroit porter des mantelets à l'espreuve du mous- quet pour en faire à un instant un parapet tout autour de la bresche: or parce qu'il faut qu'ils soient fort espais pour estre à l'espreu- ve, & par consequent difficiles à manier; je voudrois les faire fort estroits de six ou huit pouces, hauts de quatre pieds, avec des trous pour tirer; on les mettroit les uns contre les autres, afin de tenir à couvert tous ceux qui seroient à la deffence; les soldats outre leurs espées, ils auront des piques fortes, & quel- ques-unes avec des crochets pour jetter par terre, ou attirer à soy ceux qu'on pourroit accrocher des ennemis; les pertuisanes & halebardes seroient aussi fort bonnes.

On entre-mellera un piquier & un mous- quetaire, & en quelques endroits on mettra  
les

les mousquets à croc, & les deux tiers des mousquets, qui seront autour de la brèche, je voudrois qu'ils fussent fort courts, sçavoir de deux pieds, ou deux pieds & demy, ayant un pouce ou davantage de calibre, chargez de plusieurs bales; & la raison est, parce que les tirs sont fort courts, & tirant dans une meslée, cette quantité de bales endommageroit grandement les assaillans. Les autres mousquets, les mousquets à croc & pieces courtes serviroient pour nuire à ceux qui seroient armez à l'espreuve des mousquets ordinaires; parce que j'entens que les mousquets des garnisons soient plus forts que ceux qu'on porte à la campagne, tellement qu'il n'y ait point d'armes, ou bien peu à l'espreuve de ces mousquets.

*Mousquets courts.*

Les pieces courtes que nous avons dit, & les pierriers qui se chargent à boëte seront logez à costé de la brèche, aux lieux où ils ne pourront estre ny veus ny rompus par les canons des ennemis: les mortiers à jeter les feux d'artifice seront aussi en lieux couverts, & toutes les autres inventions qu'on aura preparées pour deffendre la brèche seront mises aux endroits qui ne sont point découverts, desquels on se servira comme nous dirons cy-apres.

*Où on doit mettre les pieces.*

En cette occasion on peut voir clairement combien sont necessaires & utiles les orillons; car outre les avantages des flancs couverts pour rompre les galeries avec les trois pieces de reserve que l'ennemy ne sçauroit démonter; sçavoir l'une au flanc haut,

*Avantage des flancs couverts.*

haut, l'autre au flanc bas, & l'autre à la fausse-braye, encore qu'elles ne descouvrent que la face du bastion: aussi ne peut-on les gaster si on ne loge les batteries là dessus; & lors que l'ennemy vient à l'assaut pour se loger dans la bresche, il n'y a personne qui ne voye comme on peut faire passer le temps aux assaillans avec ces trois pieces: on les tiendra donc toutes prestes, & quantité de cartouches pour les recharger promptement; au lieu de bale seule on y mettra des chaines, ferrailles, barres de fer, & autre blocaille.

*Ce qu'on  
doit faire  
attendant  
que la  
mine jouë.*

Tout estant disposé en bon estat, & tous les lieux attaquez garnis également, & le reste de la place gardé par le nombre des soldats necessaires; lors qu'on verra que l'ennemy veut faire jouier la mine, ce qu'on connoistra par les indices que nous avons dit, on fera retirer tous les soldats qu'il n'y ait personne sur le bastion, se tenans un peu à l'escart; lors qu'elle aura jouë on s'approchera, se couvrant sur le bord de la bresche avec des sacs, ou hottes, ou barriques, ou mantelets; mais il ne faut pas se haster de se presenter, parce que les ennemis auront sans doute pointé tous leurs canons pour tirer sans cesse contre la bresche, afin qu'on n'y vienne à la deffence; c'est pourquoy on se tiendra aux costez ou aux retranchemens qui decouvriront dans icelle; cependant il faut que l'ennemy passe le fossé à descouvert, à cause que la gellerie sera rompuë, & couverte du débris de la muraille; c'est lors que ceux des flancs doivent faire  
leur



leur devoir à force de tirer des coups de mousquets & de canons dès qu'ils commenceront à les découvrir: comme ils s'approcheront, ceux qui seront à la deffence de la bresche les saluëront de leurs mortiers, pierriers, canons courts, mousquets, & autres armes qu'ils auront préparées: à mesure qu'ils approcheront & qu'ils tafcheront à monter, on jettera les feux d'artifice, grenades, bombes, & tels autres que nous avons dit cy-dessus: les pierres voleront continuellement, jettées par ceux qui seront plus arriere à couvert; s'ils s'efforcent à monter plus haut, on opposera les mantelets, les rondaches, les piques, & toute forte d'autres armes, les huilles bouillantes, les artifices, & la recharge des boëtes continuëra toujours, tellement que tout le lieu soit continuellement en feu; les mousquetaires tout aussi-tost qu'ils auront tiré se retireront pour recharger, & feront place aux autres qui seront tous prests: Si l'ennemy opiniastre le combat, il faudra rafraischir ceux-cy, & faire avancer les autres frais, qui sont plus arriere, qui s'opposeront à ceux que l'ennemy envoyera de nouveau. Quand on a soustenu le premier choc, il faut bien esperer du reste; car il faut croire que ce sont les plus hardis, & les mieux armez; lors qu'on sera dans l'effort du combat, on fera jouër quelque baril foudroyant, ou bien si on avoit pû apprester quelque fougade, comme lors que la bresche se fait avec le canon, on y donnera le feu: les bombes,

*Ce qu'on  
doit faire  
quand  
l'ennemy  
approche.*

*Rafraischir les  
soldats.*

bes, & autres artifices qu'on fera rouler dans la foule, feront un tres-grand effet: on fera tout agir fans cesse; si l'ennemy se retire pour revenir & donner lieu au canon de tirer contre les nostres, ils se mettront aussi à couvert, à costé ou dans les plus proches retranchemens, & s'ils reviennent on les recevra en la mesme façon qu'on aura fait la premiere fois.

*Ce qu'on  
doit faire  
l'ennemy  
se logeant*

*Reparer  
la bresche.*

Les ennemis rencontrant une si asseurée resistance se contenteront pour cette fois de se loger sur la bresche, se couvrans avec les gabions & planches; alors les canons qui seront aux flancs tireront continuellement là dessus, & du haut de la bresche on fera rouler ou descendre les mesmes artifices que nous avons dit pour rompre la galerie, jusques à ce qu'on les aura fait desloger; & en mesme temps la nuit on reparera la bresche le mieux qu'on pourra, en escarpant la montée, & y faisant plusieurs palissades, & un fossé au haut, laissant autant de terre qu'il faut pour estre à couvert à l'espreuve du canon, lequel sera sans doute en angle rentrant comme est toujours la bresche, afin que tout soit flanqué: on mettra aussi en bon estat les retranchemens qui seront plus arriere, y faissant des palissades au devant, & toutes les deffences qui peuvent empêcher l'approche à l'ennemy, & arrester ses efforts. Icy on remarquera que les flancs fichans ont un grand avantage, parce qu'ils découvrent dans les logemens que l'ennemy fait dans la bresche, ce que les ra-

sans

sans ne sçauroient faire.

Parce que les feux d'artifice sont une des principales pieces & des plus necessaires pour la deffence d'une bresche, je diray le moyen de s'en servir, sans tomber aux accidens qui arrivent ordinairement: ceux qui auront charge de les garder se tiendront à couvert plus arriere, les mettant en des lieux couverts; & lors qu'on s'en voudra servir, ceux qui les doivent jetter les prendront des mains d'autres, qui les prendront de ceux qui les ont en garde, & qui leur porteront pour les jetter, ils s'avanceront sur le bord de la bresche, & les ayant jettez se retireront tout aussi tost pour en aller prendre d'autres.

*Comme on doit se servir des feux d'artifice.*

Les grenades dans les pots de terre achevez de remplir de poudre, & des mesches allumées autour, sont bonnes pour jetter dans les bresches, parce qu'elles prennent immédiatement, & les pots tombent à terre, & se cassent, mais il faut estre bien adroit à les manier, car si on les laisse cheoir, elles feront autant de mal aux nostres, comme jettées à propos, en font aux ennemis. Je donneray dans mes artifices quelques inventions pour faire prendre les grenades immédiatement comme elles tombent.

*Grenades dans des pots.*

Que si on est contraint d'abandonner la bresche on se retirera aux plus proches retranchemens pour faire nouvelle deffence; cependant s'il est besoin on envoyera querir du secours de ceux qui sont dans la place d'armes, ce qui toutefois ne sera pas

*Ce qu'on doit faire lors qu'on abandonne la bresche.*

pour lors neceffaire ; car apres avoir fait une bonne refiftance à la brefche , & ayant un retranchement fait à propos , l'ennemy ne hazardera pas le refte de fes foldats , & ne les fera pas donner à defcouvert contre un lieu bien fortifié ; & quand il le feroit , affurément il n'y gagneroit rien , parce qu'il y aura paliffade , foffé , bons flancs , armes , & artifices de toute forte , & gens frais pour les deffendre.

Pour s'avancer , il fe fervira de la mine ou de la fape ; la nuit d'apres comme il preparera fes logemens , & recommencera l'attaque , il faudra faire une fortie , & porter les inftrumens , & machines neceffaires , pour rompre & brûler les logemens defquels nous avons parlé aux forties , & comme il faut rompre la galerie.

*Aux re-  
tranche-  
mens faut  
faire  
meſme re-  
ſiſtance  
qu'aux  
dehors.*

Lors que l'ennemy attaquera les retranchemens , on fera les meſmes refiſtances qu'on a fait à la brefche , & aux dehors , à quoy on aura beaucoup plus d'avantage ; parce qu'affurément apres tant d'efforts faits , il faut que les plus courageux ayent eſté tuez , & ſi les autres font rebutez ils ne voudront pas retourner aux attaques , ou ſi on les y contraint ils ne feront rien qui vaille ; car veritablement dans une armée ce n'eſt pas le nombre qui fait la force , mais c'eſt le nombre des gens de cœur , & lors qu'il n'y en a plus il ne faut rien craindre , on refiſtera facilement aux autres.

*Retran-  
chemens*

Le Gouverneur qui veut faire tout ce qu'un homme de bien peut faire , il doit ſe def-

deffendre jusques à ce qu'il n'aura plus de-  
 quoy se couvrir: cependant qu'il aura souste-  
 nu ces lieux que nous avons dit, il aura eu  
 loisir de faire ses retranchemens generaux,  
 dans lesquels il doit encore faire une nou-  
 velle deffence, encore que ces ouvrages ne  
 puissent pas estre si forts estans nouvelle-  
 ment faits; aussi les ennemis sont plus foi-  
 bles, leurs canons gastez, & esventez à for-  
 ce de tirer; les munitions consommées, &  
 toute l'armée lassée. La disposition & l'ordre  
 de la deffence fera le mesme que nous avons  
 dit. Un Gouverneur ne doit jamais par-  
 ler de capituler qu'alors que le Prince luy  
 commande, ou qu'il manque de lieu, ou de  
 terre pour se couvrir, ou de foldats, ou de  
 munitions.

*generaux  
doivent  
estre def-  
fendus.*

## CHAPITRE XLIX.

### *Des Capitulations & Redditions des places.*

J'Avois resolu de ne mettre point ce Cha-  
 pitre, pour faire entendre aux Gouver-  
 neurs qu'ils ne doivent jamais capituler, &  
 que c'est celuy auquel ils doivent moins  
 estudier ou sçavoir: toutefois parce qu'il  
 peut arriver qu'apres une raisonnable re-  
 sistance, le Prince veut qu'on rende la  
 place pour plusieurs considerations qu'il  
 peut avoir; & parce qu'à la fin le lieu & la

*Les Gou-  
verneurs  
ne doivent  
estudier  
ce Chapi-  
tre.*

terre manque pour se retrancher, ou qu'on n'a plus de soldats pour se deffendre, ou des munitions pour tirer, ou des vivres pour se nourrir, on est contraint de capituler: je mettray l'ordre qu'on doit tenir avant que capituler, & dans la capitulation,

*On ne doit rendre la place sans commandement du Prince.*

Jamais on ne doit rendre une place qu'on n'en ait donné advis au Prince, si ce n'est qu'il eust commandé au Gouverneur de tenir seulement un tel nombre de jours, pour avoir temps de fortifier quelque autre place, ou de retirer son armée, ou pour attendre quelque renfort, ou pour quelque autre cause: Lors qu'il aura soustenu ce terme, ce qu'il tiendra de plus sera pour monstrier son courage; car il peut se rendre dès le lendemain qu'il luy aura esté ordonné, mesme il devroit le faire punctuellement; car c'est autant faillir de tenir plus de temps, comme de tenir moins que l'ordre ne porte, ne sçachant pas les causes pourquoy on l'a ainsi commandé: Le Gouverneur doit avoir l'ordre par escrit, signé de la main du Prince, & scellé de son seau.

*Faut donner avis au Prince.*

L'ordre qu'on donne ordinairement, est de soustenir trois assauts, mais on ne se doit point limiter à cela, mais soustenir tant qu'on peut: & lors qu'on est proche de l'extremité, on taschera d'envoyer secrettement quelqu'un vers le Prince pour luy faire sçavoir l'estat de la place, & pour recevoir ses commandemens: il faudra en envoyer plusieurs, parce qu'un seul pourroit

roit estre pris, & par ainsi on auroit beau attendre la responce. En cecy il faut user de grande prudence; premierement de n'y envoyer que des personnes tres-confidentes, & qui outre la fidelité, soient fort assurees pour parler ainsi qu'on les aura embouchez, en cas qu'ils fussent pris; par apres de n'escrire rien qui puisse nuire estant sceu par l'ennemy; car encore qu'il soit escrit avec des chiffres fort secrets, neantmoins il y a des esprits si habiles qui descouvrent ce qui ne semble avoir aucune signification, & qu'il est impossible humainement d'expliquer. Je voudrois escrire une lettre qui seroit en chiffre facile à connoistre, dans laquelle je mettrois ce que je ne me soucie-rois pas que l'ennemy sceust, & le reste je le confierois à celuy qui porteroit la lettre, luy faisant jurer que pour aucune contrainte il ne diroit que ce qui seroit contenu dans la lettre, ou approchant de cela; car par ainsi l'ennemy voyant la conformité de la lettre avec le rapport du porteur, pourroit plus facilement croire l'un & l'autre, & ne scauroit pas ce qui seroit de plus important pour luy, & pour ceux de dedans. Il faut aussi estre bien advisé qu'on ne soit trompé en la responce, parce que l'ennemy pourroit contrefaire des lettres, & les faire tomber entre les mains du Gouverneur par quelque invention, dans lesquelles il mettroit aucuns ordres & advis pour faire couper la gorge à une partie de la garnison, ou pour faire rendre la place: c'est pourquoy il seroit bon avant

*Ne faut se fier aux lettres escrites avec chiffres.*

qu'estre assiegé avoir concerté quelque marque secrette, par laquelle on peust connoître les vraies lettres d'avec les fausses.

*Ce que  
doit faire  
le Gouverneur  
estant reduit à  
l'extremité.*

Soit que le Gouverneur ait envoyé au Prince, ou qu'il n'eust pas pû, & qu'il soit reduit à l'extremité, il fera assembler le conseil de tous les Chefs, mettant en avant la necessité en laquelle ils se treuvent; l'estat de leur place; de leurs soldats & munitions, leur declarant les deffauts qu'il a celez jusques à cette heure, lesquels presentement il est contraint leur descouvrir; & que n'ayant aucun moyen de se deffendre, il leur propose s'ils treuvent à propos qu'il capitule, sans doute se voyans forcez par l'extremité ils s'accorderont à recevoir composition: le Gouverneur en fera escrire un acte qu'il fera signer à tous; & de plus il fera mettre par escrit les deffences qui se sont faites; les soldats qu'il y a perdus; l'estat au vray & exactement auquel la place se treuve; les retranchemens qu'on a soustenus; combien on en a faits: & ce qui leur reste pour capituler. Il fera aussi une reveuë au juste des soldats qui sont en estat de se pouvoir deffendre; des malades, & des blesez; semblablement un inventaire de toutes les munitions de bouche & de guerre qui restent dans la place; & particulierement il descrira les deffauts qui le forcent à capituler; il fera signer tout cela à tous les Officiers, mesmes aux plus apparens des Bourgeois, & à ceux qui ont charge.

*Ce qu'il  
doit faire  
mettre  
par écrit.*

Il representera au peuple comme il n'a jamais

mais



mais espargné sa vie, ny ses soins; ny celle de ses soldats, pour les conserver sous le Gouverneur de leur Prince, duquel il leur remonstrera la bonté, & les vertus, les exhortant que pour changer de Maistre ils ne changent point d'affection, & que sans doute dans peu de temps ils retourneront sous l'obeïssance de leur Prince, vray & naturel.

*Ce qu'il doit dire aux habitans.*

Ayant donc resolu de se rendre, on fera battre la chamade, & le tambour demandera trêve pour pouvoir parlementer: Pendant ces treves personne ne doit tirer ny d'un costé ny d'autre, ny moins travailler. Pour traiter on demande quelquefois des personnes qui ayent pouvoir de traiter, & que ce soient personnes de haut commandement, & connus: & eux en envoient de ceux de la place pour ostages. Autrefois on demande qu'on leur permette d'envoyer des Deputez de la place au Camp, pour traiter avec les Generaux, & qu'on leur donne des personnes correspondantes en dignité, pour assurance de ceux qui seront sortis: j'en ay veû qui sont venus au Camp pour traiter sans demander ostages, sur la parole que les Generaux leur avoient donnée, de les laisser retourner dans la place librement, toutes fois & quantes qu'il leur plairoit.

*Ce qu'on doit faire se voulant rendre.*

Aucunefois on demande quelques jours de terme pour se rendre, durant lesquels s'il ne vient du secours, & qu'il ne force les retranchemens, & entre dans la place, ils promettent de se rendre & sortir dehors au jour & à l'heure précise, aux conditions qu'ils

*Quelquefois on demande terme.*

qu'ils accorderont ; & pour assurance de leur promesse ils laisseront des ostages : cela s'use ordinairement , & on l'accorde assez facilement aux places qui sont tres-bien bouclées , & qu'on est bien assuré que l'ennemy ne sçauroit les secourir , ou bien que dans ce temps-là on ne pourroit pas prendre la place s'ils se vouloient deffendre.

Si on ne peut obtenir aucun terme , & qu'on n'ait pû envoyer au Prince ; on demandera qu'il leur soit permis avant que se rendre , de luy faire sçavoir l'estat de la place , & de recevoir l'ordre qu'il luy plaira donner pour la capitulation.

J'advertiray que le Gouverneur ne doit jamais sortir hors de la place pour quelque consideration que ce soit , ny pour capituler , ny pour advertir le Prince, ny pour s'asseurer mieux des propositions qu'on luy fait ; parce qu'il en sera blasmé , & puny s'il en arrive du mal à la place , comme il fera indubitablement ; j'ay veu faire souvent cette faute , dont j'en ay rapporté un exemple autre part : j'en diray encore un autre que j'ay aussi veu , auquel l'ennemy fit entendre au Gouverneur d'une place qu'il avoit une armée si puissante , qu'il pouvoit forcer la place quand il luy plairoit , & que neantmoins il aimoit mieux les prendre à composition ; afin que le Gouverneur ne doutast aucunement de ce qu'on luy faisoit sçavoir , qu'il luy permettoit de venir voir tout son camp , & tout l'appareil ; & que s'il y treuvoit quelque chose ou moins , ou au

CON-

*Un Gouverneur ne doit jamais sortir.*

contraire de ce qu'il disoit, qu'il le laisseroit retourner librement, à quoy le Gouverneur consentit; & lors qu'il fut au Camp, on le contraignit à faire rendre la place, ce qu'ils n'eussent pû faire de long-temps si on se fust deffendu.

Les conditions ordinaires qu'on demande dans les capitulations, & celles qu'on peut esperer les plus avantageuses, sont.

*Conditions qu'on doit demander.*

Qu'ils auront tous les vies sauves, & la liberté, & ne leur sera fait aucun tort ny violence, ny outrage à leur personne, tant des soldats que des habitans.

Que tous ceux qui voudront, pourront fortir avec leurs armes, tambour battant, enseigne desployée, mesche allumée des deux bouts, bale en bouche, avec quelques pieces de canon qu'ils pourront amener hors de la place, & les conduire avec eux jusques aux lieux de leur retraite, ensemble quelques chariots de munition pour l'artillerie.

Que ceux de dehors seront obligez de leur bailler chevaux, chariots, ou barques à suffisance pour porter leur bagage, malades, & bleffez, avec escorte pour les conduire jusques à ce qu'ils soient en lieu de seureté, & pour l'assurance de l'escorte; & qu'ils renvoiront les chariots & chevaux, & donneront des ostages.

Que la ville ne sera point pillée, & que ceux qui resteront dedans ne feront point molestez, ou pourront se retirer quelque temps apres, & vendre leur bien, quand, & à qui bon leur semblera.

V 5

Que

Que les fautes de tous ceux qui sont dans la place, qu'ils pourroient avoir commises, devant ou durant le siege, leur seront pardonnées.

Que les prisonniers, pris durant le siege, tant d'un costé que d'autre, seront rendus reciproquement, sans payer aucune rançon.

Que s'ils sont de diverses Religions; qu'ils pourront exercer chacun la leur, & avoir Eglises ou Temples, Prestres ou Ministres, ou autres personnes, & choses necessaires pour l'instruction, maintien, & exercice de leur Religion.

Que ceux qui demeureront dans la place seront tenus pour vrais sujets du Prince conquerant, & qu'ils jouiront, ou des privileges qu'ils avoient auparavant, ou de ceux meismes que les autres villes du Prince jouissent.

Qu'on mettra entre les mains du Conquerant, les armes, munitions, canons, & tout ce qui se trouvera dans les magazins publics du reste du siege sans aucune fraude.

On peut mettre plusieurs autres articles qu'on ne scauroit escrire sans scavoir les sujets pour lesquels on a commencé les sieges, parce qu'à la reddition des places on conforme les capitulations aux causes qui ont meu la guerre.

On n'a pas accoustumé aux capitulations de mettre ce mot de liberté qui est au premier article, je l'ay adjousté; parce qu'à une place où on se rendit, pour l'avoir ob-

mis,

mis, tous les principaux furent envoyez aux galeres.

On expliquera nettement les articles de la capitulation qu'il n'y reste aucune ambigüité, & mettra toutes les circonstances; car bien souvent sous le nom de capitulation & de paix font les commencemens des guerres; C'est pourquoy on fera tellement le traité, qu'il n'y reste rien à l'advenir qui puisse estre interpreté contraire à la volonté de ceux qui se rendent; car par apres s'il y a quelque chose de douteux il ne servira de rien d'alleguer des raisons, l'interpretation en est au plus fort, qui la prendra tousiours sans doute à son advantage; on fera bien assuré de perdre tout ce qu'on aura oublié à mettre, ou declarer bien clairement. J'en ay escrit quelques exemples dans mon Livre des Fortifications, d'où on pourra apprendre comme plusieurs ont esté trompez, & comme on doit eviter semblables capitulations captieuses.

Pendant qu'on sera à parlementer & conclurre les capitulations, on doit cesser les travaux de part & d'autre; mais il faut redoubler les gardes; car bien souvent on a surpris des places tandis qu'on parlementoit,

Dans les conditions, on demandera un jour ou deux pour se preparer à fortir; cependant le Gouverneur distribuera aux particuliers les munitions de bouche qui resteront aux magazins, ou si on se rend par faute de vivres, & qu'on ait des poudres de reste, on les brulera peu à peu, ou on les jettera dans

V 6 l'eau.

*Expliquer nettement les conditions.*

*L'Interpretation est au plus fort.*

*Faut se tenir en garde tandis qu'on capitule.*

*Consommer ce qui reste de munitions.*

l'eau : mais j'aimerois mieux les avoir employées en tirant, afin d'achever toutes les provisions en mesme-temps, & qu'il n'en restast rien à l'ennemy, que le mal qu'on luy auroit fait à force de tirer.

*Ne faut  
faire  
fraude.*

On pourroit aussi faire crever les canons, ce qui toutefois n'est pas si facile, & quand on le pourroit, il seroit dangereux; que si l'ennemy appercevoit qu'on l'eust fait depuis qu'on auroit commencé à parlementer, il pourroit s'en plaindre comme d'une fraude qu'on auroit commise apres le commencement du Traité, & sans doute s'en revencheroit en quelque chose de plus grande importance: mesme à ne tenir rien de ce qu'il auroit promis, disant pour ses raisons qu'on auroit commencé à manquer.

On tient que lors qu'on se rend par faute de vivres, qu'on en doit avoir pour trois jours de reste, autrement que l'ennemy n'est obligé à tenir la capitulation.

*Comme  
on doit se  
preparer  
pour sortir.*

Le jour auparavant qu'on doive sortir, on recevra les chariots qu'on aura accordez, & on commencera à charger le bagage, & ce qu'on doit emporter, afin de commencer à sortir le lendemain de bonne heure: la Cavalerie sortira la premiere; s'il y en a beaucoup, on la partagera en deux, dont la moitié sortira à l'avantgarde, & le reste apres le bagage: il est beaucoup plus commode de faire sortir tous les chariots les premiers où seront les malades, les blesez, les femmes, & tout le reste du bagage, que de les mettre au milieu; par-

ce.

es qu'on peut les faire filer tandis que les troupes s'apprestent, & les faire commencer à sortir au point du jour, parce que d'ordinaire il n'y a qu'une porte ouverte; la file estant fort longue, il faut beaucoup de temps: quand ils feront en campagne, on pourra mettre le bagage au milieu; les pieces qu'on leur permettra d'emmener feront dans le corps des troupes: A l'arriere garde seront les Chefs, & le reste de la Cavalerie, le Gouverneur doit estre le dernier à sortir de la place.

*Ordre  
qu'on  
doit tenir  
au sortir.*

En marchant par la campagne, ils mettront à l'avant garde partie de l'escorte, & la moitié de ce qu'ils ont de Cavalerie: la moitié de l'Infanterie suivra apres avec une partie de l'escorte: tout le bagage & charroy marchera en suite: les autres troupes & les pieces de canon qu'on emmeine, avec le reste de la Cavalerie & Officiers, marcheront à la queue, où il y aura aussi le reste de l'escorte.

*Ordre de  
marcher*

Lors qu'ils feront proches des confins ou de la ville de leur retraite, l'escorte fera halte, & les laissera aller, laquelle s'en retournera ou attendra les chariots, & les chevaux qu'on leur avoit fournis; que si ils ne veulent, ou ne peuvent pas attendre, il faudra les leur renvoyer, & faire revenir les ostages qu'on avoit donnez pour leur assurance.

*Renvoyer  
les cha-  
riots.*

Si dans la ville il y a quelque Chasteau, apres avoir soustenu & deffendu toutes les fortifications & retranchemens, on pourra se retirer dans ledit Chasteau, pour faire

*Se retirer  
dans les  
Cha-  
steaux.*

là dedans sa composition, bien qu'il soit foible, & qu'il n'y ait point d'apparence de pouvoir soutenir l'effort de l'ennemy, il est toujours assez bon pour capituler; car c'est une chose bien certaine que jamais on ne refuse composition lors qu'on la demande en quel estat qu'on soit, & que le Gouverneur est bien plus estimé, & a plus d'honneur d'avoir mauvaise composition pour s'estre trop bien deffendu, que de se rendre trop tost pour avoir quelque avantage: C'est en quoy plusieurs Gouverneurs mal experimentez ont failly, & se sont rendus infames, eux & leur posterité, pour n'avoir pas soutenu autant qu'ils devoient, de crainte que l'ennemy ne leur feroit point party s'ils se deffendoient jusques aux derniers travaux: puis que nous avons veu plusieurs faire cette faute, je pourray donner cét advis; que l'ennemy quelque force qu'il aye ne peut prendre une place mediocrement fortifiée, mais bien deffenduë; qu'il n'y vienne pied à pied avec le temps, & que l'attaque a tous ses ordres & sa fuite, comme nous avons cy-devant escrit. Il faut que l'ennemy se campe, fasse ses batteries, & tranchées; force les dehors & contr'escarpes; rompe les deffences & flancs; passe le fossé; fasse jouer la mine, ou fasse bresche avec le canon: & apres cela qu'il se loge là dedans, se rende Maistre des retranchemens, & qu'au dernier le Gouverneur sera receu à composition tres-honorable; aura la gloire de s'estre deffendu vaillamment;

fera

*Aucuns  
faits infames  
pour  
s'estre  
rendus  
trop tost.*

*Tout ce  
qu'il faut  
que l'en-  
nemy fasse  
pour pren-  
dre une  
place.*



fera loué des ennemis, & estimé de son Prince.

Si l'ennemy leve le siege, & qu'il soit bien avisé, il le fera avec ordre, envoyant premierement le canon, bagage, charroy, & mettra toute son armée en bon estat de se deffendre; tellement qu'en ce cas là je ne voudrois point faire sortie, parce qu'on n'y auroit que du dommage, d'autant que le Camp où se fait l'assemblée pour la retraite est fort esloignée de la ville, & ceux qui sortiroient seroient enveloppez, & taillez en pieces: si la deffaite estoit grande, l'ennemy en pourroit prendre avantage, & recommencer le siege: si on voyoit qu'il se retirast en confusion, & qu'il y eust quelques troupes sur l'arriere-garde mal en ordre, & qu'on vist l'avantage evident, on les pourroit poursuivre, mais il ne faudroit jamais tant s'engager qu'on ne pût se retirer quand on voudroit: le plus asseuré est de les laisser aller, car on doit estre assez content de les voir retirer, & laisser la place libre, si ce n'est que le secours vint d'un costé fort puissant qui les contraignist à se retirer, alors il faudroit sortir du costé de la ville en mesme temps que nos ennemis donneroient du costé du Camp.

Il sera à propos d'aller immédiatement aux tranchées, logemens, & batteries, & rompre & combler tout ce qu'il y aura d'entier, & qu'ils avoient fait pour approcher & nuire à la ville. Apres qu'ils auront abandonné le camp, on ira semblablement là de-

*Quand  
l'ennemy  
leve le sie-  
ge, ce qu'on  
doit faire.*

*Lors que  
l'ennemy  
est party  
faut rom-  
pre ses  
tranchées.*

dedans pour recueillir ce qu'ils auront laissé, comme armes, affusts, quelquefois des canons esventez, des bales, & mille sorte d'utencilles qu'ils ne peuvent pas emporter, lors qu'ils levent le siege en haste, ou en temps d'Hyver, & de pluye dans des pays gras, où le charroy ne peut marcher que tres-difficilement.

*Aller  
dans le  
Camp.*

S'ils ont laissé des malades & des blesez dans les huttes, il faudra les guerir tout sur le champ, si ce n'est que par malheur quelque Officier ou autre personne considerable y fust restée qui eust dequoy payer les medicamens, & la rançon, ce qui n'arrive guere, si ce n'est que l'ennemy se retirast en grand haste & grand desordre, comme lors qu'ils sont contraints de se retirer à cause du secours qui vient à la place.

*Ensevelir  
les corps  
& char-  
rognés.*

Le Gouverneur doit avoir un soin particulier de faire enterrer les corps morts, comme aussi les chevaux & autres charrognés, & toutes les immondices qui restent dans le camp, parce que d'ordinaire ces puanteurs infectent l'air, & engendrent la peste, ou des maladies contagieuses qui dépeuplent les villes apres qu'elles ont foustenu un siege, si on ne purifie la ville & nettoye la campagne.

Dés que l'ennemy s'est retiré, le Gouverneur doit sans intermission faire travailler à raccommoder les lieux rompus par l'ennemy; fortifier ceux qu'il aura connu estre les plus foibles, munitionnera la ville de tout ce qu'il y manquera, tant de soldats,

com-

*Raccom-  
moder ce  
qui est  
gasté.*

comme des armes, vivres, munitions de guerre, & de tout ce qui sera neceffaire. Il disposera toute fa place, & ce qui sera dedans, tout de mefme comme nous avons dit qu'il doit faire lors qu'il y entre, & qu'il fe prepare à fouftenir un fiege.

---

## CHAPITRE L.

### *Des parties de guerre.*

**E**N tous les païs hors de la France, il est deffendu aux Gouverneurs de sortir hors de la place pour quelque occasion que ce foit, fi ce n'est qu'ils ayent ordre exprés du Prince, ou de ceux qui le representent; la raison est, parce que la perte d'une place peut dependre de la personne du Gouverneur, ce qui est beaucoup plus confiderable que tout l'avantage ou profit qu'on peut avoir des parties de Guerre, lesquelles peuvent estre aussi bien faites par les Officiers, fans mettre au hazard ny la place, ny le Gouverneur. Mais en France on ne peut les arrefter enfermez fans rien faire, car ils croiroient faire tort à leur honneur, & à leur reputation, s'ils permettoient à leurs Officiers d'aller à ces parties si eux-mefmes n'y alloient aussi. Il ne faut pas treuver estrange que la France feule permette cela, puisque les François hazardent toutes choses avec moins de confideration que les autres Nations.

*Les Gouverneurs ne doivent sortir hors de leurs places.*

Ce font les Gouverneurs qui font ordinairement

*Quand on  
fait les  
parties de  
guerre.*

nairement des parties de guerre en temps d'Hyver, lors que les troupes sont retirées dans les garnisons: & lors qu'on n'a affaire autre chose, on s'occupe aux moyens de donner quelque incommodité à l'ennemy, & en retirer quelque avantage.

*Pourquoy  
se font les  
parties de  
guerre.*

Les parties de guerre se font pour plusieurs sujets: comme alors que l'ennemy entre dans nos confins pour l'attraper tandis qu'il est en campagne; pour enlever un quartier; pour forcer quelque village ou petit fort, dans lequel l'ennemy s'assemble & se retire pour faire ses courses; pour faire du butin, tant dans les lieux fermez comme dans la campagne; pour prendre des prisonniers, & avoir langue d'eux, afin de sçavoir ce que les ennemis font, & l'estat de leurs forces, pour aller reconnoistre quelque place, & pour d'autres sujets qui viennent journellement: nous parlerons comme on doit se gouverner à chacun de ceux que nous avons alleguez, tant pour preparer les choses necessaires pour l'execution, comme aussi ce qu'on doit observer en l'action, & apres.

*Ce qu'il  
faut faire  
lors que  
l'ennemy  
entre dans  
le pays.*

Lors que l'ennemy entre dans un pais pour le ravager, c'est sans doute avec la Cavalerie qu'il fait ses courses: il faudra necessairement qu'il passe quelque riviere, ou des bois, car on ne peut pas faire beaucoup de chemin en France ny aux pais voisins sans rencontrer l'un ou l'autre: lors que l'ennemy sera entré, il faudra l'aller attendre aux passages, & mettre l'Infanterie dans les bois, & la

Ca-

Cavalerie à la sortie, afin de les prendre les uns apres les autres avant qu'ils ayent pû unir leurs forces, & les mettre en ordre: si on les attend au passage d'une riviere, il faut se tenir en embuscade derriere les hayes ou cavains plus proches, & lors qu'ils commenceront à passer on chargera sur ceux-là: il faudra aussi avoir preveu que ceux du pais les suivent, afin de donner par le front, & par la queuë tout en mesme temps.

Que si l'ennemy avoit un passage sur la riviere, & qu'il fist des courses avec sa Cavalerie dans le pais, alors je voudrois tenir cét ordre: Tous les villages qui n'auroient ny fossé ny fermeture, & qui ne pourroient arrester les gros de Cavalerie, lors qu'ils se presenteroient, je les ferois abandonner, & ferois retirer tous les paisans, & tout ce qu'ils pourroient emmener ou emporter dans les lieux fermez qui auroient fossé autour, comme bourgades, chasteaux, & maisons fortes. Je ferois armer tous les paisans & habitans, qu'ils eussent chacun un bon fusil: par tous les villages, & aux lieux hauts qui pourroient decouvrir les avenues, j'y ferois tenir des sentinelles au haut des pieces de bois plantées, ou aux clochers: lors qu'elles verroient venir destroupes de Cavalerie, sonneroient un cor pour advertir tous les voisins, & s'il les voyoit aller en quelque lieu, ils en donneroient advis aux autres qui seroient tous aux environs: Dans les lieux qui seroient un peu forts, comme aux villes, forts, chasteaux fossoyez, & par tous

*Quand  
l'ennemy  
tient un  
passage.*

tous les lieux qui ont closture ou fossé, lesquels ne peuvent estre forcez par la Cavalerie, je voudrois distribuer la Cavalerie, en mettant à chaque lieu à proportion de la grandeur d'iceluy, & de ce qu'on en auroit; de mesme de l'Infanterie: tout aussi-tost qu'on fera adverty que l'ennemy est en campagne, & en quel nombre, on fera assembler les troupes de divers lieux jusques à ce qu'on soit assez fort pour les attaquer. Il faudra prédre le chemin par les lieux plus couverts, & plus avantageux, qu'on sçaura certainement, estans conduits par les gens du pais: si on y est à temps on fera marcher la moitié des troupes à la queue des ennemis, les suivant hors de vue, & l'autre moitié les ira attendre en quelque passage estroit, où il faut qu'ils defilent, ou au passage d'une riviere ou d'un bois: si c'est à un lieu estroit, on se tiendra caché dans quelque cavain proche: lors qu'une partie sera passée on les chargera par front, cependant les autres qui les suivront viendront à temps pour les charger à la queue: s'il y a des bois, on mettra l'Infanterie en embuscade près de la sortie du bois, & la Cavalerie hors du bois: lors qu'ils seront proches de l'embuscade, on fera la décharge s'ils sortent hors du bois, la Cavalerie les chargera à mesure qu'ils sortiront, ou s'ils veulent retourner sur leurs pas, ils trouveront l'autre Cavalerie en teste à la sortie, & ceux de l'embuscade qui estoient à l'autre costé du bois les suivront, & chargeront en queue: s'il y a quelque lieu avan-

tageux

*Ordre  
qu'on doit  
tenir.*

tageux où on ait pû mettre à couvert de l'Infanterie & de la Cavalerie, on fera marcher quelques avant-coureurs, qui après avoir tiré leur coup de pistolet se retireront pour attirer les autres à l'embuscade, après on les chargera de tous costez; aux rivieres on les prendra comme nous avons dit lors qu'ils passeront; que si on n'y peut pas estre à temps avant qu'ils soient au lieu qu'ils veulent forcer, il sera fort à propos de les prendre tandis qu'ils seront au pillage; parce qu'alors ils sont grandement en desordre, & hors d'estat de combattre.

Si on ne peut les prendre ny en l'un ny en l'autre temps, on envoyera par tous les lieux voisins, qu'ils ayent à suivre les ennemis, en prenant les avantages du pais, & ceux qui seront desia assemblez s'en iront les attendre en quelque lieu où il faut qu'ils passent, qui soit avantageux; tous les lieux où il faut que l'ennemy des-unisse ses forces, & qu'une partie ne peut pas secourir l'autre, & au contraire les nostres sont en pleine campagne, sont bons pour attaquer l'ennemy: tous les lieux aussi d'où on peut combattre à couvert, ayant de l'Infanterie, les lieux ausquels où on la peut placer sans que l'ennemy y puisse venir, & que ce soit sur le passage, sont aussi fort bons: mais il faut que la Cavalerie fasse l'effort à la faveur de l'Infanterie, car par ce moyen on peut faire les retraittes assurees, si on n'est pas assez fort: & tous les lieux que nous avons dit seront suffisans de nous mettre en feu-

*Quand on n'y peut estre assez à temps, ce qu'il faut faire.*

*Quels sont les lieux advantageux.*

seurète, outre qu'on n'attaquera pas l'ennemy qu'on ne soit le plus fort; parce qu'auparavant que d'y aller, on en sçaura le nombre; on a la connoissance du pais, & de tous les destours & affiettes avantageuses, & toutes les places & villages à nostre faveur: tellement que si on tient cét ordre, ou on affoiblira peu à peu l'armée ennemie, ou bien on les contraindra à venir en grosses troupes, ce qui leur sera tres-incommode, & ne pourront subsister à cause du manquement de fourrage; car ce qui fait vivre une armée c'est la facilité de pouvoir s'escarter par tout à petites troupes: C'est pourquoy toutes les fois qu'il sortiront en campagne, il faudra tafcher de les harceler, & incommoder, par tous les lieux où on pourra les attaquer, & se retirer à couvert.

*Espions  
donnent  
un grand  
avanta-  
ge.*

Il n'y a rien qui donne plus d'avantage que les espions, parce qu'ils advertissent auparavant, donnent advis du nombre, & quelquefois du lieu où on veut aller, & par ainsi on se dispose à tout, & on a le temps de faire assembler les troupes; parce que si l'ennemy fait sa marche la nuit, pour estre au point du jour au lieu qu'il veut forcer, on ne le sçaura que lors qu'il aura fait son coup, & on ne pourra pas l'attaquer si à propos comme on eust fait, si on avoit esté adverty auparavant.

*Ce qu'on  
doit sça-  
voir pour  
enlevr un  
quartier.*

Lors qu'on veut enlever un quartier, il faut estre tres bien adverty comme est fait le lieu; combien il y a d'avenuës; comme elles sont barricadées; comme est fermé le  
reste



reste du contour ; & quelle garde on y fait ; & en quel estat se tiennent ordinairement les Cavaliers ; tant plus on vient de loin pour faire ces parties, on attrappe tant plus facilement l'ennemy à cause qu'il se défie moins.

Le Chef des troupes, ou celuy qui conduit la partie ne dira jamais ce qu'il veut faite que lors qu'il sera prest à partir : si c'est le Gouverneur d'une place, lors que toutes les portes seront fermées, il fera venir les Capitaines de Cavalerie qu'il veut qui viennent avec luy, & leur dira qu'il veut aller à la guerre, & qu'ils advertissent leurs camarades, ce qu'ils feront sans sonner trompette nyourdine. Il aura des bons guides pour les mener aux lieux où ils veulent aller ; qu'ils sçachent tres-bien le chemin, aussi bien de nuit que de jour, & faudra en avoir plusieurs ; qu'on distribuëra en divers lieux des corps : on fera marcher quelques avant-coureurs avec un guide de deux ou de trois cens pas audevant du gros : on distribuëra ses troupes en trois ou quatre escadrons, ou plus selon qu'on en aura : en marchant ils se tiendront si près les uns des autres qu'ils s'entendent, afin de ne se separer pas, & c'est un desordre qui arrive quasi d'ordinaire : on fera faire quelquefois halte, & principalement aux mauvais passages ; mais il faudra que le Chef fasse avancer quelqu'un pour advertir les avant-coureurs qu'ils s'arrestent, & il leur commandera d'aller visiter ces lieux, & revenir apres à luy pour derechef  
pour-

*L'ordre  
qu'on doit  
tenir pour  
assembler  
ses gens.*

*Guides  
necessai-  
res.*

*Ce qu'on  
doit faire  
en chemin.*

pour suivre le chemin en mesme ordre. Il s'esloignera de tous les villages, & maisons habitées, tant des nostres que des ennemis, afin qu'ils ne donnent pas l'alarme: lors qu'il sera à demy quart de lieuë des ennemis, il fera halte pour donner l'ordre qu'il voudra, & separera ses troupes en autant d'attaques qu'il veut faire, ordonnant à un chacun son poste, & ce qu'il aura à faire pour entrer, & lors qu'il sera entré, ou en cas qu'on soit repoussé, le lieu où ils se retourneront assembler, il leur baillera un ou deux guides à chaque corps, qui les meneront faisant le tour à cette distance, afin qu'ils ne soient point ny veüs ny ouïs des vedetes, jusques à ce qu'ils seront vis à vis du poste qu'ils doivent attaquer; lors qu'on jugera que tous seront à leurs lieux, on marchera vers le quartier, & aux premieres vedetes qu'on rencontrera qui se retireront, on poussera avec eux afin qu'on y soit en mesme temps, & qu'ils ne puissent pas donner avis aux autres de monter à cheval.

*Ces parties  
se font  
d'ordinaire  
avec la  
Cavalerie*

On fait ces parties d'ordinaire avec la Cavalerie seule, parce qu'il faut faire des grandes traittes, & l'Infanterie ne pourroit pas suivre, neantmoins on en voit manquer plusieurs, parce qu'on est arresté de quelque haye, closture de jardin ou palissade, ou de quelque autre semblable leger empeschement, qui ne peut estre forcé par la Cavalerie seule. J'estime qu'il seroit bon d'avoir tousiours quelques dragons ou mousquetaires à cheval pour mettre pied à terre,

&

& rompre & passer au travers de ces obstacles: outre cela je voudrois amener quatre chariots fort legers traifnez chacun par un cheval pour porter les outils suivans, avec lesquels on se feroit ouverture; à l'un je porterois trois ou quatre petards bien chargez & apprestez avec leurs madriers, & ce qu'il faut pour les appliquer; un autre porteroit un petit pont que nous descrirons apres, qui serviroit de mantelet, & les deux autres pour porter des pieces de bois pour abbatre les murailles & clostures, & pour porter quelques outils, comme serpes, haches, pics, houyaux, pelles, scies, marteaux, & tous ces chariots pourroient servir de mantelets: tous ces outils serviroient extremement pour couper promptement les hayes, faire un passage à un fossé, & ouvrir une muraille. Les pieces de bois pour abbatre les murailles de closture seroient de grosseur de huit ou dix pouces, longues environ de quinze pieds; il y auroit trois ou quatre bâtons ronds passez au travers, qui serviroient pour y mettre huit hommes ou plus pour pousser cette piece de bois contre ces murailles, lesquelles estant peu espaisées, dans peu de coups seroient par terre, & l'avantage en seroit tant plus grand qu'il seroit moins preveu par l'ennemy, & on entreroit par là sans treuver aucune resistance.

L'ordre qu'on doit tenir en cette action, est que tous les esquadrons donnent à un mesme temps en divers costez, & lors qu'on est dans le quartier il faut tuer tous ceux

*L'ordre  
qu'on doit  
tenir en  
cette  
action.*

X

qui

qui font resistance, & empescher que les autres ne se r'allient en corps: on leur fera rendre les armes, & se fairs de leurs chevaux: il faudra se rendre Maistre de toutes les ruës & places, & mettre garde aux forties, afin qu'ils ne s'eschappent: il ne faudra pas se desbander tous, mais aucuns seulement s'en iront par les logemens, faire rendre prisonniers ceux qui y feront, cependant les escadrons marcheront par les ruës & places: sur tout il se faut saisir de celuy qui commande, & des Officiers, c'est par là qu'il faut commencer; il faut semblablement s'asseurer de l'Eglise, & des autres lieux où ils pourroient s'assembler, & tenir bon, y mettant d'abord bonne garde: sur tout il faut user de diligence, car en toutes les entreprises la prompte execution est celle qui les fait reüssir; tandis qu'on est en l'action, il faut qu'il y ait des vedetes avancées sur toutes les advenuës, afin de n'estre pas surpris en desordre si l'ennemy nous vouloit charger.

*Ce qu'on  
doit faire  
pour se  
retirer.*

Quand on aura fait ce qu'on veut, on r'alliera les troupes, & les prisonniers, lesquels s'ils sont beaucoup en nombre on les separera en trois ou quatre, & on les mettra entre les escadrons, sans aucunes armes; à ceux auxquels on donnera des chevaux, il faut que ce soient des plus mauvais, & s'ils ont des esperons, leur faire quitter, & un Cavalier des nostres bien monté suivra chaque prisonnier, prenant bien garde à luy, & tenant ses pistolets en estat: le reste du butin se mettra entre les troupes, marchant en bon

ordre:

ordre : si on craint d'estre poursuivy, il faut prendre les avantages du chemin, & tâcher d'avoir des advis de quel costé l'ennemy marche, afin de faire sa retraite par un autre endroit, car estans embarassez, il faut éviter le combat.

S'il falloit combattre, on fera mettre le butin à l'escart, & les prisonniers aussi dans quelque lieu couvert, gardez par un escadron proportionné au nombre des prisonniers : tandis que les autres seront au combat, ceux-cy auront le pistolet à la main, pour tuer ceux qui voudront bransler : si on pouvoit, il seroit bon de faire marcher les prisonniers & le butin en grande diligence, tandis que les autres soustiendroient l'effort de l'ennemy, & c'est en cette occasion que l'Infanterie seroit tres-necessaire; car difficilement peut-on faire une longue retraite en ordre avec Cavalerie contre Cavalerie, lors qu'on est embarrassé d'autres choses qui marchent lentement, & qu'on ne veut pas abandonner, parce qu'il faut que l'un ou l'autre aye l'avantage, & le combat ne se peut faire qu'avec une entiere deroute; mais l'Infanterie soustient & se retire peu à peu, prenant les avantages des lieux, & donne cependant temps au reste d'aller en lieu de seureté, & si l'on rencontre un bois ou quelque passage difficile, on arreste l'ennemy tout court : la Cavalerie ne scauroit prendre ces temps ny ces avantages, à cause qu'elle ne peut combattre qu'avec impetuofité, & promptitude.

*Ce qu'on doit faire quand il faut combattre.*

*La Cavalerie ne peut faire une longue retraite en ordre.*

*Ce qu'on  
doit faire  
lors que  
l'entrepri-  
se ne reüs-  
sit pas.*

Si l'entreprise ne reüssit pas, il faut avoir donné le rendez-vous, où tous se devront rassembler; en cas qu'on soit repoussé, ou on r'alliera ses troupes, pour se retirer en bon ordre par le mesme chemin, ou par autre, ainsi qu'on treuvera à propos; sur tout il faut avoir conservé les guides, car c'est une des plus principales & necessaires pieces pour ne tomber pas en desordre; car un guide qui sçaura bien les chemins pourra sauver beaucoup de monde, lors qu'on est poursuivy par une grande force, en prenant les plus courts, & les plus avantageux. Il conduira par quelque passage fort estroit & difficile, a l'emboucheure duquel on laissera aucuns des mieux montez, qui la deffendront autant qu'ils pourront; cependant que le gros gagnera pais, & treuvera quelque autre lieu où on puisse de mesme arrester l'ennemy; lors que ceux-cy auront fait leur devoir ils se retireront pour joindre le gros, & iront viste à proportion qu'ils seront poursuivis; mais ils sont bien assurez qu'ils ne le seront pas par un grand nombre, parce que cela ne se peut sans mettre toutes les troupes en desordre, en quoy ils auroient grand desavantage, parce qu'ils seront tous desbandez & hors d'haleine, lors qu'ils seroient joints aux nostres qu'ils treuveroient en bon ordre.

*Ordre general.*

On sera adverty en general que toutes les fois qu'on a l'ennemy en queue, il faut mettre les prisonniers & le butin à la teste: s'il faut passer par quelque lieu où on craigne

le

le rencontrer, il faut les mettre au milieu : l'on fera reconnoître tous les passages par les avantcoureurs, & si on est adverty du lieu où il est, & qu'il faille necessairement combattre, on tiendra l'ordre que nous avons dit.

Aux entreprises qu'on fait pour forcer les villages retranchez, ou petits forts, Egli-  
ses, ou maisons de cette sorte, il faut avoir  
quelques preparatifs, sans lesquels je ne  
croy pas qu'on puisse reüssir si ce n'est par  
hazard, ou que l'effroy prenne ceux qui sont  
dedans, ce qui n'arrive guere souvent ; au  
contraire j'ay veu la pluspart des parties fai-  
tes à ce dessein ne reüssir aucunement, & les  
entreprenans estre repoussez, & battus avec  
honte, ce qui donnoit plus d'assurance  
aux ennemis qu'ils n'avoient auparavant, &  
ostoit la volonté aux nostres d'y retourner  
une autre fois, ou d'aller à d'autres, faute d'a-  
voir amené quant & eux ce que nous dirons  
qui ne couste presque rien, & qui se peut  
faire par tout, & conduire sans difficulté,  
asseure & sauve les soldats, & oste les obsta-  
cles que les ennemis ont preparez pour em-  
pescher l'entrée : Avant que parler de ces  
preparatifs, nous dirons de l'ordre qu'on  
doit tenir.

Premierement il faut, s'il est possible,  
avoir bien reconnu le lieu par les coureurs  
qu'on aura envoyez autour de ces lieux  
quelques jours auparavant, ou par les es-  
pions qu'on aura parmy ceux-là mesme, qui  
donneront advis de l'estat du lieu ; de leurs

*Faut pre-  
parer au-  
cunes cho-  
ses pour  
reüssir.*

*Il faut  
avoir re-  
connu le  
lieu.*

gardes ; de l'ordre qu'ils tiennent ; combien ils sont, & quelles gens, & du temps le plus propre pour les attaquer.

*Le temps  
le plus.  
propre.*

Nous avons desia dit que ce luy qui commande l'entreprise n'en doit jamais faire rien scavoir que lors qu'il veut partir, ou que les portes de la ville ne soient fermées, afin que l'ennemy n'en soit adverty : il partira de jour ou de nuit selon que le lieu est proche ou esloigné, & selon le temps qu'il veut executer son dessein. il me semble qu'un peu avant le jour, c'est une heure fort commode ; car ce qui reste de nuit donne temps pour faire l'execution de tous costez, & le jour venant est fort propre pour le pillage, & pour empescher le desordre.

*Il faut de  
l'infan-  
terie.*

En cette action il doit absolument avoir de l'Infanterie avec sa Cavalerie ; car pour moy je n'ay pû jamais comprendre comme quoy pretenderoient de forcer des retranchemens, ceux que j'ay vû faire ces parties avec la Cavalerie seule, pour moy je treuve cela hors de raison ; c'est pourquoy je voudrois avoir autant d'Infanterie que de Cavalerie, ou pour le moins la moitié, & s'il se pouvoit je voudrois qu'ils portassent tous des fusils, parce que les mesches sont incommodés, & particulierement de nuit & en temps de pluye.

*Comme on  
doit  
marcher.*

Le nombre de ceux qu'on doit employer ne peut estre determiné, car il faut le proportionner à l'execution qu'on veut faire, & à la resistance qu'on doit treuver ; l'ordre qu'on doit tenir au marcher, c'est d'a-  
voir



voir les guides, & avant-coureurs, ainsi que nous avons dit; la Cavalerie marchera à la teste, & à la queue, l'Infanterie au milieu; & si le pais est large, la Cavalerie marchera aux aisles, ou ira un peu plus doucement, afin que l'Infanterie puisse suivre, & que les troupes ne se separent pas, & perdent le gros.

Les choses qui peuvent empescher l'entrée, sont ou quelque fossé avec un parapet derriere, une muraille, une barricade, quelque palissade, ou barriere, & une porte: c'est tout ce que les ennemis font d'ordinaire en ces lieux: si on n'a aucune invention pour les forcer que celle des hommes, on en viendra mal aisément à bout, & on n'en recevra que de la perte, ce qui ne se peut autrement, ayant à faire à des gens qui sont derriere leurs parapets, & ceux qui attaquent faut qu'ils viennent de loin & à découvert, tellement qu'on les choisit & canarde sans leur pouvoir faire aucun mal; le remede à cela est fort facile si on se sert de ce que nous dirons cy-apres.

*Ce qui  
peut em-  
pescher  
l'entrée.*

Je voudrois premierement avoir des chariots fort legers, tant des rouies que du reste, qui puissent estre tirez par un cheval sans beaucoup de peine, & qui peussent marcher aussi viste que la Cavalerie lors qu'il fera besoin.

*Chariots  
legers.*

Il faudroit avoir quelques petards bien chargez, en estat d'estre appliquez avec leurs madriers, fourchettes, marteaux, & autres choses necessaires à cet effet, dont nous

*Petards  
necessaires.*

avons amplement parlé en nos Fortifications, c'est un instrument duquel on doit estre pourveu en toutes les entreprises où on sçait qu'il y a quelque chose à rompre.

*Pieces de  
bois à rompre les  
murailles.*

Les pieces de bois que nous avons dites pour faire tomber les clostures des jardins, soit de muraille, de terre, ou de brique, à l'imitation des beliers anciens, sont aussi tres-bonnes; car vous pouvez passer par ce moyen par des endroits par où ceux de dedans ne se doutent pas.

*Autres  
outils.*

Les serpes, haches, houyaux, pics & pelles, sont tout autant necessaires pour abbatre les retranchemens, lors qu'on y fera entré; car il pourra arriver qu'on surprendra avec l'Infanterie quelque endroit par où tout à l'instant on fera ouverture & passage pour faire entrer par ce lieu la Cavalerie, & le reste des troupes qui prendroient les deffendans par le derriere; quelquefois aussi une haye ou des arbres traversez, empeschent de passer outre; avec les haches & serpes on osterá promptement tous ces obstacles; des gros marteaux sont necessaires pour rompre les portes: il se peut rencontrer quelque porte qu'on pourra facilement ouvrir, arrachant la ferrure ou le verrouil, à cet effet les tenailles serviroient tres-bien estans longues de trois pieds, & bien fortes: il en faudroit aussi de moindres pour s'en servir où on auroit à faire moins de force; quelque scie ne seroit pas inutile; on me dira que ce seroit un grand em-  
bar-

barras de porter tout cela : je respons que tous ces outils ne pesent pas beaucoup, & ne sont aucunement incommodés à porter ; outre que si on a bien reconnu, on ne portera que ceux qui sont nécessaires à l'entreprise.

Outre cela je voudrois avoir deux chariots qui serviroient chacun d'un pont, lequel seroit fait ainsi : les rouës seroient fort legeres, & le timon pour mettre un cheval : les pieces de bois qui serviroient pour faire le pont seroient longues de vingt ou vingt-cinq pieds, lesquelles on feroit de sapin de 4. pouces, afin d'estre plus legeres, couvertes par dessus, ou des aix fort deliez, ou de fortes fangles : cecy se plieroit sur le chariot lors qu'on marcheroit en campagne : lors qu'on en auroit affaire on le hausseroit, & jetteroit sur le lieu qu'on voudroit attaquer : on pourroit faire les trois premiers pieds à l'espreuve du mousquet, comme aussi ce qui couvreroit les hommes : on le tiendra hauffe avec un crochet jusques au besoin : on se servira de ce pont en cette sorte : lors qu'on sera proche du lieu qu'on veut attaquer, on le fera hauffer par ceux qui seront derriere prest à l'abbatre quand on voudra, ce qui couvrira ceux qui pousseront le chariot, & qui seront destinez pour l'attaque : quand on sera au lieu on l'abbatra, & passera par dessus, il en faudra deux ou trois selon la grandeur & les abords du lieu qu'on veut attaquer ; un seul cheval peut traifner cela, & on est à couvert jusques à ce qu'on

*Chariots  
servans  
de pont.*

entre, tellement qu'on a le mesme avantage que ceux de dedans, parce qu'on se mesle avec eux.

*Mantelets.*

Les mantelets sont plus que necessaires à ces entreprises, je voudrois les faire avec deux ou trois petites rouës, avec deux manches, & des montans pour les tenir en estat: on les fera hauts de cinq pieds en tout, ou quatre pieds & demy; par dessus ce qui est à l'espreuve du mousquet j'y voudrois encore quatre ou cinq pieds de hauteur, fait de planches legeres: on fera des canonieres pour pouvoir tirer. De la partie qui est à l'espreuve du mousquet, il faut en avoir espreuvé les planches avant que faire les mantelets, car c'est selon le bois, mais n'y en a point qui resiste à moins de trois pouces d'espaisseur, encore faut-il que ce soit de bois fort dur, l'espreuve nous en rendra fort certains, autrement on y fera trompé comme j'ay souvent veu: leur largeur fera de trois à quatre pieds, il en faudra avoir plusieurs; un de ces chariots en portera trois; pour s'en servir on en mettra plusieurs de front qui marcheront esgalemment; les soldats qui seront derriere les pousseront devant eux; lors qu'ils seront aux barricades, ils abbatront le mantelet contre icelles en haussant les manches; tellement que cela couvrira les endroits par où les ennemis iront, & on montera par dessus pour entrer dans le retranchement; cecy est bon où il n'y a point de fossé: dans mes Fortifications j'ay donné divers moyens de faire  
les

*Comme on doit s'en servir.*

les mantelets à l'espreuve du mousquet.

J'ay veu quelquefois que les païsans se retirent dans des Eglises, où ils resistent tant qu'ils peuvent, puis montent au haut de la voûte, & tirent l'eschelle apres eux; la voûte est percée en plusieurs endroits d'où ils choisissent ceux qui veulent entrer pour prendre le butin qu'ils y ont retiré: encore qu'on doive porter toute sorte de respect à ces lieux sacrez, neantmoins puis qu'eux l'ont profané s'en servant de retraite & de fort, se tenans armez là dedans, il semble que pourveu qu'on ne touche pas à ce qui est dedié à Dieu, que le droit de la guerre permet de prendre ce qu'on y trouve des particuliers, comme aux autres lieux: pour se faire on aura des mantelets qui seront haut élevez, & portez sur l'essieu de deux rouës par des pieds droitz, & soustenus en estat par les soldats qui seront deffous; avec ces mantelets on ira à couvert par tout, sans pouvoir recevoir aucun dommage; en marchant par la campagne on les laisse porter sur l'essieu, & les pieds droitz tournent autour dudit essieu, pour les eslever quand on veut.

*Pour  
entrer à  
couvert  
dans les  
Eglises.*

Ces façons que je donne de mantelets & ponts, ne sont que pour une exemple simplement; car là deffus, & de son invention un chacun en pourra faire plusieurs autres fortes, & moy je me suis imaginé ceux-là en escrivant: dans mes Machines lors que j'y penseray, j'en treuveray quantité d'autres que je mettray.

*Ces inven-  
tions ne  
sont prises  
que pour  
exemple,  
chacun en  
pourra  
trouver  
d'autres.*

A toutes ces entreprises, je voudrois tou-

X 6

jours

*Pieces  
courtes.*

jours faire marcher deux pieces de douze ou quinze livres de bale, mais fort courtes, de deux pieds & demy, ou trois pieds, avec un affust fort leger; un bon cheval, ou au plus deux, traisteroient cela par tout, & sans doute le païsan s'espouvanteroit d'oüir ce bruit, mesme s'il vouloit faire resistance, tirant de prés on emporteroit ses parapets; car quelquefois une meschante barricade ou retranchement fera perdre des braves gens, & encore est-on quelquefois repoussé, ce qu'on pourroit eviter dénichant premiere-ment les ennemis de ces deffences avec ces pieces: pour chaque piece il faudroit un chariot de munitions, bales & poudre; pour m'en servir je couvrirois mes batteries avec les mantelets escrits cy-devant, & mettrois mes pieces entre-deux, que j'irois loger bien prés du lieu que je voudrois attaquer pour faire plus d'effet. Ils seront bien asseurez si dans des meschans lieux comme nous supposons, ils tiennent contre de tels efforts; il faut avoüer qu'encore que le nombre des soldats & le courage soit la principale piece pour mettre en effet ces entreprises, que les inventions & les avantages qu'on prend de l'art servent aussi grandement, & lors que l'un est accompagné de l'autre, qu'on reüssit avec plus de facilité: c'est pourquoy quand je mettrois une douzaine de chevaux à tous ces affustages, & que j'aurois douze Cavaliers moins dans mes troupes, je penserois y avoir grand avantage; car j'estime que ces inventions nuiront plus à l'ennemy que cin-

*Les in-  
ventions  
aident  
grande-  
ment le  
courage.*

quan-

quante Cavaliers ne ſçauroient faire : pour ce qui eſt de la quantité de ces choſes, on en doit mettre plus ou moins ſelon la qualité de l'entreprife ; comme auſſi on amenera avec ſoy ſeulement les choſes qui pourront ſervir à ce lieu : ſi l'on doit paſſer par des mauvais chemins, ou ſi l'on craint d'eſtre chargé d'un grand nombre d'ennemis, à la retraite on ne menera point de ces pieces, ny autre equipage qui puiſſe embarrasſer : il faut que celuy qui agit, prepare & proportionne les machines aux choſes à quoy il les veut appliquer, parce que les choſes ne s'approprient pas aux machines : l'invention & l'eſprit ſeul eſt celuy qui peut nous donner la connoiſſance de tout ce qui eſt propre & neceſſaire.

Quand on eſt entré il faut que quelques ſoldats ſe tiennent aux lieux par où on peut ſortir, & ſur toutes les avenues on mettra des vedetes on ſentinelles avancées pour donner l'alarme, en cas que l'ennemy viſt pour ſecourir les ſiens : la moitié des autres ſe tiendra en armes dans les lieux où on ſe peut aſſembler, ſe diuiſant en pluſieurs troupes par les ruës & places : l'autre moitié pillera & prendra priſonniers ceux qui auront mis les armes bas. Je treuve inſupportable & maudite la couſtume qu'on a de preſent, de mettre le feu par tous les lieux où on entre ; car premierement, c'eſt contre les loix de la guerre, ſi ce n'eſt en cas de neceſſité, & pour quelque raiſon conſiderable ; par apres quel avantage en tire-t'on, il eſt

*Garder les  
avenues*

*Coûtume  
deſteſtable  
de mettre  
le feu.*

bien assuré que les autres en feront autant aux nostres ; car il n'y a rien de plus aisé que de mettre le feu par les villages c'est irriter l'ennemy, & l'inciter à nous faire ce que nous luy faisons ; bien souvent on s'en repend apres, & l'on est incommodé de l'incommodité qu'on a voulu donner à l'ennemy, & le mal que nous luy avons voulu faire retombe sur nous ; c'est pour quoy je reprouve fort le brûllement comme une coutume brutale, & contre les sentimens naturels.

*Pour se retirer, ce qu'il faut faire.*

Après avoir pris tout ce qu'on aura pû, on rassemblera ses troupes, puis on les mettra en ordre pour marcher, observant ce que nous avons cy-devant dit ; lors qu'on a forcé un quartier, en cette action on doit user des mesmes précautions qu'en l'autre & choisir sur tout les chemins dans lesquels on est plus à couvert, & moins en danger d'estre attaquez, ou bien qui sont plus avantageux à se deffendre si on l'est ; ayant une bonne partie de ses troupes d'Infanterie, les lieux couverts seront fort propres pour se retirer.

*Comme il faut distribuer le butin.*

Puisque j'ay dit comme il faut faire le butin, je diray l'ordre qu'il faut tenir pour le distribuer : premierement, c'est qu'il faut mettre tout en commun, mesme les prisonniers à mesure qu'ils payeront leur rançon : on le mettra dans le gros pour le distribuer ainsi que le reste. Il est vray que s'il y a quelque personne de consideration, le Gouverneur donne une somme d'argent, & le prend  
pour



pour luy, & traite apres de sa rançon, ainsi qu'il treuve à propos. Tous ceux qui ont esté de la partie y doivent participer selon leur deuë portion, autant ceux qui se treuvent en armes, comme ceux qui ont pillé; s'il y avoit quelques chevaux de tuez je voudrois qu'on en donnaist d'autres du butin, ou la valeur; s'il y avoit quelqu'un de blessé, je voudrois qu'il fust pensé aussi aux dépens du butin, car cela donneroit courage aux autres d'y aller plus franchement: estant dans la place de retraite, le Major en fera un memoire, tant des prisonniers & animaux, comme du mort, butin, & aupremier jour, luy ou ses ajudans le feront vendre en place publique au plus offrant & dernier enchérisseur, & un Officier ou Greffier de la ville, ou du corps à ce député, mettra en escrit chaque chose comme elle se vendra, & à qui, & personne ne pourra rien achepter qui ne soit mis à l'enchere, le Sergent Major recevra tout l'argent & se rendra responible de ceux qui ne payeront pas sur l'heure.

La distribution de l'argent se fait diversement selon les coustumes de diverses garnisons, & selon la liberalité du Gouverneur; car c'est luy qui ordonne premierement de sa part, & de celle de ses Officiers; les plus honnestes ne prennent que la dixiesme partie du butin, d'autres la huitiesme, les plus interessez prennent la sixiesme partie, & c'est tousiours, soient qu'ils y aillent ou qu'ils n'y aillent pas, le Sergent Major prend un sol pour livre du tout, mais il est obli-

*Distribucion de l'argent.*

obligé de vendre le butin, & faire bon ce qui est vendu, & donner quelque chose à ses aides, le reste se distribuë par parts ou testes. Il faut conter chaque Cavalier pour une part, le Mareschal des logis deux, le Cornette trois, le Lieutenant quatre, & le Capitaine six, & celuy qui conduit la partie a toujours deux parts par dessus ce qui luy est deub, à cause de sa charge : on a accoustumé de le faire marcher toujours en teste, lors qu'il y a de l'Infanterie : aucuns pretendent qu'ils doivent avoir la moitié de ce qu'a la Cavalerie, & que les soldats ayent chacun demy part, & les Officiers à proportion des autres ; mais cela ne se fait pas, parce que le Cavalier a sa personne, & son cheval, & doit avoir encore un valet ; & tout ainsi qu'ils ont plus haute paye proportionnellement, ils doivent avoir plus grosse part ; l'Infanterie se doit contenter du tiers de ce qu'a la Cavalerie, tellement qu'à trois soldats on donne une part, & ainsi des Officiers à proportion, & ils n'auront pas sujet de se plaindre ny les uns ny les autres, encore qu'ils disent que le fantassin, comme le Cavalier expose sa vie, qui est ce qu'on a de plus cher : on respond que la difference qu'on en fait est seulement à cause des qualitez, comme le Cavalier expose aussi bien sa vie que l'Officier, neantmoins à cause de son rang & de sa charge il a plus grand' paye.

Ce que nous avons dit cy-dessus, sert tant pour forcer les villages & leurs retranchemens, comme aussi pour faire du butin,

*Quand il y a Cavalerie & Infanterie.*

BIBLIOTECA

DEL

Ministero de Cultura

butin, & emporter ce qui est dedans.

Lors que nous voulons prendre du butin, ou des prisonniers dans la campagne pour avoir langue, ou pour avoir simplement leur rançon, il faut prendre le temps lors qu'on sçaura qu'il se fait ou foire ou marché dans quelque lieu voisin, ou qu'il y doit aborder ou en sortir pour quelque autre occasion plus de personnes ou du bestial qu'il n'est accoustumé: ou si on veut aller à tout hazard, on partira comme nous avons ja dit apres que toutes les portes seront fermées: on marchera la nuit jusques à ce qu'on soit proche de la ville, bourg ou village où on veut aller: on choisira aux environs quelque lieu fort couvert, comme bois, cavains, ou masures, qui puissent couvrir les troupes: là dedans on se tiendra coy jusques au jour, on mettra cependant les vedetes aux avenuës qu'on retirera au point du jour, & au lieu d'icelles on mettra des sentinelles sur des arbres ou autres lieux d'où ils puissent découvrir loin, & qu'elles ne puissent pas estre découvertes: avant qu'il soit jour on envoyera quelques Cavaliers qui s'en iront cacher aux avenuës des grands chemins, se mettans en divers lieux bien à couvert; qu'ils soient huit ou dix à chaque endroit, lesquels tiendront tousiours un des leurs en sentinelle qui découvre les avenuës: il ne faut pas qu'ils s'escartent tellement, qu'ils ne puissent estre promptement secourus du gros qui est en embuscade: ils attendront là jusques à ce que quelqu'un passe,

*Quand on veut butiner ou prendre des prisonniers dans la campagne.*

*L'ordre qu'on doit tenir.*

passé, ils les arrêteront tous, & les prendront prisonniers, comme aussi les chevaux & bestial qu'ils amèneront; s'ils voyent d'autre bestial au pasturage ils l'iront prendre, & tout ce qu'ils pourront saisir & emmener: lors qu'ils verront qu'ils seront descouverts, ils s'en iront trouver le gros, & tous ensemble se mettront en ordre, & verront s'il manque quelqu'un des leurs, qu'ils attendront, ou bien on leur envoie dire qu'ils se retirent; on marchera en bon ordre pour se retirer, ainsi que nous avons dit cy-devant: quelquefois on laissera passer plusieurs personnes sans leur rien dire, lors qu'on sçait que quelqu'un de considération doit passer par là, & pour lequel on a fait la partie: de mesme lors qu'on sçait qu'on transporte de l'argent, ou d'autres marchandises d'un lieu à autre.

*Pour reconnoître les places.*

Enfin on fait bien souvent les parties de guerre pour reconnoître les places, ce qui se peut faire de nuit ou de jour; en toutes deux il faut partir de nuit apres les portes fermées, c'est un ordre general pour toutes les entreprises, si ce n'est que le lieu fust si esloigné qu'on n'y peust pas aller dans une nuit, alors il faudroit partir de jour, & prendre tous ceux qu'on rencontreroit, afin qu'ils n'en donnassent advis: pour reconnoître une place de nuit, il faut, si on peut, choisir une nuit qui ne soit pas extrêmement claire, comme il est en temps serain, & en pleine Lune, parce qu'alors on est trop vû; ny aussi si obscure qu'on n'y voye rien, comme

me

me quand il pleut ou qu'il fait grand broüillard : estans proches d'un quart de lieuë ou environ de la place, le gros fera halte dans le lieu qu'il treuvera à propos, n'importe pas qu'à ces heures-là on soit à couvert dans les bois, tout à l'instant on mettra les vedetes avancées, on prendra 25, ou 30. Cavaliers, qui s'avanceront un peu plus, mais non pas si près qu'ils puissent estre ouïs de la place : si ceux de la place ne fõt pas garde ou patroüille à cheval par dehors : celuy qui doit reconnoistre, mettra pied à terre avec un autre, ou deux au plus : il laissera ce qu'il porte de blanc qui se peut voir, comme colet, escharpe, plume, & ses esperons, à cause de l'incommodité & du bruit : je treuve qu'à porter des armes, cela incommode quand on veut descendre dans les fossez, ou entrer dans les dehors, on portera seulement l'espée & un pistolet, & si on veut on laissera ses armes avec son cheval : il s'en ira le plus doucement qu'il pourra, & lors qu'il sera près de la contr'escarpe, il escouterà passer quelque ronde pour sçavoir où sont les sentinelles, afin qu'il s'escarte un peu, & se tienne plus à couvert, lors qu'il sera vis à vis de ces lieux, il s'en ira tout le long des contr'escarpes, regardant à loisir le contour de la place, les fossez, & ce qu'il faut reconnoistre, ce que je ne pretens pas écrire, l'ayant dit ailleurs, mon dessein n'estant que d'escire des parties de guerre : si dans les dehors on ne fait point de garde, il y entrera s'il se peut, pour en voir l'estat & les épaisseurs, & ainsi faisant le tour, reconnoist

*L'ordre  
que le gros  
doit tenir.*

tra

*Advis  
pour ceux  
qui n'ont  
jamais  
reconnu  
place.*

fra la place. Ceux qui n'ont pas accoustumé ce mestier, il leur semble que s'approchans si près de la place ils sont perdus, & qu'ils seront engloutis des murailles, mais je les advertis qu'on se peut promener en toute assurance, & que le pis qui puisse arriver, c'est que la sentinelle les découvrant tirera, & donnera l'alarme; & celuy qui reconnoist peut se mettre à couvert, & prendre une bonne demy-heure de passe-temps à ouïr le bruit qu'on fera dans la place, & puis quand il luy semblera se retirer aux siens; car il ne faut pas craindre que tout à l'instant ils sortent pour le venir prendre, cela ne se doit, ny ne se peut; car ceux qui sont en garde quand ils voudroient sortir ils n'ont pas les clefs, & le Gouverneur ne laissera pas ouvrir les portes à ces heures, que toute la force de sa place ne soit en estat; & apres tout cela le plus qu'il peut faire c'est d'envoyer quelques-uns aux contr'escarpes & dehors, par les portes secrettes, & faire jeter des feux d'artifice pour voir ce qu'il y a dans le fossé, & dans la campagne, & jusques alors on aura eu beau loisir de se retirer; je donne cét advis à ceux qui n'ont jamais fait cét exercice, afin qu'ils y aillent avec assurance.

*Ce qu'on  
doit faire  
lors que  
l'ennemy  
fait patroüille  
aux de-  
hors.*

Si ceux de la place font patroüille dehors, il faudra que ces vingt-cinq ou trente Cavaliers, & ceux qui doivent reconnoistre se mettent en estat, ils feront avancer quelqu'un qui s'en ira à pied vers la place, écoutant quand la patroüille viendra: tout aussitost

tost qu'il l'entendra il en doit donner advis ,  
 & du costé qu'elle vient , les nostres pouf-  
 feront droit à eux , les repouffant dans leurs  
 postes ou contr'escarpes : cependant celuy  
 qui doit reconnoistre s'approchera & re-  
 gardera , faisant le tour de la place ou de la  
 partie qu'il pourra avec quelques-uns des  
 Cavaliers ; car l'alarme se donnera, & dans la  
 premiere confusion ils ne sçavent à qui ils  
 en ont , tellement qu'ils ne pourront pas si-  
 tost sçavoir si ceux qui rodent sur la contr'-  
 escarpe sont ceux de leur patrouille ou de  
 leur ennemis , & avant qu'ils en soient cer-  
 tains, & qu'ils soient venus sur les murailles ,  
 & qu'ils ayent jettez les feux d'artifice pour  
 y voir , on pourra reconnoistre la plus gran-  
 de partie de la place : en cette occasion il est  
 bon d'estre armé , parce qu'on ne descend  
 pas de cheval, & sans doute ils tireront quel-  
 que mousquetade : apres qu'on verra qu'ils  
 commenceront de tirer à bon escient , on  
 se retirera vers le gros , par les lieux les  
 plus couverts , afin d'estre assure du ca-  
 non qu'ils tireront sans doute apres avoir  
 esclaire les fossez & contr'escarpes de la pla-  
 ce , bien que ces coups soient fort incertains  
 estant tirez sans voir clairement à quoy on  
 tire : à cette façon de reconnoistre , il faut  
 une personne qui ait l'esprit & l'imagina-  
 tion prompte , afin de pouvoir se souvenir  
 de ce qu'il aura vû, & particulièrement qu'il  
 ait l'habitude & facilité naturelle à recon-  
 noistre les places , & qu'il soit fort intelli-  
 gent aux fortifications.

*Quelles  
 personnes  
 il faut  
 pour re-  
 connoi-  
 stre.*

S'il

*Quand il faut reconnoître de jour.*

S'il faut reconnoître de jour, on tiendra le mesme ordre que nous avons dit, celui qui doit reconnoître avec deux ou trois Cavaliers bien montez s'en ira sur les lieux hauts d'où on peut bien descouvrir la place, il faudra choisir un jour qui soit bien clair & serain: si les ennemis sortent on se retirera vers le gros, & afin d'en estre advertis à temps on tiendra des sentinelles aux lieux qui descouvrent les forties de la place; les indices des jours & des ombres donnent des grandes connoissances des parties de la fortification à ceux qui s'en sçavent servir.

*Instrumens Mathematiques ne servent de rien pour prendre les places.*

Je voudrois demander à ces Mathemati-  
ciens qui enseignent à prendre les plans, & reconnoître les places avec des bouffoles, des compas de proportion, & autres tels embarras; comme ils affusteroient leurs instrumens estans employez à reconnoître une place de l'ennemy en plein jour; (car de nuit il ne se peut) je ne sçay s'ils auroient la patience de laisser reposer l'aiguille de la bouffole sur son Nort ou degré en entendant siffler les mousquetades autour de leurs oreilles: toute personne bien sensée sans avoir esté à la guerre, par son sens naturel, connoistra bien que tout cela n'est qu'amusement qui ne servent de rien; car aux lieux où on permettra que ces gens aüssent à la veuë de la place tout ces inventions, ils permettront encore aussi facilement qu'on aille mesurer leurs murailles, & alors il n'est besoin que d'une toise ou quelques cordaux sans aller chercher si loin ce qu'on peut



peut faire de prés, & une chose incertaine pour une autre fort assurée: j'ay monsté ailleurs la vanité de toutes ces resveries, que je redis icy pour donner advis que la plupart des choses qu'on apprend pour s'en servir à la guerre ne valent rien pour cet effet, parce que ce sont pieces de cabinet, & qu'il y a bien difference de l'estude & speculation à l'exercice & à la pratique.

Je laisse à parler de tous les stratagêmes qu'on peut faire aux partis de guerre pour attirer l'ennemy, & pour l'attraper; pour faire les embuscades; les moyens d'y faire venir l'ennemy; comme on doit ordonner & diviser ses troupes; quels ordres il faut tenir lors qu'on doit combattre; de quelles ruses on se peut servir pour éviter le combat, & se retirer, & mille sortes d'adresses & d'habilitéz qu'on peut avoir en ces occasions pour prendre avantage sur l'ennemy. J'avois aussi resolu de parler des convois, mais je voy qu'au lieu de faire un petit Traitté ou Abbregé de cette Charge, j'en ay fait un Livre: & que si je voulois déduire au long toutes ces propositions, peut-estre je me rendrois ennuyeux aux Lecteurs: s'ils agréent ce que j'ay fait, je leur promets d'écrire ce qui reste, & des autres Charges; cependant je finiray de celle-cy.

F I N.





# T A B L E

## D E S M A T I E R E S

CONTENUES EN CE LIVRE.

### A

<b>A</b> Dvertissement.	page 332
Advis aux Gouverneurs pour connoistre les deffauts des places.	75, 76
Advis donnez au Gouverneur, ce qu'il y doit faire.	334
Advis pour ceux qui n'ont reconnu places.	500
Affusts de reserve.	47
Alarmes, de combien de fortes, & ce qu'on y doit observer.	298, 299, 302
Alarme doit estre donnée par ceux des villages.	332
Alarmes estant frequentes, ce qu'on doit faire.	332. 333
Alarmes de nuit, ce qu'on doit faire.	302
Alarmes fausses.	306
Alemans, quel est leur naturel.	185, 186
Amiens pour estre deffendu, combien il faudroit de soldats,	31
Angles aigus, comment fortifiez.	155
Angle droit pour le bastion meilleur que tous les autres.	68, 69
Angle droit est le meilleur pour la pointe du bastion.	121, 122

### Y

An-

T A B L E.

Angle du bastion , comme doit estre.	68
Angle du bastion , quand doit estre droit.	153
Angles rentrant comment fortifiez.	155, 164
Anglois , quel est leur naturel.	186
Arbres sur les rempars.	132
Argent du butin , comment distribué.	495
Armes à feu doivent estre laissées.	262
Armes doivent estre laissées aux portes.	329
Armes , comme doivent estre conservées.	41
Armes pour deffendre les dehors.	452
Armes , quelles il faut dans une place.	39
Arquebuses à croc , bonnes	38
Affauts doivent estre bien deffendus.	436
Affemblées doivent estre deffendues.	278
Attaquer les places de l'ennemy.	399
Avarice, odieuse aux Gouverneurs.	8
Avenuës larges , comment fortifiées.	165
Autheurs écrivent choses inutiles.	79
Aux accusations , ce que le Gouverneur doit faire.	335
Aux places conquises , ce qu'on doit faire.	302

B

<b>B</b> ales de mousquet, combien en faut dans une place.	45, 46
Bastions doivent estre angles droits.	120
Bastions estans pleins , ce qu'on y doit faire.	385
Bastions vuides ne sont si bons que les pleins.	480
Bataillons ne sont fort necessaires à les sçavoir dresser dans les places.	24
Batteries doubles.	353
Batteries de nuit ne peuvent estre bien faites comme de jour.	446
	Bat-

# DES MATIERES.

Batteries sur un plancher.	353
Battre la campagne.	327
Barils foudroyans pour rompre galleries.	425
Berme aux ouvrages de terre.	141
Biscuit seroit bon.	57, 343
Bombes, combien en faut dans une place.	46
Bombes pour empescher l'ouverture d'une con- tr'escarpe.	416
Bombes pour rompre galleries.	424
Bonne garde necessaire.	326
Boulangers doivent garder tout ce qu'ils ont de bled.	342
Bouches inutiles doivent estre jettées dehors.	343, 404
Boulets de canon, combien en faut dans une place.	45, 46
Bourgeois à quoy obligez.	212
Bourgeois doivent payer les soldats qui travail- lent pour eux.	368
Bourgeois où doivent estre mis en garde.	229
Bourgeois ne doivent deffendre seuls un poste.	451
Bois necessaire.	48, 55
Bresches comment reparées. 176, 446, 456. ce qui est necessaire pour les deffendre.	447
Bresche, empescher qu'elle ne soit reconnuë.	445
Bresche lors qu'on l'abandonne, ce qu'on doit faire.	457
Butin comme doit estre distribué.	494
pour Butiner, quel ordre il faut tenir.	497.

## C

<b>C</b> Anons , combien il en faut dans une place.	34
Canon comment encloué.	370
Canon dans la place doit estre prest aux forties.	326
Canons de bas en haut font plus de dommage.	351
Canon doit estre tiré souvent.	338
Capitaine de la garde.	230
Capitaine de la garde doit donner le mot. 249, 250	
Capitulations.	465
Capots bons.	236
Caprice pour amener les Canons.	372
Cavaliers.	132
Cavaliers tres-utiles.	354
Chairs fraisches & salées necessaires dans une place.	54
Chaisnes ne servent beaucoup dans les ruës.	305
Chariots legers.	487
Charge des Gouverneurs importante.	1
Charge d'un Gouverneur , quelle est.	13
Charroignes & corps doivent estre enterrez.	472
Chemin des rondes.	131
Chemins des rondes , comme doivent estre.	71
Chevalets utiles.	415
Chiffres , ne faut se fier aux lettres qui sont ainsi escrites.	461
Citadelles bonnes contre les revoltés.	295
Citadelles necessaires aux places maritimes.	179
Citadelles pourquoy faites.	214
Clochettes aux guerites.	239
	Cof-

# DES MATIERES

Coffres au long des bastions.	417
Coffres, comment faits.	419
Coffres, où mal logez.	419
Coffres, leurs deffauts.	420
Combien il faudroit de canons à Compiègne.	35
Coulevrines, combien en faudroit dans une place.	<i>ibid.</i>
Coulevrines, à quoy servent.	36
Combat des parties de guerre comment.	483
Commandement, comment fortifiez.	165
Commandemens de diverses fortes.	59
Conditions doivent estre bien expliquées.	467
Conditions qu'on peut demander.	465
Conseil doit estre tenu.	362
Considerations qu'on doit avoir en l'eslection d'un Gouverneur.	2
Construction de fortification ridicule.	83
Construction de fortification inutile.	84, 85
Construction de fortification impertinente.	85
Constructions quelles meilleures.	86
Construction de la fortification de l'Autheur.	87
Construction de la fortification, & ses deffauts.	110
Constructions des fortifications peuvent estre infinies, comment.	125
Contre-batteries, comment faites.	351
Contre-mine ancienne.	378
Contre-mines, comment faites.	377
Contre-mine, comme doit estre faite.	381
Contr'escarpes, comme doivent estre defendus.	393
Contr'escarpes, & leurs deffauts.	61, 63
Contr'escarpes, qu'est-ce.	134
Contr'escarpes doivent estre raccommodées.	416

## T A B L E

Contr'escarpe revestué, empesche les escalades.	312
Contre-trahisons, ce qu'on doit faire.	287
Cordeaux, comme faut s'en servir pour tracer sur le terrain.	92
Courtines, comme doivent estre.	69
Corps de garde, combien il en faut dans une place.	29
Corps de garde doivent estre visitez.	257
Corps de garde de l'invention de l'autheur.	324
Corps de garde palissadez.	325
Corps de garde, ne les quitter jamais.	329, 330
Corps des places de Hollande ne sont bons.	98
Costé de la figure doit estre le fondement de la construction de la fortification.	87
Coustume d'Italie pour ceux qui entrent dans les magazins des poudres.	50
Coustume detestable.	493
Coustume mauvaise des rondes.	235
Convents loin des portes.	325
Couvertures des affusts.	42
se Couvrir des lieux hauts.	490
Creneaux contre la sape.	310
Cunette, que c'est.	136
Cunette empesche les escalades.	311. 312

## D

<b>D</b> Effauts d'une place ne peuvent estre connus sans sçavoir les fortifications.	58
Deffauts d'une place, comme peuvent estre connus.	74
Deffence au commencement d'un siege, quelle.	347
Def.	Def.



# DES MATIERES.

Deffence bonne , quand commence.	399
Deffence contre les escalades.	314
Deffence contre le petard.	319
Deffence du mousquet meilleure.	80
Deffences de belle longueur bonnes , pourquoy.	98
Deffences mauvaises , quelles,	95
Degrez de Gouverneurs divers.	11
Dehors , & leurs deffauts.	62
Dehors doivent estre grands.	147
Dehors ne doivent estre gardez en temps de paix.	224
Dehors doivent estre gardez en temps de guerre.	225
Dehors gardez , empeschent les escalades.	312
Dehors doivent estre fresez.	<i>ibid.</i>
Dehors doivent estre gardez aux longs sieges.	346
Dehors doivent estre contre-minez.	423
Dehors estans pris , la place est perduë , c'est une maxime fausse,	398
Demy bastions , comment faits.	158
Demy gorges , comme doivent estre , leurs grandeurs & deffauts.	102
Demy lunes , & leurs deffauts.	63
Demy lunes , comment faites.	140
Demy lunes , où doivent estre mises.	145
Desarmer ceux qu'on a conquis.	328
Distribution des soldats contre les attaques.	450
Distribution de vivres , comment doit estre faite	344
Drogues necessaires dans une place.	45

# T A B L E

## E

<b>E</b> Au neceffaire.	54
Emboucheures des rivieres.	73
Emboucheures des efgoufts.	<i>ibid.</i>
Emboucheures des rivieres, comment affeurées.	178, 227
Emboucheures des efgoufts, comment affeurées.	178
Enfilemens mauvais.	73
Ennemis dans les places plus dangereux que dehors.	28
Entrées de rivieres, quel ordre on y doit tenir.	261
Entrer en garde, & comment.	256
Erard, fa construction.	109
Erreur vulgaire.	97
Erreur vieille fur les baffions obtus.	123
Erreur vulgaire fur les dehors.	146
Efcalade ne fe fait fans petard.	308
Efcalades, comme s'empeschent.	<i>ibid.</i>
Efcavons, quel leur naturel.	195
Esmotions moins dangereufes que les feditions.	280
Efpagnols, quel eft leur naturel.	189, 190
Efpier ceux de qui on fe defie.	27
Efpions, en faut avoir.	364
Excufe de l'Authcur.	127. 194
Excufe des foldats.	23
Experience feule ne fuffit.	78

Fa-

## DES MATIERES.

## F

F	Aces des bastions, comme doivent estre.	68
	Faces de combien doivent estre.	125
	Fanfarons ne valent rien.	4
	Fascines necessaires.	48
	Fauconneaux tres-utiles.	36
	Fausses alarmes.	306
	Fausses alarmes comment doivent estre don- nées.	332
	Fausses alarmes.	368
	Faussebrayes comment faites. 137. à quoy ser- vent.	137
	Faussebrayes empeschent escalades.	311
	Faussebrayes-bonnes.	137
	Fautes d'aucuns Gouverneurs.	52
	Flamans quel est leur naturel.	185, 186
	Flancs, leurs deffauts.	65, 66
	Flancs doivent estre en tous lieux.	74
	Flanc combien long doit estre.	105
	Flancs de deux fortes.	104
	Flanc oblique pourquoy fait.	107
	Flancs, quels meilleurs.	106
	Flancs droits bons.	108, 109
	Flancs antiques.	113
	Flancs couverts.	114, 115, 116
	Flancs bas & flancs hauts.	115
	Flancs aux ouvrages trop avancez.	92
	Flancs bas.	403
	Flancs couverts, leur avantage.	453
	Flancqué qu'est-ce.	80
	Foible d'une place est tousiours attaqué.	129
	Feux d'artifices necessaires.	46
	Y 5.	Feux

# T A B L E

Feux d'artifice.	313
Feux à esclairer.	427
Feux d'artifice aux sorties.	367
Foin, avoine & paille necessaires dans une place.	56
Forme de la fortification pourquoy on la fait telle.	80
Fortification pourquoy se fait.	<i>ibid.</i>
Fortification, la perfection de sa forme.	81
Fortification fondée sur l'experience.	100, 109
Forts dans les chemins doivent estre pris.	169
Fossez, leurs deffauts.	61
fossez, leurs mesures & forme.	134
Fossé plein d'eau.	379
Fossez pleins d'eau, desavantageux.	448
Fossé plein d'eau empesche escalades.	311
Fougades aux dehors.	388
François, quel est leur naturel.	190, 191, 192
Freses à quoy servent.	70

## G

<b>G</b> Alerie connuë peut estre rompuë.	406
Galerie comme faite.	<i>ibid.</i>
Garde pour le Gouverneur.	213
Gardes comment bien mises.	222
Gardes à cheval comment se font.	232
Gardes diverses.	233
Gardes avancées.	253
Garde par esquadres.	255
Garde moindre aux lieux difficiles.	226
Garde doit estre renforcée au jour des assemblées.	331
Gaster le pais de l'ennemy.	459
Gens	

DES MATIERES.

Gens du contraire party comme doivent estre receus.	282
Gens desguifez doivent estre chastiez.	331
Glaces comme on y doit remedier. 323. comme on doit les rompre ou scier.	<i>ibid.</i>
Glacis comment fait.	135
Gorges des bastions comment doivent estre.	101
Gouverneurs de trop haute ny trop basse qualité ne font bons, doivent estre de mediocre. 2, 3	
Gouverneurs de deux fortes.	12
Gouverneurs entrant dans une place ce qu'il doit faire.	16
Gouvernemens differents.	118
Gouvernemens de combien de fortes.	180
Gouverneur commande aux soldats & habitans.	181
Gouverneurs des grandes Villes sans Citadelles, comment se doivent comporter.	206
Gouverneur, ce qu'il doit faire touchant les ordres d'une place.	210, & <i>suivant.</i>
Gouverneur doit coucher dans la place.	333
Gouverneur, ce qu'il doit faire, sa place estant à l'extremité.	438
Gouverneur ne doit jamais sortir.	464, 473
Grand fossé ne sert de contre-mine.	379
Grecs, quel est leur naturel.	196, 197
Grenades combien en faut dans une place.	46
Grenades dans les pots.	457
Guides ne doivent estre perduës.	461
Guides necessaires.	472

# T A B L E

## H

<b>H</b> Abitans ne vont au peril.	360
Habits , estoffes , linges necessaires dans une place.	55
Harangues d'un Gouvern. aux habitans.	219, 220
Heure propre à faire forties.	366
Histoires doivent estre leuës.	333
Hollandois ne couvrent pas les flancs, pour- quoy.	118
Hollandois, quel est leur naturel.	186
Honneur tres-grand s'acquiert à deffendre une place attaquée.	11
Hostes doivent enfermer les Estrangers.	305
Hostelleries loing des portes.	325

## I

<b>I</b> Mposture imprudente d'aucuns.	96
Indices pour connoistre par où on fera atta- qué.	448
Instrumens Mathematiques ne seruent de rien pour reconnoistre les places.	502
Instrumens qu'il faut porter pour executer quel- que partie de guerre.	485
Instrumens necessaires.	49
Instrumens militaires.	14
Interpretation des capitulations , est au plus fort.	467
Invention pour rendre inutile le canon.	371
Invention des anciens pour descouvrir les mi- nes.	379
Inventions utiles.	492
	In-

## DES MATIERES.

Invention d'un canon de bois.	428
Invention pour incommoder l'ennemy.	528
Irreguliere necessaire.	148
Italiens, quel est leur naturel.	187
Justice militaire escrite par feu de Ville.	9

### L

<b>L</b> Egumes necessaires dans une place.	55
Lettres escrites avec chiffres ne sont assurees.	461
Lieux couverts autour des places sont deffauts.	59
Lignes de deffence doivent estre du tir du moufquet.	96
Lignes de diverses longueurs comment fortifiées.	150
Logements de l'ennemy comment rompus.	456
Loix civiles & militaires que doit scavoir le Gouverneur.	9
Longs sieges contre quelles places.	335
Long siege comme peut estre conneu.	338

### M

<b>M</b> Achines doivent estre espreuvées.	429
Madriers necessaires.	47
Maisons joignant les rempars mauvaises.	178
Magazins doivent estre visitez.	339
Maisons doivent estre esloignées des rempars.	325
Maisons des particuliers doivent estre visitées.	340
Mantelets necessaires.	490
Marchez doivent estre tenus hors la ville.	331
comme on doit Marcher aux parties de guerre.	213

Y 7

Ma-

# T A B L E

Materiaux necessaires dans une place.	49
Maximes generales de la fortification.	75
Medicamens necessaires dans une place.	56
Mediocrité est la perfection, extremitez vitieuses.	68, 69
Mereaux pour les rondes.	247
Mesche combien en faut dans une place.	46
à Milan quantité de canons.	34
Mines de present differentes des anciennes.	377
Mine de l'ennemy comme peut estre connuë,	382
Mine comment esventée.	384
Monasteres doivent estre visitez.	341
Montées necessaires aux contr'escarpes.	64
Mousquets combien en faudroit dans une place	39
Mousquets à roüet ou à fusil bons.	41
Mousquets changez.	97
Mousquets courts.	41, 452
Mot comment se donne.	241
Mot & ordre aux sorties.	369
Mot quand doit estre donné,	247
Moulins necessaires dans une place.	55
Munitions qui restent dans la place lors qu'on se rend, doivent estre consommées	467
Murailles comme doivent estre.	69
Murailles, leur matiere, forme & mesures.	129
Murailles hautes empeschent escalades.	308

## N

<b>N</b> E se fier à ceux de party contraire.	199
Nombre des Soldats qu'il faut aux sorties.	367
Nom de ceux qui entrent doit estre escrit aux portes.	260
	Ob-



## O

<b>O</b> bservations generales pour les secours.	466
Occasion la plus propre pour faire sorties.	364
Officiers comme doivent estre connus.	26
Officiers multipliez , mauvais.	205
Officiers doivent coucher au corps de garde.	229
Officier en quoy peut aider à la trahison.	284
Ordres qu'il faut publier.	219
Ordre pour le mot.	245, 246
Ordre en cas de feu.	301
Ordre pour resister aux escalades.	321
autre Ordre.	401
Ordre pour les gardes.	439
autres Ordres fort bons.	401
autrement ledit Ordre.	443
Ordre pour reconnoistre les places.	498
Ordre qu'il faut tenir sortant d'une place.	469
Outils necessaires.	47, 48
Ouverture des portes.	258
Ouvrages de corne.	143
Ouvrages coronez.	144, 145
Où doivent estre mis.	145

## P

<b>P</b> ain, combien il en faut dans une place.	53
Palissades au pied des murailles , bonnes.	313
Parapets comme doivent estre refaits.	351
Parapets , leurs mesures & formes.	131
Parapets comme doivent estre.	70
Parole doit estre tenuë.	282
Par-	

T A B L E

Parties de la fortification.	87, 88, 89
Parties de la guerre que doit sçavoir le Gouverneur.	15
Parties de guerre, pourquoy se font.	474
Parties de guerre doivent estre avec Cavalerie & l'Infanterie.	480
Parties de guerre pour enlever quartiers & forcer villages.	485
Parties de guerre pour reconnoistre.	498
Passevolants & demy payes mauvais.	205
Partialitez entretenuës.	209
Patrouille, sa fonction.	232
Pantagone comme doit estre fait.	95
Payment des soldats comment devroit estre.	275
Perfection des choses doit estre escrite.	10
Perfection de la fortification en quoy consiste.	81, 82
Personnes necessaires dans une place.	49
Petard à quoy s'applique.	313
Petards comment empeschez.	317
Petards necessaires.	487
Peuples ne s'irritent facilement.	275
Pieces de bois à rompre murailles.	488
Pieces courtes bonnes.	37
Pieces courtes où doivent estre mises.	492
Pierriers excellents.	38, 451
Piques combien en faudroit dans une place.	39
Places d'armes.	73
Places maritimes comment assurees.	<i>ibid.</i>
Place dans les Marais comment assurees.	74
Places d'armes.	132, 133
Places irregulieres fortifiées avec dehors.	149



## DES MATIERES.

Places dans les marais.	180
Places conquises cōment gouvernées. 216, & suiv.	<i>ibid.</i>
Places de guerre comment gouvernées.	<i>ibid.</i>
Places où il n'y a que des Bourgeois.	228
Places maritimes ne peuvent estre prises par long siege.	336
Places qui ne peuvent estre prises par long siege.	338
Place ne doit estre renduë sans commandement du Prince.	460
Police civile & militaire.	13
Planches necessaires.	48
Police civile.	19
Ponts doivent estre preparez pour la deffence des dehors.	386
Portes secrettes necessaires.	69
Portes comment assurees.	71, 72
Portes mauvaises.	<i>ibid.</i>
Portes où doivent estre.	175
Portes secrettes.	177
Portes ne devroient estre ouvertes de nuit.	262
Portes quand doivent estre fermées.	258
Portes comment doivent estre couvertes.	316
Portes comment assurees.	323
Portes ne se doivent ouvrir de nuit.	328
Postes perdus doivent estre repris.	451
Poudre à canon combien en faut dans une place.	44
Poudre à mousquet combien en faut dans une place.	<i>ibid.</i>
Precautions à recevoir le secours.	402
Preparations contre les assauts.	431
Promptitude en quoy necessaire.	292
Provisions contre longs sieges comment doivent	vent

# T A B L E

vent estre faites.	339
Provisions ne doivent toutes estre portées dans un magazin.	341
Pour prendre une place tout ce qu'il faut que l'ennemy face.	470

## Q

<b>Q</b> ualitez que les Gouverneurs doivent avoir.	5
Quelles parties de la guerre doit sçavoir le Gouverneur.	15
Querelles & seditions sont les mesmes choses.	273
Quarré comme doit estre fait.	95
Quarré comment fait.	<i>ibid.</i>
Quartieres comment doivent estre forcez.	470
Quartier ne doit estre donné à ceux qui sont pris aux entreprises.	320
Quartiers comme peuvent estre enlevez.	478

## R

<b>R</b> afraischir les soldats qui sont à la deffence.	455
Redoutes aux avenuës.	227
Redoutes autour des places ne sont bonnes.	359
Reconnoistre les quartiers qu'on veut enlever.	485
Reconnoistre les places, comment de jour & de nuict.	498 , 502
Reglemens qui doivent estre faits.	20
Remedes aux deffauts des places.	95 , 96
Remedes generaux contre les seditions.	278 , 279
Re-	Re-

## DES MATIERES.

Remedes contre les trahifons.	285
Remedes contre la revolte.	290, 293, 297
Remedes contre les conspirations.	296
Remedes contre les fauffes alarmes.	307
Remedes generaux contre les furprifes.	320
Remedes contre les furprifes.	321
Rempars, comme doivent estre.	71
Rempars, leurs mefures & formes.	129
Retraite des forties, comment faite.	374
Rendez-vous des foldats où doit estre.	304
Retraite des fecours, comme doit estre faite.	465
Retraite aux parties de guerre.	482, 494
Retranchemens doivent estre preparez aux de- hors.	450
Retranchemens, comme doivent estre rompus.	471
Retranchemens generaux.	435
Retranchemens generaux, comment deffendus.	459
Retranchemens font dernieres deffences.	430
Retranchemens dans des baffions vuides, mau- vais. 434. comment faits.	432
Revolte qu'est-ce.	290
Revolte eftant avancée ce qu'on doit faire.	292
Rigoureux aux commencemens.	218
Romains, quel ordre ils avoient pour les ron- des, & sentinelles.	242
Rondaches, bonnes.	40
Romains, comment donnoient le mot.	242, 243
Rondaches neceffaires.	552
Rondes doivent estre ordonnées.	240
Rondes & sentinelles des Romains.	242
Rondes combien doivent estre fur les murail- les.	248
	Ron-

# T A B L E.

Rondes se rencontraans, quelle doit donner le mot.	248, 249
Rondes, leur office.	250, 251
Rondes doublées.	251
Rondes aux dehors.	252
 S	
<b>S</b> Altamartini.	416
Science, à quoy sert.	77, 78
Science que les gens de condition doivent sçavoir.	78, 79
Secours de diverses fortes.	396
Secours de foldats le plus.	400
Secours de poudres.	403
Secours de vivres.	<i>ibid.</i>
pour Secourir les places, ce qu'il faut avoir reconnu:	407
Secours par mer.	412
Salpestres necessaires.	51
Sentinelles, combien en faut dans une place.	29
Sentinelles, pourquoy, leur nombre, leur fonction, quels doivent estre, &c.	233, 234
Sentinelles doivent estre changées.	236
Sentinelles tirées au fort, comment.	237
Sentinelles, quand doivent estre doublées.	240
Separer les foldats de diverses Religions, & nations.	278
Siege estant levé, ce qu'il faut faire.	471
Soldats doivent estre tenus en crainte.	21
Soldats, combien en faut dans une place.	30
Soldats, en quelles places en faut peu.	33
Soldats mutinez contre les Chefs, comme s'appaissent.	275
	Sol-

## DES MATIERES.

Soldat , en quoy peut aider à la trahison.	273
Soldats & Officiers doivent estre connus par le Gouverneur. 26. 329, sortant des places, quel ordre faut tenir.	469
Sorties ne doivent estre faites aux longs sieges.	345
Sorties avec Cavalerie.	355
Sorties de Cavalerie doivent estre faites de jour.	356
Sorties , principale deffence.	363
Sorties doivent estre executées promptement.	373
Sorties pour détourner les travaux.	376
Sorties faites aux dehors.	389
Sorties aux secours doivent estre faites.	396
Sorties , remede general.	417
Sorties.	410
Sorties avec batteaux.	427
Souverains premiers , comment faits.	209
Stratageme nouveau.	330
Suiffes , quel est leur naturel.	183

### T

<b>T</b> Aillade.	384
Talus doubles empeschent les escalades.	309
Tenailles , & leurs deffauts.	63
Tenailles , comment tracées.	164
Tenailles , où doivent estre.	<i>ibid.</i> 167
Tenailles , comment faites.	63
Terme se demande pour se rendre.	463
Terre au pied des murailles empesche l'escalade.	309
	<b>Tir</b>

T A B E E

Tir du mousquet , de combien.	8
Tracer sur le terrain , comment.	90
Tracer avec cordeaux , comment.	161
Trahison , par qui peut estre faite.	281
Tranchées premieres se font promptement.	349
Tranchées premieres , faciles.	362
Travailler ainsi que l'ennemy.	357
Traverfes difficiles à rompre.	423
Triangle , comme doit estre fait.	95, 96
Trois actions les plus difficiles de la guerre.	406
Turcs , quel est leur naturel.	197, 198

V

<b>V</b> ieux Gouverneurs ne font bons pour places frontieres.	4
Vices , desquels les Gouverneurs doivent estre exempts.	8, 9, &c.
Villes , pourquoy enfermées de murailles.	69, 70
Vin ou biere , combien en faut dans une place.	54
Visiter les munitions.	50
Vinaigre necessaire dans une place.	54
Visites.	212, 217
Visites generales.	329
Visiter ce qui entre.	<i>ibid.</i>
Vivres doivent estre tenus secrettement.	344

Y

<b>Y</b> Vrognerie , odieuse.	8
-------------------------------	---

Zo-

BIBLIOTECA  
DEL



DES MATIERES.

Z

**Z** Opyrus se defigure le visage.

200

F I N.

BIBLIOTECA  
DEL  
CONSERVATORIO DE S. FERNANDO











Obs  
Nú

Real



47

Observatorio de Marina  
BIBLIOTECA

Núm. 01287



Real Observatorio de la Armada  
BIBLIOTECA

01287

